

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3  
FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :.....

Série :.....

**MEMOIRE:**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTER

OPTION : « Stratégie de préservation du patrimoine »

Présenté par : M<sup>me</sup> AOUCI AMINA

**THEME :**

**HABITAT TRADITIONNEL FACE A LA  
CONTEMPORANEITE  
CAS DE LA CASBAH D'ALGER**

Sous la direction de : D<sup>r</sup> CHABI NADIA

MEMBRE DE JURY :

SOUTENU LE :  
**28 Avril 2016**

**Présidente : P<sup>r</sup>. SAFFEDINE Djamila**

**Rapporteur : D<sup>r</sup>. CHABI NADIA**

**Examineurs : Pr Ribouh Bachir**

**D<sup>r</sup>. Mahimoud Aissa**

Année Universitaire : 2015/2016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3  
FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :.....

Série :.....

**MEMOIRE:**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTER

OPTION : « Stratégie de préservation du patrimoine »

Présenté par : M<sup>me</sup> AOUICI AMINA

**THEME :**

**HABITAT TRADITIONNEL FACE A LA  
CONTEMPORANEITE  
CAS DE LA CASBAH D'ALGER**

Sous la direction de : D<sup>r</sup> CHABI NADIA

MEMBRE DE JURY :

SOUTENU LE :  
28 Avril 2016

Présidente : Pr. SAFFEDINE Djamila

Rapporteur : D<sup>r</sup>. CHABI NADIA

Examineurs : Pr Ribouh Bachir

D<sup>r</sup>. Mahimoud Aissa

Année Universitaire : 2015/2016



## **Dédicace :**

Je dédie ce modeste travail

À mes chers parents à qui je dois énormément de choses,

A mon mari pour sa patience, son soutien et sa compréhension

A tous les membres de la famille AOUICI et MESSADI.

# Remerciements :

---

Je remercie **Dieu** tout puissant de m'avoir donné la force, le courage et la patience pour mener à terme ce modeste travail de recherche.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance, ma gratitude et tous mes remerciements à mon encadreur - **Dr Chabi Nadia** - pour m'avoir encadré, guidé, orienté et encouragé tout au long de cette recherche. Sa disponibilité son sérieux, ses conseils avisés, et ses lectures attentives ont contribué à l'enrichissement de ce modeste travail.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury, **Pr. SAFFEDINE Djamila**, **Pr RIBOUH Bachir** et le **Dr. MAHIMOUD Aissa**, pour l'intérêt qu'ils m'ont porté en acceptant d'examiner ce travail et de l'enrichir par leurs propositions et critiques constructives ; j'en suis vraiment très honorée.

Je remercie également mes professeurs de post graduation : **Mme DEBBACHE. S**, **Mr ZAKAGH .A**, **Mr. DEKOUMI**, **Mr MEKHLLOUF**, ainsi que toute l'équipe du laboratoire « ville et patrimoine », amies et collègues.

Je tiens également à remercier mes parents : A toi ma chère maman, ton soutien moral, ta présence dans les moments difficiles, tes prières et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mon travail. A toi mon cher papa pour tes encouragements, ton aide et tes conseils avisés. Je ne vous remercierai jamais assez pour tout ce que vous avez fait pour moi. Mes remerciements s'adressent aussi à mon mari, en reconnaissance de son soutien, et surtout de sa patience et son immense compréhension, sans oublier ma belle-famille pour son encouragement.

Je profite de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui ont pu m'apporter leur contribution et aide précieuse sous forme de conseils, d'orientation ou de documentation et m'ont aidé à l'élaboration de ce document, qu'elles trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Pour finir, et toujours en reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre cette étape de ma vie je vous dis mille merci, en espérant n'avoir oublié personne.

## Sommaire :

---

<b>Dédicace:</b> .....	I
<b>Remerciements:</b> .....	II
<b>Sommaire:</b> .....	III

### Introduction générale :

---

<b>A. Introduction :</b> .....	1
<b>B. Choix de l'objet de recherche</b> .....	3
<b>C. Problématique :</b> .....	4
<b>D. Les Hypothèses de la recherche :</b> .....	7
<b>E. Les objectifs de la recherche</b> .....	7
<b>F. Méthodologie d'approche :</b> .....	8
<b>G. Structure du mémoire :</b> .....	9

### Chapitre I : Patrimoine : fondement ; concept théoriques et définitions

---

<b>I.1 Introduction :</b> .....	10
<b>I.2 Notion de patrimoine :</b> .....	10
I.2.1 Patrimoine: du mot à l'objet .....	10
I.2.2 Patrimoine : de sa genèse... à son élargissement .....	12
I.2.3 Patrimoine : Le sens actuel du mot.....	16
I.2.4 Le Patrimoine : Quoi, Pourquoi ; Par qui ? .....	17
I.2.4.a Quoi ?.....	17
I.2.4.b Pourquoi ?.....	18
I.2.4.c Par qui ? .....	19
<b>I.3 Le patrimoine majeur :</b> .....	21
I.3.1 Présentation : .....	21
I.3.2 Typologie du patrimoine majeur : .....	22
I.3.2.a Le monument : .....	22
I.3.2.b Monuments vivants : .....	23
I.3.2.c Le monument historique : .....	23
I.3.3 Le patrimoine majeur : Critères de sélections .....	24
<b>I.4 Le patrimoine mineur :</b> .....	24

I.4.1	Présentation :	25
I.4.2	Typologie du patrimoine mineur :	26
I.4.3	Le patrimoine mineur : Critères de sélections	27
<b>I.5</b>	<b>Du patrimoine au patrimoine urbain :</b>	<b>28</b>
I.5.1	Définition(s) :	28
I.5.1.a	Centre historique :	29
I.5.1.b	Médina :	29
I.5.2	Genèse du patrimoine urbain :	33
I.5.3	Analyse du patrimoine urbain	34
I.5.3.a	Généralité :	34
I.5.3.b	L'approche typo-morphologie :	35
I.5.3.c	L'approche paysagiste et sensorielle :	36
I.5.3.d	L'approche des géographes et historiens :	37
I.5.3.e	L'approche structurelle:	37
I.5.3.f	L'approche systémique:	38
I.5.3.g	L'approche anthropologique :	38
I.5.3.h	L'approche sémantique :	38
I.5.4	Les actions d'interventions sur le patrimoine urbain :	39
I.5.4.a	La réhabilitation urbaine :	39
I.5.4.b	La réanimation et la revitalisation urbaines :	39
I.5.4.c	La requalification urbaine:	40
I.5.4.d	La réorganisation urbaine :	40
I.5.4.e	Le renouvellement urbain :	41
I.5.4.f	La rénovation urbaine :	41
I.5.4.g	La restructuration :	42
I.5.4.h	L'aménagement urbain :	42
<b>I.6</b>	<b>Conclusion :</b>	<b>42</b>

## **Chapitre II : Habitat : composante majeure du patrimoine Mineur bâti**

---

<b>II.1</b>	<b>Introduction :</b>	<b>44</b>
<b>II.2</b>	<b>Habitat : Essai de définition</b>	<b>45</b>
<b>II.3</b>	<b>Habitat comme Concept :</b>	<b>46</b>
II.3.1	Habiter :	46
II.3.2	Espace à habiter/ Habitation:	48
II.3.3	Habitat :	48

II.3.4 Modes d'habiter : .....	49
<b>II.4 Les différents types d'habitats :</b> .....	51
II.4.1 Habitats modernes : .....	51
II.4.1.a Habitat Individuel : .....	52
II.4.1.b Habitat semi-collectif (intermédiaire) : .....	53
II.4.1.c Habitat Collectif : .....	54
II.4.2 Habitat traditionnel / habitat vernaculaire : .....	54
<b>II.5 Modèles d'habitat traditionnels :</b> .....	57
II.5.1 Habitat Troglodyte : .....	57
II.5.1.a Le Troglodyte en Tunisie : cas de Matmata .....	61
II.5.2 Habitat Temporaire : .....	64
II.5.2.a Habitat des pêcheurs : (Bateaux-maisons).....	65
II.5.2.b Hutte en natte : (habitat semi-nomadisme).....	66
II.5.2.c Tentes sahariennes : (habitat des nomades).....	67
II.5.2.d Habitat traditionnel des nomades mongoles : les yourtes.....	70
II.5.3 Habitat Rural : .....	70
II.5.3.a Habitat rural : cas des maisons de pierres au Maroc.....	71
II.5.4 Habitat urbain : .....	73
II.5.4.a Habitat Médinal : Cas de la maison à cour de Tunis .....	75
<b>II.6 Conclusion</b> .....	76

## **Chapitre III : Habitat traditionnel en Algérie**

---

<b>III.1 Introduction :</b> .....	78
<b>III.2 Notion de contemporanéité et /ou modernité :</b> .....	79
III.2.1 Modernité, Modernisme et rapport au temps : .....	79
III.2.1.a Phase d'émergence : Les idées forces de la modernité.....	79
III.2.1.b Phase de la mutation : .....	80
III.2.1.c Remise en cause du modernisme/ le retour à la tradition : .....	81
III.2.2 Le mouvement moderne ou la crise de l'architecture : .....	82
III.2.2.a Principes et fondement du mouvement moderne en architecture :.....	82
III.2.2.b Alternatives au mouvement moderne : postmodernité .....	86
<b>III.3 Menaces et/ou promesses de la modernité vis-à-vis de l'habitat traditionnel :</b> .....	86
III.3.1 Habitat traditionnel et bouleversement spatial : .....	87
III.3.1.a Sociétés traditionnelles versus sociétés modernes : .....	87
III.3.1.b Evolution et perspective de l'habitat traditionnel : .....	90
<b>III.4 Habitat traditionnel maghrébin et contemporanéité : cas de l'Algérie</b> .....	92

III.4.1 Facteurs modelant l'habitation traditionnelle au Maghreb : .....	93
III.4.2 Modèles d'Habitats traditionnels en Algérie : persistances et mutations .....	99
III.4.2.a Présentation générale : .....	99
III.4.2.b Habitat du sud : .....	99
III.4.2.b.1 Présentation : .....	100
III.4.2.b.2 Habitat sédentaire (oasien) : .....	100
III.4.2.b.3 Habitat des nomades : .....	103
III.4.2.c Habitat du nord : .....	104
III.4.2.c.1 Habitat rural : .....	104
a. Habitat rural des plaines : .....	106
b. Habitat rural de la Kabylie : .....	109
c. Habitat rural des Aurès : .....	112
III.4.2.c.2 Habitat urbain : cas des Médinas .....	115
<b>III.5 Conclusion : .....</b>	<b>115</b>

## **Chapitre IV: Habitat traditionnel dans le contexte réglementaire et législatif cas : Casbah d'Alger**

---

<b>IV.1 Introduction : .....</b>	<b>117</b>
<b>IV.2 Notion de patrimoine urbain : .....</b>	<b>118</b>
IV.2.1 Définition: .....	118
<b>IV.3 Outils algériens d'intervention sur le patrimoine urbain : .....</b>	<b>118</b>
IV.3.1 Protection et la classification du patrimoine architectural et urbain : .....	118
IV.3.2 Instruments d'urbanisme : .....	120
IV.3.2.a Définition du PDAU : .....	121
IV.3.2.b Définition du POS : .....	121
IV.3.2.c Plan permanent de sauvegarde comme outil de protection de l'habitat traditionnel en Algérie « PPSMVSS » : .....	121
IV.3.2.c.1 Définition du PPSMVSS : .....	121
IV.3.2.c.2 Composition du PPSMVSS : .....	121
IV.3.3 PPSMVSS de la casbah d'Alger : .....	123
IV.3.3.a Concept du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) : .....	123
IV.3.3.b Organisation du PPSMVSS de la casbah d'Alger : .....	123
IV.3.3.b.1 PHASE I : Diagnostic et projet des mesures d'urgences : .....	123
IV.3.3.b.2 PHASE II : Analyse historique, typologique et avant-projet du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés : .....	127

IV.3.3.b.3 PHASE III : Rédaction finale du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés :.....	129
IV.3.3.c Contenance du dossier du PPSMVSS de la casbah d'Alger :.....	129
<b>IV.4 Bilan de la politique algérienne concernant les études établies pour la casbah d'Alger :</b> .....	<b>131</b>
IV.4.1 Acteurs (organisme d'état) de la sauvegarde et les principales études :.....	132
IV.4.1.a COMEDOR :.....	132
IV.4.1.b Atelier casbah :.....	133
IV.4.1.c OFIRAC : Office d'intervention et de régulation d'opérations d'aménagement sur la Casbah.....	134
IV.4.1.d Gouvernorat du grand Alger :.....	134
IV.4.1.e CNERU « centre Nationale d'études et de recherches en urbanisme » :.....	135
IV.4.1.f A.P.C. de la CASBAH :.....	135
IV.4.1.g Stratégie actuelle :.....	136
IV.4.2 Acteurs de la société civile :.....	140
IV.4.2.a Actions et rôle des associations :.....	141
IV.4.2.b Contraintes et difficultés :.....	145
<b>IV.5 Conclusion :</b> .....	<b>146</b>
 <b>Chapitre V: Etude de la formation de la casbah d'Alger</b>	
<hr/>	
<b>V.1 Introduction :</b> .....	<b>148</b>
<b>V.2 Présentation de la casbah d'Alger :</b> .....	<b>149</b>
<b>V.3 Site et implantation :</b> .....	<b>150</b>
V.3.1 Situation et morphologie du site :.....	150
V.3.2 Secteur sauvegardé de la casbah d'Alger :.....	152
V.3.2.a Limites du secteur :.....	152
V.3.2.b Superficie :.....	152
<b>V.4 Parcours historique d'une ville millénaire :</b> .....	<b>154</b>
V.4.1 Développement historique : croissance et transformation.....	154
V.4.1.a Lecture de l'organisme urbain au X <sup>ème</sup> siècle :.....	154
V.4.1.b Lecture de l'organisme urbain avant 1830 :.....	157
V.4.1.c 1830 -1850 : Occupation des faubourgs et premières transformations au sein de la casbah.....	159
V.4.1.d 1850-1900 : démolitions partielles des fortifications et densification des quartiers Intra-muros français.....	162

V.4.1.e 1900-1930 : Développement des communes périphériques de la ville .....	164
V.4.1.f 1930-1960 : Alger vitrine du modernisme ; Développement des grands ensembles modernes .....	165
<b>V.5 Présentation des éléments de la structure urbaine de la casbah d'Alger .....</b>	<b>167</b>
V.5.1 Forme urbaine de la médina : Génie du lieu .....	168
V.5.2 Principes (organisateurs) fondateurs de l'espace traditionnel urbain : .....	169
V.5.2.a Intériorité à différentes échelles : .....	169
V.5.2.b Circularité de l'espace : .....	170
V.5.2.c Position défensive : .....	172
V.5.2.d Panorama : .....	172
V.5.2.e Eau : .....	172
V.5.2.f Végétale : .....	172
V.5.3 Structuration et organisation urbaine de la médina : .....	173
V.5.3.a Limites : première structuration de la médina : .....	173
V.5.3.b Portes : lieux d'articulation dedans/dehors .....	174
V.5.3.c Entités morphologiques : Basse casbah/ Haute casbah : .....	175
V.5.4 Eléments de composition morphologique de la médina : .....	177
V.5.4.a Quartier : comme entité urbaine ( Houma) .....	177
V.5.4.b Ilot : comme élément de composition urbaine .....	178
V.5.4.c Parcelle : comme élément d'articulation .....	180
<b>V.6 Présentation typologique et architecturale de la médina d'Alger : .....</b>	<b>181</b>
V.6.1 Typologie des maisons de la médina: .....	181
V.6.1.a Maison avec wast al dar : « Dar » .....	181
V.6.1.b Maison à chbak : « Douira » .....	182
V.6.1.c Maison sans wast al dar « al alwi » : .....	182
V.6.2 Eléments de composition de la maison traditionnelle et leurs fonctions : .....	183
V.6.2.a Squifa ou « entrée » : .....	183
V.6.2.b Driba : .....	185
V.6.2.c West al-dar ou « Le patio » : .....	186
V.6.2.d S'hin ou Les galeries : .....	189
V.6.2.e El Bioutes: .....	190
V.6.2.f k'bou : .....	191
V.6.2.g Terrasse: .....	192
<b>V.7 Conclusion .....</b>	<b>193</b>



## **Chapitre VI : la casbah d'Alger ; structure spatiale et caractère architectural significatifs en mutation**

---

<b>VI.1 Introduction :</b> .....	195
<b>VI.2 Principe méthodologique :</b> .....	196
<b>VI.3 Difficultés sur terrain :</b> .....	197
<b>VI.4 Etat des lieux global :</b> .....	198
VI.4.1 Le pré-diagnostic :.....	198
VI.4.1.a Inspection oculaire :.....	189
VI.4.2 Etude pluridisciplinaire :.....	201
VI.4.2.a Domaine historique (étude historique et documentaire) :.....	201
VI.4.2.b Domaine social (étude socio-économique) :.....	201
<b>VI.5 Structuration typo morphologique de la médina d'Alger :</b> .....	202
VI.5.1 Système parcellaire :.....	202
VI.5.1.a Lecture du Système parcellaire :.....	202
VI.5.1.a.1 Tissu traditionnel :.....	203
VI.5.1.a.2 Tissu mixte :.....	205
VI.5.1.a.3 Tissu colonial :.....	207
VI.5.1.a.4 Tissu moderne :.....	209
VI.5.1.b Situation actuelle : état du parcellaire.....	210
VI.5.1.b.1 Densification horizontale et verticale :.....	210
VI.5.1.b.2 Parcelles vides : nouveaux usages :.....	213
VI.5.2 Système viaire :.....	217
VI.5.2.a Lecture du système viaire :.....	217
VI.5.2.a.1 Système viaire traditionnel :(avant 1830).....	217
a. Voirie de la médina :.....	217
b. Catégories de voies :.....	217
c. Caractéristiques de la voirie traditionnelle :.....	219
VI.5.2.a.2 Système viaire : processus d'évolution.....	221
VI.5.2.b Situation actuelle : état de la voirie :.....	223
VI.5.2.b.1 Système viaire persistance et mutation :.....	223
a. Haute casbah :.....	223
b. Basse Casbah :.....	228
VI.5.3 Système du bâti :.....	231
VI.5.3.a Lecture du Système bâti :.....	231

VI.5.3.a.1 Typologie traditionnelle :.....	231
VI.5.3.a.2 Typologie de la période coloniale :.....	232
VI.5.3.a.3 Typologie de la période moderne : .....	235
VI.5.3.b Situation actuelle : état du bâti.....	236
VI.5.3.b.1 Bâties traditionnels résistances et /ou mutations typologiques : .....	236
VI.5.3.b.2 Dynamique modernisatrice et pratique transformatrice : .....	239
VI.5.4 Système des espaces libres : .....	242
VI.5.4.a Lecture du Système des espaces libres : .....	242
VI.5.4.a.1 Places et les fontaines dans la médina : .....	243
<b>VI.6 Conclusion :</b> .....	244

## **Chapitre VII: Amorce de proposition et conclusion**

---

<b>VII.1</b> La casbah d'Alger face à la contemporanéité :.....	246
<b>VII.2</b> Evaluation des étapes de patrimonialisation de « la casbah d'Alger » :.....	254
<b>VII.3</b> Les principaux résultats (les carences): .....	258
<b>VII.4</b> Principales recommandations : .....	259
<b>VII.5</b> Conclusion : .....	262
<b>VII.6</b> Conclusion générale :.....	262
<b>VII.7</b> Limites et perspectives de la recherche : .....	265
Bibliographie : .....	267
Liste des figures : .....	277
Liste des Photos : .....	282
Liste des Tableaux: .....	285
Résumé : .....	286
Abstract: .....	288
الملخص : .....	289

# **Introduction Générale**

## **A. Introduction :**

---

Préoccupé par le présent et le futur, l'homme s'éloigne de son passé en délaissant tout ce qui porte le qualitatif ancien. Les exigences de la contemporanéité s'imposent à l'homme tout en effaçant les traces du passé notamment ses racines. Néanmoins, face à la perte des témoignages du passé, l'homme contemporain a pris conscience de l'importance de la sauvegarde des références ancestrales formant son patrimoine. Plus le monde se modernise, plus l'homme s'intéresse à son patrimoine tout en développant le sens de cette notion. En effet, la notion du patrimoine a suscité l'intérêt de tous les acteurs des sociétés contemporaines, notamment les gouvernements et les professionnels. Dès lors, ce concept, qui dans son sens primitif, désignait à priori un héritage transmis d'une génération à l'autre, a subi une redéfinition et une requalification constante jusqu'à nos jours.

D'abord restreint à des objets prestigieux, ce corpus patrimonial connaît un élargissement par l'intégration progressive de nouveaux types de biens et par l'extension des étendues géographiques dans lesquelles ces derniers s'inscrivent, au gré d'une sensibilité patrimoniale en perpétuel mouvement. Face aux menaces induites par le monde actuel, la sensibilité patrimoniale s'est matérialisée à travers une volonté réelle pour protéger et transmettre le patrimoine. En effet, les sociétés actuelles connaissent des bouleversements profonds qui mettent en péril le patrimoine. L'urbanisme sauvage, le tourisme de masse, la sur-occupation de certains sites (les migrations des populations), la mondialisation, l'impératif écologique de la durabilité, les nouvelles habitudes sociales, et beaucoup d'autres facteurs émergents, qui configurent les scénarios contemporains, constituent autant d'agressions fragilisant ou mettant en péril l'authenticité et l'intégrité des biens, voire mettant en jeu la pérennité même de certains sites.

Il est certain qu'aujourd'hui le patrimoine est une réalité complexe, il est fragile et surtout menacé. En raison de l'uniformisation de la culture et des phénomènes de mondialisation socio-économiques, le patrimoine bâti vernaculaire avec l'habitat traditionnel, se trouve confronté à de graves problèmes d'obsolescence, d'équilibre interne et d'intégration. Pourtant, le patrimoine bâti vernaculaire recèle des richesses extraordinaires. Avec son architecture traditionnelle, ce patrimoine mineur répondait aux besoins et aux différentes attentes de ses habitants tout en utilisant les matériaux de constructions locaux et assurant son intégration à l'environnement naturel. Il est l'expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire et, en même temps, l'expression de la diversité culturelle du monde.

En effet, la richesse du patrimoine bâti de la période ottomane en Algérie constitue un témoin d'une époque, d'une histoire, d'un savoir-faire... prospère. Ce patrimoine présente un ensemble de valeurs reconnues et partagées : architecturale, sociale, esthétique, historique. Il a

constitué le cadre de vie de nombreuses générations qui ont inventé des solutions originales. Elles l'ont façonné de sorte qu'il réponde à leur mode d'habiter en tenant compte de la vie en communauté. Sa conception et son implantation sont dictées par les conditions locales, en utilisant des savoir-faire riches établis et transmis par la tradition.

Ce patrimoine trouve sa concrétisation dans la médina d'Alger. Cette dernière est composée de « **maisons à patio** », qui véhiculent un certain nombre de valeurs contribuant à la rendre viable, vivable. A structuration organique, cet habitat a une architecture traditionnelle basée sur une répétition modulaire hiérarchisée. Cette dernière a permis d'obtenir un ensemble unifié et en relation harmonieuse et cohérente avec son milieu naturel qui l'entoure. Aussi, ses habitants ont fait preuve d'ingéniosité fondée sur la compréhension intuitive, ou expérimentale des conditions naturelles, de l'utilisation des matériaux de constructions traditionnels, pour **adapter l'habitat** au climat local et répondre aux besoins essentiels de la communauté. La maison traditionnelle de la médina d'Alger est un exemple de cette « *architecture fondamentale où la seule réponse aux besoins essentiels est proposée* ». <sup>1</sup> Avec ses richesses reconnues, le site de « **la casbah d'Alger** » a été classé comme patrimoine mondial à partir de 1992. Mais, ce classement n'a pas pu préserver **ce centre urbain**. Il se dégrade jour après jour, d'ailleurs, la majorité des habitations menacent ruine perdant, ainsi, chaque jour une partie de sa mémoire.

C'est pourquoi, plusieurs projets ont été élaborés pour essayer de solutionner les problèmes de ce noyau. Une volonté politique est, donc, affichée depuis peu pour que le site classé puisse retrouver sa place en tant que joyau architectural. C'est à cet effet que l'état algérien a opté pour un plan de sauvegarde, avec l'avènement de **la loi 98.04** relative à la protection du patrimoine. Ainsi, la notion de secteur sauvegardé est née avec **la loi 98.04** plus précisément avec son **chapitre III**. Mais, il faudra attendre l'année 2005, pour que le décret exécutif **N°05.173 du 09 mai 2005**, portant création et délimitation du Secteur Sauvegardé de la «**casbah d'Alger**», soit promulgué. Il s'agit, donc, d'un héritage qui a su s'inscrire dans le sens de la durabilité pour nous parvenir malgré les aléas du temps, mais ce patrimoine présente de nos jours des signes inquiétants de dégradation et de vieillissement. Une grande partie de l'habitat de cette période se dégrade et se trouve menacé de démolition. Face à cette situation, nos traces identitaires notamment l'architecture traditionnelle, ont besoin d'être protégées et mises en valeur afin d'éviter leur disparition et avec elles des jalons importants de notre histoire. C'est dans cette perspective que notre objet de recherche s'est constitué.

---

<sup>1</sup> Basset et Thonier, 1984, citer par MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* » Édition EDISUD, Aix-en-Provence, 2003, 273p.

## **B. Choix de l'objet de recherche :**

---

Objet patrimonial rare, l'habitat traditionnel est en voie de disparition constituant un thème d'actualité. « **La médina d'Alger** » représente un exemple de l'habitat traditionnel. Elle constitue un modèle expérimental qui illustre la problématique des centres urbains anciens. Son originalité, sa renommée ainsi que la splendeur de son architecture n'est plus à démontrer. D'ailleurs, le site historique d'El Djazair, appelé « Casbah » plus tard, est l'un des plus prestigieux ensembles urbains. Symbole de l'identité algérienne, il possède des dimensions matérielles et immatérielles qui se sont cristallisées à travers son histoire, son art, sa culture et sa politique. En effet, comme la plupart des médinas du Maghreb, celle d'Alger est riche d'enseignements, notamment sur les techniques d'adaptation au climat méditerranéen. Le système de ventilation des maisons à patio se révèle un excellent régulateur thermique. Le patio est une sorte de microcosme qui met la maison en relation avec la nature, le ciel, le soleil, l'air frais, la terre et parfois l'eau et la végétation. Par ailleurs, la configuration spatiale du patio en forme de cuvette génère une sorte de microclimat. Cette typologie n'est pas sans incidence sur le confort à l'intérieur de la maison.

Sur le plan architectural, il existe une appropriation de l'espace dans ce type de maisons. La maison est la pierre angulaire du tissu urbain traditionnel. Elle détermine un espace construit avec des matériaux, des systèmes constructifs adéquats et des décors intérieurs tels que : les étagères et les niches qui sont des rangements mais aussi des présentoirs dans la maison de la casbah d'Alger. L'épaisseur engendrée par le mur est utile dans l'architecture traditionnelle, ses effets architecturaux et esthétiques ne sont pas contradictoires avec ses divers usages. Au contraire, elle les complète et procure des sensations particulières d'embellissement de l'espace, de fascination des usagers et aussi des visiteurs. Au-delà de leurs mérites architecturaux, les médinas (notamment la médina d'Alger) sont, aussi, la promotion d'un art de vivre où les déplacements doux sont privilégiés, la solidarité de voisinage est une valeur sûre et entretenue et la cohabitation des catégories sociales assure la cohésion de la communauté et la bonne gestion de l'entité traditionnelle.

Cependant, face aux profonds bouleversements et pressions que connaît l'habitat traditionnel, la préservation de la médina d'Alger est devenue problématique. Ce centre historique de la capitale d'Algérie se dégrade jour après jour suite à la substitution systématique des constructions traditionnelles par de nouveaux types d'édification ignorant le contexte historique au risque de perdre l'usage résidentiel. Pourtant, les autorités publiques ont pris conscience de l'importance de ce noyau traditionnel. Leur volonté s'est traduite par les efforts

consentis pour le préserver depuis les années 70 jusqu'à l'avènement de la loi 98.04<sup>2</sup> et la création du secteur sauvegardé. Pourtant, la dégradation du patrimoine architectural et urbain persiste. **Le risque de perte ou d'endommagement** de ce bien patrimonial **nous interpelle pour réaliser ce travail** qui est, pour nous, un moyen d'attirer l'attention sur la nécessité de sauvegarder et intégrer ce tissu (faire participer) au développement de la ville. Il est important de sensibiliser la société (décideurs et habitants) à l'importance et à la richesse de ce patrimoine du point de vue culturel, social et bioclimatique. Il s'agit, en fait, de réfléchir aux possibilités de la réhabilitation de son architecture en tirant profit des possibilités qu'elle offre.

### **C. Problématique :**

---

Un grand nombre des maisons qui bordent le bassin méditerranéen sont organisées **autour d'un patio**. Cela est vrai pour l'Andalousie, la Grèce, le sud de l'Italie, les pays de la méditerranée, et particulièrement pour l'Afrique du Nord. En effet, « *le méditerranéen habite en plein air, au moins autant que dans la maison* »<sup>3</sup>. Les conditions climatiques, lui permettent, dans la plupart du temps, de rechercher le soleil, la lumière, l'air. Si intime soit-il, comme dans le cas des maisons à patio – même dans un tissu aussi dense que celui d'une médina –, le plein air, le non-couvert est **un besoin profond**. Les origines de cette organisation spatiale sont très anciennes. Des vestiges d'espaces centraux ouverts ont été relevés il y a déjà près de 6.000 ans en Mésopotamie, dans l'Égypte pharaonique, dans la vallée de l'Indus allant jusqu'en Chine.

A la suite de la maison grecque, la maison romaine disposait généralement de deux espaces intérieurs ouverts : la cour (l'atrium) et la galerie de colonnes qui entoure la cour (le péristyle). Mais, c'est avec l'arrivée de la civilisation arabo-musulmane en Afrique du nord, que la maison à patio a connu son apogée, répondant à la fois à des **exigences sociologiques, culturelles, et thermiques**<sup>4</sup>. Le modèle de la maison à patio, est donc l'un des grands modèles de l'habitat urbain connus dans l'histoire. Il s'agit d'un modèle d'habitat universel, répandu dans plusieurs **régions** géographiques avec des climats, des sociétés et des cultures différents dont les aspects de continuité historique restent étonnants.

**L'intimité** constitue un principe fondamental de la conception de ce type d'habitat. Il s'agit de privilégier la vie communautaire, tout en promouvant un **art de vivre** où la solidarité de voisinage est une valeur entretenue et les catégories sociales cohabitent. C'est aussi,

---

<sup>2</sup> La loi 98.04 relative à la protection du patrimoine et plus précisément son **chapitre III**, la notion de secteur sauvegardé est née.

<sup>3</sup> Braudel Fernand « *La méditerranée entre le mythe et la réalité, lieu de vie* », page 20[enligne]  
[https://issuu.com/asociacionrehabimed/docs/corpus\\_fra](https://issuu.com/asociacionrehabimed/docs/corpus_fra)

<sup>4</sup> GHRAB N. et Marcos, « *Analyse et Simulation du Comportement Thermique des Structures Architecturales vis-à-vis des Apports Solaires* », Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences de Tunis, 1991.

l'architecture de terre, de pierre ou de bois autant que de lumière, d'ombre ou de parfums. Les espaces du tissu traditionnel sont fondés sur la séparation entre le dedans et le dehors, entre le féminin et le masculin..., car si la maison est surtout l'espace de la femme, la rue est surtout l'espace de l'homme. Sur le **plan esthétique**, la maison de l'extérieur n'affiche aucune particularité, c'est à partir de l'intérieur qu'il se dégage un type d'architecture dominant qui charme la vue, séduit le regard. Il incite à la méditation, à la contemplation, éveille le plaisir des sens par l'harmonie des formes, l'appropriation ingénieuse des différents espaces, le rythme et la poésie qui s'en dégagent.

L'univers de la maison offre la sécurité, l'agréable et le plaisant qui se conjuguent pour assurer à ses habitants des moments **de détente, de bien-être et de jouissance**. Les espaces sont occupés selon les heures du jour, leur grandeur, leur position et la configuration spatiale de la maison, générant un jeu d'ambiances et de sensations qui exerce son action sur les occupants. Sur le **plan thermique**, la maison à patio est particulièrement bien adaptée au climat chaud et semi-aride. Le patio jouit d'un microclimat plus tempéré que le climat extérieur, et il joue ainsi le rôle d'un espace tampon entre l'intérieur de l'habitation et l'ambiance extérieure. Le patio est une sorte de microcosme qui met la maison en relation avec la nature, le ciel, le soleil, l'air frais, la terre et parfois l'eau et la végétation. « *Particulièrement en saison chaude, la maison à patio elle propose des solutions thermiques sans contradiction avec la vie des gens, leurs traditions, et leur système de croyance* ». <sup>5</sup> Ainsi, cette typologie n'est pas sans incidence sur le **confort** à l'intérieur de la maison.

Mais, les schémas de **la modernité** constituent **une menace** pour ce type d'habitat. De nouveaux usages dénaturent les anciennes maisons à patio, notamment dans le site de la casbah d'Alger, classé patrimoine mondial depuis 1992. Ce centre historique a le statut de bien culturel mondial grâce à son architecture exceptionnelle et les valeurs qu'il comporte. La Casbah d'Alger est riche de par son histoire, cependant, elle subit le même sort que les anciens centres face à la vie contemporaine. Elle a été vidée de sa population originelle et remplacée par des locataires très souvent démunis, s'entassant dans ses anciennes maisons. La densification du tissu, le manque voire l'inexistence d'entretien du bâti font que cet ancien noyau, malgré sa protection en tant que patrimoine universel, perd régulièrement une partie de ses édifices. Les maisons, quand elles menacent ruine, deviennent dangereuses pour les usagers. Elles sont évacuées de leurs habitants et murées. Malheureusement, certains habitants de la casbah préfèrent accélérer la ruine des maisons qu'ils occupent afin de bénéficier d'un logement dans les bâtiments nouvellement construits par l'état.

---

<sup>5</sup> Zeghondy B. « *Etude du Couplage Thermo-Aéroulrique d'un Bâtiment- Application à la Ventilation Naturelle des Locaux* », DEA: Génie Civil, Leptab, Université de La Rochelle, 2002.



Aujourd'hui, les richesses irremplaçables du bâti traditionnel dans les médinas sont en péril. Elles sont menacées par le vieillissement, le délabrement, voire même la disparition des éléments les plus significatifs de la richesse plastique et architecturale : les villes authentiques se transforment de jour en jour par les nouvelles interventions et la dégradation du bâti ancien et du tissu urbain. Le décor, les couleurs et les textures se modifient par l'effet du temps, de l'abandon, et aussi par les mauvaises interventions insensibles aux valeurs historiques et artistiques de ces bâtiments. Pourtant, ces derniers, ainsi que les vieux centres ont réuni, à travers les siècles, des éléments de décor significatifs et en nombre élevé par additions successives, témoignant, ainsi, d'une longue histoire racontée et transmise par un langage architectural et urbain, permettant les échanges entre les différentes civilisations méditerranéennes. De tels constats nous poussent à poser **les questionnements suivants** :

- ❖ Que doit-on faire face à cette introduction violente de la modernité au sein de nos centres anciens (notamment pour le cas de la casbah d'Alger), surtout que la pratique de telles actions détruit le patrimoine bâti, représentant de nos jours une denrée de plus en plus rare et qui a de moins en moins de chance d'être reproduit ?
- ❖ Cependant, peut-on figé le traditionnel dans sa forme initiale voire originale dans un monde où les facteurs émergents véhiculés par la contemporanéité affectent et menacent l'authenticité des secteurs urbains historiques ?
- ❖ N'est-il pas, aujourd'hui, nécessaire de connaître et comprendre les systèmes traditionnels qui ont fait leur preuve au fil du temps et d'étudier les solutions qu'ils offrent pour solutionner les problèmes du conditionnement, du développement durable et de la protection de l'environnement ?

Néanmoins, il existe une volonté manifeste de maintenir ou de raviver la vie des quartiers anciens, notamment pour le cas de la casbah d'Alger, objet de notre étude. Le patrimoine n'inclut pas que les vieilles pierres, il inclut surtout les personnes qui vivent dans ce territoire, qui l'occupent, lui **donnent vie**. En effet, Mr Betrouni, Ministère de la culture relate que : « *on ne peut pas faire revivre la casbah comme elle l'était à l'époque. Ce qu'il y a lieu de faire, c'est de la redynamiser et d'essayer de donner une cohérence à cette cité par rapport à la grande ville d'Alger et l'intégrer comme espace social vivant* ». <sup>6</sup> Cependant, de nos jours, plusieurs grands problèmes se conjuguent pour constituer de véritables handicaps pour obtenir les **résultats escomptés** quant aux actions menées pour la protection et la revalorisation de la casbah d'Alger, depuis une cinquantaine d'années (depuis 1965).

---

<sup>6</sup> BETROUNI Mourad (Directeur de la préservation et de la restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture) « *Restituer le patrimoine aux citoyens* » in vie de ville.p30

## **D. Les Hypothèses de la recherche :**

---

Les hypothèses adoptées pour cette recherche, s'appuient sur ce qui va suivre :

- Ce type d'habitat traditionnel pour le revaloriser a besoin d'être reconnue en premier lieu par la population qui l'occupe. La réussite de la revalorisation dépend en premier lieu des habitants qui utilisent ce patrimoine, ce dernier constitue leur cadre de vie quotidien. En effet, les habitants doivent assumer cet héritage pour qu'il puisse être sauvegardé.
- Les mesures de protection prises par l'état n'arrivent pas à le préserver des menaces qui le guettent. Les initiatives étatiques ne tiennent pas compte de la réalité du terrain notamment les besoins des habitants et du bâti patrimonial. Elles doivent reposer sur la participation des habitants à travers un processus de patrimonialisation flexible et programmé à long terme.

## **E. Les objectifs de la recherche :**

- L'intérêt de notre travail de recherche, serait d'étudier et de comprendre les différentes transformations et mutations que les formes primitives de l'établissement humain de type traditionnel tel que la médina d'Alger, ont subies. Cette recherche à l'ambition d'aborder ce patrimoine suivant les deux principales échelles architecturale et urbaine et de voir comment ce type d'habitat s'est développé jusqu'à aujourd'hui (la contemporanéité).
- Ce travail de recherche vise à connaître l'habitat traditionnel, notamment le noyau traditionnel d'Alger, pour le revitaliser et le revaloriser. Il s'agit, dans cette étude, surtout, de comprendre cet habitat urbain traditionnel, la configuration de son tissu, le modèle « des maisons à patio » comme composante de base de ce dernier et des valeurs (esthétique, de confort...) qui ont permis d'inscrire cet héritage dans la durabilité pour parvenir malgré les aléas du temps, sous la forme que nous connaissons aujourd'hui.
- Cependant, face aux effets de la modernité, nous héritons, aujourd'hui, de ces quartiers traditionnels qui sont soumis à un processus de dépréciations (économique, sociale, architecturale...) qui s'accroît de jour après jour, suscitant un intérêt et une sensibilité patrimoniale. Ces deux atouts nous permettent de prendre conscience de la nécessité d'agir vite pour sauver ce joyau patrimonial. De ce fait, l'objectif est de mettre en œuvre des stratégies de protection afin de générer des mécanismes d'intégration lui permettant de jouer un rôle actif, à travers une nouvelle valeur d'usage, dans l'ensemble du système urbain contemporain.

## F. Méthodologie d'approche :

---

Afin de répondre aux objectifs fixés relatifs à la problématique posée, le présent travail va être structuré **en trois phases successives et complémentaires** à travers une approche progressive qui consiste :

Le travail de notre recherche a commencé par une **approche conceptuelle**. Elle permet d'exploiter les fondements, les concepts théoriques et les différentes définitions. La constitution d'une bibliographie est nécessaire, afin d'aborder le problème posé. Ajouter à cela, il est important de recueillir des supports : graphiques (plans...), numériques et iconographiques.

La deuxième étape consiste à étudier la formation de la casbah d'Alger à travers une analyse historique et architecturale de celle-ci. Cette dernière se basera sur la méthode d'analyse « **typo-morphologique** » du tissu urbain traditionnel. Ce dernier est composé de différents éléments qui présentent une forme urbaine organique et complexe avec des interactions morphologiques interdépendantes et complémentaires. Ensuite, l'accent est mis sur le bilan de la politique algérienne relative aux études établies pour la casbah d'Alger qui a été classée patrimoine mondial 1992.

Dans la troisième phase, il est question **d'identifier les problèmes** auxquels la casbah d'Alger fait face. En effet, il est important d'étudier la situation actuelle et l'état du tissu traditionnel face à la contemporanéité. Cette dernière a introduit des éléments nouveaux. Il s'agit de voir comment ce tissu arrive à intégrer ou à se transformer en perdant l'authenticité de ses composants. Ensuite, on tentera d'apporter des solutions aux problèmes posés à travers **le cas d'étude détaillé**. Enfin, pour terminer cette phase, on tentera de proposer **des scénarios d'intervention** afin de solutionner les problèmes posés par **les menaces de la contemporanéité** et que ce qu'elle a ramené comme transformation sous forme de **gain** ou de **perte** des éléments originels du tissu de la casbah d'Alger comme organisation générale et de la maison comme composante de base de ce dernier.

## **G. Structure du mémoire :**

---

Le présent travail possède une structure établie selon l'objet de recherche, la formulation de la problématique, des hypothèses, des objectifs, et la méthodologie suivie pour cette recherche. La structure de notre travail de recherche se scinde principalement en **6 chapitres**. Dans un premier temps, les chapitres abordent l'approche théorique et conceptuelle. Cette partie est un support théorique, méthodologique et conceptuel de la recherche. Elle vise la définition des différents concepts relatifs à notre sujet de recherche.

**Chapitre 1 :** Patrimoine : fondement, concept théoriques et définitions

**Chapitre 2 :** Habitat : composante majeure du patrimoine mineur bâti

**Chapitre 3 :** Habitat traditionnel en Algérie

**Chapitre 4:** Habitat traditionnel dans le contexte réglementaire et législatif : cas de la casbah d'Alger

Dans un deuxième temps, on va identifier le cas d'étude qui illustre la problématique et qui permet de vérifier les hypothèses formulées au départ. Il s'agit d'étudier « **la médina d'Alger** », et d'essayer de cerner son évolution jusqu'à nos jours.

**Chapitre 5:** Etude de la formation de la casbah d'Alger

**Chapitre 6 :** Casbah d'Alger : structure spatiale et caractère architectural signifiants en mutation

Le travail de mémoire se terminera enfin par une conclusion générale permettant d'affirmer ou non nos hypothèses de départ. On proposera par la suite d'éventuelles recommandations, scénarios d'intervention et perspectives de recherche.

**Chapitre 7 :** Amorce de proposition et conclusion

**Chapitre I : Patrimoine : fondement ;  
concepts théorique et définitions**

## I.1 Introduction :

Depuis l'antiquité, l'humanité a cherché à garder jalousement les traces de ses aïeux. Entre legs et patrimoine, l'homme a toujours été fasciné par le passé et ce qu'il comporte, événements historiques, vestiges, cultures... Avec l'évolution de l'homme, la signification du patrimoine a gagné en complexité. D'ailleurs, porter un regard scientifique sur le patrimoine, revient à mener une recherche ardue pour trouver une définition juste et claire qui correspond au contexte dans lequel elle s'applique sachant que cette notion évolue en permanence et prend des définitions plus ou moins large. Le patrimoine doit aujourd'hui relever un double défi, en apparence contradictoire : les éléments patrimoniaux sont, par définition, des héritages qui se transmettent d'une génération à l'autre, et nous faisons tous partie de cette chaîne de transmission ; en s'assignant comme objectif ne pas trahir ou subvertir leur sens, d'une part. La survie du patrimoine, sa pérennisation, sa transmission à des générations futures, dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle, contemporaine d'autre part.

Aujourd'hui, de nouveaux concepts notamment le patrimoine urbain (début du 20ème siècle) qui comprend « *tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés* »<sup>1</sup>, ont été intégrés rendant le sens du patrimoine plus complexe. Cependant, si on le retrouve partout, aussi bien dans les vestiges archéologiques que dans les expressions culturelles les plus modernes, c'est surtout dans les villes que se concentre le patrimoine. La diversité des contextes, des acteurs et des cultures engendre autant de situations qui questionnent le **patrimoine urbain**, sa gestion et sa place dans la ville.

## I.2 Notion de patrimoine :

### I.2.1 Patrimoine: du mot à l'objet

Avant d'envisager le patrimoine comme objet d'étude, il convient de s'arrêter sur la question de sa définition. En effet, quel est le sens du terme « patrimoine » ? L'étymologie (patrimonium, ensemble des biens appartenant au père, pater) et toutes les définitions classique<sup>2</sup> le rattachent à l'héritage. Dans ces définitions, le patrimoine est ce qui « *se transmet d'une génération à l'autre* ». On mesure dans la simplicité de la formulation toute la complexité de la notion. Il s'agit à la base de tous biens matériels et immatériels qu'une génération a reçus de ses

<sup>1</sup> Merlin et CHOAY F, 2000, p250) citer : note d'orientation de l'étude « *Evaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain* » 2010.

<sup>2</sup> Émile Littré, Dictionnaire de la langue française, 1863-77 (cité par F. Choay dans L'Allégorie du patrimoine, 1992, p. 9, et dans le Dictionnaire de l'urbanisme, 1988, p. 471) : « *Bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants.* ».

aïeux et ce qu'elle peut transmettre à son tour aux générations futures. Dans ce processus de transmission, la génération en question enrichit ce qu'elle a reçu avec ce qu'elle a constitué, ou elle l'appauvrit de ce qu'elle a dilapidé. « *C'est cette modification, enrichissement ou appauvrissement, qui introduit la principale nuance entre la notion d'héritage et celle de patrimoine : mon héritage est ce que j'ai reçu, mon patrimoine est l'héritage de mes enfants, constitué du mien, moins ce que j'en aurai perdu, plus ce que j'y aurai ajouté.* »<sup>3</sup>

Le patrimoine concerne tous les éléments que les ancêtres ont conservés et légués à leurs descendants, afin que ces derniers se souviennent d'eux et de ce qu'a été leur vie, parfois selon les circonstances. C'est un héritage qui se transmet d'une génération à l'autre, et nous faisons tous partie de cette chaîne de transmission. Et pourtant, s'il recouvre étymologiquement la sphère individuelle, le sens du mot patrimoine a été, au fil du temps, élargi au bien collectif, de la communauté, de la nation, et même du monde. En effet, soumis aux lois universelles de la préservation, le patrimoine voit sa réalité intrinsèquement corrélée à l'évolution des sociétés. Par ailleurs, la notion de « patrimoine » évolue en permanence. Ce terme a une définition plus ou moins large. A chacun sa définition du patrimoine :

- Pour **Dominique Audrerie**, le patrimoine est « *le fruit de l'observation et de l'ouvrage quotidien de l'Homme, c'est le cadre de vie de l'Homme d'aujourd'hui* »<sup>4</sup>.
- Selon **Henri Ollagon**, « *le patrimoine est un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leurs titulaires et son adaptation face à un univers imprévisible* »<sup>5</sup>
- Pour **Robert Maurice**, la définition du patrimoine est la suivante « *biens ou ensemble de biens matériels ou immatériels, [...] souvent fragiles et menacés, reconnus comme représentatifs d'un espace, d'une époque, d'un style, [...] mémoire d'un groupe, d'un Pays ; biens affectés de valeurs économiques, sociales, identitaires, symboliques, qui doivent être collectivement sauvegardés, valorisés, et transmis* »<sup>6</sup>.

Ces définitions ne sont que des exemples parmi d'autres. L'objet n'est pas ici de dresser un inventaire des définitions collectées. On en trouve chez beaucoup d'auteurs<sup>7</sup> et notre propos

---

<sup>3</sup>Pierre-Marie TRICAUD « *Conservation et transformation du patrimoine vivant/ Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs* » Thèse de doctorat Aménagement de l'espace, Urbanisme. Soutenue le 15 décembre 2010.

<sup>4</sup>Après plusieurs années aux ministères de la Culture puis de l'Environnement, Dominique Audrerie est avocat au barreau de Paris et maître de conférences associé à l'université Montesquieu de Bordeaux.

<sup>5</sup>Ollagon, H. « *Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels, Aménagement et nature* », 1984, p 74 :118-127

<sup>6</sup>Ethnologue universitaire français.

<sup>7</sup>Jean-Yves Andrieux, Françoise Choay, Dominique Poulot entre autres, voir bibliographie en fin de mémoire.

viendrait répéter ce qui s'est fait sans rien ajouter de pertinent. En revanche, il est intéressant de se questionner sur le sens donné au terme dans d'autres langues, de noter toutefois les idées qui reviennent dans les différentes acceptions et ainsi de constater que la définition n'est pas, loin s'en faut, universelle :

- Le patrimoine est constitué de biens matériels et immatériels,
- Le patrimoine est la propriété d'un groupe, d'une collectivité,
- Le patrimoine doit être sauvegardé pour être transmis aux générations futures.
- Le patrimoine renvoie à un territoire (dimension spatiale) et à une époque (dimension temporelle).

En effet, en compulsant les dictionnaires, des plus anciens aux plus récents, des plus savants aux plus populaires, l'article « patrimoine » évoque toujours, à la nuance près, cette même *notion d'héritage, de transmission des biens aux descendants*.

### **1.2.2 Patrimoine : de sa genèse ...à son élargissement**

Le Patrimoine, ce concept, qui dans son sens primitif, comme on a vu, auparavant, désigne à priori un héritage transmis d'une génération à l'autre. Cependant, il a subi une évolution qui se traduit par une redéfinition et une requalification constante de sa signification et de ses composants. D'abord restreint à des objets prestigieux, ce corpus patrimonial connaît une expansion considérable par l'intégration progressive de nouveaux types de biens et par l'élargissement des étendues géographiques dans lesquelles ces derniers s'inscrivent, ceci au gré d'une sensibilité patrimoniale en perpétuel mouvement. Par ailleurs, la notion du patrimoine historique et de son usage ont fait l'objet d'un long récit et description aboutissant à une allégorie.<sup>8</sup> Cette notion très fluctuante a évolué considérablement dans le temps tout en se diversifiant selon les cultures et les traditions administratives. Elle est, en fait, assez complexe car elle inclut des références variables, comme l'héritage, l'affiliation et la commémoration qui justifient le patrimoine. Dans l'ouvrage intitulé «Allégorie du patrimoine », Choay. F. explique l'évolution de ce dernier pour couvrir des champs où se confondent des valeurs diverses: « *l'expression désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvre et produit de tous les savoirs et savoir-faire des humains. Dans notre société errante, qui ne cesse de transformer la*

---

<sup>8</sup> Allégorie : description, récit, qui pour exprimer une idée générale ou abstraite, recourt à une suite de métaphores. Cette notion est utilisée dans le titre de l'ouvrage de CHOAY. F. qui est « *l'Allégorie du patrimoine* », édition du seuil, Paris (France), 1992.



*mouvance et l'ubiquité de son présent, « patrimoine historique » est devenu un des maîtres mots de la tribune médiatique. Il renvoie à une institution et à une mentalité ».*<sup>9</sup>

Si on se penche sur l'origine de la notion du patrimoine, cette dernière recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce « concept », aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles.

#### ▪ **L'Antiquité :**

La période gréco-romaine se caractérise par l'apparition d'une conscience de la valeur historique de certains biens, fondée sur la reconnaissance d'une valeur artistique et surtout, sur le développement d'une conception d'évolution historique qui permet à une société de se reconnaître comme le fruit et l'héritière d'une société précédente. Les origines de la notion de patrimoine semblent remonter à **la Grèce Antique**, où ce terme désignait la terre qui satisfaisait les besoins de base d'une famille. Cette terre était transmise de père en fils et d'une génération à une autre, sans être ni vendue, ni échangée.<sup>10</sup>

Outre les écrits d'érudits grecs, pouvant être considérés comme les premiers « inventaires patrimoniaux », notamment la fameuse liste des sept merveilles du monde attribuée à Philon de Byzance,<sup>11</sup> une première politique de protection est mise en place sous **l'Empire romain**. A partir de **44 av. J.C.**, des senatus consultes (décrets du sénat) reconnaissent la valeur esthétique de certains décors, ornements d'immeubles et interdisent leur dépose ou leur vente. Il y a bien là un souci de préservation qui se fait jour pour la première fois.

#### ▪ **Le Moyen-âge et la Renaissance :**

Au Moyen-âge, la transmission des biens est exclusivement liée au Sacré et l'œuvre des puissants religieux ou laïcs. Toute la Chrétienté est secouée d'une fièvre des reliques et elle s'organise, alors, autour de leur géographie, générant pèlerinages, prospérité et prestige. Il faut attendre la Renaissance pour que la valeur fondatrice du passé s'affirme réellement. Des chefs-d'œuvre, qui ornaient, dans l'Antiquité, jardins et villas romaines, restés longtemps ensevelis, sont exhumés de toute part : (le groupe des Trois Grâces et l'Apollon du Belvédère sont découverts à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, le Laocoon en 1506, sous le pontificat de Jules II, puis l'Hermès, l'Hercule Farnèse en 1540...). Pour abriter ces prestigieuses trouvailles, papes, mécènes, prélats et princes constituent et mettent en scène dans leurs palais de superbes

<sup>9</sup> CHOAY F, « *L'Allégorie du patrimoine* », Edition du seuil, Paris, 1992, page 9.

<sup>10</sup> Laudy Maroun DOUMIT « *La valorisation du patrimoine Endokarstique Libanais* » Thèse de doctorat de Géographie Option « Aménagement Touristique et Culturel » Soutenue le 17 décembre 2007.p.33

<sup>11</sup> Service pédagogique château Guillaume le conquérant. « *La notion de patrimoine* ». [Enligne]. <http://www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers-thematiques/fiche-patrimoine.pdf> (Consulté en 2012).

collections d'antiques et créent les premiers cabinets de curiosité, les « studiolo ». Si ces pratiques restent majoritairement le fait des élites, ayant peu sinon pas d'influence sur le peuple, c'est aussi à cette période, en lien avec la pensée humaniste, qu'apparaissent les germes de la notion du patrimoine telle qu'on l'entend aujourd'hui.

- **A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle**, l'intérêt pour le passé ne se limite plus aux seuls vestiges grecs et romains, et fini par inventorier un immense corpus d'objets regroupant tout le nécessaire de la vie quotidienne, publique et privée, du monumental (temples, théâtres...) au minuscule (monnaies et bijoux), passant par les équipements (aqueducs, thermes...) etc.

- **Vers le XVIII<sup>ème</sup> siècle**, « à une époque où l'Europe assiste, à un renouvellement de l'art de bâtir les villes, les premières théories générales de la protection des monuments historiques ont commencé à germer, affirmant à la fin du siècle une conception nouvelle du patrimoine : les édifices anciens les plus remarquables ne seront plus considérés comme seulement des biens privés, mais l'expression manifeste d'une culture partagée par toute une nation (glissés dans la sphère publique) »<sup>12</sup>. Le monument historique<sup>13</sup> devient un phénomène de masse et non uniquement celui d'une élite, il est essentiellement lié à l'essor de la Nation (symbole de l'histoire d'un peuple). Cette notion couvre, aussi, les catégories de monuments historiques constitués par les restes de l'antiquité, les édifices religieux du moyen-âge et quelques châteaux. Des listes d'édifices protégés ont été établies dans les pays européens constituant le patrimoine monumental. Seuls les monuments et les œuvres vénérés grâce à leur qualité esthétique, leur technique constructive et leur âge ont été admis sur les listes et considérés comme patrimoine.

Par ailleurs, le monument historique constitue une invention de l'occident, une construction permettant de convertir tel ou tel objet du passé en témoignage historique. Ce sens accordé au monument historique a prévalu pendant tout le **19<sup>ème</sup> siècle** et jusqu'aux années soixante (Charte de Venise, **1964**). Après la fin de la deuxième guerre mondiale, l'expansion typologique et géographique des biens patrimoniaux ont considérablement évolué. L'évolution de la notion du patrimoine a été étroitement liée à l'évolution des doctrines concernant sa protection, ainsi qu'aux projets de conservation.

Ainsi, une première conférence internationale tenue en **1931** a réuni de nombreux experts internationaux pour étudier et coordonner les différentes manières de veiller à la protection et la conservation des monuments d'art et d'histoire. Elle a eu le mérite de définir les principes

<sup>12</sup> CHABI Nadia « Philosophie du patrimoine », cours de post graduation, université Constantine 3, 2013.

<sup>13</sup> CHOAY F. « L'Allégorie du patrimoine », Edition du seuil, Paris (France), 1992.p23

généraux promulgués sous forme de charte qu'on a appelé « la charte d'Athènes »<sup>14</sup>. Il y eu par la suite, la convention de La Haye de **1954** qui a constitué le premier instrument juridique à prendre en compte la protection des biens culturels en cas de conflits armés. Cette convention est née de la deuxième guerre mondiale ; elle découle des principes de la convention de La Haye de 1899 et de 1907 ainsi que du pacte de Washington de 1935. En **1964**, une autre charte a été établie, sous le nom de «la charte de Venise », qui a mis à jour et élargi les principes de la restauration de la première charte, devenus des principes plus vastes et plus complexes sur la conservation et la restauration des monuments et des sites historiques.

Depuis, plusieurs conférences ont eu lieu, parmi elles celle organisée à Paris par l'**UNESCO** en **1972**. Cette conférence a adopté une convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel à l'intérieur de laquelle sont définis les critères d'identification et de protection du patrimoine avec toutes ses formes. Elle propose des mesures scientifiques, administratives, juridiques et financières à prendre par les états membres pour préserver les monuments, ensembles et sites sur leur territoire. En **1975**, le conseil de l'Europe a organisé le congrès d'Amsterdam et établi «la charte d'Amsterdam» dans laquelle sont spécifiés les principes de conservation du patrimoine architectural.

Outre l'organisation de la Charte de Venise, l'**ICOMOS** (comité international des monuments et des sites) créée en 1965 a adopté cinq autres chartes qui sont la charte internationale du tourisme culturel en **1976**, la charte internationale des jardins et des sites historiques dite «charte de Florence» en **1982**, la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques dite «charte de Tolède» ou «charte de Washington» en **1987**, la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique en **1990** et la charte internationale sur la protection et la gestion du patrimoine subaquatique. La notion du patrimoine a évolué en fonction des théories et des doctrines qui définissent les critères de son identification et de sa protection. La notion du patrimoine a connu des expansions variées **d'ordre typologique** et **géographique**. Dans le cas de l'ordre typologique, le patrimoine est passé du monument historique en tant que objet, au patrimoine comme ensemble historique. Quant à l'**ordre géographique**, le patrimoine est passé du national à l'universel.

---

<sup>14</sup> La conférence a entendu l'exposé des principes généraux concernant la protection des monuments historiques.

### I.2.3 Patrimoine : sens actuel du mot

La définition du patrimoine a évolué et changé au cours du temps. Qu'en est-il des acceptions contemporaines du mot ? En effet, chaque génération redéfinit les limites qui caractérisent l'objet patrimonial vivant et évolutif. La définition du patrimoine a évolué et changé au cours du temps. Qu'en est-il des acceptions contemporaines du mot ?

En effet, chaque génération redéfinit les limites qui caractérisent l'objet patrimonial vivant et évolutif. Le patrimoine s'est, toujours et en permanence, ouvert et élargi à la réalité sociale, économique et culturelle contemporaine. Dès lors, la lecture du concept du patrimoine a permis de schématiser quatre décennies, durant lesquelles le concept de patrimoine a évolué :

- Dans les années 60, une minorité a pris conscience de la nécessité de protéger le patrimoine en danger. Ces idées sont portées par les recommandations de l'UNESCO de 1962 et de 1968, par les nombreux colloques du conseil de l'Europe, ainsi que la charte de Venise qui définit la philosophie de la restauration.
- La deuxième décennie (les années 70) a été marquée par la prise en compte progressive du patrimoine comme fondement de la qualité du cadre de vie. On note le développement de la conservation intégrée matérialisée par la charte européenne du patrimoine architectural et par la déclaration d'Amsterdam.
- Les années 80 ont constitué une période de synthèse des expériences et de l'approfondissement des pratiques liées au patrimoine. Dans ce cas, on note principalement le développement de l'argument économique du patrimoine matérialisé par la convention de Grenade.
- Les années 90 sont marquées par l'approche environnementale, et l'élargissement de la notion du patrimoine. Ainsi, la notion moderne du patrimoine a mis en exergue.
- Les années 90 sont marquées par l'approche environnementale, et l'élargissement de la notion du patrimoine. Ils ont permis de permettre en exergue la notion moderne du patrimoine naturel ou culturel, que l'on a réuni depuis le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle sous l'appellation de **patrimoine commun**.

Ce qualificatif indique que plusieurs acteurs s'intéressent à un même patrimoine, sans en être nécessairement propriétaires, et sans que les raisons de leur intérêt ne soient nécessairement les mêmes (elles peuvent même être opposées). La formulation même est controversée, à cause de ces divergences d'intérêt qui empêchent une vision commune de ce patrimoine. « *Mais un patrimoine commun n'implique pas une vision commune ni un engagement réciproque. On*

*pourrait aussi bien dire patrimoine partagé, voire patrimoine disputé* »<sup>15</sup>. Mais, c'est l'expression du **patrimoine commun** qui est la plus employée, et elle est à prendre seulement dans son opposition au patrimoine individuel. Conçue dans une acception **large**, la notion de patrimoine englobe, aujourd'hui, un ensemble de lieux, de monuments, d'objets matériels et immatériels, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité. On parle de patrimoines architecturaux, archéologiques, ruraux, religieux, maritimes, industriels, urbains, scientifiques, linguistiques... Dans tous ces contextes, il s'agit, toujours, de **transmettre** d'une génération à une autre un patrimoine qui est **valorisé** à chaque étape.

#### **I.2.4 Le Patrimoine : Quoi, Pourquoi ; Par qui ?**

Un titre bref, mais un vaste programme puisqu'il s'agit de s'interroger sur le type d'éléments (objets patrimoniaux) que les acteurs du patrimoine et la société civile retiennent pour être sauvegardé et mis en valeur. Il est question de déterminer, ensuite, la destination après la sauvegarde de ces biens valorisés, de repérer enfin qui est réellement responsable de la protection et de la conservation (de ces objets patrimoniaux) du patrimoine?

##### **I.2.4.a Quoi ?**

Aujourd'hui, après de nouveaux enrichissements, certains très récents, **le patrimoine culturel** s'est élargi. Il peut être considéré comme l'ensemble de tous les biens, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des ascendants et des ancêtres des générations antérieures ou réunies et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures en raison de la valeur qu'on leur attribue (historique, esthétique, symbolique, identitaire, etc.). En effet, le patrimoine culturel ne se limite pas seulement aux vestiges du passé. Il concerne tous les aspects du passé et du présent d'une communauté qu'elle considère comme ayant de la valeur et qu'elle désire transmettre aux générations futures.

Le terme désigne des lieux, des objets et des pratiques d'importance culturelle. Il s'applique autant au **patrimoine matériel** (bâtiments, structures industrielles, technologies, paysages, artefacts et éléments non visibles du patrimoine culturel tels que : les sites archéologiques enfouis) qu'au **patrimoine immatériel** comprenant les langues, les arts visuels, la musique, la religion, les croyances et les pratiques traditionnelles comme la chasse et la cueillette. Le patrimoine culturel n'est pas seulement composé de vieilles choses. Des objets, des lieux et des

---

<sup>15</sup> TRICAUD Pierre-Marie « *Conservation et transformation du patrimoine vivant* » thèse de doctorat soutenue 15 décembre 2010. [Enligne] [http://www.projetsdepaysage.fr/images/documents/tricaud\\_these.pdf](http://www.projetsdepaysage.fr/images/documents/tricaud_these.pdf)

pratiques nouveaux ou récemment modifiés font tout autant partie du patrimoine culturel parce qu'ils possèdent une valeur culturelle pour les générations actuelles. Le patrimoine est un ensemble multiple et complexe. Il existe, alors, de nombreuses façons de classifier les différents types de patrimoine. Par souci de clarté voici les différentes typologies arrêtées par l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture) : On peut distinguer 02 grands types de patrimoine<sup>16</sup>

### 1) Le patrimoine culturel

Ce type de patrimoine comprend :

- **Le patrimoine culturel matériel :**

Le patrimoine culturel mobilier : peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits, etc.,

Le patrimoine culturel immobilier : monuments, sites archéologiques, sites industriels, etc.,

Le patrimoine culturel subaquatique : épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers...

- **Le patrimoine culturel immatériel :**

La notion du patrimoine culturel immatériel est apparue au début des années 1990 en contrepoint du patrimoine mondial, tourné essentiellement vers les aspects matériels de la culture : Traditions orales, arts du spectacle, rituels....

### 2) Le patrimoine naturel :

Il concerne les sites naturels ayant des aspects culturels tels que : les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques. « *A côté des œuvres de l'homme, la nature elle aussi réalise des œuvres à caractère artistique, qui font partie intégrante du patrimoine national* ». <sup>17</sup>

#### 1.2.4.b Pourquoi ?

« *Par définition, un bien culturel patrimonial n'est pas remplaçable et sa perte est irréversible. À ce titre, la protection des biens patrimoniaux s'impose à notre société comme la priorité parmi les biens matériels, après la protection des personnes.* » <sup>18</sup>

La notion du patrimoine a suscité un intérêt particulier par les décideurs et professionnels surtout durant ces dernières décennies. En plus d'être la mémoire d'un peuple, le patrimoine a un impact dans la vie et le développement des sociétés. Il est véhiculé par une variété d'expressions

<sup>16</sup> La convention de la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO 1972).

<sup>17</sup> AUDREDIE Dominique, « *La notion et la protection du patrimoine, Que sais-je* », Édition PUF, 1997, p. 20.

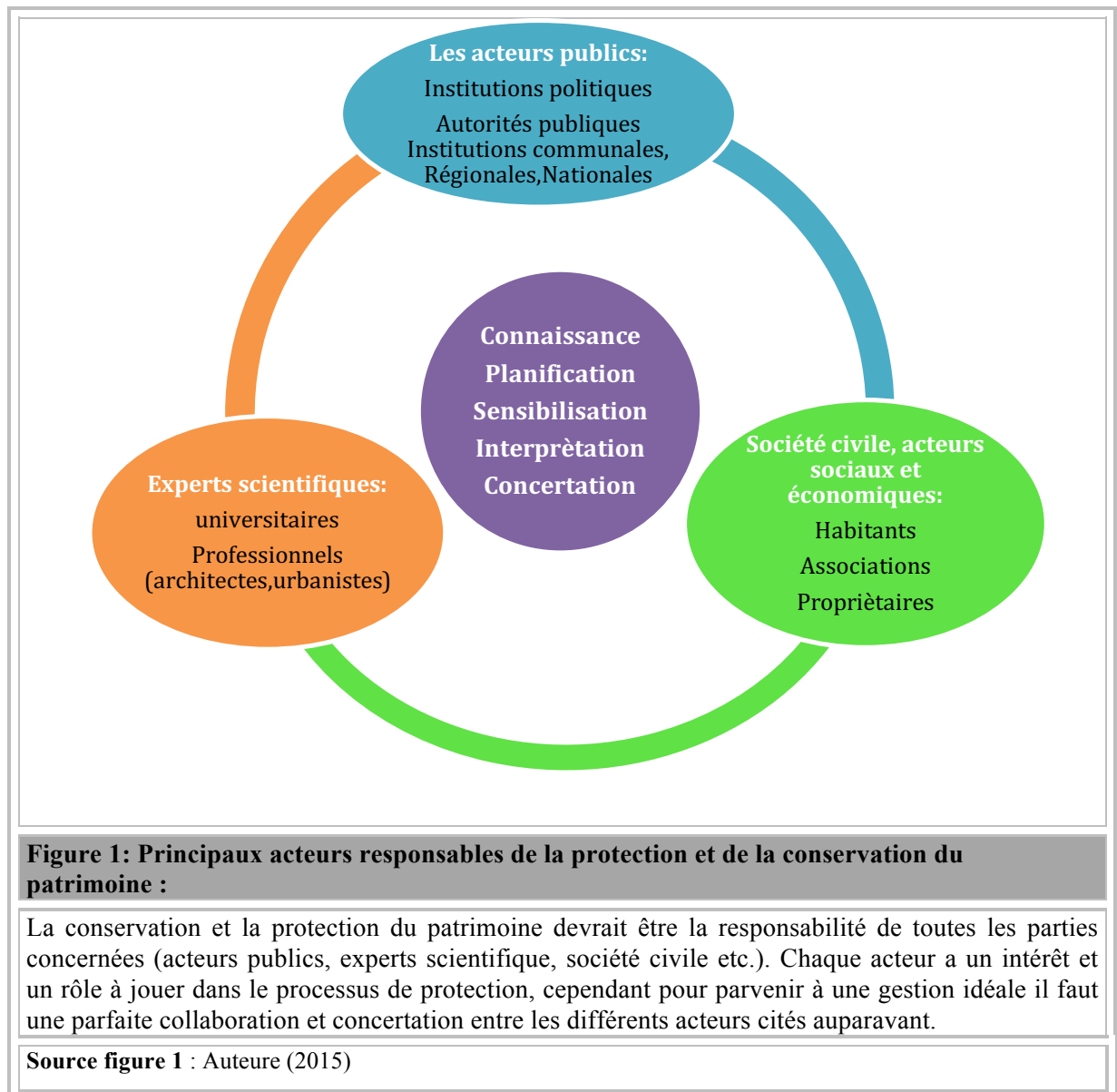
<sup>18</sup> Comité français du bouclier bleu « *Pour un plan patrimoine culturel et risques majeurs* » 2013, P8. [Enligne] [http://art-conservation.fr/wp-content/uploads/2014/11/CFBB\\_plan\\_patrimoineBD\\_s.pdf](http://art-conservation.fr/wp-content/uploads/2014/11/CFBB_plan_patrimoineBD_s.pdf)

tant matérielles qu'immatérielles. Il est certain, aujourd'hui, que le patrimoine est une réalité complexe, souvent fragile, vulnérable et parfois même menacé de disparaître pour différentes raisons : son âge, les phénomènes de mode, le mauvais état des structures ou des bâtiments, le nombre élevé de touristes qui visitent un site, etc.... L'ignorance, l'indifférence, les guerres et les conflits, les interventions humaines, les incendies, les catastrophes naturelles sont, aussi, des menaces pour le patrimoine. Face aux risques naturels, aux conflits, aux atteintes délibérées, comment peut-on protéger notre patrimoine culturel pour le léguer intact aux générations futures? **Pourquoi doit-on protéger le patrimoine ?**

- Le patrimoine, en ses formes matérielles et immatérielles, n'est pas simplement une entité passive exposée aux dégradations à la suite d'une catastrophe. Mais, il a, souvent, un rôle important à jouer dans la réduction de l'impact des désastres sur la vie, les biens et les moyens de subsistance avant, pendant et après les catastrophes.
- En outre, on peut constater aussi que les biens culturels sont particulièrement menacés par les conflits armés et, dans certains cas, par l'occupation qui en résulte. Comme ces biens reflètent la vie d'une communauté, son histoire et son identité, sa préservation aide à reconstruire une communauté brisée, à rétablir son identité et créer un lien entre son passé, son présent et son avenir.
- De plus, les biens culturels de certains peuples apportent leur contribution au patrimoine culturel de l'humanité entière. C'est pourquoi, la perte ou les dommages de tels biens appauvrissent l'humanité.
- Le patrimoine possède une valeur pour ses caractéristiques propres et aussi pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il a besoin d'être protégé, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité. Notre regard sur le passé et sur l'avenir détermine les choix de transmission que nous faisons aux générations futures.

#### I.2.4.c Par qui ?

Ce processus de protection et de transmission ne peut être effectué que s'il est pris en charge par un ensemble de personnes qui se sentent responsables de cette tâche complexe. Alors, **qui est responsable de la protection et de la conservation du patrimoine?** Un peu tout le monde, en fait... Cependant, grâce au partage des tâches, les rôles sont répartis et la responsabilité devient bien plus légère à porter pour chacun! Alors qui sont **les principaux gardiens du patrimoine ?**



On peut réunir en divers groupes les différents responsables de la protection (voir figure ci-dessus) :

- La protection du patrimoine de l'humanité : les organisations internationales. Parmi ces organismes veillant sur la protection du patrimoine, il existe l'**Unesco (1945)**, l'**ICCROM (1956)** ; l'**ICOMOS(1965)**, l'**OVPM(1991)**.....
- L'action privée : le citoyen et les organismes privés.
- L'action publique : regroupe les acteurs politiques des différents pays à savoir les autorités publiques, les institutions communales, régionales ou nationales.
- L'équipe technique : ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace. Il est composé de : architectes,



urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein des services responsables de l'aménagement du territoire.

- Les acteurs économiques : ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs. A ces acteurs s'ajoutent les organismes de promotion et de marketing urbain.
- Les agents sociaux : ce groupe peut être formé de : sociétés et associations civiles, institutions éducatives et culturelles.....
- Les habitants et les résidents : ils ont un rôle important à jouer dans l'ensemble du processus. L'échange d'information ainsi que les initiatives doivent être envisagés entre la société civile et les techniciens. Ils doivent s'organiser à travers des débats, des enquêtes et d'assemblées au cours des différentes phases du processus de protection.

L'aspect du patrimoine culturel, la raison de son importance et la façon de le protéger doivent être définies principalement par les personnes pour lesquelles il revêt de l'importance. Ce facteur est jugé particulièrement crucial afin d'assurer la pérennité et la meilleure transmission de ce patrimoine. C'est pourquoi, il est impératif de faire participer les membres de la communauté à la gestion du patrimoine.

### I.3 Le patrimoine majeur :

#### I.3.1 Présentation :

L'approche traditionnelle du patrimoine, qui est la plus ancienne, peut être résumée ainsi : dans un premier temps, les experts ou les connaisseurs désignent les bâtiments considérés comme **les plus beaux monuments**. Puis la classe politique et les décideurs mettent en place des mécanismes de protection ainsi que diverses modalités de financement de l'Etat à des fins de restauration et de conservation (dotations directes lorsqu'il s'agit d'un patrimoine propriété de l'Etat ou subventions versées aux propriétaires). En effet, Françoise Choay dans son ouvrage « l'Allégorie du patrimoine » a mentionné les principales catégories des biens patrimoniaux de l'époque : *« lors de la création en France de la première commission des monuments historiques, en 1837, les trois grandes catégories de monuments historiques étaient constituées par les restes de l'antiquité, les édifices religieux du moyens âges et quelques châteaux. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le nombre des biens inventoriés avait été multiplié*

*par dix, mais leur nature n'avait guère changé. Ils relevaient essentiellement de l'archéologie et de l'histoire de l'architecture savante* ». <sup>19</sup>

### I.3.2 Typologie du patrimoine majeur :

Comme expliqué auparavant, le patrimoine majeur désigne principalement les plus beaux monuments, on distingue dès lors :

#### I.3.2.a Le monument :

Un monument est toute œuvre créée par l'homme et édifée dans un but de se souvenir (d'une action, d'une destinée,..). En d'autres termes, c'est un monument intentionnel. L'étymologie du terme « *monument* » a la même racine que « *montrer* ». Quant au mot « *mémoire* », il provient d'une racine grecque de même origine que la racine latine de monument.<sup>20</sup> Monument vient du latin « *Monumentum* » présentant plusieurs sens : tout ce qui rappelle un souvenir, statue, édifice (ordinairement avec l'inscription du fondateur), monument funèbre, tombeau, signe de reconnaissance, marque, mémoires, ouvrages d'architecture ou de sculpture destinés à perpétuer le souvenir d'un personnage ou d'un évènement, ...<sup>21</sup> Cependant, le rôle du monument, entendu en son sens originel, a progressivement perdu son importance dans les sociétés occidentales, tandis que le mot lui-même a acquis d'autres significations. En **1689**, **Furetière** définit le monument comme « *un témoignage qui nous reste de quelque grande puissance ou grandeur des siècles passés. Les pyramides d'Egypte, le Colisée, sont de beaux monuments de la grandeur des rois d'Egypte, de la République romaine* »<sup>22</sup>. Dans ce sens, la notion de monument emprunte la voie de l'**immense**, du **colossal** et de l'**exceptionnel**.

Un siècle plus tard, l'effacement du sens originel s'affirme lorsque l'idée de la beauté et de l'esthétique a prévalu sur l'idéal de la mémoire. **Quatèmère de Quincy** approuve cette progression dans son dictionnaire d'architecture en précisant que « *le monument (...) désigne un édifice, soit construit pour servir à éterniser le souvenir de choses mémorables, soit conçu, élevé ou disposé de manière à devenir un agent d'embellissement et de magnificence dans les villes* »<sup>23</sup>. Selon l'historien d'art viennois et auteur du culte moderne des monuments, **Alois Riegel**, l'objectif principal du monument est d'agir sur la mémoire. Il définit le monument comme étant

<sup>19</sup> Françoise Choay « *L'Allégorie du patrimoine* » Edition du Seuil, 1992, page 16.

<sup>20</sup> Selon l'encyclopédie Larousse [en ligne] : <http://www.larousse.fr/encyclopedia/nom-commun/nom/monument/71407>

<sup>21</sup> Le Petit Larousse. Dictionnaires de la langue française, 2009.

<sup>22</sup> Antoine Furetière (poète, fabuliste, romancier et lexicographe français) citer in Françoise Choay : « *L'allégorie du patrimoine* », édition du Seuil, p16.

<sup>23</sup> Quatèmère de Quincy, « *dictionnaire historique d'architecture* », T2, Paris, citer par Françoise Choay : « *L'allégorie du patrimoine* », Edition du Seuil, p125.

une : « œuvre créée de la main de l'homme et édifiée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures et le souvenir de telle action ou telle destinée »<sup>24</sup>. Il s'agit, en effet, d'une construction, et non pas d'un élément naturel.

### I.3.2.b Monuments vivants :

L'appellation « monument vivant » désigne tous les éléments qui ont ou qui peuvent avoir un usage contemporain ou même identique à celui pour lequel ils ont été construits. Dans ce cas, il insiste sur le respect des conditions environnementales contextuelles et indique deux possibilités d'intervention : « la conservation » / « la réintégration ». Ainsi, d'une manière générale, le monument vivant, peut être défini comme suit :

**a) d'après Charles Buls** : « il n'y a pas nécessairement conflit entre le respect des formes archéologiques et les exigences de l'usage. »<sup>25</sup>

**b) L. Cloquet** : « celui-ci a une vie actuelle et doit s'accaparer à son usage, sauf le respect dû à sa beauté, il faut qu'il dure, mais il faut aussi qu'il serve... »<sup>26</sup>.

Les deux auteurs mettent en exergue l'importance accordée à l'usage actuel des monuments hérités d'une autre époque. En fait, l'utilisation contemporaine des monuments qui leur attribue la vie. Il faut qu'ils arrivent à rendre service aux générations contemporaines.

### I.3.2.c Le monument historique :

Françoise Choay estime qu'il y a une césure complète entre le monument et le monument historique : « le monument historique n'est pas un artefact intentionnel, création ex nihilo d'une communauté humaine à des fins mémoriales. Il ne s'adresse pas à la mémoire vivante. Il a été choisi dans un corpus d'édifices préexistants, en raison de sa valeur pour l'histoire (qu'il s'agisse d'histoire événementielle, sociale, économique ou politique, d'histoire des techniques ou d'histoire de l'art...) et/ou sa valeur esthétique »<sup>27</sup>. Ainsi, de nouveaux attributs « artistiques » ou « historiques », sont ajoutés au terme monument. L'historien de l'art Alois Riegl a développé l'idée d'une « généralisation croissante du concept de monument »<sup>28</sup> définie selon trois catégories :

- Les monuments intentionnels portant une valeur commémorative ;
- Les monuments anciens définis par la longue durée ;

<sup>24</sup> Alois Riegl, « Le culte moderne des monuments », socio-Anthropologie, (1858-1905) N°9 commémorer.

<sup>25</sup> Charles Buls citer par Djamel DEKOUMI « Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine » Thèse de doctorat soutenue en 2007.

<sup>26</sup> L. Cloquet citer par Djamel DEKOUMI. Thèse de doctorat soutenue en 2007.

<sup>27</sup> Françoise Choay « Le Patrimoine en questions, Anthologie pour un combat », 2009, Paris, 200 p. VII. Cf.

<sup>28</sup> Alois Riegl, 1984 citer par Nabila Oulebsir « Les usages du patrimoine : monument, musée et politique coloniale en Algérie (1830-1930) » Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004. Paris.

- Les monuments historiques qui renvoient à une période particulière de l'histoire et dont la sélection est fixée d'après des critères préalablement établis.

Par conséquent, le monument a une valeur, à la fois, de mémorisation en distinguant « valeur historique » et « valeur artistique » et d'universalisation, dans la mesure où il transmet une mémoire à toute une communauté. Cependant, c'est la **Charte de Venise** qui a approfondi la notion de monuments historiques. Il s'agit, en fait, de « *toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique* »<sup>29</sup>. Dans le terme « *toute création* », nous verrons aussi bien « *les grandes créations* » que les « *œuvres modestes* » qui ont acquis avec le temps, une signification culturelle. Ainsi, la notion moderne du patrimoine recouvre toutes les acceptions du mot monument. Le monument comme le patrimoine peuvent être hérités ou créés, et l'un comme l'autre font l'objet d'un soin destiné à en assurer la transmission aux générations futures.

### I.3.3 Le patrimoine majeur : Critères de sélections

**Les critères de sélection** dans ce système ont été le plus souvent réduits à la valeur de **témoignage** ou à **l'esthétique** d'un bâtiment, mesuré à l'une des références nationales. Le patrimoine d'une portée plus locale a été, ainsi, laissé de côté. Plus significativement, il a été, généralement, fait abstraction de l'architecture « ordinaire » (par exemple). On a, souvent, tendance à négliger des bâtiments représentatifs (quels qu'ils soient) ayant fait l'objet d'une utilisation optimale (étant donné les modifications successives apportées à ces constructions au fil des siècles). Il s'agit, pourtant, d'éléments qui ont donné toute sa patine à un lieu et qui ont fait sa spécificité, c'est-à-dire les qualités à l'évidence les plus appréciées des populations. Cependant, dans la mesure où l'approche traditionnelle a imposé d'en haut, ou du moins de l'extérieur, sa vision de ce qui a été important, les défenseurs de ce patrimoine local ont dû constamment se battre pour obtenir un soutien public, leur action n'a pas été reconnue comme émanant d'une demande du public.

### I.4 Le patrimoine mineur :

Le patrimoine majeur a, longtemps, dominé la scène internationale et scientifique. Cependant, avec l'élargissement du sens de la notion du patrimoine (voir plus haut) **le patrimoine mineur** est venu compléter ce dernier. **Si le patrimoine majeur concerne les monuments, qu'en est-il du patrimoine mineur ?**

---

<sup>29</sup> Charte de Venise 1964, définitions : article 1 [en ligne] [http://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)

#### I.4.1 Présentation :

L'attention récente portée aux « nouveaux patrimoines » traduit bien ce souci de préserver non seulement **les édifices majeurs des époques passées** mais aussi, comme dans notre époque, les témoignages essentiels pour notre histoire collective que sont entre autres l'architecture rurale, les savoir-faire et les traditions orales. Françoise Choay fait remarquer que «...*depuis, toutes les formes de l'art de bâtir, savantes et populaires, urbaines et rurales, toutes les catégories d'édifices, publics et privés, somptueuses et utilitaires ont été annexées, sous des dénominations nouvelles : architecture mineure, venue d'Italie, pour désigner les constructions privées **non monumentales**, souvent érigées sans le secours d'architectes ; architecture vernaculaire, venue d'Angleterre pour distinguer les édifices marqués par les terroirs, architecture industrielle des usines, des gares, des hauts-fourneaux, reconnue d'abord par les anglais* »<sup>30</sup>. Enfin le domaine patrimonial comprend, désormais, les ensembles bâtis et les tissus urbains : ilots et quartiers urbains, villages, villes entières et même ensembles de villes.

En fait, il faut savoir « *que les monuments extraordinaires relèvent d'un phénomène descendant de désignation par l'Etat traduit dans une législation, les éléments bâtis du patrimoine dit « ordinaire » relèvent quant à eux majoritairement d'un phénomène ascendant d'appropriation par le local. Ainsi, le patrimoine ordinaire existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural institutionnalisé comme tel* »<sup>31</sup>. En effet, des définitions plus larges et holistiques du patrimoine sont apparues au cours des dix ou vingt dernières années. Il n'y a d'ores et déjà plus de frontières ou de limites significatives.

Par ailleurs, les éléments du patrimoine peuvent appartenir à un passé récent. Il y a même une notion émergente de patrimoine « futur », en partie pour promouvoir la qualité et introduire une durabilité et une lisibilité historique dans les nouveaux ensembles, qu'ils soient construits à proximité de sites anciens ou sur des sites « nouveaux ». Néanmoins, il existe quelques frontières « horizontales » (thématiques) qui demeurent. Elles sont relativement peu nombreuses maintenant que bâti vernaculaire, logements de travailleurs et banlieues modernes sont entrés en jeu. Comme le patrimoine majeur, le patrimoine mineur est **diversifié**. Ce dernier **possède une typologie propre à lui**.

---

<sup>30</sup> Françoise Choay : « *L'allégorie du patrimoine* », Edition du Seuil (1992), page 10.

<sup>31</sup> Communauté urbaine du Grand Lyon « *Du patrimoine de l'humanité au territoire de l'urbanité, Mise en cohérence des outils du patrimoine, phase I* », p.19, juin 2009.

### I.4.2 Typologie du patrimoine mineur :

Si le patrimoine est considéré en tant qu'objet, de nombreuses catégories nouvelles ont été ajoutées aux critères de définition du patrimoine culturel : **les bâtiments très récents, les vestiges militaires dont ceux de la guerre froide, les éléments semi-naturels du paysage, les dimensions intangibles du patrimoine.** Désormais, ces nouvelles catégories sont reconnues universellement et non plus uniquement par les « premières nations » comme héritage du passé dans son ensemble, qu'il renvoie à des souvenirs douloureux ou bien associé à la beauté ou en relation avec le spirituel tout en incluant l'idée du patrimoine « vivant » ..<sup>32</sup> Ainsi, ces nouveaux composants du patrimoine jettent un nouvel éclairage sur l'élargissement de la conception actuelle du patrimoine.

Par ailleurs, le champ du patrimoine, qui englobait initialement **patrimoine bâti, pièces archéologiques et objets**, s'est étendu pour recouvrir **la nature** : les diverses composantes du paysage (habitats semi-naturels, milieux modifiés par l'homme, terres agricoles). Ces dernières sont, aujourd'hui, clairement considérées comme faisant partie du patrimoine culturel, même si elles ont une fonction vivante. La biodiversité peut être analysée et gérée pour ce qu'elle est, à savoir le produit de l'action humaine et du processus à l'œuvre depuis des milliers d'années. D'ailleurs, il existe de nombreux exemples de ces nouvelles catégories de biens inscrites sur la liste du patrimoine mondial tels que : les sites culturels (voir photos 1 et 2)



**Photo 1 : Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon : sidérurgie, construction navale et extraction houillère Japon ; Critère : (ii) (iv)**

Le bien est composé d'une série de vingt-trois composantes se trouvant essentiellement dans le sud-ouest du Japon. Cet ensemble témoigne du développement industriel rapide qu'a connu le pays entre le milieu du XIXe et le début du XXe siècle, fondé sur la sidérurgie, la construction navale et l'extraction du charbon.

**Source photo 1 :** <http://whc.unesco.org/fr/nouveauxbiens/> Nomination File/Copyright : © Izunokuni City

<sup>32</sup> Graham Fairclough « *Les nouvelles frontières du patrimoine* » in « *le patrimoine et au-delà* » Édition du Conseil de l'Europe, Paris 2009.





**Photo 2 : Aires protégées de la Région Florale du Cap /Afrique du Sud Critère de sélection : (ix)(x).**

Le bien, inscrit en 2004 sur la Liste du patrimoine mondial, se trouve à l'extrémité sud-ouest de l'Afrique du Sud. Il s'agit de l'un des plus grands centres de la biodiversité terrestre mondiale. Le bien étendu comprend des parcs nationaux, des réserves naturelles, des zones de nature sauvage, des forêts d'Etat et des aires de bassins versants de montagne.

**Source photo 2 :** <http://whc.unesco.org/fr/nouveauxbiens/> Copyright : © Western Cape Nature Conservation Board

Il est vrai que l'élargissement de la notion du patrimoine intègre, aujourd'hui, le patrimoine mineur avec de nouveaux éléments. Mais, ces derniers sont sélectionnés selon des critères précis.

### I.4.3 Le patrimoine mineur : Critères de sélections

A la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le patrimoine culturel va bien au-delà de « l'architecture noble » et des « sites anciens ». Mais, une nouvelle approche va, désormais, apparaître. Elle va considérer que le patrimoine n'est plus seulement à apprécier en raison des valeurs « intrinsèques », mais, en raison de son **utilité**, par exemple pour le règlement des conflits, la régénération économique, l'éducation à la citoyenneté, la quête d'un développement durable. Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'idée de l'utilité du patrimoine a, ainsi, commencé à prendre forme et à inspirer de nombreux responsables notamment politiques. Cependant, la question des valeurs s'attachant au patrimoine a été posée dès l'origine des discussions des responsables sur le concept de patrimoine. Des lors, plusieurs types de valeurs ont été mis en avant :

- Valeur intrinsèque (valeur en soi et pour l'information continue) ;
- Valeur institutionnelle (valeur en tant que centre et catalyseur de l'action locale pouvant renforcer les liens et faciliter des fonctions sociales plus larges) ;
- Valeur instrumentale (comme élément contribuant à tel ou tel autre objectif social, par exemple comme moyen de dispenser une éducation générale ou d'acquérir des compétences particulières) ;

- Valeur économiques (comme un atout qui, lorsqu'il est utilisé durablement, peut produire des recettes financières destinées aux pouvoirs publics, aux entreprises et à la population en général).

## I.5 Du patrimoine au patrimoine urbain :

La catégorisation du patrimoine en patrimoine majeur et mineur est intéressante. En réalité, ces deux types de patrimoine ne se présentent pas forcément isolés l'un de l'autre. En effet, l'élargissement de la notion du patrimoine a permis le passage **du patrimoine en tant que objet** au **tout patrimoine** en incluant **des ensembles de biens patrimoniaux** où se mêlent les composants du patrimoine majeur et ceux du mineur qu'ils soient ruraux ou urbains.

### I.5.1 Définition(s) :

On entend par « **patrimoine urbain** » un ensemble formé par les édifices monumentaux et l'architecture banale – habitations notamment – qui l'enserme. Loin d'être la somme des différents monuments pris isolément, l'ensemble urbain est une trame serrée composée d'édifices mineurs et majeurs, qui s'expliquent et s'éclairent les uns les autres et, pris isolément, n'ont pas la valeur d'un chef d'œuvre. En fait, « *c'est l'ensemble qui a une grande valeur, par sa cohérence, due à la règle commune qui a présidé à l'édification, déterminant l'implantation et le gabarit. Chaque édifice est constitutif de la composition urbaine. Le centre historique, marqué par son ancrage dans un contexte territorial, est spatialement délimité, le plus souvent au moyen d'une opposition avec les quartiers périphériques* »<sup>33</sup>. **Le patrimoine urbain** est une « *valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde* »<sup>34</sup>.

En effet, la notion du patrimoine urbain est un concept récent (début du 20<sup>ème</sup> siècle) qui comprend « *tous les tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIX<sup>ème</sup> siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés* ».<sup>35</sup> Cependant, le patrimoine urbain a plusieurs dénominations et terminologies pour le designer. Ces termes sont plus descriptifs à l'image du **site urbain** (employé dans la charte de

<sup>33</sup>Michel Verniers, Valéry PATIN « *Méthodologie d'évaluations économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité* », Edition AFD ; France .mai 2012. (Valéry PATIN « *patrimoine urbain* » 22/23 mars 2010. est consultant-expert auprès de la Banque mondiale et de l'UNESCO, membre expert du Comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS.)

<sup>34</sup>BARTHELEMY J. « *De la charte de Venise à celle des villes historiques* », In « *le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies* », ICOMOS, 1995, p6.

<sup>35</sup>Merlin et CHOAY F, 2000, p250. Citer dans note d'orientation de l'étude « *Evaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain* » 2010.



Venise en 1964 ), du **quartier ancien, ensemble urbain** (employé en 1972 dans la convention de l'UNESCO), **d'ensembles historiques ou traditionnels** (employé en 1976 dans la recommandation de Nairobi), **du paysage urbain** (employé en 2005 dans le Mémoire de Vienne), **du tissu urbain** ou **composition urbaine**. La notion du patrimoine urbain constitue la traduction **spatiale** d'un **modèle de société**, dont **la mémoire** et **l'organisation** doivent être **préservées** et **transmises**. Néanmoins, on notera quelques définitions :

#### I.5.1.a Centre historique :

Il est défini par l'ICOMOS comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment de la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents.<sup>36</sup> En fait, l'évolution d'une ville part de sa centralité unique pour aboutir à un noyau urbain de l'agglomération. Elle se traduit par « *les propriétés géométriques de l'espace, l'antériorité historique du noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, les représentations symboliques qui lui sont associées sont autant d'éléments qui tendent à faire du cœur géographique de l'agglomération le principal point d'appui et le lieu emblématique d'un grand nombre de fonctions centrales* »<sup>37</sup>.

#### I.5.1.b Médina :

D'après l'encyclopédie, médina est tiré du terme arabe « **Madina** » qui veut dire : la ville. Ce terme a été adopté par les sociétés occidentales pour désigner les villes arabes anciennes et la spécificité de leurs structures spatiales<sup>38</sup>. Ainsi, la médina ou la ville musulmane est le lieu où s'est développée la civilisation islamique selon des caractéristiques architecturales et sociales spécifiques. « *La médina, en arabe, c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent et aux activités marchandes qui la soutiennent malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germe un tissu social vivant avec ses passions d'amour et de guerre capable de construire au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale* »<sup>39</sup> (voir photos 3et4).

<sup>36</sup> ICOMOS, op.cit., p 89.

<sup>37</sup> GRAFMEYER Y « *Sociologie urbaine* », Edition Nathan, Paris, 1994, page 58.

<sup>38</sup> Encyclopédie – 2004, citer Par : Mr Dekoumi « *Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti Algérien –cas de Constantine-* » Thèse de doctorat d'état. Soutenu en Novembre 2007.

<sup>39</sup> UNESCO, « *Medina : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel* », Edition du centre du patrimoine mondiale, n° :09, Paris, décembre 1995.

Aussi dans le livre « **Muqaddima** » ; Ibn Khaldoun a décrit à son époque (14<sup>ème</sup> siècle) que le seul fait d’habiter la ville (médiina) est synonyme de civilisation (العمران الحضاري). Il a défini, aussi, le terme « Tamaddun », qui est en quelque sorte l’antichambre de l’urbanisation sédentaire, ce mouvement peut s’opérer d’une façon pacifique, par l’absorption progressive des campagnes par les villes « EL Moudoun » en intramuros. L’urbanisme musulman dans sa forme la plus générale, tient son caractère à la fois réaliste et spirituel. Il répond aux exigences matérielles, mais, il ne les sépare jamais des exigences d’un ordre supérieur, contrairement à l’urbanisme moderne qui tend à dissocier les besoins physiques, psychiques et spirituels de l’homme, par la force des choses d’ailleurs, puisqu’il ne peut se référer à un principe essentiel unissant ces différents domaines.



**Photo 3 : Les remparts de la Medina de Fès**

Grâce aux nombreuses restaurations dont elle a bénéficié, la ville a pu préserver ses palais, remparts, mosquées et médersas.



**Photo 4 : La Medina de Fès (Maroc)**

Entourée de remparts, la Médina est une grande cité médiévale qui n'a pratiquement pas changé en 1000 ans.

**Source photo 3:** Photo Roger Dominique ©

Unesco/<http://www.linternaute.com/voyage/unesco/afrique/maroc/fes/diaporama/14.shtml>

**Source photo 4 :** Photo Eric Bonnier © Unesco

<http://www.linternaute.com/voyage/unesco/afrique/maroc/fes/diaporama/12.shtml>

### **I.5.1.b.1 La structure d’une médina :**

La reconnaissance d'un certain nombre de caractères, affirme la spécificité propre à la ville de l'Islam. **Eugène Wirth**<sup>40</sup>, retient « cinq » caractéristiques fondamentales qui permettent de caractériser la médina islamique:

#### **a) la physionomie du plan :**

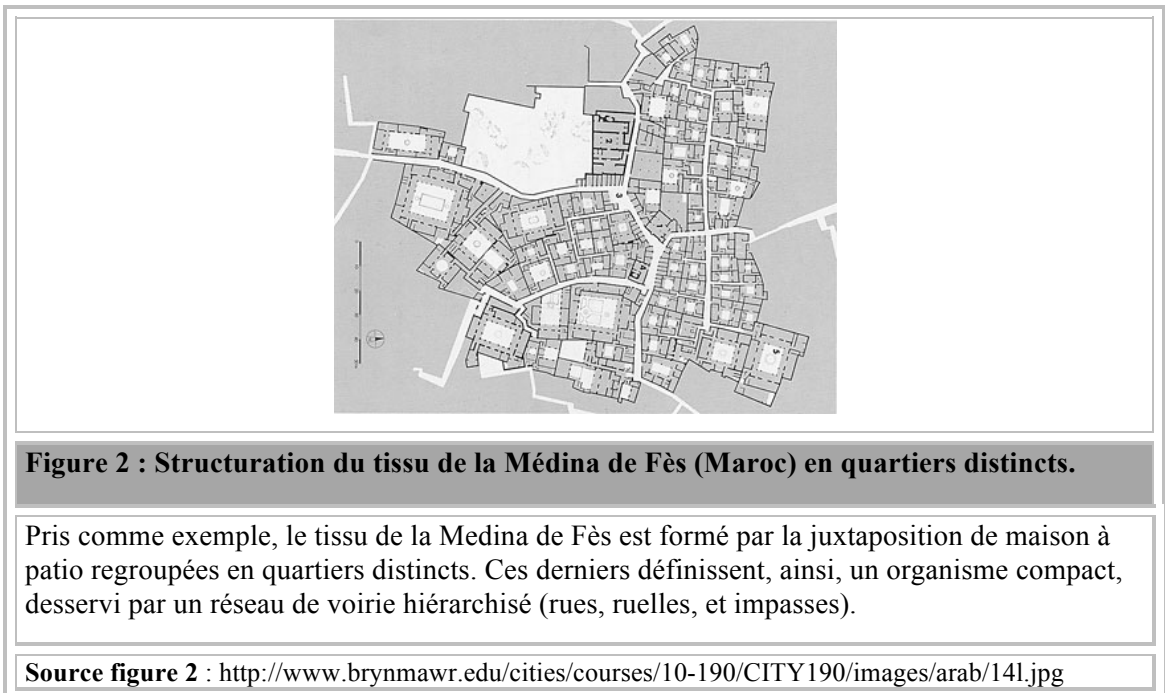
<sup>40</sup> Eugène Wirth dans le cours : H.CA « *Urbanisme islamique Traditionnel* », Dr Youcef Chennaoui, maître de conférences, chercheur à l'école polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

La modification du maillage antique préexistant, a entraîné des déformations dues à des densifications de certains lieux et des détournements de certaines affectations d'origine (cas des temples, des basiliques,..). On note la pertinence de ces préexistences antiques par :

- Des réédifications sur le parcellaire d'origine.
- La réadaptation des espaces publics par de nouvelles fonctions.
- Le réemploi des matériaux antiques dans les constructions ultérieures.

**b) Le partage de la ville en quartiers distincts à caractère ethnique, religieux ou fonctionnel :**

La médina islamique constitue un organisme compact, enfermée dans un ou plusieurs murs d'enceintes. Elle est composée de quartiers distincts : chacun a sa personnalité fonctionnelle, religieuse ou ethnique, jouissant d'une relative autonomie. La casbah est une sorte de complexe politico-militaire et résidentiel. La casbah est située sur les hauteurs, enfermée derrière les fortifications, se démarquant très nettement du reste de la cité.



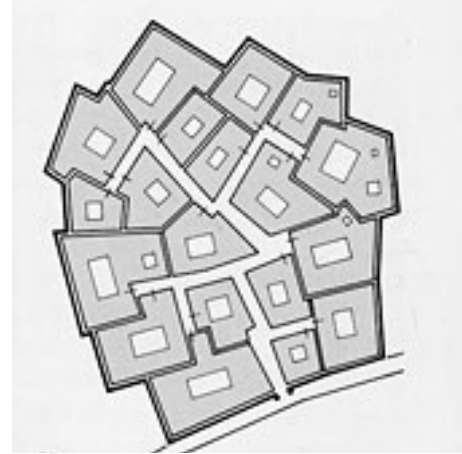
**c) La hiérarchisation du réseau viaire:**

Le système de circulation dans la médina islamique possède un caractère arborescent (voir figures 3 et 4 ci-dessous). D'une part, les rues qui sont les axes principaux de communication liant le centre et les portes urbaines aux divers quartiers, au moyen d'un réseau ramifié de ruelles. D'autre part, les impasses, qui desservent les intérieurs des îlots enclavés. C'est l'espace intérieur, exclu qui engendre l'impasse.



**Figure 3 : Fragment du tissu de la Medina de Fès avec son réseau de voiries.**

La figure illustre le réseau de circulation à caractère arborescent : rues, ruelles, impasses, desservant le tissu de la médina de Fès au Maroc.



**Figure 4: Ilot dans la Medina de Fès au Maroc desservies principalement par des ruelles qui mènent à des impasses.**

On constate qu'à l'échelle de l'ilot, ce dernier regroupant des maisons à patio, desservies principalement par des ruelles qui mènent à des impasses.

**Source figure 3 :** <http://www.brynmawr.edu/cities/courses/10-190/CITY190/images/arab/051.jpg>

**Source figure 4 :** <http://www.brynmawr.edu/cities/courses/10-190/CITY190/frame1set.html>

- **L'organisation spatiale obéissant au principe de l'introversion:**

Toute unité bâtie est organisée autour d'une cour intérieure. La maison est une unité spatiale de l'organisation urbaine et une des composantes principales du tissu. Elle se constitue elle-même, d'une répétition de cellules autour d'une cour ou d'un patio à portiques mais avec des hiérarchies internes entre statuts d'âge, de sexe, entre maître et serviteurs, entre hôtes et invités.

- **Le Réseau économique Soukier:**

Situées loin des maisons, les boutiques des commerçants sont alignées le long d'une ou de plusieurs rues, couvertes ou découvertes, qui constituent le réseau du souk. Les boutiques peuvent être organisées autour d'une cour dont les bâtiments de services (entrepôts et hôtels) forment *le fondouk* ou *la wakala*. Notons une certaine spécialisation du réseau Soukier par corporation de métiers. Ainsi, leur organisations et leur présences dans la médina sont considérées du point de vue de leur nature : (noble/vile). La mosquée et les souks forment, ainsi, le cœur de la médina. Ils s'articulent au croisement des grands axes de parcours. Or, les activités de production salissantes et bruyantes sont rejetées aux confins des remparts.

### I.5.2 Genèse du patrimoine urbain :

La notion du patrimoine urbain marque le passage de l'attention portée au monument historique à la prise en compte de l'ensemble urbain, dans un contexte de rejet de **l'urbanisme fonctionnaliste**.

Le patrimoine bâti a, d'abord, été assimilé à la seule construction en tant qu'œuvre architecturale, bref, au monument qui « *au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle prend le sens de 'tout édifice remarquable' et occupe une place continûment centrale au sein des discours sur l'histoire* »<sup>41</sup>. La conception du patrimoine comme monument historique a longtemps retenu toute l'attention des urbanistes et des chercheurs : le tissu ancien n'est vu que comme une enveloppe entourant - voire gênant- le monument historique. Tout est fait pour magnifier les héritages monumentaux intentionnels : mise en place de perspectives dites monumentales (grandes percées urbaines), dégagement de certains édifices (en particulier des cathédrales auparavant insérées dans un tissu ancien dense).

En France, la loi de février 1943<sup>42</sup> sur les périmètres de protection des monuments historiques entérine cette approche monumentale de la ville : elle pose le principe de la sauvegarde des abords immédiats des monuments historiques, non pas pour la valeur patrimoniale du tissu urbain, alors totalement ignorée, mais pour que le monument considéré ne soit pas dénaturé par des constructions contemporaines. En 1903<sup>43</sup>, Aloïs Riegl, et son « Culte moderne des monuments », a fait remarquer que la figure du patrimoine bâti s'est, donc, sensiblement modifiée quand les urbanistes et les faiseurs de la ville en tous genres ont commencé à s'intéresser à la ville en tant que monument, autrement dit à l'ensemble urbain. C'est notamment avec l'apport d'auteurs tels que **John Ruskin** ou **Gustavo Giovannoni** que la **notion de patrimoine urbain** a pu entrer dans le champ lexical patrimonial. Cependant, Gustavo Giovannoni (Italie en 1930) a formulé trois grands principes :

- Tout fragment urbain doit être intégré dans un plan d'aménagement local et régional.
- Le monument ne peut être pris isolément, sans ses abords, son « *ambiente* ».
- Les ensembles urbains appellent des procédures de préservation et de restauration qui en respectent l'échelle et la morphologie (parcelles, voies), avec une certaine marge de manœuvre.

C'est la première fois qu'est théorisée une restauration du patrimoine tenant compte de ses

<sup>41</sup> POULOT, Dominique « *Musée, nation, patrimoine* ». Paris : éditions Gallimard.1997.

<sup>42</sup> La Loi n°92 du 25 février 1943, concernant la protection des abords des monuments historiques. France

<sup>43</sup> RIEGL Alois « Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse » Edition du Seuil, Paris, 1984 (première édition en 1903) ,122p.



fonctions sociales, combinant la protection d'un centre urbain au maintien de la vie locale, afin d'éviter sa muséification. En fait, cette nouvelle approche est apparue à la suite des écrits de **John Ruskin** et **Gustavo Giovannoni**. C'est à partir de ce moment qu'on a commencé à considérer l'architecture domestique comme un objet patrimonial à part entière. « *Plusieurs qualificatifs ont été utilisés pour décrire ces morceaux de ville hérités : architecture mineure, vernaculaire, domestique puis "petit patrimoine"* »<sup>44</sup>. C'est finalement au fil des débats sur les façons de penser la ville moderne que le patrimoine urbain a pu s'imposer, au moins dans le vocabulaire des urbanistes. Par ailleurs, en France, on doit l'avènement plein et entier du patrimoine urbain à **la loi Malraux** sur les secteurs sauvegardés. Cette dernière a institué dans les textes le principe de « *la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non* »<sup>45</sup>.

La conception du patrimoine a évolué fondamentalement traduisant « *le passage de la protection du monument à la protection du territoire* »<sup>46</sup>. Par conséquent, les secteurs sauvegardés sont les premiers documents qui ne font plus de l'espace patrimonial un simple support, mais un territoire où se lisent, désormais, des enjeux urbains dépassant la simple acception patrimoniale : rappelons que les plans de sauvegardes et de mise en valeur sont des documents d'urbanisme qui, lorsqu'ils existent, ils doivent intégrer pleinement les enjeux urbains, sociaux et économiques des espaces anciens. Du reste, l'exemple des secteurs sauvegardés prouve que la patrimonialisation de l'urbain s'intègre dans un ensemble de politiques urbaines et doit répondre à des objectifs allant bien au-delà de la stricte conservation des ensembles urbains.

### I.5.3 Analyse du patrimoine urbain

Pour connaître la ville, il faut l'étudier et l'analyser. Comme le patrimoine urbain est un fragment de la ville, il doit être soumis aux mêmes types d'analyse.

#### I.5.3.a Généralité :

Pour qu'il y ait transmission, le patrimoine urbain, comme tout patrimoine, doit, en effet, être entretenu et protégé. Ainsi, l'analyser (faire des lectures) de ce patrimoine est impérative avant toute action urbanistique. Pour cela, on doit mener des réflexions sur **les méthodes de lectures spatiales** du tissu construit dont fait partie le patrimoine urbain. Les objectifs à atteindre

<sup>44</sup> GIGOT Mathieu « *Analyser la patrimonialisation des espaces urbains* » Cahier n°1, P4 - Février 2012. . [Enligne] (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00681536/documentv>).

<sup>45</sup> Article L. 313-1 du Code de l'Urbanisme.

<sup>46</sup> Beghain, P. « *De l'état aux collectivités territoriales : l'évolution des politiques du patrimoine* ». (2005) ESO, 41/44 .

à partir des différentes lectures sont multiples. « *Par conséquent les approches et les méthodes employées diffèrent à leur tour* »<sup>47</sup>, ainsi que leurs échelles de validité.

### I.5.3.b L'approche typo-morphologie :

Venue en réaction au mouvement moderne dans les années 1950, elle a été développée essentiellement par **ROSSI, CANIGIA et MURATORI**. Ce type d'analyse urbaine prône « l'autonomie »<sup>48</sup> du système de la forme urbaine, qui se mue et se transforme par rapport à une logique et des mécanismes internes. Cette approche met en lumière les combinaisons fondamentales permettant de relier la parcelle au bâti, le quartier au territoire, l'espace public (places et rues) à l'espace privé (immeubles et parcelles). Par conséquent, l'analyse urbaine de l'évolution de la forme d'occupation du bâti dans la parcelle et la constitution de celle-ci révèle les principes de leurs formations ainsi que les éléments de permanence dans leurs évolutions. Quant à l'analyse architecturale des immeubles dans les anciens tissus urbains, elle doit permettre de dégager des caractéristiques architecturales relatives à l'époque de construction et de modification des immeubles (hauteurs, type et matériaux des toitures, types et matériaux des façades, nature des percements, éléments de décor, détails constructifs, style général) pour mettre en lumière la « qualité architecturale » des immeubles et permettre leurs classements par type. Cette approche n'est pas la seule. Il existe d'autres types d'analyse notamment L'approche paysagiste et sensorielle.

---

<sup>47</sup> BENYOUCEF B. « *Analyse urbaine : éléments de méthodologie* », Edition OPU, Alger, 1999, p5.

<sup>48</sup> Interprétation proposée par BACHOFEN C. (Architecte enseignant, chercheur à l'école d'architecture de Strasbourg) « *formes urbaines et valeurs* », In le séminaire « *ville, espace et valeurs* » tenu à Genève (Suisse) en février 1987. p49.



Figure 5 : Quartier San Bartolomeo à Venise, début XVI<sup>ème</sup> siècle (Muratori)

Figure 6 : Quartier San Bartolomeo à Venise, en 1950 (Muratori)

Cet exemple illustre l'apport de Muratori. Pour lui la structure des villes ne peut se comprendre sans références aux temps historiques qui les ont façonnées. L'analyse typologique est la base de l'analyse urbaine.

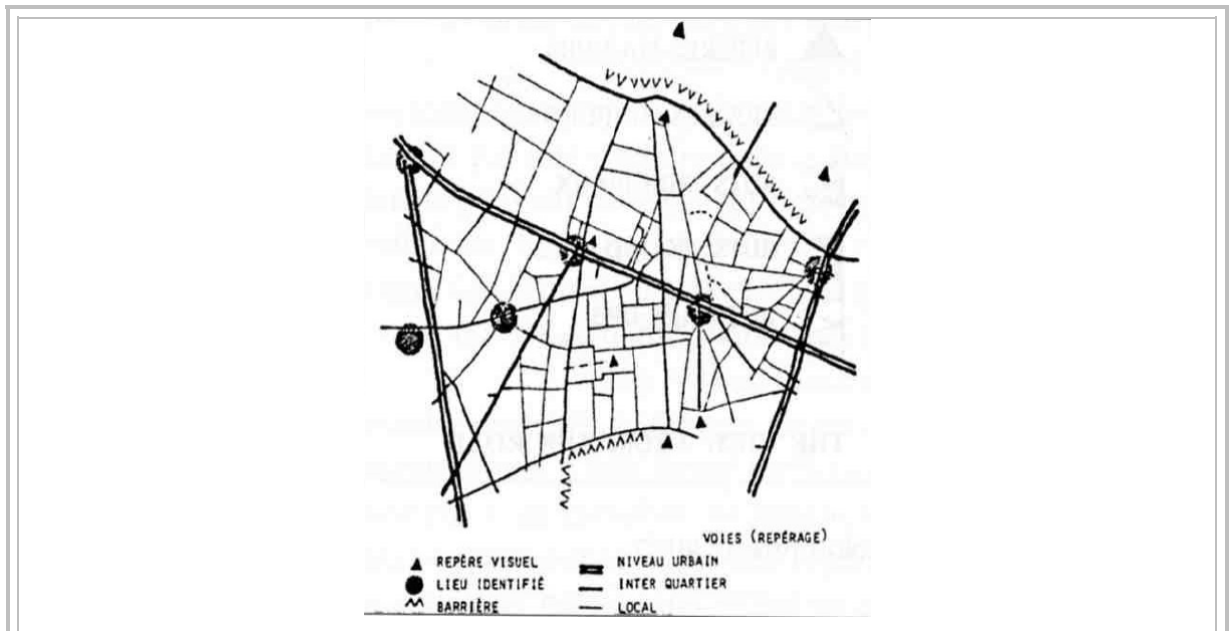
Source figure 5 et 6: EPAU, « *analyse typo morphologique* » cours module d'urbanisme 4<sup>ème</sup> année, 2010.

### I.5.3.c L'approche paysagiste et sensorielle :

Elle a mûri au sein de l'École américaine, développée essentiellement par **Kévin LYNCH**<sup>49</sup> et ses adeptes. Elle a constitué une approche qui n'a pas cessé d'évoluer à son tour. Elle considère l'espace à partir de **la perception visuelle**. L'espace est décomposé en un ensemble de repères visuels matérialisés en des rues, des nœuds et carrefours, places et autres éléments du cadre bâti. Elle développe ses propres outils et cadres en parfaite liaison avec les phénomènes de perception. Elle puise ses références dans les domaines de la psychologie et de la sémantique de l'espace.

<sup>49</sup> LYNCH K. « *L'image de la cité* », Edition Dunod, Paris, 1971.





**Figure 7: Essai de mémorisation des éléments marquant du paysage urbain d'après Kevin LYNCH.**

Lynch explique que, pour n'importe quelle ville donnée, il existe une image collective qui « envelopperait » un grand nombre d'images individuelles, et propose le terme d'imagibilité pour rendre compte de la capacité d'un espace à véhiculer une forte identité qualitative chez les gens. **L'imagibilité** : « *La qualité qu'a un objet de produire une image mentale chez l'observateur* » Kevin LYNCH.

**Source figure 7:** LYNCH K. « *L'image de la cité* », édition Dunod, Paris, 1971.

#### I.5.3.d L'approche des géographes et historiens :

Connaitre ses origines, c'est mieux comprendre son présent. L'histoire physique de la ville est le double reflet des exigences du site et de celles des hommes. La lecture des différentes époques de la production des différentes formes urbaines permet de repérer les différentes strates à différentes périodes. Ils sont utiles car ils correspondent à des représentations collectives et des références à des espaces ancrés dans la mémoire, riche de symboles, qui permettent de constituer les valeurs urbaines. « *Cette lecture permet de comprendre le passage d'un système urbain à un autre* »<sup>50</sup>.

#### I.5.3.e L'approche structurelle:

BACHOFEN<sup>51</sup> dans ce dernier aspect met en rapport **la forme urbaine et la structuration de la ville** car, pour lui, les contraintes formelles, dans tout territoire, sont des éléments de la

<sup>50</sup> Interprétation proposée par BACHOFEN C. (Architecte enseignant, chercheur à l'école d'architecture de Strasbourg) « *formes urbaines et valeurs* », In le séminaire « *ville, espace et valeurs* » Genève (Suisse) ; février 1987.

<sup>51</sup> BACHOFEN C, « *Analyse urbaine : éléments de méthodologie* », Edition OPU, Alger, 1999, p5.

permanence urbaine. Ils organisent et orientent les fragments d'intervention selon des structures de conformité relatives au site ou aux anciens tracés, comme des structures formelles fondamentales qui hiérarchisent les types d'interventions qui dépendent de techniques, mode de vie et d'appropriation quotidienne. Ce schéma, en tant que permanence, est complété par des structures de distribution et de flux différents dans un territoire. Ceci dit, la définition et la compréhension de ces différentes structures et les rapports qu'elles entretiennent représentent un cadre de règles à prendre en charge dans toute opération d'intervention.

#### **I.5.3.f L'approche systémique:**

Dans leur ouvrage «élément d'analyse urbaine» P. PANERAI, J-C .DEPAULE et M. DEMORGON <sup>52</sup> développent l'idée que l'espace est considéré comme un ensemble cohérent structuré et dynamique. Il est composé d'éléments spatiaux, entretenant entre eux des rapports d'interdépendance. La dynamique du système est animée par les interactions que les composantes entretiennent entre elles, d'une part, et avec l'environnement immédiat, d'autre part. Selon un ordre d'échelles, les systèmes sont emboîtés les uns dans les autres grâce à l'échelle que le système peut passer de contenu au contenant.

#### **I.5.3.g L'approche anthropologique :**

Elle considère l'espace, essentiellement, dans ses dimensions sociale et culturelle. Il est, alors, approché grâce au système de représentation socioculturelle et au mode des pratiques sociales de l'espace. Elle devient l'élément pivot autour duquel l'espace est produit, compris et justifié. L'architecture vernaculaire reste le terrain favori qui met en exergue cette approche. Parmi les adeptes de cette école TWITCHELL HALL auteur d'un ouvrage de référence intitulé « la dimension cachée », il expose brillamment une lecture de l'espace à partir des systèmes culturels de représentation de l'espace. Il va plus loin avec son concept de «proxémie» <sup>53</sup> (distance physique qui s'établit entre des personnes prises dans une interaction). Il décrit, dans son livre, la dimension subjective qui entoure quelqu'un et la distance physique à laquelle les individus se tiennent les uns des autres selon des règles culturelles très subtiles.

#### **I.5.3.h L'approche sémantique :**

Elle est développée autour de la théorie du lieu. La dialectique de l'espace et du lieu, basée sur le vécu ainsi que la notion de l'espace mythique et le rôle du temps dans la constitution du

---

<sup>52</sup> PANERAI P., DEPAULE J-C et DEMORGON M. « *Elément d'analyse urbaine. Édition Archives d'architecture moderne* », Bruxelles ,1980.

<sup>53</sup> TWITCHELL HALL E. « *La dimension cachée* » (The Hidden Dimension, 1969) édition Le Seuil, Paris, 1971, p25.

paysage qui crée le lieu. Un des adeptes de cette approche est Christian NORBERG SCHULTZ<sup>54</sup> qui a exploré, ainsi, les formes antiques. Son objet s'articule, essentiellement, autour des aspects de la signification et de la symbolique spatiale.

Chacune de ces approches s'intéresse à un aspect particulier de la ville. Elle vise à atteindre un objectif précis. D'ailleurs, ces approches peuvent être complémentaires quant à la lecture des différents aspects de la ville et ses fragments. Si les visées de chaque approche sont différentes, néanmoins, elles permettent de mener des actions sur le patrimoine urbain.

#### **I.5.4 Les actions d'interventions sur le patrimoine urbain :**

Comme la ville s'est complexifiée à travers l'histoire, ses parties, aussi, sont devenues complexes. C'est pourquoi, les interventions sur le patrimoine urbain sont diversifiées et multiples à l'image de sa complexité. Les interventions sur le patrimoine urbain peuvent être résumées comme suit :

##### **I.5.4.a La réhabilitation urbaine :**

*« La réhabilitation comprend les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. La réhabilitation devrait toujours impliquer une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible, ce qui s'inscrit également dans la logique économique »*<sup>55</sup>. Elle représente une intervention portée presque exclusivement sur l'habitat en dégradation. Par mesure d'économie, il faut se soucier de leur durabilité, assurer la stabilité et la durabilité de la construction et offrir les conditions minimales d'habitabilité requises actuellement. Par la suite, le champ d'intervention a été élargi au domaine des équipements de la vie économique, sociale et culturelle, de façon à améliorer les conditions de vie par la dynamisation des activités<sup>56</sup>.

##### **I.5.4.b La réanimation et la revitalisation urbaines :**

*« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et*

<sup>54</sup> NORBERG SCHULTZ C. « *L'art du lieu* », collection Architectes, édition Moniteur, Paris, 1997

<sup>55</sup> ICCROM, « *Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale* », Rome, 1996, p93.

<sup>56</sup> UNESCO, « *La réhabilitation Urbaine des quartiers anciens, le cas de Lisbonne* », Actes de la conférence internationale, octobre 2001.

*socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme* ». <sup>57</sup> La revitalisation vise à :

- Intégrer et associer les tissus urbains historiques au développement de la ville et du territoire.
- Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles.
- Maintenir la mixité des fonctions et créer des liens sociaux tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants.
- Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles.
- Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activité.

#### **I.5.4.c La requalification urbaine:**

Elle constitue « *une stratégie politique conduite par les communes dans un contexte fortement décentralisé. Elle consiste à donner des nouvelles fonctions aux tissus anciens* » <sup>58</sup>. Pour que la mise en valeur de ces derniers ne soit pas qu'un investissement touristique, mais aussi, un investissement urbain et social, les pouvoirs publics devraient :

- Encourager la diversité des fonctions urbaines.
- Protéger l'habitation des nuisances.
- Préserver la diversité commerciale.
- Encourager d'autres fonctions : affaires, création, administration publique, services.

#### **I.5.4.d La réorganisation urbaine :**

« *Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen termes. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la situation préexistante, ne produit pas de rupture dans le cadre bâti et correspond par conséquent, aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales* » <sup>59</sup>.

Elle touche :

- Les aménagements des espaces résiduels insérés dans le cadre bâti existant.
- La réorganisation de la circulation afin de préserver les ensembles historiques de la pollution et des nuisances (création de secteurs piétonniers, réglementation du

<sup>57</sup> UNESCO, « *Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable* », Juillet 2008, p13

<sup>58</sup> OPGI, « *Le rapport sur le cadre bâti ancien à Oran* ».2005, p43.

<sup>59</sup> SAIDOUNI .M. « *Eléments d'introduction à l'urbanisme* », édition Casbah 2000, Alger, p128

stationnement, réorientation des flux, réorganisation des lignes de transport en commun).

- L'affectation de nouvelles fonctions et la délocalisation des fonctions incompatibles.

#### **I.5.4.e Le renouvellement urbain :**

« Il concerne une partie du patrimoine existant qui a vieilli ou qui ne répond plus aux exigences actuelles et qui mérite donc à cet effet d'être renouvelée »<sup>60</sup>. L'étude du renouvellement urbain vise à :

- Reconquérir l'espace urbain en contribuant à l'intégration sociale, culturelle et économique des populations.
- Rehausser la valeur des bâtiments et des espaces collectifs.
- Encourager une meilleure utilisation des infrastructures et des services existants.
- Respecter la continuité historique des espaces construits.
- Faciliter des insertions harmonieuses dans la trame urbaine.
- Contribuer à rehausser la qualité de l'espace public environnant.
- Améliorer la qualité de vie dégradée de la population dans le patrimoine immobilier existant.
- Atténuer la crise de logement en stabilisant la population dans le patrimoine immobilier existant.

#### **I.5.4.f Rénovation urbaine :**

D'origine latine « Rénovatio » désigne l'action de remettre à neuf quelque chose.<sup>61</sup> Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf. Ces aires sont particulièrement riches en témoignages historiques et artistiques. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement la définit comme une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée :

- Par leur inadaptation.
- Par la mauvaise qualité des bâtiments.
- Par une occupation au sol insuffisante, ou par leur inadaptation à la circulation automobile.

La rénovation est une intervention qui vise à démolir des édifices anciens devenus obsolètes (fonctionnellement et physiquement), et qui ne peuvent être requalifiés pour jouer encore un rôle important dans la ville et dans ses centres urbains en leur forme actuelle. C'est une démolition de

<sup>60</sup> OPGI, « Le rapport sur le cadre bâti ancien à Oran ».2005, p43.

<sup>61</sup> Petit Larousse illustré, (dictionnaire de la langue française) 1983.

pans de quartiers entiers parfois pour y reconstruire des bâtisses qui cadrent mieux avec les fonctions de la ville du monde moderne.<sup>62</sup> D'après le décret (n : 83/684 du 26 novembre 1983 : fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant)<sup>63</sup>, Article 2 : **La rénovation urbaine** : est une opération physique qui sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter :

- La destruction d'immeubles vétustes.
- La reconstruction sur le même site d'immeubles de même nature.

#### I.5.4.g La restructuration :

Cette opération urbaine concerne une intervention « *très lourde qui vise à raser un morceau de ville en entier et à considérer ses édifices et sa structure (viaire et parcellaire) comme obsolète. C'est faire table rase de l'existant, pour construire en site presque qualifié de vierge nonobstant les édifices ou parties de quartiers à préserver* »<sup>64</sup>.

#### I.5.4.h L'aménagement urbain :

L'aménagement urbain, de manière générale, recouvre l'éventail des interventions couramment pratiquées dans l'espace socio- physique urbain pour améliorer son organisation, son fonctionnement et son développement : la réhabilitation, la rénovation, la restructuration et l'extension urbaine. « *La notion d'aménagement urbain garde une signification suffisamment large pour comprendre toutes les actions qui sont nécessaires à une politique urbaine qui veuille faire demeurer la ville un organisme vivant et unitaire où l'ancien et le nouveau puissent coexister harmonieusement et dynamiquement à des niveaux compatibles de qualité* »<sup>65</sup>.

## I.6 Conclusion :

Aujourd'hui, la notion de patrimoine, d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué et continue de s'étendre. Le patrimoine englobe les biens naturels et culturels. Il s'est élargi selon trois champs : **extension spatiale** (monument, territoire, patrimoine immatériel), **extension typologique** (objets religieux, politiques, artistiques, ordinaires, agricoles, patrimoine naturel, paysage urbain historique), **extension temporelle** (prise en compte du XIX<sup>ème</sup>, puis XX<sup>ème</sup> siècle et aujourd'hui, il est question du patrimoine contemporain).

<sup>62</sup> Cours « urbanisme » EPAU avril 2009.p9

<sup>63</sup> Cité par, Mr Djamel DEKOUMI : « *Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti Algérien –cas de Constantine-* » Thèse de doctorat d'état. Soutenu en Novembre 2007.

<sup>64</sup> Cours « urbanisme » EPAU avril 2009.p10

<sup>65</sup> Zucchelli, A. « *Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine* » (volume 2) ,481p.Edition. O.P.U., Alger 1983,

Parler du patrimoine comme legs de l'histoire et de sa place dans la culture, c'est décliner toute l'étendue de son importance pour la société qui en fait l'héritage. Aussi, pour s'inscrire dans la durée, le patrimoine devrait figurer parmi les préoccupations majeures des acteurs. Prenant la forme d'interventions urbaines, les actions de ces acteurs sur le patrimoine doivent être réfléchies et étudiées avec sérieux. Ces réflexions devraient être fondées sur une lecture de la ville et de ses fragments en utilisant les méthodes d'analyse (citées plus haut) tout en tenant compte de l'authenticité et des valeurs du patrimoine. Il est important que ces interventions urbaines permettent la transmission du patrimoine en assurant la continuité entre le passé, le présent et le futur.

Par ailleurs, le patrimoine peut renfermer non seulement des œuvres de portée civilisationnelle magistrale qui sont classées au rang de patrimoine mondial, mais aussi, des œuvres relevant du patrimoine culturel local et national. Ces dernières, qui se présentent sous forme de patrimoine mineur, devraient faire l'objet de protection et de mise en valeur. Par conséquent, le patrimoine est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme étant le résultat de son ingéniosité et sa créativité. C'est pourquoi, la reconnaissance et la préservation de biens patrimoniaux permet de les mettre en valeur afin de les partager par tout le monde et de les transmettre aux générations future.

**Chapitre II : Habitat : composante  
majeure du patrimoine Mineur**



## II.1 Introduction :

Depuis que la reconnaissance des objets ordinaires en tant que patrimoine est devenue internationale, les éléments patrimoniaux se sont considérablement enrichis. Qualifiant le substantif « patrimoine », le terme « **mineur** » a été choisi pour désigner cette catégorie de biens ordinaires en apparence, mais, riches de par leur signification, leur représentation, leur valeur culturelle.... Ainsi, le patrimoine mineur intègre une des composantes majeures du patrimoine bâti qui est « **l'habitat** ». Considéré comme étant le plus ancien concept de l'histoire de l'humanité, l'habitat a accompagné cette dernière à travers les lieux et les temps, en occupant des espaces et prenant des formes, divers sous l'influence de multiples facteurs : culturel ; naturel, social... Depuis l'antiquité jusqu'à aujourd'hui, l'habitat a connu une évolution qui est en relation avec celle de l'homme notamment son progrès technique et technologique.

Parallèlement, le sens du concept « habitat » a lui, aussi, suivi cette évolution. Ainsi, sa définition s'est complexifiée à travers l'histoire, rendant son concept ambigu et difficile à saisir. C'est pourquoi, la présentation des différentes définitions et concepts y afférents constituera une assise à notre analyse afin d'aborder l'aspect patrimonial de l'habitat notamment **l'habitat traditionnel**. En effet, ce patrimoine présente un ensemble de valeurs reconnues et partagées : architecturale, sociale, esthétique, historique... Elles ont permis à lui attribuer une reconnaissance universelle. Occupant une place privilégiée dans le patrimoine universel, l'habitat traditionnel constitue une référence du passé qui continue d'être une source d'inspiration pour contribuer, dans un esprit de développement durable, à notre adaptation au monde d'aujourd'hui et de demain.

C'est pourquoi, il est important de se pencher sur l'aspect patrimonial de ce type d'habitat, non seulement pour ses valeurs tangibles mais aussi pour les valeurs intangibles de ce patrimoine. Il s'agit, donc, dans cette étude, de faire ressortir les critères qui ont permis d'inscrire cet héritage dans le sens de la durabilité pour parvenir malgré les aléas du temps, sous la forme que nous connaissons aujourd'hui. S'intéresser à l'habitat traditionnel avec ce qu'il comporte comme caractéristiques, c'est étudier les traces ADN des sociétés arabo-musulmanes. Jalon de l'histoire des communautés musulmanes, l'habitat traditionnel doit être sauvegardé et transmis aux générations futures. Ainsi, il faut l'analyser, le comprendre afin de déterminer les principales caractéristiques et les logiques de sa formation.

## II.2 Habitat : Essai de définition

La réflexion sur l'habitat est depuis longtemps partagée par plusieurs disciplines aux champs multiples : l'architecture et l'urbanisme dans la conception du logement et de la ville, les sciences de la nature à travers l'approche écologique, puis les sciences humaines. Le mot « habitat » n'a pas d'équivalent exact dans toutes les langues. En effet, l'étymologie latine du terme français (*habitatum*, de *habitare*, vivre, tenir) ne trouve dans les autres langues que des similitudes approximatives : en grec *οἰκισμός*, en allemand *das Wohnen*, en anglais *housing*, etc.<sup>66</sup>. Par ailleurs, le mot « habitat » a été utilisé, d'abord, pour désigner « *un lieu spécialement habité par une espèce végétale ; on l'applique aussi aux animaux et à l'homme considérés selon les diverses races* »<sup>67</sup>, c'est-à-dire pour désigner une « aire habitée » qui offre des conditions qui conviennent à la vie et au développement d'une espèce animale ou végétale.<sup>68</sup> (Le Petit Larousse). Cette définition est restreinte et ne couvre pas la totalité des domaines qui s'intéressent à ce concept.

Parmi les disciplines qui ont traité la notion de l'habitat, il y a l'écologie. D'ailleurs, cette dernière considère que « l'habitat » désigne l'endroit dans lequel un organisme peut survivre, l'endroit qui lui fournit de quoi subvenir à ses besoins.<sup>69</sup> Quant à la géographie humaine, elle définit l'habitat comme étant le mode d'occupation de l'espace par l'homme pour des fonctions de logement. Il s'étend également à l'ensemble des conditions de logement. Adoptant la même acception du concept, Max Dervau considère l'habitat comme « *l'agencement des espaces habités qui sont occupés par les maisons et leurs dépendances* »<sup>70</sup>. Face à l'importance que revêt l'habitat dans la vie de l'homme, le Conseil économique a demandé en 1949 à l'architecte Le Corbusier de faire une proposition pour une « charte d'habitat ». Or c'est la notion d'habitation, et non celle d'habitat vu comme un environnement de la vie, que Le Corbusier a placée au centre de son rapport. Ainsi, ce rapport a mis en exergue l'ambiguïté existant entre les termes habitat et habitation.

Par ailleurs, le IX<sup>ème</sup> Congrès international d'architecture moderne (C.I.A.M.), réuni en 1955 à Aix-en-Provence a, également, tenté de créer une « charte d'habitat ». En effet, ce congrès s'est terminé par l'élaboration de la fameuse Charte d'Athènes, doctrine d'urbanisme officielle du mouvement moderne. Malgré de longues discussions, les nombreux architectes venus du monde

<sup>66</sup> Article écrit par Georges CANDILIS, Pierre PIGANIOL in encyclopédie Universalis.

<sup>67</sup> Littré. Émile Littré, « Dictionnaire de la langue française », 1863-77.

<sup>68</sup> Larbaud, Journal, 1934, p. 291 in [enligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/habitat>

<sup>69</sup> Microsoft Encarta 2005, Dictionnaire.

<sup>70</sup> BUKUMBA T. et KABAMBA K. « *Urbanisation et détérioration de l'environnement et de l'habitat à Kananga* » in Zaïre-Afrique, n°241, janvier 1990, p.25

entier se sont trouvés dans l'impossibilité de clarifier la notion d'habitat par rapport à celle d'habitation. En fait, « **l'habitat** » est considéré comme une habitation totale, c'est-à-dire « **le logis** » avec ses « **prolongements** ». Pourtant généralement, au centre de la notion d'habitat se trouve l'homme lui-même et son toit-abri, ce qui amène continuellement à confondre l'habitation ou le groupe d'habitations avec l'habitat au sens le plus large du terme. L'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais **un ensemble socialement organisé**. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs. Il le protège des éléments hostiles et étrangers. Il lui assure son épanouissement vital. **L'habitat intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective.**

### II.3 Habitat comme Concept :

L'habitat est l'une des plus anciennes manifestations de la civilisation de l'homme. À travers ses références et ses formes, ce concept a accompagné l'histoire de l'humanité en produisant à chaque fois des formes et des modèles variés à travers les lieux et les temps et sous l'influence de facteurs multiples : *socio-culturelle, naturelle...*<sup>71</sup> En effet, différentes sociétés se caractérisent et se démarquent par leurs spécificités, leurs traditions et leurs mœurs et coutumes qui se sont cristallisées à travers les différentes formes d'habitat rural et urbain dans le monde. Chacune de ces formes convient au mode de vie approprié à la société en question tout en reflétant ses signes particuliers. D'ailleurs, l'habitat a, toujours, été pensé en relation avec les modes de vie correspondant à une époque et à un groupe social donnés. En évoquant le concept d'habitat on ne peut pas échapper et faire l'impasse sur « **l'habiter** », « **l'espace à habiter** », « **l'habitant** » et « **les modes d'habiter** ».

#### II.3.1 Habiter :

D'après le petit Larousse : habiter vient du latin « *habitare* » c'est le fait d'avoir sa demeure, sa résidence en tel lieu. Cette définition du verbe habiter met exergue que l'homme, depuis son plus lointain passé, a toujours éprouvé un besoin de retrouver, à la fin de son labeur, un lieu de repos, lui procurant un peu de confort, et lui assurant également un abri contre tous les dangers. En effet, tout être humain éprouve le besoin de se retirer **et de s'abriter dans un espace propre à lui c'est-à-dire un chez soi**. C'est pourquoi, l'homme crée des frontières symboliques ou réelles à son habitation afin de se protéger contre le "dehors" et tous ses dangers. « **Tout être humain s'abrite, mais est-ce qu'occuper cet abri veut dire qu'il habite ce dernier?** »<sup>72</sup> Il est

<sup>71</sup> MELIOUH Fouzia, Kheira Tabet Aoul « *L'habitat espaces et repères conceptuels* » in courrier du savoir N°01, Novembre 2001, pp. 59-64.

<sup>72</sup> SRITI L. et K. TABET-AOUL « *Evolution des modèles d'habitat et appropriation de l'espace : le cas de l'architecture domestique dans le Ziban* » Courrier du Savoir – N°05, Juin 2004, pp. 23-30

clair que l'action d'habiter est plus complexe comme le fait remarquer Norberg-Schultz. Pour lui « *l'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter dans un milieu ou à s'identifier à lui ou tout simplement lorsqu'il expérimente la signification d'un milieu. Habitation veut donc dire quelque chose de plus qu'un refuge* ». <sup>73</sup>

Ainsi, les recherches de Norberg-Schulz ont démontré que le concept « **habiter** » a pris une signification plus profonde : il est passé du simple logis dans un environnement naturel vierge, au tout formé par un environnement conquis, transformé et approprié par l'homme, où **l'abri** n'en fait qu'une partie infime. Habiter quelque part implique qu'un rapport s'est établi entre un être humain et un milieu donné. Ce rapport consiste en un acte d'identification, c'est à dire à reconnaître son appartenance à un certain lieu. Par cet acte "l'habitant" s'approprie le monde qui l'entoure.<sup>74</sup> Par ailleurs, pour J.P. Massabuau<sup>75</sup>, « *habiter c'est construire l'espace dans l'espace...* », signifiant que l'habitat est le lieu où vivent les hommes.

Il est vrai que plusieurs personnes peuvent partager le même logement, mais ne vont pas habiter de la même façon. Chacun à une pratique de l'habiter qui lui est propre. On retiendra qu'« *habiter un lieu, une ville, un village, c'est le Pratiquer* »<sup>76</sup>. Il s'agit d'y accomplir les actes du quotidien que sont le travail, les achats, les loisirs. Il faut pour cela pouvoir le parcourir, en connaître les fonctions et les réseaux. Autrement dit, habiter veut dire agir personnellement dans un environnement. Quant à Martin Heidegger<sup>77</sup>, habiter signifie « être-sur-la-Terre », cet habiter, y prend trois expressions :

- 1) Habiter au sens d'avoir des habitudes dans le quotidien,
- 2) Bâtir qui signifie une autre modalité d'être en rapport avec la Terre : « enclore », « soigner », « cultiver »,
- 3) c'est cet habiter qui, à travers le bâtir, mène à la création de lieu (Ort) et d'espace (Raum) sur une Terre pourvue d'emplacements (Stelle).

Par conséquent, « *habiter n'est pas une activité, à l'instar d'aller au travail ou d'aller chercher les enfants à l'école, mais un concept qui englobe l'ensemble des activités humaines. C'est un "trait fondamental de l'être"* ». <sup>78</sup>. En s'intéressant à l'habitat, il faut, donc, privilégier le

<sup>73</sup> Norberg-Schultz, Christian « *Habiter, vers une architecture figurative* ». Edition : Electa Moniteur, paris, 1985.

<sup>74</sup> Norberg-Schultz, 1985 op.cit.

<sup>75</sup> PEZEU-MASSABUAU Jacques « *Construire l'espace habité, L'architecture en mouvement* » collection villes et entreprises, Edition le Harmattan, 2007, Paris, 206p.

<sup>76</sup> PEZEU-MASSABUAU Jacques, op.cit.

<sup>77</sup> Modèles proxémique de l'habiter selon Heidegger Moles citer dans « *Théorie de l'habiter. Questionnements.* » Mathis Stock, Laboratoire Chôros, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) Octobre 2007.

<sup>78</sup> STOCK Mathis « *Théorie de l'habiter. Questionnements.* » Laboratoire Chôros, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) Octobre 2007. [Enligne] [http://infoscience.epfl.ch/record/116358/files/stock\\_habiter\\_preprint.pdf](http://infoscience.epfl.ch/record/116358/files/stock_habiter_preprint.pdf)

rapport que **l'individu** entretient avec son espace proche, celui de l'habitation. Ce rapport s'exprime par des formes diverses d'investissement de l'espace que l'on peut résumer sous le vocable de **l'habiter**.

### II.3.2 Espace à habiter/ Habitation :

Pour habiter il faut un espace à habiter. Ce dernier peut prendre plusieurs formes : logement, résidence, habitation, maison, foyer, logis, chez-soi ainsi que les différents verbes correspondant : (se) loger, résider, habiter.... Autant de termes décrivant, en général, une même réalité, **sans pour** autant être tout à fait **synonymes**. Cependant, le terme, qui est en relation avec le verbe habiter et qui est le plus usité pour parler de l'espace à habiter, est le mot « habitation ». Par définition « habitation » selon *le petit Larousse* signifie :

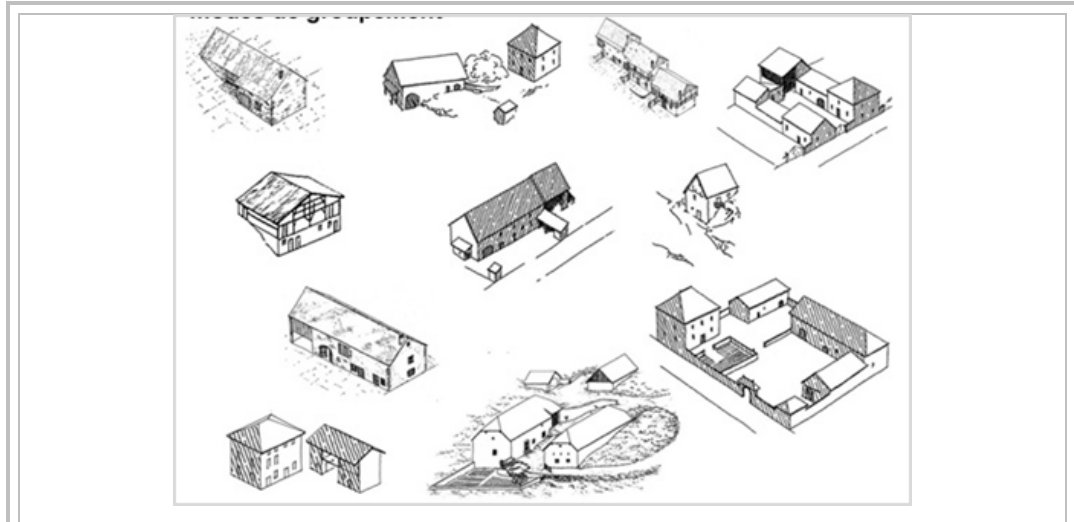
- 1) construction destinée au logement, vendre une habitation, une habitation de plaisance : demeure, domicile, maison.
- 2) Lieu de résidence habituelle, endroit où l'on demeure : préférer une habitation en ville, taxe d'habitation.
- 3) Action d'habiter un lieu : on lui a donné cette maison pour son habitation. L'habitation de cette maison est malsaine. L'habitation n'en vaut rien.

### II.3.3 Habitat :

Il est important de signaler que l'habitation à elle seule ne constitue pas l'habitat. En fait, l'habitat est défini comme « *le lieu où l'on habite, le domicile, la demeure, le logement* »<sup>79</sup>. Mais, cette définition est un peu restrictive. L'habitat comprend, en effet, davantage que le domicile ou le logement. Il est toute l'aire que fréquente l'individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange et s'y repose. En ce sens, l'habitat concerne aussi bien l'urbanisation que l'aménagement de territoire ou l'architecture. Comme il a été, déjà, mentionné auparavant, le concept "habitat" englobe tout l'environnement remodelé par l'homme, et que le concept "habitation" n'est qu'une partie de ce grand ensemble.

En tant que première composante de l'habitat, l'habitation est un microcosme dans lequel l'homme retrouve son identité, et à laquelle il s'identifie. L'habitation met l'homme, en premier lieu, à l'abri de diverses agressions vis-à-vis desquelles il éprouve le besoin de se protéger. Aussi, elle est la projection de l'image du monde dans lequel il vit à petite échelle, comparer au monde plus vaste où il vit avec ses semblables. Il y retrouve un refuge, un espace où il se repose, des espaces suffisants permettant aux habitants à la fois une possibilité d'échange et un isolement temporaire essentiel pour l'équilibre psychologique et pour les multiples activités individuelles.

<sup>79</sup> Dictionnaires Utiles MediaDICO.



**Figure 8: Exemples schématiques illustrant des types d'habitation avec différents modes de groupement.**

l'habitation à elle seule ne constitue pas l'habitat, le concept "habitat" englobe tout l'environnement remodelé par l'homme, il est toute l'aire (cour, jardin, l'intérieur de la maison...) que fréquente l'individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange et s'y repose.

**Source figure 8 :** <http://www.isere-patrimoine.fr/1706-patrimoine-et-documents-d-urbanisme.htm>

### II.3.4 Modes d'habiter :

Définir l'habitat et l'habiter sans parler des modes d'habiter, c'est restreindre la portée de la signification de deux notions : habitat et habiter. Ainsi, la notion de mode d'habiter « *est classiquement utilisée afin de mettre en avant la manière dont les individus résident et le rapport à l'espace que ce mode résidentiel (HLM, pavillon, appartement bourgeois, péri-urbain etc.) exprime* »<sup>80</sup>. Autrement dit, le mode d'habiter est l'ensemble des règles communes par lesquelles un groupe social organise **l'occupation de son espace**. Le mode d'habiter va déterminer les comportements individuels et collectifs face à l'organisation de l'espace. Dans le cas du logement<sup>81</sup>, il va déterminer comment une famille investit son espace privé mais il codifie également les manières et les fonctions d'habiter, comme se réunir, partager un repas et se reposer, en leur assignant des pièces spécifiques. Par conséquent, « *le mode d'habiter est, donc,*

<sup>80</sup> Mathis Stock, « *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trilogique des dimensions spatiales des sociétés humaines* » (Université de Reims Champagne-Ardenne) & EA MIT (Université de Paris 7) & Laboratoire Chôros, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

<sup>81</sup> Loger : Indique un caractère de positionnement (la place) et de façon abrupte peut se réduire à l'idée «d'avoir été casé». Par ailleurs, «Un logement est un lieu d'habitation. C'est un local, un appartement ou une maison et plus généralement tout endroit où une ou plusieurs personnes peuvent s'abriter, en particulier pour se détendre, dormir, manger et vivre en privé» [en ligne](<http://fr.wikipedia.org/wiki/Logement>.)



le modèle théorique de comportement spatial, propre à une communauté »<sup>82</sup>. Le concept de « mode d’habiter » est le révélateur des rapports des individus et des groupes sociaux à leurs lieux et milieux de vie. La pertinence de ce concept repose sur sa capacité à articuler deux versants de l’habiter : celui géographique, qui contient les rapports (homme/nature) (sociétés/milieux) et celui sociologique, qui touche les « habitus » des individus et leur relation avec les comportements des groupes sociaux.

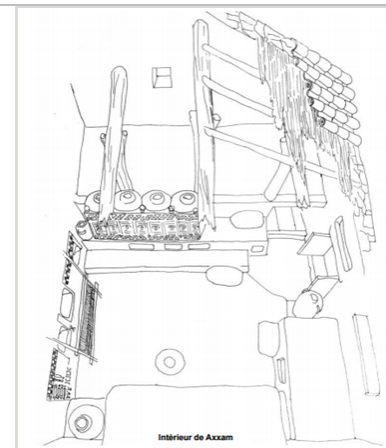
Pour mieux comprendre et cerner le concept « de mode d’habiter », il serait intéressant de présenter l’exemple de l’habitat traditionnel en Algérie (habitat rural en Kabylie) et au Maroc (habitat urbain traditionnel). A travers la présentation de leurs espaces domestiques qui sont régis par **des règles communes**, qui déterminent l’organisation de l’espace, il est question d’explicitier le sens du concept : mode d’habiter. Les modes d’habiter traditionnels marocains et algériens sont organisés sur la base d’oppositions simples. On retrouve les mêmes oppositions qui existent en Occident, telles que servant/servi, jour/nuit, privé/public mais également d’autres propres à la culture maghrébine.



**Photo 5 : Salon principal de réception à Tanger (Maroc).**

La pièce de réception, bayt el diaf, sera traitée et décorée très convenablement, illustrant des modes d’habiter propre à la culture marocaine.

**Source photo 5 :** Shama Atif, « *Typologie de logements Marocains, modèles d’habitats entre persistance et mutations.* » p32



**Figure 9 : Maison Kabyle (Algérie) illustrant la séparation entre espace homme/animal.**

L’opposition homme/animal se traduit par un mode d’habiter qui impose des séparations entre les espaces assignés aux animaux et ceux pour les hommes dans la maison traditionnelle kabyle

**Source figure 9 :** Mebarek KACI « *L’architecture rurale traditionnelle en Kabylie, un patrimoine en péril.* ».

<sup>82</sup> ATIF Shama « *Typologie de logements Marocains, modèles d’habitats entre persistance et mutations.* » Énoncé Théorique De Master EPFL - ENAC - SAR 2010 / 2011. [Enligne] ([http://archivesma.epfl.ch/2011/006/atif\\_enonce/atif\\_shama\\_modeles\\_d\\_habitats\\_marocains.pdf](http://archivesma.epfl.ch/2011/006/atif_enonce/atif_shama_modeles_d_habitats_marocains.pdf)).

Ainsi, il y existe des oppositions, telles **qu’homme/femme, adultes/enfants** (la maison traditionnelle possède des espaces strictement féminins et des espaces strictement masculins. La double opposition homme/femme et adultes/enfants implique, alors, la séparation des lieux de sommeil des garçons et des filles, à partir de la puberté.), **noble/honteux** (on retrouve des pièces nobles et des pièces taboues dans le logement. La pièce de réception, bayt el diaf, sera traitée et décorée très convenablement, voire même avec ostentation, tandis que l’espace de préparation des aliments sera quelconque, alors que les toilettes seront complètement délaissées et taboues. ). Par ailleurs, il existe des oppositions liées à la nature, telles que **jour/nuit, été/hiver et homme/animal** : ces dernières, plus présentes dans l’habitat rural, l’opposition été/hiver implique une mobilité des fonctions d’une pièce à l’autre, et l’opposition homme/animal impose des séparations entre les espaces assignés aux animaux et ceux pour les hommes. Elle se nuance par une opposition secondaire bétail/volaille lorsque la volaille intègre la cour ou la terrasse, alors que le bétail nécessite une pièce spécifique, l’étable.

#### II.4 Les différents types d’habitat :

Il est nécessaire de distinguer « **modèles d’habitat** » et « **modes d’habiter** », en s’accordant à reconnaître que les modes d’habiter sont des systèmes socio- culturels auxquels la conception d’un logement doit répondre et qui, de ce fait, en influence directement le type, autrement dit, le modèle d’habitat. Le type du logement peut se définir comme étant une référence à un modèle théorique, à partir duquel on génère des structures habitables. Aujourd’hui se mêle dans tous les pays du monde, des **types divers d’habitat**, plus ou moins **traditionnels** ou **modernes**, autant de par leurs constructions que de par leurs organisations spatiales.

Cependant, dans les pays du Maghreb, la typologie traditionnelle conditionne, généralement, un certain type d’espace à structuration organique. Basé sur une répétition modulaire hiérarchisée dans l’architecture traditionnelle, il permet d’obtenir un ensemble unifié et en relation harmonieuse et cohérente. Alors que l’habitat dit moderne, constitué de grands projet d’habitat collectif (semi- collectif) et/ou individuel, ignorant l’unité structurelle et la cohérence modulaire issue des siècles de pratique et de transformation, d’adaptation, présente au niveau du vécu et du perçu des espace aliénés, non reconnus par les habitants. C’est une solution artificielle en rupture avec la réalité culturelle du lieu.

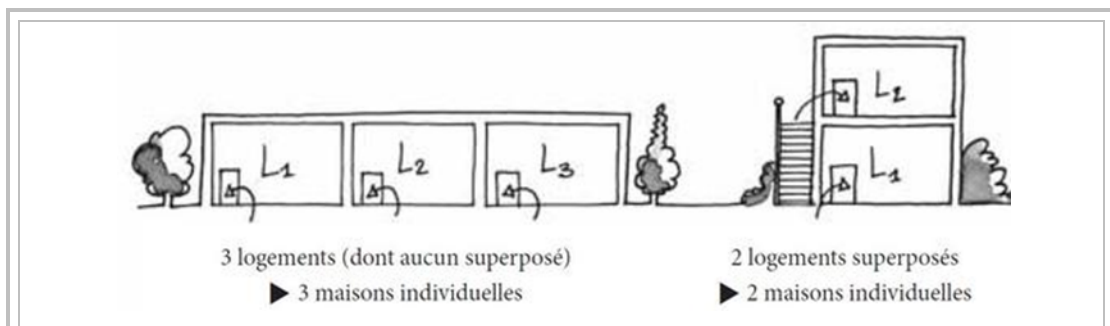
##### II.4.1 Habitat moderne :

On peut distinguer trois types de groupement d’habitation ; **individuel, semi-collectif et collectif**.



II.4.1.a Habitat Individuel :

Habitat individuel est un habitat unifamilial, implanté directement sur une parcelle de sol naturel qui en constitue le prolongement direct, dont les habitants disposent à titre privatif. L’habitat individuel est paré de vertus d’un habitat à soi, au sens propre et au sens figuré, puisqu’il est souvent associé au statut de propriétaire et à une certaine forme de « liberté » (on peut le modifier, choisir ceux qui en franchissent les limites). Mais récemment, certain nombre de problèmes (consommation d’espace, cout des équipements et des services, grignotage des terres destinées à l’agriculture), voire une certaine « nocivité » (cout des déplacements, émission des gaz à effet de serre) sont venus ternir et remettre en question le type de développement auquel il est associé (un étalement urbain sans limite, une périurbanisation dispendieuse).



**Figure 10 : Exemples schématiques illustrant l’habitat individuel avec plusieurs façons de se disposer.**

En pratique, la maison individuelle unifamiliale ne dispose pas souvent d’un terrain suffisamment grand pour être complètement isolée de ses voisines ; le plus souvent des groupements denses sont réalisés, comportant au moins un et en général deux murs mitoyens. Certaines dispositions se prêtent d’ailleurs à l’installation de véritables galeries pour la distribution des fluides. Menant à des configurations telles que l’empilement d’unité d’habitation, offrant deux logements superposés et donc deux maisons individuelles.

Source figure 10 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Logement-neufs.html>

En effet, si on revient un peu à l’histoire, la naissance de l’espace privatif s’est fait avec le développement de la société bourgeoise qui a apporté, au XVI<sup>ème</sup> siècle, un bouleversement majeur dans la conception de l’habitat à travers l’avènement de l’individu et de l’intime. Une nouvelle architecture, portée par un groupe social avant-gardiste, a été conçue afin d’opérer une séparation entre les membres de la famille. Il est question d’assurer un espace personnel séparé et éloigné des domestiques. C’est alors que l’on conçoit pour la première fois l’idée d’une vie privée, que l’on retrouve dans l’architecture interne du logement, notamment dans la

construction des hôtels particuliers, avec une partie pour les domestiques, une autre pour les appartements privés, et un espace « public » de réception : l'art de la distribution est né.

#### II.4.1.b Habitat semi-collectif (intermédiaire) :

Le concept « d'habitat intermédiaire » est né de la volonté de donner à l'habitat collectif l'allure et certains avantages de la maison individuelle ou, inversement, de penser le groupement des logements individuels de façon à approcher les densités et l'urbanité du logement collectif. Définir l'habitat intermédiaire est complexe. On admet couramment qu'il s'agit d'opérations qui apparentent le logement à de l'habitat individuel tout en ménageant une certaine densité (favorisant donc une optimisation de l'utilisation de l'espace) et en autorisant des superpositions. Trois critères essentiels caractérisent l'habitat intermédiaire:

- 1) posséder à la fois un accès individuel,
- 2) un espace extérieur privatif au moins égal au quart de la surface du logement
- 3) et une hauteur maximale de R+3.

La spécificité des opérations d'habitat intermédiaire réside dans la richesse des espaces (espaces individuels, espaces semi-individuels comme les accès et leurs espaces de transition, espaces intermédiaires, espaces collectifs, espaces résidentiels) et la diversité des dispositifs socio-spatiaux particuliers (escaliers, traitement des seuils, emplacements pour la voiture, etc.).



**Photo 6: Exemple des 30 logements semi-collectifs à Pacé.**

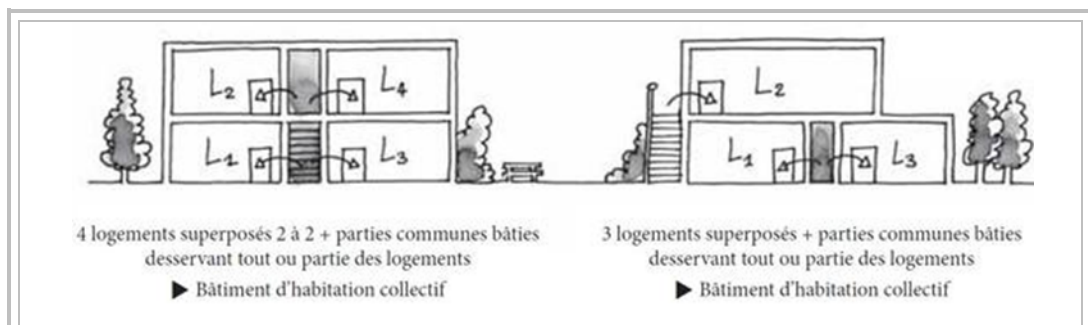
Situé au cœur de la ZAC Beausoleil à Pacé, ce projet est composé de bâtiments en R+1+comble avec logements et garages en rez-de-jardin et logements superposés en étage et comble. Les constructions s'articulent comme des maisons de ville en pignon sur rue. Accolés, soit en front bâti sur rue publique constituant un tissu urbain compatible avec le site, soit en retrait, les corps de bâtiments parallèles forment une ruelle privative et offrent sérénité et qualité de vie.

**Source photo 6 :** <http://www.atcanal.fr/architecture/logement/references/30-logements-semi-collectifs/>

L’habitat intermédiaire, fait éclater l’opposition **individuel/collectif** et ouvre une troisième voie. Il dessine une alternative prometteuse. Toutefois, en faisant éclater cette opposition, ce type d’habitat oblige à se déprendre de certains schémas de pensée préétablis, à abandonner surtout un certain “systématisme” de conception et de production, qui concerne aussi bien l’habitat collectif que l’habitat individuel, et à considérer chaque opération comme une démarche singulière.

**II.4.1.c Habitat Collectif :**

L’habitat collectif est un type d’habitat humain consistant à rassembler plusieurs logements (appartements) au sein d’un même édifice. On l’oppose à l’habitat individuel (maison)<sup>83</sup>. Généralement, l’habitat collectif est lié au social qui est fondée sur la dimension collective des espaces. Ainsi, dans l’habitat social en particulier, la dimension collective de l’habitat est chargée d’un ensemble de connotations négatives liées à la promiscuité, au fait de devoir « partager » des espaces communs, etc. C’est, également, dans l’habitat collectif que l’on trouve la plus grande partie des locataires.



**Figure 11: Exemples schématiques d’habitat collectif illustrant plusieurs possibilités d’agencements et de superpositions.**

Ensemble de logement réunis en un seul bâtiment ; l’habitat collectif prend la forme d’un immeuble comportant plusieurs appartements. plusieurs possibilités d’agencements et de superpositions peuvent existées comme dans la figure 11.

Source figure 11: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Logement-neufs.html>

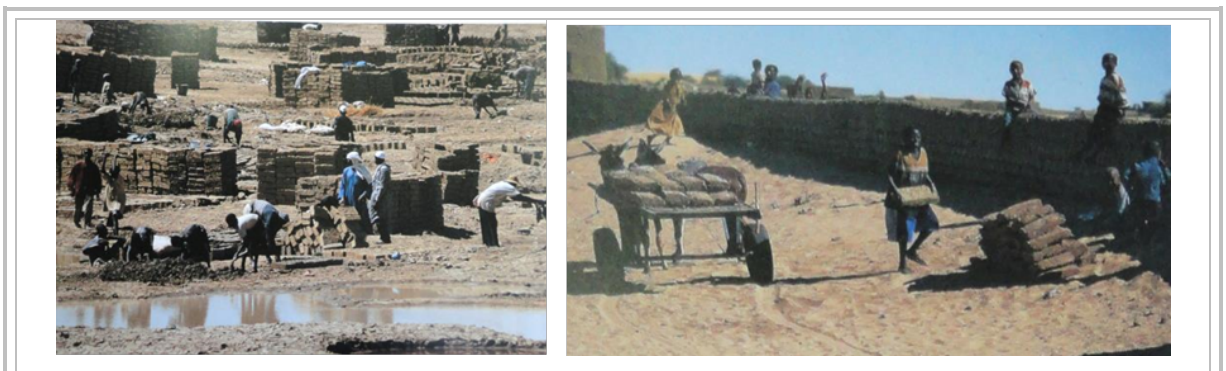
**II.4.2 Habitat traditionnel / habitat vernaculaire :**

L’habitat traditionnel peut être défini d’une manière concise, « *comme un cadre physique adapté à un contenu social crée par un groupe social pour lui-même par référence à sa propre culture* »<sup>84</sup>, il constitue, généralement, une œuvre collective d’une société homogène, produit par ses propre moyens qui fait appel aux ressources et aux méthodes disponibles localement (voir

<sup>83</sup>[Enligne] [https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitat\\_collectif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitat_collectif).

<sup>84</sup>SRITI Leila « *Architecture domestique en devenir. Formes, usages et représentations le cas de Biskra* ». Thèse de doctorat, spécialité architecture en milieux arides et semi-arides : Université Mohamed Khider, Biskra 2012/2013.

photo 7), à une époque donnée, pour répondre aux besoins locaux. En effet, l'habitat traditionnel n'existe que grâce à cette forte cohérence socioculturelle du milieu humain. Il est, donc, exclusivement une émanation du groupe. De plus, cet habitat n'exclut pas l'aide d'artisans spécialisés qui « encadrent » le plus souvent une main d'œuvre familiale ou villageoise en cas d'entraide collective. L'accent n'est pas mis sur l'architecte et l'œuvre individuelle, ce qui importe ici, c'est **l'entreprise communautaire** ce que Pietro Belluschi a défini comme « *un art communautaire produit, non par quelques intellectuels ou quelques spécialistes, mais par l'activité spontanée et continue d'un peuple tout entier, dépositaire d'un héritage commun et obéissant aux leçons d'une commune expérience* ».



**Photo 7 : Fabrication artisanale des briques de terre à Djenné, au Mali qui seront par la suite utilisé pour la construction des demeures traditionnelles.**

Les habitations traditionnelles sont généralement construites par ceux-là mêmes qui vont les habiter, aidés de leurs voisins, de leur famille ou de leurs connaissances.

**Source photo 7:** Jean Loïc le Quellec « *Maison du Sahara habiter le désert* » Paris, Hazan, 2006 p45.

L'habitat traditionnel relève de **l'architecture vernaculaire**. Celle-ci est par essence localisée, c'est-à-dire que son élaboration s'effectue relativement à un milieu géographique précis, dans la culture d'un groupe identifié, et dans les conditions sociales, culturelles et techniques spécifiques à ce groupe<sup>85</sup>. On peut définir l'architecture vernaculaire comme une « *architecture sans architectes* »<sup>86</sup>, en référence à l'exposition puis à l'ouvrage de B. Rudofsky. Cet auteur indique que : « *l'architecture vernaculaire n'est pas soumise aux caprices des modes. Pratiquement immuable, elle n'est pas non plus susceptible d'améliorations, puisqu'elle répond*

<sup>85</sup> Robin, C. « *De l'ethno-architecture aux anthropologiques de l'espace* ». 1992. Les cahiers de la Recherche Architecturale. « *Architecture et culture* ».N°27-28(1er trim.) :7-14 / Citer par SRITI Leila.

<sup>86</sup> RUDOLFSKY Bernard « *Architecture sans architectes* » 1977, France. (Traduction de l'édition américaine de 1964)

parfaitement à son objet. »<sup>87</sup>. Qualifiée de « **Non-Pedigreed** » dans la version anglaise de 1964 et de « **spontanée** » dans la version française de 1977, l'architecture vernaculaire est, aussi, désignée comme « **architecture non codifiée** ». A défaut de terme spécifique, Rudofsky dira de cette architecture, selon le cas, qu'elle est « *vernaculaire, anonyme, spontanée, indigène ou rurale* »<sup>88</sup>.

Dans la tradition du droit romain est « vernaculaire » tout ce qui est produit pour la consommation propre, tout ce qui n'est pas destiné au marché. Ce que l'on désigne par « architecture vernaculaire » est « *la construction, en milieu rural ou en périphérie de ville, de bâtiments, sans maître d'œuvre ni architecte (en auto-construction), qui utilise les ressources et les méthodes disponibles localement pour répondre aux besoins locaux* »<sup>89</sup>. Par ailleurs, dans le sens étymologique, le mot « vernaculaire » provient du latin « vernaculus » qui signifie selon le dictionnaire historique de la langue française ce qui est « *relatif aux esclaves nés dans la maison* » et au figuré « *qui est du pays, indigène* »<sup>90</sup>. La première signification provient de la racine latine « *verna* »<sup>91</sup> qui inspira à la langue française, le nom « *vernacle* » qui permet de distinguer l'esclave né chez son propriétaire en 1372.

Ce nom donne, ensuite, lieu au XVI<sup>ème</sup> siècle, à l'adjectif français *vernacule* qui détermine la langue familière « *...parlée spontanément, par opposition au latin..* »<sup>92</sup>. Il faut attendre l'année 1765 pour qu'un terme français, l'adjectif vernaculaire, adopte le sens du latin *vernaculus* et caractérise ce qui est propre à un pays, ce qui est indigène.<sup>93</sup> En rassemblant les mots utilisés pour définir le vernaculaire et les expressions latines qui lui sont antécédents, nous obtenons la liste suivante<sup>94</sup> : esclaves, indigène, pays, familial, spontané, lieu, vulgaire, national, profane, ethnique. En effet, en observant les mots qui définissent le vernaculaire, nous constatons que ce dernier est avant tout **lié à un lieu, à un endroit** (indigène, pays, lieu, national, ethnique). Il se rapporte à **une personne** quelconque, au commun des mortels (esclave, indigène, familial,

<sup>87</sup> Rudofsky, 1964 op.cit. p1.

<sup>88</sup> Rudofsky, 1964 op.cit.

<sup>89</sup> FREY Pierre « *Learning from vernacular , pour une nouvelle architecture vernaculaire.* » Edition Acte Sud ; 2010.

<sup>90</sup> Alain Rey « *Vernaculaire* » in dictionnaire de la langue française 1, 3, Paris Dictionnaires Le Robert, 2004.

<sup>91</sup> Paul Robert « *Vernaculaire* » in le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, nouv. Ed. Par Joselle Rey Debove et Alain Rey. Paris, dictionnaire le Robert, 1993, p, 2758.

<sup>92</sup> Paul Robert Dictionnaire de la langue française.

<sup>93</sup> Paul Robert Dictionnaire de la langue française.

<sup>94</sup> Recherche élaboré par MARIE-FRANCE BISSON, mémoire « *Vernaculaire moderne ? Vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale.* » université du Québec Olontreal ,Aout 2007.



vulgaire, ethnique). Le mot **vernaculaire**<sup>95</sup> est, donc, employé pour qualifier quelque chose de propre à un pays et/ou à une population.

En 1999, la Charte du patrimoine bâti vernaculaire a été ratifiée par la 12<sup>ème</sup> Assemblée Générale de ICOMOS<sup>96</sup>, au Mexique. Elle reconnaît l'importance de la promotion et de la **conservation du patrimoine bâti vernaculaire**, expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire. Cette charte témoigne, également, de l'extension de la notion du patrimoine, qui, concernant le bâti, a longtemps été cantonnée aux monuments historiques. Même si elle n'y fait pas directement référence, cette charte s'inscrit dans la perspective des trois piliers du développement durable (développement économique soutenable, équité et solidarité sociales, préservation de l'environnement) à travers les principes généraux qu'elle énonce.

## II.5 Modèles d'habitat traditionnels :

Il existe dans le monde une somme infinie d'expériences éprouvées à travers le temps, s'appuyant sur les connaissances des usagers constructeurs : **l'habitat traditionnel**. En effet, aujourd'hui comme hier, la quête d'un toit demeure au centre des préoccupations humaines. Lieu d'intimité, lieu d'activité que l'homme personnalise à sa façon, le toit révèle, toujours, une culture, un climat, un rang social. Donc, l'habitat traduit, en surface et en volume, les aspects principaux de la culture et du mode de vie. Il est le territoire, bâti et non-bâti, où vit et travaille l'homme. Cependant, de nos jours, se mêle au monde des types divers d'habitat traditionnels on citera quelques exemples (la liste est non exhaustive) notamment :

### II.5.1 Habitat Troglodyte :

Les effets de la nature, l'activité des animaux ou des hommes ont façonné tout un monde souterrain au cours des siècles. **L'habitat troglodytique** est, sans doute, l'empreinte la plus spectaculaire, par le type de rapport existant entre l'homme et la nature qu'il transforme. Il s'agit d'un type d'habitat qui a été, avant tout, **un habitat rural de cultivateurs, de carriers, de viticulteurs, de marinières et d'artisans**. En effet, outre la fonction d'habitat permanent, l'utilisation du sous-sol est motivée par des considérations religieuses, défensives ou fonctionnelles (extraction, stockage, transport ...)

---

<sup>95</sup> **Vernaculaire** : Pour Ivan Illich, « Est un terme technique emprunté au droit romain, où on le trouve depuis les premières stipulations jusqu'à la codification par Théodose. Il désigne l'inverse d'une marchandise : était vernaculaire tout ce qui était confectionné, tissé, élevé à la maison et destiné non à la vente mais à l'usage domestique ». (Dans son livre Le Genre vernaculaire de 1983.)

<sup>96</sup> Organisation internationale non-gouvernementale de professionnels, qui œuvre à la conservation des monuments et des sites historiques dans le monde.

Espaces culturels :	Espaces défensifs :	Espaces économiques :
<p><b>Les premiers sanctuaires :</b> depuis la nuit des temps, pratiques religieuses et cultes païens ont trouvé dans le monde souterrain un lieu privilégié, secret et symbolique</p>	<p><b>Les forts troglodytiques :</b> l'architecture militaire a grandement tiré parti des cavités rocheuses ou des espaces creusés, pour des raisons évidentes.</p>	<p><b>Les annexes agricoles:</b> L'appropriation du monde souterrain par les hommes concerne également ses usages fonctionnels. Le sous-sol fait partie intégrante des terroirs.</p>
<p><b>Exemple :</b> Plan de quatre églises troglodytique <b>1</b> : Église de Saint-Emilion (Gironde), <b>2</b> : Église d'Aubeterre (Charente), <b>3</b> : chapelle (Puy-de-Dôme) ,<b>4</b> : chapelle Notre dame de Saint Michel à fontanges(Cantal).</p>	<p><b>Exemple :</b> Fortification d'un site naturel : le château des Anglais à Bouziés.</p>	<p><b>Exemple :</b> Des abris creusés ou semi-enterrés utilisés par les bergers comme des caves maraichères, abris saisonniers... abri sous roche proche du hameau de la vignette (Hautes-Alpes)</p>
		

**Tableau 1 : Principaux usages du sous-sol outre que l'habitat troglodyte**

Une grande partie du patrimoine souterrain, que l'on peut définir comme l'habitat troglodytique au sens large peut recouvrir : l'habitat, ses annexes, mais aussi d'autres usages. Pour les troglodytes, en effet, habiter sous terre apporte une certaine sécurité psychologique et physique, et peut offrir plusieurs vocations (hébergement, stockage, musée, culturelle...)

**Source du tableau :** Auteure (2015).

**Source des photos :** Patrick Bertholon, Olivier Huet « *Habitat creusé, le patrimoine troglodytique et sa restauration* » Edition : Eyrolles, 13 mai 2005. P13/p14/p16.

En effet, le sens étymologique du mot « **troglodyte** » vient du latin *troglodyta*, lui-même issu du grec *troglodutes*, « *qui entre dans des trous* ». Le Petit Robert en donne la définition suivante : « *habitant d'une excavation naturelle (caverne, grotte), et par extension d'une demeure aménagée dans la terre, le roc... ( ). Par analogie personne qui vit, travaille sous la*

terre »<sup>97</sup>. Durant des siècles, les hommes ont habités ce type d'habitat traditionnel. Que ce soit en Inde, en Afghanistan, en Égypte ou encore en Ethiopie, nombreux sont les exemples qui montrent l'importance de l'architecture religieuse troglodytique : temple, architecture funéraire, monastères, églises... Mais, partout dans le monde, les roches ont, aussi, abrité et abritent encore **les hommes**. Ces sites d'habitat sont extrêmement nombreux dans toutes les régions du globe, non seulement en *Europe*, notamment dans la région dite *franco-cantabrique*, mais également en *Afrique* et en *Amérique*, là où de telles structures naturelles ont existé.

Ainsi, Des millions de chinois vivent dans les maisons creusées au flanc des coteaux de loess, ou « en puits » dans les plateaux du fleuve jaune. Plus éphémères, les cliff-dwellings (habitats des falaises) se sont développés du X<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle dans les grès des canyons de l'ouest des États-Unis ainsi que dans l'état mexicain de chihuahua, où ils sont restés habités plus tardivement. A une époque moins lointaine, en Australie, les chercheurs d'opale ont creusé des dug-outs (maisons excavées) pour se protéger contre les chaleurs extrêmes du désert. Les premiers dug-outs de White Clifffes datent de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais ceux de Coober Pedy (le site le plus connu aujourd'hui) ne se sont vraiment répandus qu'à partir de 1959.<sup>98</sup>



**Photo 8:** Le yaodong ou "maison-grotte" en Chine.

**Photo 9:** Usage de la roche en Église troglodyte dans le Cooper Pedy (Australie)

**Le yaodong** : est une construction architecturale en voûte, souvent troglodytique ou semi-troglodytique, facilement creusée dans le loess et servant d'habitation en Chine.

**Source photo 8** : [http://www.wikiwand.com/fr/Habitat\\_troglodytique](http://www.wikiwand.com/fr/Habitat_troglodytique)

**Source Photo9** : <http://pvtistes.net/australie/coober-pedy-australie/>

Aussi, certains espaces troglodytes sont situés ponctuellement en Angleterre ou aux Pays-Bas, près de Maastricht, mais c'est autour du bassin méditerranéen que se trouvent la plus forte densité et la plus grande diversité d'habitats creusés : la Grèce (notamment l'île de Santorin),

<sup>97</sup> Wikiwand. « *Habitat troglodytique* ». [Enligne]. [http://www.wikiwand.com/fr/Habitat\\_troglodytique](http://www.wikiwand.com/fr/Habitat_troglodytique) (consulté en 2013)

<sup>98</sup> Patrick Bertholon, Olivier Huet « *Habitat creusé, le patrimoine troglodytique et sa restauration* » Edition : Eyrolles, 13 mai 2005.



l'Italie (Matera, Massafra, Bari...), la Sicile (Pantolica), l'Afrique du nord (principalement le sud tunisien : Matmata, et la Lybie), la Jordanie (Pétra), la Turquie (Cappadoce), enfin l'Espagne (Andalousie, Valence, mais aussi Aragon) et la France (Saumurois en Touraine, et surtout la région de la Loire).



Photo 10: Habitat troglodytique (à gauche) et hôtel (à droite) de Cappadoce en Turquie

La Cappadoce au cœur du plateau anatolien se caractérise par une identité architecturale dans un contexte d'érosion de matériaux volcaniques ; elle est connue pour ses églises rupestres, ses villes souterraines et ses habitations troglodytiques et voit chaque année plus de trois millions de touristes

Source photo 10: [http://www.wikiwand.com/fr/Habitat\\_troglodytique](http://www.wikiwand.com/fr/Habitat_troglodytique).



Photo 11: Troglodyte à Pétra en Jordanie (à gauche) et (à droite) le site de Matmata en Tunisie.

- Entre la mer Rouge et la mer Morte, la cité caravanière nabatéenne, **cité troglodyte de Pétra** (Jordanie), date du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et a compté jusqu'à 25 000 habitants et a représenté un important carrefour du monde antique.
- En Tunisie, le tourisme traditionnellement balnéaire se tourne vers les importantes potentialités touristiques de la chaîne des Matmatas dans le Sud-Est (habitat troglodytique horizontal et vertical, ksour et villages berbères, associés à la variété des paysages)

Source photo 11 de gauche : <http://voyages.blog.lemonde.fr/2013/12/01/petra-site-mythique-de-jordanie/>  
 Source photo 11 de droite : [http://www.wikiwand.com/fr/Habitat\\_troglodytique](http://www.wikiwand.com/fr/Habitat_troglodytique).

II.5.1.a Habitat troglodyte en Tunisie : cas de Matmata

L’habitat troglodyte, caractéristique principale des régions de Matmata et de Tataouine, constitue une adaptation parfaite à la nature du sud-est tunisien aussi bien aux formes du relief qu’au climat. Ainsi, les populations de ces régions ont su profiter et utiliser le relief du terrain qui leur a permis de creuser des lieux d’habitat. Par ailleurs, elles ont cherché à se mettre, grâce à ce type d’habitat, à l’abri de la chaleur excessive en été et du froid en hiver.

• **Présentation :**

Village berbère du sud de la Tunisie à quarante kilomètres au sud-ouest de Gabès. Accroché à la montagne, **Matmata** a été rendu célèbre grâce à ses merveilleuses habitations troglodytes. En effet, Matmata est un village à relief collinaire formé par des sols argilo-sableux. Ce type de sol a été favorable à l’émergence, il y a à peu près 300 ans, d’un habitat troglodytique. Creusées dans la montagne afin de protéger les habitants des invasions et de la rigueur du climat, ces habitations circulaires (de 5 à 10 mètres de profondeur et de 8 à 15 mètres de diamètre.) se logent dans de vastes puits, dont l’issue constitue une cour minérale.

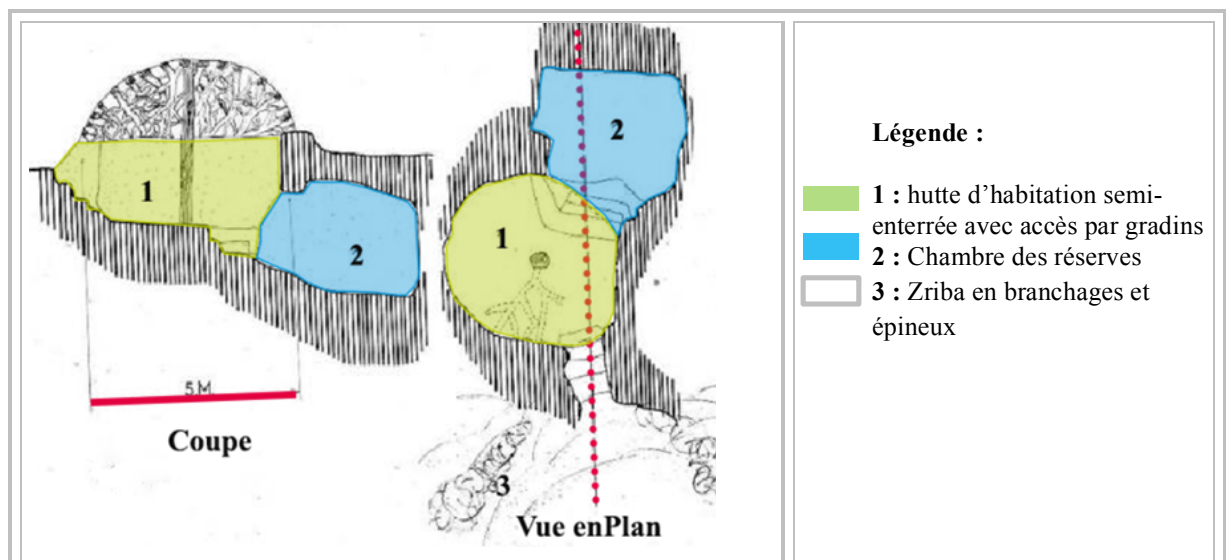


Figure 12 : plan et coupe schématique de l’habitat Troglodyte élémentaire (exemple de Matmata en Tunisie)

Les premiers troglodytes, sont généralement sous formes de grottes naturelles ou abris sous roche. Ils ont été utilisés depuis la Préhistoire en campements généralement saisonniers. Par la suite outre la fonction d’habitat, l’occupation devient culturelle, funéraire, défensive et économique (stockage).

Source figure 12 : Auteure (traitement personnel)

Source du plan d’origine : NACEUR BAKLOUTI « l’habitat traditionnel en Tunisie »

L’architecture de ces habitations permet de diffuser la lumière jusqu’aux pièces souterraines, tout en maintenant une certaine fraîcheur pendant l’été. En effet, dans la région de Matmata, il existe, essentiellement, deux typologies de troglodyte : **habitat troglodytique vertical / habitat troglodytique latéral ou horizontal.**

• **Habitat troglodyte vertical :**

Au lieu de construire des habitations, ces dernières ont été creusées verticalement dans la roche. Ces habitations circulaires se logent dans de vastes puits (voir figure 13). Autour de ces derniers, sont creusées longitudinalement et en étages les pièces qui serviront : l'étage inférieur de chambres (Gamour), de cuisine (Matbakh), de bergerie pour les chèvres et d'étables, l'étage supérieur étant réservé pour le stockage (makhzen) des céréales, dattes, olives et figes séchées. Depuis le niveau naturel du sol extérieur, on descend généralement dans la cour directement au moyen d'un étroit escalier aménagé à flanc de paroi ou éventuellement d'une échelle appuyée contre cette dernière. On peut aussi pénétrer dans la cour par un couloir souterrain horizontal qui s'amorce un peu en aval dans le flanc de la montagne (car la majorité de ces maisons sont aménagées sur des terrains pentus).

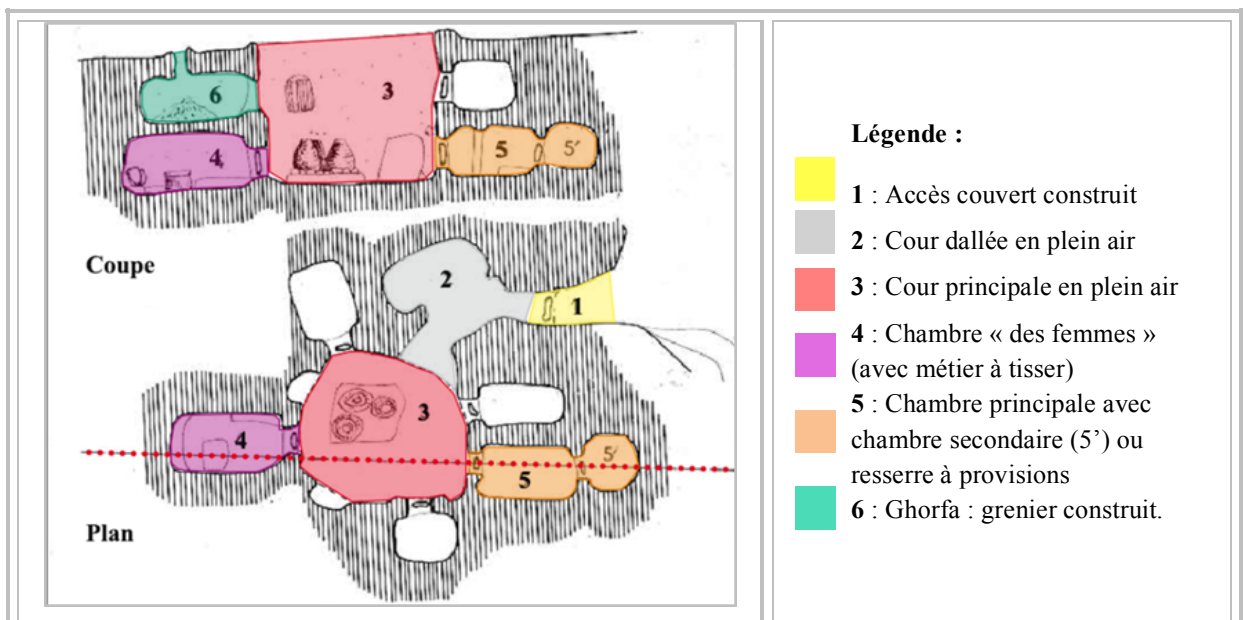


Figure 13: plan et coupe schématique du modèle d'habitat troglodyte verticale (Matmata, Tunisie)

**Implantation :** Typologie troglodytique verticale groupée dans un milieu rural. Les habitations sont creusées sur les mamelons alors que les tunnels d'accès sont excavés sur les flancs de ces mamelons.  
**Usage :** Logement associé à l'agriculture et, récemment, au tourisme (tissage domestique de couvertures et tapisserie...)

**Source figure 13 :** Auteure (traitement personnel du plan schématique)

**Source du plan d'origine :** NACEUR BAKLOUTI « l'habitat traditionnel en Tunisie »



**Photo 12: Vue sur la cour d'une habitation troglodyte verticale.**

Comme on peut le constater sur les photos ci-dessus, l'habitat troglodytique ne requiert pas de nombreux matériaux de construction. Le troglodytique vertical ne nécessite aucun matériau, sauf pour la boiserie en bois de palmier et éventuellement le badigeon à la chaux, puisque les habitations sont creusées dans la couche argilo-sableuse des collines.

**Source photo 12:** NACEUR BAKLOUTI « *l'habitat traditionnel en Tunisie* »

- **Habitat troglodyte latéral :**

Cet habitat est pratiquement abandonné sauf à Chenini (village de crête, juché sur le rebord du plateau du Dahar, face à la plaine du Ferch dans la région de Tataouine) où quelques irréductibles continuent d'y vivre et qu'un tourisme local semble revitaliser. La restauration de cet habitat a été effectuée suite à l'intervention de l'État et celle de l'Association de Sauvegarde de la Nature et de Protection de l'Environnement de Douiret. En effet, cet habitat troglodyte latéral se présente sous forme d'un grenier fortifié, composé de plusieurs cellules d'enrangement (ghorfa), surplombant la montagne. Les habitations à plan en enfilade, comprennent une partie construite située devant une courette sur laquelle s'ouvrent deux à trois chambres d'habitation excavées dans les couches tendres de la falaise.



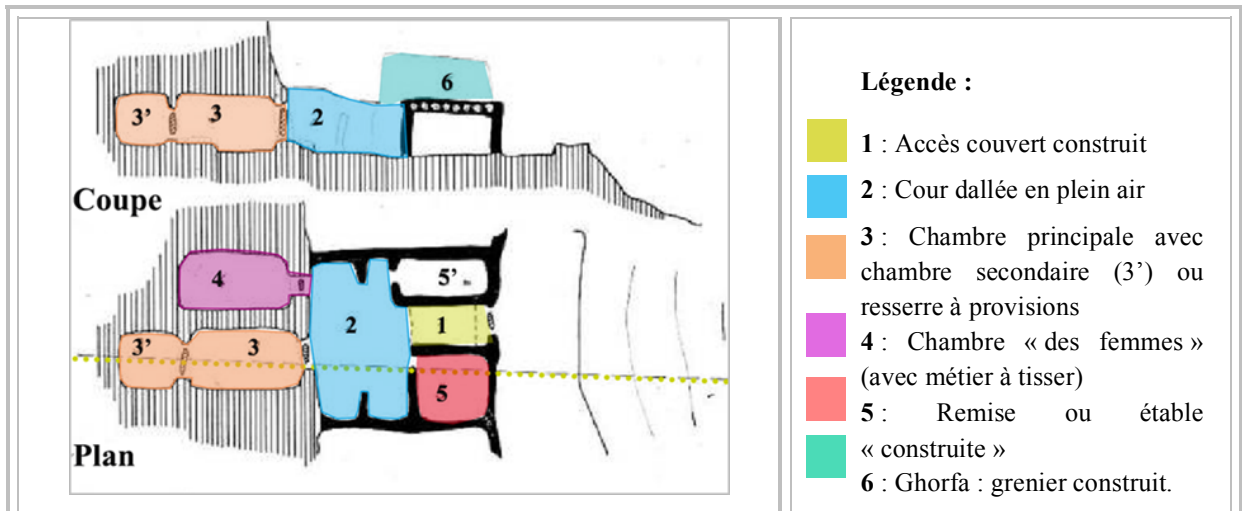


Figure 14: Plan et coupe de modèle d'habitats troglodytes latéraux (Matmata, Tunisie)

De loin, les villages constitués d'habitats troglodytes latéraux pourraient passer inaperçus, nichés dans les plis et replis de la montagne.

Source figure 14 : Auteure (traitement personnel du plan schématique)

Source du plan d'origine : NACEUR BAKLOUTI « l'habitat traditionnel en Tunisie »



Photo 13 : Habitations troglodyte de type latéral en état de dégradation

La majorité des habitations troglodytes de type latéral sont abandonnées, comme on peut le constater à « Douiret », cette dernière était une ville prospère à la veille du protectorat, notamment grâce au commerce caravanier. Avant l'Indépendance, il y avait encore des magasins, des centres de service, un petit hôpital de campagne. Aujourd'hui, « Douiret » n'est plus qu'un tas de vestiges vertigineux qui s'éboulent sous le poids des années. Mais elle se dresse toujours, fière, même si les milliers d'habitants l'ont désertée.

Source photo 13 : NACEUR BAKLOUTI « l'habitat traditionnel en Tunisie »

### II.5.2 Habitat Temporaire :

Si l'agriculture implique un certain sédentarisme des exploitants avec un habitat fixe, alors, on peut attester que l'élevage et l'agro-pastoral demandent, parfois un certain nomadisme et semi-nomadisme. Par conséquent, ces deux régimes d'exploitation induisent un habitat mobile et/ou plusieurs unités constructives éparpillées sur le territoire à exploiter. D'autres activités productives comme la chasse, la cueillette et la pêche s'accompagnent elles aussi d'une certaine

mobilité permanente ou saisonnière due à la nécessité de se déplacer pour exploiter les ressources nécessaires.

### II.5.2.a Habitat des pêcheurs : Bateaux-maisons

La population vivant de la pêche ne construit pas de villages compacts mais plutôt de pauvre groupement de maison. Elle crée des paysages particuliers : il s'agit de village de pêcheurs édifié en employant diverses techniques. « *Pauvre groupement de maison de paille et de chaume du rivage du Coromandel (côte sud-est de l'inde) (...) paysage très semblable des modestes chaumières du nord-est du Brésil ; village plus massifs des rivages du Vietnam central, où s'associent les radeaux de bambou...* »<sup>99</sup>. Un autre cas de figure qui surgit, est celui des bateaux de pêcheur qui orne le large. On assiste, aujourd'hui, à des déplacements plus longs et une mobilité accrue du pêcheur depuis que les techniques de la pêche se sont développées et modernisées (grâce surtout aux moyens de conservation des produits dans le bateau même : plus la sortie en mer est longue, plus le navire sera grand, adapté et équipé pour partir loin et longtemps à la pêche d'espèces différentes). Ainsi, le bateau (bateaux-maisons) devient pour le pêcheur **une habitation temporaire** et saisonnière qui se déplace en fonction des migrations des poissons. Par contre les pêcheurs traditionnels, qui travaillent encore à l'aide de techniques primitives, sont plus **sédentaires**. Ils effectuent des déplacements journaliers et par conséquent jouissent plus longtemps de leurs habitations en terres fermes.



**Photo 14 : Exemple de village lacustres du lac Inlé ; Myanmar en Birmanie**

On peut constater sur la photo de droite : une grande maison sur le LAC INLE avec le garage à pirogues en –dessous.

**Source photo 14** : <https://sentiersdunepal.wordpress.com/birmanie-myanmar-2/4-lac-inle/> et/ou (le site : <http://unpasdecoteasie.com/page/2/>)

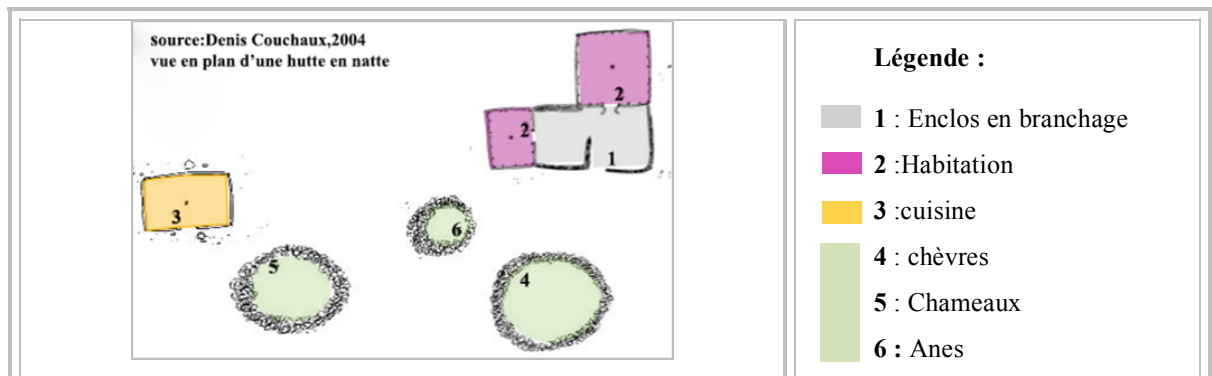
<sup>99</sup> Gourou P. « *Pour une géograohie humaine* »Flammarion,Paris 1973.citer par Silvio Guindani et Ulrich Doepper « *architecture vernaculaire territoire, habitat et activités productives* » presses polytechniques et universitaires Romandes 1990.

II.5.2.b Hutte en natte : (habitat semi-nomadisme)

La plupart des populations, vivant surtout de la chasse et de la cueillette, ne connaissent pas des villages et des maisons fixes, mais de simples campements. « *Le patrimoine de l'individu et du groupe se réduit aux objets nécessaires à la survivance (principalement des armes, des récipients et des outils) la demeure a un caractère provisoire et sert souvent davantage à protéger le feu qu'à fournir un abri efficace contre les intempéries. Les paravents, les petites huttes élevées quotidiennement sont abandonnées sur place sans qu'on puisse en récupérer les matériaux* ». <sup>100</sup>

- **Cas des huttes en Afrique du nord (pays du Maghreb) :**

Généralement les huttes en nattes sont des demeures bâties par des semi-nomades. Situées sur des terrains découverts, ces huttes possèdent des formes carrées avec un poteau central. Elles comportent une ossature en aloès ou en branches d'olivier, entourée d'épaisses nattes isolantes en paille de sorgho. Quant à la toiture, elle est soit en herbe ou en paille, recouverte de terre sur de légères tiges. On les aperçoit groupées ou isolées suivant l'importance des familles, le dos au vent de sable, les chambres s'ouvrent sur une cour entourée d'une haie de branchages enfoncés dans le sol sableux et maintenus par des tresses de palmes. En avant de la maison, se dresse l'abri cuisine, qui est aussi une autre hutte de dimensions plus réduites. Des enclos ronds en épines sont destinés à accueillir différents types d'animaux en l'occurrence chèvres, moutons, ânes, chameaux.



**Figure 15: Exemple d'un habitat semi-nomade : cas des huttes avec l'organisation des espaces domestiques.**

Une **hutte** est une petite cabane. Rapide à construire, montée à chaque étape et abandonnée après chaque utilisation, elle est généralement construite à partir de branches, branchages, agglutinations de terre, paille, ossements et autres petits matériaux trouvés sur place.

Source figure 15 : Auteure (traitement personnel)

Source du plan d'origine : Denis Couchaux, 2004

<sup>100</sup> Silvio Guindani et Ulrich Doepper « *Architecture vernaculaire territoire, habitat et activités productives.* » presses polytechniques et universitaires Romandes 1990.

L'espace intérieur de la hutte, délimité par les quatre parois, est un espace non-cloisonné, ce qui signifie que cet espace n'est compartimenté par aucune structure architecturale. Ainsi, aucune cloison intérieure ne vient délimiter des espaces réservés à telle ou telle activité, à tel ou tel sexe, à telle ou telle classe d'âge.

En effet, une série de règles implicites sont à l'œuvre quand il s'agit d'organiser cet espace. Cependant, ces schémas d'organisation ne relèvent pas du domaine explicite de l'architecture mais de celui sous-jacent de l'organisation de l'espace domestique propre à une culture donnée. Ce que décrit D.Couchaux à propos des habitats nomades, en général, peut parfaitement s'appliquer dans le cas des huttes nomades aux pays du Maghreb. Ces dernières se caractérisent par « *l'absence de barrières matérielles ou de cloisonnements ne correspond pas à la promiscuité ou au chaos souvent décrit (ou plutôt fantasmé) par les explorateurs du siècle passé. Bien au contraire : les nomades circonscrivent leur rêve mentalement. Ils se l'approprient en le réinventant grâce à un ensemble de mythes qui donnent un sens cohérent aux éléments épars de leur environnement* »<sup>101</sup>.

#### II.5.2.c Tentes sahariennes : (habitat des nomades)

La tente sous toutes ses formes constitue l'habitat nomade **le plus répandu au monde**. C'est l'outil premier des explorateurs, des vacanciers et l'on peut dire que c'est le matériel qui va permettre l'aventure, la survie, le voyage à moindres coûts. Il y a deux types de tentes traditionnelles en temps qu'habitat: **Les toiles tendues et les tentes à ossature**.

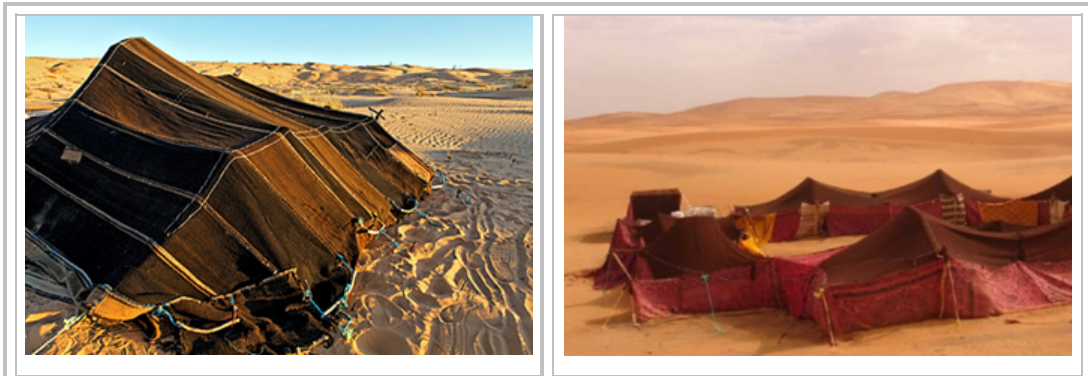
- **Cas des maisons de peau au Maroc**

La tente tendue appelée tente noire ou du nomade, équipe toutes les peuplades de l'Afrique du nord et du moyen orient jusqu'en Asie centrale. La tente saharienne est faite avec les poils de troupeaux et quelques morceaux de bois. Parfaitement intégrée au paysage tant par sa forme harmonieuse que par sa couleur, elle est solidement fixée à la steppe. En effet, la tente « **el khaïma** » est un assemblage de peaux et de poils d'animaux. Elle constitue l'habitat traditionnel des tribus nomades marocaines. Rapidement montée et démontée, « la khaïma », en tant qu'habitat amovible, convient parfaitement aux déplacements saisonniers des nomades qui recherchent sans cesse de nouveaux pâturages pour leurs animaux.

---

<sup>101</sup> Denis Couchoux « *Habitat nomades* », collection Anarchitecture. Edition alternatives 1980. Page 17.

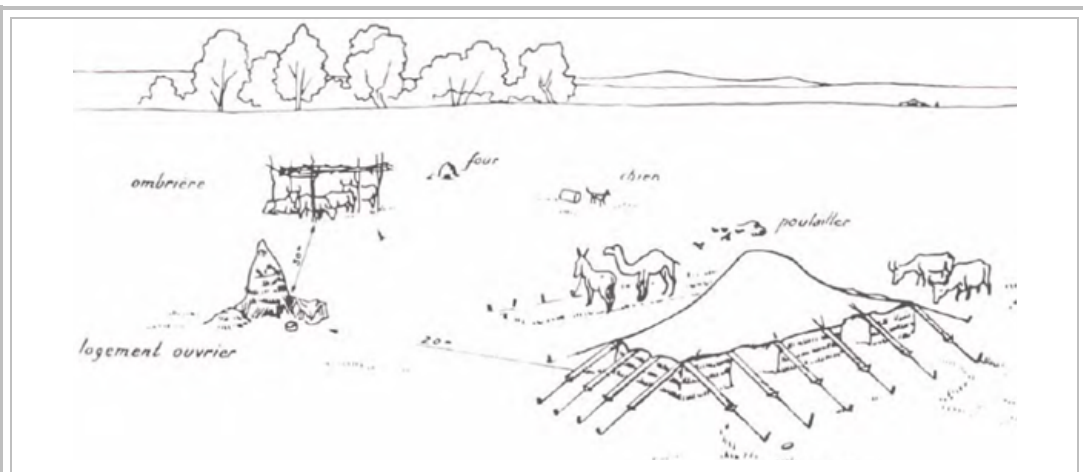




**Photo 15: Campement nomade dans le Sahara (Ourzazet ; Maroc)**

« La grande tente noire à double pente est faite de longues bandes d'étoffe tissées avec la laine ou le poil de la chèvre ou du chameau, voire même avec du palmier nain, de l'alfa et de l'asphodèle, son modèle varie peu. elle est aérée et chaude, assez grande pour qu'hommes et femmes puissent y vivre à part. les tentes familiales sont groupées en un cercle, au centre duquel le soir se serre le troupeau. » J. Dresch « *L'habitat rural indigène en Afrique du Nord* »

**Source photo 15:** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations ».



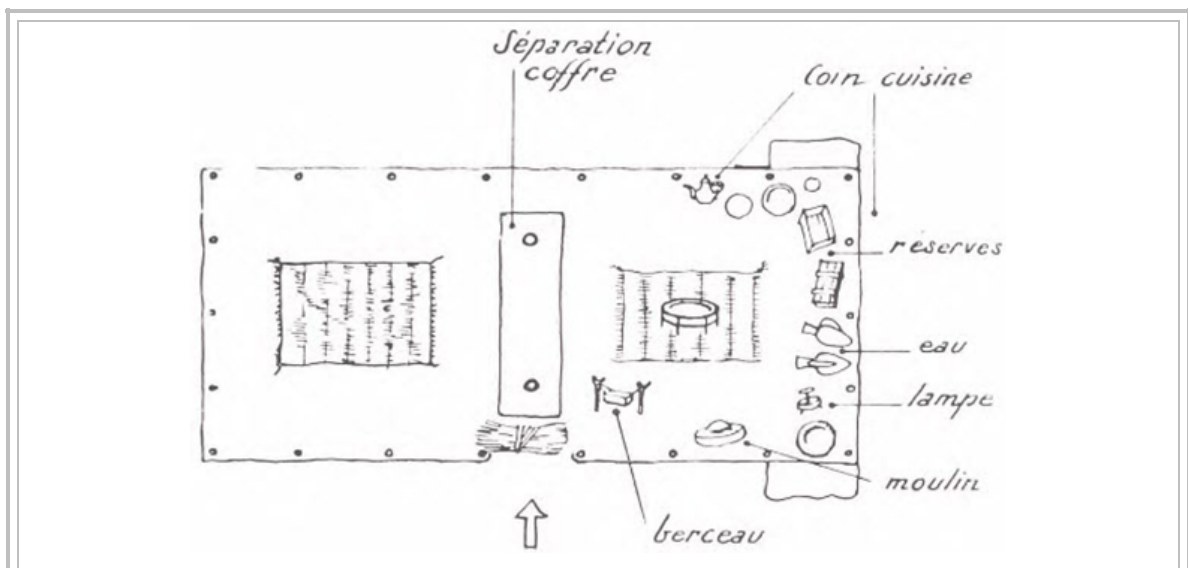
**Figure 16: Croquis illustrant un exemple d'une petite installation nomade**

la **khāïma** convient parfaitement aux déplacements saisonniers des nomades qui recherchent souvent de nouveaux pâturages pour leurs animaux.

**Source figure 16:** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations ».

« La **khāïma** » est, généralement, constituée d'une grande toile tendue sur un ensemble de poteaux en bois. La toile est faite de longues bandes tissées de différents matériaux dépendamment des régions. La hauteur « des **khāïma** » par rapport au sol est réglée en fonction

du climat, généralement à ras du sol en hiver, elles prennent de la hauteur en été, laissant, ainsi, passer les brises. Cependant, suivant les régions et les climats, certains types « de *khaïma* » présentent un soubassement en nattes ou bottes de foin. Lorsque le campement nomade présente plusieurs tentes, elles sont toujours disposées en cercle, créant un espace libre en son centre, et s'enveloppent d'une clôture avec une unique entrée. Orientées au Sud-Est, les tentes présentent leur ouverture en direction de la Mecque. Leurs beaux tapis aux couleurs chaudes, que les femmes tissent elles-mêmes, sont constitués par de longues bandes de tissus. Ces dernières sont cousues côte à côte pour former un grand rectangle tendu sur des mâts.<sup>102</sup>



**Figure 17:** Croquis illustrant un exemple d'organisation en plan d'une *khaïma* (tente noire)

Malgré l'exiguïté de l'espace à l'intérieur de **La *khaïma***, cette dernière en tant que tente familiale où tous les membres vivent ensemble, admet facilement des étrangers en son sein, l'hospitalité est un principe de vie et une tradition ancestrale chez les nomades.

**Source figure 17 :** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations ».p88

Afin de ne pas déchirer la toile, de petites plaques de bois sculptées de décors géométriques surmontent les mâts du centre. L'ensemble est tendu latéralement sur des piquets par l'intermédiaire de bâtons horizontaux passés dans l'extrémité libre torsadée de la chaîne du tissu. L'entrée principale de la tente se situe sur la face qui fait dos au vent dominant. Le mobilier de la tente se compose essentiellement de tapis, de coussins et de couvertures, de quelques coffres et d'autres objets propres à la vie nomade. Les provisions sont entassées au milieu de la tente et

<sup>102</sup> ATIF Shama, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations » Énoncé Théorique De Master EPFL - ENAC - SAR 2010 / 201.

séparent d'un côté le coin des femmes avec le matériel de cuisine et de l'autre côté, celui réservé aux hommes.<sup>103</sup>

#### II.5.2.d Habitat traditionnel des nomades mongoles : les yourtes

Fruit d'un savoir-faire millénaire, une yourte ou iourte est l'habitat traditionnel (tente avec une ossature démontable en bois recouvert de feutre) de nombreux nomades vivant en Asie centrale, notamment les mongols et turkmènes. Cet habitat traditionnel des Turkmènes, Ouzbeck, Kazaks et Mongols entre autres, traverse avec une grande fluidité les siècles depuis environ 2000 ans. **Les raisons** sont les suivants:

- Une structure adaptée à un environnement difficile des steppes et des campements d'altitude, notamment grâce à son feutre en laine isolant.
- Un habitat adapté aux cycles lents des pasteurs. C'est un compromis entre la tente ou la hutte servant d'abri et le confort d'une construction sédentaire.
- Une armature légère, nécessitant peu de bois et dotée d'une grande résistance aux intempéries, aux vents violents des hauts plateaux.



**Figure 18:** Croquis illustrant la structure d'une yourte

Celui-ci explique que la yourte pesant en moyenne 200 kg va nécessiter la présence de deux hommes. De leur côté les femmes auront pour tâche de rendre propre et lisse l'emplacement.

**Source figure 18 :** Dessins extraits du livre de Denis Couchaux habitats Nomades aux éditions Alternatives.

#### II.5.3 Habitat Rural :

L'architecture rurale est éminemment liée aux systèmes de production agricole et elle a un rôle primordial dans la compréhension des processus qui ont donné lieu au paysage actuel, résultat d'une histoire sociale et d'une histoire naturelle. L'architecture rurale a joué et joue

<sup>103</sup> COUCHAUX Denis « *Habitat nomades* », collection anarchitecture, Edition : alternatives, France, 2004. 192 p.

encore un rôle remarquable en tant qu'élément de structuration du paysage dans lequel **les bâtiments, les cultures et la nature** sont en parfait équilibre. Il constitue le résultat d'un processus continu de changement, une réalité socio-environnementale qui s'est édifiée à travers de l'histoire en fonction des facteurs naturels et des facteurs socioéconomiques. L'habitat traditionnel rural se formalise en une variété composite de typologies d'édification, qui peuvent se présenter de manière disséminée ou sous forme de hameaux. Il est, aussi, accompagné d'une grande variété d'éléments et de constructions auxiliaires, indispensables pour la domestication du territoire (des cabanes, des murs de pierre sèche, des fours, des caravansérails, des fontaines, des puits, des moulins, des étables, des greniers, etc.), ou d'infrastructures (des canaux d'adduction d'eau ou d'irrigation, des chemins, etc.) qui sont le résultat de l'interaction entre ressources naturelles et systèmes humains d'appropriation de celles-ci.

### II.5.3.a Habitat rural : cas des maisons de pierres au Maroc

Le modèle d'habitat rural des plaines ou des montagnes au Nord du Maroc est l'expression la plus simple de l'habitat traditionnel des tribus du nord de l'Afrique. En général, cet habitat se trouve dans des plaines le long des cours d'eau où il s'organise en douar. Dans les régions de montagnes, les douars sont implantés sur des crêtes et/ou sur les flancs des montagnes près des sources d'eau. Cette implantation en hauteur s'explique par la volonté de préserver les terres cultivables, et aussi afin de procurer la sécurité au groupe à travers, la recherche d'emplacements dominants. Malgré son appartenance au registre de l'architecture régionale, l'habitat rural présente, à travers tout le Maroc, de grandes similitudes aussi bien au niveau de l'organisation des espaces qu'au niveau des techniques et des matériaux de construction.

Les activités économiques rurales étant principalement l'élevage et l'agriculture, l'espace domestique est y directement rattaché. Toutes les régions confondues, la maison rurale traditionnelle se caractérise par l'importance et la polyvalence de sa **cour**.

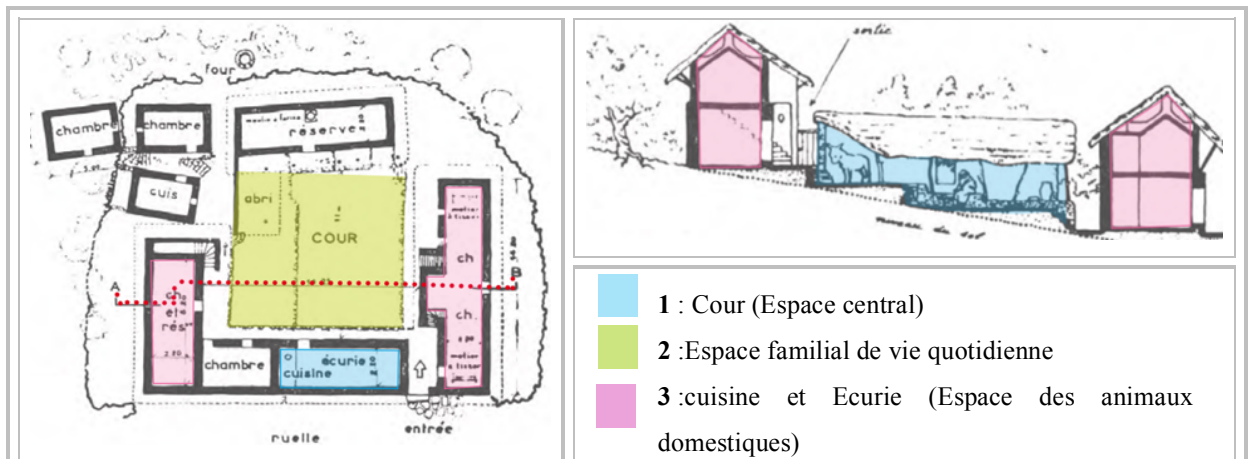


**Photo 16: Exemple de typologie d'habitat rural (Maroc)**

Ce modèle d'habitat rural est caractérisé par l'emploi de la pierre comme matériau de construction de base. Les murs sont, le plus couramment, construits en moellon hourdé avec un mortier de terre mélangé ou non à de la paille.

**Source photo 16 :** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations ».p68

L'habitat est organisé en trois espaces hiérarchisés qui répondent aux fonctions socio-économiques que doit remplir chaque maison : **un espace familial de vie quotidienne**, un espace pour **les animaux domestiques** et **un espace de réception**. Cette division de l'espace n'exclut pas la polyvalence des différentes pièces ainsi que la cour. Occasionnellement pendant les cérémonies des mariages, la cour, qui remplit généralement la fonction d'étable, se transforme en un espace de détente et d'activités sociales, idem pour les autres pièces de la maison.



**Figure 19: Relevé d'une maison rural du Rif (Maroc), articulée autour d'une cour centrale.**

La maison rurale se dessine comme étant un ensemble d'espaces fermés et polyvalents et qui, par conséquent, ne fige pas de fonctions prédéfinies pour chaque espace.

**Source figure 19 :** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations ».p68



En effet, organisé, généralement, autour d'une cour (espace central), l'habitat rural en pierre est constitué de quelques, trois ou quatre pièces. Ces dernières possèdent de petites ouvertures qui s'ouvrent à l'intérieur suivant le principe **d'introversion**. Les maisons sont généralement distantes les unes des autres, ce qui laisse à chacune un espace libre et dégagé sur lequel elle peut possiblement s'ouvrir. En plus ces maisons sont généralement implantées suivant des facteurs d'ordre climatologique, naturel et/ou sociologique. En effet, ils sont orientés vers l'Est matérialisé par la Kibla, la direction de la Mecque, et c'est en outre la direction du lever du soleil. Cependant, dans les régions des plaines au climat sec et chaud, l'habitat s'oriente vers le nord ou l'ouest pour chercher la fraîcheur venant de l'Atlantique.

#### II.5.4 Habitat urbain :

L'architecture urbaine est celle qui est construite dans le cadre d'une ville ou d'une implantation urbaine. Elle est l'expression d'une forme d'habiter en communauté plus complexe, dans laquelle les artisans et les commerçants prédominent sur les professionnels de la terre, et où « *les nouveaux besoins et les nouvelles formes de la société trouvent lieu* »<sup>104</sup>. Les implantations urbaines, bien que liées depuis leur origine, elles aussi, à l'espace rural ainsi qu'à la nécessité de commercialiser l'excédent agricole, apparaissent comme des structures permettant de dominer le territoire qui sont définies, selon Braudel, « *d'avantage que [par] leurs murs ou le chiffre de leur population, par la manière de concentrer leurs activités sur la superficie la plus limitée possible* »<sup>105</sup>.

**L'habitat urbain traditionnel** se présente sous des formes variées telles que : **casbah, ksour, Ribat...**, découlant dans une large mesure de la différenciation géographique de l'origine et de l'évolution historique. Cette diversité historique et morphologique se traduit non seulement dans les bâtiments, dans les procédés et les techniques de construction ou dans les matériaux utilisés mais aussi dans la configuration de la forme urbaine. Cette dernière s'exprime dans la manière de structurer et de qualifier l'espace collectif (rues, places, etc.), d'organiser les constructions et les usages dispersés dans le monde rural (sanctuaires, fontaines, forteresses, etc.), dans la manière de mettre en rapport l'architecture privée et l'espace public, dans le développement d'une plus grande variété de typologies résidentielles : reflet des structures sociales plus complexes, dans les usages des bâtiments, dans la singularité de ses infrastructures (marchés, écoles, etc.), etc.

<sup>104</sup> Mumford, 1961 In « Méthode Rehabimed architecture traditionnelles Méditerranéenne ».

<sup>105</sup> Braudel 1968 In « Méthode Rehabimed architecture traditionnelles Méditerranéenne ».



**Photo 17: Kasbah Nekob dans le Jebel Sagho, Maroc**



**Photo 18: Habitat traditionnel des ksour : la vallée du Mزاب, Algérie.**

Nous illustrons ici quelques exemples d'habitat urbain, dans le milieu saharien, notamment pour les oasiens. Les habitants se sont sédentarisés en construisant des médinas en terre, des forteresses, ksour...



**Photo 19: Habitat type médina de Meknès (Maroc)**



**Photo 20: Habitat urbain de la Medina de Fès (Maroc)**

On nomme médina la partie ancienne des villes arabes, par opposition aux quartiers modernes de type occidental. En effet, les maisons qui forment les médinas, sont de type arabo-méditerranéen: avec de rares ouvertures sur l'extérieur (maison à patio), un espace intérieur sur lequel s'ouvrent les chambres, un étage, parfois deux, et des terrasses.



**Photo 21: Habitat des villes d'eau : le Houche Khraïfe à Gabes.**



« Le Haouche khraïfe », monument classé, après sa restauration il est devenu le lieu de rencontre de prédilection de différentes associations et clubs (musique, théâtre, poésie, contes, etc.).

**Source photo 17 :** Jean Loïc le Quellec « Maison du Sahara habiter le désert » Paris, Hazan, 2006

**Source photo 18 :** <http://www.yannarthusbertrand2.org>

**Source photo 19:** [http://www.minculture.gov.ma/fr/index.php?option=com\\_content&id=73&Itemid=133](http://www.minculture.gov.ma/fr/index.php?option=com_content&id=73&Itemid=133)

**Source photo 20 :** <http://www.brynmawr.edu/cities/courses/10-190/CITY190/images/arab/041.jpg>

**Source photo 21:** NACEUR BAKLOUTI « l'habitat traditionnel en Tunisie »

#### II.5.4.a Habitat Médinal : Cas de la maison à cour de Tunis

Créée au bord du lac du même nom sur une butte, le noyau originel de la ville de Tunis capitale du pays, possède une architecture qui a bénéficié à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle d'un apport massif de savoir-faire ottoman. Cette architecture est l'aboutissement d'une tradition séculaire en matière d'habitat marquée, notamment par la période hafside. Cet habitat est constitué de maisons groupées en médina avec des résidences d'été en banlieue. En effet, en Afrique du Nord, la cellule initiale de l'habitation urbaine est, comme dans la maison gréco-romaine, celle de Samarra ou de Fostat, **la cour centrale, le patio**. En ce sens, l'habitation Tunisienne reste dans la tradition de la maison méditerranéenne. Maison arabe semblable aux maisons arabes de Fès, d'Alger ou de Sfax, elle offre, cependant, quelques particularités locales.



**Photo 22: Maison à cour centrale (Tunis)**

« Le patio ne cache rien, il met en valeur l'intimité et se connecte avec le ciel, le spirituel, le cosmos. Il défend l'intériorité autant que, dans l'Antiquité, il aidait à créer l'espace rassurant, domestiqué, dans un paysage aux mille horizons inconnus et toujours secoués » Joan Salvat-Papasseit « *Maison à Patio, maison à cour, maison été-hiver* »

**Source photo 22:** NACEUR BAKLOUTI « l'habitat traditionnel en Tunisie »

Pour les maisons plus modestes, disposant seulement d'un rez-de-chaussée et d'une terrasse, on retrouvera, cependant, la distribution des chambres longues entourant la maison. Les maisons les plus répandues sont à RC + 1. L'espace central, la cour, est limité par des portiques. Cet espace est réservé à la vie familiale. Dans le cas des familles nombreuses, elles occuperont les deux niveaux. Dans les moins nombreuses, elles pourront utiliser le premier étage la nuit. La cuisine et les toilettes, ainsi que les puits et la citerne, se trouvent au rez-de-chaussée. La terrasse est un espace de vie à part entière. Lieu ouvert, transparent, aérien de la maison, par excellence. La cour a, donc, une place centrale dans la maison mais aussi dans la vie domestique où elle joue un rôle social important. Le centre de la maison, el wüst el daâr, est un espace extérieur



d'agrément, avant tout, dédié à la réunion familiale et à la détente. Cependant, la cour, comme la toiture terrasse, sert également à tous les travaux domestiques comme la cuisine et le linge, mais c'est aussi le lieu de socialisation des femmes. Des encorbellements en façade sur les rues sont fréquents. Bien que les différences de dimensions, de décor, de raffinement soient très importantes entre les maisons modestes, bourgeoises ou les grandes demeures ou palais, la structure de base reste toujours la même. À signaler aussi que dans le tissu urbain, elles sont mitoyennes.

## **II.6 Conclusion :**

Depuis la nuit des temps, l'homme a habité la terre en construisant des habitats, des habitations. En fait, pour exister, l'homme doit vivre en communauté et tisser des relations avec son environnement. Pour être dans le monde, il faut être actif, agir, occuper, enclore, mettre un seuil entre un dedans et un dehors, voire organiser ce vaste espace du monde à partir d'un centre qui est le sien. Toutes ces actions complexifient la notion d'habitat, d'habiter les rendant difficiles à définir. En effet, ces notions complexes intéressent plusieurs disciplines qui touchent à l'homme et à ses différents processus de sociabilité. Cet être au monde a su, à travers l'histoire, s'adapter aux différents lieux, climats de la terre en produisant des cultures, des règles, des normes qui lui ont permis d'édifier des habitats diversifiés et spécifiques à chaque région du globe terrestre.

L'habitat traditionnel constitue l'une des premières manifestations tangibles de l'être au monde. Il est répandu dans le monde et il se définit par des espaces urbains et ruraux, souvent chargés d'une histoire répondant à des logiques d'autres époques. Il s'agit d'espaces limités et obéissant à d'autres réalités, les leurs, celles de leur temps, celles qui, à une autre époque, ont justifié leur raison d'être. En effet, ce type d'habitat, dans sa dimension globale, a été d'un apport indéniable et considérable à l'évolution de l'humanité. Il est riche en enseignement avec son architecture traditionnelle qui révèle, aujourd'hui, encore une extraordinaire richesse. Cet habitat a pris forme lentement, offrant des solutions ingénieuses d'un point de vue bioclimatique, technique et de savoir-faire avec l'utilisation des matériaux et des techniques constructives simples et efficaces. Aussi, le caractère lisible, cohérent et unitaire de l'habitat traditionnel a permis de produire un environnement bâti cohérent et façonné à l'échelle de l'homme.

En effet, le fait de partager collectivement « le type » a conduit à un entendement sur ce qu'il convient de faire. Il constitue un objet à travers lequel est assurée la cohésion culturelle, et par conséquent garantit la cohésion, la cohérence et l'unité de la production culturelle. En

dernier, les exemples exposés en fin de chapitre illustrent bien qu'aux diverses formes de modes de vie rurale et /ou urbaine correspondent diverses formes de l'habitat à travers le monde, les temps et les civilisations. Du nomadisme à la sédentarisation, depuis les premiers villages et jusqu'à la période musulmane, l'habitat traditionnel en plus de sa diversité, il étale **une grande simplicité des caractères communs**, et **des solutions constructives ingénieuses**. Cependant, de nos jours **des pressions** considérables s'exercent sur l'habitat traditionnel et **menacent** leurs authenticités. En fait, **la contemporanéité** avec ses nouvelles exigences portent atteintes à l'intégrité de l'habitat traditionnel. Ce dernier est, aujourd'hui, coupé de ses racines, notamment la réalité sociale, culturelle, économique...qui lui a donné naissance.

# **Chapitre III: Habitat traditionnel en Algérie**

### III.1 Introduction :

Rapide, l'évolution de l'humanité a bouleversé la vie de l'homme, ses habitudes et l'environnement où il vit. En effet, cette évolution a engendré des mutations profondes dans toutes les sociétés. Ces changements ont orienté l'homme vers le futur coupant ce dernier de ses racines. En effet, de nombreuses **réalités de la contemporanéité** imposent des schémas **d'habiter** nouveaux en contradiction avec ceux du passé. Ces **facteurs émergents** configurent des **scénarios contemporains** qui sont difficiles à intégrer dans les espaces urbains et/ou ruraux chargés d'une histoire. Ces derniers répondent, généralement, à des réalités et des besoins anachroniques qui ne sont plus d'usage. D'ailleurs, la majorité des structures traditionnelles (le territoire, le paysage l'architecture et l'habitat ...) subissent des **pressions considérables** et se trouvent, aujourd'hui, menacées face à la contemporanéité qui met en place de nouveaux modes d'habiter altérant voire détruisant tout ce qui appartient au passé.

La révolution industrielle a marqué les prémices de la fracture entre les temps passé et contemporain. La crise du monde traditionnel a été accentuée avec le mouvement moderne qui a été responsable de la dissociation architecture/environnement. Aussi, il est important de souligner que des pressions importantes s'exercent sur l'habitat traditionnel, bien qu'elles ont été accentuées de manière définitive avec le mouvement moderne et l'urbanisme moderne du début du XX<sup>ème</sup> siècle à la recherche de nouveaux modèles d'habiter et de faire la ville. Ce mouvement est parvenu à leur nier toute valeur fonctionnelle, sociale et même esthétique. C'est pourquoi, le présent travail tente, en premier lieu, de cerner les différentes notions : de modernité, modernisme... et de dresser la genèse de ce mouvement moderne qui a, au final, conduit à opposer radicalement « le nouveau » à « l'ancien ». Par la suite, afin de comprendre les crises que nos régions connaissent sur le plan (morphologique, architecturale, paysage urbain,...) et notamment l'habitat traditionnel, nous mènera à établir un parallèle entre « sociétés modernes » et celle dite « sociétés traditionnelles ».

En effet, des changements organisationnels de l'habitat et des tissus traditionnels sont observés face à une introduction violente de la modernité dans les établissements anciens. Ce phénomène a entraîné la fracture du monde traditionnel en créant de nouveaux paysages urbains, respectant parfois l'ancien tissu, lui-même patrimoine (pas seulement les édifices qui le constituent), mais souvent, ne le respectant malheureusement pas du tout. À ce juste titre, la présentation de quelques exemples (du sud ou du nord du pays) d'habitats traditionnels algériens, sans prétendre à l'exhaustivité, révèlent, aujourd'hui, encore une extraordinaire richesse d'où les possibilités d'en tirer profit pour nos futures villes.

## III.2 Notion de contemporanéité et /ou modernité :

Le temps présent est marqué par l'opposition faite à tous les niveaux entre ancien / nouveau, entre passé / présent, traditionnel/ moderne. Ces expressions antinomiques révèlent des notions théoriques complexes qui constituent les fondements de cette recherche.

### III.2.1 Modernité, Modernisme et rapport au temps :

Modernité, modernisme, postmodernité, contemporanéité... autant de notions qui se chevauchent parfois, se contredisent souvent et sur lesquelles les approches divergent. Au terme de cette panoplie de notion que pouvons-nous-dire de **la modernité**? Cette dernière constitue une notion confuse aux acceptions multiples, elle ne se laisse pas aisément cerner. En effet, l'idée de la « modernité » évoque de profonds bouleversements sociaux, politiques, économiques et technologiques. Elle peut désigner, soit une époque, soit la nature de cette époque. Elle a plusieurs commencements et de nombreuses fins, d'où la pluralité des définitions qui s'y rattachent. Pour comprendre véritablement ce qu'est la modernité, nous devons distinguer en elle deux grandes phases.

#### III.2.1.a Phase d'émergence : Les idées forces de la modernité

La première phase c'est l'émergence, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, des thèmes majeurs<sup>106</sup> qui se situent dans le domaine des idées et des mentalités. Dans cette première phase, la modernité concerne, donc, les choses de l'esprit. Pour autant, la réalité socio-économique, dans ses profondeurs, n'en subissait pas de bouleversement important. Quant au sens philosophique le plus large de la modernité, il correspond à la « pensée en progrès », comprise comme le double mouvement d'émancipation de l'individu et de la création d'un espace public, encore largement inachevé mais tourné vers les principes d'égalité, de justice et de liberté hérités des lumières. « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* »<sup>107</sup> proclame dès 1789 en France la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'est à ce moment que commence **le mythe** fondateur de **la modernité** : le pouvoir incarné par l'autorité divine (papauté, Eglise, Roi ou Empereur) cesse d'être transcendant, pour laisser place à l'état de droit prônant l'égalité formelle de tous les citoyens et trouvant dans la nature une légitimité nouvelle.

<sup>106</sup>On notera : (*L'affirmation de l'individu, la science devenue efficace, la grande idée du progrès, une puissante force de laïcisation, une revendication d'universalisme ...*) : citer par Jean-Luc Wolfender « *Conclusion sur la modernité* » [enligne] <http://www.erf-auteuil.org/conferences/conclusion-modernite.html#>

<sup>107</sup> La Déclaration des droits de l'homme, France, 1789.

**III.2.1.b Phase de la mutation :**

La deuxième phase de la modernité est la "révolution" scientifique, technique et industrielle, partie de l'Angleterre à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Née de la première phase, au cours de laquelle elle a longuement mûri, cette modernité se situe, désormais, dans la vie de tous les jours, par la rationalisation progressive de toutes les formes de l'activité humaine et surtout par la multiplication et l'abondance des biens produits. La modernité bouleverse de ce fait la réalité socio-économique ; elle devient universelle dans ses effets. Elle touche chaque individu, dans son univers mental comme dans sa vie matérielle, dont les conditions sont totalement changées. Par conséquent, toutes les questions, qui nous assaillent même aujourd'hui, trouvent leur cause principale dans les transformations scientifiques, techniques et industrielles et leurs impacts sur les différents domaines de la vie de l'homme. En effet, dans ce contexte, il faut se souvenir que, dans une première époque de l'ère industrielle, elle s'est constituée comme un premier type de société "moderne" qui, aux valeurs propres des "Lumières", a rompu avec ces dernières. Ces valeurs, "ajoutées" de la modernité du XIX<sup>ème</sup> siècle, concernent tout d'abord l'idéal du travail, élevé au rang de valeur noble de la société, aidé par une conception de la famille fondée sur le respect des "anciens", la solidité du lien familial et une certaine place de la femme... Durant cette phase, il s'est opéré comme une sorte de synthèse rassemblant ce que l'on pourrait appeler les valeurs d'une « première société industrielle ».

L'idée d'un progrès matériel, moral, social, par l'instruction et par la science, en a été comme le couronnement. Mais, cette synthèse a été instable. Ebranlée par les drames de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, elle a subi comme un choc l'accélération incessante du progrès scientifique et technique. Toutes les valeurs que l'on vient de rappeler, le siècle précédant a fini par les mettre en question, comme indique Jean-Luc Wolfender « *par sa propre dynamique, la modernité s'est elle-même remise en cause* »<sup>108</sup>. Sommairement, on peut dire que l'ère moderne s'achève au début du vingtième siècle.

Cependant, dès le début du dix-neuvième siècle, des philosophes vont rejeter le projet moderne. Durant le vingtième siècle, les critiques vont devenir de plus en plus radicales. Ceux qu'on nomme parfois les penseurs postmodernes vont chercher à montrer que si la pensée rationnelle a produit le progrès promis, en revanche, ce progrès ne s'est pas avéré libérateur, que la raison ne peut pas être totalement fiable, digne de confiance, que la pensée moderne a rendu notre monde terne et gris, qu'elle est donc responsable du désenchantement du monde.

---

<sup>108</sup> WOLFENDER Jean-Luc « *Conclusion sur la modernité* » [enligne] <http://www.erf-auteuil.org/conferences/conclusion-modernite.html>. (consulté en 2013)

### III.2.1.c Remise en cause du modernisme/ retour à la tradition

La modernité marque un rapport au temps, une rupture par rapport à ce qui a été fait avant et donc une évolution, un progrès, qu'il soit social, technique, politique ou culturel. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la querelle des anciens et des modernes à propos du modèle antique illustre une remise en question, un dépassement du modèle. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le terme « **modernité** »<sup>109</sup> apparaît chez *Théophile Gautier et Charles Baudelaire*<sup>110</sup> comme étant une prise de conscience, une notion culturelle. Il n'y a pas de théorie propre à la modernité, elle évolue sans cesse contrairement à la figure caricaturale du modernisme.

Par ailleurs, selon l'article « modernité » publié dans l'Encyclopédie Universalis, la modernité est décrite comme étant un mode de vie s'opposant fondamentalement à la tradition : « *la modernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique, qui s'oppose au mode de la tradition, c'est-à-dire à toutes les autres cultures antérieures ou traditionnelles... (...).pourtant elle demeure une notion confuse, qui connote globalement toute une évolution historique et un changement de mentalité* »<sup>111</sup>. Après avoir opposé la modernité à la tradition, la définition rapproche finalement les deux notions : « *mouvante dans ses formes, dans ses contenus, dans le temps et dans l'espace, la modernité n'est stable et irréversible que comme système de valeurs, comme mythe et, dans cette acception ; il faudrait l'écrire avec une majuscule : La Modernité. En cela, elle ressemble à la tradition* »<sup>112</sup>.

---

<sup>109</sup> « Si l'on se réfère à l'étymologie du mot – modernus veut dire « récent, actuel » – la modernité désignerait donc la contemporanéité d'une chose, l'actualité d'un phénomène. Serait « moderne », en ce sens, tout ce qui est neuf, ou plus exactement, compris dans le présent de mon énonciation, par opposition à tout ce qui est vieux, périmé, « dépassé », attaché aux temps anciens. »

<sup>110</sup> Théophile Gautier et Charles Baudelaire souligne que : « La modernité résiste au temps, traverse les modes. Il ne suffit pas qu'une chose se produise dans le présent pour recevoir le label « moderne » : une nouvelle gamme de produits n'offre aucune garantie de modernité. »

<sup>111</sup> BAUDRILLARD Jean, « Modernité » Encyclopedie Universalis, 2009.

<sup>112</sup> BAUDRILLARD Jean, op.cit.

### III.2.2 Le mouvement moderne ou la crise de l'architecture :

Les notions ancestrales utilisées par l'architecture vernaculaire<sup>113</sup> et traditionnelle disparaissent au profit de l'industrialisation. En effet la révolution industrielle va engendrer certaines conséquences dont les plus sérieuses sont: la crise du logement, la pollution, les maladies, l'entassement de la population. La crise du logement et le prolétariat urbain vont pousser les gens à trouver des remèdes. La réflexion sur ces remèdes pendant presque toute la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle aboutira à la naissance de l'urbanisme et de l'architecture moderne.

#### III.2.2.a Principes et fondement du mouvement moderne en architecture :

L'histoire attestera que le 19<sup>ème</sup> siècle est une période de crise, mais, aussi de gestation des prémices d'un renouveau fondé sur une rupture avec l'ancien. Ainsi, un siècle nouveau est né, les penseurs croient à une époque radicalement différente du siècle précédent. Ce changement s'est opéré avec les philosophes et leurs idées novatrices, puis les artistes et leurs images nouvelles et enfin les architectes qui sentent la nécessité de renouveler leurs gestes formels et de puiser dans les nouveaux matériaux<sup>114</sup>, afin de marquer leur nouvelle époque. Le mouvement moderne a tenté de formuler **des principes** qui demeureraient valides dans le monde entier, indépendamment de toutes variations géographiques, sociales ou culturelles.

Depuis les années vingt, le mouvement moderne est devenu la principale forme d'expression dans le domaine des arts et de l'architecture. Ainsi, l'architecture moderne qui postulait à la fabrication de l'homme type, voire standard, aurait un caractère **international**, une opinion que partageaient bien, selon C.N.Schulz « *les architectes des années vingt, pour qui l'architecture moderne ne devrait pas avoir de caractère local ni de caractère régional, mais qu'elle devrait se soumettre aux mêmes principes* »<sup>115</sup>. Dans ce cas le terme « **international** » renvoie à **une architecture** qui fait fi des barrières culturelles et des frontières en répondant aux mêmes besoins vitaux partout sur la planète.

Ainsi, **les caractères majeurs** peuvent être résumés comme suit : uniformité et homogénéité du vocabulaire, dominé par la ligne droite et l'angle droit, « vérité » des matériaux qui doivent apparaître tels qu'ils sont sans décoration surajoutée, sans recouvrement quel qu'il

<sup>113</sup> « Le vernaculaire désigne ce qui est propre au pays. L'architecture vernaculaire caractérise une façon de construire en cohérence avec un lieu géographique. Elle porte donc une attention particulière aux caractéristiques physiques d'un site, climat, topographie, ressources disponibles, mais également aux caractéristiques culturelles, techniques constructives locales, rapports sociaux. ».

<sup>114</sup> De nouveaux matériaux sont disponibles grâce à une production de masse durant le 19ème siècle où la révolution industrielle bat son plein.

<sup>115</sup> C.N. Schulz . « *La signification dans l'architecture occidentale* » Edition MARDAGA, 1974, Italie. P365

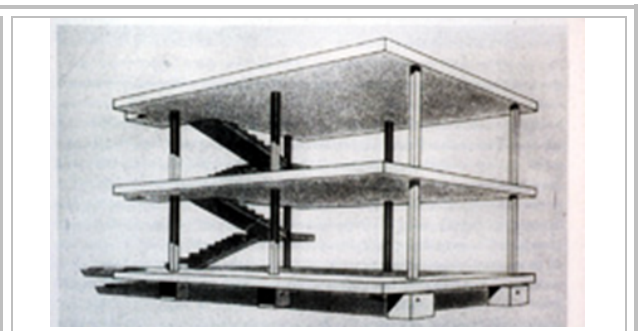


soit, utilisation privilégiée **du béton, du verre, et du fer**, absence de spécification de **la forme par rapport à la fonction**, zonage de l'espace : chaque fonction ayant son territoire propre et aussi exclusif que possible, traitement minimal des espaces publics-rues, places- le plus souvent livrés à la voiture et privés de toute fonction autre que la circulation et le stationnement, reproductibilité internationale de ces formes et donc rejet de tout caractère local de celles-ci. L'architecture moderne se présente, alors, comme une suite de **ruptures**<sup>116</sup>. Ce terme « **rupture** » est le plus représentatif du mouvement moderne, du fait que les gestes de ce mouvement sont en totale rupture et dissociation avec les gestes du passé. Désormais, en architecture la modernité peut être définie à partir de plusieurs caractéristiques :

- Sur le plan technique : nouveaux procédés de construction (architecture métallique, ciment armé, béton armé début XX<sup>ème</sup> siècle), nouveaux rapports entre forme et construction, structure et apparence, industrialisation du bâtiment (notions de séries, mises au point des standards et des prototypes).
- Sur le plan fonctionnel : nouveaux programmes (usines, gares, pavillons d'expositions universelles, gratte-ciel, garages, aéroports...). Le fonctionnalisme : idéologie de la modernité (cf. Louis Henry Sullivan : "*La forme découle de la fonction*").
- Sur le plan esthétique : rupture avec l'éclectisme et l'historicisme.



**Figure 20:** La maison Citrohan, Croquis (une des versions préalables à celle de 1927)



**Figure 21:** Exemple schématiques illustrant le modèle du Corbusier Dom-ino [Slab Housing]. Œuvre Complete, v1. 1910~1929

On constate que dans le modèle « Dom-ino », le Corbusier a conçu un système de structure - ossature- complètement indépendant des fonctions du plan de la maison: cette ossature porte simplement les planchers et l'escalier. Il reste ensuite à installer une habitation à l'intérieur de ces ossatures.

**Source figure 20 :** [http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison\\_Citr%C3%B6han](http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison_Citr%C3%B6han)

**Source figure 21 :** <http://archidialog.com/tag/five-points-of-architecture/>

<sup>116</sup> FOURA M. « *Le mouvement moderne de l'architecture : naissance et déclin du concept de l'architecture autonome* » [En ligne] [[http://www.webreview.dz/IMG/pdf/\\_architecture.pdf](http://www.webreview.dz/IMG/pdf/_architecture.pdf)]

Ces caractéristiques se retrouvent à des degrés divers chez les architectes (dans les années 1920) fondateurs du mouvement moderne, à titre d'exemple: Le Corbusier (1887-1963). Dès 1914, il propose un type nouveau de maison pour la construction économique: la maison Dom-ino, puis la maison Citrohan (1920-1922) dont le nom évoque la production en série de voitures. D'ailleurs, il avance la notion de machine à habiter. Le Corbusier expose, au nom de ce qu'il juge être la raison, les principes définissant l'architecture moderne :

- la construction sur pilotis, les toits-jardins restituent un espace vert, ensoleillé, hygiénique, au sommet des immeubles, le plan libre, les fenêtres en longueur, la façade libre, placée en avant du système des poteaux, n'est plus qu'une membrane sur laquelle l'architecte peut exprimer sans obstacle sa volonté formelle.

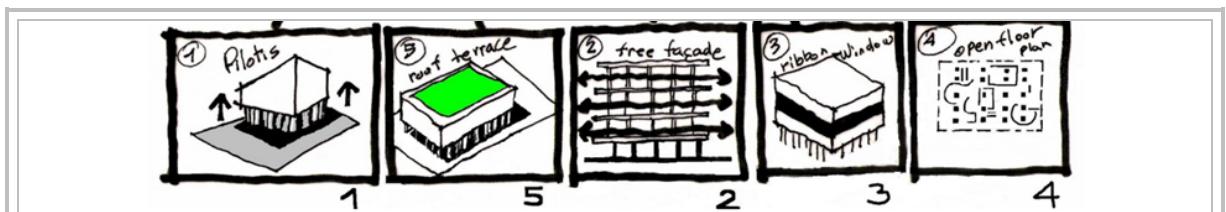


Figure 22 : Croquis d'Eliinbar (2011) illustrant les cinq points d'une nouvelle architecture selon le Corbusier.

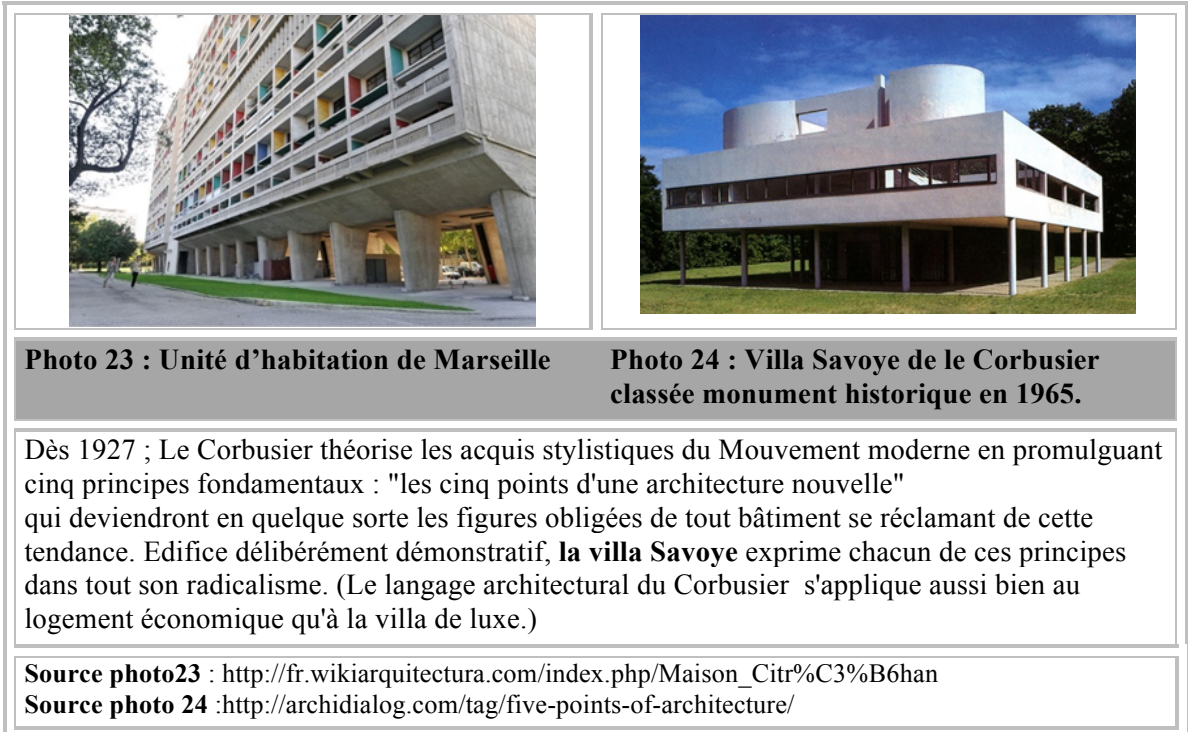
Le Corbusier et Pierre Jeanneret élaborent une théorie basée sur 5 points, véritable ligne de conduite de l'architecture contemporaine – les pilotis, le toit-terrace, la façade libre, la fenêtre en bandeau, le plan libre –

Source figure 22 : <http://archidialog.com/tag/five-points-of-architecture/>

Ce discours est non seulement révolutionnaire du point de vue conceptuel en ce qu'il fonde véritablement une architecture faisant **table rase** de tout ce qui se construisait auparavant, mais, il l'est aussi du point de vue méthodologique, car pour la première fois il « *élimine totalement les références culturalistes et philosophiques, qui étaient à l'honneur jusqu'alors dans n'importe quel programme artistique (et qui figurent, par habitude, également dans les programmes du Bauhaus)* »<sup>117</sup> et affirme tout simplement que la nouvelle architecture doit s'envisager ainsi et non autrement. A peu près à la même époque, Mies van der Rohe (1886-1969), dessine des gratte-ciel, puis projette des maisons, en employant lui aussi une structure-ossature habillée par des murs-rideaux et délimitant des espaces à plans libres. Comme le Corbusier, il insiste sur les problèmes spécifiques soulevés par cette nouvelle conception, en particulier la question de l'articulation: « *beaucoup croient que le plan libre signifie liberté absolue. C'est un malentendu.*

<sup>117</sup> Le Corbusier citer par C.N.Schlz « *La signification dans l'architecture occidentale* » Edition MARDAGA, 1974, Italie. P365.

*Le plan libre demande autant de discipline et de compréhension de la part de l'architecte que le plan conventionnel»<sup>118</sup>.*



**Photo 23 : Unité d'habitation de Marseille**

**Photo 24 : Villa Savoye de le Corbusier classée monument historique en 1965.**

Dès 1927 ; Le Corbusier théorise les acquis stylistiques du Mouvement moderne en promulguant cinq principes fondamentaux : "les cinq points d'une architecture nouvelle" qui deviendront en quelque sorte les figures obligées de tout bâtiment se réclamant de cette tendance. Edifice délibérément démonstratif, **la villa Savoye** exprime chacun de ces principes dans tout son radicalisme. (Le langage architectural du Corbusier s'applique aussi bien au logement économique qu'à la villa de luxe.)

**Source photo23** : [http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison\\_Citr%C3%B6han](http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison_Citr%C3%B6han)

**Source photo 24** : <http://archidialog.com/tag/five-points-of-architecture/>

En effet, dès la fin des années 1920, le modèle progressiste trouvera son organe de diffusion dans un mouvement international, le groupe des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) regroupant plusieurs architectes<sup>119</sup>. Et c'est en 1933 que les CIAM vont proposer une formulation doctrinale de l'urbanisme sous le nom de « **Charte d'Athènes** ». Cette charte considère que les villes ne répondent plus à leur destinée qui est celle de satisfaire les besoins primordiaux biologiques et psychologiques de leur population présentant une image de chaos<sup>120</sup>. Cette charte se base sur les principes suivants qui énoncent les fonctions clefs de l'urbanisme comme étant : **Habiter, Travailler, Se recréer, Circuler**. Ces quatre fonctions principales de la ville seront séparées selon le *principe du zonage*, laissant à chaque fonction sa place dans la ville. En effet, ce rapport est cité par le Corbusier, comme l'un des principes de l'architecture, comme si la préoccupation majeure de l'architecture se réduisait seulement à des problèmes constructifs et à la recherche du système constructif adéquat, permettant de faire tenir debout une construction. L'architecture, que les fonctionnalistes et la charte d'Athènes à leur tête se

<sup>118</sup>C.N.Schlz « *La signification dans l'architecture occidentale* » Edition MARDAGA, 1974, Italie. P365

<sup>119</sup> (Européens comme Le Corbusier, Gropius, Rietveld...Etats-Unis comme Neutra, Wiener...Brésil comme Costa...Japon comme Sakakura)

<sup>120</sup> Le Corbusier, « *La charte d'Athènes* », Paris, Minuit, 1957, Réed. 1971.

proposaient de fabriquer, est coupée de toute tradition culturelle et de tout héritage architectural, légués par plusieurs siècles de vie humaine. Car elle ne veut être « *que l'expression d'une démiurgique liberté de la raison mise au service de l'efficacité de l'esthétique* »<sup>121</sup>. C'est donc une architecture sans passé, un objet sans aucune référence historique, c'est **le déclin**.

### III.2.2.b Alternatives au mouvement moderne : postmodernité

Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les principes du mouvement moderne sont remis en cause. L'universalisation, la standardisation et l'abstraction moderniste vis-à-vis du site conduisent à une seule civilisation globale et au style international. Cette constatation va à l'encontre de la diversité des cultures régionales et des formes vernaculaires. Des alternatives au mouvement moderne naissent, comme le régionalisme critique qui prône un retour plus dialectique au site et à son histoire, tout en prenant en compte les technologies et l'évolution des modes de vie. Le post-modernisme se présente alors en contestation au mouvement moderne « *la postmodernité n'est pas un mouvement ni un courant artistique, c'est bien plus l'expression momentanée d'une crise de la modernité* »<sup>122</sup>. Par ailleurs, « *la postmodernité se caractérise par une perte des repères: nous sommes désormais hors de l'empire disciplinaire moderne décrit naguère par Michel Foucault. Quant à la culture postmoderne, elle coïncide avec la réhabilitation du passé, l'engouement pour l'ancien et la réconciliation avec les traditions.* »<sup>123</sup>

### III.3 Menaces et/ou promesses de la modernité vis-à-vis de l'habitat traditionnel :

Depuis l'avènement du mouvement moderne, l'ancien voire le traditionnel a été délaissé au nom de la modernité. Ainsi, de nombreux biens traditionnels matériels ou immatériels ont disparu et ce qui reste est menacé de disparaître, notamment les vieilles villes, si aucune action n'est menée pour les protéger. Aujourd'hui, ces témoignages du passé subissent les effets de la modernité matérialisés par un bouleversement spatial, architectural voire par la destruction de certains éléments caractéristiques de ces lieux de mémoire.

<sup>121</sup> SALAMON Joseph « *Enjeux de l'urbanisme durable les chartes d'athènes* » mémoire de fin d'étude 2009. [en ligne] [http://www.lyon.archi.fr/sitehq/site\\_carnetdevoyage\\_2004/carnetdevoyage/HQE\\_M%E9moires/QEB\\_me moires\\_2008/salamon.pdf](http://www.lyon.archi.fr/sitehq/site_carnetdevoyage_2004/carnetdevoyage/HQE_M%E9moires/QEB_me moires_2008/salamon.pdf)

<sup>122</sup> Caroline Guibet Lafaye, « *L'esthétique de la postmodernité* », étude réalisée dans le cadre d'une coopération entre l'Université Masaryk de Brno (république tchèque) et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. [En ligne] ([http://nosophi.univ-paris1.fr/docs/cgl\\_art.pdf](http://nosophi.univ-paris1.fr/docs/cgl_art.pdf)).

<sup>123</sup> GILLES LIPOVETSKY, « *Narcisse au piège de la postmodernité?* », dans *Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise*. Montréal, Éditions Liber, 2002.

### III.3.1 Habitat traditionnel et bouleversement spatial :

L'habitat est souvent présenté par les sciences humaines comme un microcosme à l'image de la société. Il faut analyser son organisation pour connaître les modes de vie, de penser ou d'agir des individus, en tout temps et tout lieu. A travers les siècles, de nombreuses évolutions ont bouleversé les rapports sociaux au plus profond des pratiques domestiques au point de créer de nouvelles manières d'habiter. Les sociétés actuelles (et notamment les sociétés qui habitent le bassin méditerranéen) ont expérimenté de profonds changements depuis l'arrivée de l'industrialisation, point de départ de ce que l'on appelle, aujourd'hui, la mondialisation. Un bref parallèle entre sociétés traditionnelles et celles dites modernes nous permet, en effet, de constater les changements organisationnels de l'habitat et du tissu traditionnel, afin d'adopter les actions adéquates tentant d'améliorer et de rechercher de nouvelles perspectives pour l'habitat traditionnel.

#### III.3.1.a Sociétés traditionnelles versus sociétés modernes :

Antinomiques les deux notions : tradition et modernité, se traduisent dans la vie quotidienne de l'homme contemporain différemment. Elles se cristallisent dans les modes de vie, les modes d'habiter... C'est pourquoi, la mise en place d'un parallèle entre l'espace traditionnel et l'espace moderne : deux formes d'établissements et/ou de sociétés dont l'un est la négation de l'autre, l'un cessant et l'autre en pleine crise, permet de comprendre les paradoxes qui se sont établies entre les deux notions.

- **Société traditionnelle :**

Appartenant à une autre époque, la **société traditionnelle** est gouvernée par l'activité communicationnelle, médiatisée par des symboles, des normes et des valeurs, et ancrée dans les institutions familiales et religieuses. La tradition s'inscrit avant tout dans la durée, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur la transmission intergénérationnelle des modes de vie et de pensée perçus comme permanents. En effet, le sociologue Emile Durkheim explique et compare les sociétés traditionnelles à la société moderne, en analysant la place des solidarités et des interdépendances dans celles-ci. Ainsi, « *le ciment qui lie les hommes dans les sociétés traditionnelles, le fondement de la cohésion centrale, tient à une communauté de croyances, où la croyance religieuse, en particulier, tient une place centrale* »<sup>124</sup>. Le rôle du pouvoir est, également, de faire respecter les croyances et les traditions, tout en tirant sa légitimité symbolique de sa capacité à se faire obéir par les membres de la communauté en question. Du coup, les déviations ne sont pas

---

<sup>124</sup> Emile Durkheim (1858-1917) [enligne] [[http://www.alternatives-economiques.fr/emile-durkheim--1858-1917-\\_fr\\_art\\_222\\_27587.html](http://www.alternatives-economiques.fr/emile-durkheim--1858-1917-_fr_art_222_27587.html)]

tolérées, car l'unité des croyances est un moyen de protéger le groupe traditionnel pour empêcher que le lien et donc la société se dissolvent. Tout ce qui peut affaiblir ce lien est sévèrement réprimé.

Selon Emile Durkheim, les sociétés traditionnelles sont des groupes très unitaires qui présentent un certain nombre de caractéristiques. Ces sociétés sont simples où le poids des traditions y est très fort, où les sentiments communs sont très forts. Ainsi, les individus partagent les mêmes sentiments, obéissent aux mêmes croyances et aux mêmes valeurs (religion, famille, fatalisme, etc.). L'individualisme est inconnu tant la volonté du groupe s'impose à l'individu, présentant un faible niveau de progrès technique qui ne favorise pas la spécialisation des individus dans des tâches précises. Ainsi, la division du travail y est donc très réduite. Cette organisation sociale a donné naissance à des tissus urbains ou ruraux sous forme de vieille ville (médiina), de villages (douar, mechta)..., cas de l'Algérie. Par conséquent, sur le plan architectural<sup>125</sup>, morphologique et du paysage urbain/rurale, ces espaces traditionnels se caractérisent par une croissance qui a toujours été un phénomène naturel. Elle est tellement lentement qu'une certaine cohérence s'établit entre les éléments qui constituent les tissus de ces établissements. Elle laisse transparaître une continuité, une logique et une harmonie avec leur territoire culturel.

Par ailleurs, l'espace traditionnel révèle une organisation structurée et hiérarchisée de la société. Cet ensemble architectural urbain ou rural est cohérent, et se caractérise par l'agencement et l'homogénéité de son tissu, l'équilibre dans la structuration de son espace (parcelle, ilots..), la hiérarchisation de ces voiries, en plus de la maîtrise géométrique de ses différentes composantes. Il faut signaler qu'il existe un rapport étroit entre l'espace urbain et l'architecture, puis entre l'espace urbain et le site. En présentant une situation et une texture répondant aux exigences physiques et sociales, le site dicte l'implantation humaine. L'établissement humain, qui est, alors, l'expression matérialisée de cette relation complémentaire entre l'homme et la nature, s'imprègne du site, de ses lignes de forces, donnant à ce dernier un aspect morphologique propre et original. Par conséquent, elle permet d'obtenir un ensemble unifié en relation harmonieuse et cohérente avec ce qui l'entoure.

- **Société moderne :**

La société moderne privilégie, au contraire, une conception de l'action sociale orientée vers le calcul, l'efficacité et la maximisation du profit (matériel ou symbolique) plutôt que vers la

---

<sup>125</sup> L'architecture traditionnelle répondait à l'origine, à une logique que l'on pourrait qualifier de préindustrielle, où les changements se faisaient peu à peu, où les formes de l'architecture se distillaient avec le temps et où les techniques de construction étaient transmises de génération en génération.



conformité au cadre normatif d'une collectivité. Dans son analyse, Emile Durkheim avance que peu à peu, dans la société moderne, l'individu prend une plus grande place (place centrale) contrairement aux sociétés traditionnelles où l'individu dépend étroitement des règles et des valeurs du groupe<sup>126</sup>. Mais, de cette situation, naissent, alors, des comportements asociaux, des phénomènes d'anomie, terme qui désigne l'indifférence des individus à l'égard de la société et de ses règles, ce qui provoque en retour l'affaiblissement de ces mêmes règles. Aussi, il est important de souligner que la société moderne est plus diversifiée et plus agressive, tant par le nombre des individus, qui la compose, que par le rapport qui la lie à la nature. Elle se comprend et s'organise en vue de mener une lutte progressive avec la nature extérieure.

En effet, les villes, aujourd'hui, sont à nouveau confrontées à des mutations majeures, économiques, sociales, techniques, culturelles et politiques. Il devient nécessaire de développer de nouvelles approches d'urbanisme, et d'architecture dans un contexte marqué par la globalisation, la concentration urbaine dans des métropoles de plus en plus grandes, le développement accéléré des technologies nouvelles, la diversification des modes de vie, la préoccupation croissante pour la préservation de l'environnement, l'émergence de nouvelles inégalités sociales. Par conséquent, l'environnement construit, qui meuble notre quotidien, ne semble pas participer à l'épanouissement de l'individu.

En d'autres termes, c'est un environnement construit chaotique, caractérisé par un paysage, qui a perdu son sens d'extension compréhensif, s'est réduit à n'être qu'un composant dans le réseau des éléments artificiels. Dans ce contexte Yassine Ouagueni, relate que « *le type bâti n'est jamais conçu dans l'absolu mais bien comme partie intégrante d'un environnement physique duquel il ne peut être dissocié. De nos jours, cette qualité se perd. L'acte architectural se fonde essentiellement sur la recherche à tout prix de l'émergence et de l'exubérance, et sur l'intention d'affirmer la distinction sous l'emprise des effets de la mode et, tout particulièrement, celle qui domine la production vestimentaire* »<sup>127</sup>.

Ce parallèle établi éclaire sur le fait que la pression sur l'habitat traditionnel a commencé avec les processus d'industrialisation. Elle s'est accentuée de manière définitive avec le mouvement et l'urbanisme modernes du début du XX<sup>ème</sup> siècle, à la recherche de nouveaux modèles d'habiter et de faire la ville. En effet, une introduction aussi violente de la modernité dans les établissements anciens a entraîné la fracture du monde traditionnel en créant de nouveau

<sup>126</sup> MENDEL Gérard « *Une histoire de l'autorité* » Edition La découverte 2002.

<sup>127</sup> Architecte, professeur à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.



paysage urbain, respectant parfois l'ancien tissu, lui-même patrimoine (pas seulement les édifices qui le constituent), mais souvent, ne le respectant malheureusement pas du tout.

### III.3.1.b Evolution et perspective de l'habitat traditionnel :

Face à cette évolution engendrée par la modernité, les sociétés contemporaines ont mis de nouveaux modes d'habiter reflétant les nouveaux modes de vie et de penser. De nouvelles conditions de vie ont imposé des mutations architecturales et spatiales auxquelles l'habitat traditionnel n'est pas destiné.

- **Modification des conditions de vie :**

Les conditions de vie évoluent rapidement dans certaines régions ou certaines villes, et beaucoup plus lentement ailleurs. C'est, en effet, dans les centres administratifs et le long des grands axes routiers que les modifications sont les plus apparentes car la possibilité d'acquérir à faible coût certains produits manufacturés fait délaisser des techniques traditionnelles. Même dans les villages les plus reculés, il n'est pas rare d'acquérir certains produits (nouveaux) témoignant des principaux aspects du modernisme occidental. En fait, cette situation se présente sous forme d'un cercle vicieux : besoins nouveaux contraintes nouvelles, qui est à la base d'une modification radicale des conditions de vie et une fois que l'on est pris dans l'engrenage, il est bien difficile de revenir en arrière.

Par ailleurs, les besoins nouveaux entraînent des contraintes nouvelles : nécessité de gagner de l'argent, nécessité de travailler davantage, nécessité de se déplacer, nécessité de suivre un apprentissage et de s'instruire. Ces contraintes engendrent à leur tour de nouveaux besoins : pour se déplacer plus vite il faut acheter un vélo, comme on n'a plus le temps de réparer sa maison après les pluies on fait appel à un maçon puis on s'endette à nouveau pour acheter de la tôle ondulée et rendre sa maison plus durable. La civilisation contemporaine, enfin, encourage l'originalité. Chacun cherche la formule qui correspond le mieux à sa situation et aux exigences socioculturelles actuelles.

- **Les transformations sociales accélérées :**

- **Contexte international :** La fin du XX<sup>ème</sup> siècle connaît de profondes évolutions socioéconomiques et culturelles (de nombreuses reconfigurations des rapports sociaux et des modes de vie). Les modes de vie se trouvent bouleversés, notamment en matière d'habitat. En 1992, Yvonne Bernard<sup>128</sup> a relevé plusieurs phénomènes majeurs :

---

<sup>128</sup> Yvonne BERNARD Y, « *L'habitat à l'épreuve de la réalité pratique : quelques hypothèses prospectives* », in DRIANT J-C., *Habitat et villes: l'avenir en jeu*, Paris, éd. Le Harmattan, 1992.

▪ les profils des ménages sont de plus en plus diversifiés (modification du groupe domestique), avec l'augmentation des divorces et des remariages, entre autres. « *Depuis les années 1960, on observe essentiellement une diminution nette du nombre de familles nombreuses, et une augmentation lente mais constante des familles à composition variable en fonction des divorces et des remariages, comme, par exemple, les familles monoparentales. En outre, on constate de plus en plus de modes de cohabitation de ménages non mariés. Ces évolutions s'opèrent dans un climat d'augmentation générale de l'espérance de vie* »<sup>129</sup>.

▪ La diminution du temps de travail engendre, également, un gain de temps libre. La généralisation du travail salarié féminin reconfigure, par ailleurs, les rôles domestiques (la libération de la femme des engagements qui la lient à la famille et des pressions de la société.)

- **Contexte maghrébin :** Dans la plupart des pays du Maghreb, l'institution familiale est actuellement une entité sociale sensiblement différente de ce qu'elle était il y a une génération. Les divers changements qu'ont connus ces sociétés, et qui se poursuivent, les ont profondément touchées. Amorcées par les changements introduits par la colonisation, ces transformations se sont poursuivies sous l'effet de l'urbanisation, la communication audiovisuelle, la scolarisation et la mixité à l'école, l'entrée des femmes dans le marché du travail, en particulier pour contribuer aux dépenses familiales, l'émigration des hommes et la planification familiale (Ben Salem, 1989). Les répercussions sur la cellule familiale ne se sont pas fait attendre. Le système économique traditionnel de la famille, basé sur l'indivision et l'autosubsistance se désagrège et la fonction de production quitte le cadre familial, surtout en milieu urbain. Sur le plan culturel, le modèle familial hiérarchisé et patriarcal, élargi et autoritaire, n'est plus la référence unique. Détrônée dans bien des cas par l'école et par les nouvelles organisations politiques et syndicales, la famille cesse, en fait, d'être le seul dépositaire des valeurs. Avec l'abandon progressif des idéaux traditionnels en matière de procréation, ces transformations se sont accompagnées, sur le plan de l'habitat, d'un passage de la grande maison à la petite ou à l'appartement

• **Monde en transformation, une architecture menacée :**

De nos jours face aux profonds bouleversements de la société actuelle, partout on parle de dégradation plus ou moins rapide de l'habitat traditionnel où se manifeste une pression de plus en plus importante sur l'architecture traditionnelle et sur la population qui l'habite. Ce phénomène semble, désormais, être universel, il est engendré par des causes qui sont partout les mêmes.

<sup>129</sup> Yvonne BERNARD « *L'habitat à l'épreuve de la réalité pratique ; Quelques hypothèses prospectives* » [En ligne] (<http://www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/docs/ouvr8/sommaire.htm>) .

- Influence du modernisme, soucieux du prestige : l'acte architectural se fonde, essentiellement, sur la recherche à tout prix de l'émergence et de l'exubérance en proposant des solutions artificielles en rupture avec la réalité culturelle du lieu.
- Manque de temps pour faire des réalisations conformes à la tradition, (les nouvelles techniques et les nouveaux matériaux de construction aidant, les pouvoirs de production intense et rapide se sont consolidés et la relation directe de l'homme à sa maison s'est trouvée effacée.) ;
- Manque de temps pour entretenir l'habitat traditionnel et diminution de l'entraide, ce qui rend difficile l'auto-construction ;
- Quelquefois, l'intervention des autorités dans le but de donner au pays une image plus moderne : l'exemple des noyaux touchés par des rénovations urbaines « lourdes » (démolition du patrimoine, destruction du tissu historique avec ouverture de nouvelles voies rapides, insertion incohérente de nouvelles architectures, etc.) est très illustratif.
- L'exemple des « noyaux historiques » qui connaissent des problèmes liés à la modernité : sur-densification à cause des migrations (sud-nord ou campagne-ville) avec la détérioration physique (sur-occupation et modification des logements, etc.), sociale (constitution de ghettos, insécurité, etc.) et environnementale (insalubrité, manque de confort, pollution, etc.) de l'environnement urbain.
- Des noyaux en cours de dépeuplement du fait de l'abandon du tissu historique au profit de la ville, avec la perte des valeurs sociales et la détérioration du patrimoine architectural.

Toutes ces évolutions de la société contemporaine ont transformé la ville du monde arabe, notamment celle du Maghreb. En effet, formé à partir d'un noyau traditionnel, la ville maghrébine connaît des problèmes liés à l'émergence de nouveaux besoins contemporains auxquels elle n'est pas préparée. Ainsi, ces exigences contemporaines ont modifié les modes de penser, d'habiter menaçant l'habitat traditionnel et son devenir.

#### **III.4 Habitat traditionnel maghrébin et contemporanéité : cas de l'Algérie**

L'habitat traditionnel au Maghreb, révèle, aujourd'hui, encore une extraordinaire richesse. Il est le fruit et le miroir de sociétés habituées aux échanges. Il a pris forme lentement grâce à ces derniers. Mais, de nos jours plusieurs problèmes affectent l'habitat traditionnel où de profonds changements sont constatés depuis l'arrivée de l'industrialisation. En effet, les profonds bouleversements de la société actuelle *« entraînent une augmentation de la complexité dans l'aménagement du territoire et dans l'urbanisme. La multiplication des acteurs et des conflits d'intérêt, l'irruption des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications, le*

*rôle acquis par les réseaux de tous ordres (communications, culture, commerce, connaissances, etc.), l'impératif écologique de la durabilité, les migrations de populations, la mondialisation, l'interdépendance, la libéralisation de l'économie et l'intégration des marchés, la perte de poids du secteur public, les nouvelles formes de travail et d'organisation des activités productives, les nouvelles habitudes sociales dans le commerce et dans les loisirs, la mise en valeur de la culture et de la nature, la modernisation des moyens et des infrastructures de transport, les nouvelles logiques de mobilité et les changements dans la conception logistique des déplacements des personnes et des marchandises, etc.* »<sup>130</sup> ne sont que **quelques-uns des facteurs émergents, qui configurent les scénarios contemporains**, qui sont difficiles à intégrer sur les espaces urbains chargés d'une histoire répondant à des logiques d'autres époques.

#### III.4.1 Facteurs modelant l'habitation traditionnelle au Maghreb :

La plupart des grandes villes maghrébines se sont constituées autour d'un noyau historique, « la médina » qui continue, à apparaître comme un espace segmenté des autres. Il possède un tissu compact dont la typo-morphologie de l'habitat est composée d'unités introverties avec une structuration organique basée sur une répétition modulaire hiérarchisée. Son architecture traditionnelle permet d'obtenir un ensemble unifié avec des éléments en relation harmonieuse et cohérente. Ce type d'habitat est fondé sur un acte de bâtir obéissant à **des facteurs importants** ayant un rôle primordiale dans la modélisation de l'habitat traditionnel.

Selon Lévi-Strauss<sup>131</sup>, il y a bien souvent « *une relation entre la configuration spatiale et la structure sociale* ». Il est convenu, de nos jours, de considérer **certaines caractéristiques des modes d'habiter** comme faisant partie intégrante de la tradition domestique arabo-musulmane : filtrer les personnes qui sont autorisées à pénétrer à l'intérieur du foyer, mais aussi déjouer les possibles regards extérieurs<sup>132</sup>. Le partage des espaces intérieurs est sexué où le domaine féminin peut s'étendre à la maison toute entière, contrairement au domaine masculin. Le nomadisme intérieur est lié aux saisons<sup>133</sup>, l'usage de l'espace familial est plus collectif qu'individuel avec une spécialisation faible des différentes pièces de l'habitation<sup>134</sup>, d'autant plus lorsqu'il y en a

<sup>130</sup> Josep Armengol « *Affronter la réhabilitation aujourd'hui le cas des centres historiques* » in Rehabimed .p57.

<sup>131</sup> LEVIS-STRAUSS Claude « *L'Anthropologie Structurale* » Edition PLON, Paris, 1958, 452 p.

<sup>132</sup> A travers des solutions architectoniques utilisées pour préserver l'intimité du noyau familial de la vie urbaine : exemple de la Squifa, Driba dans les maisons algériennes.

<sup>133</sup> Plus présentes dans l'habitat traditionnel rural, l'opposition été/hiver implique une mobilité des fonctions d'une pièce à l'autre.

<sup>134</sup> « **Le wast ed-dar** » à Alger peut abriter plusieurs fonctions : est le lieu privilégié des activités domestiques, du déroulement de la vie familiale, du travail, du repos .c'est l'espace de jeux des enfants et occasionnellement, celui de la célébration de fêtes.

peu, à l'exception de quelques lieux à fonction fixe tels les bains ou les cuisines. Tous ces schémas spatiaux constituent autant de **modes d'habiter**, résultant directement de la **culture traditionnelle arabo-musulmane**.

Notons que le Maghreb, région constituée par un certain nombre de pays berbères arabisés. La religion officielle de ces pays est l'islam. Chaque pays de cette région a son histoire et a subi des influences multiples dont la plus importante est d'origine arabo-musulmane. En dépit de leurs caractères propres, les pays du Maghreb présentent de grandes similitudes, notamment en ce qui concerne les facteurs socio-culturels qui ont modelé fortement l'habitation traditionnelle. Il semble, dès lors, qu'il est nécessaire de préciser quelques facteurs qui ont conditionné certains modes d'habiter, tels que : la relation de l'espace domestique à **la religion**, à **la ville** et enfin à **la famille**.

- **La religion :**

L'Islam n'est pas simplement un dogme et des rites. Il imprègne toutes les manifestations de la vie musulmane, qu'elle soit sociale ou familiale. Il définit, également, les statuts et les rôles de chacun. L'Islam a, profondément, marqué les pays du Maghreb et a façonné leurs cultures, leurs règles de conduite et d'éthique fondées sur un sens profond de **pudeur, d'intimité** et de **réserve**.



**Photo 25 :** Femmes portant El Haïk, une étoffe symbole de pureté et de pudeur dans la médina d'Alger

**Photo 26 :** Habitants d'une médina au Maroc (avec habits traditionnels musulmans)

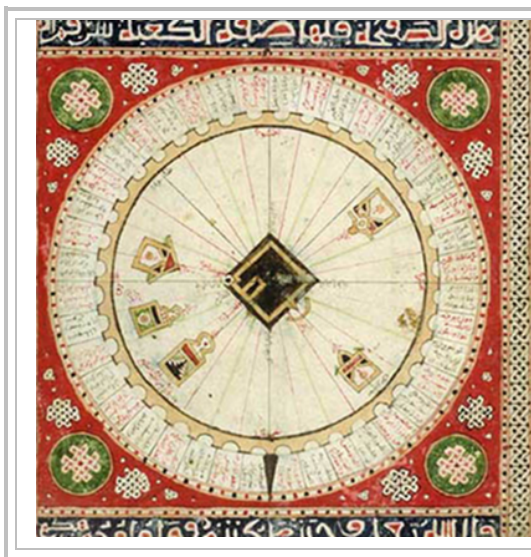
Le haïk, un symbole de pureté et d'honneur. Au-delà du simple fait qu'il renvoie à nos traditions vestimentaires, il évoque carrément « el horma ». El haïk, ce voile bien de chez nous, d'un blanc immaculé, ou blanc cassé, n'est plus ce qu'il était. Il est même menacé d'extinction pure et simple.

**Source photo25 :** <http://www.dziriya.net/culturdz/article.php?p=215&title=El-Ha%EFk-une-%E9toffe-symbole-de-puret%E9>

**Source photo 26:** Shama Atif, « Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations. »



La religion est tellement prégnante chez les sociétés traditionnelles qu'elle a réglementé, durant des siècles, l'organisation architecturale et urbanistique des tissus traditionnels. Le portrait standard de la médina a été dressé par Roger Letourneau, sur les bases des travaux de William et Georges Marçais. Ces éminents orientalistes ont forgé l'idée d'une mythique citadine de l'islam ainsi que du caractère **religieux** de la médina, ville à structure radioconcentrique dont l'archétype est Médine -la ville du Prophète Muhammad-(que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). L'emplacement de la mosquée est privilégié car il fait souvent office de centre névralgique de la cité et il s'organise dès lors tout autour. (**Figure 23**)



**Figure 23 : La Mecque au centre du monde/Portulan d'Al-Sharfi. (Copie de 1551, conservée à la BnF, Manuscrits Arabe 2278 fol. 2v)**

Dans dar-al Islam, la notion de la circularité de l'espace et le concept de centre sont fondamentaux pour la définition de l'identité du lieu.

**Source figure 23 :**

[http://classes.bnf.fr/idrisi/grand/6\\_27.htm](http://classes.bnf.fr/idrisi/grand/6_27.htm)  
Attilio Pertruccioli, « Dar al Islam » p38 (réédité par pierre Mardaga 1990 consultable par web).

Il apparaît, donc, logique que l'Islam ait également une incidence importante sur l'habitation. La direction de la Mecque, dans ce cas, l'Est-Sud-Est ordonne souvent l'orientation de l'habitation. Pour se conformer à la direction sacrée, il est souvent noté que l'ouverture principale se fait à l'Est, plus particulièrement dans le cas de l'habitat rural ou nomade. Cette logique ne peut pas être toujours mise en place en milieu urbain ou médinal, la distribution des maisons ne l'autorisant pas toujours. D'autant plus que le facteur climatique agit le plus souvent à l'encontre de cette orientation, religieusement préférée. Par ailleurs, la configuration **tortueuse** du réseau des rues dans les villes musulmanes, qui comporte de fréquents changements de direction et d'élargissements, se justifie pour certains, par les besoins primordiaux de la défense<sup>135</sup>. Mais, ce type de rues répond, aussi, aux conditions climatiques et aux facteurs socioreligieux<sup>136</sup>.

<sup>135</sup> Torres Balbas 1985, p.132. Cité par MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane : la médina et la maison traditionnelle* » Édition EDISUD, Aix-en-Provence, 2003.

<sup>136</sup> Youssef Hoteit, 1993, p 89. Cité par Sakina MISSOUM.

En effet, à titre d'exemple, en parcourant les rues de la médina d'Alger, on ne manquera pas de constater que les portes ouvrent rarement les unes en faces des autres, à l'exception de quelques édifications datant majoritairement de l'époque française. C'est pour garantir l'**intimité** des personnes que les malikites interdirent la localisation de la porte d'entrée en face celle du voisin<sup>137</sup>, une disposition empêchant toute visibilité directe d'une maison à l'autre. L'Islam s'exprime également dans l'espace intérieur. On retrouve fréquemment des versets du Coran peints sur les murs, gravés dans la pierre des linteaux de portes ou brodés sur des tissus.

- **La Ville :**

La ville en tant que système spatial complexe, constitue une forme de réponse à l'habiter, a un mode particulier d'organisation, qui tend à produire les qualités d'un véritable organisme. Il est aisé de constater que les centres historiques, en tant que sièges par excellence de l'héritage du savoir-faire, révèlent à travers l'harmonie de l'ensemble du bâti « *l'existence d'une loi comportementale à laquelle adhère la majorité des édifices* »<sup>138</sup>. En effet, une maison au sein de la ville de type arabe, la médina, fait partie d'un système spatial et social qui va directement la définir, au travers d'un jeu de relations qu'elle va entretenir avec l'ensemble des éléments du système. Il existe une juxtaposition de divers sous-ensembles présentant chacun les mêmes caractéristiques. Ces sous-ensembles forment des quartiers.

Les quartiers semblent être une réduction, à l'échelle domestique, des concepts de la ville. Le quartier d'une médina, plus petite entité contenant la maison, est un milieu complet, possédant toutes les fonctions requises à la vie collective. Il définit une communauté et une identité, où les membres, à l'instar du système familial, exercent les uns et les autres un contrôle ou plus exactement une surveillance d'intérêts. C'est un lien qui cimente tous les habitants du quartier autour de l'idée d'appartenance à une famille, de par des alliances formées, des intérêts économiques communs ou par une origine ethnique partagée. Le quartier traditionnel des médinas se veut, donc, **autonome** en regroupant en son sein, tous les éléments et les équipements nécessaires à la vie quotidienne, sans avoir à sortir du groupe, tels que : les commerces et les services, les lieux de culte et de rassemblements et même la sécurité personnelle.

<sup>137</sup> Sakina MISSOUM « *Alger à l'époque ottomane* », la médina et la maison traditionnelle, Éd. EDISUD p.214

<sup>138</sup> Yassine Ouagueni « *Les valeurs sociales et culturelles de l'habitat traditionnel* » in Méthode RehabiMed, Réhabilitation Ville et Territoire.





**Photo 27 : Vue sur les terrasses de la médina d'Alger (à gauche)**



**Photo 28: Quartier des Tanneurs dans la medina de Fès (au milieu )**



**Photo 29 : Maisons à patio dans la medina de Constantine (à droite)**

Les médinas se caractérisent par une forte densité. Cependant, l'identité de ces dernières est essentiellement due au rapport qu'entretiennent les espaces pleins et les espaces vides. afin d'illustrer cet élément, des exemples de médinas (Algérie, Maroc) dans lesquelles le résidentiel, comprenant des cours intérieures, occupe le grand pourcentage du territoire urbain, le reste pour la voirie, quelques équipements, et des espaces pour des activités variées (tannerie).

**Source photo 27 :** auteure 2013

**Source photo 28:** <https://tareksurlaroute.wordpress.com/>

**Source photo 29 :** <http://www.yannarthusbertrand2.org>

La maison s'insère, donc, dans un environnement de solidarité sociale et spatiale extrême, où une fois l'extérieur défini à différentes échelles<sup>139</sup>, il s'agira de s'en protéger. Dans ce contexte de fermeture systématique au monde extérieur, se développera une forme d'habitat introvertie où les maisons sont-elles mêmes des systèmes très complexes, puisque elles permettent à des familles élargies d'habiter et d'évoluer dans le plus grand confort. La maison arabo-musulmane apparaît, donc, comme la marque la plus visible du groupe familial centré sur lui-même, et est de ce fait, le lieu de l'intimité absolue.

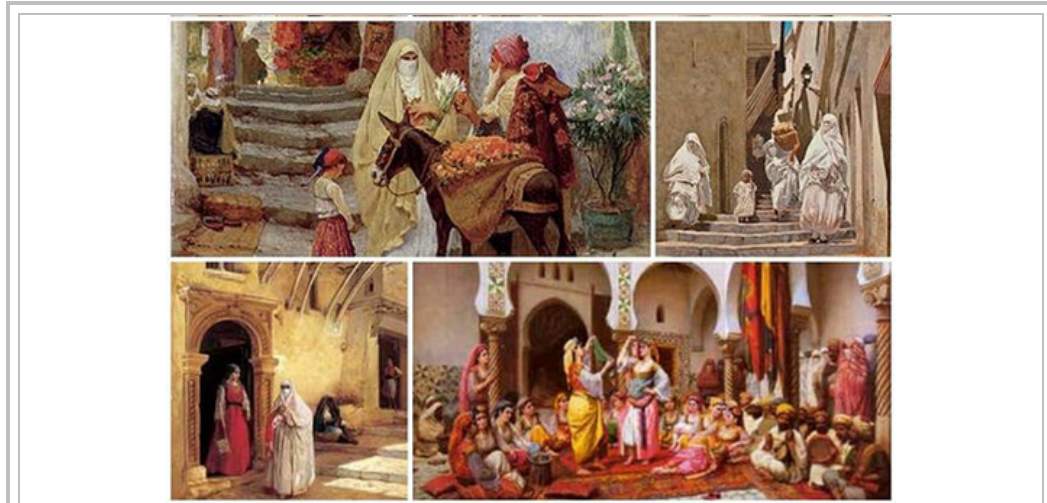
#### - La famille

La famille traditionnelle est très stricte dans le sens qu'elle a des règles que tout le monde doit suivre. Elle a été, aussi, une source de **sécurité** et de **stabilité**<sup>140</sup>. La structure de la famille traditionnelle est facile à décrire. Socialement centrée, elle est facile à comprendre en son sens élargi, en tant que groupe étendu, filiations et générations confondues. Elle se veut la plus imperméable dans ces contacts avec le monde extérieur, perçu comme agent destructeur<sup>141</sup>.

<sup>139</sup> La famille par rapport à l'étranger, le quartier par rapport aux autres quartiers, la ville par rapport aux autres villes, etc.

<sup>140</sup> Une famille forte et stable implique que tous ses membres partagent leurs vies individuelles comme communes, Elle était l'institution qui, malgré les changements de la structure de famille, restait l'une des plus importants.

<sup>141</sup> La ville dite musulmane est délimitée par une muraille continue qui sert de moyen de défense contre les assaillants venant de l'extérieur.



**Photo 30 : Quelques scènes de la vie quotidienne dans la médina d'Alger durant la période ottomane.**

Ces photos nous offrent des moments de la vie quotidienne algéroise (sortie au hammam, les visites et leurs rituels, la musique et les chants, la mariée entourée par ses proches...). Tous ces événements étaient marqués par la quête de la beauté et de l'harmonie et la conservation des liens familiaux.

**Source photo 30 :** Recomposition des photos par l'auteure. **Source des photos :** Farid Hireche « l'art des jardins, petits paradis d'Alger » Édition alternative urbaine ; Alger 2015.

La famille aspire, donc, à fournir en son sein tous les éléments nécessaires à la vie et activités de production, de consommation, d'éducation et de socialisation. Dans le système socio-économique traditionnel basé sur la conservation des liens familiaux, dans lequel les garçons sont, même après leur mariage, soumis à l'autorité de leur père<sup>142</sup>, la demeure traditionnelle constitue l'unique logement d'une famille patriarcale constituée du père, de ses fils et de ses petits-fils. Ainsi, chaque pièce de la maison abrite un ménage. Ce n'est qu'après que les petits-fils aient atteint un âge avancé et que la maison du grand-père soit devenue trop petite pour abriter tout le monde, ou après la mort de celui-ci, que les fils vont pouvoir construire un logement particulier pour leur propre famille. Dans ce système, la solidarité des membres du même groupe fait qu'il n'y a pas de réussite ou d'échec individuel, systématiquement perçu comme collectif. Et si le groupe familial n'est pas suffisant, la prise en charge est assurée par le voisinage de la famille. Dans un tel système, il est clair que l'individu n'existe pas ou que peu en dehors du groupe.

<sup>142</sup> La famille était basée sur le patriarcat, c'était l'homme qui possédait toute l'autorité.

### III.4.2 Modèles d'Habitats traditionnels en Algérie : persistances et mutations

Différentes sociétés se caractérisent et se démarquent par leurs spécificités, leurs traditions et leurs coutumes qui leur ont permis de produire divers formes d'habitat **rural et urbain**. Chacune de ces formes reflète les signes particuliers du groupe traditionnel et constitue un modèle d'habitat qui convient au mode de vie approprié à la société en question. En effet, le mode habitation, en tout pays, est en relation étroite avec les conditions géographiques, socio-culturelles. En fait, il subit, dans une mesure plus ou moins grande, l'influence des conditions historiques. En Algérie, en particulier, il existe, à première vue, deux catégories d'habitations : les habitations mobiles qui sont les tentes et les habitations fixes. Ces dernières appartiennent à **des types d'habitats** très divers dont la classification est parfois **difficile**.

#### III.4.2.a Présentation générale :

Pays du nord de l'Afrique, l'Algérie s'étale sur une superficie de 2.381.741 km<sup>2</sup>, dont 3% sont des terres cultivables et 85% constituent le grand Sahara. Elle se caractérise par son relief qui comprend deux chaînes montagneuses, *l'Atlas tellien et l'Atlas saharien* qui forment les frontières naturelles entre les principales régions d'Algérie <sup>143</sup>:

- Les plaines côtières se trouvent au Nord du pays, au pied de l'Atlas tellien.
- Les Hauts-Plateaux, plaines, se situent entre les deux chaînes montagneuses.
- Le Sahara, au Sud du pays, l'un des plus grands déserts du monde.

Suite à cette configuration spatiale et morphologique, en Algérie les modèles d'habitats peuvent être répartis suivant deux zones distinctes : celle du **nord** et celle du **sud** du pays. Dès lors, sous l'influence de facteurs multiples : socio-culturelle, naturelle avec une intégration au relief (site), aidés par l'utilisation des ressources et des caractéristiques physiques du milieu dans lequel il s'inscrit, il existe deux types et deux **modèles d'habitat**.

#### III.4.2.b Habitat du sud :

« Habiter au désert, voilà qui semble paradoxal, puisque c'est, par définition, un lieu que la vie abandonne »<sup>144</sup>. La tradition veut que les espaces arides soient vides et hostiles. En effet, l'image commune de « désert » renvoie à un endroit dépeuplé ou bien seulement occupé par de rares nomades errant au hasard, trop pressés par l'urgence du déplacement pour laisser derrière eux quelque bâti mémorable. Il y a pourtant là une véritable architecture traditionnelle.

<sup>143</sup>[Enligne] [https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_de\\_l%27Alg%C3%A9rie](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_l%27Alg%C3%A9rie)

<sup>144</sup> Jean-Loïc Quéllec « *habiter le désert ; maison du Sahara* » Edition HAZAN, paris octobre 2006.

#### III.4.2.b.1 Présentation :

Depuis la nuit des temps, l'homme a habité ces régions désertiques. Il a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour tirer parti des rares matériaux disponibles pour se construire des abris et se protéger d'un climat inamical et hostile. Au désert, les contraintes sont maximales : soleil agressif, des pluies très faibles, des vents redoutables (plus redoutés que les pluies, les tempêtes de sable peuvent provoquer des catastrophes).<sup>145</sup> Pierres sèches, palmiers, acacias et cyprès, cuir et terre constituent les seules matières premières disponibles sur place. Autant dire que dans les conditions qu'offre a priori le désert, les choix architecturaux paraissent des plus limités. Or la variété des habitations, leurs adaptations aux modes de vie **nomade** ou **sédentaire**, leurs décors, leurs fonctions montrent effectivement que « *même en l'un des endroits du monde où la nature paraît la plus forte, c'est, finalement, la culture qui commande.* »<sup>146</sup>. En effet, les villes du désert ont été édifiées autour des points d'eau (sources d'eau) par les **oasiens sédentaires**. Le désert est habité par des **tribus nomades** différentes qui occupent d'une manière temporaire les différents espaces et qui parviennent à exploiter les milieux difficiles du grand Sahara.

#### III.4.2.b.2 Habitat sédentaire (oasien) :

Le sud algérien est caractérisé par une architecture de terre faite de ksour et de Casbah. Les ksour constituent de majestueuses forteresses de terre rouge et ocre qui sont construites dans le désert hostile. Le pisé est le matériau de base de ces villages et maisons fortifiés, qui semblent être sortis directement de la terre. Dans les oasis le monde des « **gens du mur** », l'habitat est séparé de la palmeraie. André Ravéreau a suggéré une double motivation à ce choix d'implantation qui paraît pour certains voyageurs comme étant une anomalie, du fait qu'il stipule que l'on n'a manifestement pas songé à construire les maisons, au frais à l'ombre des palmiers, près du murmure des petits canaux. André Ravéreau a écrit que « *d'une part l'habitat parmi les arbres, donnerait des chances égales de protection à l'ennemi, d'autre part quand l'eau affleure, la palmeraie est malsaine : deux raisons donc – l'une militaire, l'autre de salubrité-de ne pas habiter dans la palmeraie* »<sup>147</sup>. Néanmoins, dans le cas du Mزاب, l'usage est de résider en été dans la palmeraie pour bénéficier de sa fraîcheur.

#### - **Morphologie :**

---

<sup>145</sup> On notera L'alizé sec qui souffle du nord-est se transforme alors en vent venant du sud qui provoque une élévation de température (c'est la cheheli du Sahara du Nord, l'irifi du Sahara atlantique, le khamsin d'Égypte, le sirocco des Européens).

<sup>146</sup> Jean-Loïc Quelle « *habiter le désert ; maison du Sahara* » Edition HAZAN, Paris octobre 2006.

<sup>147</sup> RAVÉREAU André « *Le M'Zab, une leçon d'architecture* » Éditions Actes Sud, Arles 2003.



Les ksour possèdent des caractéristiques architecturales et urbaines propres. En effet, l'homme a construit un milieu bâti contrastant de par sa morphologie, son architecture pour faire face aux conditions hostiles du désert.

- **Le Ksar (ou village type oasis) :**

Le village ou Ksar se présente sous la forme d'un groupement d'habitat compact, généralement fortifié et entouré d'une vaste palmeraie (sans enceinte). Il est, souvent, situé sur des lieux un peu élevés, suivant un plan quadrangulaire. Les rez-de-chaussée sont particulièrement denses. Les voies de passage sont extrêmement étroites (réduites au minimum absolu) et la plupart, sont entièrement recouvertes (l'espace bâti s'étend sur toute l'étendue des toits), à l'exception des quelques ouvertures permettant l'éclairage de la rue. Les maisons sont imbriquées les unes aux autres (aucun plan ne ressemble à l'autre). En cas de besoin, l'échange de pièces entre voisins est possible. Ainsi, les limites des propriétés sont constamment modifiées et la configuration du rez-de-chaussée ne correspond que rarement à celle de l'étage.



**Photo 31 : Vue aérienne du KSAR DE Ain Madhi (Laghouat)**



**Photo 32 : Vue aérienne du Ksar d'Ighzer (situé à 22 km au nord de Timimoun)**

Le ksar est une véritable forteresse, possédant des ruelles étroites couvertes, des habitations encastrées les unes dans les autres qui permettent une climatisation naturelle. Passages et boyaux qui s'entrecroisent entre les hautes murailles ocre foncé, constitue un labyrinthe menant à la Palmeraie, havre de verdure et de fraîcheur.

**Source photo 31 :** <http://www.sidielhadjaissa.com/2015/05/ksar-de-ain-madhi-par-kays-djillali.html>

**Source photo 32 :** <http://www.amistimimoun.org/5Echeances/Ighzer.pdf>

- **La maison traditionnelle du Ksar :**

La maison est marquée par son introversion et sa centralité. L'entrée se fait par une ouverture, en général, unique sur la façade plus ou moins grande qui donne sur la chicane (Skiffa)<sup>148</sup>, espace de réception pour les étrangers qui mène vers la cour. Cette dernière dessert toutes les autres espaces. La cour est la pièce la plus vaste de la maison qui est, aussi, la plus

<sup>148</sup> Cette disposition est générale en milieu musulman, et elle a pour but d'empêcher les regards extérieurs d'embrasser l'intérieur de la maison, notamment quand la porte d'entrée reste ouverte pour des raisons d'aération.

éclairée, le «ouast-ed-dar» précisément le centre de la maison. Elle est de plan rectangulaire, à laquelle sont retranchés certains volumes, une cheminée (kanoun), ou au contraire rajoutés comme les dégagements. Les ouvertures sur les façades sont rares, se limitant aux entrées des maisons. Les fenêtres sont, généralement, absentes. Les pièces (biout), accolées à la cour, ne communiquent pas entre elles et elles ont différentes fonctions surtout de chambres ou d'entrepôt (la plus éloignée de la porte d'entrée sert d'espace de réserve où l'on entrepose les provisions). Des lors, les pièces ne sont que peu spécialisées. D'ailleurs, toutes les activités telles que : se réunir, manger, dormir, sont effectuées dans la même chambre. (Figure 24).



Figure 24: Maison du ksar de Taghit (J. Bachminski et D. Grandet, 1985, p. 23)

Byût dans une maison du Ksar (pluriel bayt) est la cellule de base, généralement allongée de 4 mètres de profondeur et d'environ 2 mètres en hauteur et en largeur ; la juxtaposition de ces byût et leur superposition donne l'impression, depuis l'extérieur, d'une muraille élevée, sans ouverture, compacte, analogue aux remparts d'un établissement fortifié.

Source figure 24: Auteure (traitement personnel du plan schématique)

Source du plan d'origine : (J. Bachminski et D. Grandet, 1985, p. 23) in Mustapha Ameer Djeradi « L'architecture ksourienne (Algérie) entre signes et signifiants » TOME 36-37 (2012-2013)

Un coin du «Ouast-ed-dar» est réservé à l'escalier, bâti dans la plupart des cas avec des poutres de palmiers qui supportent une maçonnerie de pierre et d'argile. Il débouche sur l'étage, il est, en grande partie, constitué par la terrasse, on y trouve, aussi, deux ou trois pièces de type makhzen (dépôt). Des murs séparent chaque terrasse de ses voisines, quelquefois deux maisons communiquent entre elles à travers celles-ci.

### III.4.2.b.3 Habitat des nomades :

Le terme nomade dérive d'un mot grec *nomas, nomados* signifiant en français « qui change de pâturage ». Au sens strict, les nomades du grec *nemein*, « faire paître »<sup>149</sup> sont des peuples pastoraux. Ces derniers sont contraints de se déplacer dès que les herbes sont tondues, afin de trouver d'autres pâturages pour leurs troupeaux. Vivant dans un milieu désertique dont ils exploitent à l'extrême les maigres ressources, ils ne partent jamais au hasard, mais suivent des itinéraires précis, essentiellement commandés par la présence des points d'eau. Dans leur déplacement, les nomades utilisent des habitations temporaires telles que : la tente.

- **Morphologie :**

• **La tente (la khaima) :**

La tente constitue l'habitat usuel des nomades. Cette dernière étant un modèle d'habitat idéale puisque elle est rapidement montée et démontée, la *khāima*, en tant qu'habitat amovible, convient parfaitement aux déplacements saisonniers des nomades qui recherchent sans cesse de nouveaux pâturages pour leurs animaux. Or tout habitant d'une tente n'est pas forcément nomade et il y a des tentes fixées à demeure tout comme il existe des agriculteurs nomades.

• **La hutte /paillotes :**

Certains nomades au Sahara vivent dans des huttes. Ces dernières sont souvent perçues comme une caractéristique des populations « primitives ». Déjà chez El Bekri, au XI<sup>ème</sup>, raconte qu'en Algérie se trouve un peuple de colosses, sortes d'homme sauvages à la force terrible, et que l'un d'eux « *voulant se construire un logement, alla couper mille tiges de fenouil, qu'il mit sur son dos, et s'en servit à construire, en forme de berceau, une habitation qui lui était parfaitement suffisante* »<sup>150</sup>. En effet, les habitations végétales se retrouvent au Sahara central, par exemple à Iherir dans la Tassili-N-Ajjer, ou elles sont appelées *ekeber* (pluriel *ikebran*) par suite de leur ressemblance avec un mortier sans pied (*akabar*).

<sup>149</sup> « *Le petit Larousse* » dictionnaire de la langue française 2009.

<sup>150</sup> Jean-Loic Quellec « *Habiter le désert ; maison du Sahara* » Edition HAZAN, paris octobre 2006.





**Photo 33:** Sahara Algérien, tente des Touaregs du Tassili N'Ajjers.



**Photo 34:** « Ikber », un modèle de construction ancestral bien préservé par les Touaregs du Tassili (photo du milieu)

Certains tentent d'introduire aux « Ikbrane » une touche de modernité (**photo de droite**), inspirée par la multitude de formules architecturales et les programmes de construction prévus par l'Etat, dont l'habitat rural. Toutefois, une grande proportion de la population locale rejette « vigoureusement » cette aliénation, pour préserver cet héritage architecturale dans sa conception originelle et éviter qu'il ne soit altéré au fil du temps, a assuré M. Ahad.

**Source photo 33** :© Matthieu COLIN / Divergence/ <http://www.divergence-images.com/matthieu-colin/reportages/sahara-algerien-trek-avec-les-touaregs-du-tassili-MTC0011/sahara-algerien-trek-avec-les-touaregs-du-tassili-ref-MTC0011116.html/>

**Source photo34** : <http://www.binyen.com/2014/07/ikber-un-modele-de-construction-ancestral-bien-preserve-par-les-touaregs-du-tassili/>

Les murs font 1.5 à 1.70 mètre de haut, la charpente en branches de tamarix et de ricin prend appui sur un pilier central fait d'un stipe de palmier, et la couverture est en « massettes » ou typha. De nos jours, les huttes sont, généralement, de forme quadrangulaire, pouvant atteindre 6 mètres de long. Elles sont plus répandues que les tentes.

#### III.4.2.c Habitat du nord :

Le nord de l'Algérie est la zone la plus peuplée depuis les temps antiques. En effet, cette partie de l'Algérie a toujours été occupée par l'homme qui a édifié des établissements urbains et d'autres ruraux. Ces espaces urbains et ruraux, dont la composante principale est l'habitat, ont perduré pendant des générations tout en gardant leur cachet traditionnel.

##### III.4.2.c.1 Habitat rural :

L'espace rural algérien se décline en *une grande variété de milieux*, suivant sa situation géographique, son degré d'enclavement et sa distance à l'urbain. L'espace rural va se déclinier, également, selon qu'il se situe en montagne, sur les côtes, dans les plaines ou dans le désert, qu'il soit périurbain ou profondément rural. Ces différents milieux présentent, logiquement, chacun des évolutions et des situations socio-économiques particulières. Chacun reflète des signes distinctifs propres aux sociétés qui occupent ces milieux ruraux, créant, ainsi, divers formes d'habitat. **Le type d'habitat rural** va, donc, directement dépendre du climat, du milieu géographique dans lequel il s'inscrit, des ressources locales et de son rapport aux différentes

infrastructures territoriales et aux équipements et services sociaux de base. Il présente donc une large palette de matériaux utilisés, selon les disponibilités locales, ainsi que des formes architecturales variées et des savoir-faire spécifiques à chaque entité spatiale. Contrairement à ce qui prévaut dans l'esprit général qui croit que le monde rural signifie retard, sous-développement...etc. alors que, les analyses effectuées dans ce domaine ont révélé un génie et un savoir-faire incroyables.

La morphologie de l'habitat rural en Algérie se présente sous forme de petites unités socio-spatiales souvent en plein mouvements à savoir les « **Douar** » « **Décheras** », et « **Mechtas** » (hameaux), regroupant des maisons appartenant souvent à la même grande famille, sous la gérance d'un chef qui est le plus âgé souvent. Au sein de ces maisons surgissent les aspects de la particularité dans le mode de vie, et l'originalité dans la conception et la perception de l'espace. En effet, selon l'organisation spatiale, les modes de vie, et les caractéristiques physiques du milieu, dans l'espace rural algérien, il existe deux types de sociétés rurales anciennes, différentes l'une de l'autre à savoir :

- **La première est une société paysanne sédentaire** : soit une population communautaire et villageoise, c'est le cas de la grande et la petite Kabylie, les Chaouia (la région des Aurès)....
- **La deuxième est la société pastorale, soit la population nomade**, se trouvant au niveau des steppes, et qui s'est sédentarisée au fur et à mesure en devenant « néo-sédentaire ».

Pour imaginer et concevoir l'architecture rurale traditionnelle d'aujourd'hui, il faut d'abord passer par celle de nos ancêtres et faire appel aux racines. Ce travail permettra de comprendre, de décrypter certaines constantes, et de répondre aux évolutions les plus récentes. En d'autres termes, pour comprendre les altérations générales que ces vieux terroirs ont pu subir au cours de ces dernières décennies, notamment durant la période contemporaine et décider de leur devenir, il faut que nous sachions d'abord ce qu'ils étaient.

Alors ça sera intéressant de s'interroger, sur la genèse de chaque type d'habitat rural. Ce qui revient donc, à analyser les rapports complexes que les hommes ont tissés avec la terre à travers les ères et les lieux. Dès lors, l'habitat rural traditionnel algérien fait référence à plusieurs objets différents, tels la maison en terre ou en pierre, la maison des plaines et des montagnes et enfin l'habitat nomade. La diversité de l'espace rural traditionnel sera ici illustrée par la présentation d'un échantillon d'entités géographiques (la Kabylie, les Aurès, les Hautes Plaines), chacune remarquable par une civilisation rurale très particulière. On citera dans cette partie quelques exemples significatifs sans pour autant apporter une étude exhaustive vue que ce n'est pas l'objectif ici.

**a. Habitat rural des plaines :**

L'Algérie est vaste pays abritant divers paysages et cultures, il regroupe en son sein une richesse architecturale, des configurations spatiales et morphologiques diverses, notamment de vaste régions de plaines, comme celle de la Metija<sup>151</sup>. Il s'agit d'une plaine située au centre de l'Algérie avec des limites précises. Elle s'étend du petit massif côtier du sahel, tout près de la méditerranée au nord, jusqu'à l'Atlas Tellien au sud. Aussi, la plaine de l'Issère se situe à l'est d'Alger entre *la Mitidja* et *la vallée du Sebaou*. La première : la Metija, présente un paysage caractérisé par des terrains bas (altitude inférieure à 50 m), presque horizontaux, bordés au Nord-Ouest par des collines sahéliennes et par une côte de dunes. Elle comporte des vignobles et des vergers enclos, de grosses fermes et de villages géométriques<sup>152</sup>.

Au monde kabyle auquel appartient la seconde, se rattachent les bordures accidentées : massif éruptif de Djinet (415 m) et fortes collines de flysch des Raïcha qui, au Nord-Est, terminent la chaîne littorale donnant sur la mer par des falaises, chaînon métamorphique du Rouafa-Chender et crêtes des Flissa (887 m) qui, au Sud, représentent le massif kabyle. On peut encore citer les hautes plaines de la région des Aurès. Dans ces régions prédomine un type d'habitat spécifique, il est l'expression la plus simple de l'habitat traditionnel **des tribus**. En général, cet habitat se trouve dans des plaines le long des cours d'eau où il s'organise en **Douar**. Par rapport aux modes d'habiter rural, ce dernier se rattache principalement à la culture des terres pour l'autoconsommation. Cette dernière a pour base des produits non périssables, conservés d'une récolte à l'autre, qui entrent dans la composition des menus quotidiens. Ainsi, les activités agricoles sont génératrices d'échanges commerciaux avec l'élevage qui de nos jours est qualifié de minable (notamment dans la Metija)<sup>153</sup> sans support fourrager, fait oublier que les plaines furent jadis réputées pour leurs chevaux. Les ovins, les chèvres, la volaille donnent lait et viande, les mulets, les ânes et les chameaux servent au transport et les bœufs pour le labourage des terres....

**- Morphologie :**

L'habitat rural de ces deux plaines se caractérise par la morphologie des établissements humains ruraux sous forme de : village.

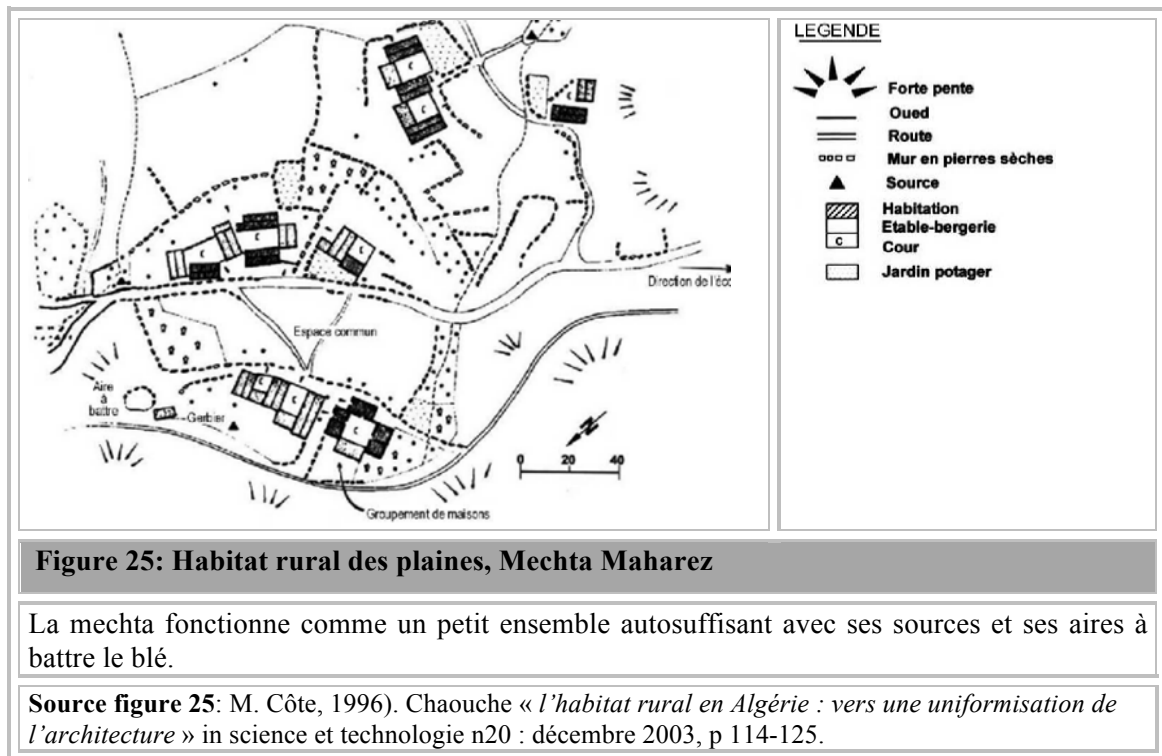
**• Le village :**

<sup>151</sup> Si on la limite par des localités, elle va de Marengo à l'Ouest, jusqu'à Larba à l'Est, sur une distance approchant les 100Km à vol d'oiseau, et de Zeralda au Nord jusqu'à Blida au Sud, sur une largeur bien moindre, de l'ordre d'une trentaine de Km. Si bien que la superficie de la Mitidja est d'environ 3000 Km<sup>2</sup>.

<sup>152</sup> Yves Sarthe : « *Les hommes et leurs activités dans la plaine des Issers* » In: Méditerranée, 5e année, N°2, 1964. pp. 133-145. [En ligne] ([http://www.persee.fr/doc/medit\\_0025-8296\\_1964\\_num\\_5\\_2\\_1118](http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1964_num_5_2_1118))

<sup>153</sup> Souligne : Yves Sarthe. : « *Les hommes et leurs activités dans la plaine des Issers* ».

Cet habitat rural, se présente sous forme de deux types de structures: l'une regroupée du type Mechta des hautes plaines ou hameau. Et l'autre émiettée en écart, éparse, (éclatée) du type gourbis ou huttes ruraux<sup>154</sup>. Les activités économiques rurales étant principalement l'élevage et l'agriculture, l'espace domestique est y directement rattaché. Ces cultivateurs des plaines habitent traditionnellement des hameaux familiaux nombreux et inégaux, dits « **douar** »<sup>155</sup> (cercle de maisons), « **Haouch** » (ferme entourée de constructions), « **Azib** » (maison isolée ou kabyle, ici groupe d'habitations et d'annexés).



Les « **mechta** » se situent au milieu des terres cultivées par leurs habitants (**figure 25**). Dans ces régions, prédomine un type d'habitat spécifique ; il est l'expression la plus simple de l'habitat traditionnel **des tribus**. Ces dernières se partagent les espaces, on peut constater la répartition des terres à l'intérieurs de la tribu comme suit : autour d'un « **Haouch** », propriété d'une souche familiale, des biens « melk » sont délimités et divisés entre chacune des familles au sens étroit, à qui appartiennent plusieurs parcelles labourables ou irrigables. Les zones en friche, rangées dans la catégorie « arch », sont parcourues par tous les membres de la fraction, voire par les fractions

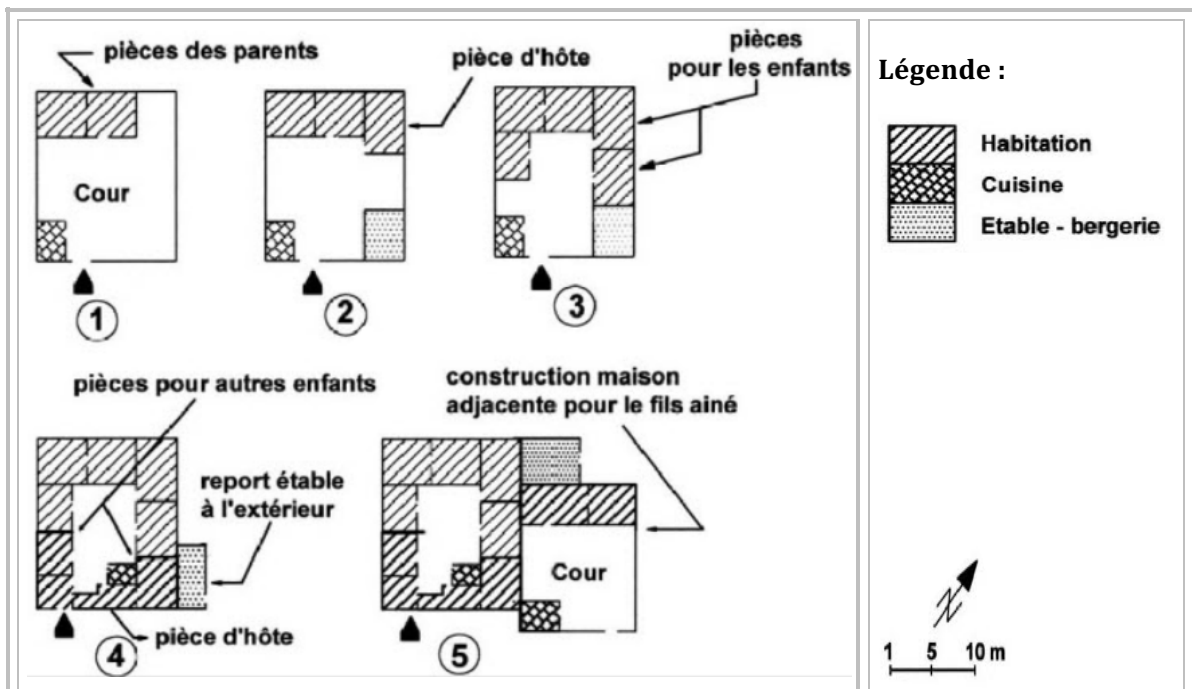
<sup>154</sup> (Cote, M., 1996, 253p). cité par BOURAFA Ilhem « *L'habitat rurale entre aspiration et production cas d'el Tarf et Annaba* » mémoire de magistère Soutenu le: Juin 2012.

<sup>155</sup> « Douar signifie un groupement d'habitations, un hameau, un village, une commune rurale ou encore un quartier populaire d'une ville. Dérivé de daâr et dour, l'encerclement, il désigne de manière globale un groupement compact plus ou moins important d'habitations rurales ou urbaines. A l'origine, le douar est un type de campement nomade disposé en cercle, qui permettait au troupeau s'évoluer dans l'espace laissé libre au centre de celui-ci. »

voisines. La dispersion des hameaux s'explique aussi par la discontinuité du sol arable. Certains points d'eau sont directement responsables de la localisation de mechtas.

• **La maison rurale des plaines :**

Dans la région des plaines, deux constantes apparaissent : la disposition en « **maison-cour** » et l'orientation générale vers « **l'Est et Sud-Est** ». L'orientation principale de la maison aura tendance à suivre des facteurs d'ordre climatologique, naturel et/ou sociologique. Généralement, l'orientation est dictée par la direction des vents et des pluies et par la recherche de la préservation de l'intimité familiale. Dans toutes les régions confondues, la maison rurale traditionnelle se caractérise par l'importance et la polyvalence de **sa cour**. L'habitat est organisé en trois espaces hiérarchisés qui répondent aux fonctions socio-économiques que doit remplir chaque maison: **un espace familial de vie quotidienne, un espace pour les animaux domestiques et un espace de réception.**



**Figure 26: L'évolutivité de l'habitat rural**

Dans toutes les régions confondues, la maison rurale traditionnelle se caractérise par l'importance et la polyvalence de **sa cour**.

**Source figure 26 :** (Source plan d'origine: M. Côte, 1996). Présenté par Chaouche « *l'habitat rural en Algérie : vers une uniformisation de l'architecture* » in science et technologie n20 : décembre 2003, p 114-125.

Cette division n'exclut pas la notion de polyvalence des pièces, qui constitue un principe fondamental dans l'organisation spatiale de la maison des plaines algériennes, (Figure 26). Ainsi, les Haouch sont des fermes à cour fermée par des murs et des bâtiments en pierre, accessibles

par un porche, entourées de « figuiers des Chrétiens » (ou de Barbarie...) et d'eucalyptus. Les autres maisons, élémentaires ou à éléments transversaux, plus modestes, ont des murs de « toub » dans les plaines, de pierres sèches dans les collines. La couverture de « diss » disparaît, la tuile romaine de fabrication locale se généralise, la tuile mécanique commercialisée se répand.

L'habitat rural est un habitat évolutif dans le temps et dans l'espace. Ce n'est qu'après avoir atteint son terme d'évolution qu'une maison rurale prend la forme d'un carré irrégulier. Sa surface varie considérablement selon le niveau de vie et la taille de chaque famille. De nombreux facteurs véhiculés par la modernité ont contribué à façonner un nouveau mode de vie des ruraux : « *ce mode de vie importé, s'il opère une rupture assez nette avec celui des paysans, n'en constitue pas moins un symbole de la modernité que les ruraux veulent imiter* »<sup>156</sup>.

#### **b. Habitat rural de la Kabylie :**

L'environnement construit traditionnel en Kabylie, au cours de l'histoire, représente la matérialisation de l'adaptation de l'homme à des conditions naturelles hostiles des régions montagneuses qui constituent des sites naturels défensifs. En effet, l'habitat traditionnel kabyle est implanté, essentiellement, sur **les hauteurs**. Le site choisi ne renferme ni citadelle ni points d'appui fortifiés. C'est plutôt une citadelle naturelle imprenable où dévalent, à partir de la chaîne du Djurdjura, les nombreuses crêtes secondaires portant une suite impressionnante de **villages** et composant l'essentiel de l'armature du massif kabyle. Par conséquent, les villages sont compacts, repliés sur eux-mêmes et campés sur les crêtes avec une farouche attitude défensive : « *si partout dans le monde, la dévitalisation des zones montagneuses est proportionnelle au rythme de l'urbanisation des sociétés, la Kabylie semble constituer l'exception qui confirme la règle...* »<sup>157</sup>.

#### **• Morphologie du village kabyle :**

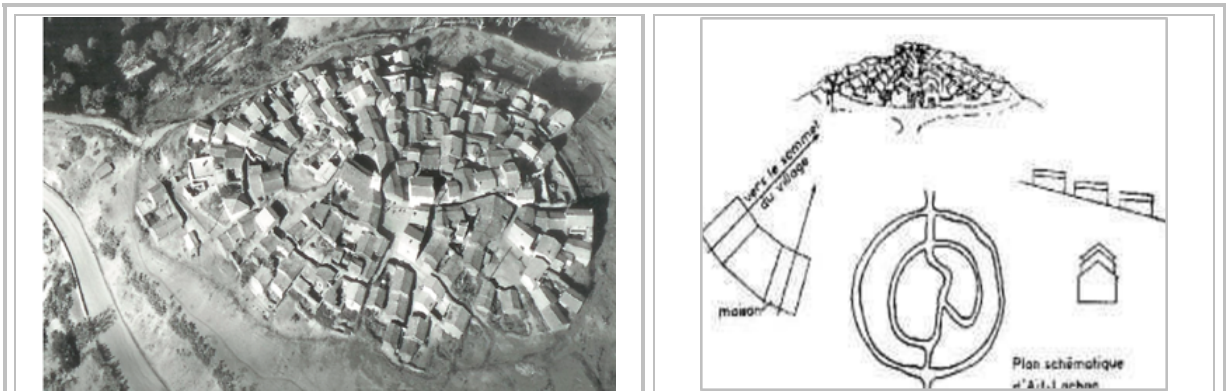
Les Kabyles vivent groupés en villages, ces derniers occupent soit les crêtes, les versants de **montagnes** ou bien les **plateaux élevés**. L'organisation spatiale du village est structurée en quartiers : groupements et maisons, dans lesquels s'établissent des liens sociaux entre le groupe et les clans, les lignages et les familles. C'est la topographie et le climat qui déterminent la structure spatiale du village. Qu'ils soient de forme allongée ou circulaire, ils ont été conçus de façon à pouvoir être efficacement défendus. Ils portent le nom de « touddar », pluriel de « taddarth ». Tournant le dos à l'extérieur, les habitations forment une sorte d'enceinte sans ouverture et s'ouvrent sur des ruelles étroites et raboteuses, alors que l'intérieur est zébré par de

<sup>156</sup> Côte M. « *Pays, paysages, paysans d'Algérie* », Edition. CNRS, Paris, (1996), 281 p.

<sup>157</sup> Mebarek KACI « *L'architecture rurale traditionnelle en Kabylie, un patrimoine en péril* » in vie des villes revue n° 05Mai, 2006page 85.



nombreuses impasses, souvent taillées dans le roc. Ainsi, le plan typique d'un village est, s'il se peut, un cercle dont les bâtisses juxtaposées figureraient les rayons. Et son profil est en gradins où chaque maison surplombe celle qui la suit.



**Photo 35 : Vue aérienne d'un Village dans les montagnes de Kabylie.**

**Figure 27 : plan typique d'un village formant un cercle dont les bâtisses juxtaposées figureraient les rayons.**

Dans le cas d'un village situé sur une crête, l'organisation du tissu décrit un cercle autour du sommet et les habitations apparaissent disposées dans l'axe des lignes rayonnantes, donc perpendiculaires aux lignes des courbes de niveaux (Vicente C. 1959). Les rues décrivent ainsi un réseau concentrique aux limites du village, croisées par des voies perpendiculaires.

**Source photo 35 :** Photographie d'archives de l'institut de Géographie National Français 1960.

**Source figure 27 :** BOURAFIA Ilhem « *l'habitat rurale entre aspiration et production cas d'el Tarf et Annaba* » Soutenu le: Juin 2012.

A l'entrée du village, se trouvent les aires à battre, les greniers à fourrage, les meules et les presses rustiques (huile). Les sentiers se dédoublent afin que l'étranger puisse passer son chemin sans y entrer s'il n'a rien à faire dans le village. Ainsi, dès l'abord, le village affirme son intimité close et secrète en même temps que son unité résolue à l'égard du dehors. Le village se centre généralement sur la mosquée, discrète, souvent sans minaret<sup>158</sup>. Les maisons, toutes en pierres, généralement sans étage, couvertes de tuiles rouges, s'entassent les unes sur les autres au point que, vues de loin, elles donnent l'impression de n'en former qu'une seule, immense (photo36). Le lieu de la rencontre masculine est Tadjemaâth (maison de la djemaa) remplacée, aujourd'hui, par le café. Pour les femmes, se réunissent traditionnellement au niveau de thala (la fontaine). Chaque quartier, avec ses rues, son aire à battre, son cimetière correspond à un sous-groupe social. Le village traduit ainsi une forte cohésion sociale.

• **Maison kabyle :( axxam)**

La maison kabyle (Axxam), est d'une grande simplicité (photo37). L'habitation kabyle possède des éléments structurants constants qui sont les matériaux locaux et l'enveloppe

<sup>158</sup> Dahmani M. « *Economie et société en Grande Kabylie* », O.P.U., Alger, (1987).



introvertie. Ces derniers lui confèrent ce caractère d'ensemble intégré au site.<sup>159</sup> La topographie et le climat s'accordent pour imposer le système d'orientation de la maison. En effet, avec ses pierres de forme parallélépipédique surmontées par une toiture en tuile rouge, la maison est posée perpendiculairement aux courbes de niveaux tout en définissant un espace clos dont les seules ouvertures sont la porte d'entrée et une petite percée dans le mur pignon. Simples et élémentaires<sup>160</sup>, les maisons kabyles «Axxam» ou «Akham» abritent, généralement, sous un même toit exigü une famille, les animaux, les outils pour travailler la terre et la laine et les produits de récolte. En effet, le volume de la maison se divise en trois parties essentielles : La partie la plus grande est réservée aux humains (**Taqaâts**), elle occupe environ les deux tiers de la superficie totale. La seconde est destinée aux animaux, l'étable (**Addaynin**) qui occupe le tiers, et la troisième (**Takanna ou Taâricht**) se trouve au-dessus de la deuxième, une soupente réservée au stockage du grain et au rangement des outils.

En d'autres termes, la maison comporte des espaces avec des fonctions précises :

- **La salle** : elle dispose d'une porte (tabburt ou taggurt) qui donne directement accès à la salle commune (taqaât ou agun). Il s'agit d'une pièce toute en longueur, sobre, sombre, intime... C'est là, que s'accomplissent les fonctions du quotidien : naître et mourir, manger, dormir,...
- **L'étable** : du côté opposé de la même salle, se trouve l'étable (Adaynine) séparée d'un petit mur à claire-voie (la tadoukant). C'est là que passent la nuit les chèvres, les moutons et les vaches (s'il y en a, car c'est un signe de richesse), l'âne d'habitude, couche dehors. Une façon de profiter en hiver de la chaleur animale et de les faire profiter de la chaleur du kanoun).
- **La soupente** : (petit grenier), (taâricht) située au-dessus de l'étable reçoit les ikoufan ou jarres à provisions- de volumineux réservoirs à huile, grains...etc. C'est là aussi que les femmes posent les couvertures, les coffres (assenduq) ... et que dorment les parents ou les enfants.

De nos jours en pleine mutation, l'espace villageois en Kabylie se voit confronter à de nombreuses transformations spatiales qui altèrent et continuent d'altérer l'aspect morphologique des villages. Les extensions hors des limites du village génèrent des quartiers dispersés et linéaires marquant une rupture avec le tissu traditionnel : « *il révèle une structure éparse causant d'importants préjudices à l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'environnement* »<sup>161</sup>.

<sup>159</sup> Kabyle « *La maison traditionnelle kabyle* ». [Enligne].<http://www.kabyle.com/archives/la-berberie/fiches-guide-culture-berbere/article/la-maison-traditionnelle-kabyle> (consulté en 2012).

<sup>160</sup> Bien que différemment construites, les maisons kabyles présentent des similitudes : Pour construire leurs maisons, on faisait usage de matériaux locaux : pierre, terre argileuse, bois de cèdre et de peuplier, tuiles romaines en terre cuite d'argile, etc...

<sup>161</sup> Belhocine Messaci Nadia « *Une lecture spatiale du phénomène migratoire. Cas des Ath Waghliis. Algérie* ». 10<sup>ème</sup> assemblée générale du CODESRIA. Décembre 2002, Kampala. Citer par : Toubal Ramdane, Dahli Mohamed .



Photo 36 : Vue sur le village Kabyle Tigrine.



Photo 37: Vue sur l'entrée Axxam. (vieille maison abandonnée)

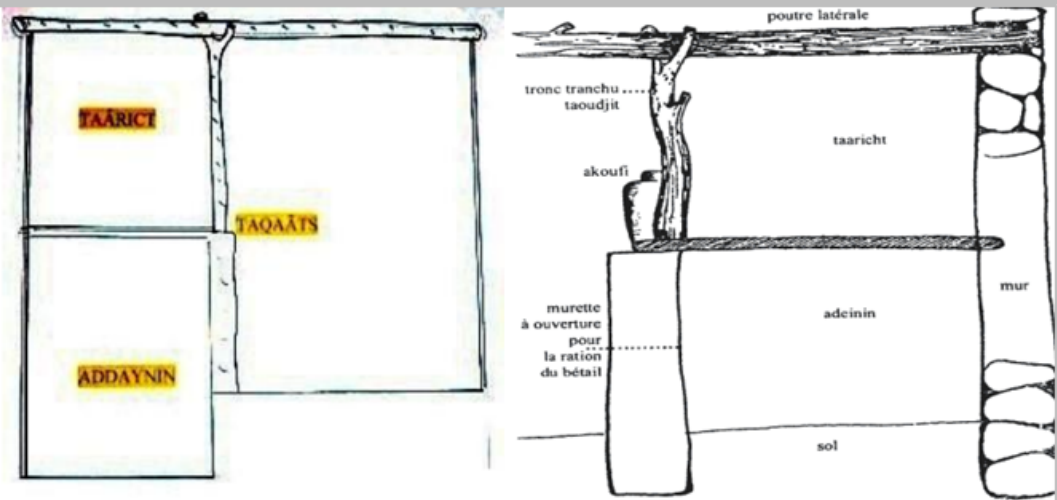


Figure 28: Schéma illustrant les trois parties de la maison kabyle.

Bien que différemment construites, les maisons kabyles présentent des similitudes : Pour construire leurs maisons, on faisait usage de matériaux locaux : pierre, terre argileuse, bois de cèdre et de peuplier, tuiles romaines en terre cuite d'argile, etc... La maison kabyle, l'axxam, est divisée en trois espaces intérieurs. «Chacune de ces divisions porte un nom, a des formes et des fonctions propres, trouve un sens à l'intérieur d'un système symbolique qu'elle inspire et dont elle est influencée»

Source photo 36 : cliché: S. Chaouche, 2002.

Source photo 37: <http://algerieterredafrique.blogspot.fr/2012/06/les-maisonstraditionnelles-kabyles.html/>

Source figure 28 : Ramon Basagana, Ali Sayad, (1974)/ Source du texte :R. Basagana et A. Sayad. « *Habitat Traditionnel et Structures Familiales en Kabylie* »

### c. Habitat rural des Aurès :

L'espace rurale algérien est marqué par un autre type d'habitat celui des **Chaouias** localisé dans la région des Aurès. Cette dernière est située entre les Hautes Plaines du Constantinois et le Sahara sur un massif montagneux du Nord-Est de l'Algérie. Les Décheras de l'Aurès, comme on les qualifie, sont des agglomérations de diverses tailles, toujours accrochées à la roche, avec laquelle elles se confondent et elles se succèdent le long de la vallée. L'habitat suit dans la majorité des cas le cours de l'oued et par conséquent, il n'est pas totalement un habitat de

montagne replié sur lui-même. « *De Guerza à Menaâ on compte vingt-neuf villages, dont vingt-deux sur la rive gauche, en contre haut de l'oued, chaque piton a sa déchera aux terrasses étagées, d'où elle surveille sa voisine, les cultures et la vallée* »<sup>162</sup>. Ces agglomérations sont tellement rapprochées qu'elles semblent faire la chaîne.

- **Morphologie des Villages Chaouis**

Les Chaouïa vivent dans des villages ou des décheras, véritables nids d'aigle accrochés aux parois de la montagne que dominent les greniers communautaires ayant l'aspect de forteresse. Cependant, si les différentes invasions n'ont pas détruit les structures chaouis, la raison profonde n'en revient pas à un site imprenable, mais simplement au manque d'intérêt économique que représente cet environnement. La pauvreté des sols, ainsi que la difficulté de leur exploitation, ont rendu la montagne peu attrayante et très peu convoitée. De ce fait, on peut confirmer que l'agriculture, les données topographiques et climatiques ont déterminé le choix du site plus que le seul besoin de se défendre.<sup>163</sup>

En effet, les villages se succèdent dans de superbes paysages escarpés, creusés de profondes vallées. Ces architectures authentiques, étagées en terrasses, prolongent les falaises d'ocres dans un étonnant mimétisme : édifices géologiques et sans âge. La Déchera Chaouia épouse parfaitement la topographie du site en un gigantesque escalier dans lequel la terrasse de la maison sert de plancher à la maison supérieure.

- **Maison Chaouias «Akham» :**

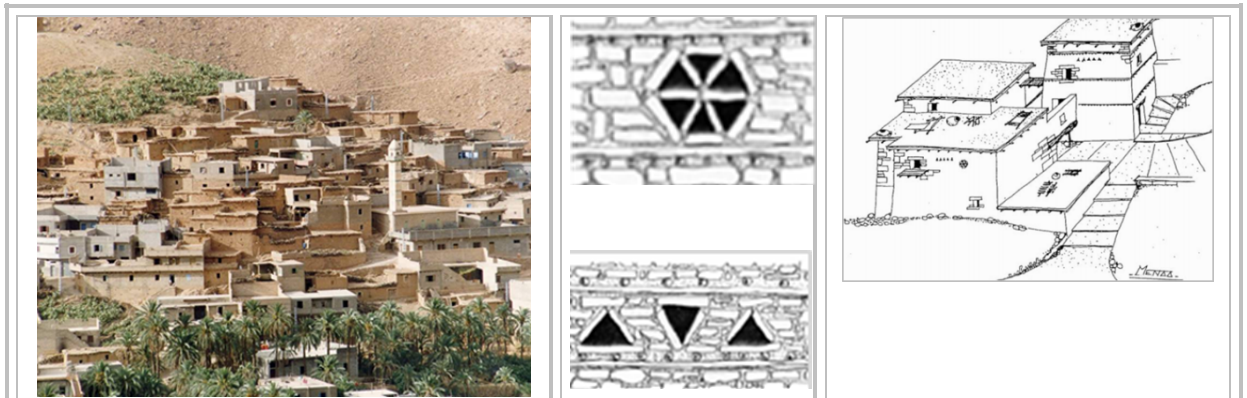
L'unité d'habitation dans la région des Aurès admet une polyvalence et une organisation des lieux affectés d'une part : à **l'homme**, mais aussi aux **animaux** et l'espace pour **les réserves**. Construite avec des matériaux locaux, la maison chaouie «Akhem» illustre bien l'intégration parfaite de la maison avec son site d'implantation. Elle est, en effet, l'un des témoignages de l'entente que l'homme a pu établir entre lui et la nature. La maison Chaouie ou encore «Taddart» est, souvent, fixée à la pente d'une hauteur isolée ou difficile à aborder. Les maisons accrochées à la pente face à la vallée, s'épaulent, s'accolent et forment une succession de gradins. La terrasse de l'une servant de seuil à l'autre jusqu'au sommet que couronne le grenier commun. Les maisons sont de dimensions variables.

Elles sont, généralement, occupées par une seule famille. Elles prennent, ainsi, un plan rectangulaire dont le côté le plus petit est perpendiculaire aux courbes de niveau. Les irrégularités du terrain, les bancs rocheux sont harmonieusement utilisés comme soubassement.

<sup>162</sup> Claude Maurice (R) 1938 .

<sup>163</sup> BENABBAS M. « *Influence du développement sur l'aspect des agglomérations Auressiennes cas des agglomérations de la vallée oued Abdi* » in science et technologie n31 : juin 2010, page 89.

On constate aussi la présence de la cour, cette dernière est exiguë, elle ne représente guère plus d'un quart de la surface de l'habitation. En fait, la maison se développe verticalement sur deux, parfois trois, niveaux et c'est à l'étage que les pièces s'ordonnent autour d'un espace ouvert ensoleillé: la terrasse<sup>164</sup> (Photo 17). La cour est transmutée dans la terrasse à l'étage, alors qu'au niveau inférieur se trouve la grande pièce, sombre et fraîche, égayée par le métier à tisser et le foyer monumental «Kanoun», qui assure à la vie familiale un cadre chaleureux.



**Photo 38 :** Vue sur les constructions en ciment, béton et autres matériaux exogènes qui altèrent l'aspect morphologique d'un village chaoui traditionnel.

**Figure 29:** Élévation d'une maison Chaouia et les détails des ouvertures au niveau des façades, présentant différentes combinaisons.

« Elle plaque ses maisons de pierres ou de terre généralement contre les parois rocheuses, à mi versant des montagnes. Trapue, s'intégrant admirablement au site, elle est discrète sur l'extérieur, seuls des trous d'aération, en forme de triangle, carré, hexagone, rosace y animent les façades » M. Benabbas « influence du développement sur l'aspect des agglomérations Aouessiennes cas des agglomérations de la vallée oued Abdi » in science et technologie n31 : juin 2010,p 89

**Source photo 38 :** <http://www.agguerabi.com/axel-engineering-agguerabi-article-elwatan.html>  
**Source figures 29 :** Sarnia ADJALI, 1986. Citer par M. Benabbas.

La situation actuelle dans les Aurès est tout autre comme le confirme Danielle Jemma-Gouzon<sup>165</sup> : « puis vient le temps de rompre l'isolement., Les temps présents, au fond des vallées, les terres se vident. Les hommes partent. Dans les villages, seuls demeurent les vieillards, les femmes et les enfants. Les gestes s'érodent, comme les maisons de terre, en perte de sens et de symboles. Le Temps a pénétré les montagnes de l'Aurès et, avec lui, l'Histoire. La famille s'ouvre aussi mais se fragmente, satisfaite d'une économie moins précaire mais moins communautaire. Aspirations nouvelles. Modèles nouveaux»<sup>166</sup>. Partout à travers l'Aurès, les

<sup>164</sup> CHAOUICHE S. « L'habitat rural en Algérie : vers une uniformisation de l'architecture » in science et technologie n20 : décembre 2003, p 114-125.

<sup>165</sup> Danielle Jemma-Gouzon « Village de l'Aurès archives de pierres » Édition harmattan, 1989.

<sup>166</sup> CHAOUICHE S. « L'habitat rural en Algérie : vers une uniformisation de l'architecture » in science et technologie n20 : décembre 2003, p 114-125.

décheras subissent des extensions et des modifications du tissu ancestral, les nouvelles formes et les nouveaux matériaux, surtout le béton armé, sont partout présents. La richesse de l'habitat rural algérien est indéniable qu'en est-il de l'habitat urbain l'autre composante de la région du Nord de l'Algérie.

#### 3.3.1.a.1. Habitat urbain : cas des Médinas

L'architecture urbaine est celle qui est construite dans le cadre d'une ville ou d'une implantation urbaine. Elle est l'expression d'une forme d'habiter en communauté plus complexe, dans laquelle les artisans et les commerçants prédominent sur les professionnels de la terre, et où « *les nouveaux besoins et les nouvelles formes de la société trouvent lieu* »<sup>167</sup>. Les implantations urbaines, bien que liées depuis leur origine, à l'espace rural ainsi qu'à la nécessité de commercialiser l'excédent agricole, apparaissent comme des structures permettant de dominer le territoire. Elles se définissent, selon Braudel (1968), « *davantage que [par] leurs murs ou le chiffre de leur population, par la manière de concentrer leurs activités sur la superficie la plus limitée possible* »<sup>168</sup>.

L'habitat urbain en Algérie, se présente d'une manière distincte de l'habitat rural. Il existe des différences fondamentales entre les deux types d'habitat qui ne sont pas atténuées comme dans les pays occidentaux. Cela tient à une grande différence de populations des villes et des campagnes et à une séparation radicale des activités. En effet, cet habitat se présente dans une grande diversité typologique, découlant dans une large mesure de la différenciation **géographique** et de **l'origine** et de **l'évolution historique**. Cette diversité se traduit non seulement dans les habitations, dans les procédés de construction ou dans les matériaux utilisés, mais aussi, dans la configuration de la forme urbaine. Cette dernière s'exprime dans la manière de structurer et de qualifier l'espace collectif (rues, places, etc.), d'organiser les constructions, dans la manière de mettre en rapport l'architecture privée et l'espace public ... Suite à leur croissance et à leur transformation, ces implantations, qui configuraient, autrefois la ville de manière exclusive, sont devenues partie intégrante de la ville contemporaine dans laquelle elles jouent le rôle de **noyaux historiques**.

### III.5 Conclusion :

Depuis l'antiquité, le territoire du Maghreb a été occupé par l'homme qui a édifié des établissements humains temporaires ou permanents. Avec la configuration de son relief, l'homme s'est adapté à la nature en respectant le climat, le site et en produisant une culture qui

<sup>167</sup> Mumford, 1961 in revue Réhabimed .

<sup>168</sup> Selon Braudel (1968) in revue Réhabimed .



lui a permis de vivre, de se recréer et transmettre son savoir faire aux générations suivantes. A l'instar des pays du Maghreb, l'Algérie possède une histoire riche qui révèle la présence de diverses communautés traditionnelles sur son territoire. Ces dernières ont marqué l'espace algérien par leur création matérielle sous forme de villes, de villages... La forme de ces productions architecturales et urbanistiques traditionnelles dépend, en grande partie, de la localisation géographique, du climat, des matériaux locaux.... Ces traces matérielles, appartenant à une autre époque, ont traversé le temps pour parvenir aux générations présentes grâce à leurs habitants qui ont su les préserver jusqu'à aujourd'hui.

Mais, face à la modernité, l'habitat traditionnel se trouve en situation de danger. En fait, une série de mesures doit être prises pour inciter à la réhabilitation de ce patrimoine représentant une denrée de plus en plus rare et qui a de moins en moins de chance d'être reproduit et cela à travers la sensibilisation et la formation d'une part, et la bonne compréhension de son mode d'autre part. De nos jours, l'ensemble des conditions favorables au développement d'une vie communautaire à travers lesquelles s'est développé l'habitat ancien, disparaissent, c'est le début d'un nouvel habitat qui s'instaure et un nouveau mode de production spatial est en train de naître. En effet, les constructions en ciment, en béton ou autres matériaux exogènes à nos espaces notamment au Sud constituent des agressions graves portant atteinte à l'économie, l'harmonie et l'écologie du pays et le développement durable qui a permis la sauvegarde des richesses naturelles de ces régions et l'équilibre de la nature, du climat et de leur stabilité durant des siècles.

L'Algérie est détentrice d'un patrimoine et des savoir-faire traditionnels inestimables et reconnus à l'échelle mondiale. Cependant, ils sont délaissés au nom de la modernité, alors que dans d'autres pays, les architectures de terre sont, désormais, considérées comme des témoignages importants du génie universel : elles sont classées, restaurées, protégées et les universités, comme diverses institutions régionales ou internationales, tentent de re-créeer un lien vivant et opérationnel entre la tradition et la modernité. Les médinas de l'Algérie, notamment celle d'Alger, sont menacées par la contemporanéité si l'attitude des différents acteurs : décideurs, autorités locales, citoyens..., vis-à-vis de l'ancien voire le traditionnel ne change pas.



**Chapitre IV: Habitat traditionnel  
dans le contexte réglementaire et  
législatif cas : La casbah d'Alger**

## IV.1 Introduction :

Toute société possède un patrimoine qu'elle veut conserver en mettant en œuvre des actions propres à elle. Parmi ces mesures de protection, il existe la protection juridique qui consiste à la mise en œuvre des politiques publiques du patrimoine. Ces politiques visent à mettre un cadre réglementaire qui est régi par des instruments normatifs saisis par le droit. Les différents outils institutionnels, conventionnels, législatifs et réglementaires contribuent dans une large mesure à la protection du patrimoine. Ainsi, la sauvegarde du patrimoine est réalisée par les différentes règles, et lois contenues dans les textes juridiques. A l'instar de tous les pays du monde, l'Algérie s'est dotée d'un cadre juridique afin de préserver ses traces ADN, ses racines historiques, son identité...

Néanmoins, après l'indépendance l'Algérie a continué d'appliquer la législation française en matière de conservation, de restauration du patrimoine culturel, en général, et des monuments historiques en particulier jusqu'en 1967. *« A cet effet, la législation algérienne en matière de patrimoine accuse de nombreuses défaillances nées d'un certain " suivisme " des législations étrangères (française en particulier), dont la plus préjudiciable est sans doute l'incohérence des textes. C'est à la lecture des différents textes depuis le premier (ordonnance 67/281) jusqu'au plus récent (décret législatif 98/04) que l'on prend conscience d'emploi particulièrement " irréfléchi " de certains concepts et d'une certaine terminologie souvent ambiguë et jamais définie ».*<sup>169</sup>

C'est pourquoi, l'Algérie a reconduit les textes juridiques laissés par la France posant le problème de leur pertinence vis-à-vis des objectifs de la politique patrimoniale algérienne, qui sont différents de ceux de la France. En fait, l'Algérie est passée par une période difficile juste après l'indépendance. Elle s'est attelée à reconstruire son économie et réparer les conséquences de la colonisation et de la guerre négligeant son patrimoine notamment le noyau traditionnel de la ville d'Alger. Entre temps, la majeure partie du patrimoine algérien notamment la vieille ville d'Alger, va connaître une dégradation engendrée par le délaissement de ce dernier par l'état. Mais, après une période de flottement, l'Algérie a reconsidéré sa position vis-à-vis de ses biens patrimoniaux en tentant d'établir un cadre juridique pour son patrimoine notamment urbain où la casbah d'Alger a bénéficié des mesures de protection.

<sup>169</sup> DEKOUMI Djamel « Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti Algérien – cas de Constantine- » Thèse de doctorat d'état. Soutenu en Novembre 2007.

## IV.2 Notion de patrimoine urbain :

Hérité du passé, le patrimoine se transmet d'une génération à l'autre. Composante du patrimoine, le « patrimoine urbain » concerne selon F. Choay « les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX<sup>ème</sup> siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés ». <sup>170</sup> Cependant, il existe d'autres définitions.

### IV.2.1 Définition:

Le « patrimoine urbain » est défini, aussi, comme étant un ensemble formé par les édifices monumentaux et l'architecture banale – habitations notamment – qui l'enserme. Loin d'être la somme des différents monuments pris isolément, l'ensemble urbain est une trame serrée composée d'édifices mineurs et majeurs, qui s'expliquent et s'éclairent les uns les autres et, pris isolément, n'ont pas la valeur d'un chef d'œuvre. « C'est l'ensemble qui a une grande valeur, par sa cohérence, due à la règle commune qui a présidé à l'édification, déterminant l'implantation et le gabarit. Chaque édifice est constitutif de la composition urbaine. Le centre historique, marqué par son ancrage dans un contexte territorial, est spatialement délimité, le plus souvent au moyen d'une opposition avec les quartiers périphériques ». <sup>171</sup> Le patrimoine urbain est une « valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde ». <sup>172</sup>

Le patrimoine urbain est donc défini comme un tissu urbain fortement structuré, hérité du passé puis transmis aux générations futures grâce à l'action de l'Etat.

## IV.3 Outils algériens d'intervention sur le patrimoine urbain :

Le rôle de l'acteur politique est fondamental dans la protection et la transmission du patrimoine urbain. A l'instar des autres pays, l'état algérien a mis en place une série de mesures juridiques avec des outils pour sauvegarder ce type de patrimoine.

### IV.3.1 Protection et la classification du patrimoine architectural et urbain :

Dans ce domaine, la loi de référence est celle du 15 Juin 1998 (n°98-04) relative à la protection du patrimoine culturel ; car elle est inspirée de la convention sur le patrimoine

<sup>170</sup> Merlin P. et Choay F. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » Paris, PUF, 2000, p. 580.

<sup>171</sup> Valéry PATIN « patrimoine urbain » 22/23 mars 2010.

<sup>172</sup> BARTHELEMY J. « De la charte de Venise à celle des villes historiques », In « le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies », ICOMOS, 1995, p6.

mondial de l'UNESCO (1972). Cette loi distingue les biens culturels immobiliers, les biens culturels mobiliers et les biens culturels immatériels. En ce qui concerne les deuxièmes, ils comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux. Pour la servitude, elle est fixée à 200m. La loi citée ci-dessus a apporté une nouvelle approche de la vision de patrimoine culturel où elle a introduit pour la première fois en Algérie la notion **d'ensembles urbains ou ruraux**.

Avec l'ordonnance 67-281 relative à la protection des sites et monuments historiques, le patrimoine culturel est réduit à la simple notion de monument ou de site archéologique. **La loi 98-04** prévoit aussi d'ériger les ensembles urbains ou ruraux, conformément aux dispositions de ses articles 41, 42 et 45 en secteurs sauvegardés, «les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur »<sup>173</sup>. Avec la création des secteurs sauvegardés cette initiative est considérée comme une mesure protectrice de l'ensemble des éléments patrimoniaux qui se réunissent sous l'ombre de cette notion, notamment l'habitat traditionnel ou vernaculaire...etc. D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine « marque une aire nouvelle d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. Cet affinement se traduit aussi sur le plan exécutif par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organe spécialisés et autonome »<sup>174</sup>

Un décret exécutif complémentaire a été promulgué par la suite en ce qui concerne l'inventaire, il s'agit du décret exécutif **n°03-311 du 14 septembre 2003** relatif à **l'élaboration de l'inventaire général des biens culturels** protégés. Il prévoit **de classer** les biens culturels immobiliers qui présentent un intérêt historique, culturel et artistique, cette mesure de protection est définitive. Elle est particulièrement définie pour les monuments, sites historiques ou culturels. Pour permettre le classement la tutelle établit des listes d'édifices présentant les intérêts cités précédemment. Dès que le site ou monument est classé, il est immédiatement inscrit sur une liste officielle des monuments et sites, cette liste mentionne la nature du site ou du monument, la situation géographique, le périmètre de classement, l'étendue du classement et éventuellement le champ de visibilité, l'étendue du classement intervenu, total ou partiel, les servitudes

<sup>173</sup> Article 45 de la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

<sup>174</sup> ARIBI R. « *La législation du patrimoine culturel en Algérie* » rapport dans le cadre Unimed cultural héritage II.EPAU.

particulières, et la date et la décision de classement. Cette mesure ne peut que figer le bien dans le temps car l'intervention du classement n'induit pas automatiquement les interventions (procédures trop lentes).

En ce qui concerne **l'inscription sur l'inventaire supplémentaire**, elle concerne les biens culturels immobiliers qui présentent un intérêt historique, culturel et artistique. Ces biens, qui sont appelés à être conservés mais ne peuvent pas être classés dans l'immédiat, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire. Cette inscription entraîne les effets généraux du classement pendant une durée de dix ans. Si après cette période, le classement définitif n'intervient pas, le ministre procède à la radiation qui sera notifiée aux concernés par un arrêté de déclassement. Si les décrets et les lois constituent le cadre juridique mis en place pour protéger le patrimoine urbain, il existe des instruments d'urbanisme qui viennent mettre en œuvre et faire respecter ce cadre juridique.

#### IV.3.2 Instruments d'urbanisme :

Ces instruments d'urbanisme mettent à l'épreuve les décisions politiques prises à un haut niveau. En Algérie, il existe trois instruments d'urbanisme qui sont : le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), le plan d'occupation des sols (POS) et le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). Pour le **patrimoine, l'instrument « PPSMVSS »**, (Tableau 2, ci-dessous) a été établi pour le préserver.

Désignation :	Législation :
<b>PDAU</b>	Décret exécutif n°91-177 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du PDAU et le contenu des documents y afférant modifié et complété par le décret exécutif n°05-318 du 10 Septembre 2005.
<b>POS</b>	Décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du POS et le contenu des documents y afférant modifié et complété par le décret exécutif n°05-318 du 10 Septembre 2005.
<b>PPSMVSS</b>	Décret exécutif n°03-324 du 5 octobre 2003 relatif à l'élaboration du plan durable de la conservation et la réparation des secteurs sauvegardés portant établissement des plans permanents de sauvegarde des secteurs sauvegardés.

**Tableau 2 : Législation en Algérie (instruments d'urbanisme )**

Avec l'avènement de la **loi 98.04** relative à la protection du patrimoine et plus précisément son **chapitre III**, la notion de secteur sauvegardé est née.  
Mais il faudra attendre l'année **2003**, pour que soit promulgué le **décret N°03-324 du 5 octobre 2003 relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés**, et enfin l'année **2005**, pour que soit promulgué le **décret exécutif N°05.173 du 09 mai 2005** portant création et délimitation du **Secteur Sauvegardé la «CASBAH d'ALGER»**.

Source : auteur

#### IV.3.2.a Définition du PDAU :

Le PDAU est un instrument de planification qui « exprime une volonté d'organisation, d'encadrement et de direction de l'activité urbaine »<sup>175</sup>. De direction qui « se situe comme une référence du plan d'occupation des sols »<sup>176</sup>. Cet instrument d'aménagement vise un développement harmonieux de l'ensemble de la commune couvert selon les spécificités et les atouts de chaque espace. D'un point de vue urbanistique, il réglemente l'activité urbaine et la construction, selon les règlements édictés dans le code de l'urbanisme. C'est, aussi, un outil technique car il « est un règlement qui fixe les règles applicables pour chaque zone comprise dans les secteurs urbanisés, à urbaniser, à urbanisation future ou non urbanisables »<sup>177</sup>.

#### IV.3.2.b Définition du POS :

Le plan d'occupation des sols POS est un instrument d'aménagement et d'urbanisme, institué par la loi 90-29 du 1 décembre 1990. Dans l'enchaînement des instruments d'aménagement du territoire, le POS est l'outil de détail et vient après le PDAU. Si ce dernier a un rôle prévisionnel, le POS lui, est un instrument réglementaire. De ce fait, il ne crée pas de droit à construire, mais fixe les droits de construction. Dans le respect des dispositions du PDAU, le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction. Il n'est pas non plus un instrument d'urbanisme opérationnel, puisqu'il n'a pas de vocation à mettre en œuvre des procédures d'étude et de réalisation afin de transformer les tissus urbains.

#### IV.3.2.c Plan permanent de sauvegarde comme outil de protection de l'habitat traditionnel en Algérie « PPSMVSS » :

L'Algérie s'est doté d'un outil appelé Plan permanent de sauvegarde « PPSMVSS » pour préserver l'habitat traditionnel hérité du passé.

##### IV.3.2.c.1 Définition du PPSMVSS :

Ainsi, le PPSMVSS a été institué par le **décret exécutif n° 03-324 du 05/10/2003**, en application de l'article **45 de la loi n°98-04 du 15/06/1998** relative à la protection du patrimoine culturel. Il fixe pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés **en secteurs sauvegardés**, les règles et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées. Il fixe également les conditions architecturales

<sup>175</sup> Selon les dispositions de l'article 11 du décret exécutif n° 9 1-175 du 28/05/1991.

<sup>176</sup> Article 16 de la loi n° 90-29 modifiée par la loi n° 04/05 « relative à l'aménagement et à l'urbanisme ».

<sup>177</sup> Article 37 de la loi n°90-25 de la 01/12/1990 portant « Orientation foncière, concernant les dispositions applicables aux terres urbanisées. »



selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain. Le PPSMVSS édicte les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classés, situés dans le secteur sauvegardé.<sup>178</sup>

#### IV.3.2.c.2 Composition du PPSMVSS :

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur comprend :

- **Le rapport de présentation :**

Il met en évidence l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines et sociales pour lesquelles est établi le secteur sauvegardé et énonce les mesures arrêtées pour sa conservation et sa mise en valeur. Il fait également apparaître, outre ses références au PDAU, lorsqu'il existe, les aspects synthétisés qui sont l'état de conservation du bâti, le tracé des réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable, d'irrigation et d'évacuation des eaux pluviales et usées, l'évacuation et éventuellement, l'élimination des déchets solides, le cadre démographique et socio-économique, les activités économiques et les équipements, la nature juridique des biens immobiliers, les perspectives démographiques et socio-économiques, ainsi que les programmes d'équipements publics envisagés.

- **Le règlement :**

Le règlement fixe les règles générales d'utilisation des sols et des servitudes, ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de la mise en valeur.

- **Les annexes :**

Elles comprennent les documents graphiques qui font apparaître les conditions fixées dans le règlement et elles font ressortir les zones homogènes. Elles comprennent également des pièces descriptives.

En effet « **Le PPSMVSS** » comprend trois phases qui sont définies comme suit:

- Phase 1: Diagnostic et en cas de besoin projet des mesures d'urgence;
- Phase 2 : Analyse historique et hippologique et avant-projet du PPSMVSS;
- Phase 3 : Rédaction finale du PPSMVSS.

L'une des premières expériences en matière d'intervention sur le patrimoine urbain est celle de la « **Casbah d'Alger** » qui est le cas d'étude de ce travail. En effet avec l'apparition de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine et son chapitre sur la notion du « secteur

---

<sup>178</sup> Article 02 du décret exécutif N° 03/324 du 05/10/2003 relatif à l'élaboration du plan durable de la conservation et la réparation des secteurs sauvegardés portant établissement des plans permanents de sauvegarde des secteurs sauvegardés.

sauvegardé », la casbah d'Alger a pu bénéficier en **2005** d'un projet de création et de délimitation d'un secteur sauvegardé. Cette mesure est considérée comme positive par l'ensemble des acteurs du patrimoine en Algérie, et elle a pour but la protection de l'ancien tissu urbain donc de l'habitat traditionnel de la vieille ville d'Alger.

#### **IV.3.3 PPSMVSS de la casbah d'Alger :**

Séculaire, la vieille ville d'Alger est un témoin historique du passé que l'Algérie veut sauvegarder. Un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur a été élaboré pour ce tissu traditionnel afin de préserver son authenticité, ses valeurs...

##### **IV.3.3.a Concept du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) :**

Ce plan consiste en la production d'un cadre (institutionnel, juridique et technique) dans lequel est assurée la protection d'un site défini grâce à ses contenus et à son règlement. Précisons que le PPSMV, cadre de protection, est différent d'un plan d'aménagement établi en vue d'actions à entreprendre à l'image du Plan d'occupation des sols (POS). Le fondement du PPSMV est la conservation, la réhabilitation et même la restauration du tissu urbain traditionnel, présentant des valeurs historiques, architecturales et symboliques.

Par ailleurs, les objectifs résumés établissent le plan permanent et l'installent dans la durée. Parmi ces objectifs : *« la dé-densification progressive en population, l'intégration de la Casbah dans l'ensemble de la métropole et le développement de la vocation culturelle et touristique sont les objectifs premiers. Leurs réalisations ambitionnent à la fois l'amélioration des conditions d'habitat et de travail et le recouvrement de l'unité du centre historique par l'établissement de la continuité entre la mer, la basse et la haute Casbah et la citadelle »*.<sup>179</sup>

##### **IV.3.3.b Organisation du PPSMVSS de la casbah d'Alger :**

L'étude du PPSMVSS de la casbah d'Alger est élaborée en trois phases dont les deux premières sont menées parallèlement :

###### **IV.3.3.b.1 PHASE I : Diagnostic et projet des mesures d'urgences :**

Dans cette phase, le **diagnostic** est élaboré sur la base des investigations menées par des équipes pluridisciplinaires sur le site. Ce diagnostic met en évidence, principalement, l'état de conservation du bâti et des réseaux. Il détermine les pathologies, fixe les causes de dégradation et permet d'élaborer le projet des mesures d'urgence. Il s'agit dans un premier temps de relever l'état du cadre bâti de l'ensemble des maisons. Le travail consiste à doter chacune des bâtisses

<sup>179</sup> G.CNERU « Avant-projet du PPSMVSS de la casbah d'Alger » 2007.

d'une fiche technique, cette dernière regroupe toutes les informations nécessaires : (situation, propriétaires,...), l'état actuelle de la bâtisse, (relevés des désordres, les pathologies, les dysfonctionnements, les différents problèmes auxquels elle fait face) et enfin d'établir les mesures d'urgence nécessaires (voir figure 30).



**Projet mesures d'urgence :** En prévision du PPSMVSS, le projet mesures d'urgence doit permettre d'arrêter tous les processus et phénomènes de dégradation. Pour se faire, tout le périmètre sauvegardé est couvert par des enquêtes sur la base de fiches d'enquêtes classiques et générales, repérées sur un plan master du secteur sauvegardé et qui permettront d'établir une analyse générale. Cependant, ces fiches mettent en relief les cas critiques qui font l'objet d'enquêtes poussées par le biais de fiches d'enquêtes spécifiques mettant en évidence les causes de déstabilisation des bâtisses à risque. Le chef de projet spécialiste en restauration interprète les résultats des enquêtes et établit, alors, des rapports d'expertises au cas par cas (bâti et réseau), le tout synthétisé sous forme d'un tableau général récapitulatif de l'état de conservation. (Tableau 3)

CATEGORIE I: Bâtisses au stade de dégradation extrême à conforter de l'extérieur		36
CATEGORIE II : Bâtisses murées ou fermées à couvrir contre les intempéries	MUREES :	53
	FERMEES:	66
CATEGORIE III : Bâtisses au stade de dégradation extrême et occupées; à étayer		188
TOTAL CASBAH Bilan Mars 2007		343

**Tableau 3 : illustrant les mesures d'urgence par catégorie.**

Source : CNERU, PPSMVSS, 2007

Le projet de mesure d'urgence est accompagné d'un **manuel d'étayement provisoire**, transmis aux autorités concernées pour exploitation et mise en œuvre (assemblée populaire communale direction de la culture et éventuellement un organe chargé de la gestion du secteur sauvegardé.) Ce manuel est utilisé comme guide pour les travaux d'étayement.

Les actions de mesure d'urgence sont de type conservatoire destinées à stabiliser le tissu dans ses deux dimensions physiques et humaines. (Voir photos 39,40, 41)

- Action d'étayement intérieur et extérieur des constructions.
- Action de protection des ruines et des espaces vides, des eaux de pluies.
- Action d'évacuation des déblais et gravats.
- Action de renforcement du nettoyage et de la collecte des ordures ménagères.
- Action de sécurisation des réseaux énergétiques tout en assurant l'alimentation.

« Cette phase d'étude a été clôturée en Mai 2007, présentée, concertée et adoptée en Novembre 2007. En Décembre 2007, le maître de l'ouvrage a décidé de lancer la mise en œuvre des travaux de mesures d'urgence. »<sup>180</sup>

<sup>180</sup> G.CNERU « Rapport de présentation phase 3 Edition finale, PPSMVSS casbah d'Alger » 2009.





Photo 39 : Travaux d'étayement de la bâtisse n° 21 Rue Djouab Mutapha avant et après

Source photo 39 : CNERU, PPSMVSS casbah d'Alger 2007.

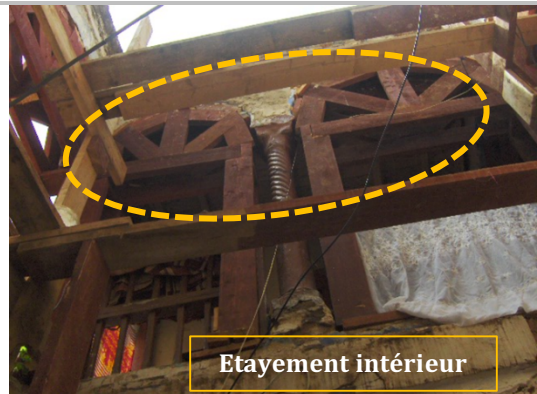


Photo 40: Travaux d'étayement de la bâtisse n°21 Impasse Ahmed Allem avant et après

Source photo 40 : CNERU, PPSMVSS casbah d'Alger 2007.



Photo 41 : Travaux de mesure d'urgence dans le Sabat Brahim Fateh , avant et après

Source photo 41 : CNERU, PPSMVSS casbah d'Alger 2007.

#### IV.3.3.b.2 PHASE II : Analyse historique, typologique et avant-projet du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés :

Parallèlement au volet diagnostic et mesures d'urgence, et pour répondre aux exigences de la loi 98.04 de 15 juin 98 et notamment dans son article 45, le plan permanent de sauvegarde fixe un certain nombre de règles d'occupation au sol, de servitudes à respecter et de mesures particulières de protection. Il fixe, également, les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation du bâti de tout le territoire du secteur sauvegardé. Pour se faire, une méthodologie d'approche a été adoptée par le G.CNERU, cette méthode appelée communément « **Analyse typo morphologique** » se base sur une lecture approfondie des tissus du secteur sauvegardé visé dans ses composantes historiques, typologiques, architecturales et constructives.

Cette lecture est accompagnée d'une décomposition du tissu en zones homogènes (voir figure 2), basée sur son parcellaire, son bâti, son système viaire et sur ses réseaux divers. Afin de maîtriser les différents systèmes, il s'agit de travailler sur des zones homogènes définies par rapport au parcellaire, à la typologie du bâti, à la période de construction et à la trame viaire. Chaque zone homogène sera divisée à son tour en sous zones. Les unités sous-secteurs dans le secteur de la casbah d'Alger sont réparties comme suit :

**USS<sup>181</sup> 1:** « Englobe trois quartiers constituant la haute casbah : Sidi Ramdane - Amar Ali - Mer Rouge, elle se caractérise par un tissu dense, traditionnel, avec un système bâti planaire et viaire à système arborescent, elle regroupe un ensemble de monuments classés »<sup>182</sup>.

**USS 2:** « Englobe trois quartiers constituant la basse casbah : Amar el Kama – Souk el Djemaa et une partie de Lalahoum ainsi que les bâtiments formant la paroi du Boulevard de la Victoire. Elle se caractérise par un tissu mixte, traditionnel interrompu par des percements coloniaux qui ont perturbé les quatre systèmes originels »<sup>183</sup>.

**USS 3:** « Cette zone ceinture tout le périmètre d'étude et englobe le tissu colonial ainsi que les équipements de sécurité et scolaire. Le tissu est à système viaire linéaire avec un parcellaire de forme régulière. Existence des zones de conflit due aux interactions des deux tissus : traditionnel et colonial. Elle se divise en sous zones homogènes :

- Le quartier de la marine et le boulevard Che Guevara.
- Les boulevards Ourida Meddad et Hahhad Abderezzak.

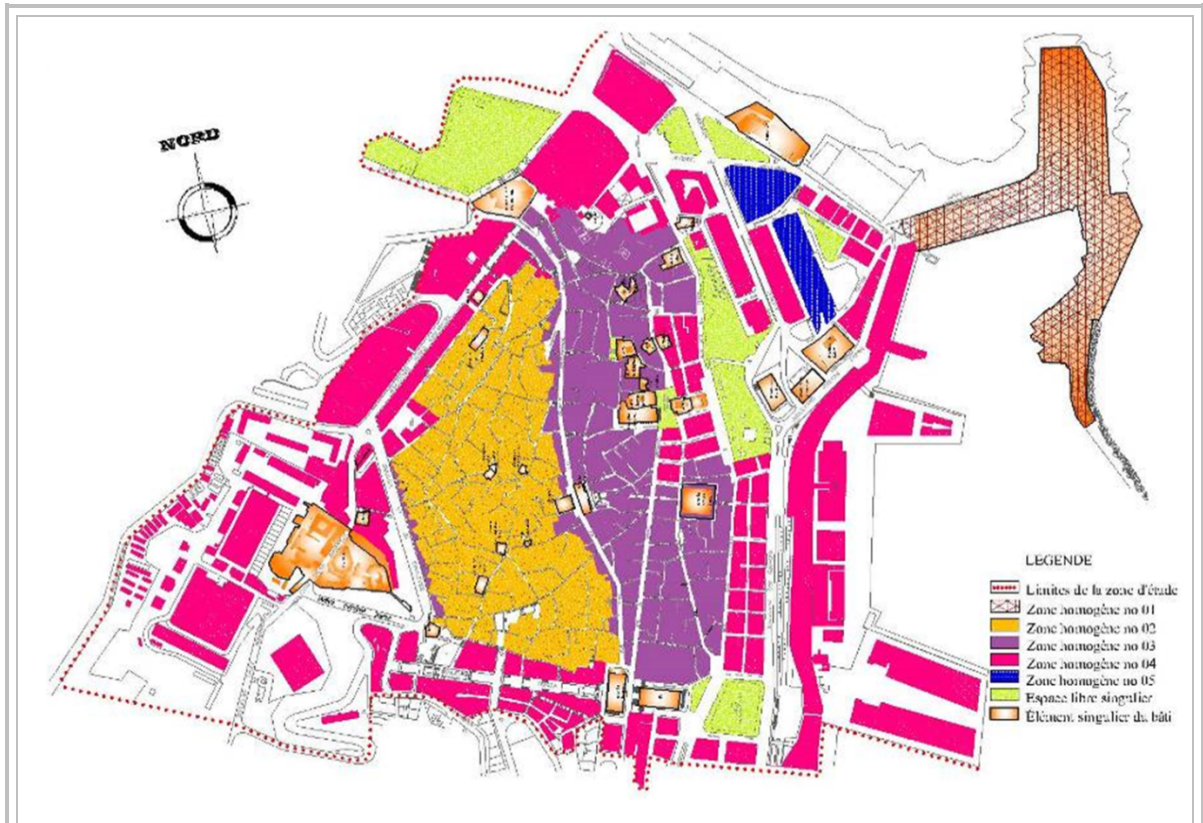
<sup>181</sup> USS : unité sous-secteur (secteur de la casbah d'Alger)

<sup>182</sup> G.CNERU « Les zones homogènes » phase 3 Edition finale, PPSMVSS casbah d'Alger, 2009.

<sup>183</sup> G.CNERU « Les zones homogènes » op.cit.



- *Le port et les voutes.*
- *La citadelle et ses abords* »<sup>184</sup>.
- **USS 4:** « *Constituée d'une seule entité qui est l'amirauté « la jetée Kheir eddine ». Cette zone est identifiée comme un élément singulier du bâti, sa position générale par rapport au tissu urbain la caractérise et lui permet une singularisation* »<sup>185</sup>.



**Figure 31: Carte des zones homogènes dans le secteur sauvegardé de la casbah.**

Le tissu urbain de la casbah d'Alger est composé de quatre systèmes (la parcellaire, la voirie, le bâti, les espaces libres). Ces systèmes sont inscrits dans des zones homogènes par rapport au parcellaire, à la typologie du bâti, à la période de construction et à la trame viaire. Nous dégageons **5 zones homogènes**, chacune d'elles se divise en **sous zones** (comme on peut le constater sur la carte).

**Source figure 31 :** CNERU, PPSMVSS casbah d'Alger 2007.

Outre les études historiques et typo morphologique du secteur sauvegardé, les différents aspects du secteur sont développés comme suit :

- Etude physique et géotechnique.
- Etude démographique et socio-économique.
- Etude environnementale.

<sup>184</sup> G.CNERU « *Les zones homogènes* » op.cit.

<sup>185</sup> G.CNERU « *Les zones homogènes* » op.cit.

- Etude des réseaux divers.

Toutes ces études analytiques, nous permettent d'aboutir à une synthèse regroupant toutes les données liées au secteur sauvegardé, appuyées par une bonne connaissance du cadre historique et typologique de son cadre bâti, elles mettent en évidence les interactions existantes entre elles. Des dispositions réglementaires ainsi que des orientations d'aménagement sont arrêtées, dans le but d'une conservation intégrée et d'une mise en valeur cohérente des richesses que referme ce secteur.

« Cette phase d'étude a été clôturée en Novembre 2008, présentée, concertée et adoptée en Février 2009. »<sup>186</sup>

#### **IV.3.3.b.3 PHASE III : Rédaction finale du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés :**

Cette phase est consacrée à l'établissement du document final du plan de sauvegarde, afin d'orienter toutes les opérations de réhabilitation et de restauration. En effet après approbation de la phase II, suite à une concertation avec les différentes composantes des acteurs potentiels dans la gestion de ce plan et le mouvement associatif et suite à la prise en charge de toutes les doléances de tous les services concernés. Une rédaction finale du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé est élaborée ; en conformité avec le contenu du décret exécutif N°03-324 du 09 chaabane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 ; portant modalités d'établissement du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés (PPSMVSS).

#### **IV.3.3.c Contenu du dossier du PPSMVSS de la casbah d'Alger :**

Le dossier du PPSMVSS de la casbah d'Alger se compose de :<sup>187</sup>

- 1) **Un rapport de Présentation :** Ce rapport met en évidence l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines et sociales pour lesquelles est établi le secteur sauvegardé et énonce les mesures arrêtées pour sa conservation et sa mise en valeur. Il fait également apparaître, outre ces références au PDAU, lorsqu'il existe des aspects synthétisés suivants :
  - L'état de conservation du bâti
  - L'état et le tracé des réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable et d'irrigation, d'évacuation des eaux pluviales et usées
  - L'évacuation et, éventuellement, l'élimination des déchets solides
  - Le cadre démographique et socio-économique

<sup>186</sup> G.CNERU « Rapport de présentation phase 3 Edition finale, PPSMVSS casbah d'Alger » 2009.

<sup>187</sup> G.CNERU « Rapport de présentation phase 3 Edition finale », PPSMVSS casbah d'Alger 2009.

- Les activités économiques et les équipements
  - La nature juridique des biens immobiliers et les perspectives démographiques et socio – économiques ainsi que les programmes d'équipements publics envisagés
- 2) **Un règlement :** Il fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes. ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de la mise en valeur telles que précisées à l'article 2 du présent décret. Il incluse également les dispositions de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 8 dudit décret.
  - 3) **Un manuel des techniques et matériaux de construction :** Ce document constitue un manuel des typologies des composantes morphologiques et structurelles. Son objectif est de servir de cadre de référence et d'orientation pour les opérations de restauration, de réhabilitation et de constructions nouvelle.
  - 4) **Un répertoire des zones homogènes :** L'intérêt de l'analyse (typo morphologie) est de dégager les relations entre les différents composants du tissu urbain, ainsi que les rapports contradictoires ou convergents qui s'établissent entre les formes des rues, des bâtiments et des parcelles. La méthode proposée décompose le tissu urbain en « système ». Ces systèmes sont inscrits dans cinq (05) zones homogènes identifiées par rapport au parcellaire, à la typologie du bâti, à la période de construction et à la trame viaire, chacune d'elles se divise en sous zones.
  - 5) **Un répertoire des monuments classés :** Les monuments historiques sont des lieux de référence identitaire qui traduisent l'expression savante de la culture d'une société. Témoins de toute une civilisation, ces monuments classés nombreux dans le site classé, sont répertoriés pour servir de base dans l'analyse typo morphologique.
  - 6) **Les annexes :** comprennent les documents graphiques qui font apparaître les conditions fixées dans le règlement ainsi que tous ceux suscités à savoir : Carte de situation/ Levé topographique/Carte archéologique/ Evolution historique phénicienne-romaine –arabo-berbère/ Evolution historique ottomane/ Evolution historique ottomane-suite/ Evolution historique coloniale et postcoloniale.
- **Réseaux hydrographiques historiques :** Réseaux hydrographiques romain et Arabo-Berbère/ Réseaux hydrographiques Eldjazair Beni Mezghenna/Assainissement époque ottomane /Approvisionnement en eau potable époque ottomane/Assainissement époque coloniale/Approvisionnement en eau potable époque coloniale.
  - **Réseaux divers état actuel :** Plan de voirie/Plan de circulation et transport/Plan d'assainissement/ Plan d'AEP/Plan d'électricité/Plan du gaz.

- **Analyse physique** : Plan des contraintes géotechniques/Carte géomorphologiques/Coupes géologiques de la basse Casbah/Carte des modes d'évacuation des déchets solides/Carte des dépôts sauvages/Carte synthèse sur l'état de l'environnement.
- **Etat de fait** : Plan de l'état de conservation du bâti/Identification des activités artisanales, industrielles et commerciales /Identification des équipements/Carte des équipements par secteur/carte des hauteurs/Nature juridique des propriétés (sur la base des enquêtes CNERU2007) /Carte des densités/Evolution de la population/Un plan méthode d'actions sur site (mesures d'urgence).
- **Analyse typologique** : Typologie du bâti/ Carte des zones homogènes/Structure de permanences /Structure fonctionnelle/Structure du public collectif/Structure de conformation/Structure de l'urbain/Carte des constats /Carte des valeurs/Carte d'orientations d'aménagement/Carte proposition d'aménagement.

Le centre historique de la casbah d'Alger est le témoin agonisant de toute une culture, un mode de vie, une civilisation... Longtemps restée sans soutien réglementaire, la casbah d'Alger se voit, aujourd'hui, doter d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur. Ce dernier a été approuvé récemment (décret exécutif du 21/03/2012). Après moult études menées de concert par des architectes, des archéologues, des historiens, des sociologues,... « *Il s'agit maintenant de passer à l'action, cette dernière étant confiée à l'Agence Nationale des secteurs sauvegardés récemment créée à cette fin.* »<sup>188</sup>

#### IV.4 Bilan de la politique algérienne concernant les études établies pour la casbah d'Alger :

La Casbah est un patrimoine culturel urbain d'architecture, d'histoire, d'identité et de symboles forts. La marginalisation que subissent autant son site que sa population, à l'origine d'une dégradation pourtant souvent dénoncée, requière la mobilisation de tous les acteurs institutionnels et de la société civile. Auparavant bien des opérations (actions de revalorisation, de rénovation...) ont été initiées, mais elles semblent si peu abouties. Autrement, sans l'action **continue** de sauvegarde et de mise en valeur en vue d'une intégration à la ville contemporaine, la Médina continuera le parcours de son évanescence.

En effet depuis 1962 à 1998 l'attention a été portée sur les monuments classés, les palais et les mosquées, pour s'étendre ensuite aux ensembles vivants : secteurs sauvegardés et sites

<sup>188</sup> Association DARNA. « La casbah d'Alger ». [Enligne] <http://darnadz.org/casbah/149/la-casbah-d-alger/>. (Consulté en 2012).

historiques. **La sous-direction des musées et des monuments historiques** : a été le premier organisme qui a dressé un bilan de la situation de la casbah, qui a été transmis à l'UNESCO entre 1965 et 1966, faute de moyens, seuls les monuments historiques classés ou en voie de classement ont été pris en charge. Au vu de l'état de dégradation dans lequel se trouve une grande partie des constructions de cette cité plurimillénaire, plusieurs acteurs notamment : les agences et les offices étatiques se sont constitués en ayant pour objectifs : la préservation, la mise en valeur et la promotion du riche patrimoine culturel que recèle ce site notamment architectural et urbain.

#### **IV.4.1 Acteurs (organisme d'état) de la sauvegarde et les principales études :**

Les acteurs institutionnels (les décideurs) sont ceux qui ont géré la ville par le biais des monopoles politiques et institutionnels tels que : les institutions étatiques, les ministères, la wilaya d'Alger, l'assemblée populaire communale (APC) et, plus récemment la wilaya déléguée. En effet, dès les années 70, des agences et des offices étatiques ont été mis en place pour prendre en charge les études de sauvegarde et de réhabilitation de l'ancien noyau de la casbah d'Alger avec la création du comité pour le développement urbain (COMEDOR), de l'atelier casbah et de l'office de restauration de la casbah (OFIRAC), de la cellule casbah.

##### **IV.4.1.a COMEDOR :**

Il s'agit du Comité permanent d'études de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération Algéroise. Créé à l'aube des années 1970, sous la tutelle de la Présidence de la République, le COMEDOR est le premier organisme chargé de produire les études d'aménagement et d'urbanisation nécessaires au développement de la capitale.

##### **• Actions :**

L'année 1975, est celle de la publication et de l'approbation du plan d'orientation générale (P.O.G) pour le développement de l'agglomération algéroise à l'horizon 2000. L'étude du P.O.G d'Alger fait de la médina un pôle structurant, aussi le travail du P.O.G s'achèvera par l'organisation d'un séminaire sur le thème « **la rénovation des quartiers historiques au Maghreb** » parmi les conclusions établie pour la casbah d'Alger». Deux actions ont été mises en exergue :

1) « *La sauvegarde systématique de toutes les constructions anciennes et l'élimination successive des bâtiments n'ayant aucun caractère historique.*

2) *L'inscription de la sauvegarde et de la mise en valeur de l'ensemble de la médina dans la problématique du développement et de l'aménagement d'Alger*".<sup>189</sup>

#### IV.4.1.b Atelier casbah :

Au départ l'atelier casbah est un instrument d'intervention rapide chargé de la restauration du complexe monumental qu'est le Palais du Dey, la Citadelle d'Alger. L'Atelier a pour mission l'étude d'actualisation et de développement du projet d'Aménagement de la Casbah. Il doit mener en collaboration avec la Wilaya et la commune quelques actions dites " interventions d'urgences ". Il s'agit souvent d'actions de consolidation et de confortement des bâtisses menacées, mais aussi de l'évacuation des familles sinistrées vers les lieux de transit.

#### • Actions :

Des opérations de relogement de la population de la casbah seront envisagées mais ces actions seront rapidement déviées de leur objectif immédiat qu'est le relogement, d'autres familles, non concernées, vont prétendre et accéder au relogement dans les cités nouvelles situées dans la périphérie de la capitale (Bab Ezzouar, Ain Naadja, Dely Brahim etc) et dans les villes voisines (Koléah, Tidjelabine, etc.). Une telle action, peu maîtrisée dans les pratiques, va dévier la mission des acteurs institutionnels. La Casbah devient plus un sujet de relogement qu'une question de sauvegarde.

A partir des années 90, la réinsertion urbaine dans la métropole Algéroise, du site de la casbah, est devenue un objectif à atteindre. Afin de remédier à sa triple marginalisation, physique, économique et sociale, en 1982, le Plan d'aménagement et de revalorisation de la Casbah est approuvé par la Wilaya d'Alger. Réalisé en collaboration avec l'UNESCO, ce plan se propose comme le document de référence pour tous les projets ultérieurs. Le Projet du métro d'Alger, lancé en 1980, en cours de réalisation, est considéré comme l'un des éléments moteurs de l'insertion urbaine, qui aurait impérativement une implication directe sur l'intégration de la Casbah à l'ensemble métropolitain et participerait à sa dé-marginalisation.<sup>190</sup>

Par ailleurs, en juin 1990, a émergé l'adoption de la variante « A » pour la réalisation de la ligne n°1 du métro d'Alger. Sa construction est ralentie du fait des difficultés financières et de l'insécurité des années 1990. Le projet est relancé en 2003 ; la construction de la première section de la ligne 1 « Haï el Badr » - « Tafourah-Grande poste », d'une longueur de 9,5 km et

<sup>189</sup> LESBET Djaffer « *Sauvegarde et les acteurs : cas de la casbah d'Alger* » in vies de villes revue n°5 Mai 2006  
« *l'urgence de se réapproprier notre patrimoine* »

<sup>190</sup> G.CNERU « *PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale* », novembre 2009.



comportant dix stations, est achevée à la fin des années 2000. Inaugurée officiellement par le président **Bouteflika** le 31 Octobre 2011, la ligne est mise en service commercial le lendemain du **1<sup>er</sup> Novembre**.<sup>191</sup>

#### **IV.4.1.c OFIRAC : Office d'intervention et de régulation d'opérations d'aménagement sur la Casbah).**

A partir de 1985, l'Atelier casbah change de sigle et devient l'OFIRAC. Sous la tutelle du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, cette " nouvelle création" consiste à mettre en œuvre un plan d'aménagement et assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération se déroulant dans le périmètre de la Casbah. Sous le motif de " *sauver les vies humaines* ", *il s'en est suivi une débauche* "<sup>192</sup> de démolitions (200 maisons).

#### **IV.4.1.d Gouvernorat du grand Alger :**

Au cours de l'année 1997, un Gouvernorat sera institué à la tête de la Wilaya d'Alger. Cette nouvelle institution, exceptionnelle dans le pays, aura la charge de gouverner la capitale et de lancer d'importantes actions, compte tenu des problèmes sociaux et urbains dont la ville est la proie depuis des décennies. Parmi les actions menées par cette institution, citons deux principales :

- **La réorganisation administrative du territoire de la Wilaya** (devenue gouvernorat) va agrandir son étendue. Il sera aussi créé 5 circonscriptions administratives (Wilaya déléguée) et 57 communes dont 28 sont des arrondissements urbains pour l'Alger intra-muros<sup>193</sup>. De ce fait la Casbah n'est plus une commune, mais un arrondissement urbain, qui n'a plus de compétence en matière de réhabilitation des quartiers anciens. Cette mission est désormais dévolue à la Wilaya-déléguée (structure du Gouvernorat.)
- **Le Grand projet urbain (GPU)**, outre ses contenus pour l'ensemble de l'agglomération algéroise, le gouvernorat inscrit des opérations de grands projets pour la Casbah. Sont décidés la prise en charge du réaménagement de la Casbah, les grands travaux sur les monuments classés et le projet carrefour du millénaire. En 1998, **le gouverneur d'Alger**, le 23 Février journée nationale de la Casbah, a lancé, dans le cadre du GPU (Grand Projet Urbain), une opération de réhabilitation de deux îlots pilotes « Sidi Ramdane » et « Souk el djemaa » et ce sur budget de la wilaya qui s'est traduite par :
  - *Dé-densification et relogement de 1002 familles.*

<sup>191</sup>[Enligne] [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tro\\_d%27Alger](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tro_d%27Alger).

<sup>192</sup>LESBET Djaffer « *Sauvegarde et les acteurs : cas de la casbah d'Alger* » in vies de villes revue n°5 Mai 2006 « *l'urgence de se réapproprier notre patrimoine* »

<sup>193</sup>G.CNERU « *PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale* », novembre 2009.

- *Réhabilitation de la maison témoin N°40, rue Azzouzi de l'îlot Sidi Ramdane.*
- *Réhabilitation de la maison témoin N°04, rue Omar Bokas de l'îlot Sidi Ramdane.*
- *Réhabilitation des mosquées Sidi Ramdane -Djemaa el kebir-Djemaa el djedid -la mosquée Ali Bitchine.*
- *Réhabilitation des mausolées : Sidi Abderahmane, Sidi hlal et Sidi Bougdour.*
- *Dans le même cadre, toute la basse casbah a été prise en charge par l'aménagement des voûtes, des sous-sols de la place des martyrs ainsi qu'une grande partie du port.<sup>194</sup>*

A son tour et de fait, le Gouvernorat du grand Alger (GGA) devient l'interlocuteur unique pour toute opération sur la Casbah d'Alger. Ce monopole va durer jusqu'à la fin de mandat du GGA en 2000, l'institution étant déclarée inconstitutionnelle.

#### **IV.4.1.e CNERU « centre Nationale d'études et de recherches en urbanisme » :**

À la fin des années 1990, il s'agissait d'opérer une réelle rupture avec les pratiques passées et de mettre en place un outil de sauvegarde et de mise en valeur dont la portée est d'intégrer la Casbah à la ville moderne. En fait, il fallait produire un Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur qui soit global au site et constitue un cadre de protection. Cette étude a été confiée au CNERU « centre Nationale d'études et de recherches en urbanisme » et élaborée entre 1999 et 2002, conformément à la loi N°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Faute de décret d'application, cette étude n'a pu être mise en œuvre.

#### **IV.4.1.f A.P.C. de la CASBAH :**

A partir des années 2002 l'Assemblée Populaire Communale de la Casbah a pris en charge :

- La Réhabilitation de Djemaa Essafir , Djemaa el Barani et de Djemaa Sidi Abdellah.
- Le 23 février 2002, le wali d'Alger a mis en œuvre un plan d'urgence, avec dégagement de 60 000 000 DA sur budget de l'état, fondé sur une instruction cadre qui a fixé l'aide maximale de l'état à 10 000 000 DA et qui stipule que le propriétaire doit participer à la concurrence équivalente à celle de l'aide de l'état. Sur les 113 dossiers déposés pour examen, 60 seulement ont été lancés en étude sur le budget de l'état dont 09 dossiers sont passés en commission et 03 dossiers seulement, ont été concrétisés.
- Les études de restauration des mosquées Ketchaoua -Sidi M'hamed Chérif et Sidi Benali sont en cours depuis 2005.

<sup>194</sup> G.CNERU « PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale », novembre 2009.

- Dans le même cadre : les palais Dar el Hamra, Dar Essouf et Dar Mustapha pacha ont été réhabilités et affectés, celui de Hassen Pacha est en cours de travaux depuis 2005.
- Parallèlement, et dans le même cadre, la wilaya a procédé à l'éradication du commerce informel le long des rues de la basse Casbah avec l'aménagement de deux marchés pour 900 places.
- Evacuation de 100 000 m<sup>3</sup> de gravats et autres débris.
- Dégagement à la circulation des véhicules et des piétons des principaux axes de la Casbah (Boulevard de la Victoire en plus de la basse Casbah)

Désignation	Type d'opération	Quantité	Coût	Partenaire
Bâtisses traditionnelles	Réhabilitation	137 bâtisses (1012 logements)	500 000 000 00 DA	Caisse nationale du logement
Immeubles Coloniaux	Réhabilitation	129 immeubles (1288 logements)	700 000 000 00 DA	Caisse nationale du logement
Bâtisses privées	Réhabilitation	09 bâtisses	43 392 274 26 DA	Budget de l'état
Monuments classés	Réhabilitation et restauration	14 édifices / 17 édifices	700 000 000 00 DA	Budget de l'état
Façades de bâtisses	Réhabilitation	231 bâtisses	219 000 000 00 DA	Budget de l'état
Places et placettes	Aménagement	32 places	80 000 000 00DA	Budget de l'état
Aires de jeux	Aménagement	03 aires de jeux		
Rues ruelles et escaliers	Réfection			
Réseau éclairage public	Réfection et extension	15km		
Urbain	Nétoiemment	59 opérations	100 000 000 00DA	Budget de l'état
<b>TOTAL</b>			2 342 392 247 26 DA	

**Tableau 4: Récapitulatif et cout des opérations entreprises sur site. « casbah d'Alger».**

« 24 milliards de DA ont été alloués pour la réhabilitation et la mise en valeur de la Casbah d'Alger dont quatre milliards de DA sont destinés à la restauration de la citadelle de la vieille médina d'Alger », a précisé M. Zakagh, directeur de l'OGEB.

La citadelle de la Casbah d'Alger, considérée comme l'un des édifices les plus importants de cette médina, « sera rénovée et ouvrira ses portes au public en 2020 » souligne M. Zakagh

Source : wilaya d'Alger/cellule casbah ; 2009

#### IV.4.1.g Stratégie actuelle :

Depuis 2004, une nouvelle stratégie de la réhabilitation de la ville d'Alger est en cours d'élaboration par la Wilaya. Pour l'échéance de 2029, elle vise à doter la capitale d'un Plan

Directeur d'aménagement et d'urbanismes (PDAU) cohérent portant matrice d'un nouveau système urbain dont la réalisation suit un **phasage précis**<sup>195</sup>.

- 2009 | 2014 : Le cinquantenaire de l'Indépendance « l'étape de l'embellissement »
- 2015 | 2019 : Le grand événement international « l'étape de l'aménagement de la baie »
- 2020 | 2024 : l'éco-métropole de la Méditerranée « l'étape de la requalification de la périphérie »
- 2025 | 2029 : Alger, ville monde « l'étape de la consolidation »

Dans une perspective opérationnelle, des projets structurants prioritaires et des opérations pilotes constituent des actions concrètes pour expérimenter les nouvelles philosophies d'intervention et de gestion en matière de projet urbain pour la capitale.



**Figure 32: Projets prioritaires prévus pour résoudre les problèmes urgents à Alger.**

« Cette intervention vise à développer un ensemble d'opérations de requalification urbaine sur des sites stratégiques, suivant les indications de la Wilaya, pour valoriser des espaces urbains structurants et des systèmes de vues sur la baie d'Alger.

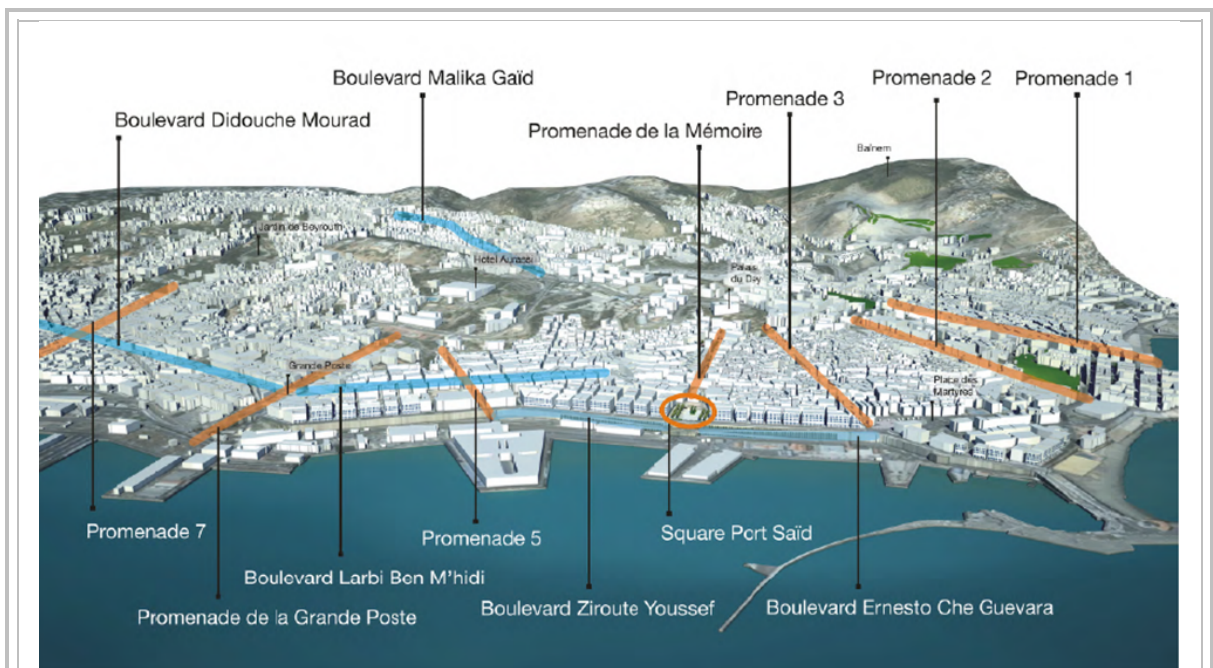
L'objectif des projets prioritaires est de concrétiser rapidement et visiblement, dès aujourd'hui, ce que le PDAU va apporter à la ville d'Alger au cours des 20 prochaines années de son application. » wilaya d'Alger, PDAU D'Alger.

**Source figure 32:** PDAU Alger, Les projets prioritaires réhabilitation du centre historique aout 2009.

Dans le cadre de cette approche, des projets à réaliser ont été identifiés notamment le « Plan Blanc » comprenant un vaste programme de réhabilitation du Centre Historique d'Alger. Ce dernier concerne le cadre bâti et l'aménagement des espaces extérieurs de pas moins de

<sup>195</sup> Wilaya d'Alger « PDAU Alger, Les projets prioritaires réhabilitation du centre historique » ; aout 2009.

quatorze communes de la capitale. Ce Plan, dont la réalisation est en cours et qui s'inscrit dans la phase 2009-2014 (étape de l'embellissement), ambitionne de « reconstruire la ville méditerranéenne en réalisant la symbiose entre le cadre urbain et le cadre de vie. Sont concernées au premiers chef, le secteur sauvegardé de la casbah d'Alger et les quartiers construits durant la période française qui constituent aujourd'hui le cœur de l'hyper-centre de la capitale, l'un des neufs sous-systèmes urbains définis dans le PDAU. La stratégie de ce plan accorde la priorité à la réhabilitation des grands axes de la ville (voir figure 4) tels que les rues Ben M'hidi Didouche Mourad, Zighout Youcef, 1<sup>er</sup> Novembre Malika Gaid et la Promenade de la Mémoire ainsi que les places principales, Place des Martyres, Square Port Saïd et la grande Poste pour réhabiliter par la suite des franges du tissu urbain adjacentes par effet dit de « contamination positive ».<sup>196</sup>



**Figure 33 : Stratégie du plan blanc et son programme de réhabilitation du centre historique d'Alger**

Sept promenades, qui relient les hauteurs d'Alger à la mer, feront l'objet d'opérations de renouvellement des espaces publics, et annonceront la réhabilitation de la ville. Sept de ces promenades sont situées dans le centre historique :

> Promenade 1 (El Kettar - Kettani) ;> Promenade 2 (palais du Dey - Bastion 23) ;> Promenade 3 (palais du Dey - port de pêche) ;> Promenade 4 (Promenade de la Mémoire) ;> Promenade 5 (hôtel El Aurassi - siège de la Wilaya) ;> Promenade 6 (Promenade de la Grande Poste) ;> Promenade 7 (jardin de Beyrouth - gare routière).

**Source figure 33 :** PDAU Alger, Les projets prioritaires réhabilitation du centre historique aout 2009.

<sup>196</sup> EPAU/UPM « Méthode de réhabilitation d'un centre historique : Diagnostic du quartier Ben M'hidi-Alger » Edition « les alternatives urbaines » 2013.



Dans la stratégie du « Plan Blanc » du PDAU, les axes et les places porteurs de la stratégie de réhabilitation du Centre historique d'Alger, correspondent en réalité aux frontières entre plusieurs zones homogènes qui se sont formées à travers l'histoire de la croissance urbaine de la capitale à partir du noyau ancien de la Casbah puis en direction du sud, vers la plaine du Hamma et vers la bande côtière au nord, au pied du mont de Bouzaréah.(voir figure 5). A l'approche de la réhabilitation, par contamination à partir des axes et des places historiques de la capitale telle que préconisée par le PDAU, peut donc se combiner en complément une approche par « Plan spécial » dédié à chaque zone homogène.<sup>197</sup> Ces zones homogènes sont liées par leurs caractères typo-morphologiques et par leurs spécificités socio-économiques et culturelles issues de leur histoire, de leur contexte de formation et de développement commun. Elles constituent des entités urbaines susceptibles de porter chacun des projets urbains dans le cadre de plans spéciaux dont la cohérence d'ensemble doit être maintenue avec les orientations du Plan Blanc et du PDAU.

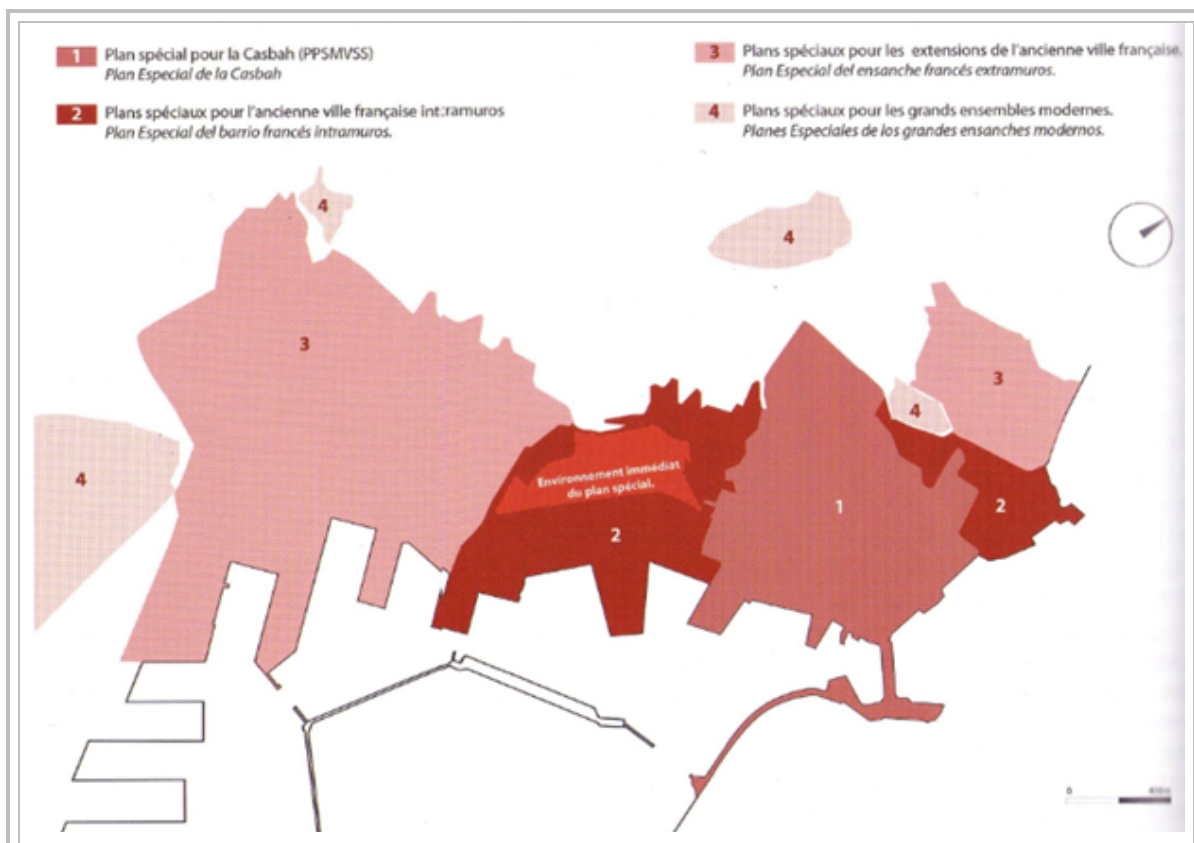
Ainsi, la zone homogène de la Casbah d'Alger a été érigée en secteur sauvegardé (cité en début du chapitre). Elle a été dotée depuis 2003 d'un plan Spécial le PPSMVSS (plan Permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés). Ce dernier fixe les règles générales de conservation, de protection d'intervention et d'entretien du cadre bâti et des espaces urbains et d'utilisation des sols des zones homogènes de l'hyper-centre d'Alger telles que : les zones Ben M'hidi et Bab-el-oued- El-Kettani (2) ou Didouche Mourad-Agha(3) ou celles des grands ensembles modernes implantés sur les hauteurs de la capitales. En vertu de leur caractère de centre historique à valeur patrimoniale, ils peuvent prétendre à être dotés de Plans spéciaux constituant le résultat des analyses des diagnostics et des propositions adaptées au tissu urbain et au cadre de vie des quartiers qui les composent (voir figure 34 ci-dessous).

La stratégie du plan spécial par zone est une approche intégrale qui considère autant le cadre bâti que l'espace public. Elle part du principe que la réhabilitation ne doit pas avoir pour seule préoccupation de remédier à l'état de l'édification mais doit aussi prendre en charge tout le tissu urbain pour restaurer ses structures sociales, améliorer sa vitalité, son attractivité et la qualité de la vie de ses habitants.

---

<sup>197</sup> EPAU/UPM « Méthode de réhabilitation d'un centre historique : Diagnostic du quartier Ben M'hidi-Alger » Edition « les alternatives urbaines » 2013.





**Figure 34: Identification des zones homogènes**

Source figure 34 : EPAU/UPM « Méthode de réhabilitation d'un centre historique : Diagnostic du quartier Ben M'hidi-Alger » éditions « les alternatives urbaines », 2013.

#### IV.4.2 Acteurs de la société civile :

Bien avant son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en Décembre 1992, la casbah d'Alger a, toujours, été au centre des préoccupations de la société civile à travers le mouvement associatif. Au vu de l'état de dégradation dans lequel se trouve une grande partie des constructions de cette cité plurimillénaire, plusieurs organisations, au sein desquelles activent des représentants de la population locale, notamment les propriétaires des biens fonciers et immobiliers, les hommes de culture et d'histoire ainsi que des chercheurs universitaires, se sont constituées avec pour objectifs : la préservation, la mise en valeur et la promotion du riche patrimoine culturel que recèle ce site notamment architectural et urbain.

En plus des activités culturelles et des actions de sensibilisation et de mobilisation menées sur le terrain pour la protection du site de la médina d'Alger, ces associations ne cessent de conjuguer leurs efforts pour mieux s'impliquer dans la gestion de ce patrimoine ancestral. Désirant participer aux différentes opérations de restructuration, de réhabilitation et de restauration inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Permanent de Sauvegarde et de

Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger (PPSMVSS) initié par les pouvoirs publics depuis 2007, elles adhèrent de plus en plus aux actions menées par les institutions étatiques.

La création des premières associations en Algérie remonte au début du 20<sup>ème</sup> siècle, à la faveur de la promulgation de la loi française : «loi 1901», sur les associations. A la Casbah d'Alger naissent de nombreuses associations parmi lesquelles trois principales ont pour objet la sauvegarde et la réhabilitation du site historique. Ces associations, grâce au dynamisme et aux réseaux mobilisateurs des personnalités qui les président, vont s'imposer comme les acteurs incontournables de la société civile. Il existe la **fondation Casbah** – présidée par Belkacem BABACI-, **Association des amis de la Casbah** " Sauvons la casbah d'Alger " avec comme Présidente : Madame Houria BOUHIRED, **Association des propriétaires d'immeubles de la Casbah d'Alger**-dirigée par Ahmed OUADA. Les bilans de ces associations font preuve de nombreuses activités qui visent les secteurs sociaux et culturels les plus divers.

#### IV.4.2.a Actions et rôle des associations :

Ces associations citées ci-dessus, ne sont que des exemples parmi d'autres. L'objet n'est pas ici de dresser un inventaire des associations existantes. En revanche, il est intéressant de se questionner sur l'apport et le rôle primordial que jouent ces associations désirent participer aux différentes opérations de restructuration, de réhabilitation et de restauration inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de la Casbah d'Alger (PPSMVSS) initié par les pouvoirs publics depuis 2005. En effet, le rapport de la société et ses institutions avec la Casbah d'Alger est important. Cette dernière « revêt le symbole de l'épaisseur historique de l'Algérie et représente, à l'instar d'autres sites en Algérie, une partie de l'identité nationale ».<sup>198</sup> Actuellement, il existe une volonté réelle pour remédier au délabrement de ce site et lui redonner toute sa dimension historique et culturelle.

À cet effet *l'association des Amis de la Casbah d'Alger « Sauvons La Casbah »* a organisé un concours pour l'entretien de la cité par le nettoyage des rues, le ramassage des gravats et les déchets domestiques. En effet, en 2013, mois de juillet (Ramadan), l'ASCA a pris l'initiative de mobiliser les jeunes des quartiers (voir photos 42, 43,44) et lancer l'opération « pour une casbah propre » afin de sensibiliser les habitants, les services chargés de l'hygiène et

<sup>198</sup> M. Icheboudene, professeur de sociologie urbaine.

les pouvoirs publics à la sauvegarde de l'environnement, pour soulager la casbah des tas d'ordure sauvages qui l'enlaidissent et menacent de l'ensevelir.



Photo 42 : Participation de Djamila Bouhired aux travaux de nettoyage



Photo 43 : Au environ de Ain Mezouaqua dans la haute casbah après évacuation des ordures

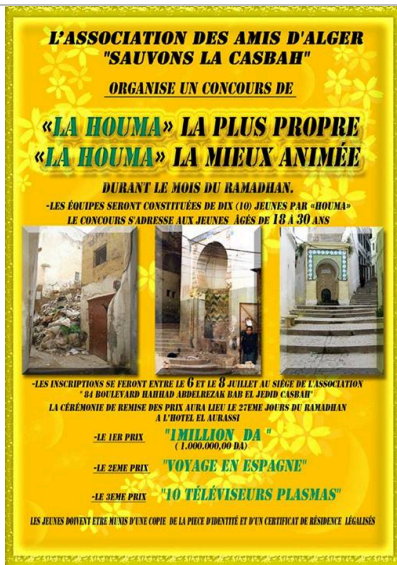


Figure 35: Lancement du concours « pour une casbah propre » par l'association (ASCA)

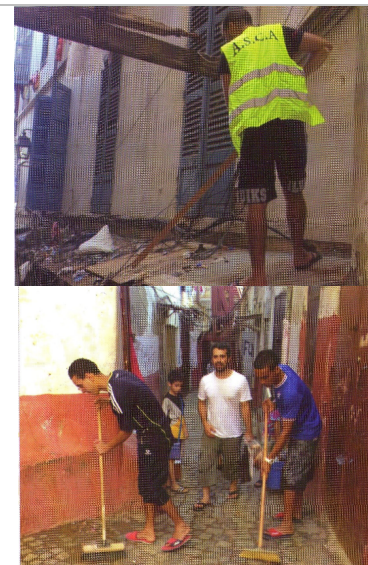


Photo 44: Participation des jeunes du quartier au nettoyage.

En vue de la réhabilitation de la casbah au sens sociologique et urbanistique du terme, l'expérience apporte la preuve que la société civile s'intéresse à son environnement bâti. Elle est capable d'initiative et de mobilisation des jeunes du quartier.

**Source des photos :** vies de villes, revue n°21 février 2015 « pour une sauvegarde active et participative de notre patrimoine »

Au-delà de ces aspects, le concours concerne l'animation culturelle (voir photo 45), celle-ci pourrait se décliner par des visites guidées de la médina et de ses lieux historiques,... la création d'échoppes ou d'espaces de rencontres autour de diverses thématiques (patrimoine matériel et immatériel, ou l'on évoquera notamment la mémoire collective de la casbah, son art de vivre).



**Photo 45 : Visites guidées au sein de la médina et de ses lieux historiques.**

Les visites guidées au sein de la casbah d'Alger, participent à l'animation du vieux centre et assurent les rencontres entre les différents acteurs du patrimoine (habitants, universitaires, professionnels...)

**Source photo 45 :** <https://www.facebook.com/nouvelles terres>

L'ASCA a de nouveau saisi l'opportunité du mois de ramadan pour lancer une nouvelle initiative (2014). Il s'agit du concours de « la maison la mieux entretenue » de la Casbah. Ce concours se veut une action de sensibilisation à travers laquelle l'association vise à « *ressusciter le savoir-faire local, réintroduire les pratiques qui ont prouvé leur efficacité et récompenser les habitants qui participent activement à la sauvegarde de notre patrimoine* »<sup>199</sup>. Elle tend plus particulièrement à renouer avec l'ancien système d'entretien collectif des bâtisses, qui a prouvé son efficacité dans la préservation du cadre bâti de la vieille médina. Partant d'un constat de terrain : s'il est vrai qu'on ne peut sauver la casbah sans l'adhésion des habitants soucieux de son devenir, il est aussi vrai qu'on ne peut faire aboutir les actions envisagées ou en cours sans le concours actif des habitants et des occupants des lieux. C'est pour cette raison que le principe de « la maison la mieux entretenue » repose sur le fait de récompenser les habitants qui entretiennent leurs maisons en réanimant le système d'entretien collectif, autrefois efficace qu'est « la Dalla »<sup>200</sup>. Cette action n'a pu être menée que grâce à la générosité de mécènes soucieux du devenir de notre patrimoine. Les résultats de ce concours ont révélé et confirmé la corrélation entre les maisons en bon état et la persistance de la « Dalla » (voir photo 46,47).

<sup>199</sup> BOUHIRED Houria, Présidente de l'association « *Les Amis de la Casbah d'Alger* » « Sauvons La Casbah ».

<sup>200</sup> « L'abandon de « la dalla » est en grande partie à l'origine des dégradations dont souffre la casbah d'Alger aujourd'hui. » souligne Djaffer Lesbet, architecte, sociologue, consultant ASCA.





**Photo 46: Dar-Es-Djour : quartier Sidi Ben Ali, maison sauvegardée par « Ed-DALLA »**



**Photo 47 : Dar-El-Attochi : quartier Sabate-el-Ar'sse, maisons après interruption de la « Dalla »**




« L'abandon de « la dalla » est en grande partie à l'origine des dégradations dont souffre la casbah d'Alger aujourd'hui. » souligne Djaffer Lesbet, architecte, sociologue, consultant ASCA.

**Source photos 46 et 47:** revue vies de villes n°21 février 2015 « pour une sauvegarde active et participative de notre patrimoine », P60

A travers ces actions qui vise la participation de la société civile, il s'agit d'impliquer les citoyens en les sensibilisant sur la valeur et l'importance de cette cité antique sur les plans civilisationnel et patrimonial car la destruction et les dégâts qui lui ont été causés sont en partie l'œuvre de citoyens inconscients ou des comportements irresponsables. Selon les dernières statistiques de la Wilaya d'Alger, 65 constructions illicites ont été élevées à la place des anciennes bâtisses, après que celles-ci se soient effondrées laissant des assiettes foncières libres. Toutes aussi illicites, sont les extensions bâties sur les terrasses, défigurant l'habitat de l'ancienne cité, son cachet particulier. Dans les mêmes services, ils ont recensé pas moins 365 cas (voir photo 48,49, 50, ci-dessous). En vertu des nouveaux textes, toutes ces constructions illicites, quel qu'en soit le volume, sont appelées à être démolies.

C'est dans cette perspective que *l'association des propriétaires d'immeubles de la Casbah d'Alger* a intenté un procès aux habitants de constructions illicites à l'intérieur du périmètre protégé de la vieille cité pour mettre un terme aux agressions que subit encore la casbah d'Alger. A ce propos, M. Ouada a exhorté les pouvoirs publics à appliquer la loi 04-98, du 15 juin 1998, portant protection du patrimoine culturel, et à la création d'une agence nationale pour la mise en œuvre "effective" du plan permanent de restauration de la Casbah. Ils mettent, ainsi, tout leur espoir dans le plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger, site historique classé patrimoine national en 1991 puis patrimoine mondial de l'Unesco en 1992. Pour eux, l'adoption dudit plan aura

force de loi pour empêcher toute opération de restauration individuelle qui pourrait altérer l'aspect architectural authentique de la Casbah.

		
<p><b>Photo 48: Surélévation illicite dans le Quartier Souk el Djemaâ</b></p>	<p><b>Photo 49: Construction illicites dans le Quartier Souk el Djemaâ</b></p>	<p><b>Photo 50 : Surélévation illicite dans le Quartier Amar Ali</b></p>
<p>Parmi les actions initiées par « l'association des propriétaires d'immeubles de la Casbah d'Alger » : la Surveillance et l'éradication des constructions illicites, et le contrôle des extensions anarchiques. Toutes les extensions bâties sur les terrasses sont illicites. Elles défigurent l'habitat de l'ancienne cité. En vertu des nouveaux textes, toutes ces constructions illicites, quel qu'en soit le volume, sont appelées à être démolies.</p>		
<p><b>Source photos 48,49 et 50:</b> G.CNERU, rapport de présentation phase3, Novembre 2009</p>		

Par ailleurs, l'association des propriétaires d'immeubles de la Casbah d'Alger, qui compte actuellement plus de 400 membres, entre propriétaires et héritiers des bâtisses de la Casbah, souhaite qu'il soit procédé à l'identification légale des propriétaires des maisons et maisonnettes, avant l'application du plan permanent de restauration de la Casbah. Nombre de bâtisses de la vieille cité sont au cœur d'une confusion juridique liée à la propriété, notamment les nouveaux venus qui ont squatté des maisons abandonnées, prétendant en être les propriétaires. La casbah a été vidée de sa population originelle et remplacée par des locataires très souvent démunis, s'entassant dans ses anciennes maisons. Selon M. Ouada. Président de l'association, la Casbah est devenue, ces dernières années, une « zone de transit » pour les personnes en quête d'un logement.

#### IV.4.2.b Contraintes et difficultés :

Cependant, le cadre privilégié de la participation de la société aux projets relatifs à la Casbah rencontre des difficultés de plusieurs ordres:

- Bien qu'au départ leur souci primordial étant le patrimoine, ces associations se tournent souvent vers les activités sociales en particulier car ce sont elles qui retiennent l'attention des décideurs et peuvent. Ainsi, être subventionnées.
- L'objectif des associations en Algérie demeure ambigu, flottant entre les activités culturelles, sociales et le souci du patrimoine.



- Les associations œuvrant pour le patrimoine agissent souvent dans des territoires difficiles, ce qui fait qu'aux difficultés liées au patrimoine souvent « habité » s'ajoutent des problèmes liés à la situation des occupants de ces sites : chômage, pauvreté...
- Le manque de concertation et débats entre les différentes associations, il serait par exemple judicieux de mettre en place une structure rassemblant les associations de la Casbah.

Pour conclure, les bilans des différentes associations, qui œuvrent pour la casbah d'Alger citées ci-dessus, révèlent que les activités de ces associations visent les secteurs sociaux et culturels. S'il arrive que ces associations versent parfois dans le social (aides diverses, questions de logement ou de maisons en ruines, etc.), elles sont aussi à l'origine d'initiatives d'actions d'utilité publique mobilisatrices des habitants. En effet, *« l'expérience apporte la preuve que du point de vue sociologique, pour un projet social local, la participation citoyenne se propose comme la garantie de ce qui montre à la fois un nouvel élan pour le lien social retrouvé, pour l'identité urbaine affirmée et les vertus de la gouvernance urbaine souhaitée »*<sup>201</sup>.

#### IV.5 Conclusion :

En matière de législation, l'Algérie a fourni des efforts en promulguant plusieurs lois qui sont des preuves de la volonté de l'Algérie à sauvegarder son patrimoine. Les lois adoptées sont : la loi n°98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel et ces décrets d'application, la loi n°01 20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, la loi n°04-05 du 14 Août 2004, relative à l'aménagement et à l'urbanisme et la loi n°06-06 du 20 Février 2006 portant la loi d'orientation de la ville. Mais, ce cadre juridique présente des vides malgré les efforts fournis car l'Algérie a accusé un retard non négligeable en ce qui concerne la préservation du patrimoine. Il est clair que ces efforts semblent **être insuffisants**, car en fait, les lois produites restent inadéquates, voire peu effectives dans certains de leurs aspects. En plus, les pouvoirs publics affichent une apathie voire un laisser-aller qui se traduit par des actions rares et réalisées dans l'urgence.

Au vu des résultats actuels, en termes de détermination et d'éclaircissement de la politique patrimoniale à mener (cadre juridique, objectifs, plans d'action), la question de la sauvegarde et de la mise en valeur de la Casbah reste encore **posée**. Jusqu'à aujourd'hui, ce noyau ancien subit des actions de dégradation volontaires ou non, des abus qui sont régulièrement alimentés par des projets inachevés, travaux menés dans l'urgence, le tout renforcé par l'absence de bilan à court terme et des perspectives à long terme.

<sup>201</sup> Souligne LESBET Djaffer, architecte, sociologue, consultant ASCA.

En effet, au vu des résultats, apparaissent les remarques suivantes :

-**La première remarque** concerne la volonté politique ambiguë quand elle est manifestée vis à vis de la Médina, malgré les apports en moyens financiers et la mise en place des structures d'études. Pour l'expérience algéroise l'insuccès de la politique de sauvegarde suivie jusque-là peut être expliqué par « *l'impression d'une multiplication des acteurs dans le même temps et surtout par leurs tribulations administratives du fait des tutelles exercées et de l'instabilité des organismes opérationnels* ». <sup>202</sup> En fait, ce sont souvent les mêmes organismes qui subissent des modifications superficielles, mais qui changent de nom ou de tutelle et parfois se retrouvent en situation d'amenuisement des activités et des moyens pour enfin disparaître. Le non aboutissement des plans, nous a permis de comprendre comment l'absence d'une politique clairement définie et la non implication des acteurs (organismes d'études de l'Etat) dans la permanence et la durée, sont à l'origine des résultats peu probants quant à la sauvegarde de la Casbah.

-**La deuxième** concerne les anciens habitants de la Médina. Ces héritiers, loin de leur Casbah, partis vers les quartiers européens, ne se sentent concernés qu'à travers le rappel de souvenirs composant l'Alger d'antan. Enfin, la dégradation du site, œuvre du temps, des hommes et des séismes (1980, 1989, 2003), est chaque année aggravée. Cependant, de nos jours on constate aussi, une participation de la société civile à la gestion des affaires de la casbah d'Alger, même si elle reste symbolique, le plus souvent. Il faut noter que de la réflexion au passage à l'acte, il y a un abîme difficile à combler pour une société confrontée à bien d'autres problèmes plus urgents.

Reconnue patrimoine national, puis inscrite sur la liste du patrimoine mondial, la médina d'Alger a besoin d'être reconnue en premier lieu par sa population qui l'occupe. Au-delà de sa réhabilitation, en tant que patrimoine, on doit également réhabiliter ses valeurs passées. Pour cela il faut la mobilisation de tous. La gestion idéale d'une éventuelle nouvelle dynamique de réhabilitation de ce modèle de société exceptionnel, passerait impérativement par la concertation entre **les pouvoirs publics** d'une part, avec les **associations** et **les représentants des citoyens** d'autre part, capitalisant ainsi toutes les énergies et mettant à exécution, concrètement sur le terrain, les décisions qui en ressortiraient. Ces actions de sauvegarde passent indéniablement par la connaissance de toutes les valeurs de la médina d'Alger. En effet, il est impératif de faire une étude architecturale et urbanistique approfondie du noyau traditionnel afin de restituer la mémoire et l'identité du lieu avant que son authenticité ne disparaisse à jamais.

<sup>202</sup> LESBET Djaffer « *Sauvegarde et les acteurs : cas de la casbah d'Alger* » In vies de villes, revue n°5 Mai 2006 « l'urgence de se réapproprier notre patrimoine ».

**Chapitre V: Etude de la formation de la  
casbah d'Alger**

## V.1 Introduction :

Avec son histoire millénaire, la ville d'Alger est dépositaire d'un ensemble architectural et urbain diversifié. A travers le temps, ce dernier a subi des transformations, des extensions..., suivant les besoins des habitants de chaque époque. En effet, la stratification de la ville d'Alger s'est faite autour et à partir de son noyau traditionnel. Ainsi, la ville d'Alger est plurielle, offrant différents paysages et typologies. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle se présente comme un mélange composite de ville orientale à travers son habitat traditionnel, européenne par ses immeubles, ses magasins et quartiers du XIX<sup>ème</sup>, début du XX<sup>ème</sup> siècle tracés et édifiés durant la période coloniale, et ville moderne par son inscription dans la course vers le troisième millénaire par ses fonctions émergentes et ses méga projets récents de l'habitat moderne.

Néanmoins, sa richesse réside dans son patrimoine architectural et urbain de la période ottomane qui a conditionné l'urbanisation, la morphologie urbaine et le paysage contemporain de la ville d'Alger. Ce patrimoine ancestral trouve sa cristallisation dans la médina d'Alger qui traduit toutes les facettes de sa richesse, aussi bien à travers son patrimoine majeurs (les différents monuments classés), que ce qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine mineur à savoir l'ensemble urbain défini par l'architecture de ses maisons ordinaires, son espace urbain etc. La connaissance de ce patrimoine est le premier pas dans la démarche qui permet de comprendre le processus de formation de ce noyau ancien d'une part, et de relever ses qualités propres (historique, sociales, urbaines, architecturales...) d'autre part.

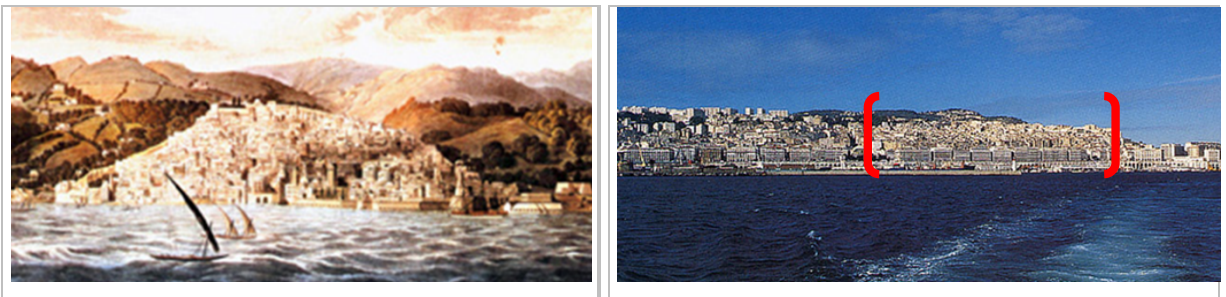
La médina a connu des années de gloire mais aussi des années de décadence notamment après l'Indépendance. Cette dégradation du noyau traditionnel est liée à des facteurs politiques, sociaux, économiques, culturels. La méconnaissance de ce patrimoine, l'engouement des décideurs et des habitants pour la modernité, les crises sociales et démographiques... ont accéléré la détérioration de ce qui a résisté aux destructions coloniales. Comme ce noyau traditionnel constitue une traduction spatiale de mutations sociales, de révolutions, de transformations, voire de bouleversements sous différents plans, il est impératif d'identifier le tissu traditionnel, de mettre l'accent sur la croissance et le développement de son tissu pour pouvoir le préserver car il représente une des traces ADN de la société algérienne.

C'est pourquoi, dans ce chapitre, il est question de connaître tous les éléments qui attribuent au tissu de l'époque ottomane sa spécificité et son originalité aussi bien urbaine qu'architecturale, qui ont contribué à le rendre viable, vivable et à perdurer malgré les aléas du temps sous la forme que nous connaissons aujourd'hui. En effet, la connaissance du cadre bâti

historique permettra de comprendre les évolutions et les transformations actuelles dus aux facteurs nouveaux véhiculés par la modernité.

## V.2 Présentation de la casbah d'Alger :

« La casbah d'Alger, c'est d'abord un bâti, un ensemble urbain traditionnel qui garde les marques d'un savoir-faire ancestral en matière de construction (architecturale et urbaine), d'orientation et d'organisation sociale. La casbah est l'expression d'« *une histoire chargée d'émotion et de sensations partagées par le peuple algérien, à travers les valeurs produites au cours des siècles et traduites sous des formes d'expressions diverses, tel les métiers de la construction, l'artisanat, l'art de la miniature et de l'enluminure et la musique* »<sup>203</sup>. Son originalité, sa renommée ainsi que la splendeur de son architecture n'est plus à démontrer. En effet, le site historique d'El Djazair, appelé Casbah plus tard est l'un des plus prestigieux ensembles urbains, noyau de l'identité algérienne, qui exprime une quadruple dimension historique, artistique, culturelle et politique. Après les grandes étapes chronologiques bien connues, à savoir le comptoir phénicien (Ikosim), la ville romaine (Icosium), ce n'est qu'au X<sup>ème</sup> siècle que l'image de la Casbah se précise avec sa refondation par Bologhine Ibn Ziri puis l'occupation ottomane au XVI<sup>ème</sup> siècle. L'occupation de la ville en 1830 par une force étrangère venant de l'autre côté de la méditerranée, a marqué le début d'une période de grandes modifications et transformations qui ont impliqué des destructions massives surtout au niveau de la basse Casbah.



**Figure 36:** Médina d'Alger vue de mer ; deux époques différentes.

**photo 51:** Façade maritime de la ville d'Alger de nos jours, avec la vieille ville reléguée en arrière-plan.

« Elle est unique. Elle n'a pas sa pareille. Aucune autre n'a à la fois cette orientation, cette position, ce climat, cette précise architecture. »<sup>204</sup> **André Ravereau**

**Source figure 36 :** *La cité d'Alger, Rumker et albion, Musée des beaux-arts Alger 1830.*

**Source photo 51:** Sabine Bachelet ( <http://www.hussein.dey.com/TerrePromise/Souvenirs/SouvenirdEnfance.htm>)

<sup>203</sup> Préface d'Abdelwouahab zekagh « *Plan permanent de sauvegarde du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger* ».

<sup>204</sup> RAVEREAU André « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad.1et 3 rue Feutrier Paris 18.

Elle se définit, aujourd'hui, comme un ensemble de bâtisses qui menacent de tomber en ruine. En fait, cet espace est marginalisé au double plan de son contenu social et des fonctions économiques versées dans l'informel. Les habitants actuels, qui sont souvent venus durant la période postindépendance, cherchent plutôt à la fuir. Pour stopper cette dégradation tragique, plusieurs mesures et instruments ont été développés dans l'optique de sauver ce site, puis un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah a été approuvé récemment (décret exécutif du 21/03/2012). Après moult études menées de concert par des architectes, des archéologues, des historiens, des sociologues, ..., « *il s'agit maintenant de passer à l'action, cette dernière étant confiée à l'Agence Nationale des secteurs sauvegardés récemment créée à cette fin* »<sup>205</sup>.

### V.3 Site et implantation :

Le site est le substrat sur lequel la ville se fonde, se développe et qui lui donne son identité première. En effet, le site conditionne la morphologie de la ville et sa croissance. C'est le site qui détermine, en grande partie, les axes de croissance de cette dernière.

#### V.3.1 Situation et morphologie du site :

Le site de la Casbah d'Alger constitue le noyau historique du Grand Alger. En effet, « le vieil Alger » se situe sur l'une des deux pointes de la baie d'Alger, la plus propice pour abriter le port, c'est ce qui explique d'ailleurs, la naissance de cette ville et le développement de son noyau initial à partir de cet endroit. C'est aussi dans la même logique que le croissant de la baie, en amphithéâtre autour de la mer, constitue l'élément permanent de composition de la ville d'Alger. « *Coincé entre une montagne (Bouzaréah) qui culmine à 407 m et un replat (el-outa, la plaine), à proximité de la mer* »<sup>206</sup>, la capitale de l'Algérie s'est développée sur un terrain en déclivité orientée vers l'Est et qui dévale vers la mer à partir de la citadelle de la Casbah.

Association DARNA. « La casbah d'Alger ». [Enligne]. <http://darnadz.org/casbah/149/la-casbah-d-alger/>. (consulté en 2012).

<sup>205</sup> Association DARNA. « La casbah d'Alger ». [Enligne]. <http://darnadz.org/casbah/149/la-casbah-d-alger/>. (Consulté en 2012).

<sup>206</sup> ASSARI Nadir « *Alger, des origines à la régence Turque* » Edition Atpha, 2007. Alger.



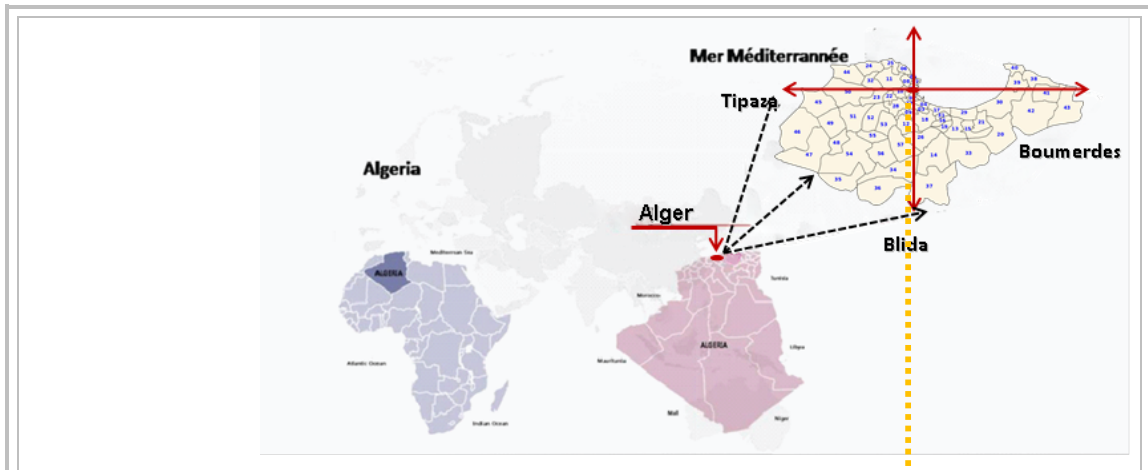


Figure 37 : Situation de la wilaya d'Alger par rapport à la façade maritime de l'Algérie

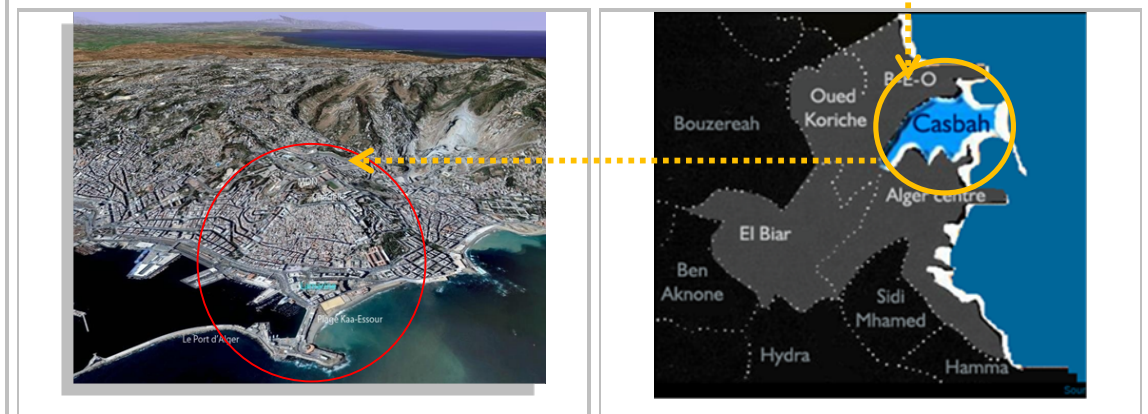


Figure 38: Vue générale de la Casbah avec ses limites physiques, Géomorphologie

Figure 39 : Situation de la Casbah par rapport à la wilaya d'Alger.

Par sa situation géographique, sur la pente de la colline qui surplombe la baie d'Alger, la casbah est limitée du côté : EST : Bâb oued / SUD: la mer / OUEST : Alger centre / NORD : Oued korriche.

Source figure 37 : Traitement personnel

Source figure 38 : Image satellitaire

Source figure 39 : Traitement personnel

La configuration spatiale **du périmètre classé de la Casbah** est triangulaire et de forte pente. Haedo<sup>207</sup> la compare à « un arc tendu avec sa corde » dont la base serait la mer et le sommet la citadelle. Il s'étend sur une superficie d'environ 70 ha (figure 38). Le skyline descendant de la citadelle vers la mer, est constitué d'un ensemble de constructions adossées l'une contre l'autre, en rapport avec la morphologie de la colline. Cette dernière, qui surplombe la baie d'Alger, constitue un élément majeur dans la composition frontale du vieil Alger. La

<sup>207</sup>DE HAËDO Fry Diego « *Topographie et histoire générale d'Alger* » Editions : Bouchene 1998 ; livre numérisé en mode texte [En ligne], [<http://www.algerie-ancienne.com>]

forte pente, qui de tout temps a été considérée comme étant une contrainte à l'urbanisation d'un site, a été exploitée **comme élément potentiel** pour la réalisation de cette cité. Ainsi, les terrasses s'étagent en escalier jusqu'à la mer sans que l'une ne vienne gêner l'autre.

Par ailleurs, la Casbah bénéficie de conditions climatiques, et des vues panoramiques exceptionnelles. A l'origine, le site vierge est délimité nettement par des fossés naturels que l'histoire a confortés par des remparts. Avec le temps, ces limites se sont transformées en éléments physiques identifiables qui sont : les deux boulevards Ourida Meddad et Hahad Abderazak au Sud et au Nord, la citadelle et le port à l'Est et à l'Ouest. Pour toutes ses richesses, ce site exceptionnel a été porté par décret au rang de **secteur sauvegardé en l'an 2005**.

### V.3.2 Secteur sauvegardé de la casbah d'Alger :

#### V.3.2.a Limites du secteur :

Les limites du secteur sauvegardé dépassent celles du périmètre classé **patrimoine national en 1991 et mondial en 1992**, intégrant ainsi une zone périphérique de protection considérée comme partie intégrante du secteur. En application des dispositions de l'article 42 de **la loi N°98-04**, ces limites ont été définies par le décret exécutif N°05.173 du 30 Rabie el Aouel 1426 correspondant **au 09 mai 2005** portant création et délimitation du secteur sauvegardé la « Casbah d'Alger », comme suit :<sup>208</sup> (Figure 40)

- **Au Nord**, dans l'axe par la rampe Louni Arezki et la rue Oudelha Mohamed.
- **A l'Est** contournant l'Amirauté et la jetée Kheir-eddine.
- **Au Sud**, englobant le mole El Djefna (quai N°7) et parcourant dans l'axe les rues successives suivantes : Azzouz Ben Bachir, Bakel Said, Bône, Debih Cherif, rejoignant le bastion Sud-Ouest de la caserne Ali Khodja.
- **A l'Ouest**, longeant la rue Boualem Bengana.

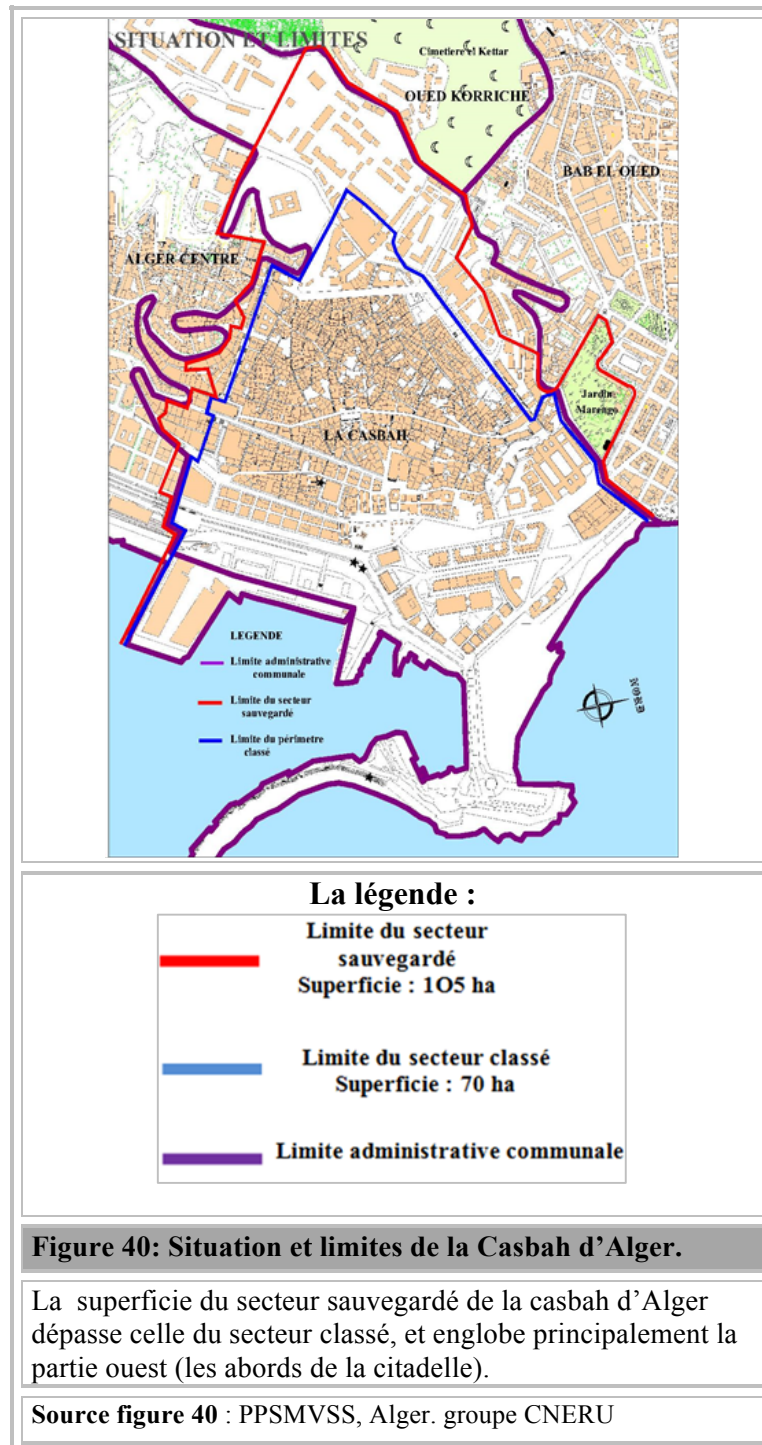
#### V.3.2.b Superficie :

Le secteur sauvegardé couvre la totalité du périmètre classé, y compris l'amirauté et une partie du port, et déborde sur les communes limitrophes :

- La commune d'Alger centre au Sud.
- La commune de Babel Oued au Nord.

<sup>208</sup> G.CNERU « PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale », novembre 2009.

A l'Ouest, les limites du secteur sauvegardé coïncident avec les limites administratives communales Casbah- Oued koriche. La superficie totale est de **105 ha**.<sup>209</sup>



<sup>209</sup> G.CNERU « PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale », novembre 2009.

## V.4 Parcours historique d'une ville millénaire :

Un bref rappel historique est nécessaire pour souligner et mieux faire sentir l'intérêt que revêt la casbah pour l'Algérie. La casbah n'est pas importante parce qu'elle est ancienne, mais parce qu'elle a représenté dans un passé encore proche, un modèle de fonctionnement et de gestion d'un ensemble urbain. Elle est l'un des rares témoins d'une pratique locale efficace.

### V.4.1 Développement historique : croissance et transformation

Une lecture historique de la ville d'Alger permet de distinguer plusieurs systèmes qui composent le tissu urbain. Ces systèmes sont inscrits dans des zones homogènes, ces dernières sont représentatives des moments clés du développement urbain de la ville.

#### V.4.1.a Lecture de l'organisme urbain au X<sup>ème</sup> siècle :

Cette période connaîtra la refondation de la ville d'Alger par la dynastie des zirides, sous le nom de « Djazair Beni Mezghena ». Mais, la période historique de la ville allant du X<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle est le moment le plus mal connu. En effet, si de nombreux voyageurs ou géographes arabes attestent d'une économie florissante, nous ignorons presque tout de sa forme, de son organisation, de sa vie propre, éléments essentiels à la lecture d'une ville. En revanche quelques renseignements (hypothèses) ont été apportés par les travaux de Sakina Maissoum<sup>210</sup>, en se basant principalement sur les sources écrites à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle (manuscrits et documents Habous). Ces données documentaires proposent quelques indications sur la composition urbaine de la ville, essentiellement, à la fin de l'époque arabo berbère.

La première configuration de Djazair Beni Mezghena a été établie sur l'emplacement même d'ICOSIUM. La ville est, alors, entourée d'une **enceinte**<sup>211</sup> ; elle a dû adopter les principales voies et les dispositions générales de la ville romaine à laquelle elle a succédé, tout en suivant les tracés généraux et les principaux axes structurants. Plusieurs manuscrits anciens et titres de propriété ont révélé l'emplacement de la forteresse arabo-berbère au nord-ouest avec sa résidence, sa mosquée et son cimetière. Du côté opposé, dans la partie sud-ouest, se trouveraient les terrains inhabités traversés par des chemins et les jardins. Quant aux rues existantes durant cette période, il est évident que dans la parties basse, le tracé légué par les Romains a dû subir

<sup>210</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* » Edition EDISUD, 2003.

<sup>211</sup> Après un manuscrit rédigé au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle par le fils d'un « Moufti » d'Alger cité par Sakina Missoum p20. D'autre part le plan d'Alger publié par E. Pascuali en 1955 propose un tracé des limites de djazair Bni Mazghanna qui doit être considéré comme une hypothèse, vu que les données existantes sur l'enceinte arabo-berbère sont trop peu nombreuses pour permettre de vérifier la thèse de l'auteur.

quelques modifications<sup>212</sup> afin de répondre aux besoins de la population arabo –berbère avec la mise en place des principales rues : Bab-El-Oued, Bab Azzoun et la rue de la marine.

Pour la localisation des édifices publics contemporains de cette époque, A. Devoulx contribue à donner une idée de la configuration du noyau urbain. Les mosquées (à l'exception de Sidi Ramdan qui est la mosquée de la casbah arabo-berbère), les sanctuaires, les écoles et les bains de la période antérieure aux turcs ont été érigés dans la partie basse. La petite mosquée préalable à Jamaa Keci Ova a été édifiée sur le point le plus élevé. Toutes ces données permettent d'établir que l'extension de Djazair Bani Mezghanna s'est limitée à la plate-forme, antérieurement occupée par les romains, entre la limite de la mer à l'Est jusqu'à la hauteur de la mosquée keci ova sur le flanc de la colline. Le noyau urbain a été protégé par une muraille dotée d'au moins quatre portes : Bab al-Djnan au nord, Bab Azzoun au sud, Bab Al-Djazira à l'est et Bab Al-Bahr au sud-est. Ainsi, Alger est composée, au début, d'un petit groupement de maisons s'étendant depuis Bab-Al-Oued jusqu'au niveau du palais du gouvernement de l'époque ottomane. Ce dernier et la mosquée Keci Ova ont constitué un seul et même quartier, tandis que l'extension comprise entre Souk Al Kabir, « le grand marché » et Bab Azzoun ont occupé un vaste terrain de culture. Harat al Djnan (sidi Hlal à l'époque ottomane) avec la partie inférieure et le terrain de hammam al-Malah « le bain salé » ont été des potagers. Le site de la grande mosquée (xi) et de celui de Sidi Ali Al Fassi (zawiya antérieure à 1516) ont été utilisés pour les dépôts des potiers, en face la colline est couverte de ronces et de buissons.

---

<sup>212</sup> Les rues possédèrent une largeur créée pour le passage des chars étant supérieures aux besoins de la population arabo-berbère.



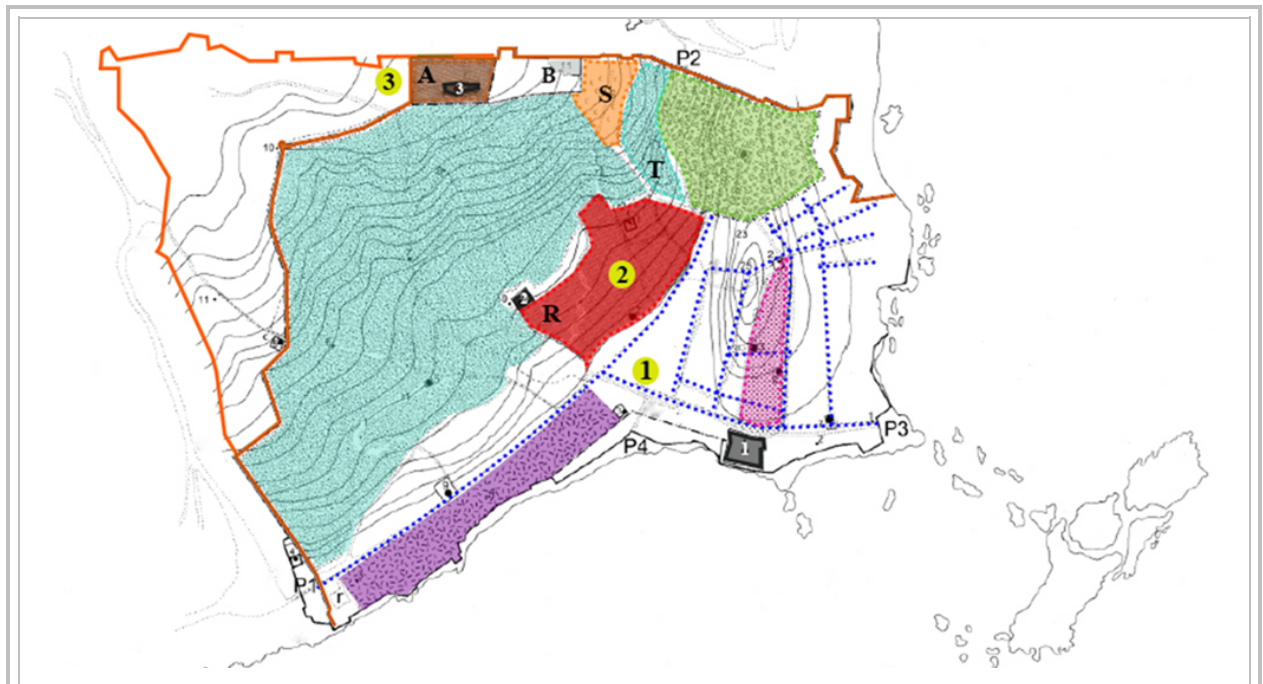


Figure 41: Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger au X<sup>ème</sup> siècle

La légende :

- Rempart berbère (X<sup>ème</sup> siècle) vraisemblablement édifié sur les remparts romains.
- Futur Rempart Turc (postérieur à 1550).

	Le centre de la Médina d'Alger (Première zone habitée au XI siècle).	<b>A</b>	Forteresse arabo-berbère (mosquée sidi Ramdan /Moulin / Four / Bain)
	La forteresse arabo-berbère	<b>B</b>	Batterie (Toppanet Sidi Ramdan)
	Qbour awlad al Sultan (cimetière)	<b>S</b>	Qbour Awlad al Sultan (cimetière)
	Terrain de culture	<b>T</b>	Ruines du Théâtre Romain
	Dépôts des potiers	<b>R</b>	Vestiges de l'aqueduc Romain
	Ronces et buissons	<b>P</b>	Portes de la villes (Bab al-Djnan, Bab Azzoun, Bab al-Djazira ,Bab al-Bahr)
	Jardins potagers	<b>1</b>	Mosquées:1:jama al-Kabir 2:Jama Keci Ova 3: Mosquée Sidi Ramdan

- 1** Adoption des principales voies et dispositions générales de la ville Romaine, en suivants les principaux axes (**Cado**:Rue Bab-El-Oued Bab Azzoun et **Decumanus**: rue de la marine).
- 2** Premier noyau urbain de la médina, composée au début d'un petit groupement de maisons s'étendant depuis Bab-al-Oued jusqu'au niveau du palais du gouvernement de l'époque ottomane. celui-ci formait un seul et même quartier avec la mosquée Keci Ova (ketchaoua).
- 3** Forteresse Arabo –Berbère, occupait le point prééminent du lieu qui domine la ville et une grande partie des champs au Nord dans le but de défendre ses positions.

Source figure 41 : Auteure (traitement personnel du plan)

Source du plan d'origine : Sakina Missoum « Alger à l'époque ottomane » Edition EDISUD.



#### V.4.1.b Lecture de l'organisme urbain avant 1830 :

Durant la période ottomane, Alger est une ville fortifiée, ceinte de murs flanqués de bastions pour l'artillerie. Les deux points forts de sa défense reposent sur **la citadelle**, qui couronne la ville, et **le port**. Délimitée par des remparts, la ville d'Alger comporte six portes qui assurent les relations entre elles et sa citadelle, son port et le reste du pays. Cette organisation du système défensif se met en place dans ses grandes lignes, au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle. En effet, Alger ottomane est une ville fortifiée avec des faubourgs quasi inoccupés. Il n'est fait mention par les sources que de la présence de baraques et de quelques fondouks bordant une voie qui relie la casbah à la plaine de la Mitidja. Cette rue, connue plus tard sous la dénomination de **la rue de Constantine**, longe le littoral. Une seconde voie, qui a existé à cette époque, est située plus à l'intérieur des terres. Elle a été désignée durant la période française par **la route de l'aqueduc** témoignant, ainsi, de la présence de l'aqueduc du Hamma ottoman dont le tracé a été repris par cette dernière (figure 42). On constate également une grande rue commerçante qui se développe, allant de la porte Bab-el oued à la porte Bab - Azoun



**Figure 42: Alger avant 1830, principaux axes routiers.**

Durant la période ottomane, EL Djezair a pris **sa configuration définitive** avec des caractéristiques urbaines, politiques, économiques et socioculturelles. La ville, de forme triangulaire, est délimitée par des remparts correspondant aux ravins délimitant le site au NORD et au Sud. Elle a été reliée à la jetée Kheireddine.

**Source figure 42:** Fond cartographique du centre d'études diocésain des glycines d'Alger. (Traitement Personnel)

Avec la prise d'Alger, les turcs installent leur gouvernement et leur administration dans la partie basse de la casbah. Les luxueuses demeures des dignitaires et des hauts fonctionnaires se construisent dans cette partie de la ville, au nord de la grande mosquée almoravide : Dar Aziza bey (ex Archeveché), Dar Hassen Pacha, Dar Mustapha Pacha (ex-bibliothèque nationale). Cette partie de l'agglomération devient le quartier des affaires. Le centre du pouvoir quant à lui,

matérialisé par la résidence des Pachas ou Deys surnommée « **Jenina** », a été installé à la croisée des rues principales de la ville, Bab Azzoun, Bab el Oued et de la Marine. C'est une installation ancienne et sûrement antérieure au XVI<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est que fort tardivement, en 1816, que s'opère le transfert du centre politico-administratif dans la citadelle<sup>213</sup>, entraînant un remodelèrent de celle-ci et de ses abords avec l'installation des officines administratives.

Quant aux édifices religieux, ils paraissent plus harmonieusement répartis à travers le tissu. Devoulx<sup>214</sup> a recensé « 13 grandes mosquées, 109 petites mosquées et 12 zaouïas ». Chaque quartier est doté d'une ou de plusieurs salles de prière, de petite dimension. Cependant, la vie culturo-religieuse s'organise à proximité du centre du pouvoir. L'importance de cette zone d'Alger s'explique évidemment par la proximité du port<sup>215</sup>. Alger haut lieu de la course en méditerranée, en tire la source principale de ses revenus. Son port, abritant les grands ateliers étatiques tels que : arsenal, corderie, voilerie, est une zone d'activité intense, au moins jusqu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Si les grands mécanismes de la vie économique sont assez bien connus, son évolution n'est pas maîtrisée. Pourtant, elle constitue un élément important pour une bonne lecture urbaine. En outre, ce qui étonne le plus, c'est, justement, cette constance du périmètre urbain de la ville d'Alger, et ce, malgré la forte expansion économique et le boom démographique que connaît la ville, au moins jusque dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il faut signaler qu'au cours de son histoire, les tentatives faites pour que la ville s'étende hors de ses murs, ont vite été étouffées sous la pression des impératifs militaires.<sup>216</sup> Mais, la ville ne s'est pas limitée à son périmètre intra-muros. Elle marque de son empreinte un territoire plus vaste autour d'elle, appelé « Fahs », sur lequel elle déploie ses tentacules. Ce « fahs » est divisé en trois grandes zones : « Fahs Bab Azoun », « fahs Bab-el-oued » et « Fahs Bab-Djedid » correspondant aux portes du même nom qui les desservent. Pour des raisons de protection, des forts ont été construits à ses proches abords (Fort de l'Empereur, Fort de l'Etoile, Fort des 24 heures) puis aux points faibles de sa baie, du Cap Matifou à la pointe Pescade. La prolongation de ses activités se traduit par la présence des carrières, des fours à chaux, tuileries..

<sup>213</sup> « La citadelle fut reportée à environ 440 mètres au Sud de son ancienne situation ; ce qui indique une certaine extension » souligne ALBERT DEVOULX.

<sup>214</sup> Albert Devoulx « *Les édifices religieux de l'ancien Alger* » Edition : Bastide, Alger, 1870, extrait de « la revue africaine » 1Vol. 265 p.

<sup>215</sup> L'autre grand pôle de la ville est le port. Créé par Khair-Eddine dans la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle. il fut l'objet au cours de son histoire de travaux constants afin d'améliorer sa défense et sa capacité.

<sup>216</sup> Les impératifs militaires ont contraints « Pacha Arab Ahmed » à étouffer les tentatives d'accroissement hors remparts. Redoutant de nouvelles attaques espagnoles, il ordonna, en 1573 de raser le faubourg Bab-Azzoun. *Atteste de Haïdo* .

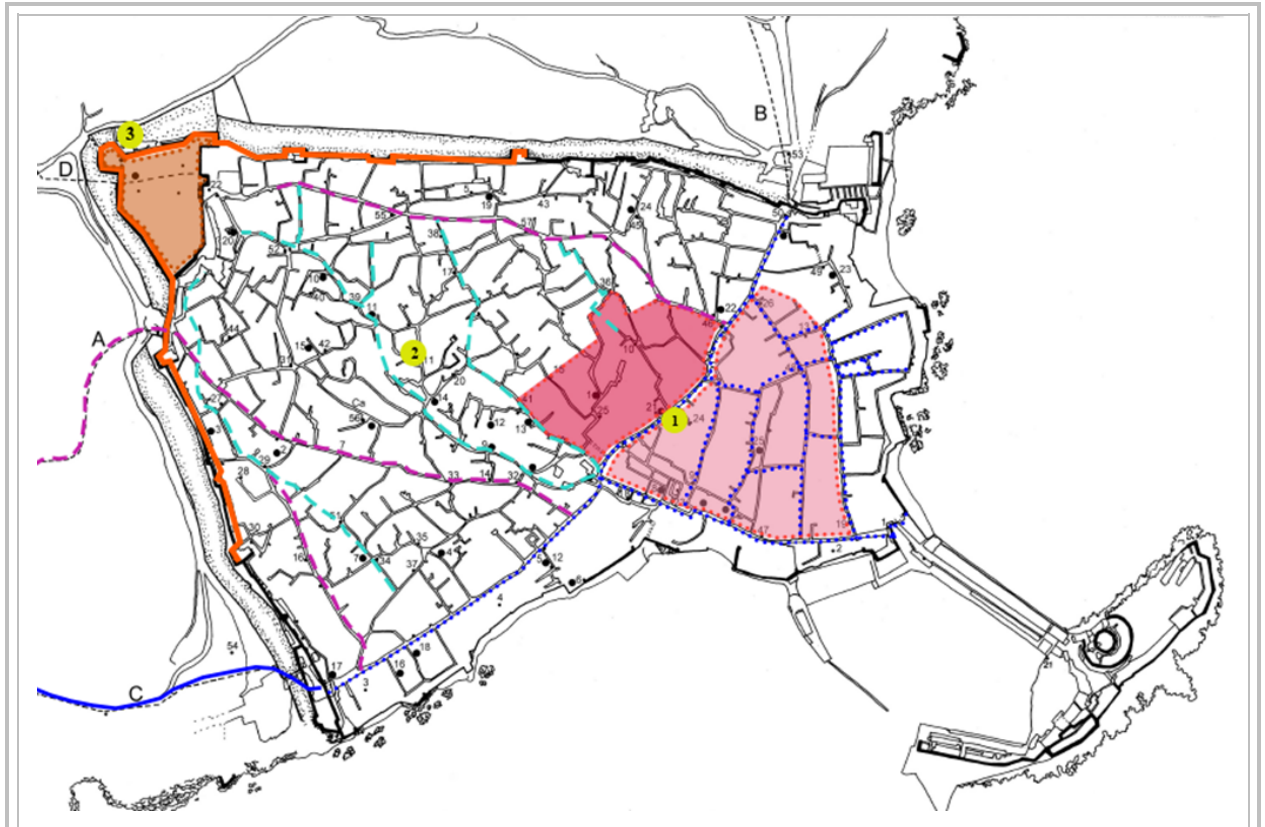


Figure 43: Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger avant 1830

**La légende :**

- Rempart Turc (postérieur à 1550)
- Rempart berbère (X<sup>ème</sup> siècle) vraisemblablement édifié sur les remparts romains.
- Voies d'origine Romaine
- Voies d'origine Berbère
- Voies Berbère-arabo-turque (postérieures aux précédentes)
- Le centre de la Médina d'Alger (Première zone habitée au XI<sup>ème</sup> siècle)

- 1** La partie basse de la Médina première zone habitée au XI<sup>ème</sup> siècle ; cette partie de l'agglomération devient le quartier des affaires durant la période de l'occupation turque.
- 2** Développement des quartiers résidentiels dans la partie haute de la médina et principalement dans la partie centrale extension et développement urbain considérable
- 3** En 1816: fut le transfert du centre politico-administratif dans la citadelle, le point le plus haut de la Medina.

Source figure 43 : Auteure (traitement personnel du plan)

Source du plan d'origine : Sakina Missoum « *Alger à l'époque ottomane* » Edition EDISUD.

#### V.4.1.c 1830 -1850 : Occupation des faubourgs et premières transformations au sein de la casbah.

Dans la première décennie de l'occupation française, Alger a connu de grands bouleversements et transformations de son tissu ancien. Ces dix années ont constitué une période

d'incertitude quant à son sort qui a imposé une occupation restreinte de la vieille ville. Les premières interventions ont visé l'adaptation de la ville aux exigences de ses nouveaux occupants<sup>217</sup>. Ces opérations se sont étalées jusqu'au début des années 1850, marquées, essentiellement, par des restructurations de voiries, des démolitions et des récupérations d'édifices, des destructions dans le tissu traditionnel et par des aménagements de nature diverse. Pour s'approprier et maîtriser l'espace, l'occupation coloniale va profondément modifier les structures de la ville (démolition de la presque totalité de la zone proche du port).

Ainsi, les premières transformations sont le résultat d'un urbanisme de conquête fondé sur les impératifs militaires: loger les troupes, créer des axes pour leur déplacement rapide et ouvrir des pénétrantes dans la ville afin d'accroître le contrôle. La grande place du gouvernement a été réalisée en premier, de même que la liaison Est-Ouest et celle reliant la nouvelle place du port. La première grande percée et première place dans la casbah. La statue du Duc d'Orléans à cheval sera édifée plus tard dans cette place qui sera baptisée « **place du gouvernement** ». Mais, les algérois l'ont toujours appelée « **placet el aoud** » (place du cheval), ignorant, ainsi, le cavalier menaçant de son épée la casbah et n'accordant d'intérêt que pour sa monture. Le cavalier et sa monture ont été arrachés à l'indépendance. Elle a été rebaptisée « **place des Martyrs** ».<sup>218</sup>

Par la suite, la population civile, venue s'installer à Alger, va formuler d'autres exigences qui vont également se traduire par d'autres démolitions. Ne voulant pas s'installer dans les maisons vernaculaires qui ne correspondent pas aux usages quotidiens des européens, au risque d'apprécier l'art de vivre local, ils vont provoquer la destruction de quartiers entiers pour y bâtir, souvent vite, des immeubles dont le type et l'usage correspondent à leur mode de vie, d'expression, d'occupation et qui seront la manifestation permanente d'une autre culture...celle qui va dominer. Cette période connaîtra la formation **d'un premier noyau français** aux faubourgs de Bab-Azzoun, sa constitution est favorisée par la construction entre 1840-1846 de **la nouvelle enceinte de la ville**. Durant cette même période, la ville ne connaîtra pas un développement urbain considérable. Ce phénomène est dû à l'occupation militaire des parties les moins déclives des terrains nouvellement conquis, ne laissant de ce fait pour un établissement civil que les parties dont la topographie est très accidentée. Les nouvelles fortifications ont fait

---

<sup>217</sup> En 1831 : premier pas franchi dans le souci de satisfaire les besoins immédiats des troupes françaises avec la destruction des canalisations, servant d'abreuvoir à leurs montures et arrachement de bois des planchers de nombreuses demeures pour confectionner leurs repas.

<sup>218</sup> MAHROUR Kaci « *Casbah architecture et urbanisme* » OREF GAM.



tripler la superficie de la ville<sup>219</sup> comme on peut l'apprécier sur le plan de 1858. Ainsi, la limite **nord** de la ville correspond plus ou moins à celle de l'ancien cimetière des Deys qui a été réaménagé en 1840 en **jardin** alors que du côté **sud** la ville s'est étendue jusqu'au fort de Bab Azoun. Quant à ses limites **ouest et est**, elles sont définies respectivement par la nouvelles rue Mogador (actuel rue Hariched) et la rue qui mène au fort de Bab Azoun (actuel Boulevard Aslah Hocine).

À la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, **un premier quartier des faubourgs** sud de la médina va s'étendre de la place d'Isly (actuellement place Emir Abderlkader) jusqu'à la route sinueuse qui mène au **fort de l'empereur** s'élevant au **nord**. Le quartier a été aussi traversé par des rues perpendiculaires permettant l'articulation verticale entre les îlots. Cependant, d'autres noyaux coloniaux sont construits dans les différentes localités de la province d'Alger notamment celui de Bab-el-Oued situé non loin de l'hôpital du Dey (actuel hôpital maillot).

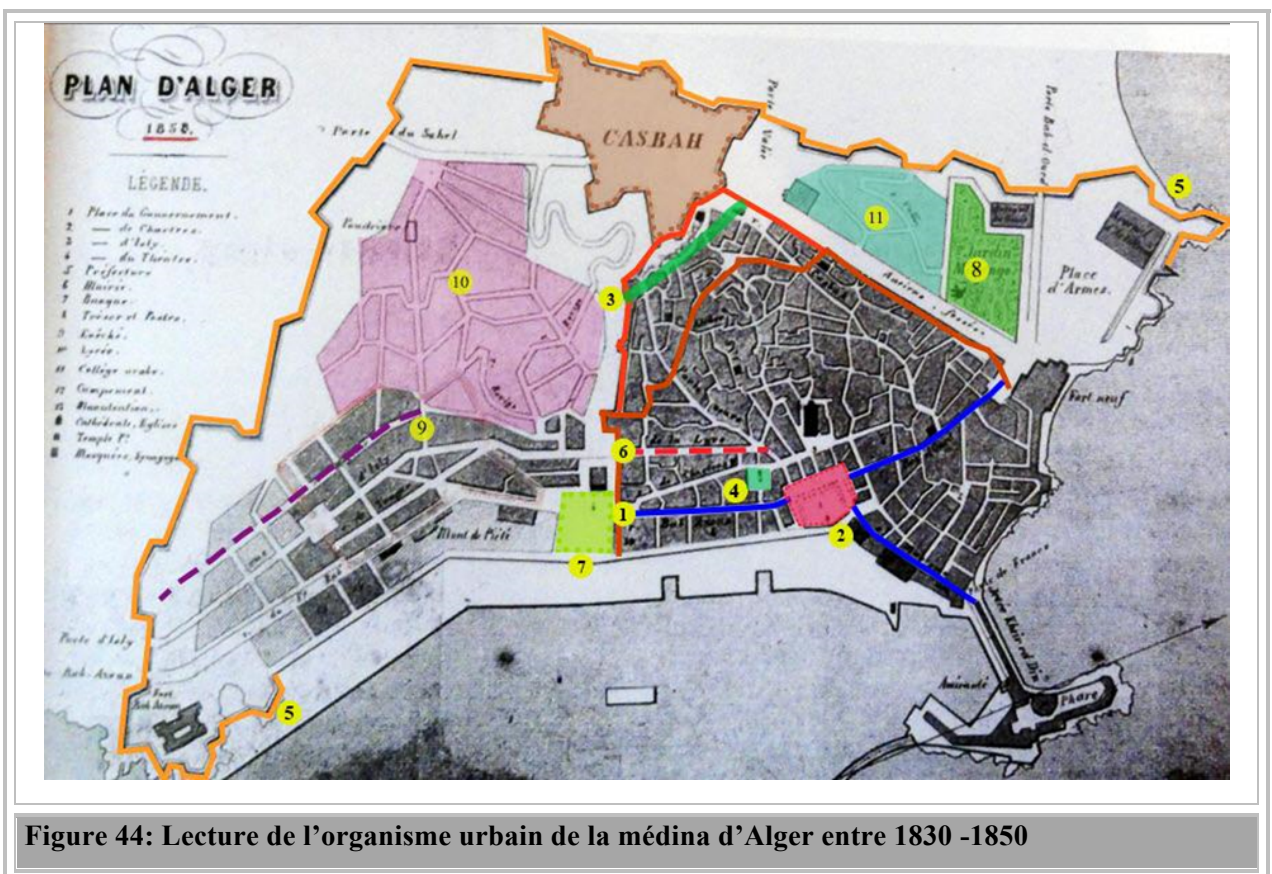












Figure 44: Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger entre 1830 -1850

<sup>219</sup> Entre 1841 et 1848, une nouvelle enceinte militaire est construite au-delà des anciens remparts, sous la direction du Général Charon qui avait élaboré le projet avec le maréchal de camp Bellonet. Les nouveaux remparts engloberont une ville de 118ha au lieu de 41 auparavant.

## La légende :

	Rempart datant de la période française (1841-1848)		
	Rempart Turc (postérieur à 1550)		Place de Chartres
	Rempart berbère (X <sup>ème</sup> siècle) vraisemblablement édifié sur les remparts romains		Place Bresson
	Place du gouvernement		
	Rue Bab Azzoun, Bab el Oued et la rue de la Marine		
	Rue de la victoire		
	Rue de Chartres		
	Rue de la Lyre		

- 1 1832-1837: Restructuration de la rue BaB Azzoun, appropriation d'un nouveau tracé des rues, Bab-el-Oued, BaB Azzoun et de la marine.
- 2 Place d'arme remplace le vieux centre d'El-Djazair. Destruction de la mosquée ES-Sayda, le lieu de culte attiré des Deys d'El-Djazir.
- 3 Création de la rue de la Victoire.
- 4 Ouvertures de la rue de *Chartres* et des *Consuls* et L'aménagement de la place de Chartres.
- 5 1841-1848: Construction d'une nouvelle enceinte au-delà des anciens remparts, englobant une ville de 118ha au lieu de 54 ha auparavant.
- 6 1845-1846: nouvel événement dans la médina: la rue de *la Lyre*.
- 7 1846: Création d'une place à l'entrée du faubourg de Bab Azoun (achevée en 1880 deviendra le Square Bresson).
- 8 1840: la limite **nord** de la ville correspond plus ou moins à celle de l'ancien cimetière des Deys qui fut réaménagé en **en jardin**
- 9 Rue Mogador (actuel rue Hariched) **délimite** la ville du côté sud.
- 10 Développement d'un **premier quartier des faubourgs sud** de la médina, où l'extension de la ville vers l'ouest.
- 11 Naissance de nouveaux **noyaux coloniaux** (Bab El oued).

Source figure 44 : Auteure (traitement personnel du plan)

Source du plan d'origine : Fond cartographique du centre d'études diocésain des glycines d'Alger.

#### V.4.1.d 1850-1900 : démolitions partielles des fortifications et densification des quartiers Intra-muros français

De considérables travaux urbains ont été réalisés à cette période. En effet, un certain nombre de projets ont été réalisés pour créer une nouvelle ville afin de faire sortir la ville coloniale de ses limites existantes conformément aux idées des nouveaux principes hygiénistes et des grandes



percées haussmanniennes à Paris.<sup>220</sup> : d'abord la création **d'une place** à l'emplacement de l'ancien fossé sud de **Bab Azoun** déplaçant, ainsi, le centre de la ville, de la place du gouvernement (actuelle place des martyrs) vers le sud. La ville connaîtra des démolitions notamment **le palais de la Jenina**, dont la partie nord a été incendiée en 1844 où des maisons de rapport sur arcades ont été construites sur ses ruines, suivant le plan d'alignement de 1850. Puis, la création d'une rue dite rempart : un véritable **boulevard maritime** qui, outre sa fonction militaire, unifie grâce à une façade urbaine l'ancienne casbah, avec le nouveau quartier d'Isly. Selon le plan datant de 1899, la ville ne semble pas avoir subi de profonds bouleversements à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle hormis **les densifications intramuros** réalisées et **la démolition** (du moins partielle) **des fortifications**. La ville reste, ainsi, séparée des autres localités par de vastes terrains. Toutefois, les travaux du **port** ont été terminés à cette époque et **une voie ferrée** du littoral relie, désormais, la ville à sa province. Quant à **l'arrière-port**, il a été entamé réalisant la ligne de fusion de la ville avec ses faubourgs.

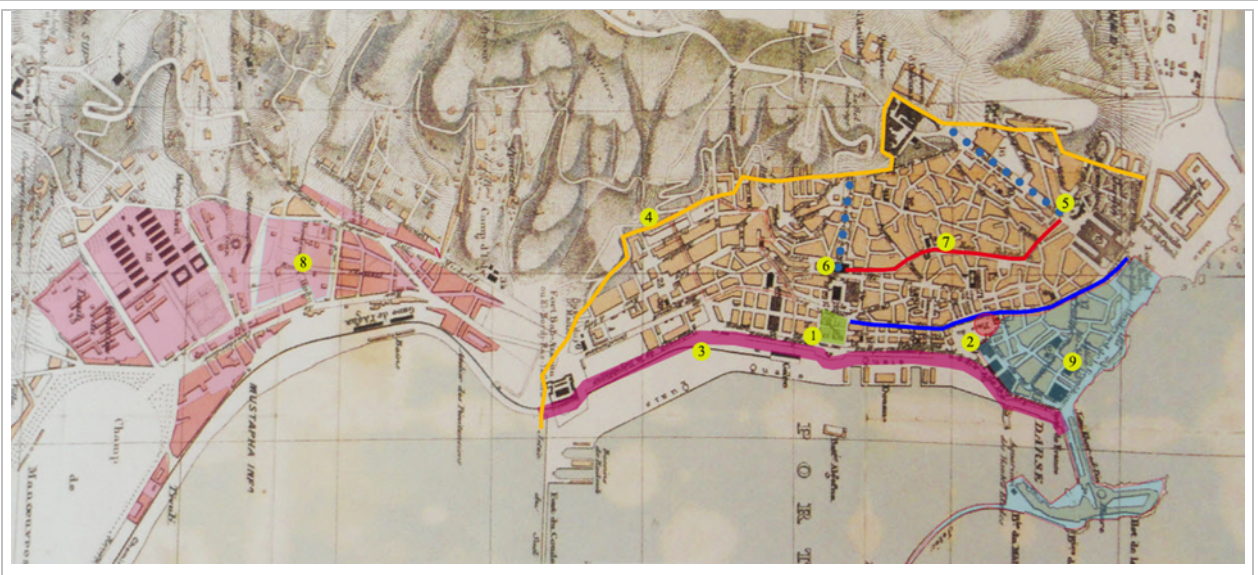


Figure 45: Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger entre 1850-1900

#### La légende :

- Rempart démoli datant de la période française (1841-1848)
- Rue Bab Azzoun, Bab el Oued
- Le percement Rue Randon et rue Marengo
- Boulevard : Verdun et Gambetta
- Place du gouvernement
- Place Bresson
- Quartier de la marine et le port

<sup>220</sup> MAHROUR Kaci « Casbah architecture et urbanisme » OREF GAM.

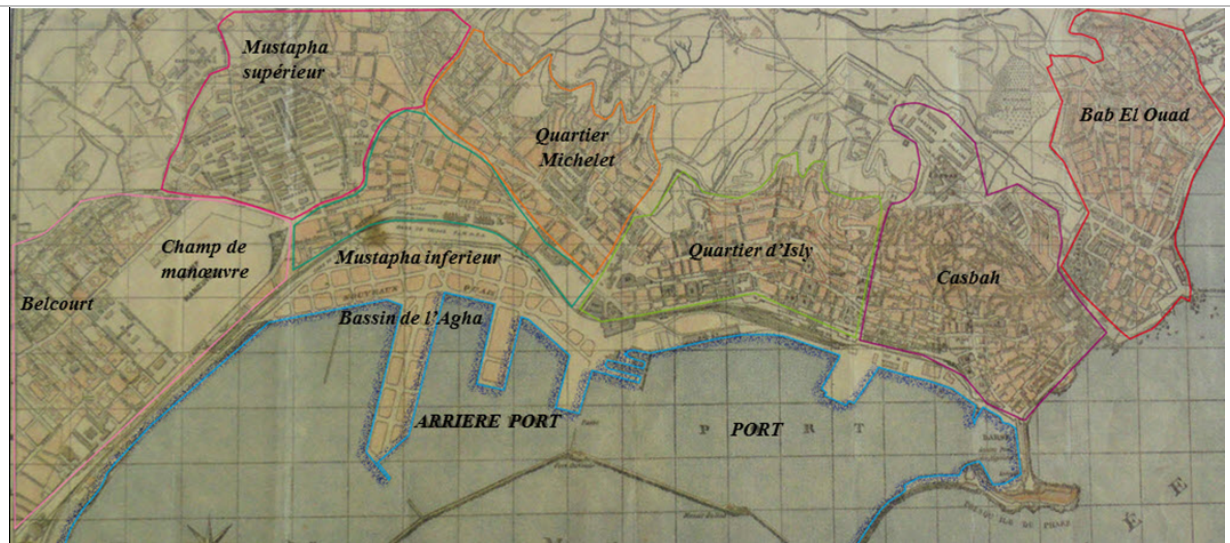
- 1 **Place dite le Square Bresson** (l'entrée du faubourg sud de Bab Azoun) deviendra le centre de la ville.
- 2 **1856**: démolition du palais de la Jenina dont la partie nord **avait** été incendiée en 1844.
- 3 **1860**:Construction du front de mer (boulevard maritime) la réalisation de la rue du Rempart, futur boulevard de l'Impératrice et actuel Zighout Youcef.
- 4 **1865-1880**:destruction partielle de l'enceinte de la ville (remparts), remplacement des remparts turcs de la ville par deux boulevards Nord et Sud.
- 5 Boulevard du nord (Boulevard Verdun) actuellement : boulevard Abderazak Hadad .
- 6 Boulevard du sud (Boulevard Gambetta) achevée en 1880, actuellement appelé boulevard Ourida Medaad .
- 7 **1880-1896**:transformation dans la ville haute avec le **perçement Rue Randon et rue Marengo**, cette **rue du centre** fera la liaison entre le boulevard Sud et Nord.
- 8 La ville reste séparée des autres localités par de vastes terrains (extension lente vers le sud)
- 9 **1898**:développement de la ville vers le Sud, agrandissement et embellissement du « **quartier de la marine** ».

Source figure 45 : Auteure (traitement personnel du plan)

Source du plan d'origine : Fond cartographique du centre d'études diocésain des glycines d'Alger.

#### V.4.1.e 1900-1930 : Développement des communes périphériques de la ville

Cette période est une phase de la croissance urbaine, l'image d'Alger va changer considérablement avec les nouveaux quartiers des hauteurs : Telemly, Michelet, Mustapha supérieur... En effet, la ville connaîtra une période de **croissance urbaine la plus rapide**. Durant cette période, les terrains de la partie sud du quartier d'Isly sont construits de même que les anciens terrains militaires de l'esplanade de Bab EL Oued, ainsi que les anciens faubourgs du même nom sont comblés par de nouveaux quartiers. A cette époque, la ville va englober **la commune de Mustapha** au sud et une partie de celle de **Saint-Eugène** au Nord.



**Figure 46: Croissance rapide de la ville d'Alger et naissance de nouveaux quartiers périphériques**

La ville d'Alger connaîtra principalement une extension vers le Sud -Est, d'où la naissance de nouveaux quartiers : Quartier d'isly, Michelet, Mustapha, Belcourt...

**Source figure 46** : Fond cartographique du centre d'études diocésain des glycines d'Alger.

Au niveau de la production architecturale, cette période connaîtra la naissance d'un style qui va puiser aux sources du patrimoine local pour élaborer une architecture typiquement algérienne, donnant, ainsi, au courant néo-mauresque une impulsion de taille. Ainsi, Alger et les grandes villes se dotent d'édifices utilisant un vocabulaire faisant référence à la culture locale : le siège de La Dépêche algérienne (1906), actuel siège du Rassemblement national démocratique, la **Grande Poste** (1910), la Préfecture d'Alger (1913), actuelle Wilaya, ou Les Galeries de France (1914), actuel musée d'Art moderne d'Alger (MAMA).

#### **V.4.1.f 1930-1960 : Alger vitrine du modernisme ; Développement des grands ensembles modernes**

Le congrès des CIAM et l'essor du mouvement moderne obligent Alger à adopter à partir des années 1920-1930 des plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE)<sup>221</sup>. Pensés selon un système de zones, ces plans sont à l'origine de plusieurs projets de grands ensembles de bâtiments modernes à caractère résidentiel. Ces derniers voient le jour à partir des années 1950 pour répondre aux différentes crises de logement et pour moderniser les noyaux les

<sup>221</sup> La loi Cornudet de 1919 – laquelle stipule, en France, la réalisation d'un **Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension** (PAEE) pour les villes de plus de 10 000 habitants – entre en application en Algérie en 1925.

plus anciens de la ville dont l'insalubrité va les condamner à la démolition dès les années 1930<sup>222</sup>. Ainsi, sont construites les barres Soccard dans la basse casbah tandis que l'ancienne commune de Mustapha supérieure et inférieure connaît ainsi, de nouveaux aménagements.

Durant cette période, tous les capitaux sont investis dans l'extension sud de la ville coloniale qui s'étend, aussi, sur le versant de **Telemly** et de **Mustapha**. En effet, la ville connaîtra :

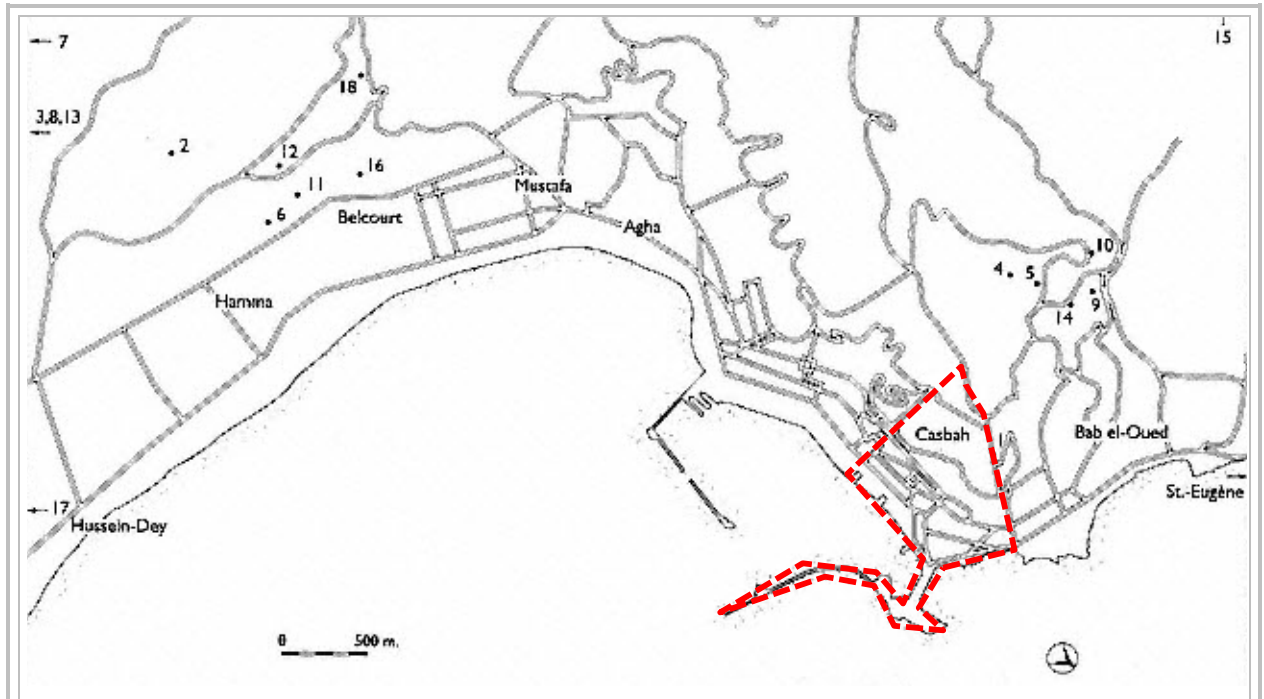
- **En 1922** : la mise en place d'un plan préconisant que la haute casbah soit placée sous un régime spécial destiné à lui conserver son caractère exotique.
- **En 1929** : Lancement d'appel aux urbanistes français pour une étude de rénovation de la ville. Un premier **PAEE, à finalité municipale**, est confié à René Danger qui prévoit l'amélioration de la circulation en ville. Il veut réorganiser le tissu urbain en fonction d'un zoning qui doit distinguer les zones commerciale, résidentielle, industrielle et de plaisance. Ce projet ne connaîtra qu'un début de réalisation.
- **En 1930** : Mise en place d'un **plan d'aménagement régional** confié à Henri Prost, avec la collaboration de Maurice Rotival et qui conduira à la création de la Région algéroise en 1934.
- **En 1948** : Mise en place d'un 3<sup>ème</sup> **plan régional**, en se basant sur une approche sensible et contextuelle. Ce plan connaîtra l'extension par une mise en valeur de l'arrière-pays, en envisageant la création de villes satellites.
- **En 1953** : Roland Simounet présente une analyse des **bidonvilles algérois de Mahieddine**, Le relevé raisonné de ce bidonville constitue la base de la conception d'une cité de relogement.
- **En 1954** : Réalisation de la cité de **Djenan-El-Hassan**, son auteur Jean de Maisonneuve y combine ses conclusions de terrain – aussi bien tirées de Mahieddine que de la casbah d'Alger – aux considérations hygiénistes et à la densification verticale chères à l'architecte Le Corbusier.
- **En 1955** : Réalisation du groupement des quatre immeubles et des 300 appartements de **l'Aéro-habitat**, conçus par Pierre Bourlier, José Ferrer-Laloë et Louis Miquel.
- **En 1954/1957** : Pouillon conçoit les deux grands ensembles périphériques de **Diar-el-Mahçoul** et **Diar-es-Saada**, où il veut faire une nouvelle synthèse se rapportant à l'architecture ottomane, à la casbah ou à l'Espagne musulmane.

---

<sup>222</sup> En 1929 : une bâtisse s'écroule ensevelissant 57 personnes dans le quartier de la marine devenue insalubre



- **En 1957** : Réalisation du **quartier de Climat-de-France**. Pouillon est, aussi, chargé de ce grand projet (4000 appartements à la place d'un bidonville), situé sur une hauteur à l'ouest de la casbah.



**Figure 47: Plan schématique localisant les différents projets de grands ensembles à Alger durant la période : 1930-1960**

« En 1958, la mise en œuvre d'un plan de développement et de modernisation du territoire, le "Plan de Constantine", est à l'origine d'un urbanisme quantitatif et d'imposantes opérations d'équipement social et industriel, ce qui met fin à l'approche prônée par l'Agence du Plan et à sa vision innovante. Sur la question de l'habitat, la notion des grands ensembles va s'imposer, s'amplifier, et perdurer à quelques nuances près jusqu'à nos jours. » <http://mutualheritage-alger.univ-tours.fr/1950-1962>

**La légende :**

**1** :HBM boulevard Verdun /**2**:scala el Bier/**3**:st corinne el harache/**4**:Le quartier de Climat-de-France/**5**: boucle perez/**6**: Diar el-mahçoul/**7**:la montagne/**8**:Dessoliers/**9**:carrière jaubert/**10**:La cité de Djenan-El- assan/**11**:cyclamens/**12**:Nador/**13**:Eucalyptus/**14**:TaineE/**15**:cité des Asphodèles/**16**:Le bidonville de Mahieddine/**17**:les Dunes/**18**:Diar el-Shems

**Source figure 47 : Auteure** (traitement personnel du plan)

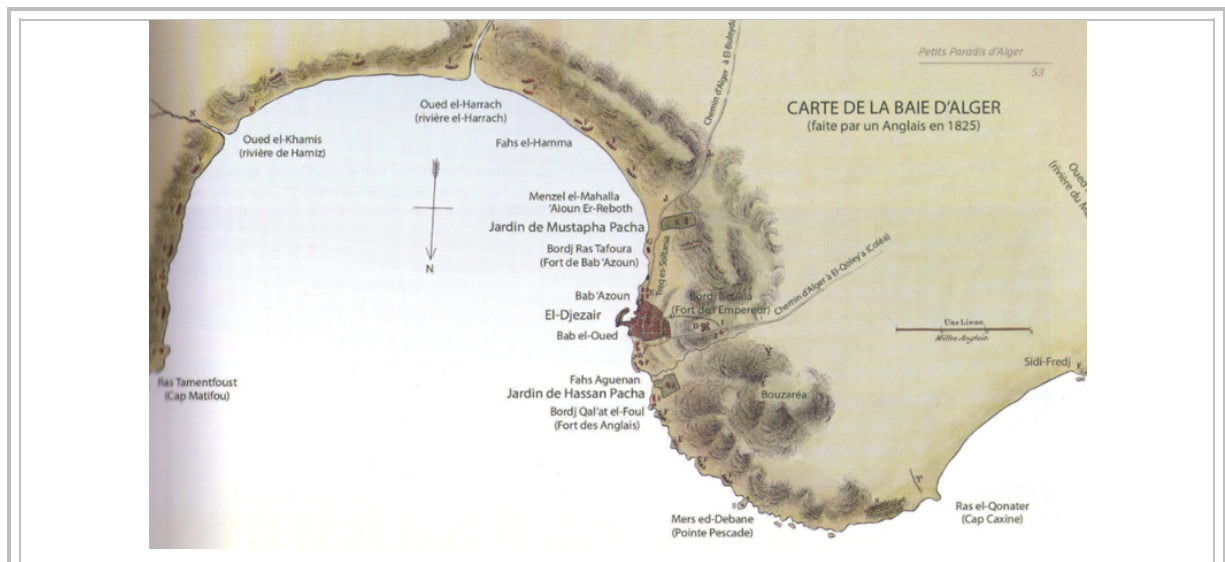
**Source du plan d'origine :** Zeynep Çelik « Urban Forms and Colonial Confrontations Algiers under French Rule UNIVERSITY OF CALIFORNIA PRESS Berkeley · Los Angeles · Oxford.© 1997 The Regents of the University of California.

**V.5 Présentation des éléments de la structure urbaine de la casbah d'Alger**

Chaque ville possède une structure, une identité propre qui la distingue des autres villes. En effet, les premiers habitants font preuve de beaucoup de génie pour s'approprier le site en intégrant leur système urbain aux conditions climatiques, topographiques...et en produisant une culture commune qui leur a permis de faire face aux problèmes de la vie.

### V.5.1 Forme urbaine de la médina : Génie du lieu

La ville d'Alger présente un système urbain global complexe, où tout est lié. Dans ce dernier, on distingue deux sous-systèmes : **la ville-médina**, minérale et **la ville-Fahs**, végétale<sup>223</sup> à la fois complémentaires et connectées<sup>224</sup>. La ville obéit, également, aux principes inviolables qui ont dicté la fondation des sites Sanhajiens, à savoir : **l'existence de l'eau** avec la présence d'une **défense naturelle** englobant du regard un immense **panorama**<sup>225</sup>. En effet, la médina d'Alger, ville qu'on ne peut se lasser d'admirer est bâtie face au miroir de la méditerranée sur le versant d'une montagne, son modèle en forme de triangle adhérant parfaitement à la topographie du site offre un exceptionnelle panorama qui a charmé plus d'un voyageur. Aussi, sa forme compacte est très caractéristique, constituée de petits cubes percés, adossés les uns aux autres, au gré de l'escarpement de son site.



**Figure 48: Carte de la baie d'Alger illustrant la ville-médina, minérale et la ville-Fahs, végétale.**

Nombreux sont les admirateurs qui nous ont laissé un témoignage précieux de la campagne radieuse et de ses Fahs (Fehs el-Hamma, Fahs Aguenan...) pittoresques aux alentours de la vieille médina d'Alger.

**Source figure 48:** Carte faite par un anglais en 1825 /cité par Farid Hireche, p53

A ce juste titre de nombreux écrivains décrivent la casbah d'Alger en révélant les caractéristiques de la ville. Ainsi, pour **D.de Haedo** « *les maisons de cette ville sont tellement agglomérées et serrées les unes contre les autres qu'elles la font ressembler à une pomme de pin*

<sup>223</sup>BENCHABANE Mounjia « *Le patrimoine lieu d'expression éthique et esthétique cas d'une maison Fahs d'Alger* » 1830, In vie de villes.

<sup>224</sup> Dans les jardins situés sur les montagnes qui environnent Alger au sortir de ses portes, toutes les après-midi une grande quantité de personnes, hommes et femmes viennent jouir de l'agrément de ces lieux.

<sup>225</sup> HIRECHE Farid « *L'art des jardins, petits paradis d'Alger* » Édition alternative urbaine ; Alger 2015.



*bien unie* ». <sup>226</sup> Si D. de Haedo décrit la position des maisons l'une par rapport à l'autre, **Lucien Golvin** dépeint la vue aérienne de la casbah d'Alger en expliquant qu'à partir de la « *vue d'avion ou d'un espace surélevé, la ville ancienne offre l'étrange spectacle d'un espace urbain découpé en cubes étroitement imbriqués les uns dans les autres, alvéoles accolées, creusées de trous carrés, zones d'ombre qui font ressortir la blancheur des terrasses dévalant, par degrés les pentes abruptes de la colline, en direction de la mer* » <sup>227</sup>. Quant à **Fromentin**, bien plus tard décrira ainsi l'atmosphère qui enveloppe la casbah d'Alger le matin : « *quelle ville, mon cher ami ! les arabes l'appelle « El Bahdja », la blanche, la plus blanche ville peut être de tout l'orient. Et quand le soleil se lève pour l'éclairer, quand elle s'illumine et se colore à ce rayon vermeil qui tous les matins lui vient de la Mecque, on la croirait sortie de la veille d'un immense bloc de marbre blanc, veiné de rose* ». <sup>228</sup>

Ces descriptions et les différents plans mettent en exergue sa **trame serrée** qui va en s'évasant depuis la forteresse jusqu'au port. Elle donne naissance à une masse compressée où toutes les Diours (maisons) sont accolées les unes aux autres. Elles tirent leurs spécificités morphologiques du lieu précis où elles s'enracinent. Elles constituent, à leur tour, **des systèmes très complexes** puisque qu'elles ont permis à des familles élargies d'habiter et d'évoluer dans le plus grand confort. Aussi dans ce **tissu dense**, c'est à peine si l'on perçoit le filet étroit de venelles et d'impasses fréquemment interrompu par des passages transversaux reliant les maisons entre elles. Distinguer un palais de cette masse compacte est presque impossible. Seuls en émergent quelques minarets ou coupoles et quelques places étroites.

### V.5.2 Principes (organisateurs) fondateurs de l'espace traditionnel urbain :

Loin d'être anarchique, l'espace traditionnel urbain est conçu selon des principes précis qui sont :

#### V.5.2.a Intériorité à différentes échelles :

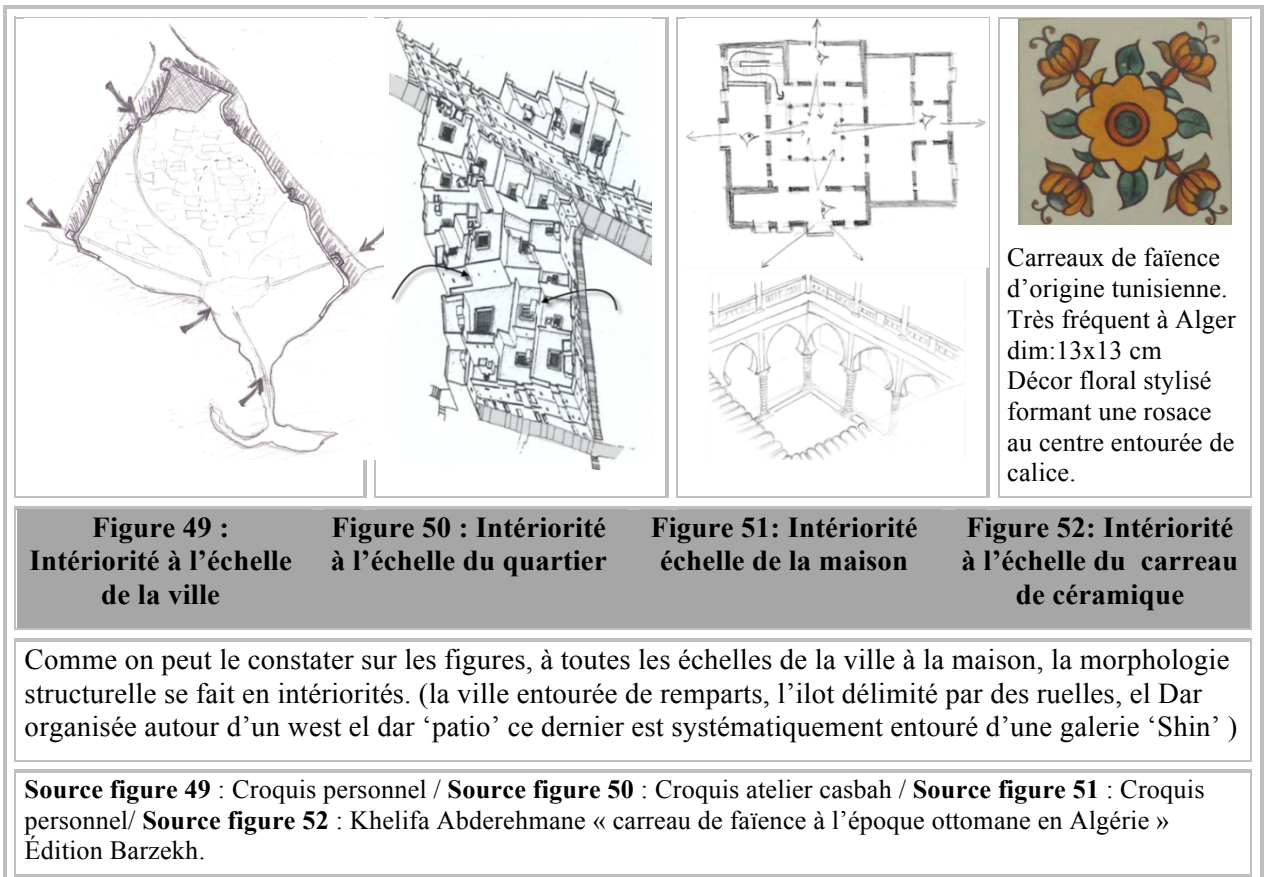
Dans la médina d'Alger, la morphologie structurelle se fait en **intériorités** à toutes les échelles de la ville à la maison (El Dar). En effet, **la ville**, en ce temps-là, avait des remparts comportant des portes pour accéder à l'intérieur de l'espace traditionnel urbain où la vie quotidienne était tournée vers l'intérieur de ce système urbain complexe. En effet, « *la société musulmane, jalouse de son intimité, n'accorde que peu d'importance à l'espace public, qui se*

<sup>226</sup> DE HAËDO Fry Diego « *Topographie et histoire générale d'Alger* » Editions : Bouchene 1998 ; livre numérisé en mode texte [En ligne], [http://www.algerie-ancienne.com]

<sup>227</sup> Lucien Golvin cité par Hassas Naima « *Etude du patrimoine architecturale de la période ottomane : entre valeurs et confort* » mémoire de magistère, Soutenu en 2012.

<sup>228</sup> Eugène Fromentin « *Une année dans le Sahel* », p 39, Paris 1859.

réduit pratiquement au réseau des rues et aux marchés. Le système urbain qui émane de ce mode de vie se matérialise en un tissu dont la trame se compose d'éléments autonomes, étroitement liés entre eux et intégrés dans une volumétrie commune »<sup>229</sup>. Les rues sont étroites et souvent des passages couverts relient une partie des constructions entre elles, favorisant le principe d'intériorité à l'échelle des quartiers. Aussi, la maison de la médina d'Alger est organisée sur la base d'intériorités répétitives à différentes échelles : du Djnane qui est le territoire de la maison jusqu'au carreau de céramique qui montre un design complexe. (Figures 49, 50, 51,52)



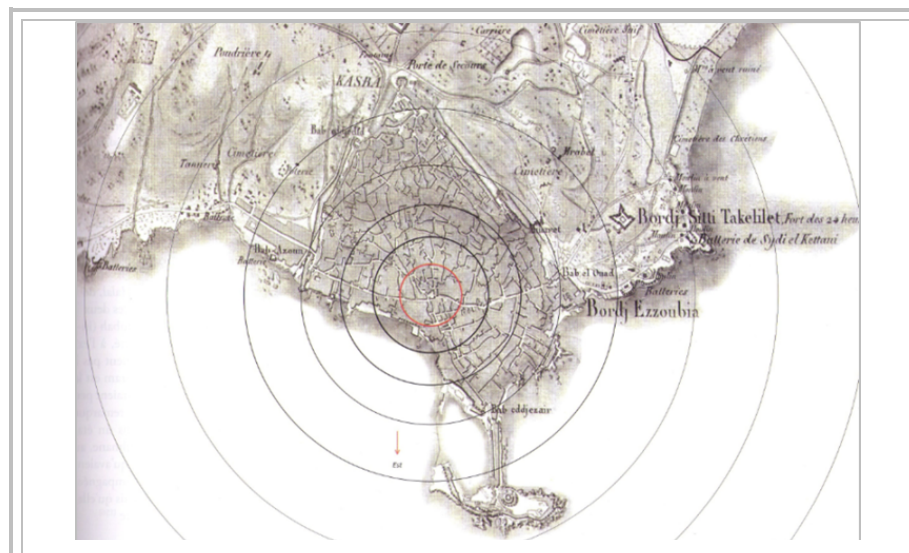
### V.5.2.b Circularité de l'espace :

Dans Dar-Al Islam, la notion de la circularité de l'espace et le concept de centre sont fondamentaux pour la définition de l'identité du lieu. Ce principe est appliqué à différentes échelles. En effet, rien n'est plus représentatif de la circularité du monde musulman que ce grand cercle ininterrompu de la masse des fidèles, qui cinq fois par jour, se prosternent vers un unique centre : la Mecque. Par contre ce qui est évident : c'est que le cercle en tant que forme n'apparaît que rarement dans l'architecture et dans l'organisation urbaine arabe à l'exception de la ville de Bagdad. Le cas de la médina d'Alger comme la plupart des grandes villes arabes et celles qui se

<sup>229</sup> MISSOUM Sakina « Alger à l'époque ottomane » Edition EDISUD 2003.

trouvent dans le bassin méditerranéen (Fès, Tunis, Le Caire, Damas, Alep..), obéit à ce thème de **la circularité du monde musulman**. (Figure 53)

La vieille ville d'Alger se caractérisait par la concentration des activités dans le centre. Cependant, cette dernière était un modèle exemplaire ; elle avait cette particularité qui consistait à réunir tous les organes essentiels de la ville et de l'état dont elle était la capitale. Elle était le centre de la vie politique, de l'administration, de l'armée, de la vie religieuse et culturelle, des activités économiques dominantes. D'ailleurs, André Raymond confirme en expliquant qu' : « *Alger s'organise autour d'une zone centrale, située au point de convergence des trois rues principales de la ville : la rue de Bab el-Djazira conduisant vers le port, la rue de Bab Azoun menant à la porte du même nom située au sud de la ville, et la rue de Baba El Oued débouchant sur la porte nord de la ville. À proximité immédiate du point d'intersection de ces trois principales rues, se trouvent le palais du Dey, et la mosquée de la Sayyida. De ce point central part, vers l'est, la rue de Bab-el -Djazira... »*<sup>230</sup>



**Figure 53: Carte d'Alger et de ses environ, année 1832**

Avec la prise d'Alger, les turcs ont installé leur gouvernement et leur administration dans la partie basse de la casbah. Cette partie de l'agglomération devient le quartier des affaires (**au centre**). Une grande rue commerçante se développe, allant de la porte Bab-el oued à la porte Bab-Azoun.

**Source figure 53 :** cité par Farid Hireche P.91, cette carte provient du centre d'archives du service historique de la défense à Vincennes.

<sup>230</sup> Raymond André « *Le centre d'Alger en 1830* » dans la revue de l'occident musulman de la méditerranée, n°31 1981.

**V.5.2.c Position défensive :**

Le site sur lequel la médina d'Alger a été bâtie, possède une topographie lui assurant une situation défensive incontestable. Elle est adossée à l'ouest au massif de la Bouzaréa, au nord et au sud, elle est ceinturée par des ravins profonds. Il faut préciser qu'au nord se présente le versant du Sahel et à l'est, il existe des falaises escarpées sur le front de mer.

**V.5.2.d Panorama :**

Orientée vers l'est, et bâtie face à la mer, la médina d'Alger offre un véritable panorama. Son organisation générale apparaît comme « *un triangle dont la base est la mer et le sommet la citadelle* »<sup>231</sup>. Les contraintes du site ont fait que cette cité n'a pas pu s'agrandir, elle s'est, donc, **densifiée en hauteur**. Elle s'est développée en appliquant le principe de la succession de terrasse en gradin où aucune ne vient gêner l'autre, elles avaient toutes une vue directe sur la mer.

**V.5.2.e Eau :**

Parmi les principes, qui ont dicté la fondation du site d'El Djazair, est l'existence de l'eau comme élément fondamental à l'édification de la ville. D'ailleurs, les sources sont très nombreuses et l'eau excellente, pure et limpide comme l'atteste plusieurs voyageurs arabes du X<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> siècle. En effet, Sakina Maissoum dans son ouvrage « *Alger à l'époque ottomane* » liste pas moins de 11 sources dans la cité des Beni Mezghena, sans oublier les cours d'eau qui existent en dehors de la ville tels que : les nombreux oueds et ruisseaux sillonnant les coteaux du sahel et les contreforts de la Bouzaréa.

**V.5.2.f Végétale :**

En dehors de la ville, il existe des vallées pittoresques qui abritent une végétation luxuriante, où la nature est d'une beauté ravissante. D'ailleurs de nombreux voyageurs en témoignent. **Hassan El Wezzen**, de passage, en 1516, à Gezeir (Alger) décrit les jardins qui enveloppent la ville : « *au tour du circuit d'Alger y a plusieurs jardinage, et fertiles territoires : et de la partie du levant se voyent des moulins, sur un petit fleuve qui sert les commodités de la cité, tant à boire, comme à autre chose* »<sup>232</sup>. Comme on peut le constater aussi dans la gravure de **Braun et Hogenberg** (1570-1571).

<sup>231</sup> RAVEREAU André « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad ,2007,1et 3 rue Feutrier Paris 18.p.34

<sup>232</sup> Cité par HIRECHE Farid « *L'art des jardins, petits paradis d'Alger* » Édition alternative urbaine ; Alger 2015



Figure 54: Gravure d'Alger de 1570-1571

La médina minérale est enveloppée d'un écrin de verdure et de culture.

Source figure 54 : cité par Farid Hireche P.26, Braun et Hogenberg

Les alentours de la ville sont riches en terrains cultivés, des jardins figurent, aussi, à l'intérieur des remparts, un tout petit allongé contre les murs au-dessus de la porte Bab Azzoun, un second jardin est situé sur le flanc de la grande mosquée, et un dernier occupe un vaste espace clos dans l'enceinte du palais du roi appelé « **la Djenina** ». (Figure 54)

### V.5.3 Structuration et organisation urbaine de la médina :

Loin d'être simple, la structure et l'organisation de la vieille ville d'Alger est complexe. Sa structuration et son organisation comportent des éléments remarquables qui sont :

#### V.5.3.a Limites : première structuration de la médina :

Chaque espace est défini par une **limite** qui détermine sa division, son hiérarchisation par rapport aux autres espaces. Ce fait peut être vérifié à différentes échelles. Dans Dar-al-Islam<sup>233</sup> : « *Tous les efforts accomplis pour survivre par les civilisations en contact avec le désert sont marqués par la nécessité quasi biologique de circonscrire « un espace d'appropriation » dans le fait de projeter avec soin la marque de séparation entre sédentaire et nomade, entre oasis et désert, entre terrains irrigués et zones brûlées par le soleil, toutes les civilisations du désert ont, tout naturellement, fait référence à l'archétype de l'enceinte. Mais c'est seulement dans l'islam que cet archétype devint choix de vie et matrice figurative de l'architecture, de la cité et du territoire. Des murets d'enceinte des campagnes yéménites, transparents comme des filigranes,*

<sup>233</sup> PERTRUCCIOLI Attilio, « *Dar al Islam* » Edition : Mardaga, 1990, p38.



*aux remparts de figuiers de barbarie du haut plateau algérien, des majestueux shan des mosquées aux cours intérieures des maisons. L'enceinte y est utilisée avec la conscience d'appartenir à la même **koiné culturelle** ».*<sup>234</sup>

A l'instar de toutes les cités médiévales, la ville d'Alger était entourée de rempart qui **délimitaient** la ville et qui en assuraient sa protection contre toute attaque terrestre dont elle pourrait faire l'objet<sup>235</sup>. En effet, la nécessité d'identification et d'isolement pour des raisons de sécurité et de défense a exigé la délimitation. Ainsi, la médina d'Alger était une cité solidement fortifiée. Protégée par une longue muraille ancienne, qui lui conférait une limite bien définie, le choix de cette dernière n'était pas fortuit, mais plutôt il se référait à l'aspect topographique et naturel du site d'implantation. Cette délimitation est déterminée par le versant nord du Sahel, adossée à l'ouest au massif ancien de la Bouzaréa, au Nord et au Sud, par des ravins profonds et à l'est par des falaises escarpées sur le front de mer. En dehors de la ville, les maisons de campagne présentent aussi des délimitations, plus précisément, des enclos de verdure nommés, Tabiat-el-Hendi (talus plantés de cactus) qui faisaient que les maisons de plaisance, si bien fermées, n'avaient pour ainsi dire pas de clôture. La campagne y pénétrait en quelque sorte et les envahissait. En effet, dans les faits, la limite agit souvent comme une couture qui réunit plutôt qu'une barrière qui sépare. Pour Heidegger « *la limite n'est pas ce ou quelque chose cesse, mais bien ce à partir de quoi quelque chose commence à être* »<sup>236</sup>.

### V.5.3.b Portes : lieux d'articulation dedans/dehors

La communication de la médina avec l'extérieur s'effectuait par cinq portes (durant l'époque ottomane). Ces dernières constituent les points de rencontres entre le dedans et le dehors. Ces moments d'articulations constituaient des seuils pour la médina, ils représentaient le deuxième niveau d'enclos après celui des enceintes. En effet, les portes étaient fermées la nuit tombée. Toutes les portes font l'objet de réglementations en matière d'horaires d'utilisation et de taxes prélevées sur les marchandises, chacune d'elles est surveillée par un gardien. Ces portes assurent non seulement l'articulation entre la ville, le port et le reste du pays, mais aussi la relation inter ville avec des parcours distincts reliant les différentes portes entre elles. Quatre portes d'entre elles se situaient dans la partie basse de la ville (El-Outa) et une dans la partie haute (El-Djebel).

<sup>234</sup> PERTRUCCIOLI Attilio, « *Dar al Islam* » Edition : Mardaga, 1990, p38.

<sup>235</sup> Albert Devoulx « *El djazair histoire d'une cité d'icosium à Alger* » Édition ENAG, 2003.

<sup>236</sup> Martin Heidegger, « *Bâtir Habiter Penser* » dans Essais et conférences, Paris, Gallimard, 1958, p. 183. [En ligne [http://marie.escorne.free.fr/articles/le\\_mur.pdf](http://marie.escorne.free.fr/articles/le_mur.pdf)]



- **Bab Azzoun**, était située à la sortie **sud** de la ville. C'est la porte la plus importante de la ville qui donnait sur l'arrière-pays profond. Elle se trouvait dans le prolongement de la rue Bab-Azzoun, et ponctuée par les équipements d'accueil : mosquées, zaouïas, fontaines, fondouks.
- **Bab el Djedid** : au **sud-ouest**. La plus étroite, elle était située dans la partie haute de la ville. Bab-Djedid (la porte neuve) comme son nom l'indique, c'est certainement la plus récente. À l'intersection de la première limite sud (talweg) et une ligne de crête (rue porte neuve), elle s'ouvrait au sud-ouest sur l'axe de croissance Télémly, non loin de la casbah.
- **Bab el oued** : « La porte de la rivière » au **nord**, à l'intersection de la première limite nord (ligne de crête) et l'axe territorial. elle mettait en communication la cité avec l'extérieur et le cimetière, ainsi que la communication vers les vergers du nord et la campagne.
- **Bab-el-Djezira** : un peu loin, près de l'amirauté, se dressait Bab-Djezira (la porte de l'île) appelée aussi « la porte du port » ou encore Bab el Djihad « la porte de la guerre sainte ». située à l'**est**, cette porte donnait sur le port, elle jouit d'un rôle stratégique, puisque c'était un point de passage obligatoire de tout trafic commercial et militaire arrivant par la mer.
- **Bab el Bahr** : « la porte de la mer » (de la pêcherie à l'époque coloniale), au **sud-est** (Au centre, sous Djamaa Djedid) conduisait vers la mer. Elle était utilisée, essentiellement, par les marins, où l'on construisait et réparait les navires.<sup>237</sup>

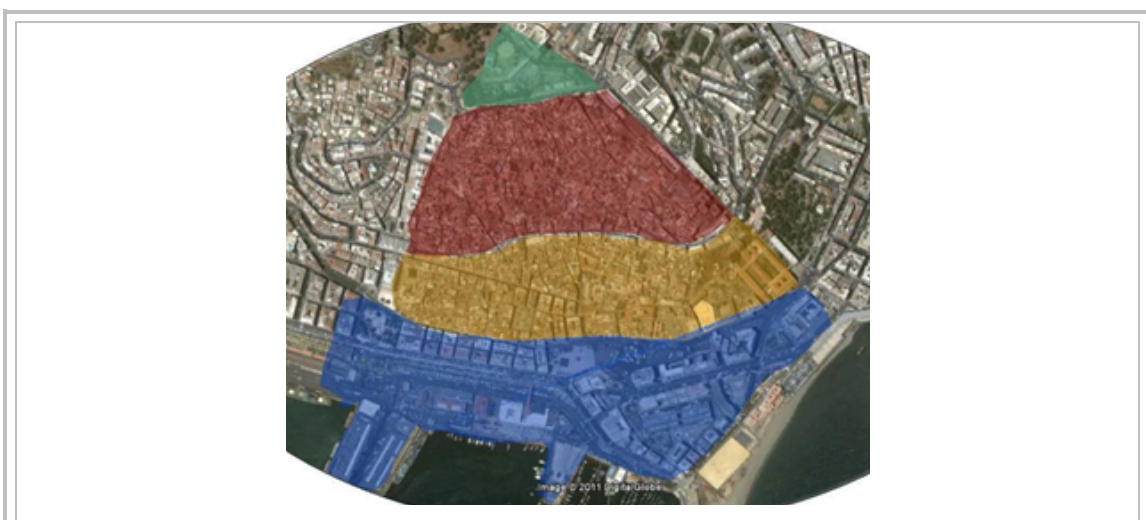
### V.5.3.c Entités morphologiques : Basse casbah/ Haute casbah :

L'organisation urbaine de la médina d'Alger fait ressortir deux entités morphologiques ayants des fonctions opposées, l'une **administrative, commerçante** et l'autre **résidentielle**. Cette dualité des fonctions répond à une opposition dans la structure géographique qui présente deux parties distinctes : la première zone est relativement plate (**el-Outa**), la seconde est très accidentée dévalant vers la mer (**el-Djebel** ou montage). Ainsi, la partie basse, beaucoup plus cosmopolite et plus grande, était considérée comme l'espace public par excellence. Elle était dotée d'un réseau de rues très régulier, avec un système de rues ouvertes. Dans cette partie se trouvaient les fonctions urbaines les plus publiques (les institutions politiques, les mosquées et les souks, les cafés, les écoles et les lieux de production). Avec l'occupation française, le tissu urbain de cette partie a subi le plus grand nombre de modification telles que : destruction, restructuration, alignement .... comme le confirme André Ravéreau « *el-Outa est administrative, militaire et commerçante. Y résident principalement les turcs, dans des palais et des garnisons ;*

<sup>237</sup> ASSARI Nadir « *Alger des origines à la régence turque* » Édition Alpha.2007

*des fondouks accueillent aussi les voyageurs étrangers et les célibataires de l'intérieur du pays... ».*<sup>238</sup>

En revanche la partie haute était, essentiellement, résidentielle puisqu'à l'exception d'un four et d'une mosquée, aucune autre fonction n'était permise. Son tissu dense et compact avec ses rues qualifiées de tortueuses et sinueuses, s'est développé sur la partie accidentée du site. André Ravéreau note : « *le djebel est résidentiel et comprend une cinquantaine de « Hawmas » bien séparées entre elles par des grilles fermées la nuit et gardées par les Biskris (gens originaire de Biskra), qui filtrent les entrants et sortants trop tardifs ou matinaux, ne permettant de circuler qu'à ceux munis d'une lanterne ».*<sup>239</sup>



**Figure 55: Vue générale de la Casbah avec ses 3 secteurs distincts.**

**La haute casbah EL-Djebel :** premier noyau de la ville berbère, elle compte le plus grand nombre de maisons dont la construction est antérieure au X<sup>ème</sup> siècle. Elle est munie d'une citadelle au sommet.

**La basse casbah EL-Wtta :** proche de la mer, c'est la partie qui a subi la table rase, donc les plus grandes transformations. C'est là qu'on trouve encore aujourd'hui, le plus grand nombre de palais et les immeubles réalisées après 1830, qui forment la façade maritime d'Alger

**Légende :**

- La citadelle
- La haute casbah
- La basse casbah
- Le quartier de la marine

**Source figure 55 :** Image satellitaire, traitement personnel

<sup>238</sup> André Ravéreau « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad, 2007, 1 et 3 rue Feutrier Paris 18.p.35-36.

<sup>239</sup> André Ravéreau.op.cit.

En effet, la structuration de la haute ville est assurée par deux rues, qui longeaient les lignes de crêtes, perpendiculaires aux courbes de niveau. Ces deux rues sont : la **rue de la casbah** (actuellement la rue Sidi Driss Hamidouche) conduisant à la citadelle et la rue Bab Djedid (actuellement la rue Rabah Raiah) conduisant à Bâb Djedid. Par ailleurs, la partie haute de la vieille ville, qui a conservé son caractère traditionnel, est localisée entre le Boulevard de la Victoire et les rues Amar Ali et Ben Cheneb. Quant à la partie basse, qui est proche de la mer, elle a subi les plus grandes transformations engendrées par l'application du principe de la table rase. C'est là qu'on trouve encore aujourd'hui, le plus grand nombre de palais et les immeubles réalisés après 1830, qui forment la façade maritime d'Alger. Pour terminer, il y a le quartier du port où se trouvent Djamma El Kebir, Djamma Djedid, le Bastion 23, les seuls témoins des anciennes limites de la ville.

#### **V.5.4 Eléments de composition morphologique de la médina :**

La vieille ville d'Alger possède une morphologie spécifique imposée par la topographie, l'histoire, l'influence culturelle, l'économie, les règles d'urbanisme, le contexte technologique ou encore énergétique... La morphologie de la médina se démarque par ses éléments qui sont :

##### **V.5.4.a Quartier : comme entité urbaine ( Houma)**

Spatialement, les quartiers (El Houmats) dans la médina d'Alger organisent la ville en deux parties, (voir plus haut) : la haute et la basse ville. Il est intéressant de noter que « *le mot **Hawma**, de la même racine que le mot **Hama**, signifie proche, intime, protecteur* ».<sup>240</sup> Du point de vue social, le quartier est une juxtaposition de maisons semblables où « *le modèle familial sur lequel est construit le système social apparaît avec une efficacité certaine* »<sup>241</sup>. En effet, « *les quartiers (districts) sont des éléments surfaciques de la ville, caractérisés par un certain degré d'homogénéité (perceptive, fonctionnelle, etc.) et permettant à l'usager d'avoir la sensation d'entrer, de sortir ou d'être dans un espace. Ce sont des zones clairement identifiées à l'intérieur des villes. Zones étendues avec des caractéristiques internes qui leurs sont propres, ce sont des unités thématiques, créées par les particularités typiques qui sont reconnues et représentées par les habitants sous forme d'images. Les typologies et les styles architecturaux, les caractéristiques sociales et ethniques des habitants, les spécialisations fonctionnelles, les*

<sup>240</sup> HIRECHE Farid « *L'art des jardins, petits paradis d'Alger* » Édition alternative urbaine ; Alger 2015 p.92

<sup>241</sup> R.LETOURNEAU.

*couleurs, les ambiances, peuvent tous contribuer à définir un quartier perçu et reconnu dans la ville* ».<sup>242</sup>

Par ailleurs Nora Bouaouina explique que la **Hawma** ou **Houma**, « *est un quartier urbain qui combine la double particularité d'un espace collectif et privé, le mot signifie à la fois garder son espace privé et s'insérer dans une identité commune créée par la sacralité de la relation. Comme à l'origine, le terme Houma traduit un ordre social, il désigne un sentiment d'appartenance à une identité communautaire de proximité spatiale à l'intérieur de l'espace social de la ville. La proximité spatiale et sociale prend ici le sens de fratrie et de grande famille, où les rapports de voisinage ont un sens sacré* »<sup>243</sup>. En effet, durant la période ottomane, dans les quartiers (Houmats) de **la médina d'Alger**, régnait une solidarité chaleureuse, quasi familiale. Les voisins, ceux dont la porte donnait dans la même impasse, étaient comme des parents. Et si l'un d'eux subissait un revers, une maladie, une infortune, il était assuré d'être secouru matériellement et moralement par tous, selon les moyens de chacun. La fête qui se donnait dans une maison était celle du quartier. La médina a été administrée sous le signe d'un urbanisme de fonctions, avec des espaces organisés sur la base de quartiers, de corporations de métiers et des ethnies composant la société urbaine.

Durant la période coloniale, rapidement seront créés de nouveaux quartiers et communes qualifiés d'espaces européens avec la construction de nouveaux immeubles dits de rapport et la réalisation de projets mettant en place de nouveaux éléments de composition morphologique qui vont conditionner le futur Alger. En effet, la signification de telles opérations était la négation sociologique de tout ce qui pouvait encore rappeler les traits civilisationnels qui préexistaient à la conquête. Ces opérations correspondaient à la logique culturelle et politique du système colonial qui était à l'origine de la ségrégation et la différenciation entre les quartiers européens et les quartiers musulmans. Aussi, la médina d'Alger connaîtra « *une troisième période, résultant des pratiques précédentes, est celle de l'évolution du nouvel espace social objet de la réappropriation « national » de la capital* ».<sup>244</sup>

#### **V.5.4.b Ilot : comme élément de composition urbaine**

Élément indispensable à la structuration de la ville, l'îlot est le constituant élémentaire de la ville. Il peut prendre des formes diverses : fermé, traversant, semi ouvert, ouvert, selon des

<sup>242</sup> Université Nice Sophia Antipolis. « *L'analyse de la perception de la place* ». [Enligne]. <http://www.espaces-publics-places.fr/approfondissement-th%C3%A9orique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch>

<sup>243</sup> BOUAOUINA Nora « *Alger à travers sa Houma* » dossier esprit critique « la communauté n'est pas le communautarisme » vol 10, n° 1 p, 1, Paris 2007.

<sup>244</sup> ICHEBOUDENE Larbi « *De la Houma à l'espace « cité », une évolution historique de l'espace social algérois* » in Alger lumière sur la ville Edition DALIMEN, P 340.

modalités particulières, notamment relatives au contexte. Le cas du tissu traditionnel de la médina d'Alger fait ressortir l'existence d'îlot sous forme divers et d'une majorité **inégalement asymétrique**. Le respect du site et de sa topographie explique la forme **irrégulière** ainsi obtenue. L'unité morphologique *îlot* permet de comprendre comment la hiérarchie descendante entre l'échelle urbaine et l'échelle architecturale est maintenue par le caractère de division de la trame parcellaire.

En effet, la structure spatiale s'inscrit à l'intérieur du tissu urbain et chaque unité bâtie s'inscrit dans une subdivision spatiale de l'îlot au fur et à mesure que le processus de densification de la parcelle est effectué. Chaque habitation tente d'avoir son propre accès ainsi, une ramification des rues vers l'intérieur des îlots assure la distribution et l'organisation des parcelles centrales. En d'autre terme, **l'îlot ne se forme que par la densification successive du bâti, selon le tracé des voies**. La médina, donc, illustre une organisation hiérarchique des espaces depuis la rue considérée comme espace public de circulation, de rencontre et de communication sociale. Elle constitue le principal caractère structurant du tissu et qui délimite l'îlot. Le passage de la rue à la ruelle se fait par le rétrécissement des dimensions. Les ruelles servent de desserte aux maisons. Quant à l'impasse, elle constitue le passage qui pénètre à l'intérieur de l'îlot, dont la fréquentation est strictement limitée à l'usage des habitations desservies. Nous avons identifié ainsi une progression logique dans l'espace en termes de hiérarchie du public au privé.

Parallèlement, dans la partie basse de la médina d'Alger qui a subi de nombreuses transformations lors de l'occupation coloniale, et aussi aux niveaux des extensions de la ville (surtout sud-ouest, sud-est), la bande côtière a permis d'y aménager des îlots quadrilatères réguliers au vu du terrain plat. La deuxième zone, en l'occurrence la rue d'Isly actuelle Ben M'hidi, présentait des dénivelées ne favorisant pas la même régularité. Les rues parallèles à la rue Ben M'hidi sont carrossables, la majorité des perpendiculaires sont piétonnes occupées par des escaliers. Les îlots, qui ont été tracés, sont quadrilatères comme le voulait la politique coloniale qui imposait ses modèles d'urbanisation (les îlots haussmanniens). Ils sont larges et de grandes emprises au nord-ouest de la place.

Au sud-ouest et sud-est de la place, ils sont, toujours, de forme orthogonale mais de dimension beaucoup moins importante. Un tel dispositif d'ensemble ne peut être que le résultat d'une prise en compte de l'échelle globale de l'îlot: « *on peut même dire que le découpage du*

*parcellaire est déterminé par la configuration future du bâti et non l'inverse*<sup>245</sup>. On peut considérer que l'îlot haussmannien n'est donc pas une simple addition de parcelles. L'échelle de la parcelle n'est pas suffisante pour comprendre le dispositif général de l'îlot. Que l'îlot puisse être considéré comme « un bloc », comme « un bâtiment unique » signifie qu'il est devenu l'entité à partir de laquelle se dessine la ville. La parcelle et le type d'immeuble qui lui correspond, sont, donc, subordonnés à la logique de l'îlot.

#### V.5.4.c Parcelle : comme élément d'articulation

*« La parcelle est le plus petit dénominateur commun de l'implantation humaine où se trouvent les éléments juridiques, sociaux, économiques qui font l'histoire de la terre, où se succèdent les expériences de la culture et de l'habitat ».*<sup>246</sup> En effet, l'îlot comme forme urbaine porte le foncier qui est la parcelle. Cette dernière est elle-même le support de l'habitation. La parcelle matérialise sur le sol la propriété foncière. Ses limites peuvent être plus ou moins matérialisées grâce à des clôtures de toutes sortes, surtout en milieu urbain. La parcelle est généralement un espace privé. Certaines parcelles sont toutefois affectées à un usage public (bâtiments administratifs, écoles, équipements divers...). L'analyse historique de la structure parcellaire du tissu urbain est bien le moyen de faire apparaître **le lien** entre le lieu et l'architecture, entre le lieu et la fonction.

La médina d'Alger résulte de l'association de plusieurs tissus urbains autonomes structurés physiquement par **des tracés particuliers**, ayant chacun sa logique de formation. Il existe trois types de tissus (**tissu traditionnel, tissu mixte, tissu colonial**). Cependant, les structures parcellaires ont une influence directe sur les caractéristiques du tissu urbain en question. Définies par le réseau hiérarchisé de la rue, les parcelles sont autant de forme régulière qu'irrégulière en changement de direction. Elles varient de taille selon l'importance de la rue (fonction et largeur), bordant l'îlot. Le tissu de la haute casbah permet de constater que la direction du parcellaire se faisait généralement d'une manière perpendiculaire aux courbes de niveaux, de même qu'il s'inscrit perpendiculairement aux rues bordant l'îlot. Sa direction se trouve partiellement infléchi par la trame viaire qui dépend de la topographie, donnant naissance à des parcelles déformées avec des géométries en trapèzes, plus ou moins irrégulières, et des dimensions différentes. Quant aux parcelles de la partie basse de la ville, elles sont moyennes à étroites dans

<sup>245</sup> CASTEX Jean, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, « *Formes urbaines: de l'îlot à la barre* », Paris, 1977 (nouvelle édition: Marseille, 1997), p.5. 16.

<sup>246</sup> Boudon Françoise : « *Tissu urbain et architecture analyse parcellaire comme base de l'histoire de l'architecture* » in Annales Economies, sociétés, civilisations juillet-aout 1976



les rues secondaires, mais, les parcelles alignées sur l'Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre sont de grandes tailles.

## V.6 Présentation typologique et architecturale de la médina d'Alger :

La structuration morphologique du tissu la vieille ville d'Alger a donné naissance à un bâti spécifique. L'habitat représente la fonction urbaine dominante du tissu de la médina d'Alger. Composantes principales du tissu, les maisons médinales se présentent avec une typologie propre à elles.

### V.6.1 Typologie des maisons de la médina:

« *Après examen des typologies des échantillons de relevé de maison de la casbah* »<sup>247</sup>, il existe deux types de demeures : la maison introvertie structurée autour d'un espace central appelé patio, sur lequel s'ouvrent tous les espaces habitables qui y puisent air et lumière. Le patio jouit de décoration exceptionnelle alors que les façades extérieures sont aveugles. De ce type de maison se sont développées deux variantes : la maison à « wast al dar » et « la maison à « shebak ». Quant à la maison extravertie, elle est marquée par l'inexistence de l'espace central (patio). Tous les espaces habitables sont éclairés et aérés depuis des ouvertures réalisées dans les façades extérieures. Ce type de maison est appelé « al alwi ».

### V.6.2 Maison avec wast al dar : « Dar »

Maison de petites, moyennes ou grandes dimensions, elle est organisée autour d'un patio à deux, trois ou quatre portiques (galeries). Ces derniers sont en arcatures maçonneries. Toutes les pièces d'habitation (Ghouref) ou grandes pièces de réception s'ouvrent directement sur les portiques, sous les galeries. On peut distinguer dans les maisons à patio ouvert ou semi couvert un espace qui est composé d'un socle qui regroupe les services internes et externes comme le puits, djebe ainsi que les dépôts et les commerces ou bien un bloc de service qui regroupe tous ces services. Dans la plus part des maisons, ce socle de services résulte des dénivellations de terrain. Dans les palais, les maisons (Dars) sont plus grandes à plusieurs portiques même des doubles portiques dans le côté où se trouve la pièce la plus importante du palais (comme la chambre de la princesse). Le palais peut contenir une ou plusieurs « dwirette » collées les unes aux autres, avec un même accès ou un accès indépendant.

<sup>247</sup> G.CNERU (Direction de la culture de la wilaya d'Alger) « Manuel des techniques de construction de la casbah d'Alger » PPSMVSS PHASE III, Edition finale, Novembre 2009.p.20



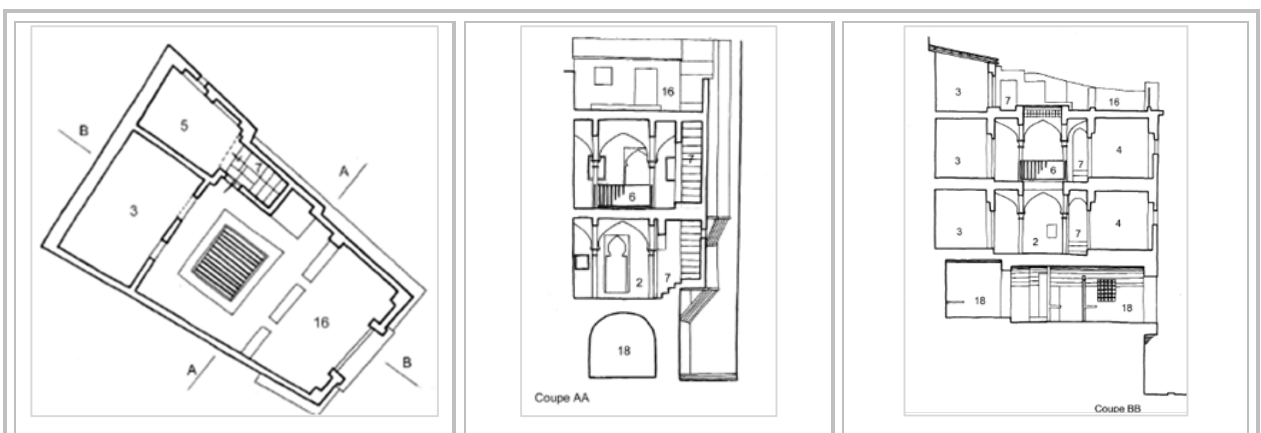
**Figure 56 : Maison 02 avec wast al dar , Sidi Driss Hamidouche**

El'Dar dans la casbah d'Alger est organisée autour d'un grand patio central à portiques.

Source figure 56 : S.MISSOUM, « Alger à l'époque ottomane », INAS, Alger, 2003, p 206.

### V.6.3 Maison à chbak : « Douira »

Ces maisons de petites ou moyennes dimensions sont organisées autour d'un wast al dar couvert ou semi couvert (partiellement couvert), qui prend de l'air et de la lumière par un « shback » : réserve rectangulaire et protégée par des barreaux croisés ou en parallèle. Toutes les chambres s'ouvrent sur le **wast al dar** avec ou sans galeries et sur un des côtés, le bloc de services relie les étages jusqu'à la terrasse et regroupe la circulation et les espaces de service.



**Figure 57 : Maison 02-2: avec chbak, RAIHAH RABAH**

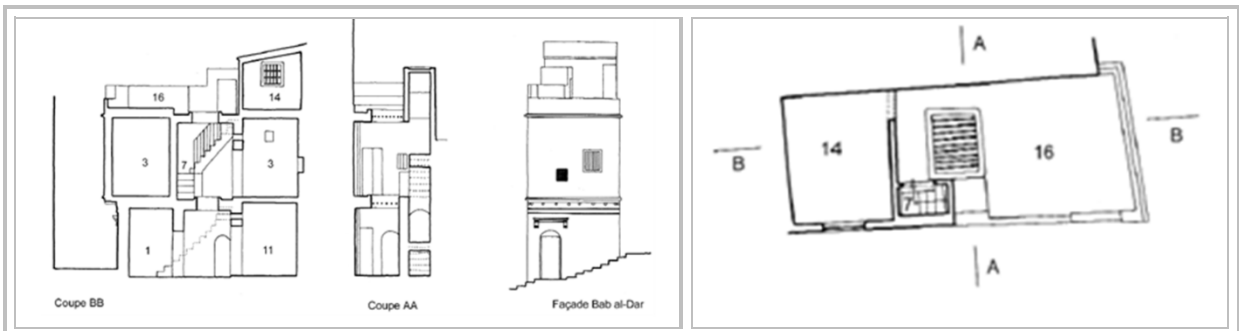
**Douira** dans la casbah d'Alger, est une habitation plus petite que **Dar**. Elle est organisée autour d'un petit patio, qui se rapproche beaucoup plus d'un puits de lumière que d'une cour.

Source figure 57 : S. MISSOUM, « Alger à l'époque ottomane », INAS, Alger, 2003 (au niveau du C.D , p 33 )

### V.6.4 Maison sans wast al dar « al alwi » :

Ces maisons sont de petites dimensions, elles utilisent une surface très réduite et se développent en hauteur. En général, le rez de chaussée est destiné au public, utilisé comme dépôt ou local de commerce. La maison est desservie par un escalier à puits. Dépourvue de cour, elle

reçoit la lumière directement par la rue. L'organisation des chambres est, en général, longitudinale avec une cage d'escaliers située à une extrémité. « *Bipartite avec escaliers situés dans un des deux espaces ou tripartite avec escaliers situés dans l'espace central* ». <sup>248</sup>



**Figure 58 : Maison 03: à ALWI , Smala RABAH**

Située dans une parcelle extrêmement réduite, la maison possède un puits de lumière qui perd toute sa signification en tant qu'espace vide de la bâtisse. Dans ce cas, elle va s'ouvrir sur la rue par de petites ouvertures.

**Source figure 58 :** S.MISSOUM, « *Alger à l'époque ottomane* », INAS, Alger, 2003,p.209

### V.6.5 Eléments de composition de la maison traditionnelle et leurs fonctions :

La maison avec « west el dar » est l'unité d'habitation la plus fréquente dans la médina d'Alger. Elle se compose généralement de deux à trois niveaux. Les pièces, suivant leurs situations, changent d'appellations, <sup>249</sup> même dans le palais. Elle s'articule autour de trois éléments principaux : la **squifa** (l'entrée), le **west al-dar** (le patio), et **al-byout** (les chambres) avec l'espace du **K'bou**. Chaque maison est couverte **par une terrasse** qui est l'espace privé réservé aux femmes appelé « **Stiha** » ou « **Stah** ».

#### V.6.5.a Squifa ou « Entrée » :

Solution architectonique utilisée pour préserver l'intimité du noyau familial de la vie urbaine. Elle n'est pas spécifique au monde musulman, elle a été utilisée en Egypte, en Mésopotamie, en Grèce et dans les maisons romaines du nord de l'Afrique. A Alger, la porte d'accès au patio est en relation avec l'espace de la Squifa (chicane). La Squifa se présente comme l'espace d'accès intermédiaire entre le niveau de la rue et celui du Wast ed-dar. Elle sert à filtrer les personnes qui sont autorisées à pénétrer à l'intérieur du foyer, et à déjouer les possibles regards extérieurs. Elle constitue une frontière entre un extérieur et un intérieur, un élément de transition entre l'aire publique et l'espace privé dans ses différentes configurations spatiales. La Squifa oblige, celui qui pénètre à l'intérieur de la maison, à effectuer un parcours en

<sup>248</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », INAS, Alger, 2003.

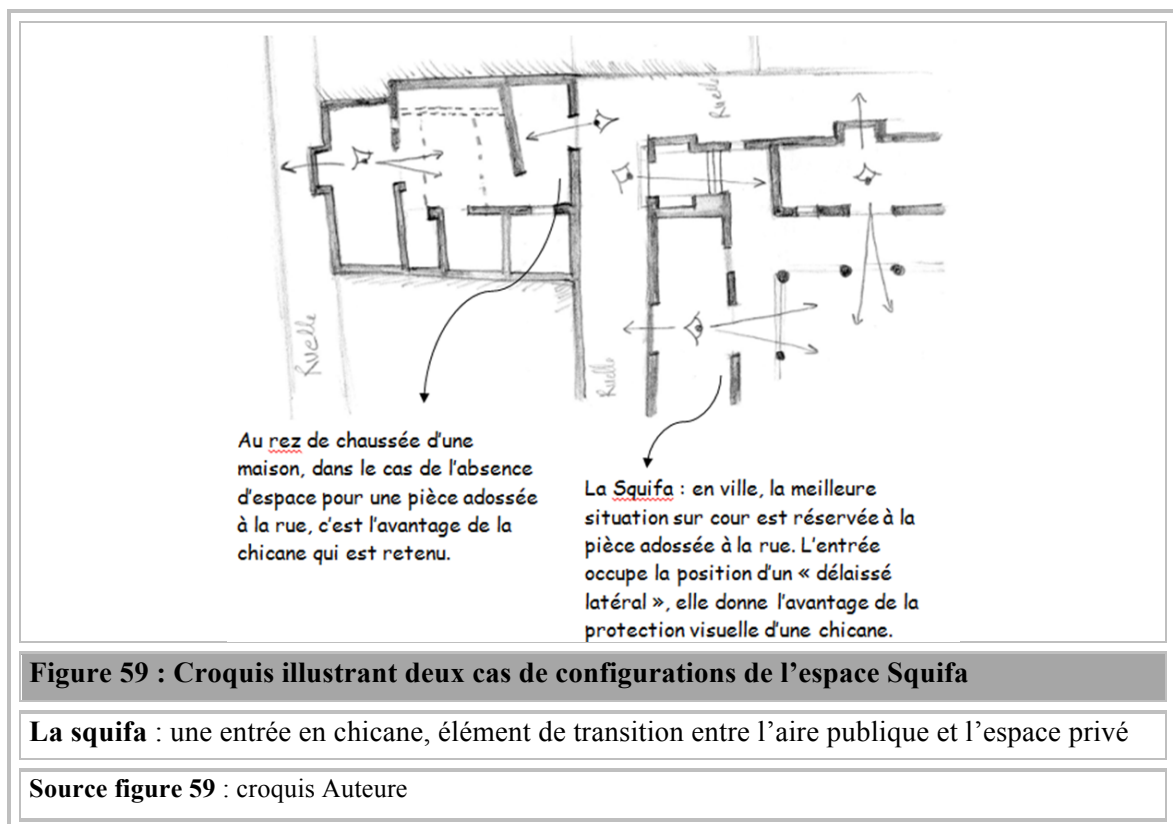
<sup>249</sup> Au RDC (Bioutes) au premier niveau (el ghourfa) et au dernier niveau (El Menzeh).

forme de coude plus ou moins prononcé. Il existe d'autres configurations<sup>250</sup> que Sakinna Missoum a mentionnées dans sa recherche sur la maison traditionnelle d'Alger.

- La configuration en couloir : dans ce cas, la longueur varie en fonction de la localisation de la maison à l'intérieur de l'agregat.
- L'escalier, lorsque le premier niveau de la maison se trouve à une hauteur supérieure à celle de la rue, atteignant souvent celle d'un étage.
- Ou la combinaison du premier parcours en coude ou en couloir et d'un escalier qui conduit au premier niveau de la maison.

➤ **Le rôle de la Squifa :**

Il ne s'agit pas tant, dans l'adoption de la Squiffa, de « cacher » les femmes que de rechercher « *l'antique notion du confort de l'intimité* »<sup>251</sup>. Encore dans les petites maisons (plus modeste appelées Douiras), la Squifa peut n'être qu'un passage, mais souvent elle comporte une banquette où le maître de la maison pourra faire la sieste les jours de grandes chaleurs, vue que la grande porte d'entrée reste ouverte (en fait à Alger, la porte sur rue peut rester ouverte dans la journée et ne se ferme que le soir) sur la Squifa contribuant à créer dans la maison un courant d'air bienfaisant.

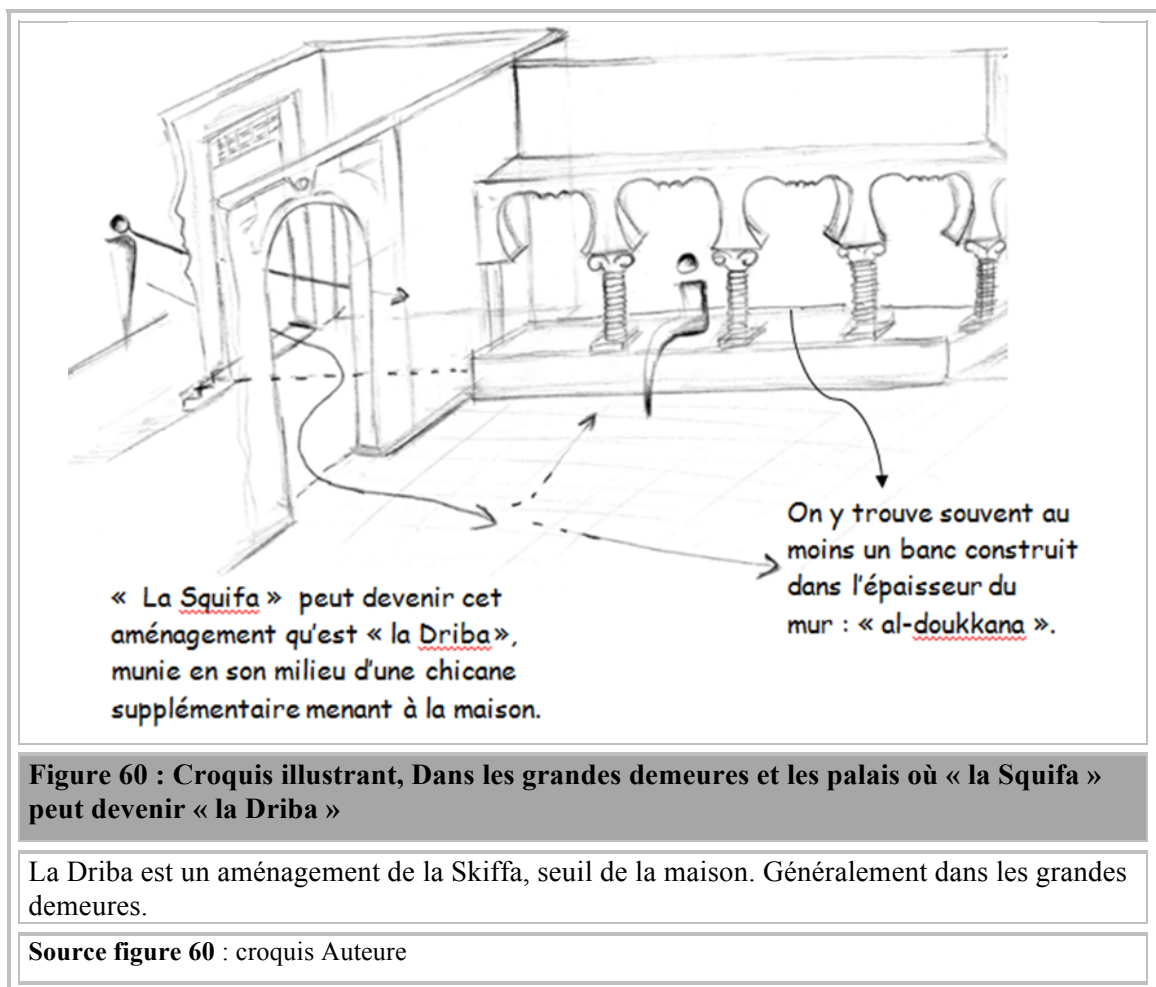


<sup>250</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », INAS, Alger, 2003, (fig. 60 CD rom).

<sup>251</sup> RAVEREAU André « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad. , p.105.

## V.6.5.b Driba :

Dans les grandes demeures et les palais, la Squifa peut devenir cet aménagement qu'est « la Driba ». Cette dernière est munie en son milieu d'une chicane supplémentaire menant à la maison. En certaines occasions, la Driba peut n'être qu'un somptueux espace de transit, en d'autres, elle peut accueillir deux haies de gardes, ou être simplement un lieu pour recevoir. Pour le confort des visiteurs durant l'attente ou la conversation, on y trouve souvent au moins un banc construit dans l'épaisseur du mur : « al-doukkana »<sup>252</sup>. Cette dernière est, généralement, réalisée en maçonnerie et revêtue de carreaux de céramique d'ardoise ou de marbres, et couronnée par-au moins- un arc « typique d'Alger » qui a été décrit comme arc « en anse de panier ».



<sup>252</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », INAS, Alger, 2003, p.213

**V.6.5.c West al-dar ou « Le patio » :**

La cour est appelée « wast ed- dar », signifiant littéralement et conceptuellement « le centre de la maison », c'est l'espace central de l'organisation de la maison<sup>253</sup>. Cet espace, généralement, de forme quadrangulaire et entouré de galeries, permet la régulation thermique, la ventilation, l'éclairage naturel, la composition et l'agencement de la demeure. Alger est une ville du monde arabe qui a des demeures à patios. Ce plan est parfaitement maghrébin<sup>254</sup>. Le schéma de son espace paraît logique, classique. Autour d'une cour généralement carrée, l'utilisation optimale sera d'avoir quatre appartements, quatre lieux complets de vie, un sur chacun des côtés. Dans le Maghreb et à Alger, qu'il s'agisse d'un palais ou d'une demeure simple, les pièces, entourant la cour, ont des rôles presque semblables ou même tout à fait semblables. Certains palais favorisent la pièce qui aura la meilleure orientation. Celle exposée au sud bénéficie d'une double galerie.

**➤ La composition :**

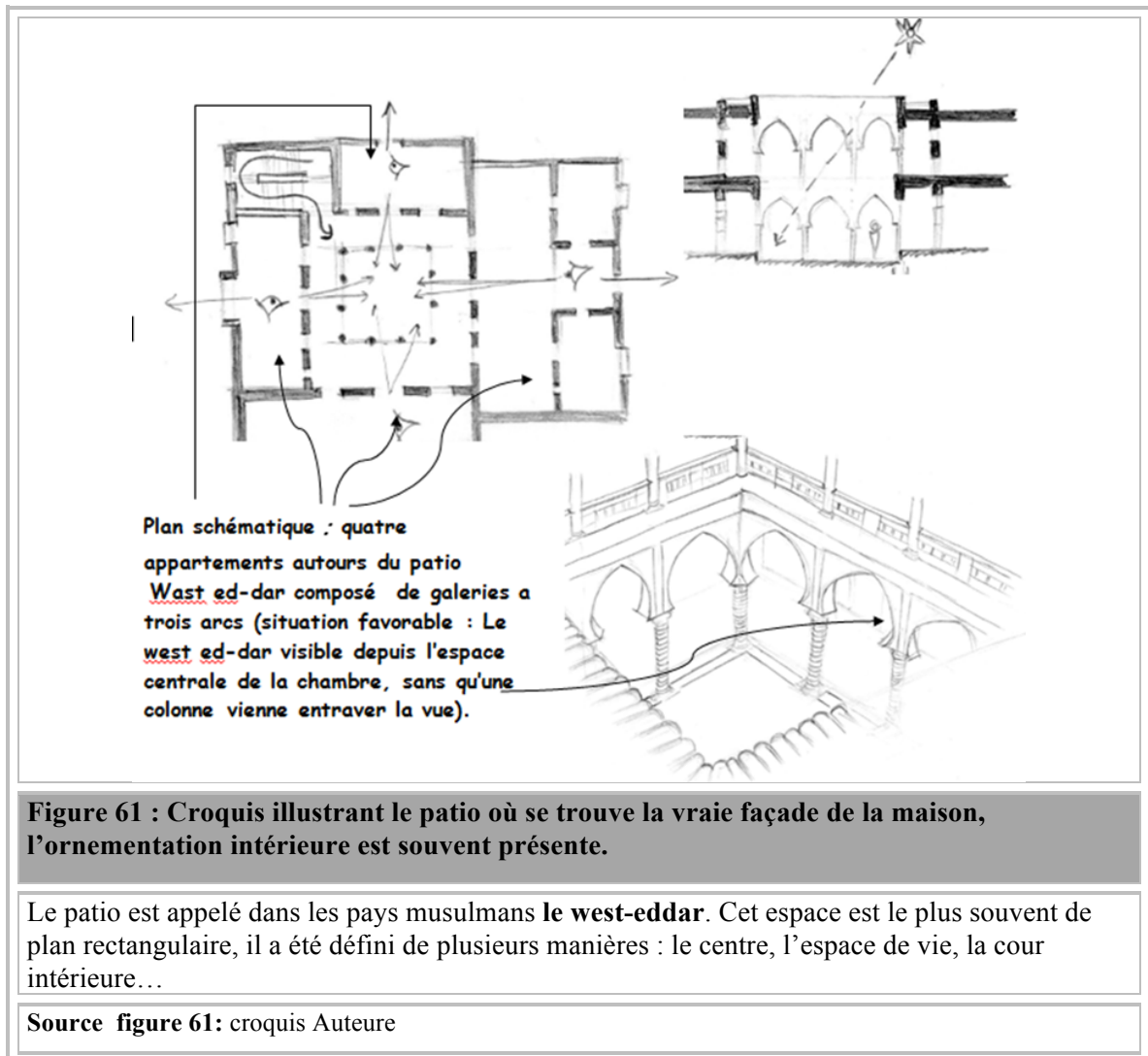
Partiellement couvert ou découvert, « le wast ed-dar » est le seul endroit où l'on puisse voir des façades décorées. Elles constituent, à la fois, les murs de ce patio et les façades des chambres. Le nombre d'arcs qui composent les galeries autour de west ed-dar peut être de un, de deux, ou de trois. Les seuls cas observés présentant quatre arcs, sont les deux palais : Dar Aziza et Dar Mustapha pacha<sup>255</sup>. La cour à trois arcs sera la plus fréquente et la plus équilibrée avec au milieu de chaque côté un arc plutôt qu'une colonne qui couperait la vue depuis l'intérieur de la pièce. Même dans une petite cour à un seul arc, il y a, la plupart du temps, quatre appartements. Lorsque la cour elle-même s'appuie sur un mur mitoyen, il existe des maisons comportant trois appartements, ou deux seulement.

<sup>253</sup> Missoum Sakina « *Alger à l'époque ottoman* » la médina et la maison traditionnelle Edition EDISUD.p.215)

<sup>254</sup> RAVEREAU André « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad. , p.57.

<sup>255</sup> GOLVIN Lucine « *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane* » Edition p.31, 47.





**Figure 61 : Croquis illustrant le patio où se trouve la vraie façade de la maison, l'ornementation intérieure est souvent présente.**

Le patio est appelé dans les pays musulmans le **west-eddar**. Cet espace est le plus souvent de plan rectangulaire, il a été défini de plusieurs manières : le centre, l'espace de vie, la cour intérieure...

Source figure 61: croquis Auteure

### ➤ Que fait-on dans le west ed-dar des maisons d'Alger ?

Toutes les activités liées à l'eau : la lessive, la vaisselle..., se déroulent dans cet espace central car ce dernier renferme la réserve que remplissaient autrefois les porteurs d'eau, ou le puits de la citerne, quand il existe une. « Le west ed-dar » est le lieu privilégié des activités domestiques, du déroulement de la vie familiale, du travail, du repos. C'est l'espace de jeu des enfants et occasionnellement, celui de la célébration de fêtes. Le west ed -dar, c'est la maison, c'est, quotidiennement, le lieu circonscrit, privé, où la famille peut évoluer dans un véritable espace où elle communique avec l'environnement. « Dans un west ed-dar en Alger, on vit ».<sup>256</sup>

### ➤ De nombreuses descriptions sont rapportées :

De par leur architecture et leur conception, les maisons d'Alger ont intéressé et attiré la curiosité des visiteurs, des architectes... qui ont donné plusieurs descriptions de ces lieux de vie.

<sup>256</sup> RAVEREAU André « La casbah, et le site créa la ville » Edition Sindbad.p.60.

Ainsi, **R.Berardi** souligne que : « *cette cour n'est pas assimilable tout simplement à un vide, ni à un dispositif étroitement pratique, apportant l'air et l'éclairage naturel; bien au contraire, ce centre est le milieu de la maison, c'est en ce centre que s'organisent toutes les activités collectives ;c'est à partir de ce centre que la distinction entre les différentes pièces –logement devient perceptible, et ,en même temps c'est à partir de lui que l'unité spatiale de la maison tout entière est affirmée* »<sup>257</sup>. Pour **George Marçais**, il considère qu' : « *on est chez soi dans la maison, on est chez soi dans la cour, avec un morceau de ciel qui n'appartient qu'à vous* ».<sup>258</sup>

**Leynadier et Clauzel 1848** décrivent avec détail la maison en la qualifiant de : « *la maison du maure est élégante et riche à l'intérieur. C'est une grande cour quadrangulaire, souvent dallée de marbre et entourée d'un péristyle.* »<sup>259</sup> Quant à **Lamouri BOULEFAA**, il s'intéresse au patio en affirmant que « *le patio, le puits des signes ; l'une des marques les plus remarquable de la maison traditionnel d'Alger est sa large ouverture sur le ciel* ».<sup>260</sup>



**Photo 52: Le patio : « Le 8 en floraison » « puits des signes »**

L'une des marques les plus remarquables de la maison de la casbah est sa large ouverture sur le ciel. Où on peut percevoir différents spectacles durant la journée (le soleil qui se lève radieux, qui se couche, la lumière de la lune, parfois les nuages...)

**Source photo 52** : Interprétations de Lamouri BOULEFAA

En effet, Mr Lamouri BOULEFAA<sup>261</sup> a évoqué la notion de « **la mesure dans la proportion** » et a essayé à travers un exemple de maison type algéroise de faire ressortir des

<sup>257</sup> R.Berardi cité par Sakina Missoum « *Alger à l'époque ottoman* » Edition EDISUD, 2003.

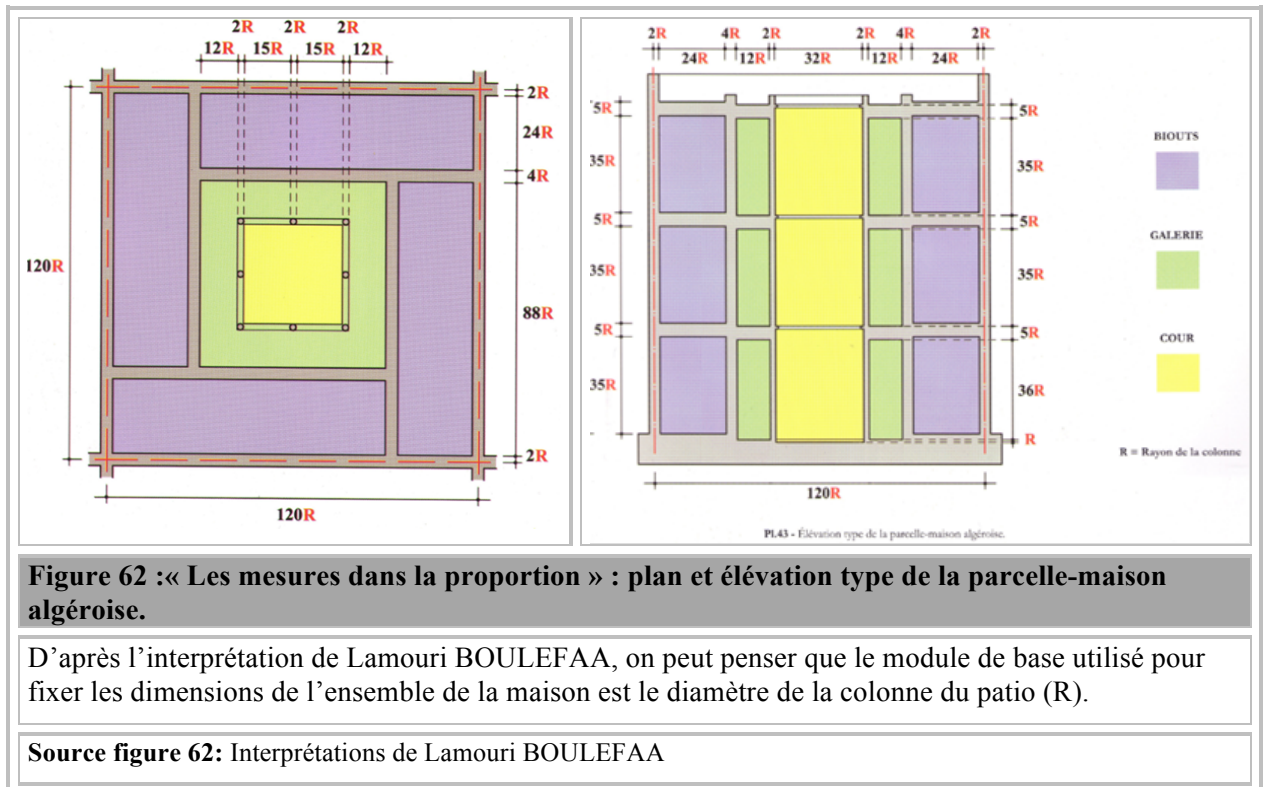
<sup>258</sup> George Marçais cité par André Ravéreau « *La casbah, et le site créa la ville* » p61.

<sup>259</sup> Leynadier et Clauzel 1848 cité par André Ravéreau « *La casbah, et le site créa la ville* » p61.

<sup>260</sup> BOULEFAA Lamouri « *d'Alger et d'ailleurs histoire d'« être »* » Edition Dalimen, 2009 p.72

<sup>261</sup> L'auteur né en 13 aout 1967, diplômé de l'EPAU en 1933 il exerce depuis le métier d'architecte dans le secteur privé, et poursuit par intermittence une carrière d'enseignant à l'université

proportions et des modules pour interpréter la relation entre le patio, les chambres, et les galeries. « Avec les règles de composition et d'organisation hautement élaborées, auxquelles se rajoutent les proportions rigoureuses régissant les différents composants de la maison algéroise, on ne peut écartier plus longtemps l'éventualité, et voire même la forte probabilité, de l'existence de ce que l'on pourrait qualifier de parcelle-maison dans ses formes et dans ses dimensions. Une parcelle-maison « type » qui a pu servir de modèle à priori pour l'édification de toutes les parcelles-maisons élevées à postériori ». <sup>262</sup>

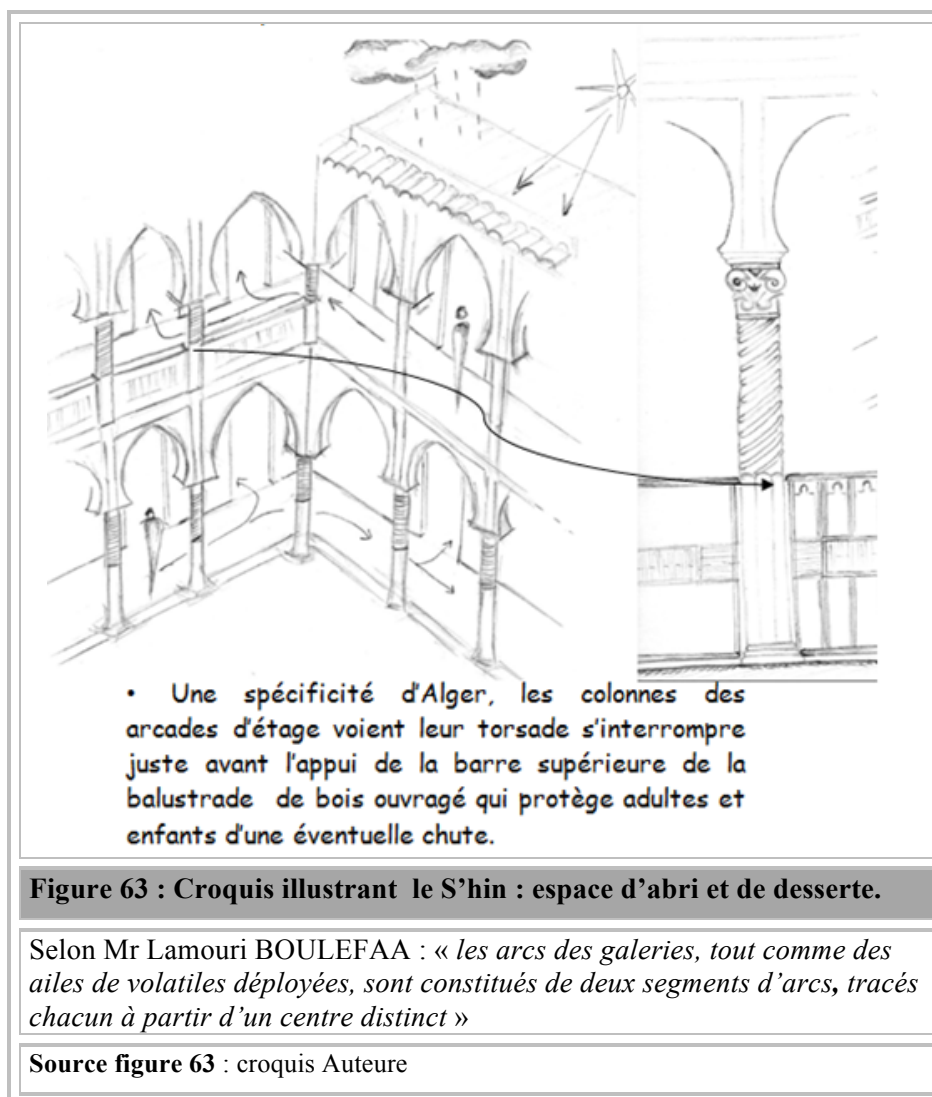


#### V.6.5.d S'hin ou Les galeries :

Le S'hin est une des composantes essentielles de « wast al dar », il joue le rôle d'espace servant, dans la maison traditionnelle, de galerie en plus de son rôle d'abri contre les intempéries. Il a un rôle de desserte pour les Biyouts d'étage. Il se développe sur les quatre côtés de la cour, d'où le système de quatre pans d'arcades (Figure 63). La maison traditionnelle possède un système d'arcades à deux niveaux. « Le nombre de galeries est indépendant de la maison ; il dépend plutôt du type d'association avec les maisons mitoyennes, de la taille de la parcelle ainsi que de la localisation du wast al dar au sein de la parcelle .....Si il est situé au milieu de celle-ci, il permet en général la disposition d'un maximum de quatre galeries avec

<sup>262</sup> BOULEFAA Lamouri « d'Alger et d'ailleurs histoire d'« être » Edition Dalimen, 2009 p.86

quartes chambres. La localisation du « *wast al dar* », a un latéral de la parcelle réduit le nombre de chambres généralement à trois, avec la possibilité de maintenir les quatre galeries »<sup>263</sup>. La galerie des maisons modestes est plus étroite que la galerie des palais ou des grandes maisons et cette différence se remarque dans la largeur de l'arc de contreventement qui s'adapte à toutes les largeurs sans modifier la hauteur de l'arcade. Cette souplesse est strictement conférée à l'arc ogival. Le nombre d'arcs qui composent les galeries varient de un à trois dans les palais, sauf exception pour Dar Aziza et Mustapha Pacha qui présentent quatre arcs.



#### V.6.5.e El Bioutes:

Les chambres sont de forme allongée, elles sont éclairées à partir de la cour, par une porte et deux fenêtres de part et d'autre. Généralement, « El biout » s'ouvrent sous les galeries (S'hin)

<sup>263</sup> G.CNERU (Direction de la culture de la wilaya d'Alger) « *Manuel des techniques de construction de la casbah d'Alger* » PPSMVSS PHASE III, Edition finale, Novembre 2009.p.37

aussi bien au niveau du sol qu'aux étages supérieurs, par une porte à deux battants rectangulaires toujours ouverts pendant la journée. « *Le schéma le plus commun de la chambre est celui de l'organisation spatiale tripartite un espace central plus profond et deux espaces latéraux, marqués par les niches généralement situées en face des fenêtres....* »<sup>264</sup>

#### V.6.5.f k'bou :

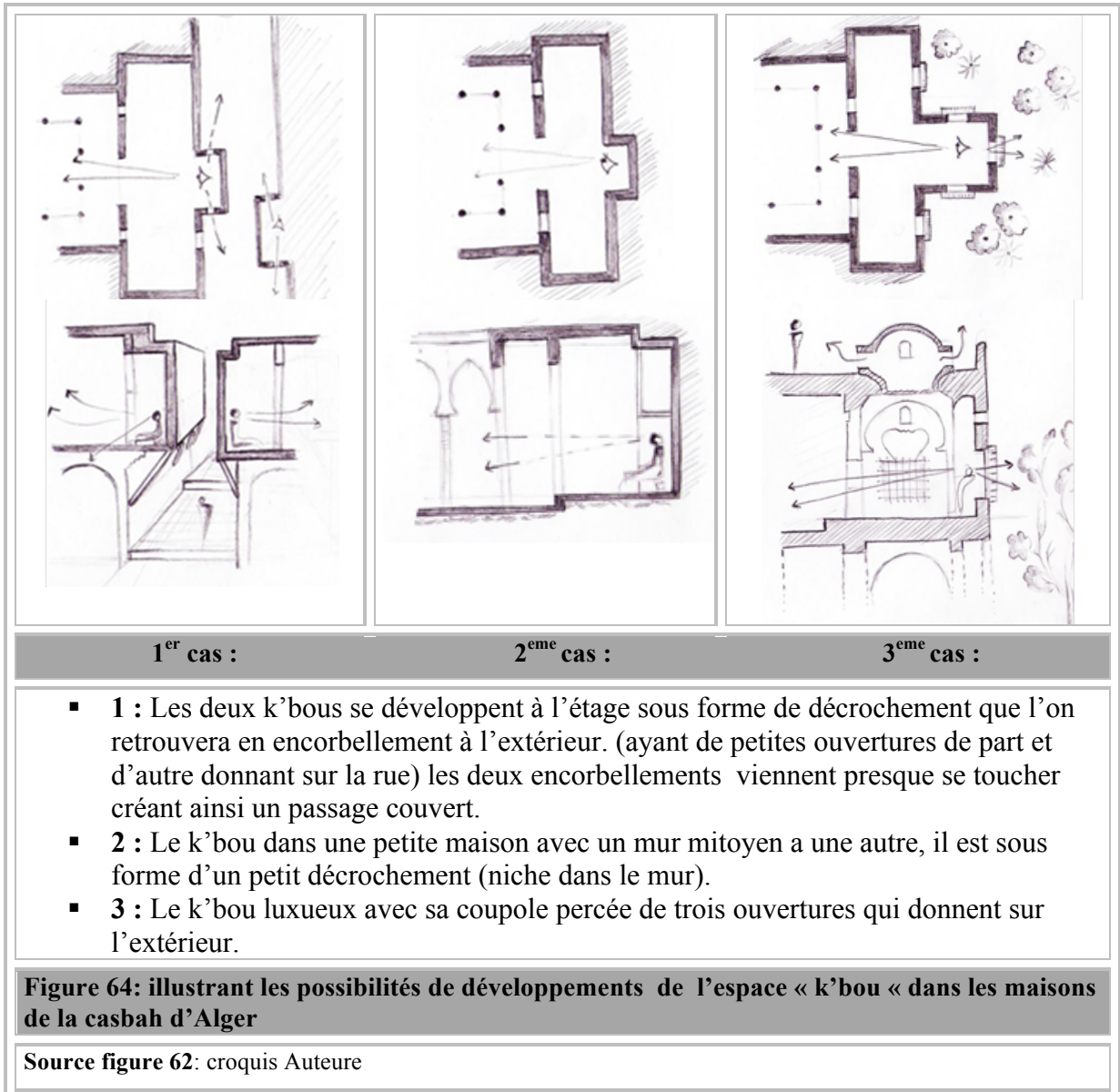
« *Le k'bou, pourrait être comparé à l'iwan surélevée d'Orient, loge au-dessus de la cour d'un demi-étage, les maisons riches peuvent en posséder plusieurs, d'orientation différente, pour les diverses saisons* ». <sup>265</sup> Sur le mur du fond d'une pièce (el bit) se creuse en son centre un nouvel espace qu'on appelle le « k'bou », Il se trouve juste en face de la grande porte ouverte sur le patio. C'est un lieu privilégié pour les réceptions, les conversations, les travaux calmes nécessitant l'adossement, réunion intime ou bien princière. Il n'y a pas de différence d'esprit entre le simple et le luxueux. Qu'il s'agisse d'une modeste maison ou d'un palais, la morphologie est la même. Dans la casbah d'Alger, si la concentration urbaine veut qu'il n'y ait pas de place pour un k'bou véritable avec sa coupole, il existera un k'bou partiel à l'étage, sous forme de décrochement plus ou moins important en encorbellement à l'extérieur sur la rue. Cependant, il existe :

- Un k'bou couvert d'une coupole.
- Un k'bou couvert par un plancher en bois.
- Il se manifeste par un décrochement sur la façade avec une ouverture donnant sur la rue.
- Ou bien un décrochement s'adossant sur le mur mitoyen.

<sup>264</sup> Missoum Sakina « *Alger à l'époque ottoman* » Edition EDISUD, 2003.p218

<sup>265</sup> RAVEREAU André « *la casbah, et le site créa la ville* » Edition Sindbad.1et 3 rue Feutrier Paris 18.

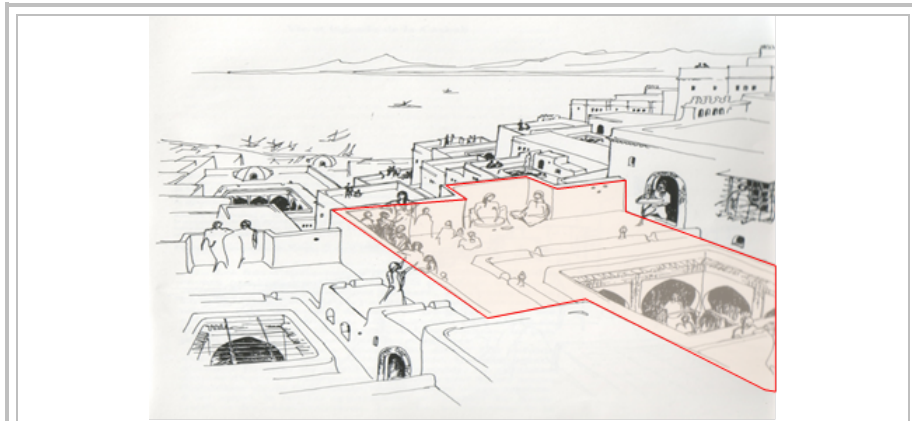




#### V.6.5.g Terrasse:

Dans le tissu dense de la casbah d'Alger, on constate le développement des bâtisses en gradin favorisant une vue sur la mer à partir de toutes les terrasses. On appelle « **stah** » une grande terrasse ou « **stiha** » une petite terrasse. Chaque maison est couverte **par une terrasse** ; c'est l'espace privé réservé **aux femmes** pour profiter des belles journées du printemps et les belles soirées de l'été.





**Figure 65 : Croquis illustrant les terrasses (Stah). Espace, autrefois privé, était réservé aux femmes.**

A l'origine, la terrasse dans la maison de la casbah d'Alger est un lieu de vie. on y pratique autant d'activités que dans le West Ed Dar, simplement on le fait à d'autres heures ou à d'autres saisons.

**Source figure 65 :** André Ravéreau dans son ouvrage : « *La casbah, et le site créa la ville* »

En effet, le mur d'acrotère sur l'extérieur se situe à une hauteur d'approximativement 1.10 m. La différence de niveau des terrasses résulte des volumes des appartements ( la différence de la hauteur des plafonds) et reporté au sols sur les terrasses qui sont matérialisées par des petites murettes d'environ 20 cm de haut et de large pour délimiter ces surfaces coupées par des barbacanes qui permettent l'écoulement des eaux de pluie. On peut trouver sur chaque terrasse des pièces pour le repos et détente appelées « **le minzah** » Cette pièce peut être mitoyenne à la maison située au- dessus.

## V.7 Conclusion :

L'étude de la vieille ville d'Alger, de son organisation et ses éléments architecturaux et urbains révèle **la richesse de la culture** que l'homme de Beni Mezghenna a produite à travers l'histoire. Fort de ses croyances, de ses connaissances du climat, de la topographie, il a créé un établissement humain qui a répondu aux besoins essentiels de la société traditionnelle. La morphologie urbaine et sa structuration dépendent en grande partie du relief du site. D'ailleurs, la vieille ville d'Alger a été circonscrite aux limites naturelles du site. Quant aux voies de communication, elles sont étroites et tortueuses, elles suivent la topographie du site attribuant au tissu un aspect labyrinthique.

Par ailleurs, la structure et la morphologie de la médina d'Alger sont la traduction de l'organisation sociale. En effet, la structure urbaine est complexe mais logique car elle est le reflet des principes sociaux qui sont la communauté (avant l'individu), le partage et l'intimité

(introversion). Ces mêmes principes ont été appliqués au niveau de la maison traditionnelle. Cette dernière constitue une autre échelle de structuration qui correspond à la famille élargie. La maison traditionnelle de la médina d'Alger est un exemple de cette « *architecture fondamentale ou la seule réponse aux besoins essentiels est proposée* ». <sup>266</sup> Caractéristique, la maison traditionnelle s'organise autour d'une cour qui constitue le cœur de la vie quotidienne. Espace féminin par excellence, toutes les activités traditionnelles de la famille se déroulent dans le patio qui est aussi l'espace de distribution aux autres espaces de la maison notamment la Skifa, El Biout, la terrasse...

Quant à la forme et les dimensions de la maison, elles dépendent de la position de la parcelle dans le tissu. Les parcelles sont de forme irrégulière avec des dimensions qui varient d'une parcelle à une autre. Ainsi, la construction des maisons a été réalisée avec les matériaux de construction traditionnels locaux qui exigent des savoir-faire particuliers que seule la société traditionnelle possède. Toute cette conception et les savoir-faire traditionnels ont permis à la médina d'Alger de traverser le temps et faire face à ses aléas. Cependant, aujourd'hui, ce patrimoine, qui reflète l'identité de la société algérienne, est menacé par les exigences de la contemporanéité. Pour pouvoir le sauvegarder, il est impératif de restituer la forme originelle de l'habitat traditionnel et étudier les transformations que sa structure urbaine a subies à travers une analyse typo morphologique.

---

<sup>266</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottoman* » Edition EDISUD, 2003.p229.

**Chapitre VI: la casbah d'Alger**  
**structure spatiale et caractère**  
**architectural signifiant en mutation**

## VI.1 Introduction :

La formation du tissu urbain de la casbah d'Alger obéit à des impératifs sociaux, culturels, économiques, religieux, climatiques.... (Voir chapitre V). Bien que non planifiée, la formation urbaine de ce tissu traditionnel n'est pas le fait du hasard. Bien au contraire, elle est la traduction spatiale des mutations sociales, des révolutions, des transformations, voire des bouleversements qui se sont déroulés dans le temps. La création du noyau traditionnel est le résultat d'un long processus de formation qui s'est effectué à travers l'histoire. C'est pourquoi, une lecture historique du développement urbain et architectural est indispensable dans la mesure où elle permet de restituer l'authenticité du noyau. Cette restitution des caractéristiques architecturales et urbaines, à travers la compréhension du processus de formation, sert de base pour les propositions et les stratégies qui doivent être mises en œuvre.

En effet, cette démarche consiste à étudier la formation de **la casbah d'Alger** à travers une analyse historique et architecturale de celle-ci. Cette dernière est fondée sur l'analyse « **typo-morphologique** » du tissu urbain traditionnel. Composé de différents éléments, il présente une forme urbaine organique et complexe dont les interactions morphologiques sont interdépendantes et complémentaires. Faire une analyse typo morphologique du noyau urbain ancien d'une ville passe par l'analyse **des transformations** et **des mutations** qu'ont subies **les formes primitives** de l'établissement humain, et cela en se basant sur les deux principaux volets :

- **Morphogenèse :**

L'étude typo morphologie historique indiquera l'ordre dans lequel les opérations de tracé des voies, de découpage des terrains (évolution du cadastre) ou encore de construction des édifices ont été effectués. Il s'agit de mettre en exergue les différences qui existent entre les lieux et entre les processus de leur production. Cette chronologie nous permet de mieux comprendre la multiplicité des transformations qui se sont succédé depuis le premier découpage et le dynamisme des marchés fonciers (voire la spéculation) qui ont été déterminants dans l'urbanisation.

- **Typo genèse :** Parallèlement à cette morphogénèse on cherchera à expliquer comment certaines typologies architecturales ont évolué à travers le temps, par ajouts ou modifications, comment les types se déforment, ou disparaissent. La Typo genèse conduit à une compréhension de l'architecture dans un tissu : en un lieu donné et pour une époque précise, plusieurs solutions sont apportées dans l'expression architecturale.

Il s'agit, en effet, d'essayer de comprendre comment ce tissu traditionnel de la casbah d'Alger arrive à s'intégrer ou à se transformer en perdant l'authenticité de ses composantes d'une part et ensuite de faire ressortir ce que la contemporanéité (avec ce qu'elle a ramené comme facteurs émergents) a entraîné comme transformation sous forme de gain ou de perte pour ce patrimoine.

## VI.2 Principe méthodologique :

La Casbah s'inscrit dans un tissu urbain traditionnel, composé de différents éléments de la forme urbaine qui ne sont pas des entités séparées. Ils présentent des interactions morphologiques complexes qui seront appréhendés d'une manière claire et explicite par une méthode d'analyse : « *typo morphologie* » ; la méthode proposée décompose le tissu urbain en « systèmes ».

- **Système parcellaire/ Système viaire/ système bâti/ Système des espaces libres.**

Une fois sur terrain, on s'est basé sur la décomposition présentée en haut, en s'appuyant sur un diagnostic (du tissu de la médina avec ses différents systèmes). Ce dernier constitue une étape primordiale et préalable à toute action en vue de faire émerger **des scénarii d'intervention**. Cependant, dans notre cas, faire le diagnostic de tout le tissu de la casbah s'avère difficile voire une mission impossible surtout avec l'étendue et la complexité du secteur sauvegardé. C'est pourquoi on va se contenter de faire une lecture globale du tissu (4 systèmes) en se basant sur les études pluridisciplinaires (Phase de recueil de données)<sup>267</sup> qui concernent l'ensemble des études engagées afin de comprendre l'œuvre dans sa consistance historique, esthétique, culturelle, physique etc. La démarche suivie consiste à croiser des approches par le bâti (relevés, inventaires,...) et par les sources (écrits, iconographies, illustrations anciennes, cartographie...). Les lieux, les formes, le processus de formation et les acteurs sont, aussi, mis en perspective à partir du terrain urbain et des échelles d'observation diversifiées.

Pour étayer notre étude, on s'attachera à présenter en détail des exemples depuis l'échelle du tissu urbain jusqu'à la maison comme composante de base de ce dernier. Il s'agit de prendre et de s'appuyer sur des cas d'études pertinents, notamment le quartier Lallahoum dans la basse casbah, une zone qui a subi de profonds bouleversements surtout durant la période coloniale, mais aussi, des exemples situés en cœur des agrégats dans la haute casbah qui semblent résister aux transformations. Il est question de faire ressortir les permanences ou au contraire les

---

<sup>267</sup> Méthode Réhabimed, 2005.

transformations des schémas spatiaux, d'apprécier l'état de conservation des différentes composantes du tissu (bâties, rues, espaces libres...) et d'évaluer leur authenticité.

### VI.3 Difficultés sur terrain :

Les renseignements, qui doivent être récoltés durant cette phase, concernent **l'espace public**, les **voiries et le bâti**, en effectuant des relevés, des inspections visuelles des lieux, des prises de photos nécessaires pour renforcer et vérifier quelques détails (de la forme urbaine de ce tissu traditionnel), aussi afin de les comparer avec les anciennes photos, iconographies, plans...etc. Il s'agit, aussi, de relever les différents désordres, des détails de finition, de dégradation, les pathologies, les signes de modernité afin de fournir des dessins complétés par des informations qui vont nous permettre de proposer **des scénarii d'intervention**, et **fournir les bonnes solutions** (remédier aux différents problèmes).

Mais en réalité, plusieurs difficultés ont été présentes sur terrain :

- Travailler sur un site historique urbain (**entité urbaine**) n'est pas chose facile et surtout lorsque il s'agit d'un secteur sauvegardé, la première chose qu'il fallait faire (pour être dans la légalité) c'était d'avoir une autorisation auprès de la direction de la protection légale des biens culturels (au niveau du ministère de la culture d'Alger) et puis l'amener à l'OGEBC (office de gestion et d'exploitation des bien culturel à Alger avec comme directeur Mr Zakhagh), afin de pouvoir exploiter leur fond documentaire, pouvoir prendre des photos sans problème (cela a malheureusement pris quelques semaines).
- Etant donné que la superficie du secteur classé de la casbah est grande (70 ha), le relevé urbain s'avère très difficile et il nécessite la participation d'une équipe pluridisciplinaire (surtout des spécialistes), afin de pouvoir récolter un maximum de données. Pour cela, l'étude menée est fondée sur le plan de masse relevé par l'équipe de l'OGEBC, en plus des différentes cartes élaborées dans le PPSMVSS. Cependant, sur le terrain on a relevé quelques détails nécessaires et on a fait des croquis sur place avec bien évidemment des prises de photos dans les différents quartiers de la médina. Ce travail a nécessité plusieurs sorties sur le terrain, et des vérifications permanentes sur place, (donc, il fallait se déplacer à chaque fois sur Alger).
- Aussi sur le terrain, il était impossible de faire un diagnostic (intérieur, extérieur) des bâtisses. L'objectif de ce travail est de se pencher sur **l'aspect extérieur des maisons**, mais on a accédé à quelques **Douirets** situées dans la haute casbah (tissu traditionnel qui n'a pas subi



beaucoup de transformation) et au niveau de la basse casbah (la partie qui a subi de grandes transformations durant la période coloniale).

- Etant donné l'imbrication et la juxtaposition des bâtisses, accolées les unes aux autres, la délimitation des parcelles et la définition de la part de chaque maison n'était pas chose facile, sauf quelques maisons qui se trouvent en espace libre (vu que les bâtisses aux alentours sont démolies) on a pu vérifier par rapport au plan de masse les limites de leurs parcelles.

#### VI.4 Etat des lieux global :

Une série d'investigations sur le site sont mises en place. Elles passeront par trois phases principales : Le pré-diagnostic / Les études pluridisciplinaires / Le diagnostic.

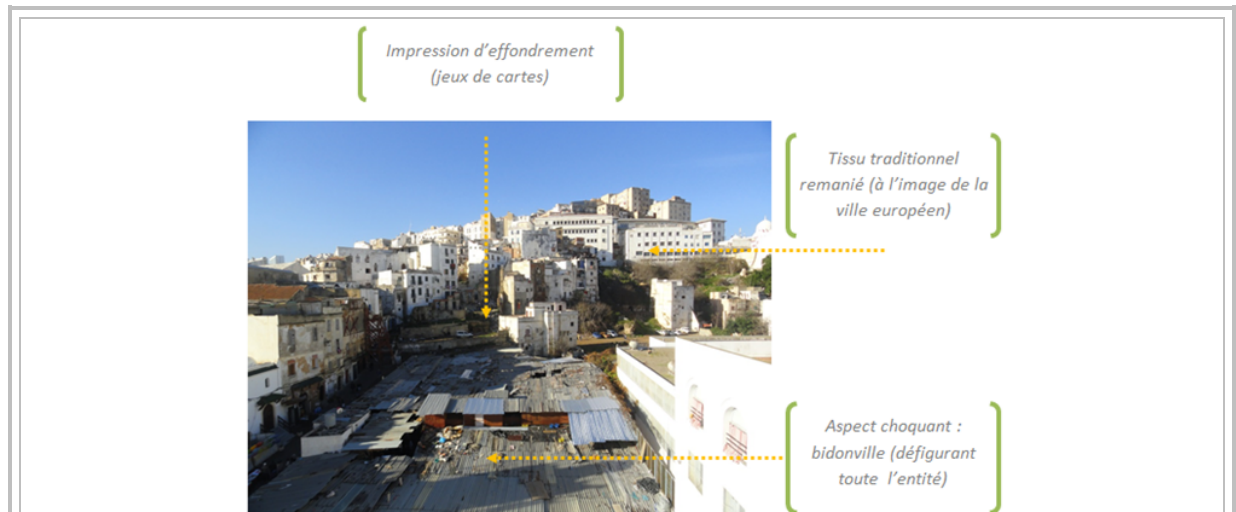
##### VI.4.1 Le pré-diagnostic :

C'est le point de départ de chaque opération de réhabilitation (Guide Veritas du bâtiment 1993). Il consiste en une première approche du tissu urbain et du bâtiment, de leurs valeurs (architecturale, esthétique, historique...) et de leurs problèmes, grâce à une inspection oculaire au cours de laquelle on tente de découvrir le système constructif utilisé pour les bâtiments, les valeurs architecturales, urbaines qui les caractérisent et les pathologies qui les affectent, et la problématique sociale qui lui est associée. En effet, cette étape est cruciale parce que le premier jugement qui est fait sur le bâtiment peut affecter les étapes ultérieures. Travailler sur une zone urbaine (patrimoine urbain) constitue une tâche encore plus complexe et sensible, par ce que le pré-diagnostic concernera tout le système urbain à savoir (système de voirie, de bâtiment et d'espace libre).

##### VI.4.1.a Inspection oculaire :

- **Premières impressions** (premier contact visuel, émotionnel avec le site) : une fois sur site c'est le sentiment amer, comme une plaie béante pour pleurer nos incapacités, nos négligences..... « *C'est effrayant de constater autant de déchets et de sacs noirs en plastique qui, enfouis dans le sol, l'infectent et ne s'y dégraderont que lentement quatre siècles durant ! Une population dense en subira la présence, indifférente au danger* ». <sup>268</sup>

<sup>268</sup> FERRAH Abdelaziz « *La casbah d'Alger, ruine et espoir* » Edition ANEP, Alger 2003 ; P.215



**Photo 53: Vue sur « l'ilot Lallahoum » dans la basse casbah**

photo prise en décembre 2012 depuis la Terrasse de « DAR EL HAMRA ».



**Photo 54: Intérieur de « l'ilot Lallahoum » où les parcelles sont devenues dépotoirs**

Ces photos prises en décembre 2012, montrent le sentiment de négligence, d'abandon et affirment l'inconscience des habitants vis-à-vis de la fragilité et l'importance de ce patrimoine.

Source photos 53, 54 : Auteure décembre 2012

- **Prise de photos** a été faite depuis plusieurs points de vue et dans les différents quartiers de la Medina, afin de mémoriser et de vérifier les faits, et les aspects négligés sur le site, et de pouvoir comparer avec les anciennes photos.
- **Croquis et dessin réalisés à main levée de quelques détails** : En se baladant dans la casbah d'Alger, un certain nombre d'éléments (particuliers) attirent l'attention (vraie leçon d'architecture). Quand on regarde la vue générale, on remarque que tout se ressemble, se répète mais lorsque on se penche sur certain détail, on s'aperçoit vite que chaque élément est différent de l'autre.



Figure 66: Croquis de détail des ouvertures (plusieurs cas de figures.)

Les douiretes sont généralement dotées de petites ouvertures sur l'extérieur. Aujourd'hui dans la médina d'Alger on constate les fenêtres qui sont largement ouvertes sur l'extérieur (toute construction à fenêtre hautes et dépourvues de grilles peut être considérée comme ayant été remaniée par une main européenne).

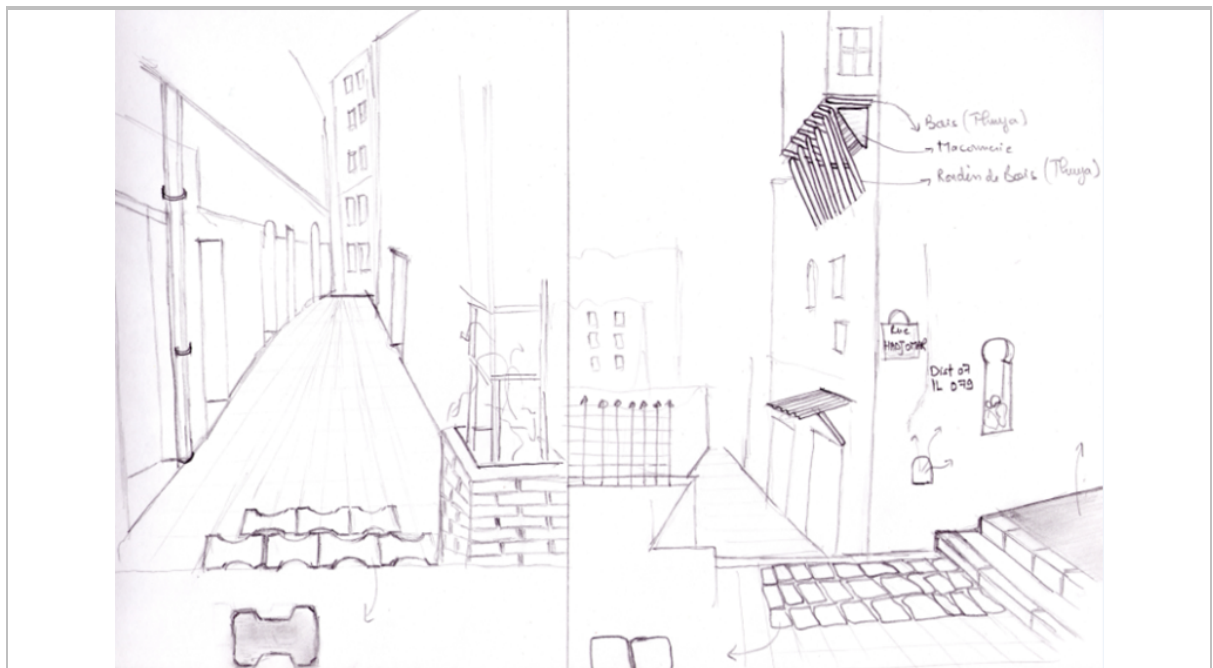


Figure 67: Croquis de détail rue professeur Soualeh et la ruelle Lounasse Mustapha

Les rues sont sous forme d'escalier, les marches sont longues et inclinées revêtues par des dalles de pierre. (Les rues de la casbah présentent différents types de dallages).

Source figures 66,67 : Auteure

#### VI.4.2 Etude pluridisciplinaire :

Phase de recueil des données : afin de comprendre l'œuvre (tissu traditionnel de la médina) dans sa consistance historique, esthétique, culturelle, physique etc..., on a exploité des documents recueillis dans différents organismes (au niveau de la direction de la culture de la wilaya d'Alger, au niveau de la DARQ (direction d'aménagement et de réhabilitation des quartiers de la wilaya d'Alger). On a également utilisé la documentation disponible niveau de L'OGEBEC (office de gestion et d'exploitation des biens culturels, wilaya d'Alger) notamment l'étude finale du PPSMVSS de la casbah. Sans oublier les différents ouvrages, revues, documents sur internet, articles... qui nous permettent de superposer les informations et donc de pouvoir se positionner et formuler les premières ébauches. Afin de parvenir à un agencement cohérent des propositions spatiales et sociales et donc différents scénarios peuvent être proposés. A travers ces ébauches, il s'agit de poser les questions fondamentales qui vont éclairer les choix pour l'intervention requise. Ces études pluridisciplinaires comprennent :

##### VI.4.2.a Domaine historique (étude historique et documentaire) :

Il s'agit de collecter : les textes et les récits qui décrivent le site, mais aussi on s'est basé sur des photos anciennes qu'on a comparé avec celles prises récemment lors de cette étude. Notamment on a mis l'accent sur la toponymie des rues (vu que leurs appellations ont changé : « période ottomane/ période coloniale/ période actuelle »), au final, on a dressé un aperçu historique de cette entité urbaine (mentionné auparavant, dans le **chapitre V**)

##### VI.4.2.b Domaine social (étude socio-économique) :

On estime que la réussite de n'importe quelle opération de (réhabilitation, réaménagement,...) ne peut se concrétiser que lorsque les occupants des espaces sont associés et consultés, parce que, en fin de compte, « on ne conserve pas pour conserver », mais plutôt afin de répondre à des objectifs bien définis, et aux attentes des populations (des usagers). Le patrimoine n'inclut pas que les vieilles pierres, en fait, il inclut surtout **les personnes qui vivent** dans ce territoire, qui l'occupent, lui donnent vie.

Mais, cette casbah d'Alger a été vidée de sa population originelle et remplacée par des locataires très souvent démunis, s'entassant dans ces anciennes maisons. Quand les maisons menacent ruine et deviennent dangereuses pour les usagers, elles sont évacuées de leurs habitants et murées. En effet, lors de nos investigations sur le site, on a essayé de détecter la situation sociale des unités familiales, de connaître leurs besoins, leurs habitudes et leurs attentes. Les aspects socio-économiques sont déterminants, puisque ils nous permettent de mieux comprendre les différentes mutations et transformations effectuées sur ce tissu traditionnel.

## VI.5 Structuration typo morphologique de la médina d'Alger :

Afin de saisir et de cerner l'évolution du tissu traditionnel de la Medina, l'analyse typo morphologique constitue l'outil de base avec lequel sa lecture est réalisée. On pourra alors décomposer le tissu urbain en « système » : le système parcellaire/ le système viaire / le système bâti / le système des espaces libres. La définition rigoureuse de ces systèmes permet d'identifier les relations qui s'établissent entre eux. Donc, on décompose la forme urbaine en couches physiques pour les étudier dans l'espace et dans le temps, et pour découvrir leur cohérence propre. Puis, on superpose les couches pour rechercher leurs **relations spécifiques**.

### Les quatre systèmes organisateurs du tissu urbain :

- **Le parcellaire** : C'est le système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières : Les parcelles.
- **La voirie** : C'est le système de liaison de l'espace du territoire. Réseau destiné à innover les parcelles et à relier entre elle les différentes parties du site.
- **Le bâti** : Ce système regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension.
- **Les espaces libres** : Ce système fait ressortir l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rues..) ou privés.

### VI.5.1 Système parcellaire :

La trame parcellaire joue un rôle structurant fondamental dans l'organisation de la forme urbaine. Le parcellaire est une trame continue sur la surface de la terre, parce que toute portion de sol a un propriétaire.

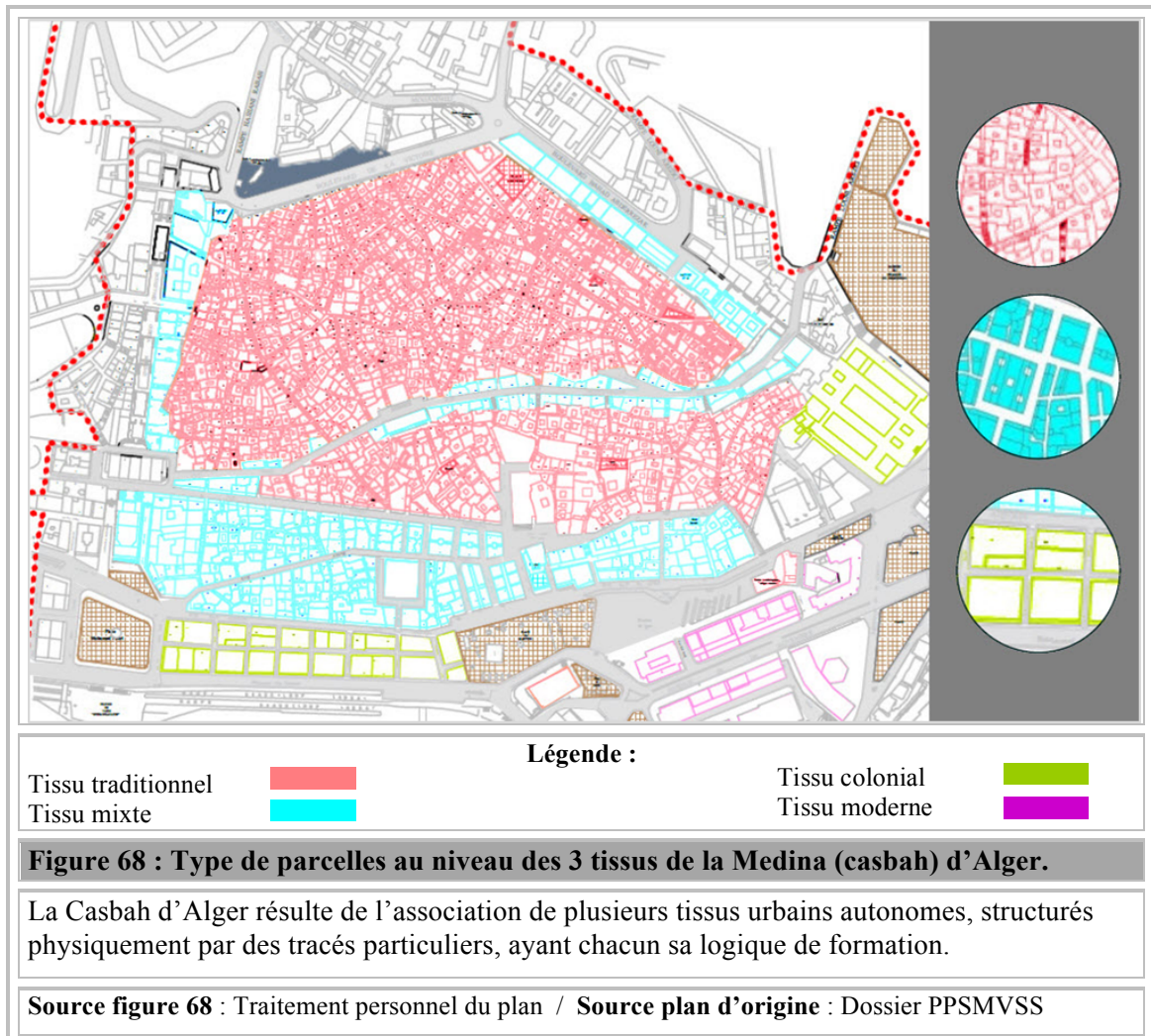
#### VI.5.1.a Lecture du Système parcellaire :

Pour le cas de la trame parcellaire de la médina d'Alger, la logique précise de ses modes de division a été bouleversée durant l'occupation française. Cependant, on peut constater trois types de tissus (**tissu traditionnel**, **tissu mixte**, **tissu colonial**). Suivant le système parcellaire, on distingue deux types de parcelles :

- **Les parcelles traditionnelles** : elles sont de forme irrégulière bien qu'elles tendent parfois vers des formes géométriques plus ou moins régulières. Elles présentent une grande similitude dans leurs dimensions et leurs occupations de sols.



- **Les nouvelles parcelles Européennes** : sont de grandes dimensions, où des immeubles Européens ont été construits suite aux différentes interventions urbanistiques, après destruction des maisons du type traditionnel et occupation de leurs parcelles en appliquant le principe de l'alignement du bâti.



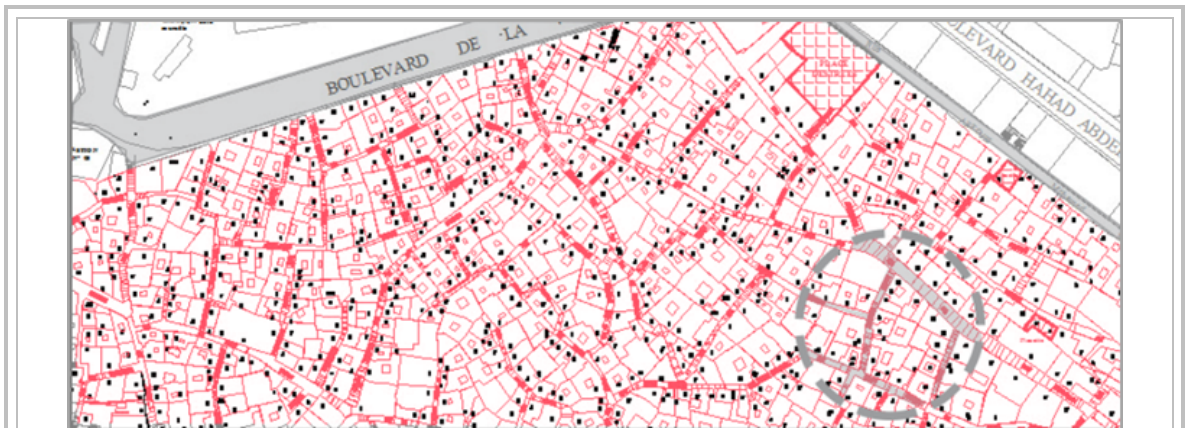
#### VI.5.1.a.1 Tissu traditionnel :

Cette zone englobe la casbah sur la partie haute du site. (Figure 69)

- C'est un tissu organique formé de **parcelles irrégulières** séparées par un système complexe de ruelles et d'impasses (résultat d'une densification horizontale et un développement de l'espace bâti au détriment de l'espace public).
- Le parcellaire non hiérarchisé avec des formes irrégulières car la parcelle est sujette à des rajouts et des décrochements. L'agencement des parcelles par accollement forme des ilots.
- La topographie du terrain et le réseau hydrographique ont conditionné l'implantation des voies de communication.



- Dans l'unité morphologique *ilot* on pourra comprendre comment la hiérarchie descendante entre l'échelle urbaine et l'échelle architecturale est maintenue par le caractère **de division de la trame parcellaire**.
- Chaque unité bâtie s'inscrit dans une subdivision spatiale de l'ilot au fur et à mesure que le processus de densification de la parcelle est réalisé.

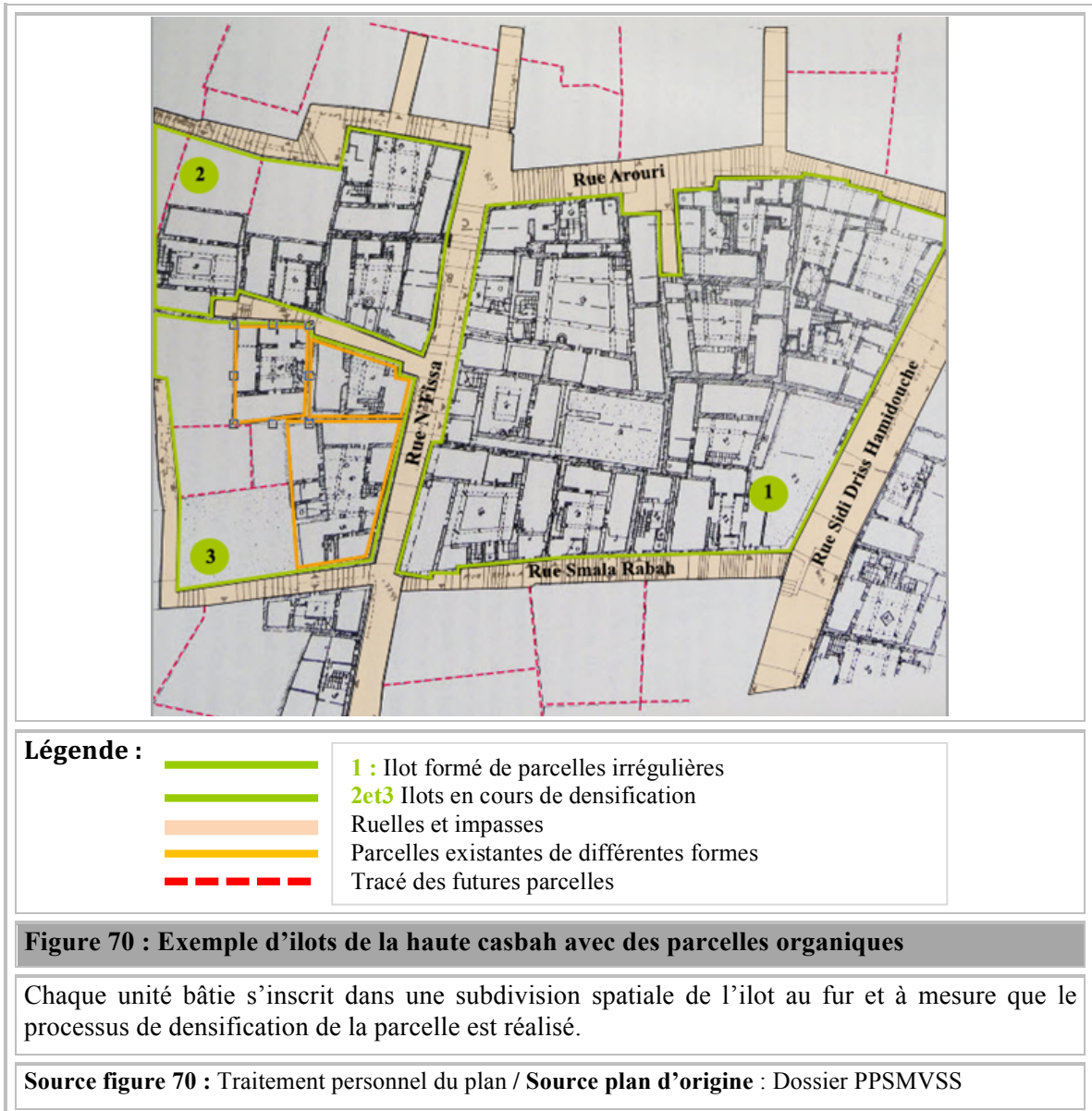


**Figure 69: Parcelles organiques, de formes irrégulières situées principalement dans la partie haute de la Medina**

Dans le tissu dense de la haute casbah, on a pris comme exemple houmat la haute casbah, N'fissa. (comme on peut le constater sur la figure 70 ci-dessous)

**Source figure 69 :** Traitement personnel du plan / **Source plan d'origine :** Dossier PPSMVSS

Dans les ilots de la casbah d'Alger (figure 70), on reconnaît les conditionnements supplémentaires dus à la densification de la surface. Le plus souvent les maisons sont limitrophes et partagent **un, deux** ou **trois** murs mitoyens (ne s'agissant presque jamais du même mur, mais de l'adossement de murs indépendants) de plus, quand une nouvelle maison vient de se bâtir dans un site étroit, elle prend possession de quelques pièces de la bâtisse voisine, qui appartient souvent au même milieu familial. **Le type** est soumis à une synthèse et **se modifie** par rapport aux contraintes qui dérivent de la prolifération des maisons similaires et voisines dans l'espace limité de l'ilot. Ce phénomène a donné naissance à un bâti continu qui forme le caractère dominant de la casbah, composé d'édifices qui se rapprochent du type « **portant** » (c'est-à-dire développé sans contraintes), soit dans le cas de l'installation sur un lotissement vierge, soit dans le cas de réutilisation de murailles déjà existantes sur place.

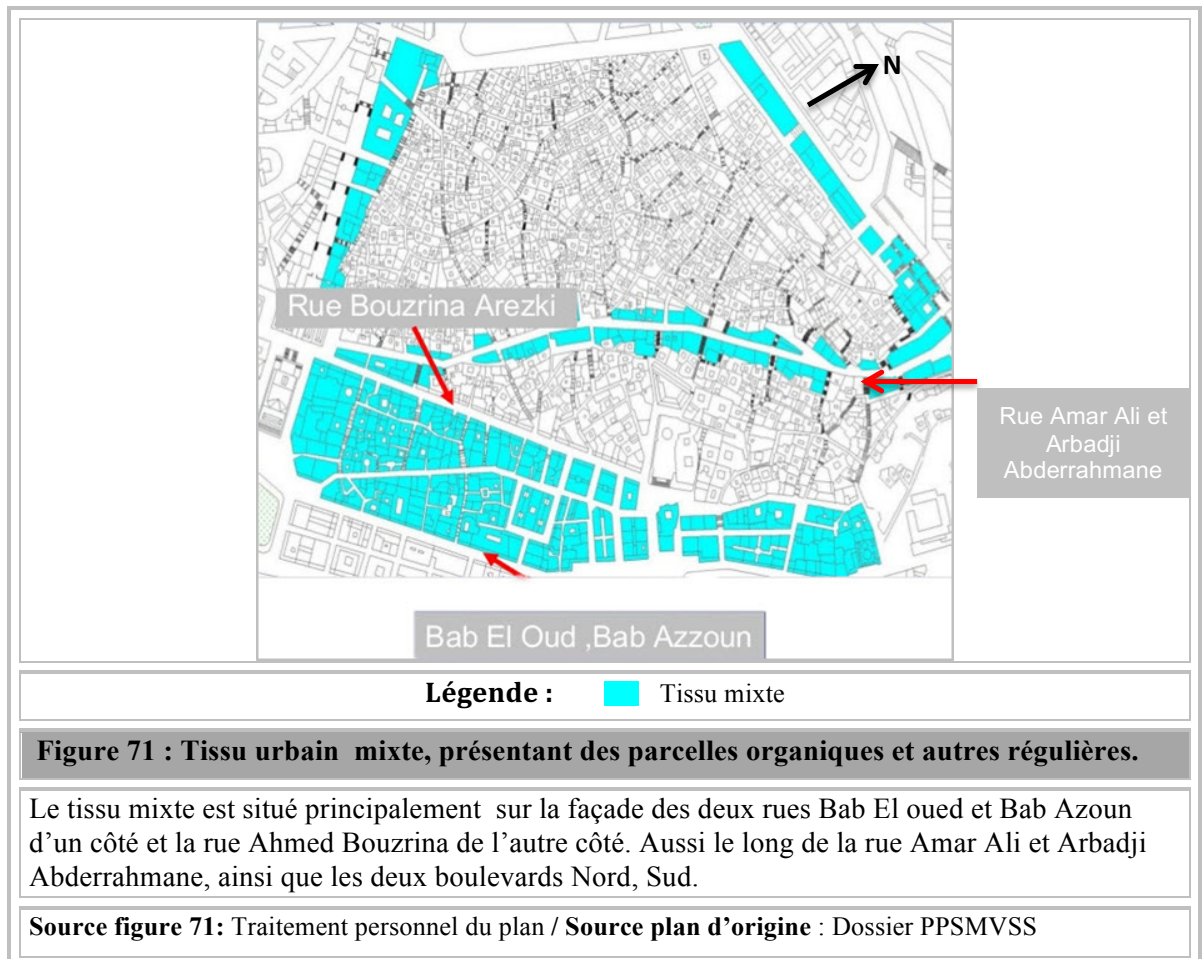


### VI.5.1.a.2 Tissu mixte :

Ce type de tissu est situé dans la basse casbah sur la façade des deux rues Bab el Oued et Bab Azoun d'un côté et la rue Ahmed Bouzrina de l'autre côté. (Figure 71). Le tissu mixte est le résultat des interventions coloniales sur le tissu traditionnel. Le bâti a été réalisé au coup par coup gardant l'emprise traditionnelle, parfois même, les constructions sont édifiées sur les fondations mauresque seulement les contours ont été régularisés et les hauteurs ont été augmentées.

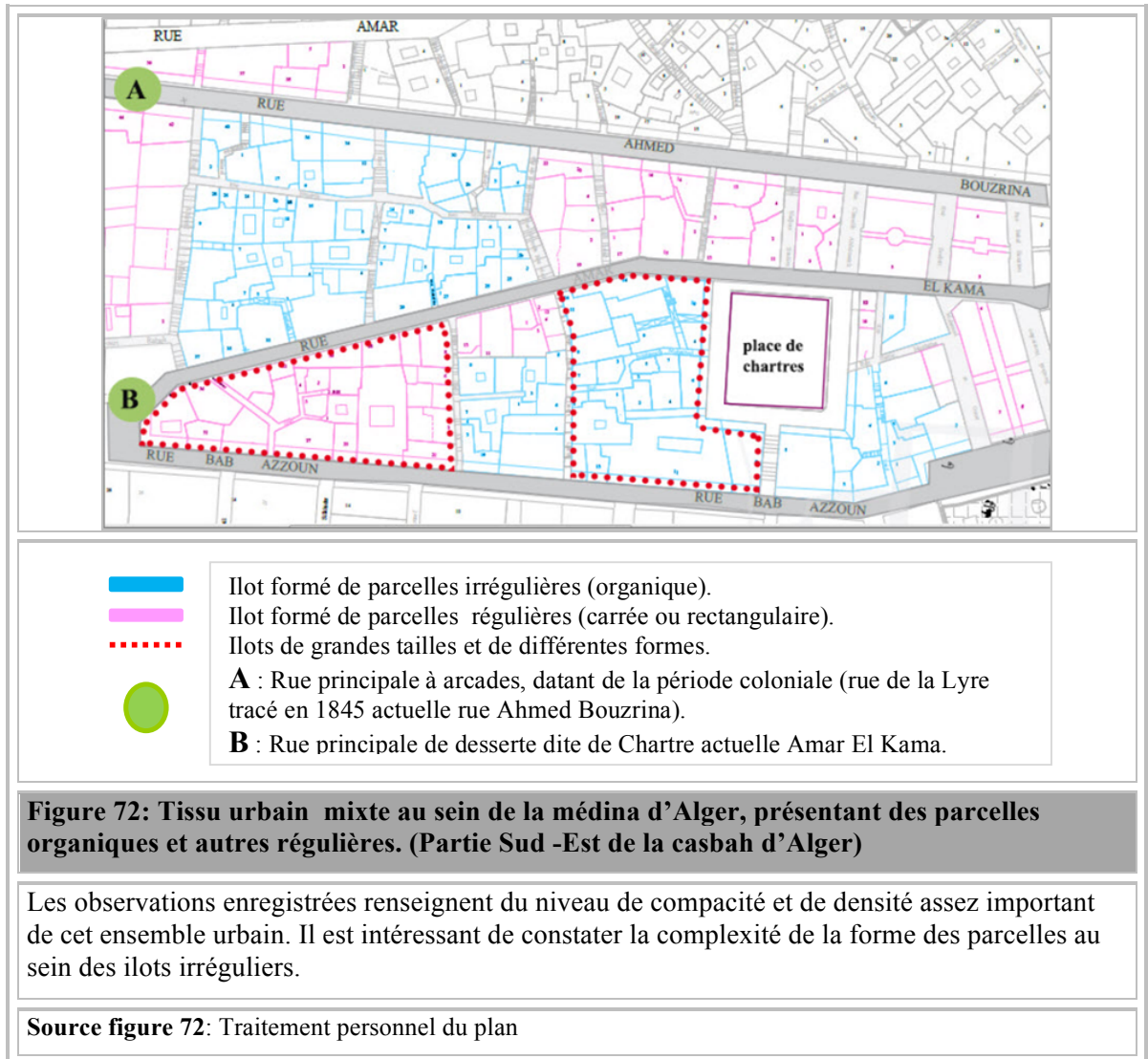
- Le tissu mixte est le résultat d'un tissu organique traditionnel, mais, repris par les alignements de la période coloniale ou c'est la superposition d'une trame régulière sur une trame organique. Il joue le rôle d'articulation entre le colonial et le traditionnel.

- Ce tissu présente des rues et des ruelles étroites parfois irrégulières, parfois alignées et orthogonales. Ces dernières délimitent des parcelles organiques ponctuées par d'autres régulières. Il est occupé uniquement par l'habitat.
- Les bâtiments sont soumis au concept d'organisation autour d'un espace central. On trouve soit des patios soit des puits de lumières.



Les îlots composés de groupements de logements et d'équipements sont desservis par un réseau hiérarchisé de rues, de ruelles et d'impasses en suivant la topographie du site. On observe l'existence d'îlot de différentes formes (rectangulaire, trapèze, irrégulières...) et de dimensions variables, notamment des îlots de grandes tailles (figure 72) qui favorisent par leur forme linéaire l'implantation des immeubles en rangée sur les rues principales. L'occupation des fonds de parcelles se fait par des cours intérieures constituant, en général, une grande cour au cœur de l'îlot. Les parcelles, composant ce tissu, sont de formes assez trapues et de dimension variable, à l'exception de celles donnant sur les voies qui ont subi une régularisation. Ces dernières ont des

formes proches du rectangle et des proportions plus ou moins régulières (comme on peut le constater sur la figure 72 entre les deux rues Ahmed Bouzrina et Amar El Kama).



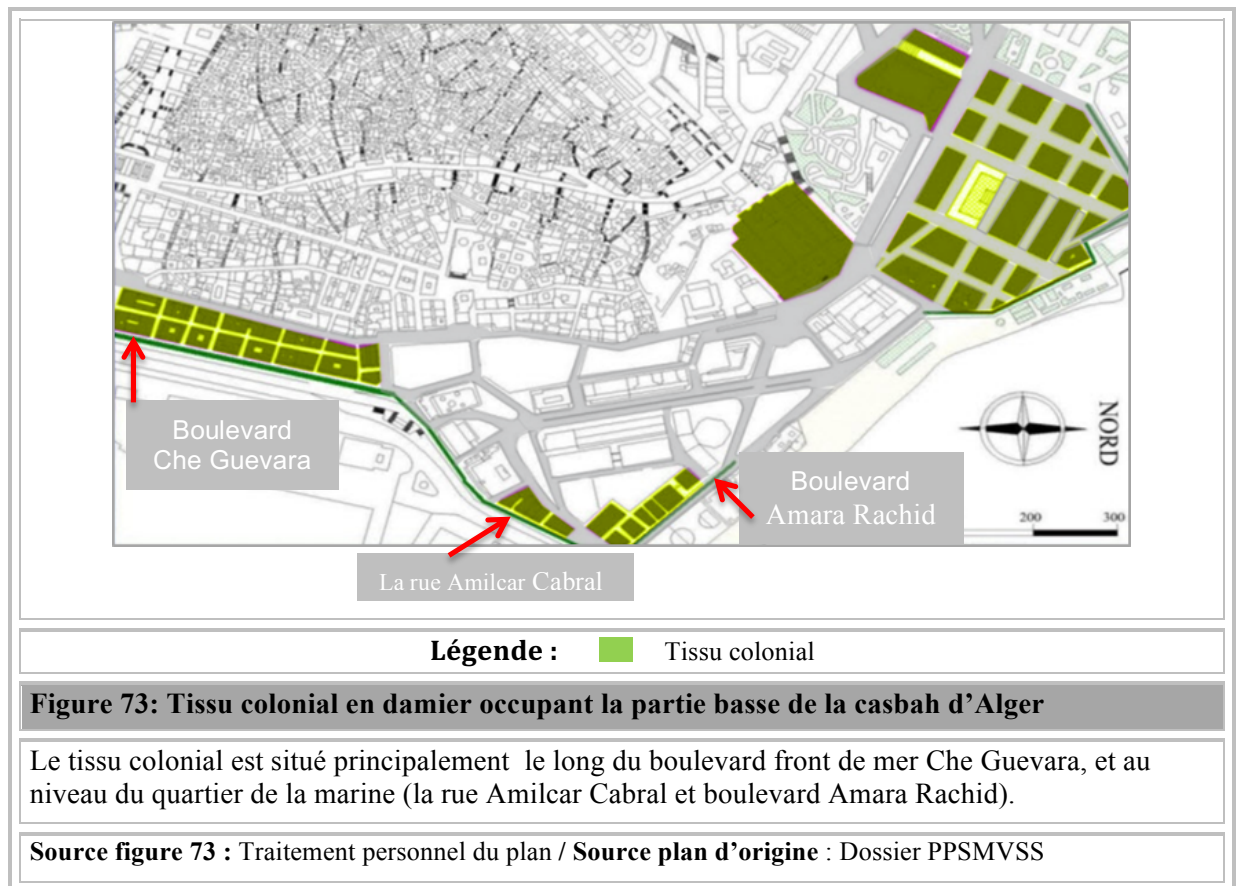
### VI.5.1.a.3 Tissu colonial :

Il est situé dans la basse casbah et le quartier de la marine. L'apparition de ce tissu coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly. Ce tissu en damier est desservi par le boulevard front de mer (boulevard Che Guevara), ainsi que (la rue Amilcar Cabral et le boulevard Amara Rachid). Il est marqué par des places importantes : *la place des Martyrs, la place Port Said et la place de l'Amirauté.* (Figure 73)

- Principalement, c'est un tissu régulier, constitué de parcelles en damier et de rues larges et alignées.

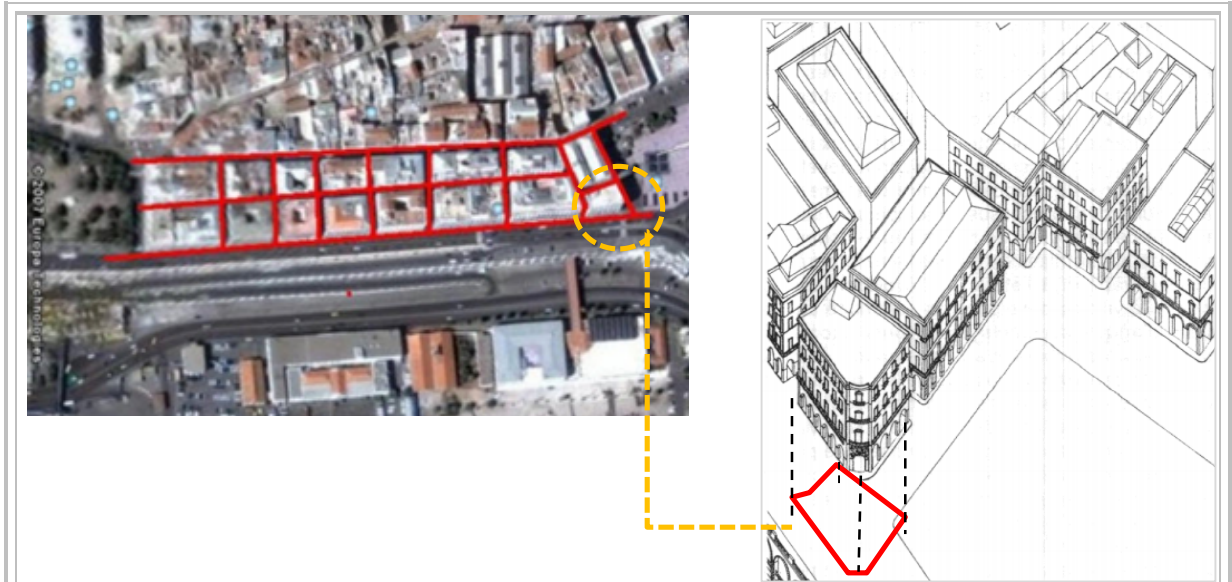


- Cette implantation a été faite suivant les courbes de niveau, sur lesquelles sont réalisées les voies de communication.
- Ce paramètre a conditionné le tracé à base rectangulaire à maille régulière.
- La démolition dans la partie de la basse casbah avec des percements des rues (rues Bab Azoun; Bab el Oued), a permis de faire des immeubles de trois à quatre étages avec des façades de composition néoclassique bordant les rues et les places élargies suivant un découpage parcellaire qui forme des îlots inspirés du style adopté par « Haussmann ».
- De style Haussmannien : les façades sont collées les unes aux autres. Elles s'alignent suivant un axe droit. L'immeuble haussmannien est, généralement, haut de quatre à cinq étages. les immeubles haussmanniens se ressemblent, et se caractérisent par leur monumentalité.
- Les Rues: souvent bordées d'arcades ou de galeries sur pilotis, donnant sur des commerces au rez-de-chaussée.



Les îlots (de type haussmanniens) sont le résultat d'un découpage régulier appliqué par le tracé orthogonal des voies, déterminant ainsi des îlots de forme régulière : carré, rectangle. La subdivision de l'îlot haussmannien engendre un certain nombre de parcelles, qui sont régies par

des lignes de partage parallèles et perpendiculaires aux voies (photo 55). Les parcelles se présentent sous forme rectangulaire ou carrée de dimension (20 à 25\*30 à 40m). Il existe, aussi, « l'îlot parcelle » où la parcelle occupe la totalité de l'îlot, (Figure 74), (l'édifice se superpose sur la parcelle sans retrait, il existe, cependant, un patio qui va desservir plusieurs cages d'escaliers).



**Photo 55 : Ilots haussmanniens avec parcelles en damier situés entre la rue Bab Azzoun et le boulevard Che Guevara.**

A ce niveau, le tissu est organisé avec des îlots à mailles régulières. Il présente des façades rythmées, régulières à portique sur le boulevard Che Guevara.

**Figure 74 : Exemple de « l'îlot parcelle » ; (immeuble donnant sur la place des martyrs)**

Cet immeuble situé à l'angle du boulevard **Che Guevara**, donnant sur la place des martyrs occupe la totalité de l'îlot (l'îlot parcelle), on constate aussi le traitement d'angle de la façade.

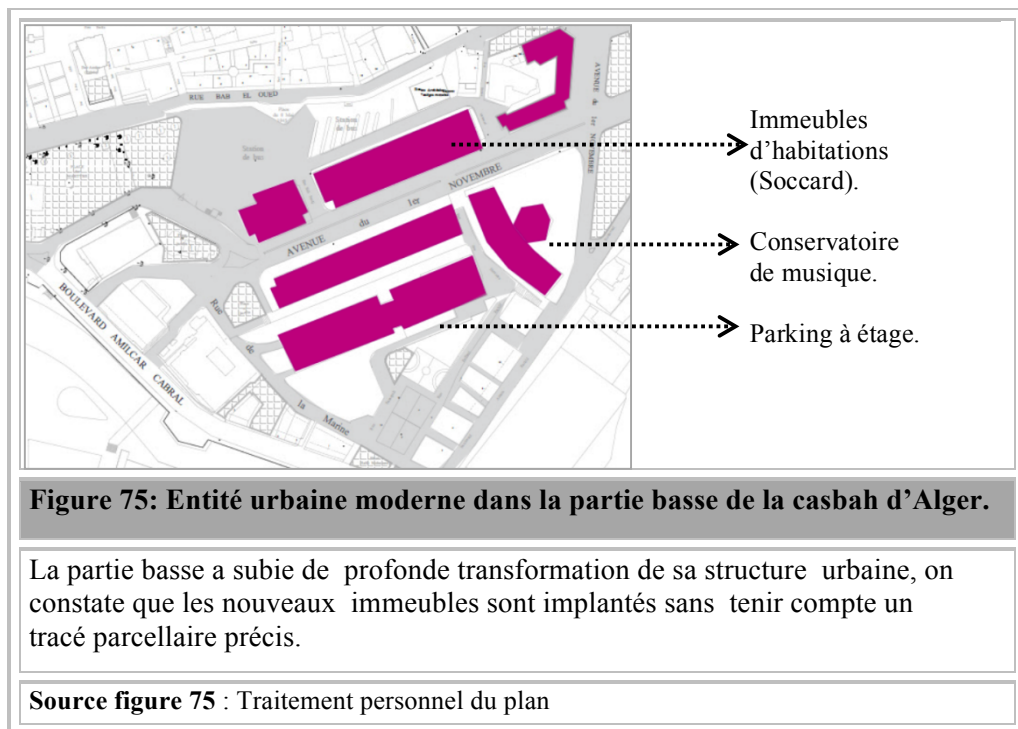
**Source photo 55:** Traitement personnel de la photo aérienne.

**Source figure 74 :** Traitement personnel.

#### **VI.5.1.a.4 Tissu moderne :**

Situé dans la basse casbah cette entité urbaine, comporte **les barres de l'avenue du 1er novembre** réalisées dans le cadre du projet **Soccard** (début des années 1940), après la démolition de toutes les constructions comprises entre la rue Bab el Oued et la rue de la marine et **les édifices contemporains : le conservatoire de la musique et un parking à étage**. Ce tissu ne possède pas de système parcellaire bien définie ; les notions de parcelle et d'îlot ont disparu ; c'est le passage de l'îlot à la barre, des îlots allongés délimitent la voie sans aucune division parcellaire.





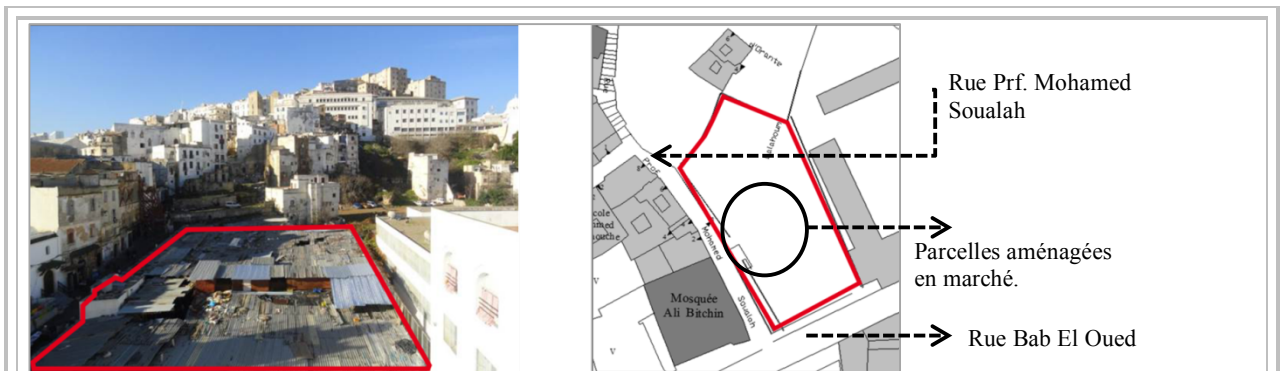
### VI.5.1.b Situation actuelle : état du parcellaire

Aujourd'hui, le tissu de la casbah d'Alger comporte des vides qui ont été occupés par des projets contemporains. Ainsi, de nombreuses opérations ont été menées pour densifier le tissu. Malheureusement, la majorité de ces opérations ne sont pas planifiées. Mais, il s'agit plutôt d'actions informelles avec des occupations illicites.

#### VI.5.1.b.1 Densification horizontale et verticale :

La densification horizontale et verticale est un phénomène affectant le tissu de la Medina dans sa globalité. On assiste à une occupation des parcelles vides (issues de l'effondrement des bâtisses dégradées) ou des densifications au cœur des ilots (notamment pour les ilots de la période coloniale). Partout au sein du tissu ancien de la casbah d'Alger, on constate l'occupation des parcelles vides à titre d'exemple au niveau de l'îlot Lallahoum (partie basse de la Medina) un marché couvert, avec des couvertures en tôle, est implanté illégalement, déformant le paysage du quartier (Figure 76). Une solution de densification des parcelles a été adaptée, par l'édification d'une nouvelle construction à l'intérieur de la parcelle, donnant lieu à des ilots bidonvillisés par des bâtisses construites avec des matériaux nouveaux (brique creuses) et couvertes de tôle (Figure 77). L'occupation des cours et des cœurs d'ilots par des corps nouveaux par moments illicites, est une tendance très répandue à Alger dans ce tissu qui arrive à saturation. Ce

phénomène est constaté principalement au niveau des ilots haussmanniens (dans la partie basse de la casbah).



**Figure 76 : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses à travers l'aménagement d'un marché couvert informel.**

Le quartier Lallahoum dont le site archéologique devait faire objet d'un aménagement en jardin archéologique, a été enseveli par une chape en béton pour l'aménagement d'un marché en plein air couvert de tôle ondulée, ce dernier constitue une forme de nuisances physiques visuelles et environnementales du secteur sauvegardé.



**Figure 77 : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par des rajouts illicites.**

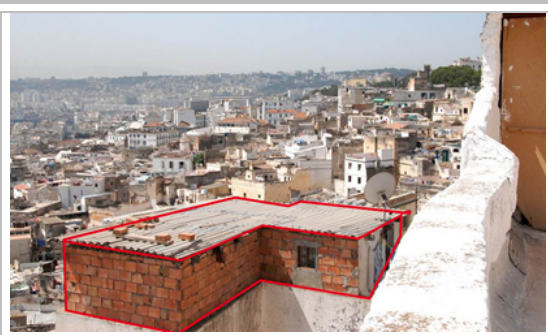
Les parcelles vides à ce niveau (houmat dans la haute casbah) sont occupées par des extensions bâties en parpaings et couvertes par de la tôle ondulée.

Source figure 76 : Traitement personnel du plan/photo personnel 2013/plan d'origine PPSMVSS Alger.

Source figure 77: Traitement personnel du plan/photo personnel 2013/plan d'origine PPSMVSS Alger.

A la tendance de densification horizontale se combine la densification verticale à travers des rajouts nuisibles au paysage urbain, mais, qui engendrent des problèmes d'étanchéité et d'autres.... Ce phénomène est encore plus grave car il est presque généralisé dans tout le tissu de la Medina, (photo 56, 57, 58, 59). En effet, on constate des entités illicites qui ont été greffées sur les terrasses des maisons. Ces rajouts non conformes à la réglementation, présentent des dangers et des désordres à la fois physiques et culturels, notamment : les problèmes d'étanchéité,

les infiltrations des eaux pluviales, l'appropriation des terrasses, le manque d'entretien et surtout une habitabilité réduite. Comme observé sur la maison 30 et la maison 02 rue professeur Mohamed Soualah (la basse casbah voir Figure 78,79 ci-dessous), cette extension verticale anarchique, ne respectant pas la forme, le style, le traitement architectural le système constructif de l'époque ottomane et les matériaux utilisés, obstrue la continuité visuelle et porte atteinte au paysage urbain. Dès lors, on peut citer des exemples divers au sein du tissu ancien de la Medina illustrant la densification en hauteur.



**Photo 56: Rajout illicite non conforme à la réglementation et nuisible au paysage urbain**

Extension bati sur la terrasse en brique creuse dans la haute casbah.



**Photo 57 : Rajouts au niveau des terrasses, nuisibles au paysage urbain par la différence de matériaux.**

Terrasses couvertes par la tuiles rouge, la tôle ondulée,... dans la basse casbah.



**Photo 58 :Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une pièce en tôle.**

Douirat située dans la haute casabah ,quartier Sidi Ramadane.



**Photo 59 :Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une pièce en brique creuse.**

Douirat située dans la haute casabah , rue N'fissa Ramdane.

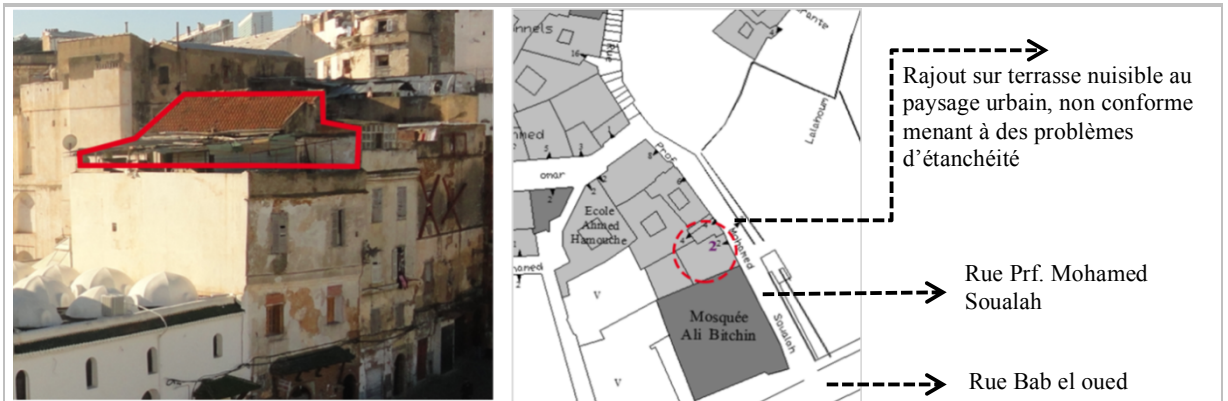
**Source photo 57 :** photo personnelle 2013 / **Source photo 58 :** photo Bij lamine B. 2011 / **Source photo 59 :** photo personnelle 2013 / **Source photo 60 :** photo personnelle 2013.





**Figure 78 : Rajout sur terrasse non conforme à la réglementation, habitabilité réduite**

Au niveau de la Douirat n°30 le long de la rue professeur Soualah (ilot Lallahoum, basse casbah) : on constate une extension anarchique au niveau de la terrasse, qui porte atteinte au paysage urbain et cause des problèmes d'étanchéité.



**Figure 79: Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une toiture en tuile et de la tôle.**

Au niveau de la Douirat n°2 le long de la rue professeur Soualah (ilot Lallahoum, basse casbah) : on constate que la toiture est dégradée et en très mauvais état, on ne retrouve plus la terrasse qui est complètement détruite et a été remplacée par de la tôle ondulée.

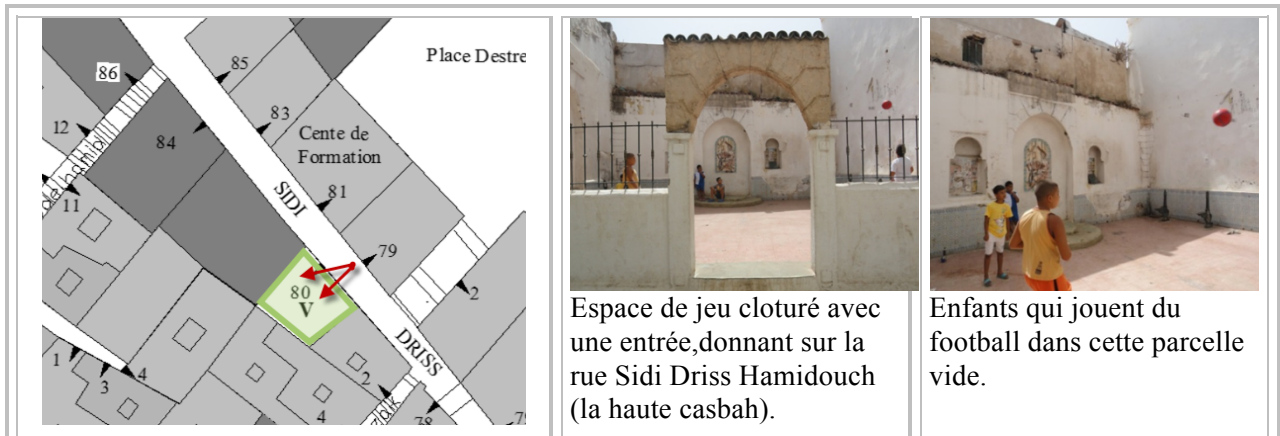
Source figure 78 et 79 : photos personnelles 2013

### VI.5.1.b.2 Parcelles vides ; nouveaux usages :

Le tissu de la casbah d'Alger a subi des transformations au niveau de son parcellaire. On constate, aujourd'hui, sur un ensemble de « 2189 parcelles, 83% de bâtisses restantes et 17% de vides ». <sup>269</sup> En effet, au lendemain de l'indépendance, des démolitions ont été effectuées dans le cœur des noyaux urbains avec un déplacement des populations vers les cités périphériques « la plus spectaculaire démolition réalisée à la casbah d'Alger étant celle de « l'ilot Lallahoum »

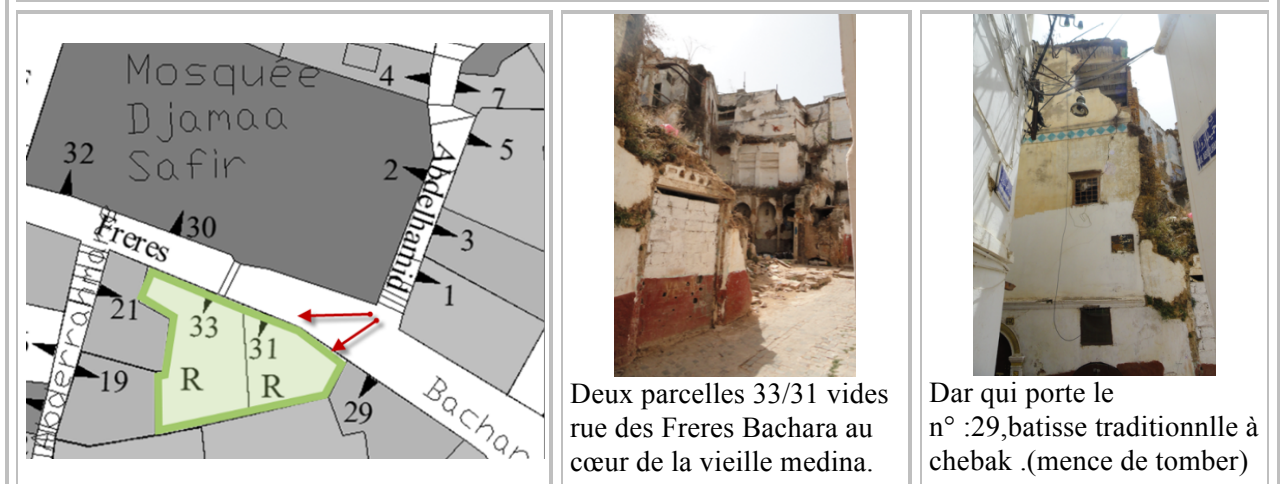
<sup>269</sup> G.CNERU « Avant-projet du PPSMVSS de la casbah d'Alger », 2009.

détruit en 1983 laissant, un marabout, quelques maisons et un trou béant dans le tissu urbain». <sup>270</sup> Ce genre d'intervention a bouleversé le tissu traditionnel créant, ainsi, de **nombreux vides** partout dans la Medina d'Alger, sans oublier les maisons qui se sont effondrées suite à leur état de dégradation avancée, leur état de vétusté, etc. Aujourd'hui, ces parcelles vides se voient affecter de nombreux usages : parcelles vides transformées en dépotoirs, espaces vides non aménagés (non exploités), ou occupés illicitement (marché...), terrains vagues sans vocation précise...etc. (voir les figures de 80 jusqu'à 86).



**Figure 80 : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par l'aménagement d'un espace de jeux pour enfant à l'échelle du quartier.**

Source figure 80: photos personnelles 2013 /traitement personnel du plan



**Figure 81 : Parcelles vides sans vocation précises occupée par les gravats des maisons effondrées**

Source figure 81 : photos personnels 2013/traitement personnel du plan

<sup>270</sup> OULEBSIR Nabila « Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930 », Les Editions de la MSH, 2004 - 411 p.



Figure 82 : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses ,espaces aménagés en aire de stationnement .

Source figure 82: photos personnelles 2013/traitement personnel du plan

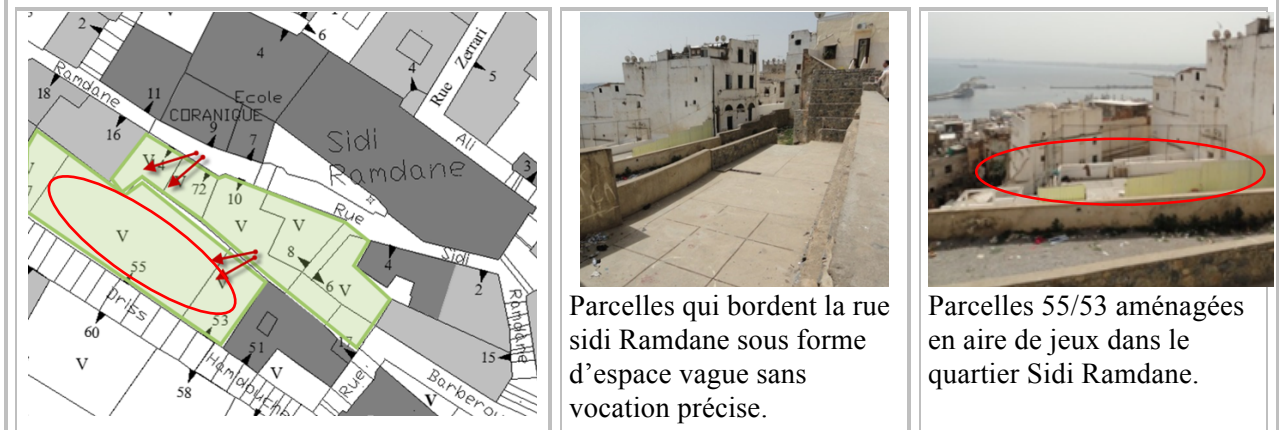


Figure 83 : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par l' aménagement d'une aire de jeux

Source figure 83 : photos personnelles 2013/traitement personnel du plan

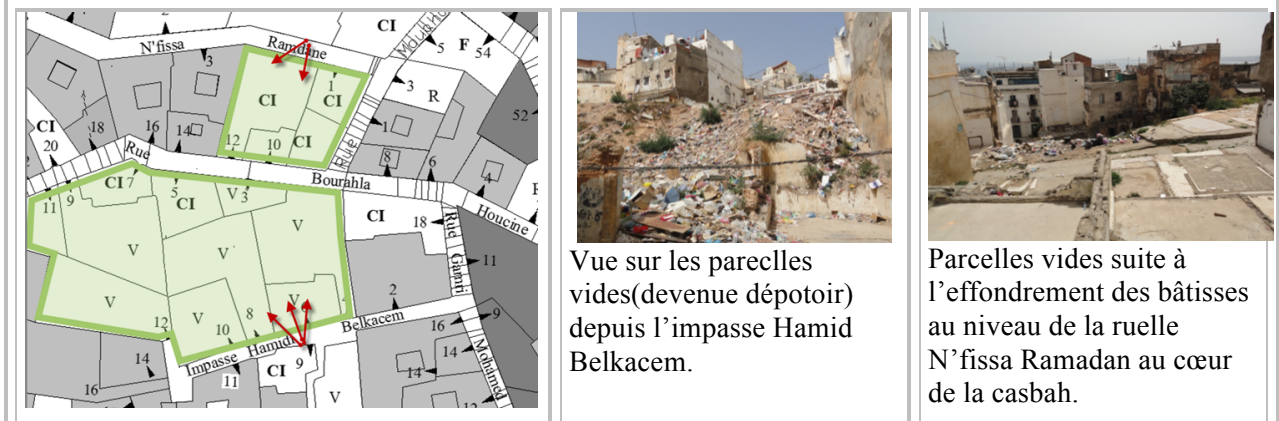
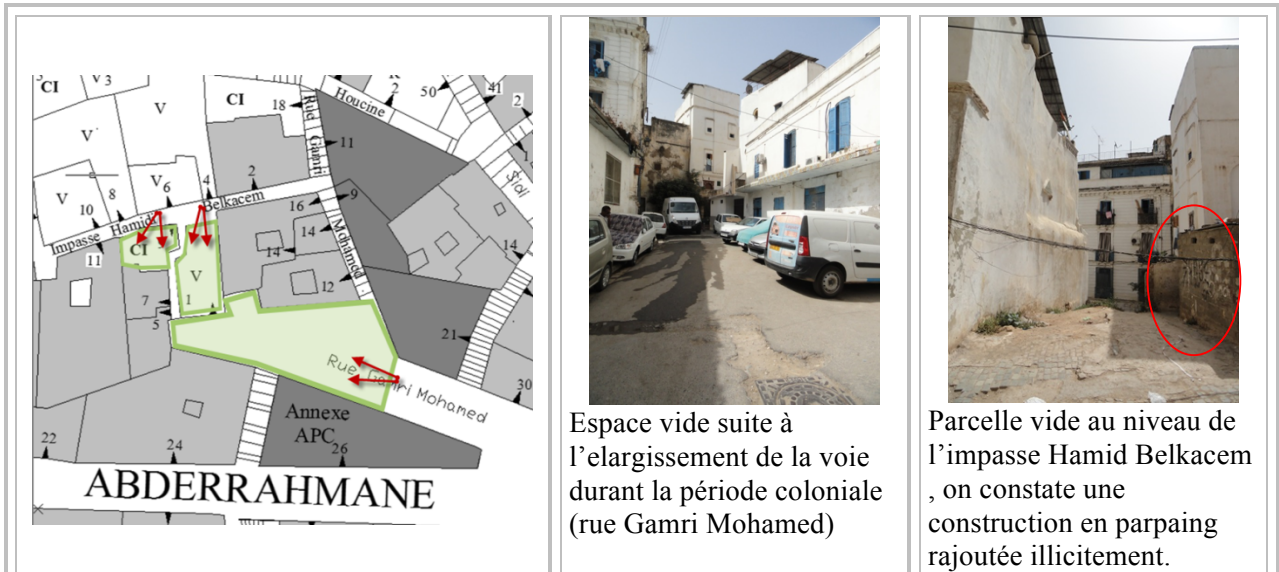


Figure 84 : Parcelles devenues comme un immense dépotoir ;issues de l'effondrement des bâtisses

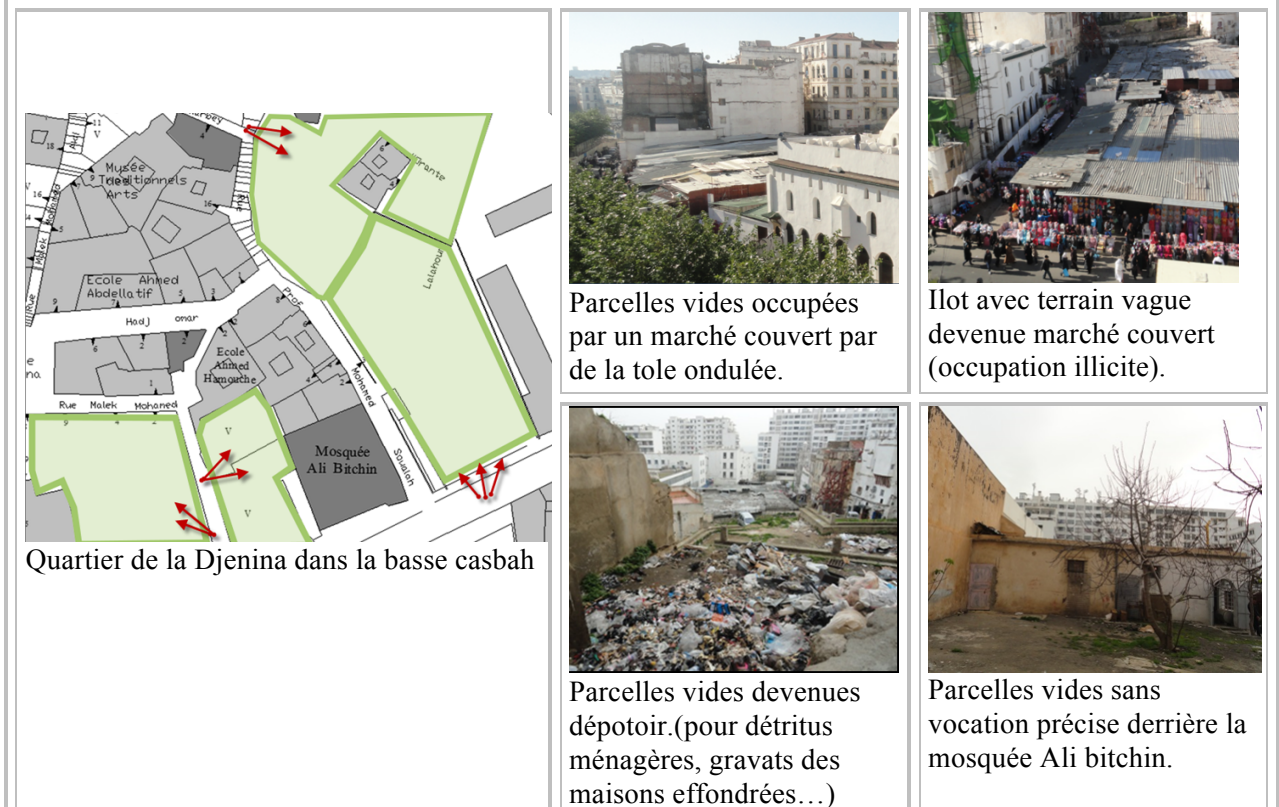
Source figure 84 : photos personnelles 2013/traitement personnel du plan





**Figure 85: Parcelle aménagée en aire de stationnement (photo du milieu) / Appropriation de l'espace vide par des rajout illicite en utilisant des matériaux étranger a ceux utilisés dans la casbah d'antan.**

Source figure 85 : photos personnelles 2013/traitement personnel du plan



**Figure 86 : Parcelles vides dans la basse casbah occupées de différentes manières .**

Source figure 86 : photos personnelles 2013/traitement personnel du plan

**VI.5.2 Système viaire :**

Le système viaire est un élément organisateur de l'espace urbain. Il permet de structurer la ville. Sa lecture permet de comprendre les logiques urbaines qui sont mises en œuvre pour organiser les différents éléments qui composent la ville.

**VI.5.2.a Lecture du système viaire :**

Le réseau continu de la voirie de la médina d'Alger se compose de différents systèmes développés dans le temps. La partie haute constitue la structure viaire héritée de la période ottomane. Issu d'un développement organique, ce réseau viaire possède une forme arborescente et tortueuse. Il se compose de rues, de ruelles et d'impasses. Alors que dans la partie basse, le réseau viaire se présente sous forme de grille de la rationalité. En fait, cette trame quadrillée orthogonale définit les différentes parties de la texture urbaine. La trame viaire de la ville présente des percées urbaines ou encore elle peut être effacée par un changement forcé à certains endroits (durant la période coloniale et actuelle). Mais, c'est la voirie qui désigne le plan de la ville, qui laisse les traces fortes à travers l'histoire.

**VI.5.2.a.1 Système viaire traditionnel :(avant 1830)**

Composé de voies de communication, le système viaire de la vieille d'Alger est complexe. Sa voirie est organisée selon le principe de la hiérarchie des espaces du public au privé.

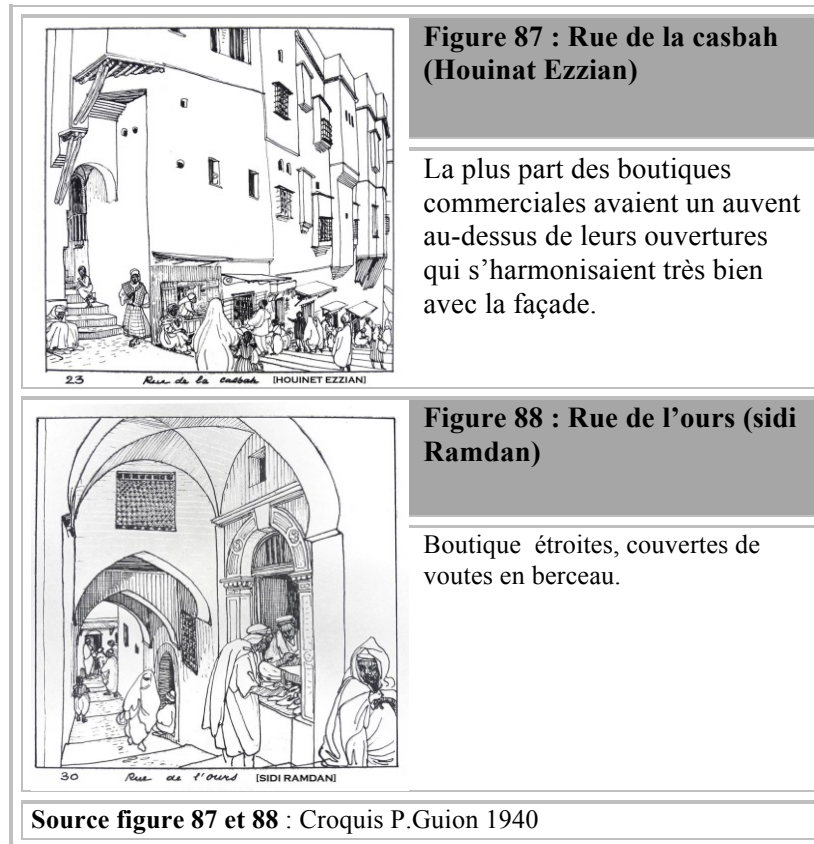
**- Voirie de la médina :**

L'une des principales caractéristiques du tissu de la médina est son espace urbain. Les rues, s'organisant en un réseau dense de circulation piétonne, constituent l'une de ses principales composantes. Les rues et ruelles sont hiérarchisées, et obéissent à une structure arborescente. Elles vont du plus public au plus privé. Lors du passage du public aux zones résidentielles, les voies perdent leur fonction d'échange, en même temps leur largeur se réduit pour ne servir que de desserte aux maisons.

**- Catégories de voies :****• La rue « al tarik »:**

Elle constitue la rue principale de la ville, le long de laquelle s'échelonnaient les activités de production et d'échange, ainsi que les grands équipements. Dans cette rue très animée, par les souks et les souikates des villes musulmanes, la fonction de l'habitat n'occupe qu'un rôle secondaire. Dans la rue principale, « *l'espace qui appartient directement à la maison « al fina' » correspond à l'espace de la rue situé autour de la porte de la maison ; si la rue est large, il prend la moitié de la rue et cela s'explique par l'installation des bancs au-devant des*

boutiques ». <sup>271</sup> (Voir figure 87).



Dans la rue principale, il existe des boutiques (façade commerciales) : seules les maisons, ouvrant sur les Souikas ou le long des grands axes de dessertes inter-quartier, ont des boutiques aménagées dans leurs socles. Ces boutiques longues et étroites, couvertes de voutes en berceau ou plafond de rondins, n'ont aucune communication avec la maison, leurs seuls accès se faisaient à partir de la rue. Leurs sols sont, généralement, surhaussés par rapport à la chaussée, et souvent précédés d'une marche. Le système de fermeture est au nu intérieur du mur, la hauteur maximale à partir du sol n'excède pas les 04 m, (Figure 88).

• **La ruelle « al zenka » :**

Les ruelles sont hiérarchisées selon les branches d'un « arbre ». Au fur et à mesure qu'elles pénètrent dans les zones d'habitat, elles perdent leur fonction d'échange. Leurs dimensions se réduisent pour ne servir que de desserte aux maisons, avec des points de vente de produits de première nécessité ou à des locaux destinés aux activités artisanales. Dans les ruelles, « Al fina' » correspond à tout l'espace qui se trouve devant la maison occupant toute sa largeur. Parfois, cet espace semi privé devient un espace privé en se transformant en impasse.

<sup>271</sup> G.CNERU « Manuel des techniques de constructions de la casbah d'Alger » PPSMVSS PHASE III, Edition finale, Novembre 2009.p.20

- **L'impasse « al darb » :**

Ruelle plus étroite, l'impasse mène toujours à la maison. Elle constitue un espace privé qui appartient plus à la maison qu'à la ville. « *Elle est le résultat de la transformation graduelle et hiérarchique de la rue principale. C'est la conséquence logique du glissement de la vie publique vers la cellule familiale de Al Tarik vers Al Zenka vers Al Darb* ». <sup>272</sup>

- **Caractéristiques de la voirie traditionnelle :**

La configuration **tortueuse** du réseau des rues dans les villes musulmanes présente de fréquents changements de direction et élargissements. Elle peut s'analyser de **différents points** de vue selon les auteurs. <sup>273</sup> Pour certains, elle se justifie par les besoins primordiaux de la défense <sup>274</sup>, d'autres expliquent cette supposée anarchie urbaine par la nature du lieu d'assise, par l'action des hommes et par les facteurs économiques <sup>275</sup>. Mais, la conception de ce type de rues peut, aussi, être liée aux conditions climatiques et aux facteurs socio-religieux <sup>276</sup>.

Durant les trois siècles de la régence ottomane, le développement de la casbah d'Alger se traduit par une densification de l'espace construit. Cette opération de densification a transformé la trame viaire avec la multiplication des impasses, et la division des parcelles tandis que les constructions ont gagné en hauteur. Dans les premières années de la colonisation, les rues du noyau historique ont été qualifiées d'anarchiques, ce qui dénote la méconnaissance de la société et de la culture auxquelles se sont heurtés les français dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il fallait adapter cette organisation à la conception d'une ville essentiellement militaire (du moins jusqu'en 1884), date à laquelle la démolition des fortifications d'Alger a été planifiée et où la ville a commencé à se transformer en centre tertiaire. <sup>277</sup> Cependant, le système viaire de la casbah d'Alger présente un certain nombre de caractéristique à savoir :

- La configuration et la disposition des rues sont totalement différentes dans la partie basse et la partie haute (la partie haute, avec une topographie accidentée donne un réseau de rues entrelacées et sans ordre apparent, cependant, ce labyrinthe reflète une structure parfaitement adaptée aux particularités du terrain).
- En parcourant les rues de la médina d'Alger, on ne manquera pas de constater que les portes ouvrent rarement les unes en face des autres, à l'exception de quelques édifications datant

<sup>272</sup> G.CNERU « *Manuel des techniques de constructions de la casbah d'Alger* » PPSMVSS PHASE III, Edition finale, Novembre 2009.p.20

<sup>273</sup> MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », la médina et la maison traditionnelle, p.71.

<sup>274</sup> Torres Balbas 1985, citer par : MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », p.132.

<sup>275</sup> Rymond 1985, citer par : MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », p. 214.

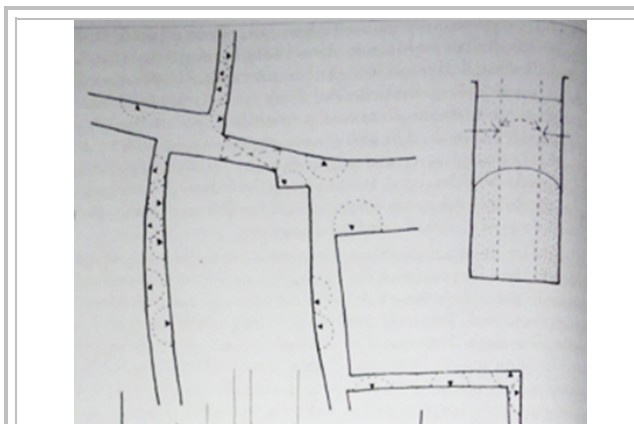
<sup>276</sup> Youssef Hoteit, 1993, citer par : MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », p. 89.

<sup>277</sup> Deluz, 1988, citer par : MISSOUM Sakina « *Alger à l'époque ottomane* », p.15.



majoritairement de l'époque française. C'est pour garantir l'intimité des personnes que les malikites ont interdit la localisation de la porte d'entrée en face de celle du voisin<sup>278</sup>. Cette disposition empêche toute visibilité directe d'une maison à l'autre. (voir figure 89)

- L'étude de la toponymie des rues a fourni beaucoup d'information sur les différents aspects de la médina : la topographie, les différentes activités commerciales, la localisation et la distribution des édifices remarquables, les marchés... Les noms des rues ont été attribués en fonction de l'existence ou de la proximité d'un édifice religieux (une mosquée, une zawiya..), d'un équipement urbain (un bain, un café, une fontaine..), de la muraille, d'une des portes de la médina, de la maison d'un personnage connu, d'un marché. Tous ces éléments urbains ont été des points de référence pour nommer la rue.
- Le Seul moyen de transport utilisé autrefois est l'âne ou le mulet, le profil de la rue et de ses marches ont été, donc, adaptés aux pas de l'âne. (figure 90)
- La plupart des rues, des ruelles, des impasses sont sous forme d'escalier, les marches sont longues, inclinées et revêtues par des dalles de pierre posées en « opus incertum ».
- Un système de voies arborescentes : rues, ruelles, impasse. Les voies deviennent le support des activités commerciales à l'échelle du quartier.



**Figure 89 : Illustrant la disposition des portes d'entrées empêchant toute visibilité directe d'une maison à l'autre.**

Afin de garantir l'intimité des personnes (habitants de la vieille médina d'Alger), les malikites ont interdit la localisation de la porte d'entrée en face de celle du voisin

Source figure 89: Sakina Maissom P. 76



**Figure 90 : Illustrant le moyen de transport d'autrefois : l'âne**

Le seul moyen de transport utilisé autrefois est l'âne ou le mulet, le profil de la rue et de ses marches ont été, donc, adaptés aux pas de l'âne.

Source figure 90 : Croquis P.Guion 1940

<sup>278</sup> MISSOUM Sakina « Alger à l'époque ottomane », la médina et la maison traditionnelle, p.214

### VI.5.2.a.2 Système viaire : processus d'évolution

Avec l'occupation française d'Alger, « *la vieille ville est sommée de subir dans la résignation, des mutilations culturelles douloureuses et des défis permanents* »<sup>279</sup>. En effet, la vieille ville d'Alger a fait face à des modifications profondes telles que : les voies ont été élargies dans la partie basse bouleversant la structure organique de la vieille médina. Dès 1830, la puissance dominante a imposé ses lois, ses concepts et ses méthodes. La colonisation a appliqué à la ville le code Napoléon qui suppose la libre disposition du sol et la liberté des transactions. Cette nouvelle façon de concevoir la ville a rompu subitement l'équilibre socio-économique d'Alger.

En fait, le colonisateur va déstructurer tout l'espace contigu à la mer qui constituait le poumon économique de la casbah. Il va le reconvertir en quartier européen et en port moderne, avec une activité qui va répondre et satisfaire les besoins des français. Le ministère de la guerre a entrepris, dès 1832, **d'élargir et d'aligner les rues de la ville basse** pour permettre aux chariots à 2 et à 4 roues de circuler. Ces travaux ont entraîné la démolition de plusieurs immeubles. L'objectif stratégique a consisté à aménager **des artères** qui ont permis d'accéder au port par **les rues Bab Azoun, Bab el Oued et de la Marine** et ce, dans l'intérêt manifeste de l'administration et de l'économie coloniales. D'autres axes seront créés par la suite la rue de la Victoire, rue de la Lyre et les deux boulevards (Verdun au sud et Gambetta au Nord) afin de se déplacer rapidement et d'accroître le contrôle de la ville (figure 92).

Par ailleurs, la ville connaîtra encore durant la période (1850-1900) des transformations de sa voirie. La partie haute de la casbah n'échappera pas aux transformations entreprises par le colonisateur avec le **percement** de la rue **Randon** et de la rue **Marengo**. Cette **rue du centre** fera la liaison entre le boulevard Sud et Nord. Puis dans sa partie basse, une rue dite rempart a été créée. Cette dernière est un véritable **boulevard maritime** qui, outre sa fonction militaire, unifie, grâce à une façade urbaine, l'ancienne casbah avec le nouveau quartier d'Isly (extensions sud de la ville, voir figure 93). Aujourd'hui, après la restructuration du quartier de la marine (à partir des années 1920-1930), le système viaire présente un schéma d'organisation linéaire, peu hiérarchisé, marqué par une grande voie : avenue 1<sup>er</sup> Novembre. On constate dans ce tissu que la structure géométrique n'est pas lisible et mal définie. Cet état de fait est dû à l'irrégularité de l'ensemble occasionné par les vides urbains. Les nœuds sont marqués par des vides, d'où la nécessité de les traiter afin de renforcer la lisibilité du lieu (figure 94).

<sup>279</sup> Guion p. « *La casbah Alger* » Edition publisud, 1940.





Figure 91 : Alger avant 1830

La ville durant la Période ottomane, se caractérise par une organisation hiérarchisée : rue ruelles et impasses.

Source figure 91 : Sakina Maissom « *Alger à l'époque ottomane* », la médina et la maison traditionnelle

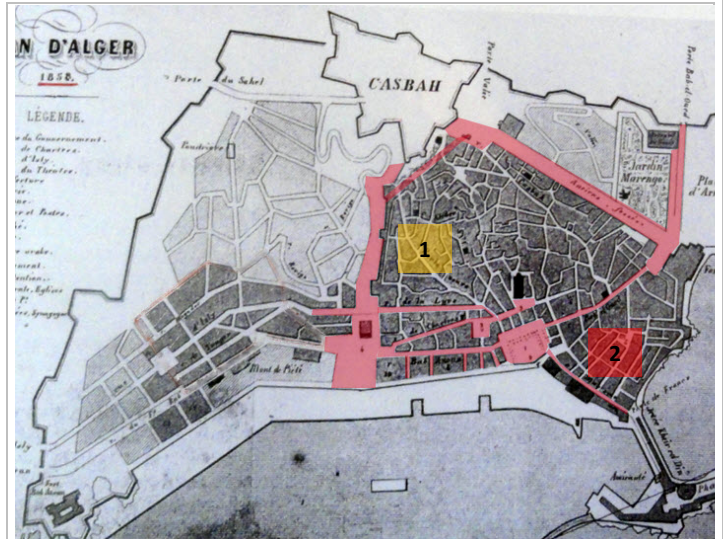


Figure 92: Alger 1860

Durant la première période de l'occupation française la ville connaîtra la création de nouveaux axes et voies de dessertes.

Source figure 92 : fond de carte du centre d'études Diocésain des Glycines D'Alger



Figure 93: Alger 1900

Durant cette période on constate des transformations de la structure viaire dans la haute casbah, le centre et la basse casbah.

Source figure 93 : Sakina Maissom « *Alger à l'époque ottomane* », la médina et la maison traditionnelle

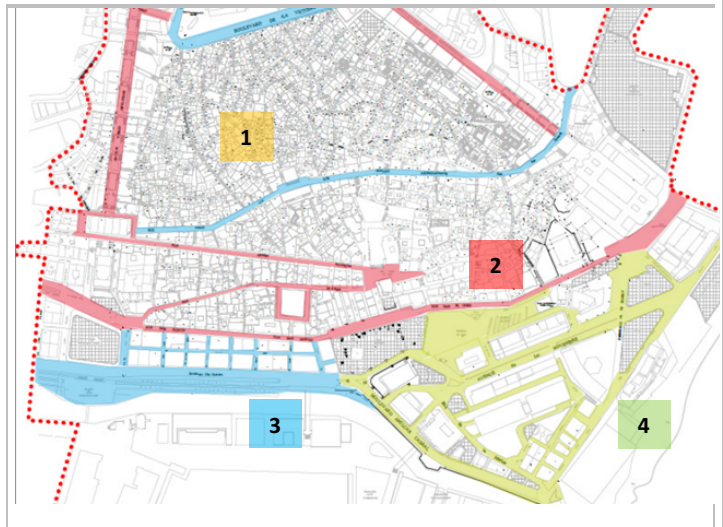


Figure 94 : Alger 2013

La partie basse de la médina (quartier de la marine) connaîtra une modification dans sa structure viaire avec la création du boulevard et des voies larges à partir de 1900.

Source figure 94: fond de carte PPSMVSS casbah d'Alger

**Légende :**

1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ville durant la Période ottomane est caractérisée par ses rues tortueuses de formes irrégulières et organiques. Elles ont des dimensions réduites et une organisation hiérarchisée : rues, ruelles et impasses.</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant la première période de l'occupation française, la ville connaîtra des opérations de restructuration de la voirie, de création de nouveaux axes pour le déplacement des troupes et d'ouverture des pénétrantes afin d'accroître le contrôle : ouverture de la rue de Chartres (actuelle Amar el Kema) et des Consuls, la rue de la Lyre (actuelle Ahmed Bouzrina) aussi les deux boulevards du nord (Boulevard Verdun) actuellement : boulevard Abderazak Hadad et Boulevard du sud (Boulevard Gambetta) achevé en 1880, actuellement appelé boulevard Ourida Meddad .)</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant cette période, on constate des transformations dans la ville haute avec le percement de la rue Randon et de la rue Marengo. Cette rue du centre va assurer la liaison entre le boulevard Sud et Nord. Aussi le système viaire, dans la partie basse (sud), est hiérarchisé. Ce dernier se présente en résille sous forme d'échelle (les rues principales sont traversées perpendiculairement par des voies secondaires).</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La partie basse de la médina (quartier de la marine) connaîtra une modification dans sa structure viaire avec la création du boulevard et des voies larges à partir de 1900. Suite à la croissance urbaine que connaîtra la ville durant cette période, de nombreux projets prévoient l'amélioration de la circulation en ville. Actuellement les principaux axes structurants sont : l'Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre, le boulevard Amilcar Cabral, le boulevard Amara Rachid, la rue Laroussi Mustapha.</li> </ul>

**VI.5.2.b Situation actuelle : état de la voirie :**

Depuis la période ottomane jusqu'à aujourd'hui, le système viaire de la casbah d'Alger a subi des transformations profondes. Chaque époque a remodelé le système viaire suivant ses données sociales, politiques, économiques.... Aujourd'hui, le système viaire de la casbah d'Alger fait face à la contemporanéité qui lui impose de nouveaux changements liés aux exigences de la vie moderne (croissance rapide de la ville, utilisation de la voiture, congestion des voies...).

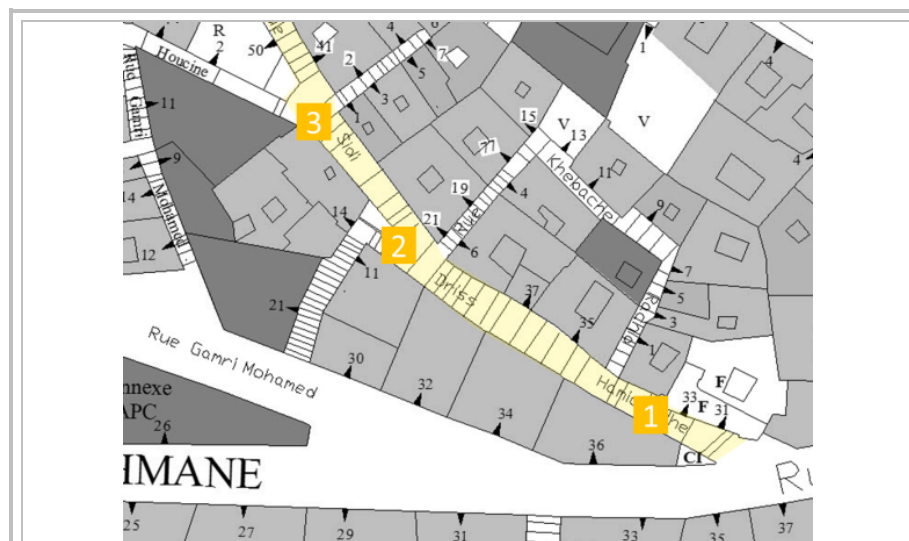
**VI.5.2.b.1 Système viaire persistance et mutation :****- Haute casbah :**

La partie haute de la médina possède une structure organique avec un système hiérarchisé de rues, ruelles et impasses. Cependant, ces rues authentiques ont perdu de leur charme d'antan, elles se trouvent, aujourd'hui, en état de dégradation (du moins pour un grand nombre de ces

rués). Des exemples de rues existant dans les différents quartiers (Houmates) de la haute médina sont pris comme témoins de cet état de fait.

• **Houmat de la casbah :**

Cette houmat est desservie principalement par la rue de la casbah, l'actuelle voie Sidi Driss Hamidouche. Cette voie a subi des changements dans les différents tronçons (voir figure 95) si on compare les photos anciennes et nouvelles. Au niveau du premier tronçon de la rue Sidi Driss Hamidouche ; les constructions modernes le long de cette rue menacent l'équilibre de la casbah.



**Figure 95: Situation de rue sidi Driss Hamidouche**

La rue de la casbah, l'actuelle voie Sidi Driss Hamidouche, comportait anciennement de nombreux noms. elle débutait pratiquement à la porte de Bab-el-Oued et plus précisément avec une voute à la rue Lallahoum pour s'achever, 497 marches espacées plus loin et plus haut, à la citadelle de Bab-J'did. Elle avait donné des noms à diverses Houmas (quartiers).

Source figure 95 : Traitement personnel du plan

Comme on peut le constater sur (la photo 60), le traitement des murs qui bordent cette rue, est inadéquat avec l'usage du mortier en ciment alors que les murs devraient normalement être lissés au mélange sable-chaux. Les portes et leurs encadrements sont mal entretenus. On constate, également, l'abandon des échoppes qui apparaissent toutes fermées sur (la photo 61), et le pavage de la rue est aussi mal entretenu à certain endroit.





**Figure 96 :** Croquis rue de la casbah en 1940.



**Photo 60 :** Permanence des éléments de décor, nouveau revêtement de la façade.



**Photo 61 :** Echoppes fermées et pavage dégradé (rue sidi Driss Hamidouche 2013).

Les portes en bois encadrées par des colonnes en grès travaillés cèdent la place à des ouvertures métalliques. on constate sur les photos de désastreux rideaux roulants fièrement exhibés sur la rue, portant atteinte au charme de la vieille médina.

**Source figure 96 :** Croquis P.Guion 1940

**Source photo 60 :** Photo personnelle 2013

**Source photo 61 :** Photo personnelle 2013

Un peu plus haut, le long de la rue Sidi Driss Hamidouche, on constate que la casbah a gardé ici et là quelques beaux témoignages de son passé urbain. La fontaine Bir Chibana, apparaît au fond de l'image (figure 97) au carrefour avec la rue Bourehla (ex Bologhine). Aujourd'hui à ce niveau, la casbah offre des signes inquiétants de dégradation (photo 62). D'ailleurs, la bâtisse comporte des étaielements, la rue est barrée à cet endroit et les locaux (échoppes) sont tous fermés.



**Figure 97 :** La rue de la casbah, fortement fréquentée par la population qui passe.



**Photo 62:** Etaielements des bâtisses dans la rue sidi Driss Hamidouche



**Photo 63 :** Echoppes donnant sur la rue sont toutes fermées.

On constate de nos jours que la casbah à cet endroit est moins animée, surtout avec la fermeture des échoppes et la mise en place des étaielements qui barrent la rue. (on n'aperçoit plus la fontaine Bir Chibana)

**Source figure 97 :** Croquis P.Guion 1940

**Source photo 62 :** Photo personnelle 2013

**Source photo 63 :** Photo personnelle 2013

En suivant la rue Sidi Driss Hamidouche (ex rue de la casbah), nous entrons de plain-pied dans un espace de la ville moderne. L'image (figure 98) tente de restituer la vie dans cette ruelle telle qu'elle était en 1940. A cette époque-là, elle grouillait de monde : des autochtones, hommes et femmes, habillés à « l'arabe ». L'espace est élargi volontairement afin de mettre en valeur la magnifique demeure dont nous apercevons le kbou en jaune au centre. En 2013, nous retrouvons le même grand kbou et les deux petits qui l'encadrent ainsi que leur prolongement sur la demeure suivante (en rose sur l'image de 1940). Cependant, il ne reste de la bâtisse qui les précède que sa partie basse avec une porte à l'extrême droite couverte du même auvent en tôle ondulée (photo 64). La rue a perdu son charme et le mouvement, qui y régnait, avec les commerces fermés. On constate aussi que la rue est mal entretenue à certains endroits (le pavage est arraché) même si elle est bien propre (photo 65).

		
<p><b>Figure 98:</b> Croquis de la rue Sidi Driss Hamidouche ex rue de la casbah en 1940.</p>	<p><b>Photo 64 :</b> La rue Sidi Driss Hamidouche en 2013.</p>	<p><b>Photo 65 :</b> Rue propre mais son pavage est arraché à certain endroit.</p>
<p>Aujourd'hui, l'activité économique se résume dans la casbah à quelques échoppes d'épicerie, de première nécessité ainsi que quelques minuscules ateliers de menuiserie ou de confection, pourtant, la casbah d'Alger était réputée dans le passé tout autour du Bassin méditerranéen pour ses produits et par le dynamisme de ses manufacturiers et de ses commerçants.</p>		
<p><b>Source figure 98 :</b> croquis P.Guion 1940</p>	<p><b>Source photo 64 :</b> photo personnelle 2013</p>	<p><b>Source photo 65 :</b> photo personnelle 2013</p>

• **Houmat Sidi Ramdane :**

Dans le quartier (houmat) de Sidi Ramdane, on constate que les petites voies d'accès qui y conduisent présentent un pavage plus ou moins dégradé. Les boutiques aux alentours sont pour la plupart closes. L'imposante bâtisse que nous voyons sur l'image de 1940, face à la mosquée s'est, hélas, effondrée (figure 99). Elle a été démolie par la wilaya pour cause de danger imminent. Le vide laissé a été transformé en aire de repos avec des bancs. De nos jours il n'en subsiste qu'un grand vide sans vocation précise. Cependant, aujourd'hui à ce niveau, la casbah

offre des signes encourageant de réhabilitation, la mosquée est entretenue ainsi que sa fontaine sur le mur extérieur. Le pavage de la ruelle est propre et en bon état. (Photo 67)

<p><b>Figure 99: Croquis de la rue sidi Ramdane 1940.</b></p>	<p><b>Photo 66: la rue Ramdane en 2013.</b></p>	<p><b>Photo 67 : pavage de la rue sidi Ramdane</b></p>
<p>Le quartier sidi Ramdane présente des signes encourageants de réhabilitation, on constate : la mosquée en bon état et sa fontaine est entretenue, aussi le pavage de la ruelle est propre et en bon état.</p>		
<p><b>Source figure 99 :</b> Croquis P.Guion 1940</p>	<p><b>Source photo 66 :</b> Photo personnel 2013</p>	<p><b>Source photo 67 :</b> Photo personnel 2013</p>

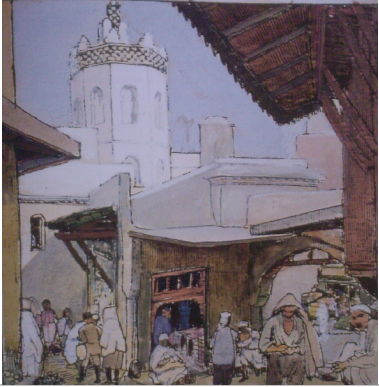


• **Houmat sidi Mohamed Ech-charif :**

Le quartier de Sidi Mohamed Ech-charif avec sa mosquée se place réellement au cœur de la casbah. Certes, la mosquée est petite mais très harmonieuse avec le tissu. Elle était fréquentée même en dehors des Cinq prières quotidiennes. Elle constituait, aussi, un lieu abondamment fourni en tous produits. La mosquée se trouve au croisement formé par la rue Sidi Mohamed Ech-Charif et la rue des frères Bachara (ex Kléber). Avec une pente assez prononcée, la rue Sidi Mohamed Ech-Charif, conduit le flux des personnes de la haute vers la basse casbah. Quant à la rue des frères Bachara (ex Kléber), elle est très active à longueur de journée. Outre cette dernière rue, la place reçoit un autre flot de personnes venant de la rue Riah à travers la ruelle Yacef Mokrane. En fait, les gens défilaient jadis en permanence dans cet endroit (certaines personnes s'arrêtaient pour prendre un café ou un thé en attendant de poursuivre leur chemin, d'autres se désaltéraient à la fontaine qui apparaît avec son encadrement émaillé sur (la figure 100).

De nos jours, il ne subsiste presque plus rien de cette animation liée aux activités d'antan. Le café en blanc à droite est devenu une épicerie de produit de première nécessité, quant aux autres locaux se trouvant dans les alentours de la place sont fermés (voir la photo 68). La fontaine, légèrement à gauche de la photo, est toujours plus ou moins entretenue. Aussi, la rue Yacef Mokrane, jadis appelée rue des bains, a quelque peu perdu de son cachet typique de la casbah. Les portes sont devenues pour la plupart des rideaux roulants métalliques alors que les auvents



en bois à claire-voie dominant le paysage. S'il est difficile de corriger ces dernières, ce n'est pas le cas des portes et des devantures des magasins sur la rue (photo 69).

		
<p><b>Figure 100 : vue sur la mosquée sidi Mohamed charif 1940.</b></p>	<p><b>Photo 68 : vue sur les échoppes et la fontaine dans le quartier Sidi Mohamed charif. 2013</b></p>	<p><b>Photo 69 : La rue sidi Mohamed charif en 2013</b></p>
<p>A l'approche de la mosquée <b>sidi Mohamed charif</b> l'ambiance devenait fébrile. Là se trouvaient les commerces, la fontaine et tout un mouvement rituel que scandait l'appel répété à la prière. aujourd'hui la placette est déserte, les commerces fermés. Il faudrait pourtant si peu pour que la vie reprenne son cours normal d'antan.</p>		
<p><b>Source figure 100 :</b> croquis P.Guion 1940</p>	<p><b>Source photo 68 :</b> photo personnelle 2013</p>	<p><b>Source photo 69 :</b> photo personnelle 2013</p>

- **Basse Casbah :**

La structure viaire de la casbah d'Alger durant la période coloniale a été complètement bouleversée par les différents événements au cœur du tissu, notamment avec les différents boulevards créés en périphérie de la ville. La création de ces voies a engendré l'isolement de cette dernière par rapport à l'extension nouvelle de la ville (orientée au départ vers le sud). Cette marginalisation a été d'abord programmée et voulue par l'administration coloniale : « *isolation de la cité des indigènes* »<sup>280</sup>, mais qui, à l'indépendance, s'est accrue car les autorités et la société entière n'avaient pas pris conscience de la valeur de ce patrimoine et de l'importance de sa protection. L'isolement de la médina a été concrétisé sur le plan physique à travers la création des voies et des boulevards :

• **Boulevards :**

- Ourida Meddad, Hahhad Abderrezak (ce dernier est prolongé par le boulevard Taleb Mohamed) sont situés au Sud et au Nord, à l'emplacement des anciens remparts et fossés de la ville précoloniale. Ces boulevards sont structurés et possèdent des gabarits importants

<sup>280</sup> Kaci Mahrour « *Casbah architecture et urbanisme* » Edition OREF GAM.

constituant un obstacle visuel volontaire, et ils marquent l'isolement du tissu traditionnel. La zone située au sud du site classé, est traversée par le boulevard Ourida Meddad, et délimitée par la rue Debbih cherif. Elle est séquencée par des pôles structurants : le TNA- le marché Bouzrina et la place Mohamed TOURI. Ces éléments majeurs ont des fonctions différentes mais dissociées par des points de rupture causés par les voies mécaniques. Ces deux axes convergent vers une zone actuellement affectée à l'action sociale militaire non fréquentée par le public.

- Boulevard Ché-Guevara: c'est un axe à flux important d'une largeur de 16 m. Il relie le square port Saïd (actuelle place Mohamed Touri) et la place des Martyrs, il présente un balcon urbain et un soubassement pour la ville d'Alger. Il est défini par une paroi de gabarit R+3 continue avec un traitement de façade monumentale de style néo-classique, reléguant l'ancien tissu de la casbah en arrière-plan.

- Avenue de l'ALN : est située à l'Est au-dessous du boulevard Che-Guevara. Même si elle est classée comme voie d'évitement à circulation rapide reliant les parties Nord et Sud de la métropole (permet au véhicule de contourner le quartier de la marine et de déboucher directement sur Bab el Oued), elle accentue la marginalisation de la Casbah.

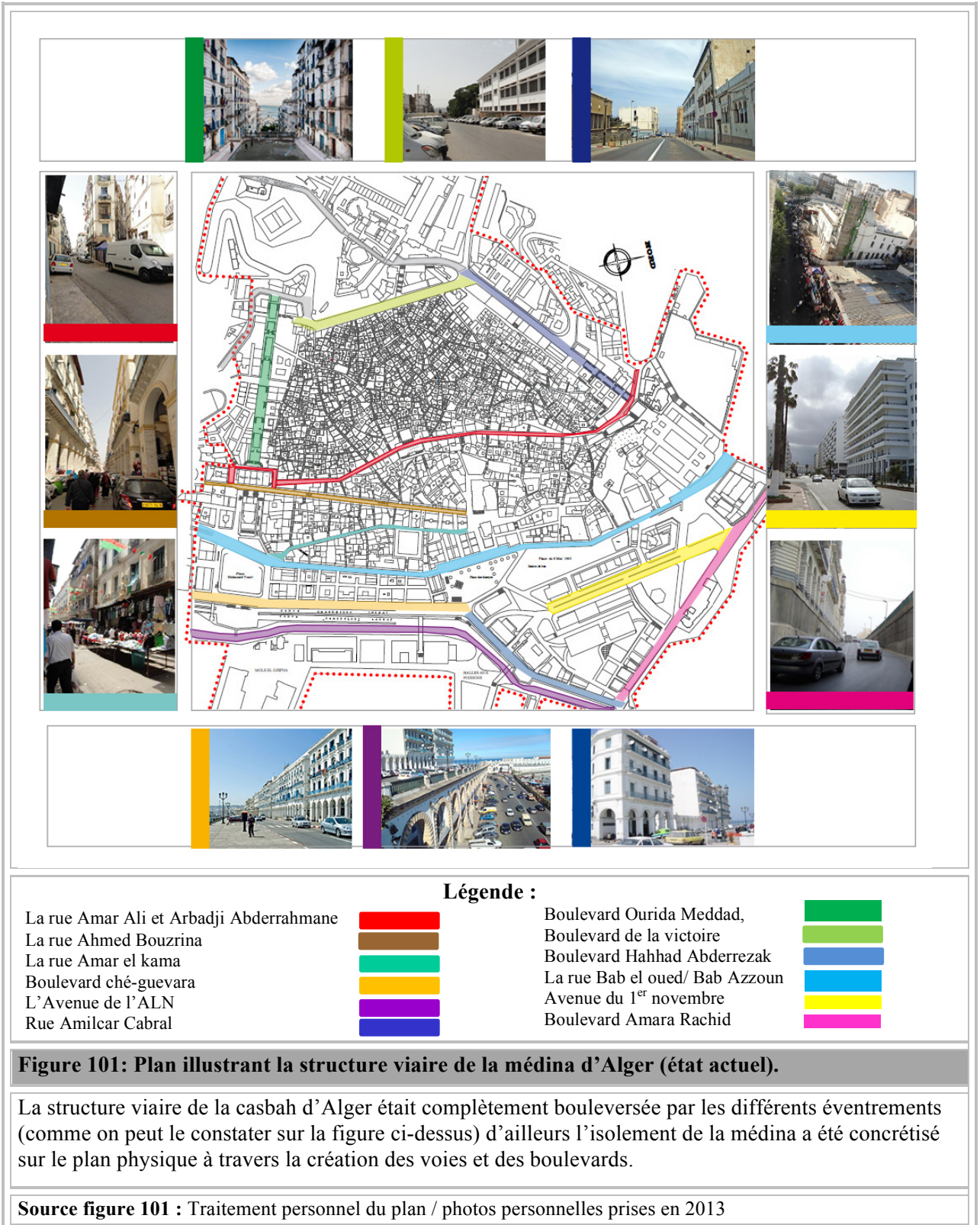
- Boulevard Amara Rachid: c'est un axe à flux important d'une largeur de 16 m constituant la continuité de l'avenue de l'ALN. Il est faiblement structuré pour les piétons. La surface pour piéton se réduit à un trottoir de 1.5 m. L'absence d'activités commerciales ou autres le rend peu attractif pour le piéton.

• **Principales voies de desserte :**

Les principales voies transformées ou réalisées durant la période coloniale jusqu'à nos jours, se présentent principalement dans la partie basse de la casbah. On notera notamment : la rue Amar el Kam et la rue Ahmed Bouzrina et aussi la liaison nord-sud par la rue Amar Ali et Arbadji Abderrahmane. L'Axe Bab el Oued - Bab Azzoun reprend le tracé du cardo romain, porteur de la croissance urbaine de la ville où plusieurs rues de la casbah y débouchent. Cet axe assure l'articulation à l'échelle de la ville (nord-sud) en acheminant 3 moments importants (place Mohamed Touri, place des Martyres, place Ouenouri). C'est un axe commercial à flux important (Voir figure ci-dessous). A partir des années 90, la restructuration du quartier de la marine donnera naissance à un réseau de voies peu hiérarchisé marqué par les voiries suivantes :

- Voie Amilcar Cabral: c'est une voie de desserte à faible flux d'une largeur de 14 m. Elle relie la place des Martyres à l'amirauté. La paroi de cette voie est imperméable présentant un gabarit de R+5, de style néo-classique.

- Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre: c'est un axe de transit à flux important conçu lors de la réalisation du projet Soccard. Il est structurant pour le trafic automobile. Il a une largeur de 30 m (double voie mécanique)



### VI.5.3 Système du bâti :

Dans la partie haute de la médina d'Alger, l'unité ottomane (typologie d'origine) est encore présente avec un tissu qui apparaît plus ou moins homogène. Mais, il existe des bâtiments ponctuels de **typologie** différente (issue de la colonisation française) qui constituent des ruptures dans le tissu. Ces derniers prennent une importance particulière. La connaissance de cette entité urbaine passe par la lecture conceptuelle de son système bâti.

#### VI.5.3.a Lecture du Système bâti :

Le bâti se répartit dans les espaces détourés par la voirie et divisés par le parcellaire. Le plein urbain donne l'image tridimensionnelle de la ville. Ainsi, avant de procéder à la lecture des processus typologiques de ce système bâti, il est important de donner des définitions préalables de l'outil permettant ce travail. La catégorie essentielle, qui sous-tend une lecture conceptuelle des tissus urbains est le concept de **type**, que l'on peut définir comme *la somme des caractères communs à une série d'édifices ayant la même fonction, dans une zone culturelle circonscrite et à une période donnée*. Ces paramètres nous mettent en mesure d'effectuer une classification grossière, a posteriori, par classes et par familles, comme en botanique, en distinguant une maison d'un édifice spécial, une maison du XII<sup>ème</sup> siècle d'une maison du XV<sup>ème</sup> siècle.

Mais, le concept renferme un potentiel supérieur : contrairement à la botanique, il est enraciné dans la civilisation qui l'exprime, il appartient à **la conscience spontanée**<sup>281</sup> du peuple- en ce sens que chacun sait ce qu'est une maison et quelles doivent être ses caractéristiques. On dit, en effet, que le type « ne voyage, pas » à moins qu'il ne soit porté par une migration de peuples, d'une part. Il varie continuellement dans le temps, à l'unisson avec la lente stratification de l'histoire, et il varie dans l'espace, en fonction des conditions de contour, d'autre part. Donc, la lecture des types et de leurs agrégats ne pourra être que **la reconstitution d'un processus typologique**.

##### VI.5.3.a.1 Typologie traditionnelle :

Comme on a vu auparavant, *le type* est partagé collectivement, se présente comme un entendement sur ce qu'il convient de faire, ce qui explique la cohérence et l'unité de la production culturelle et par conséquent cela explique l'unité des villes anciennes. Les maisons appartiennent toutes à une même conception de maisons. Les variations sont, dans un premier niveau, une adaptation sur le terrain d'exigence et d'ordre pratiques : la localisation dans la ville

<sup>281</sup> « La conscience est spontanée quand une société est déjà outillée de réponses aux problèmes collectifs qui la préoccupent et tend à les produire sans se poser la question du pourquoi ni du comment » Yassine Ouagueni.



(centre, périphérie,..), la position dans le tissu (angle, rive, intérieur d'un îlot.), la topographie (terrain plat, pente). Dans un second niveau, interviennent des considérations sociales et économiques. « *Après examen des typologies des échantillons de relevé de maison de la casbah* », <sup>282</sup> on peut distinguer deux types de demeures : **la maison intravertie** structurée autour d'un espace central appelé patio, sur lequel s'ouvrent tous les espaces habitables qui y puisent air et lumière. Le patio jouit de décoration exceptionnelle alors que les façades extérieures sont aveugles. De ce type de maison se sont développées deux variantes : la maison à « *wast al dar* » et « la maison à « *shebak* ». Quant à **la maison extravertie**, elle se caractérise par l'inexistence de l'espace central (patio). Tous les espaces habitables sont éclairés et aérés depuis des ouvertures réalisées dans les façades extérieures. Ce type de maison est « *al alwi* », il concerne de nombreuses maisons des Fahs. (Voir détail dans **le chapitre v**)

#### **VI.5.3.a.2 Typologie de la période coloniale :**

La ville coloniale est une partie vécue de la mémoire collective, un legs important du fait qu'une grande partie des algériens de nos jours vivent dans ces immeubles. Leur typologie est différente de ce qui existait à Alger aux siècles passés. Pendant la 1<sup>er</sup> phase (début de la colonisation française en 1830) jusqu'au 1854, les tissus issus des restructurations dominent, se limitant à augmenter la section des tracés précédents. Malgré les apparences, **les parcours français** reproduisent **la logique fonctionnelle de la vieille médina**. L'exemple du deuxième immeuble à droite de la place des Martyres (figure 102), construit au milieu des années 1850, est une galerie commerciale couverte -**un type courant dans la ville européenne du XIX<sup>ème</sup> siècle**- qui réinterprète un précédent bazar turc. Les nouveaux tissus de restructuration visaient à articuler la vieille ville à la nouvelle, en raccordant les dénivellations au moyen de rampes, de solutions d'angle qui tentent de maintenir le statu quo. Cependant, de nombreux exemples d'îlots présentent des immeubles ayant une seule façade régulière à portique sur la rue, tandis que les façades internes conservent, souvent, l'aspect fermé de la maçonnerie des maisons à patio.

---

<sup>282</sup> G. CNERU (Direction de la culture de la wilaya d'Alger) « *Manuel des techniques de construction de la casbah d'Alger. PPSMVSS PHASE III* », Edition finale, Novembre 2009.p.20.





Photo 70 : Façade urbaine au niveau de la place des Martyrs, Alger

Les immeubles avec des gabarits R+4 de typologie coloniale relèguent en arrière-plan les Douirats typiques de la vieille médina.



Figure 102: place des Martyrs, la typologie d'habitation de la première phase 1830-1854.

L'exemple de cet immeuble donnant sur la place des Martyrs, construit au milieu des années 1850, est une galerie commerciale couverte -un type courant dans la ville européenne du XIX<sup>ème</sup> siècle- qui réinterprète un précédent bazar turc.

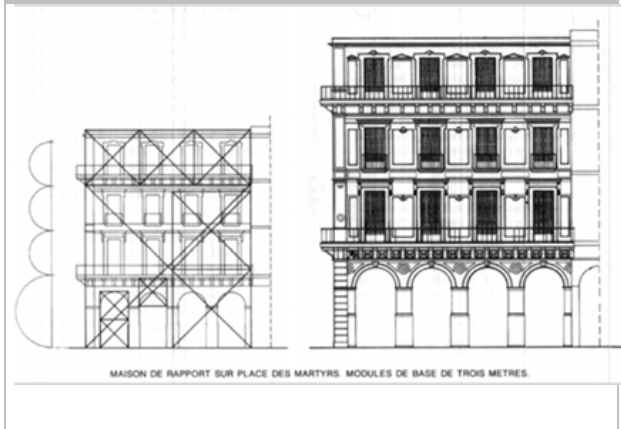
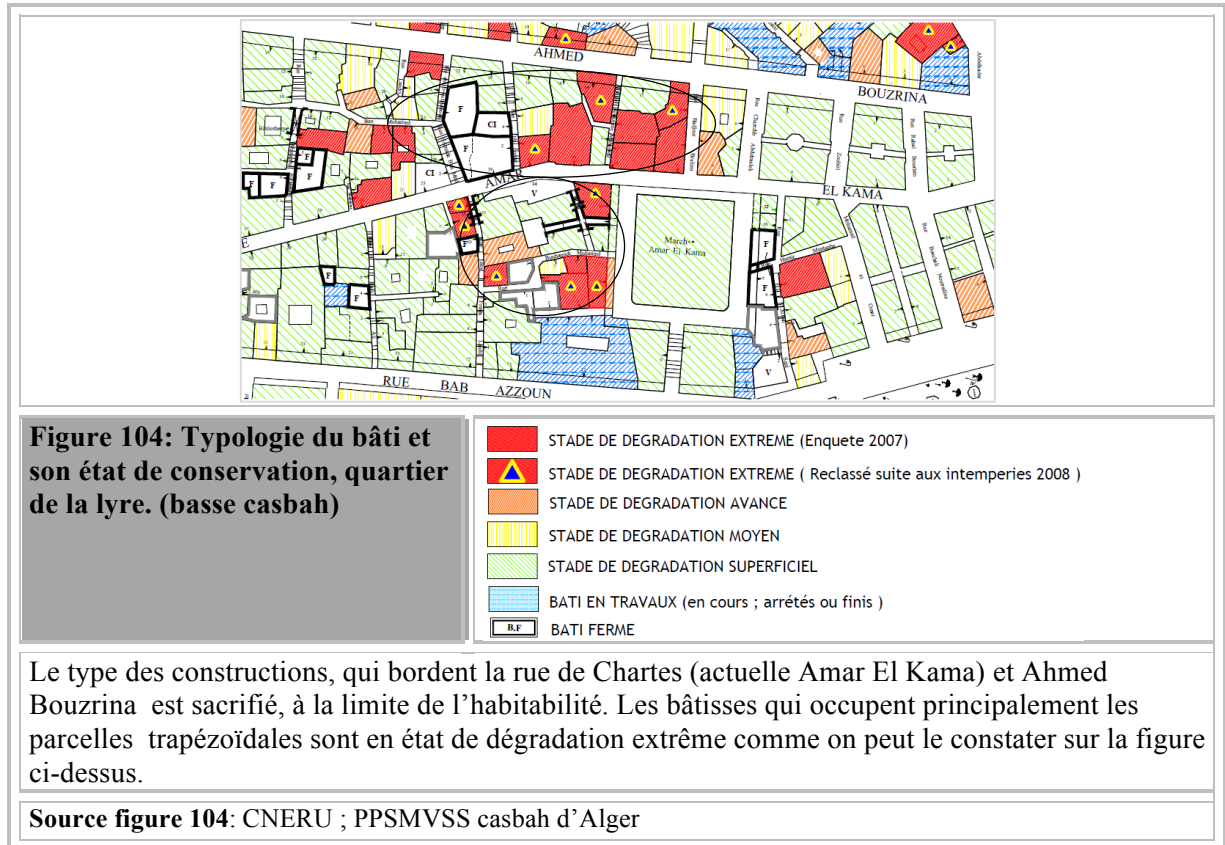


Figure 103 : Maison de rapport sur place des martyres. Module de base de trois mètres.

Les bâtiments dans la basse casbah sont des immeubles de rapport : « *Par définition se sont des immeubles où l'on se soucie de l'utilité et de la rentabilité. ils offrent un ensemble d'appartement selon la hétéarchie sociale qui se traduit au niveau de la façade.* »

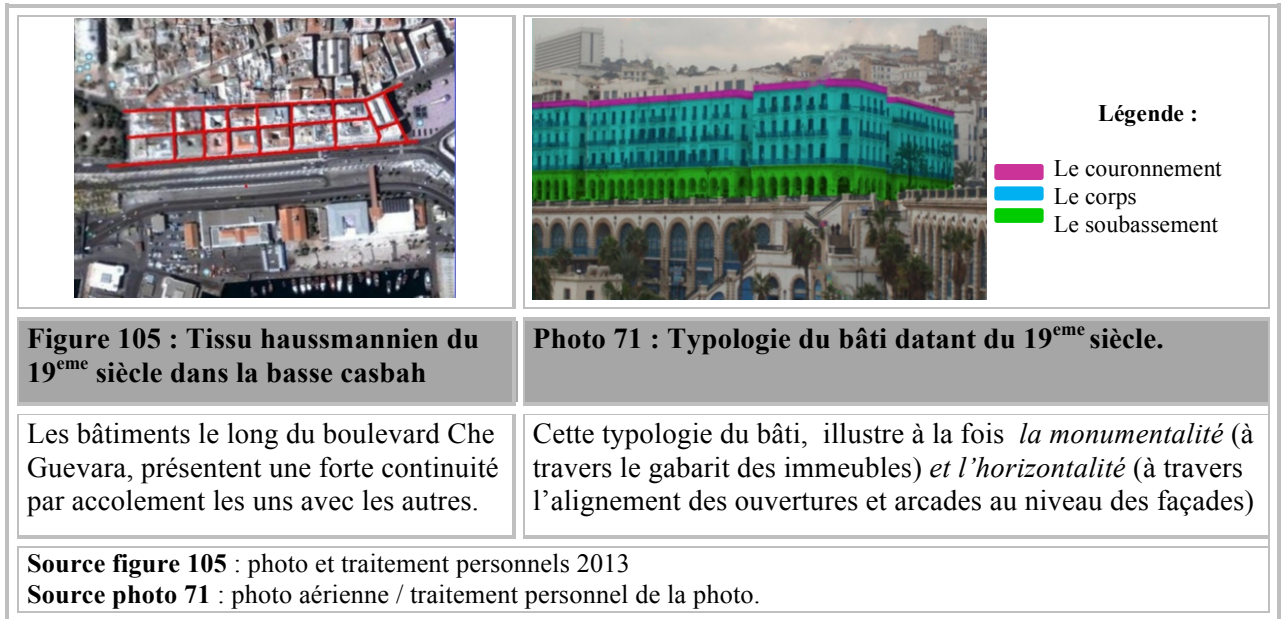
Source des figures 102 et 103: « Alger 1830-1930 «pour une lecture typologiques des immeubles d'habitations » <http://archnet.org/system/publications/contents/3265/original/DPC0829.pdf?1384774082>.

Principalement dans la partie basse de la médina d'Alger (rue Ahmed Bouzrina et Amar El Kama), on constate que les parcelles trapézoïdales, obtenues par le redécoupage, laissent des cours d'extension minimum le long des murs médians ou plus souvent sur le fond, où est placé un escalier à angle. **Le type des constructions**, qui bordent la rue de Chartes (actuelle Amar El Kama) est, ainsi, sacrifié, à la limite de l'habitabilité. Très vite les petites cours reformées se remplissent, donnant lieu à des pièces sans air ni lumière. Les choses semblent mieux fonctionner sur la place de Chartres avec un carré parfait recoupé sur les mailles précédentes, entouré de portiques rideau sur trois côtés (figure 104).



En effet, les nouveaux quartiers sont traités en îlots à maille régulière de dimensions limitées 20-25 m à 30-40 m, disposés parallèlement au port (voir figure 105). Le long de l'actuel boulevard Che Guevara, dans les lots rectangulaires, c'est le type en ligne qui domine (refonte de quatre modules verticaux asymétriques, dérivés directement de l'expérience marseillaise du siècle précédent). Les bâtiments<sup>283</sup> présentent une forte continuité par accolement les uns avec les autres, le long des rues et en profondeur dans la parcelle. Organisés le plus souvent autour d'une cour centrale, ils sont extravertis. Parfois, l'introversion existe, elle assume plutôt un rôle fonctionnel (aération, éclairage) alors que les façades sont marquées par des éléments architectoniques très riches, et une symétrie renforcée par des éléments saillants. Les façades de gabarit régulier sont de style néo-classique, elles expriment la monumentalité, l'axialité, le rythme, la symétrie et l'ordonnance. Les façades sont, aussi, divisées en hauteur en trois parties : **Le soubassement** : une galerie à arcade affectée à l'urbain. **Le corps** : affecté à fonctions intérieures (résidence, équipements), rythmé par des ouvertures régulières. **Le couronnement** : exprimé par la corniche affirmant l'horizontalité (photo71).

<sup>283</sup> Les bâtiments dans la basse casbah sont des immeubles de rapport : « Par définition se sont des immeubles où l'on se soucie de l'utilité et de la rentabilité. il offre un ensemble d'appartement selon la hétéarchie sociale qui se traduit au niveau de la façade ».



### VI.5.3.a.3 Typologie de la période moderne :

**Le tissu moderne :** il est composé de quelques projets ponctuels d'équipements qui sont concentrés en majorité dans la basse Casbah. Ces équipements relèvent en majorité du secteur de l'éducation et de la culture, mais ne reflètent pas vraiment une architecture propre à notre époque. Il se caractérise par un système bâti de **type ponctuel**. Les édifices sont de type « barre », de gabarit élevé de R+7 à R+9. Les édifices qui marquent le paysage de ce tissu sont les barres Soccard et les édifices contemporains (le parking à étage et le conservatoire de la musique).

- **Les barres Soccard :** construites en 1942, elles structurent l'avenue du premier novembre. Elles sont caractérisées par une architecture extravertie avec la dominance de l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade. Cette dernière est dépourvue de toute ornementation. (photo 72)
- **Institut de la musique :** caractérisé par son architecture moderne extravertie, il présente une composition de façade asymétrique. Les matériaux de construction utilisés sont modernes tels que : le verre, le béton armé, (photo 73).
- **Immeuble parking :** Edifice public de stationnement ayant un gabarit de R+3. Il a une structure métallique démontable habillée par des éléments préfabriqués. Il s'intègre par contraste avec le contexte global, de par sa fonction et sa pauvreté architecturale, (photo 74).

		
<p><b>Photo 72: Les barres Soccard</b></p>	<p><b>Photo 73 : Institut de musique</b></p>	<p><b>Photo 74 : Parking à étage</b></p>
<p>Les anciennes <b>Douirats</b> dans la basse casbah, après leurs démolitions ont été remplacé par des immeubles de gabarits allants jusqu'à R+9 très différents de la typologie ancienne.</p>	<p>Face au Bastion 23 (palais ottoman), se dresse une imposante bâtisse blanche d'une architecture moderne qui attire le regard. Il s'agit de l'Institut national supérieur de musique (INSM).</p>	<p>L'Immeuble à parking se définit par sa pauvreté architecturale.</p>
<p><b>Source photos 72,73 et 74 :</b> Photo personnelle 2013</p>		

### VI.5.3.b Situation actuelle : état du bâti

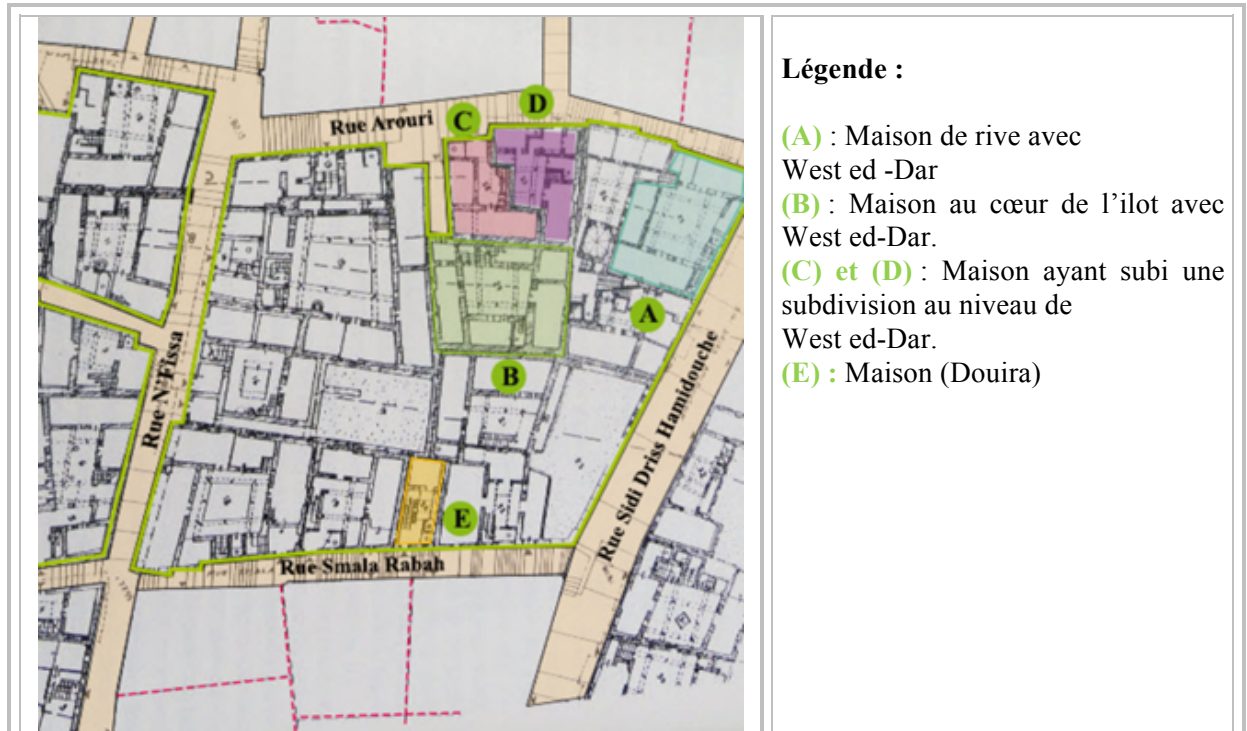
Aujourd'hui, la vieille ville d'Alger est confrontée au nouveau mode d'habiter des habitants contemporains. Le mode de vie actuel a introduit de nouveaux besoins auxquels le cadre bâti doit répondre. A ce juste titre, il est important de savoir si le cadre bâti traditionnel peut prendre en charge les exigences de la contemporanéité tout en gardant son cachet original.

#### VI.5.3.b.1 Bâti traditionnel : résistances et /ou mutations typologiques :

En observant les typologies du bâti traditionnel, il s'est avéré que la configuration de la maison « **Dar** » devait tenir compte de la position géographique de la parcelle au sein de l'îlot, de sa surface, de son orientation, de la pente du terrain ou de la rue, ainsi que du niveau de la maison ou de l'équipement demandé, et en fonction de la richesse du propriétaire (figure 106). En effet, avec les règles de composition et d'organisation hautement élaborées, auxquelles se rajoutent les proportions rigoureuses régissant les différents composants de la maison algéroise, « *on ne peut écarter plus longtemps l'éventualité, et voire même la forte possibilité, de l'existence de ce que l'on pourrait qualifier de **parcelle-maison « type »** qui a pu servir de modèle à priori pour l'édification de toutes les **parcelles-maisons** élevées à posteriori* ». <sup>284</sup>

<sup>284</sup> BOULEFAA Lamouri « *Alger et d'ailleurs* » Editions DALIMEN, p86, 2009.





**Légende :**

- (A) : Maison de rive avec West ed -Dar
- (B) : Maison au cœur de l'îlot avec West ed-Dar.
- (C) et (D) : Maison ayant subi une subdivision au niveau de West ed-Dar.
- (E) : Maison (Douira)

**Figure 106 : Îlot de la haute casbah, illustrant les différentes typologies de parcelle-maison.**

Le type est soumis à une synthèse et se modifie par rapport aux contraintes qui dérivent de la prolifération des maisons similaires et voisines dans l'espace limité de l'îlot. Ce phénomène a donné naissance à un bâti continu qui forme le caractère dominant de la casbah, composé d'édifices qui se rapprochent du type « portant » (c'est-à-dire développé sans contraintes).

**Source figure 106 :** Traitement personnel du plan 2015

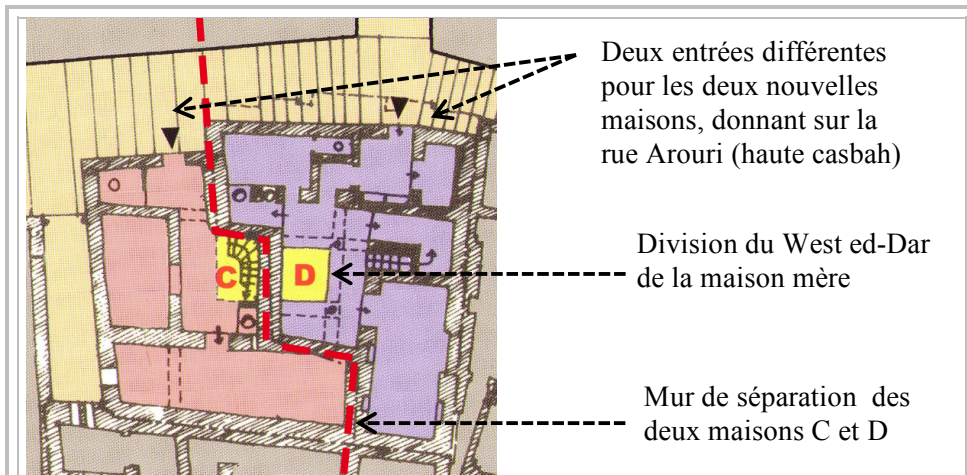
**Source plan d'origine :** Atelier casbah, projet de revalorisation de la casbah d'Alger : plan d'aménagement préliminaire, Alger 1981.

Mais en 1830, un bon nombre de maisons ont été profondément altérées et dénaturées. En fait, c'est de manière progressive que l'archétype de la maison algéroise a « subi ce que l'on pourrait qualifier de dégénérescence « typologique » »<sup>285</sup> on constate des lors que :

- certaines de ces altérations sont dues aux subdivisions multiples des maisons mères et sont induites par le surnombre et la surpopulation (figure 107). Ces altérations ont fini parfois par affecter la forme du West-ed-Dar, dont il ne subsistera plus que son caractère de cour intérieure flanquée de trois, deux ou voire même que d'une seule galerie.

<sup>285</sup> BOULEFAA Lamouri « *Alger et d'ailleurs* » Editions DALIMEN, p105, 2009.



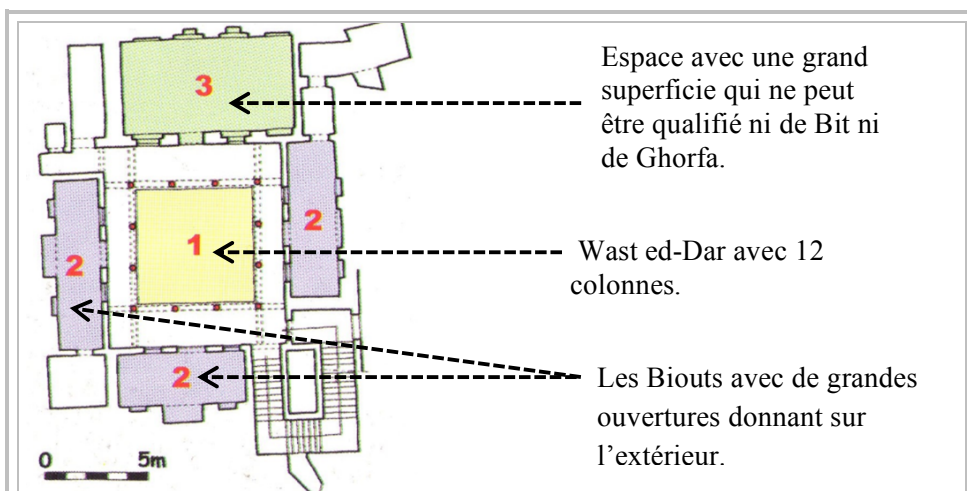


**Figure 107 : Maison (C-D) ayant subi une subdivision. (plan des niveaux West Ed-Dar, îlot de la haute casbah).**

Maison mère ayant subi une subdivision, cette dernière s'est effectuée au niveau du patio (west ed-dar), on constate l'installation d'un nouvel escalier au niveau de la maison C.

Source figure 107: traitement personnel du plan

- Dans le cas de nombreuses maisons Fahs algéroises et même de certains palais construits au sein même de la médina (figure 108), les altérations sont le résultat de l'opulence des élites sociales. Ces derniers ont modifié l'archétype originel en l'interprétant d'une manière plus adaptée à l'aisance qui est la leur, en concevant des Biouts de plus de 3 mètres de larges, et des west ed -Dar de 12, voire même de 16 colonnes et des ouvertures qui donnent sur l'extérieur.

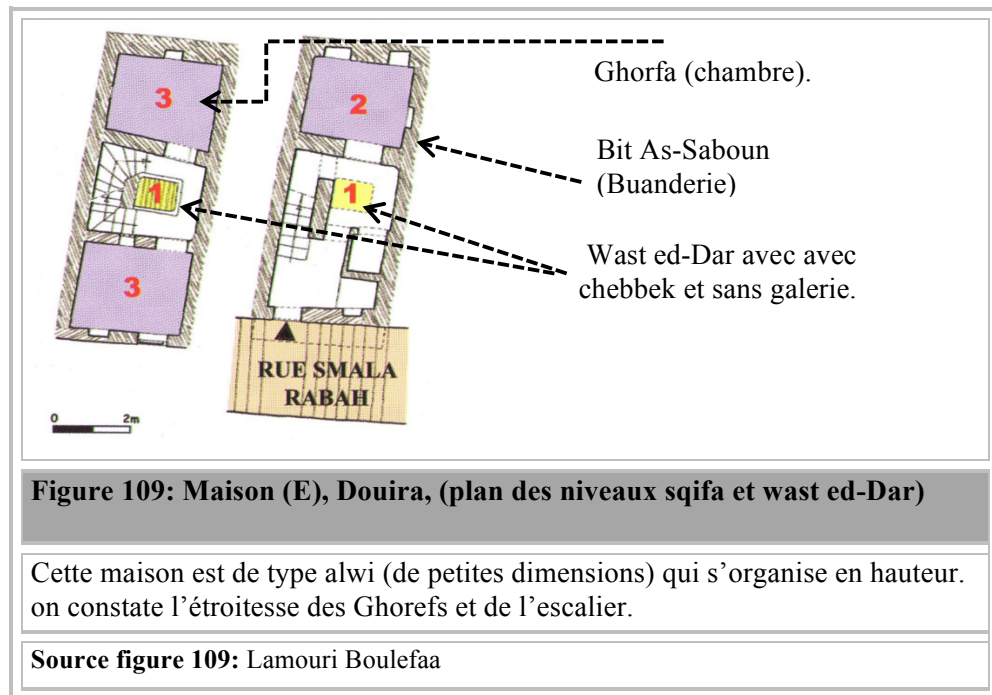


**Figure 108 : Dar Bakir. Maison Fahs (plan du niveau west ed-Dar)**

On constate la grandeur (par rapport à la maison urbaine) des Biouts et du patio dans ce type de maisons Fahs.

Source figure 108: Lamouri Boulefaa

- Quant aux couches les plus défavorisées, elles se sont, aussi, emparées de l'archétype originel pour en faire leur propre interprétation (figure 109). Cette dernière ne gardera que l'essentiel : la lumière avec sa provenance zénithale et l'obscurité des Ghorfas et tout cela dans la plus parfaite des économies, en d'autres termes se sont les maisons à **Chebeck et Aloui** qui dérivent de l'édification intensive des lotissements résiduels de l'ilot urbain.



- Dans d'autres cas, les transformations des maisons concernent les bâtisses situées principalement dans la partie basse de la médina sur les axes (d'éventrement) importants qui ont subi des alignements de façades et des élargissements à des fins militaires. On constate des lors une typologie mixte où les transformations sont perçues de l'extérieur (façade à l'européenne) mais dès qu'on franchit le seuil de la maison on est bien à l'intérieur d'une typologie traditionnelle (**la maison conserve son patio**).

#### VI.5.3.b.2 Dynamique modernisatrice et pratique transformatrice :

Avec les profonds bouleversements que connaît notre société actuelle, le noyau ancien de la casbah d'Alger se trouve confronté à de nombreuses transformations (urbaine, architecturale, constructive, culturelle, sociale.....etc.). En effet, de nombreux usages dénaturent les maisons à patio. En plus des mutations typologiques des maisons, leurs aspects extérieurs souffrent de

nombreux changements et altérations. Avec l'introduction violente de la modernité on a pu constater de nombreuses pratiques transformatrices, nous citerons quelques exemples ci-dessous:

- Sur les façades des maisons, on constate les anciennes fenêtres étroites du style spécifique à la médina ont changé avec les événements vécus par la cité, notamment les tremblements de terre et les intempéries. L'évolution de la société a, également, conduit à leur élargissement (photo 76). Mais, la terrible décennie du terrorisme a poussé les habitants à se barricader derrière des rideaux de fer renforcés (voir photo 75).
- Les auvents en bois travaillés sont remplacés par des plaques de tôle ondulées (photo 76). Les belles portes au rebord arrondi ont cédé la place à des entrées grillagées pour les commerces et des portes blindées pour les demeures (photo 77). Ces mesures de sécurité ont été imposées par la décennie d'insécurité. Désormais, elles font partie des nouvelles mœurs des habitants.

<p><b>Photo 75: Elargissement des fenêtres d'une ancienne maison au niveau de la rue de la haute casbah.</b></p>	<p><b>Photo 76 : Remplacement des auvents en bois par des plaques de tôles ondulées dans la rue Sidi Mohamed charif .</b></p>	<p><b>Photo 77: Porte blindée d'une maison traditionnelle dans la rue Brahim Fatah</b></p>
<p>Tous ces changements constatés dans la vieille médina nous renseignent sur l'inconscience des habitants vis-à-vis de la valeur de ce patrimoine. De telles pratiques menacent son authenticité.</p>		
<p><b>Source des photos 75,76 et 77 : auteure 2013</b></p>		

- Les antennes de télévision, absentes autrefois, envahissent de nos jours toutes les demeures, et notamment les antennes paraboliques. Avec ce qu'elles apportent comme ouverture sur le monde extérieur, elles nuisent aux charmes des maisons (photo 78). Cependant les terrasses de la casbah ont perdu leur originalité et leur authenticité. L'usage de la peinture à l'huile sur les façades des maisons, et des couleurs criardes dénaturent les lieux, alors que les murs étaient jadis réparés d'abord au moyen de mortier fin de sable et de chaux. Aussi, une majeure

partie des maisons traditionnelles ne sont pas entretenues et elles affichent des façades ternes, tristes qui ont perdu leurs blancheurs d'antan (photo 79).



**Photo 78 : Antennes paraboliques sur les terrasses, rajouts nuisibles au paysage urbain.**



**Photo 79 : Vue sur les façades des maisons non entretenues dans la haute casbah.**

Aujourd'hui la casbah a perdu son charme d'antan, on est face à une forme de pollution de l'environnement avec toutes ces antennes paraboliques qui envahissent les terrasses des douirats.

Source des photos 78 et 79 : auteure 2013

- Le modernisme impose l'utilisation de la voiture à la casbah. L'usage de la voiture menace cette dernière (photo 80), puisqu'il est question d'ouvrir des voies mécaniques dans le cœur de cette médina. En plus des événements effectués durant la période coloniale, mentionnés auparavant, d'autres entrées ont été adoptées suite à l'effondrement de bâtisses. A titre d'exemple une percée a été pratiquée par la rue Barbarousse avec la nouvelle demeure bâtie sans respecter le modèle traditionnel. Elle comporte déjà au RDC les garages de la future voiture (photo 81).



**Photo 80 : Appropriation des parcelles (en aire de stationnement) issues de l'effondrement des bâtisses**



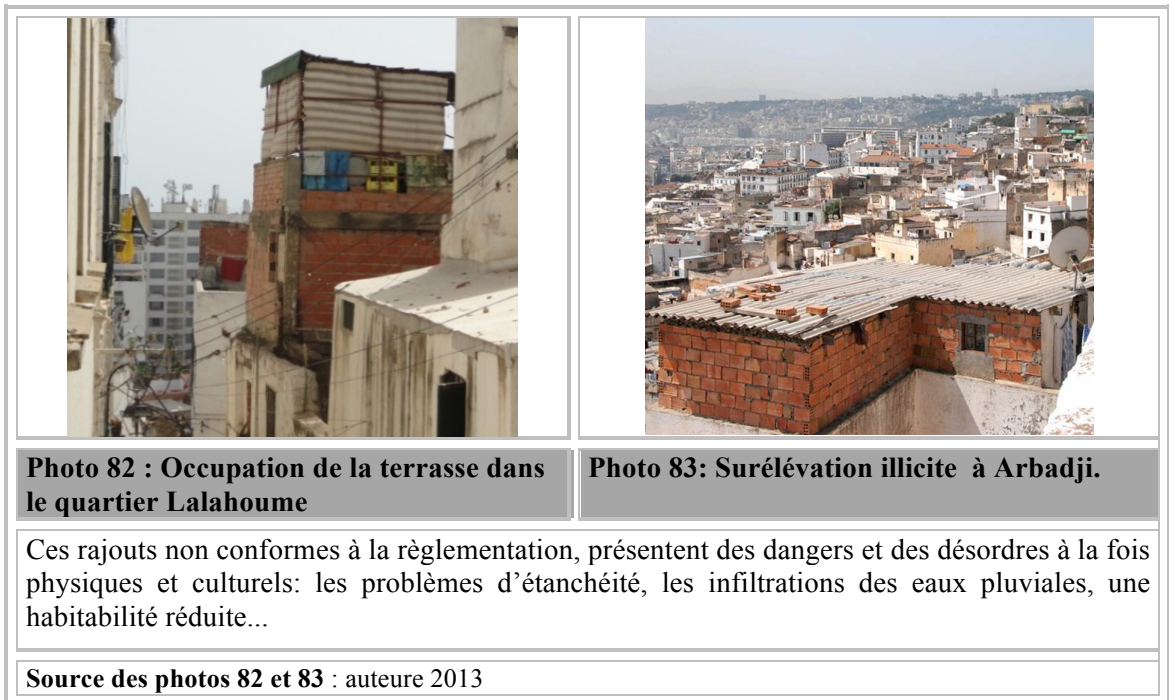
**Photo 81: Façade d'une maison récente dans le quartier Sidi Ramdane.**

Le modernisme impose l'utilisation de la voiture à la casbah. L'usage de la voiture menace cette dernière, puisque il est question d'ouvrir des voies mécaniques au cœur de la vieille cité.

Source des photos 80 et 81 : auteure 2013



- L'autre danger, qui menace la casbah, vient, dans certains cas, des habitants eux même, puisqu'ils entreprennent des travaux qu'ils considèrent comme légitimes et répondant à leur besoins. Chaque habitant possède des besoins propres qu'il va satisfaire sans tenir compte du schéma d'aménagement urbain surtout en zone qui est censée être protégée avec rigueur. En effet, les opérations de restauration individuelle altèrent, généralement, l'aspect architectural authentique de la Casbah, sans oublier le phénomène « des extensions anarchiques ». Le tissu de la médina, comme on a vu auparavant, s'est de plus en plus densifié avec une parcellarisation et occupation extrême. Cette densification s'est faite également en hauteur illicitement par les extensions bâties sur les terrasses, défigurant l'habitat de l'ancienne cité (photo 82, 83). En vertu des nouveaux textes, toutes ces constructions illicites, quel qu'en soit le volume, sont appelées à être démolies.



#### **VI.5.4 Système des espaces libres :**

Les espaces libres en ville sont constitués par le vide urbain public (places, rues, espaces verts) et privé (cours intérieurs, jardins). Ils se définissent par leurs tracés et par les masses bâties qui les limitent.

##### **VI.5.4.a Lecture du Système des espaces libres :**

Les espaces privés sont généralement enfermés, mais les espaces publics sont toujours visibles, accessibles, utilisés par tout le monde. Ce système fait ressortir l'ensemble des parties



non construites de la forme urbaine. Cependant, du fait de la densification du tissu de la casbah d'Alger, les dimensions de ces parties (jardins, places,...) restent modestes.

**VI.5.4.a.1 Places et fontaines dans la médina :**

Les places<sup>286</sup> sont les carrefours de plusieurs rues, leurs dimensions restent modestes en raison du peu d'espace qui leur est réservé afin de favoriser l'habitat qui prévoit un espace plus grand. A l'exception de l'actuelle « place des Martyrs » qui représentait le centre de la ville (la médina) et la zone économique. Aujourd'hui, au niveau de cette place « **des fouilles archéologiques** » ont été entreprises et une « **station de métro** » est en cours de réalisation. De ce fait, les résultats des fouilles ont permis d'adapter l'étude du métro à la nécessité de conserver des vestiges découverts qui représentent un témoignage de 2000 ans d'histoire d'Alger. Il est proposé de réaliser « **une station métro –musée** ».<sup>287</sup>

		
<p><b>Photo 84: La place d'Alger et le marché et la Djenina ; avant 1845.</b></p>	<p><b>Photo 85 : Place du gouvernement durant la période coloniale (actuelle place des martyrs)</b></p>	<p><b>Photo 86 : Fouilles archéologiques dans la place des martyrs (2012)</b></p>
<p>La place du gouvernement remplace le vieux centre d'El-Djazair (Première zone habitée au XI<sup>ème</sup> siècle). Actuellement connu sous : La place des martyrs, représente le centre de la médina d'Alger.</p>		
<p><b>Source photo 84 :</b>  <a href="http://www.cerclealgerianiste.asso.fr/content/villes3010.htm">http://www.cerclealgerianiste.asso.fr/content/villes3010.htm</a></p>	<p><b>Source photo 85</b>  <a href="http://algeroi.fr/Alger/place_gouv/pages_liees/9_musique_zouaves.htm">:http://algeroi.fr/Alger/place_gouv/pages_liees/9_musique_zouaves.htm</a></p>	<p><b>Source phot 86</b>          : AFP/FAYEZ NURELDINE  <a href="http://www.amazighworld.org/news/index_show.php?id=1901">http://www.amazighworld.org/news/index_show.php?id=1901</a></p>

Dans la vieille ville, l'espace public comporte, généralement, une fontaine. KLEIN a écrit que la fontaine : « *est pour l'arabe, une chose des plus précieuses pour laquelle professe une sorte de culte... Le meilleur moyen de gagner la sympathie des musulmans est de leur offrir une*

<sup>286</sup> **Place Djnina :** Elle est formée par l'intersection des rues Hadj Omar et Mohammed Zaoui **Place Henri Klein :** se trouve à côté de Dar Essouf, formée par la rue de l'intendance et la rue Mechely. **Place du 1<sup>er</sup> Novembre :** Elle est limitée par le boulevard 1<sup>er</sup> novembre et la rue Amara Rachid. **Place Ben Badis :** se trouve autour de la mosquée Ketchaoua et le palais Aziza.

<sup>287</sup> G.CNERU « *Rapport de présentation phase 3 Edition finale, PPSMVSS casbah d'Alger* » 2009.

fontaine ». <sup>288</sup> Le seul élément d'animation des rues à fonction d'habitation était les fontaines publiques, animation assurée par le flux de la population qui y venait s'alimenter car; rares étaient les maisons dotées de puits ou de Djeb. Les fontaines publiques représentaient les équipements destinés à l'acheminement pratique de l'eau dans la cité. A ce titre, elles jouaient un rôle primordial dans le réseau d'alimentation en eau potable alors que les citernes et les puits étaient privés. Aujourd'hui, les fontaines de la casbah sont moins fréquentées, même si des exemples subsistent encore et fournissent toujours de l'eau. Elles manquent manifestement d'entretien (photos 87, 88, 89).



Photo 87 : Ain Bir Chabana ; la rue Sidi Driss Hamidouche.



Photo 88 :Ain Sidi Ramdane



Photo 89 :Ain EL Mezaouka ; fontaine jaune

«Durant la période ottoman, La fontaine de quartier reste la principale source d'approvisionnement. Les enfants ou, à défaut, les porteurs d'eau, appelés « Biskris » spécialisé, pour la livraison quotidienne d'une quantité précise, charrient chaque jours seaux et bidons d'eau potable.la fontaine publique constitue à la fois un espace de rencontre pour les porteurs d'eau, une source claire, un élément de dévotion édifié auprès d'un minaret au croisement élevé vers le ciel... » **source** :

<http://www.algermiliana.com/pages/la-casbah/la-basse-casbah/les-fontaines-de-la-casbah.html>

**Source photo 87 :**  
<http://www.algerie-monde.com/photos/alger/casbah/>

**Source photo 88 :** photo personnelle 2013

**Source photo 89**  
:<http://www.vitamedz.com/la-fontaine-jaune/16205-100800-Photos-fr-0.html>

## VI.6 Conclusion :

Héritée du passé, la vieille ville d'Alger est un ensemble historique qui a résisté tant bien que mal aux aléas du temps notamment aux changements imposés par les nouveaux modes d'habiter des différentes époques. En effet, l'histoire attestera que les différentes périodes qu'elle a connu ont apporté chacune ses propres exigences et savoir-faire urbains. De ce fait, ce noyau traditionnel a traversé le temps en subissant des transformations notamment les dégradations causées tantôt par les travaux de restructuration et de destruction menés pendant la période coloniale, tantôt par les insuffisances des opérations d'entretien et de réhabilitation et

<sup>288</sup> KLEIN « Feuilletts d'El djazair » ; p 183. Cité dans le rapporte de présentation PPSMVSS la casbah d'Alger, groupe C.N.E.R.U ,2009.

l'absence de conscience de la part de la société (gouvernants et gouvernés) vis-à-vis de la valeur de ce patrimoine pendant la période post coloniale.

En effet, nous héritons, aujourd'hui, d'un patrimoine urbain qui représente une de nos traces ADN qu'il faut impérativement préserver car il est le témoin de notre identité. Ce noyau ancien est soumis à un processus de dépréciation touchant tous ses aspects (économique, structurel, fonctionnel, esthétique...). Il se trouve, aujourd'hui, dans une situation de complète obsolescence, malgré sa reconnaissance en tant que patrimoine mondial depuis 1992. En plus, il est doté depuis 2003 d'un plan spécial le « PPSMVSS ». Avec ces mesures de protection, la casbah d'Alger est sujette aux agressions du temps et anthropiques qui altèrent son authenticité.

D'ailleurs, la lecture typo morphologique du tissu de la casbah a permis de mettre à nu les désordres induits par les facteurs de la contemporanéité. La lecture typo morphologique du bâti ancien a révélé comment les différents composants de ce dernier se comportent face aux nouveaux modes d'habiter de la contemporanéité. D'ailleurs, la casbah d'Alger, avec tout ce qu'elle véhicule comme symboles, savoir-faire, mode d'habiter, de penser, de vivre..., éprouve des difficultés à intégrer les transformations imposées par la contemporanéité.

Les exemples témoignant de cette situation sont multiples sur site. En l'absence d'un contrôle rigoureux, les parcelles vides issues de l'effondrement des bâtisses anciennes sont occupées illicitement sous l'œil impuissant des autorités et de l'équipe chargée de sa protection. Par ailleurs, le constat est alarmant en ce qui concerne les entités illicites qui ont été greffées sur les terrasses des maisons. Ces rajouts non conformes à la réglementation présentent des dangers et des désordres à la fois physiques et culturels, parmi lesquels : les problèmes d'étanchéité, les infiltrations des eaux pluviales, l'appropriation des terrasses, le manque d'entretien et surtout une habitabilité réduite.

Ces constats présentés ne sont que quelques exemples d'agression parmi tant d'autres qui menacent l'authenticité du site classé de la casbah d'Alger. Ainsi, la modernité n'est pas un mal en soi pour ces noyaux anciens chargés d'histoire et de valeurs. La menace immédiate vient de l'homme lui-même et de ses actions. De par son inconscience, son mépris pour le passé, ses actions se traduisent par des prises de position et des attitudes néfastes vis-à-vis des tissus anciens. Il est vrai que ces tissus traditionnels sont fragiles et vulnérables, ils ne présentent aucune capacité à s'adapter aux processus de changements et de bouleversements sociaux et structurels de notre époque. Ils exigent un changement de mentalité de la société (gouvernants et gouvernés) vis-à-vis des tissus anciens et la mise en place d'une politique et des stratégies adéquates permettant leur préservation.

**Chapitre VII: Conclusion et amorce  
de proposition**

### VII.1 La casbah d'Alger face à la contemporanéité :

L'étude effectuée sur la casbah d'Alger met à nu l'état actuel dans lequel elle se trouve. À travers le diagnostic élaboré auparavant et la lecture typo morphologique du noyau historique de la casbah d'Alger, nous avons fait les constats suivants :

Le caractère lisible, cohérent et unitaire du tissu ancien de la casbah est altéré. Ces altérations ont commencé depuis les premières années de l'occupation française. Durant cette période, le tissu traditionnel a perdu certaines de ses caractéristiques constitutives de sa morphologie, en particulier ses remparts et sa trame viaire avec ses rues étroites et sinueuses. Cette dernière a été, en partie, bouleversée et le bâti a été remanié, transformé ou carrément démoli pour être remplacé par des édifices à caractère européen.

A titre de rappel, durant la période française, l'organisation urbaine du tissu traditionnel a, toujours, dérangé la stratégie de domination et de contrôle de la population autochtone. La volonté de contrôler le tissu ancien, en prévoyant des voies mécaniques, a constitué de tout temps la préoccupation majeure des gestionnaires français à en juger par les différents plans d'aménagement élaborés jusqu'à la veille de l'indépendance. Aujourd'hui, la casbah d'Alger avec le périmètre de son plan de sauvegarde reprend les limites de la ville précoloniale et englobe, ainsi, le tissu traditionnel ainsi que les aménagements français apportés sur la Basse Casbah. **L'architecture éclectique du XIX<sup>ème</sup> siècle, les barres des années 50, les tissus traditionnels**, se côtoient autour de cette ancienne place d'armes qui est devenue la « **place des Martyrs** ».

Par ailleurs, lorsque qu'on regarde la médina d'un peu plus près, on observe de nos jours que le tissu traditionnel est envahi par une production architecturale sans ancrage dans la tradition locale, prétextant la recherche de nouveaux « modèles » dans le sillon de la modernisation, mais, qui traduisent, en fait, un état de crise culturelle. En dépit d'une politique patrimoniale de grande envergure, notamment pour cette vieille médina classée patrimoine mondiale 1992 et érigée en secteur sauvegardé depuis 2005, il existe des insuffisances et des carences quant à sa protection. En effet, l'expansion démographique, l'introduction de l'automobile, l'occupation du site par une population démunie souvent des locataires etc., ont induit des mutations sociales et économiques qui ont considérablement influé sur la morphologie de cette cité millénaire et défiguré énormément son paysage. On constate, aujourd'hui, des extensions anarchiques bâties sur les terrasses défigurant l'habitat de l'ancienne cité, ou encore les demeures bâties sans respect du modèle traditionnel. Dans certains cas, les rez- de- chaussée



des maisons de la casbah d'Alger se sont transformés en garage pour les voitures ou des commerces.

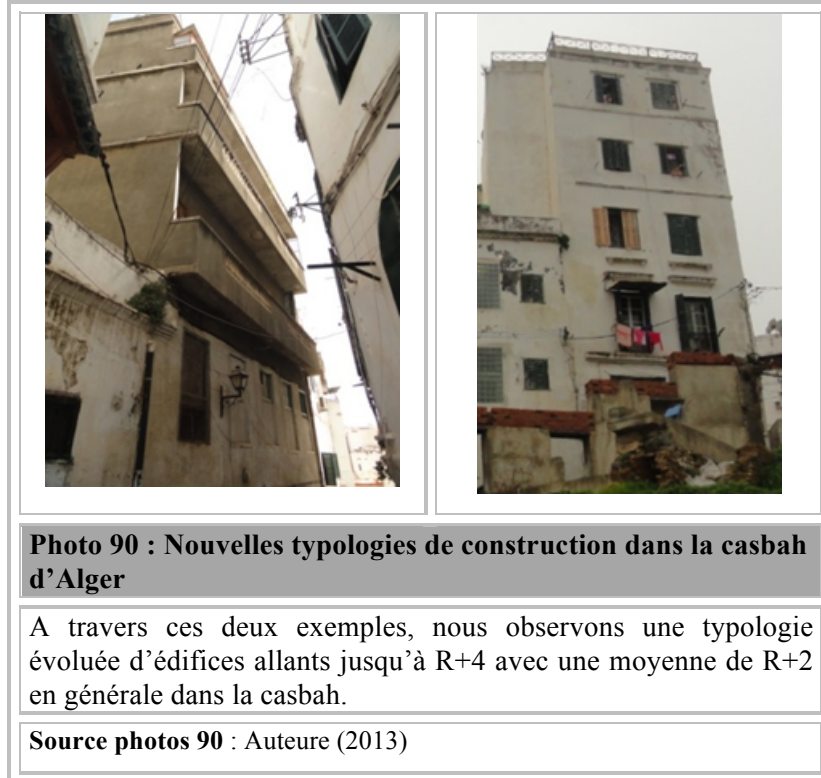
Parallèlement, l'architecture du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, qui est monumentale et extravertie a enveloppé voire étouffé tous les anciens quartiers en les reléguant à l'arrière-plan, comme le souligne d'ailleurs **P. Guion** : « *une nouvelle ville européenne s'édifie rapidement, orgueilleuse, aérée et puissante qui, par contraste, étouffe « la ville arabe ».* Sur le boulevard du front de mer se multiplient des immeubles altiers qui interdisent toute extension de la médina et, partant, de sa culture ancestrale. La casbah, face au rouleau compresseur colonial, se replie sur elle-même et, dans sa résistance à l'acculturation ambiante, s'appuie sur ses traditions. ».<sup>289</sup> Cette « œuvre d'art collective » n'est que la composition des variantes synchroniques d'un même type (Gianfranco Caniggia). Tout changement, toute évolution constitue une **véritable faiblesse** pour ce tissu ancien affectant l'**authenticité** de ses composants.

**1) Nous remarquons des moments différents de l'évolution typologique du tissu.**

Il est important de remarquer qu'à travers l'évolution de la ville, cette dernière se comble progressivement (densification, resserrement de son réseau de voirie, une fois le sol saturé, l'extension en hauteur est privilégiée). Durant cette mutation, la typologie architecturale va, quant à elle, connaître également un phénomène de mutation. Ce phénomène est constaté sur les anciennes maisons (extensions), les immeubles de la période coloniale, celles des années 50 et même les constructions les plus récentes.

Dans une parcelle construite, la densification va se faire progressivement jusqu'à ce que la surface de la parcelle soit occupée dans sa totalité. Puis, dans un second temps, les extensions verticales vont être réalisées. Elles se manifestent par des modules constructibles pour obtenir des étages successifs. Ainsi, une nouvelle typologie évoluée d'édifices allant jusqu'à R+4, parfois avec une moyenne de R+2 en général, apparaît dans la casbah. Par ailleurs, dans certains quartiers de la médina, des nouvelles typologies émergent qui ne cadrent en rien avec les typologies locales (matériaux hétérogènes, principes de conception différents et disparition des détails typologiques de l'architecture locale dans les nouveaux édifices).

<sup>289</sup> Guion P. «*La casbah Alger*» Edition publisud, 1940.



## 2) Le retour des types récents dans les centres anciens:

On remarque, que les nouvelles constructions dans la vieille médina ne correspondent en rien à la richesse culturelle du lieu. Les quelques maisons anciennes, qui subsistent encore, sont écrasées par les édifices nouveaux. Ces derniers sont, généralement, plus hauts (R+3, R+4), contrairement aux édifices anciens qui sont à rez-de-chaussée (R+2 maximum) pour la plupart. On remarque que la « conscience spontanée de la population mène à construire selon le « gout du jour » et non pas à préserver les anciens modes et techniques ». <sup>290</sup> Dès lors, on utilise de nouveaux procédés, des techniques constructives et des matériaux étrangers au milieu dans lequel ils se trouvent appliqués. Ils mettent en exergue un nouveau langage hétéroclite en l'absence d'une typologie locale de référence qui répond aux besoins contemporains. En effet, l'excès d'une pratique simultanée de langages différents dans un même organisme urbain mène inévitablement vers le désordre, le chaos. Cet état de fait mène à la perte de l'unité et la cohérence du tissu de la casbah d'Alger tout en révélant l'état de crise culturelle dans lequel se trouve la société actuelle.

<sup>290</sup> Bougherira-Hadji Quenza « *Typologies modernes versus typologies traditionnelles dans les médinas algériennes* » in méthode Réhabimed architecture traditionnelle « outil 4 : analyse urbaine et architecturale »



**Photo 91 : Les types récents dans le centre ancien.**

Aujourd'hui dans la casbah d'Alger on construit selon le gout du jour (de grandes fenêtres, des balcons, édifices hauts,...) sans tenir compte de la typologie ancienne du tissu.

**Source photos 91:** Auteure (2013)

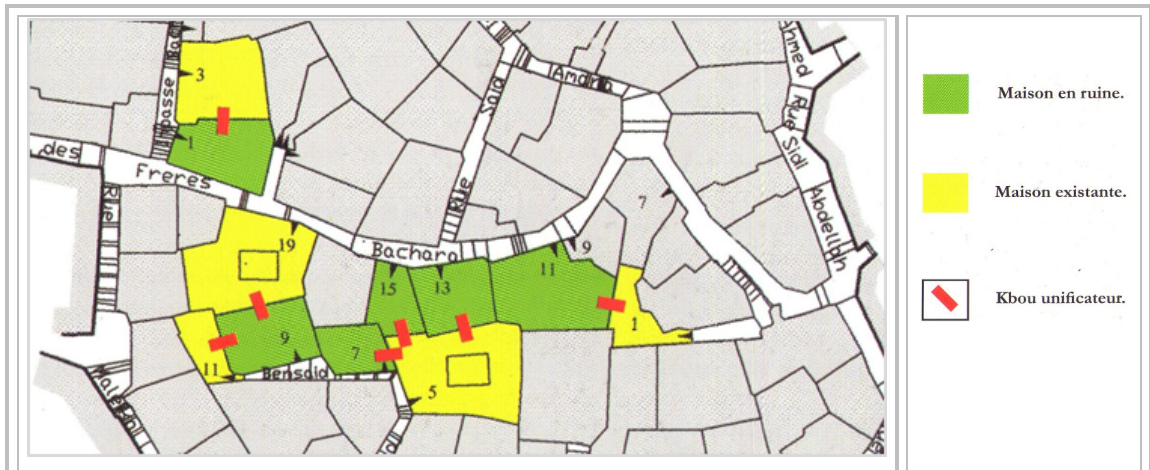
### 3) Le tissu traditionnel en **déséquilibre (en danger)**:

Parmi les principaux facteurs, qui accentuent le déséquilibre du tissu ancien de la casbah d'Alger et qui menacent son authenticité, sont l'usage des nouveaux procédés constructifs d'une part et les parcelles vides qui se présentent, aujourd'hui, comme des trous sans vocation précises dans le tissu urbain et comme une opportunité pour les démunis de se construire une maison, d'autre part.

Les édifices nouveaux dans la casbah utilisent de **nouvelles techniques de construction**, structures en béton armé, remplissage de briques à trous, murs de parpaings....etc. Ces derniers sont introduits dans un site où toutes les constructions sont en brique de terre dans une zone à forte sismicité. Autant dire que cela constitue un véritable danger pour ce tissu. Les maisons anciennes avoisinantes risquent, donc, d'être démolies en cas de séisme par ces nouveaux édifices (connaissant les effets négatifs que produit le béton sur les structures de terre). Avant les maisons se contreventaient les unes aux autres en absorbant les forces transmises par les secousses telluriques, et en les amortissant comme une entité monolithe.

En fait, dans la casbah les maisons s'adosent les unes contre les autres, elles sont soudées les unes aux autres par leurs « Qbou » respectifs. « *Car pour la plupart des maisons sont parfaitement autonome à l'exception peut-être de certains murs « anormalement » épais, qui en*

*réalité sont les anciens murs de remparts. Des murs qui quand ils n'ont pas été démantelés, ont été parfois noyés entre les maisons qui ont été élevées après les extensions urbaines successives qu'a connu la médina.* ».<sup>291</sup> De ce fait, les murs de fond des « Qbou » jouent le rôle de murs mitoyens des maisons voisines. Par conséquent, chaque « Qbou » n'existe que parce que la maison voisine est là pour le refermer et pour soutenir l'adossement de celui qui s'y trouve.



**Figure 110: Echantillon de maisons se tenant par Qbou et niches interposés, casbah d'Alger.**

Les parcelles vides dans le tissu de la casbah d'Alger, constituent un soutien structurel pour les bâtisses en amont, et qu'il faudra rétablir le plus vite possible.

**Source figure 110:** Lamouri BOULEFAA « *d'Alger et d'ailleurs histoire d'« être »* » Edition Dalimen, 2009, p.112

Par ailleurs, dans l'organisation générale du tissu de la casbah, les rues sont étroites et constituent souvent des passages couverts reliant une partie des constructions entre elles. Cet agencement de masse fait travailler le tissu urbain d'une manière solidaire et le contreventement est naturel. C'est le tissu qui devient antisismique, et non pas l'habitation isolée, une autre richesse de la correspondance entre tissu urbain et architecture dans l'habitat traditionnel. Cependant, le danger imminent vient des **grands vides** qui persistent. Aujourd'hui, les parcelles de terrain vides sont laissées sans vocation précise après l'effondrement de leurs bâtisses ou notamment celles ayant servi d'assiette à des maisons dynamitées par l'armée française durant l'occupation. Ces parcelles vides constituent un soutien structurel pour les bâtisses en amont, et qu'il faudra rétablir le plus vite possible.

<sup>291</sup> BOULEFAA Lamouri « *D'Alger et d'ailleurs histoire d'« être »* » Edition Dalimen, 2009, p.112.

**4) La Vétusté et la dégradation des constructions et des espaces vides « patrimoine bâti en péril » :**

La problématique de l'habitat dans le site de la casbah se présente comme suit : le cadre bâti ancien est délaissé. Il ne bénéficie pas des actions d'entretien, de rénovation ou de restauration. La densification du tissu, le manque voire l'inexistence d'entretien du bâti font que cet ancien noyau, malgré sa protection en tant que patrimoine universel, perd régulièrement une partie de ses édifices. Cet état conduit inévitablement vers sa perte et sa disparition. Cependant, dans le cadre du plan de sauvegarde adopté par le gouvernement en 2012 conformément au décret exécutif n°12/133 du 21 mars 2012, les services concernés ont recensé sur un ensemble de 2189 parcelles : 83% sont constitués de bâtisses restantes et 17% de vides. Sur les 1816 bâtisses restantes **à prendre en charge**, 30% sont en état de dégradation très avancé, 50% en état de dégradation moyen ou superficiel, 10% en ruine, et 10% fermées ou murées.<sup>292</sup>

- La majorité des bâtisses **très dégradées, les ruines et les vides** sont situées dans la zone homogène n°2 (tissu traditionnel) le reste, dans la zone homogène n°3 (tissu mixte)
- La majorité des bâtisses **moyennement ou peu dégradées**, se trouvent dans la zone n°4 (tissu colonial) et dans la zone périphérique proche des voies mécaniques.

En attendant des actions concrètes sur le site, les maisons de la Casbah continuent, aujourd'hui, d'offrir l'image d'un site au patrimoine abandonné souffrant de plusieurs problèmes :

- Constructions vétustes, non entretenues.
- Parcelles vides transformées en dépotoir, (ordures ménagères, gravats des bâtisses détruites...)
- Espaces vides non aménagés (non exploités), ou occupés illicitement.
- Les nouveaux rajouts (au niveau des constructions) défigurent l'harmonie de tout le tissu urbain, et sont souvent illicites.
- Ces rajouts non conformes à la réglementation, présentent des dangers et des désordres à la fois physiques et culturels, parmi lesquels : les problèmes d'étanchéité, les infiltrations des eaux pluviales, l'appropriation des terrasses, le manque d'entretien et surtout une habitabilité réduite.

<sup>292</sup> G.CNERU « PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale », novembre 2009.





**Photo 92: vétusté et dégradation des constructions de la casbah d'Alger**

Que ça soit à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons, on perçoit de graves dangers qui menacent l'authenticité, la beauté, la cohérence et aussi l'habitabilité de ces anciennes demeures.

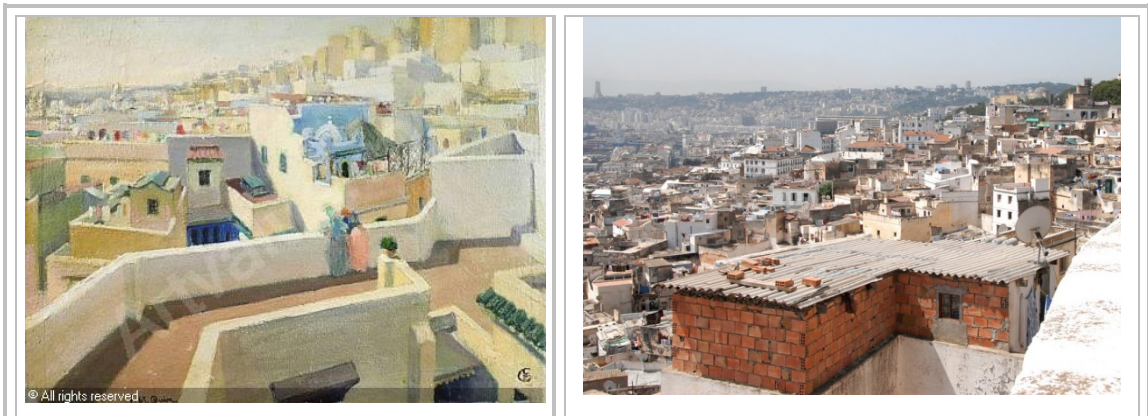
**Source photos 92 :** Auteure (2013)

### 5) Le paysage « médinale » en changement :

La Casbah représentait un modèle de fonctionnement et de gestion de toute une entité. Balayés et lavés les rues étaient d'une propreté exemplaire, leur nettoyage se faisait chaque jour. Les ordures étaient collectées par des éboueurs, à l'aide d'ânes. L'organisation était exemplaire. Aujourd'hui, les déchets de toute nature jonchent le site et rendent la circulation piétonne difficile et parfois impossible. Dans les ilots vides, il est effrayant de constater autant de déchets et de sacs noirs en plastique, enfouis dans le sol. Ces déchets infectent l'environnement de la médina et ne s'y dégraderont que lentement. Ces déchets portent préjudice au paysage de cette dernière.

Actuellement, il existe d'autres formes de nuisances physiques visuelles et environnementales répandues dans le secteur sauvegardé à travers les nouvelles constructions, les extensions bâties sur terrasse, ou l'occupation illicite des parcelles vides. Les exemples qui illustrent cet état de fait sont multiples notamment le cas du quartier Lallahoum. Ce dernier comporte un site archéologique qui devait être aménagé en jardin archéologique. Mais, il a été enseveli par une chape en béton pour accueillir un marché en plein air couvrant une zone non contrôlée qui favorise la prolifération de l'habitat précaire. Aussi, les extensions en hauteur sont

anarchiques, et ne respectent pas la forme, le style, le traitement architectural le système constructif de l'époque ottomane et les matériaux utilisés. Ces extensions verticales obstruent la continuité visuelle et portent atteinte au paysage urbain. De nos jours, l'esprit de consommation ne cesse d'entretenir et d'imposer des pratiques qui ne cadrent en rien avec les typologies anciennes il s'agit « *d'une forme de pollution de l'environnement qui porte atteinte au bien-être* ». <sup>293</sup>



**Photo 93: Paysage « médinale » en mutation.**

Comme on peut le constater sur les deux photos (d'époques différentes), le paysage de la médina d'Alger a subi de profondes transformations qui altèrent son cachet d'antan notamment avec les extensions en hauteur. Ces dernières sont anarchiques, elles ne respectent pas la forme, le style, le traitement architectural, le système constructif de l'époque ottomane et les matériaux utilisés. Elles obstruent la continuité visuelle et portent atteinte au paysage urbain.

**Source photo 93 de gauche :** Guion P. (1881-1972) illustrant les terrasses de la casbah.

**Source photo 93 de droite :** Auteure (2013)

#### 6) **La rupture** entre la casbah est le développement du reste de la ville :

La médina a été isolée volontairement par l'administration coloniale française « isolation de la cité des indigènes » notamment à travers la création de boulevards et des rampes périphériques ceinturant la Casbah (voir **chapitre VI**). Ces boulevards sont structurés par des gabarits importants constituant un obstacle visuel volontaire, marquant l'isolement du tissu traditionnel. Après l'indépendance, l'isolement de la médina s'est accru en l'absence de prise de conscience des autorités et de la société entière de la valeur de ce patrimoine et de l'importance de sa protection. Malgré son classement au niveau national et universel et les actions de restauration,

<sup>293</sup> OUAGUENI Yassine « *Les valeurs sociales et culturelles de l'habitat traditionnel* » in Méthode RehabiMed, architecture traditionnelles Méditerranéenne, Réhabilitation Ville et Territoire.

de protection par étayement provisoire et de prise en charge des aspects sociaux liés au logement, ce site continue à subir des dégradations de son bâti mineur et de ses réseaux divers. Il constitue un réceptacle pour les populations démunies utilisant ce passage pour accéder au logement. Aujourd'hui la casbah a perdu son cachet d'antan, son animation, sa cohésion sociale (elle n'est plus considérée comme un espace de vie, de rencontre, les boutiques d'artisanat fermées,...). Elle se présente comme un territoire enclavé, elle n'attire plus la population qui ne vient que pour faire le marché, surtout au niveau des principales artères Bab el Oued et Bab Azzoun.



**Photo 94: Les rues de la casbah d'Alger, hier et aujourd'hui**

De nos jours, la casbah d'Alger a perdu son cachet d'antan, son animation, sa cohésion sociale. Elle n'est plus considérée comme un espace de vie, de rencontre, les boutiques d'artisanat fermées,...). Elle se présente comme un territoire enclavé, où les gens n'ont plus intérêt à aller sauf pour faire le marché.

**Source photo 94 de gauche :** Guion P. (1881-1972) illustrant l'animation dans les anciennes rues de la casbah

**Source photo 94 de droite :** Auteure (2013)

## VII.2 Evaluation des étapes de patrimonialisation de « la casbah d'Alger » :

La médina d'Alger a connu des années de décadence. La méconnaissance de ce patrimoine, la propension de l'homme pour la modernité, les crises sociales et démographiques ont accéléré la détérioration de ce qui a résisté aux destructions coloniales. La préservation de ce patrimoine passe par la révélation de ses valeurs, et le **classement** est un premier pas dans sa **reconnaissance**. La reconnaissance étant un facteur primordial pour pouvoir parler de patrimonialisation, cette reconnaissance doit obéir à un système de références et de valeurs socioculturelles. Le premier geste, c'est évidemment sentir et reconnaître la valeur de l'objet.

Pour faire face à cet état de dégradation tragique de la casbah d'Alger, **plusieurs mesures et instruments ont été développés** pour sauver ce site (voir chapitre IV). D'ailleurs, **un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah a été approuvé récemment** (décret exécutif du 21/03/2012). Après moult études menées de concert par les architectes, les archéologues, les historiens, les sociologues..., il fallait passer **à l'action**. Cette dernière est confiée à **l'Agence Nationale des secteurs sauvegardés**<sup>294</sup> récemment créée à cette fin.

▪ **Qu'on est-il de la prise de conscience patrimoniale en ce qui concerne « la casbah d'Alger » ?**

En fait, la littérature existante révèle que de nombreuses études ont été menées depuis que le premier intérêt<sup>295</sup> a été manifesté par les décideurs politiques au cours des années 1970 envers la Casbah d'Alger envers. Ce centre urbain a été **reconnu patrimoine national** en 1991. Grâce à son « architecture exceptionnelle », il a été **classé patrimoine mondial** depuis 1992. Donc, la casbah d'Alger a connu **une reconnaissance officielle**<sup>296</sup>. Le premier geste, c'est évidemment d'avoir le **sentiment que cet objet possède une valeur et mérite** qu'on le garde. Malheureusement, malgré son classement, la casbah et ses quartiers restent encore en mauvais état avec une majorité d'habitations menaçant ruine. Elle perd, ainsi, chaque jour une partie de sa mémoire. Cependant, dans le cadre de la préservation du patrimoine, « *l'Algérie montre, pour sa modeste expérience tantôt des avancées notables, tantôt des reculs vertigineux et surprenants* ». <sup>297</sup> En effet, suite aux résultats obtenus, la volonté politique de l'Algérie paraît **ambiguë** quand elle est manifestée vis-à-vis de la médina, malgré les apports en moyens financiers et la mise en place des structures d'étude.

Quant aux valeurs ayant prévalu au classement du site en 1992 sur la Liste du patrimoine mondial, elles sont menacées. En fait, il existe **des dangers qui touchent à l'intégrité** de tissu urbain traditionnel. Ces menaces sont liées à la sur-densification et aux interventions non contrôlées, en plus des risques provenant des séismes et des incendies, ainsi que des glissements de terrain et des inondations. Mais, de nos jours on note aussi des **menaces à l'authenticité**, (comme on a pu le constater dans les chapitres précédents) à cause de quelques pratiques comme

---

<sup>294</sup> Cet organisme a pour charge d'exécuter le plan de protection de La Casbah ainsi que le patrimoine de onze villes dont Dellys, Ghardaïa, Tlemcen, Annaba, Constantine, Béjaïa, Cherchell, Tazoult, Tipasa. L'Agence est un organe d'exécution de puissance publique qui gère les secteurs sauvegardés.

<sup>295</sup> Le COMEDOR (comité permanent d'étude de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération algéroise) créé en 1970.

<sup>296</sup> Voir « **le chapitre IV** » du présent mémoire pour plus de précision sur la politique patrimoniale et le bilan des études établies pour la casbah d'Alger.

<sup>297</sup> ICHBOUDENE Larbi « *La casbah d'Alger : la sauvegarde et les acteurs* » in vie de villes [en ligne] (file:///C:/Users/one/Downloads/article\_10\_05%20(3).pdf).

les modifications (l'usage de nouveaux procédés constructifs « structure en béton armé et murs de briques », et les techniques étrangères au milieu dans lesquelles elles se trouvent appliquées. Pour ce qui est des habitants de la casbah, certains n'affichent aucun intérêt pour la sauvegarder. Ils n'ont pas le sentiment que cette dernière possède une valeur qui mérite qu'ils la garde. Ils sont plutôt préoccupés à avoir un logement avec des conditions de vie modernes (climatiseurs, chauffages,.....salle d'eau bien équipé) qualifiant donc la casbah comme un lieu qui ne cadre plus avec les conditions de vie actuelle. En effet, aucun objet n'a, a priori, le statut de patrimoine que lorsque certains groupes de population s'intéressent à lui. Il n'existe pas de processus de patrimonialisation sans acteurs collectifs (actants) ou individuels.

▪ **Cependant qui sont les acteurs qui agissent pour la patrimonialisation de la casbah d'Alger ? sont-ils tous actifs sur le terrain ?**

Pour l'expérience algéroise, nous distinguons **les trois types d'acteurs**<sup>298</sup> suivants :

• **Acteurs institutionnels :**

Les décideurs sont représentés par les institutions de l'état comme la présidence, les ministères concernés, la wilaya, l'assemblée populaire communale. Avec la tutelle administrative, ces acteurs exercent un pouvoir souverain autant sur la politique de sauvegarde que sur le sort des autres acteurs impliqués dans l'établissement des études. En effet, c'est l'état qui décide de tout, avec un arsenal juridique et institutionnel cloîtré dans des plans permanents de sauvegarde sans emprise sur la réalité socioéconomique et anthropologique. D'ailleurs, les décisions sont souvent centralisées, et loin des attentes de la population.

• **Société civile :**

Ces acteurs sont apparus avec l'ouverture politique des années 1990. Il s'agit des associations civiles dont le but unique est de militer pour la sauvegarde de la casbah. D'ailleurs, les bilans des différentes associations qui œuvrent pour la casbah d'Alger (citez dans le chapitre 4 du présent travail), témoignent de nombreuses activités qui visent les secteurs sociaux et culturels. S'il arrive que ces associations versent parfois dans le social (aides diverses, questions de logement ou de maisons en ruines, etc.), elles sont, aussi, à l'origine d'initiatives d'actions d'utilité publique mobilisatrices des habitants. En fait, il existe 3 catégories **d'habitants** :

- Les anciens habitants de la médina : il s'agit des héritiers. Ils sont partis loin de leur casbah vers les quartiers européens après l'indépendance. Ils ne se sentent concernés qu'à travers le rappel des souvenirs et de l'image d'Alger d'antan qu'ils ont gardé.

---

<sup>298</sup> Revoir « **le chapitre 4** » du présent mémoire pour plus de précision.



- Les habitants actuels originaires de la casbah ou qui ne sont pas forcément des natifs de la casbah. C'est des gens à bas revenus (modestes), qui n'ont pas les moyens pour essayer de participer à la sauvegarde des maisons (par des dons ...), même s'ils affichent leur volonté. Souvent eux, aussi, sont mis à l'écart lors des travaux de restauration, ou de réhabilitation alors que leur implication doit se faire à différents niveaux.
- La troisième catégorie concerne les personnes en quête d'un logement. En effet, la casbah a été vidée de sa population originelle et remplacée par des locataires très souvent démunis. Ils s'entassent dans ses anciennes maisons, et n'ont aucun attachement au site (ignorance et l'inconscience mène à détruire le patrimoine). Ils considèrent la Casbah comme une « zone de transit ».

Pour qui il y est patrimonialisation d'un objet, la sélection et la justification en constituent une étape importante.

- **Alors quel est le type d'objet patrimonial qui suscite de l'intérêt au sein de la casbah ?**

Par rapport aux actions de sauvegarde entreprises au sein de la casbah, uniquement quelques mosquées, et palais ont bénéficié d'une opération concrète de restauration, ou de réhabilitation. Cependant, des actions ponctuelles ont été menées. Ces dernières ne prennent pas en considération les abords, et l'environnement immédiat des projets considérés, et elles n'entrent pas dans une réflexion stratégique globale. « La mosquée Ali Bitchnin », située au niveau de « l'îlot lallahoume », est un exemple de ce type d'opération. D'ailleurs, sa restauration est en phase finale, alors que son environnement immédiat est dans une situation alarmante.

- **Qu'est-ce qu'ils ont fait pour la conservation, l'exposition et la valorisation de la casbah D'Alger ?**

**La conservation** est la base de toute action sur un patrimoine, elle constitue une étape importante lors du processus de patrimonialisation. Cependant, il faut attendre la mise en place et l'avènement de la loi 98.04 relative à la protection du patrimoine et plus précisément son chapitre III, pour que la notion de secteur sauvegardé soit née. Mais, il faudra patienter jusqu'à l'année 2005, pour que soit promulgué le décret exécutif N°05.173 du 09 mai 2005 portant création et délimitation du Secteur Sauvegardé de la « casbah d'Alger ». Jusqu'à aujourd'hui, les différents plans de sauvegarde, de restauration et de réhabilitation des maisons lancés n'ont pas abouti aux résultats escomptés, prévus sur le papier, et contenus dans les dossiers.

En effet, Abdelwahab Zekagh<sup>299</sup> a rappelé, lors d'une rencontre organisée le 23 février 2013 à la Citadelle d'Alger (Dar Essoltane), coïncidant avec la Journée nationale de La Casbah, « *que les travaux qui ont eu lieu ces dernières années sont des travaux d'urgence. On n'a pas encore commencé la restauration* ». <sup>300</sup> Les travaux de restauration de La Casbah, qui seront menés par **l'Agence nationale des secteurs sauvegardés**, débiteront dans le courant de cette année. Cette entreprise de grande envergure attend l'implication de la wilaya d'Alger, qui doit reloger les habitants de La Casbah, pour que les travaux puissent être entrepris. En attendant, d'autres **bâtisses risquent de rejoindre la liste** de celles déjà rayées du tissu urbain et architectural de la casbah d'Alger.

### VII.3 Les principaux résultats (les carences):

- Le plan manque d'une vision globale : les actions sont souvent ponctuelles, sans tenir compte des besoins et des attentes de la population de la casbah d'Alger.
- Absence de stratégie à court, moyen et long terme qui permet de réajuster et réviser les programmes et les plans de la démarche adoptée (flexibilité) et qui puisse prendre compte de l'évolution de la réalité de la société algérienne.
- Le plan permanent de la casbah d'Alger ne repose sur aucun modèle économique : pour qu'il y ait patrimonialisation, il faut que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique. Le moteur de la patrimonialisation est bien souvent la (re)valorisation d'emprises désaffectées et leur transformation en ressource économique.
- Il révèle un manque de volonté politique réelle pour préserver la casbah d'Alger : « *quand il s'agit de construire une autoroute ou une mosquée pour le président, les décisions sont prises très vite !, constate un architecte algérois. En revanche, pour La Casbah, tout bloque... C'est bien la preuve qu'il n'y a aucune volonté politique de la sauver !* » <sup>301</sup> mettre la reference
- Faible implication des habitants.
- Le manque de qualification de la majorité des entreprises, des artisans et des bureaux d'études dans le domaine de la préservation du patrimoine.

<sup>299</sup> Directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC),

<sup>300</sup> Liberté Algérie. « *Restauration de la casbah d'Alger : conserver l'authenticité pour s'ouvrir à la modernité* ». [Enligne]. <http://www.liberte-algerie.com/culture/conserver-lauthenticite-pour-souvenir-a-la-modernite-119902/print/1> (Consulté en 2015).

<sup>301</sup> El Watan - Nassima Oulebsir « *La casbah, plan de sauvegarde très contesté* ».

- Menace de **l'authenticité et de l'intégrité** du centre ancien : avec l'évolution de la société et face à la contemporanéité et ses nouvelles exigences, on se retrouve devant un « faux » patrimoine, transformé par des marqueurs d'espaces modernes inauthentiques.

#### VII.4 Principales recommandations :

Au vu des dangers qui guettent les médinas par les exploitations conscientes et inconscientes, il est dans l'intérêt des pays de mettre en place des mécanismes performants pour protéger leurs traces ADN pour les faire connaître aux générations actuelles et les transmettre aux générations futures. À cet effet, pour le cas du centre historique de la casbah d'Alger, il est urgent de procéder à :

- **Une réflexion sur un Modèle propre à la casbah :**

Les stratégies doivent prendre en compte les situations locales concrètes en s'appuyant sur les ressources culturelles, financières, techniques et humaines mobilisables dans le centre historique urbain de la casbah d'Alger, identifiées lors du diagnostic. Il est, donc, vivement recommandé de démarrer par un diagnostic permettant une bonne connaissance de la problématique globale. En effet, il n'existe pas une solution unique ou un modèle à reproduire puisque les quartiers historiques sont tous différents. Ce qu'il y'a lieu de faire et de s'appuyer sur les valeurs propres des territoires et leurs capacités à les promouvoir. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en place des stratégies qui tiennent compte des réalités culturelles et l'évolution de la société algérienne.

- Il faut réfléchir à des **Stratégies flexibles** qui peuvent être ajustées et révisées en fonction des problèmes rencontrés. Elles doivent être à court, moyen et long terme.

- Les **Stratégies** doivent être élaborées par une équipe pluridisciplinaire, sorte de commission interministérielle intégrant tous les ministères, les urbanistes, les architectes, les sociologues, les économistes, les planificateurs, les managers, les **artisans de tous les domaines** et les **habitants**...pour avoir une vision globale et réelle des problèmes de la casbah.

- **Mise en place d'une structure de gestion administrative et technique autonomes sur le site à protéger :**

La direction responsable de la gestion des procédures de réhabilitation doit avoir une structure administrative unique et financièrement indépendante (office, bureau) pour pouvoir jouer le rôle de chef d'orchestre et assurer le financement durable des mesures de réhabilitation. La flexibilité de la direction de gestion et sa compétence à surmonter les différents obstacles d'une manière efficace est un élément primordial pour la durabilité de la réhabilitation. C'est

pour cela qu'il faut penser à rassembler des équipes pluridisciplinaires. Elles doivent avoir leurs bureaux sur le site d'intervention pour pouvoir intervenir à la minute près et faire un suivi rigoureux des opérations de préservation.

- **Soutenir les approches pluridisciplinaires et la création de partenariat public et privé :**

Il est utile de favoriser le travail en réseau pour revitaliser le centre ancien de la casbah, car la complexité de ce tissu nécessite une bonne compréhension des différents domaines et de leurs interactions (environnement, transformations sociales, économie, culture, urbanisme, patrimoine, tourisme, etc.). En effet, les actions entreprises par l'équipe pluridisciplinaire formée d'architecte, d'urbaniste, d'ingénieur... mais aussi de sociologues, d'historien et autres, doivent être encadrées : elle passe par un travail d'écoute, de concertation, de règlement des conflits, de formation. De ce fait, le respect du principe de transparence est primordial qui doit se traduire au niveau du suivi de la mise en œuvre des actions en assurant une continuité et des ajustements au niveau des stratégies adoptées pour la préservation de la casbah d'Alger et en fonction de l'évolution de la ville.

- **Encadrer et encourager la formation des organismes effectifs locaux activant dans le domaine du patrimoine et du social.**

De nos jours, les initiatives sont mises en place grâce à la générosité de mécènes soucieux du devenir de notre patrimoine. Ces derniers doivent intégrer des organismes de gestion bien structurés, guidés et formés de professionnel (architecte, artisans, restaurateurs etc...). C'est pourquoi, il faut :

- Favoriser la création de micros entreprises artisanales pour perpétuer les savoirs faire traditionnels et entretenir le vieux bâti.
- Permettre à ces entreprises de se charger à leur tour de l'élaboration des programmes de formation en matière d'artisanat, des savoirs faire traditionnels, des techniques de restaurations, et de gestion des risques...et promouvoir le tourisme local et international.
- Valoriser la formation in situ en faveur des habitants et des associations en matière de bonnes pratiques, de gestion et de protection du centre ancien.
- Sensibiliser les habitants à la valeur patrimoniale de la casbah et au rôle qu'ils doivent jouer dans la prise en charge du bâti.

- **La communauté locale au cœur des préoccupations :**

La mise en valeur actuelle de la médina a engendré, parfois, la mise à l'écart d'une partie de ses habitants. En fait, l'état constitue le seul acteur responsable de toute action de mise en valeur

de la casbah d'Alger. C'est lui qui décide de tout, en mettant en place un arsenal juridique et institutionnel cloîtrés dans des plans permanents de sauvegarde sans emprise sur la réalité socioéconomique et anthropologique. Les décisions sont souvent centralisées, et loin des attentes de la population. Ces derniers sont les premiers utilisateurs de ce patrimoine. C'est pour cette raison que l'idée maîtresse de toute politique de réhabilitation et de restauration d'un quartier historique doit être fondée sur l'association réelle et effective de la population concernée à sauvegarder leur cadre bâti.

Par ailleurs, il existe un danger réel de rejet lorsque les actions de préservation sont prônées à partir de modèles et de concepts extérieurs ne prenant pas en compte le mode de vie et la culture spécifique à chaque ville historique. La médiatisation des opérations de sauvegarde est essentielle à leur réussite. Ainsi, les campagnes informatives doivent expliquer en détail les mesures de planification et d'exécution des actions à la communauté locale. Elles doivent précéder chaque action projetée. Toutefois, la mise en place d'un système pour soumettre les doléances formelles est un élément de base pour gagner la confiance de la communauté.

- **Dynamisation socioculturelle du noyau ancien :**

Il est nécessaire de mettre en place des programmes et des manifestations sociales et culturelles visant à renforcer l'intégration sociale et la cohabitation des différents groupes culturels. L'organisation des activités culturelles (organisation des conférences, des rencontres, mobilisations des jeunes des quartiers pour le nettoyage....) dans la vieille ville est un outil approprié et adéquat pour la promotion du centre historique. La consolidation de l'identité de la vieille ville comme lieu pour habiter, travailler, visiter et se divertir est un élément clé pour assurer sa vitalité et sa durabilité.

- **Prévoir des mécanismes de suivi et d'évaluation continus :**

Il est important de prévoir un mécanisme de suivi continu des opérations étant donné que les processus de réhabilitation sont longs et s'étalent dans le temps. Des changements sociaux, économiques..., peuvent apparaître et auxquels il faut faire face. Ainsi, il faut appliquer le principe de la flexibilité dans les processus d'intervention. La réorientation et la réadaptation de la stratégie d'intervention, face à l'émergence de tout changement non prévu dans les données, doivent être possibles.

- **Revalorisation des emprises désaffectées et leurs transformations en ressources économiques :**

Il n'existe, aujourd'hui, dans la Casbah que des habitations. Les nouvelles stratégies de revalorisation devraient prévoir la création de richesses en insérant des usages contemporains



lucratifs tels que : des restaurants, des ateliers d'artistes ou encore des hôtels.... Il faut attribuer au centre ancien, notamment celui de La Casbah d'Alger, une nouvelle valeur d'usage pour qu'il puisse participer à la vie contemporaine de la ville et rendre ce tissu vivant.

### VII.5 Conclusion :

Mémoire de la ville dont elle est le noyau, la casbah d'Alger est un patrimoine culturel, architectural, urbain, d'histoire, d'identité et de symboles forts. Ce site que nous revisitons à travers ce travail requiert de nos jours la mobilisation de tous les acteurs institutionnels et surtout la société civile, par ce qu'on s'est rendu compte qu'il ne suffit pas de faire une bonne étude pour régler les problèmes de la médina. Pour sauver la Casbah, comme le souligne, d'ailleurs, les études de sauvegarde, il faut aussi :

- Prendre en charge son patrimoine immatériel, fondement de sa structure et de son architecture : classement et réappropriation des pratiques sociales du passé, car « *si les maisons vernaculaires -c'est-à-dire algéroises-, encore en bon état, permettent à l'architecte de s'inspirer des formes et des volumes pour recomposer les espaces vides* ». <sup>302</sup> Les rapports qu'entretient l'homme avec son milieu restent à restaurer pour restituer « *la dimension cachée de la Casbah* » Djaffar Lesbet. Cette approche n'exclut pas une certaine mise aux normes de confort d'aujourd'hui.
- Ce qu'il faut faire c'est conserver l'authenticité et s'ouvrir à la modernité en tenant en compte les besoins réelles, actuelles des habitants et l'évolution de la société algérienne.
- Sortir la vieille ville de son exclusion actuelle au triple plan social, économique et culturel et l'insérer dans la vie active d'Alger, une capitale en plein développement.

### VII.6 Conclusion générale :

Ce travail révèle que les préoccupations récentes sont portées sur les « nouveaux patrimoines » traduisant le souci de préserver non seulement **les édifices majeurs des époques passées** mais aussi, des **œuvres** relevant du **patrimoine culturel local et national**. Ces dernières, qui se présentent sous forme de **patrimoine mineur**, devraient faire l'objet de protection et de mise en valeur. Par conséquent, le patrimoine est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité de la communauté en question. Il est le résultat de son ingéniosité et sa créativité. C'est pourquoi, la reconnaissance et la préservation des biens

<sup>302</sup> Djaffar Lesbet [enligne] <http://casbahalgerlesbet.blogspot.com/2011/06/la-casbah-un-patrimoine-casse.html>

patrimoniaux permettent de les mettre en valeur afin de les partager par tout le monde et de les transmettre aux générations futures.

De ce fait, la présente étude, qui s'inscrit dans la thématique générale de **l'habitat**, l'une des premières manifestations tangibles de l'être au monde, investit le domaine du patrimoine historique mineur en Algérie notamment le cas du centre historique de la casbah d'Alger. Ce dernier est menacé par la contemporanéité si l'attitude des différents acteurs : décideurs, autorités locales, citoyens..., vis-à-vis de l'ancien voire le traditionnel, ne change pas. En fait, une série de mesures doit être prises pour inciter à la réhabilitation de ce patrimoine de plus en plus rare et qui a de moins en moins de chance d'être reproduit à travers la sensibilisation et la formation d'une part, et sa compréhension d'autre part.

Le présent mémoire pose le problème de la modernité qui est introduite violemment dans les centres anciens. De nos jours, **des pressions** considérables s'exercent sur l'habitat traditionnel et **menacent** ses authenticités. En effet, cet habitat a pris forme lentement, offrant des solutions ingénieuses d'un point de vue bioclimatique, technique et de savoir-faire avec l'utilisation des matériaux et des techniques constructives simples et efficaces. Il se définit par des espaces urbains et ruraux, souvent chargés d'une histoire répondant à des logiques qui appartiennent à d'autres époques. Il s'agit d'un type d'espaces limités et obéissant à d'autres réalités, **les leurs** : celles de leur temps, celles qui, à une autre époque, ont justifié leur raison d'être. En effet, **la contemporanéité** avec ses nouvelles exigences portent atteintes à l'intégrité de l'habitat traditionnel. Ce dernier est, aujourd'hui, coupé de ses racines, notamment la réalité sociale, culturelle, économique...qui lui a donné naissance. Néanmoins, il est fragile et présente une incapacité à s'adapter aux bouleversements sociaux et structurels de notre époque.

D'ailleurs, de la présente recherche des remarques semblent émerger dont la plus importante est : actuellement, les richesses irremplaçables du bâti traditionnel dans les médinas sont en péril. Elles sont menacées par le vieillissement, le délabrement, voire même la disparition des éléments les plus significatifs de la richesse plastique et architecturale. Ainsi, les villes authentiques se transforment de jour en jour sous l'effet des nouvelles interventions et la dégradation du bâti ancien et de son tissu urbain. Le décor, les couleurs et les textures subissent l'usure du temps, de l'abandon, et aussi les mauvaises interventions insensibles aux valeurs historiques et artistiques de ces bâtiments. Pourtant ces derniers ainsi que les vieux centres ont réuni, à travers les siècles, des éléments de décor significatifs par additions successives, témoignant ainsi d'une longue

histoire riche en symboles, et véhiculant un langage : une sorte de dialogue et d'échanges entre les différentes civilisations méditerranéennes.

Par ailleurs, face aux profonds bouleversements et pressions que connaît l'habitat traditionnel, la médina d'Alger, objet de notre étude, est devenue problématique. Ce centre historique de la capitale algérienne est altéré par la substitution systématique des constructions traditionnelles par de nouveaux types de bâtis. Ces derniers envahissent le contexte historique de la médina tout en lui faisant perdre son usage résidentiel avec une surexploitation de son bâti marquée par le manque voire l'inexistence d'entretien ...etc. Pourtant, les autorités publiques ont fait des efforts pour la sauvegarder depuis les années 70 jusqu'à l'avènement de la loi 98.04<sup>303</sup> pour terminer avec la création de la notion de secteur sauvegardé. Néanmoins, malgré les efforts consentis pour sauver ce tissu historique, l'état de dégradation de ce patrimoine urbain et architectural interpelle toute la société notamment les chercheurs pour aider et réaliser un travail. Aussi modeste qu'il soit, il ne peut qu'être bénéfique. Il permet d'attirer l'attention sur la nécessité d'intégrer ce tissu traditionnel (faire participer) au développement de la ville. Il s'agit de sensibiliser la société à la richesse et la diversité de ce patrimoine du point de vue culturel, social et bioclimatique. Aussi, il faut réfléchir aux possibilités de la réhabilitation de son architecture en tirant profit des possibilités qu'elle offre, tout en l'intégrant à la vie et l'adapter aux besoins de la société actuelle.

De ce fait, l'intérêt de notre travail de recherche est d'étudier et de comprendre les différentes transformations et mutations qu'ont subies les formes primitives de l'établissement humain à travers cet exemple d'habitat traditionnel : la médina d'Alger. Cette recherche à l'ambition d'aborder ce patrimoine suivant les deux principales échelles aussi bien architecturale qu'urbaine et de voir comment ce type d'habitat s'est développé jusqu'à aujourd'hui. Ce travail de recherche vise à revisiter et à comprendre pour revaloriser ce volumineux potentiel qu'est l'architecture traditionnelle maghrébine, notamment à travers l'exemple des maisons à patio dans la casbah d'Alger. Il s'agit, dans cette étude, surtout, de dévoiler et de faire connaître les valeurs architecturales et urbaines à travers une lecture typo-morphologique de cet habitat urbain traditionnel. La compréhension de la configuration de son tissu, du modèle « des maisons à patio » comme composante de base de ce dernier et de ses valeurs (esthétique, de confort...) ont

---

<sup>303</sup> La loi 98.04 relative à la protection du patrimoine et plus précisément son chapitre III, la notion de secteur sauvegardé est née.

permis d'inscrire cet héritage dans le sens de la durabilité pour parvenir malgré les aléas du temps sous les formes que nous connaissons aujourd'hui.

Cependant, face aux effets de la modernité, nous héritons, aujourd'hui, de ces quartiers traditionnels connaissant un processus de dépréciation (économique, sociale, architecturale...) qui s'accroît de jour en jour. Cet état de dégradation devrait constituer un facteur déclencheur de la sensibilité de la société qui lui permet de prendre conscience de la nécessité d'agir vite pour sauver ce joyau patrimonial. De ce fait, l'objectif est de parvenir à faire émerger ses secteurs urbains afin qu'ils puissent intégrer tous les facteurs émergents de la contemporanéité et qu'ils puissent parvenir à jouer un rôle actif dans l'ensemble du système urbain. A travers ce travail, l'objectif est, aussi, de proposer des stratégies et des outils pour contribuer à assurer son présent et garantir son futur. Il s'agit, donc, de revaloriser ce type d'habitat traditionnel, qui pourrait servir de référence appropriée pour l'adaptation bioclimatique de l'habitat à l'heure des économies d'énergie et du développement durable et permettre par la suite d'améliorer la réhabilitation des villes historiques.

Cet habitat traditionnel, que nous revisitons à travers ce mémoire, est un patrimoine culturel urbain, d'architecture, d'histoire, d'identité et de symboles forts. Son site et sa population, qui est à l'origine de la dégradation pourtant souvent dénoncée, subissent une marginalisation requérant la mobilisation de tous les acteurs institutionnels et de la société civile. Auparavant, bien des opérations (actions de revalorisation, de rénovation...) ont été initiées, mais elles semblent si peu abouties. Autrement, sans l'action **continue** de sauvegarde et de mise en valeur en vue d'une intégration à la ville contemporaine, la Médina continuera le parcours de son évanescence.

### **VII.7 Limites et perspectives de la recherche :**

Notre recherche a abordé la thématique générale du patrimoine bâti vernaculaire. L'habitat traditionnel forme sa majeure partie, et qui, en raison de l'uniformisation de la culture et des phénomènes de mondialisation socio- économiques, se trouve confronté à de graves problèmes de la perte de leur valeur d'usage, d'équilibre interne et d'intégration. Cependant, notre travail a touché le patrimoine bâti de la période ottomane à Alger à travers le cas de la casbah d'Alger, en se basant sur une évaluation globale du processus de mutations de l'ancien tissu. Comme tout travail de recherche le nôtre a ses limites.

Les perspectives de recherches futures pourront porter sur :

- Une étude approfondie qui porte sur les manières dont les pratiques de l'habiter influencent ou pas les processus de marginalisation et de dé-marginalisation des centres anciens.
- Les stratégies adoptées par les différents types de populations qui se sont succédé dans les médinas (propriétaires, locataires, état...) afin d'encourager, d'amorcer ou encore freiner le processus de de-marginalisation de ces centres anciens.
- Le rôle de la société civile dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine urbain historique.
- Nouvelle perspective d'intégration du centre ancien avec le développement du reste de la ville
- Etude sur le processus d'évolution de la maison à patio, composante du tissu traditionnel, et analyser ses problèmes face à la contemporanéité.



## Bibliographie :

---

### Ouvrages :

- **ALEXANDRE Philippe et Ralf Zschachlitz** « *Ethiques et modernité* » Edition : Presses universitaires de Nancy, Nancy, 2006,320 p.
- **AMMAR Leila** « *Forme urbaines et architectures au Maghreb aux XIX ET XXème siècle* » ; Edition : centre de publication universitaire, Tunisie, 2011,222 p.
- **AMOUGOU Emmanuel** « *La question patrimoniale, de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes* » Edition : Le Harmattan ; France, 2004 ,286 p.
- **APC Alger centre** « *La ville d'Alger 'la protégée de Dieu'* » Collection Beaux livres, Alger, 2004,176 p.
- **ASSARI Nadir** « *Alger, des origines à la régence Turque* » Edition Atpa, Alger, 2007, 328 p.
- **AUDREDIE Dominique** « *La notion et la protection du patrimoine, Que sais-je* », Edition PUF, France, 1997, 128 p.
- **BACHOFEN C.** « *Formes urbaines et valeurs* », In le séminaire « *ville, espace et valeurs* » Genève (Suisse) en février 1987.
- **BARTHELEMY J.** « *De la charte de Venise à celle des villes historiques* » Édition ICOMOS Wallonie, 1995, 96 p.
- **BENSSEDDIK Nacéra** « *Chronique d'une cité antique* » in « *Alger lumières sur la ville* » réalisé avec le soutien financier de la délégation de la commission européenne en Algérie, Edition DALIMEN, p29, 30,31.
- **BENYOUCEF B.** « *Analyse urbaine : éléments de méthodologie* », Edition OPU, Alger, 1999, 60 p.
- **BERTHOLON Patrick, Olivier Huet** « *Habitat creusé, le patrimoine troglodytique et sa restauration* » Edition : Eyrolles, 13 mai 2005, 224 p.
- **BONILLO Jean-Lucien** « *La modernité en héritage* », Rives nord-méditerranéennes[En ligne], [2006, mis en ligne le 29 décembre 2008. URL : <http://rives.revues.org/561>.]
- **BOULEFAA Lamouri** « *D'Alger et d'ailleurs histoire d'« être »* » Edition Dalimen Alger, 2009 ,185 p.
- **BOURDIER Jean-Paul et Trinh T.Minh.ha** « *Habiter un monde, architecture de l'Afrique de l'ouest* » collection Anaarchitecture .Edition Alternatives, Paris ,2005.

- **CASTEX Jean, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai** « *Formes urbaines: de l'îlot à la barre* », Edition : Parenthèses, Paris, 1977, 196 p.
- **CASTEX Jean, Patrick Céléste, Philippe Panerai**, « *Lecture d'une ville : Versailles* », Editions du Moniteur, Paris, 1979.235 p.
- **CHABBI, Chemrouk Naima, Djelal, Assari Nadia ;Safar Zeitoun Madani,Sidi Boumedine Rachid** « *Alger lumières sur la ville* » . Actes du colloque international tenu à Alger le 4,5 et 6 mai 2001. Edition DALIMEN, Alger, 2004, 395p.
- **CHAID-SAOUDI Yasmina** « *Algérie, Deux millions d'années d'histoire 'architecture premières'* » Djazair 2003 une année de l'Algérie en France.
- **CHERGUI Samia** « *Les mosquées d'Alger, construire, gérer et conserver* » (XVI-XIX siècle), Edition PUPS, 2011, 376p.
- **CHOAY. F.** « *L'Allégorie du patrimoine* », Edition du Seuil, Paris, 1992.270p.
- **CHOAY. F.** « *Le Patrimoine en questions, Anthologie pour un combat* », Edition du Seuil, PARIS, 2009, 272 p.
- **CHOAY. F. et Pierre Merlin**, « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* » Edition PUF, Paris, 1988, 723p.
- **CLEMENTI Alberto, F. Giovanetti, V.Spigai,A. Sartor,G. Palmerio,M.Bertagnin,P. Carlotti** « *Algérie perspectives de la récupération*» cours de post-graduation de l'EPAU
- **CORBUSIER** « *La charte d'Athènes* » Edition de Minuit, Paris, 1957, Réed. 1971,190p.
- **COTE M.** « *Pays, paysages, paysans d'Algérie* », Edition : CNRS, Paris, 1996, 281 p.
- **COUCHAUX Denis** « *Habitat nomades* », collection anarchitecture, Edition : alternatives, France, 2004. 192 p.
- **DAHMANI M.** « *Economie et société en Grande Kabylie* », Edition : O.P.U., Alger, 1987.
- **DE HAËDO Fry Diego** « *Topographie et histoire générale d'Alger* » Editions : Bouchene 1998 ; livre numérisé en mode texte [En ligne], [<http://www.algerie-ancienne.com>]
- **DEVOULX Albert** « *Les édifices religieux de l'ancien Alger* » Edition : Bastide, Alger, 1870, extrait de « la revue africaine » 1Vol. 265 p.
- **DEVOULX Albert. B. Belkadi, M. Benhamouche** « *El Djazaïr: histoire d'une cité d'Icosium à Alger* », Edition ENAG, 2003, 279 p.
- **DOKALI Rachid** « *Les mosquées de la période turque à Alger* » Edition :SNED, Alger, 1974,126p.

- **DRIANT J-C.** « *Habitat et villes : l'avenir en jeu* », Edition. Le Harmattan, Paris, 1992.161p.
- **EPAU/UPM** « *Méthode de réhabilitation d'un centre historique : Diagnostic du quartier Ben M'hidi-Alger* » Edition « les alternatives urbaines », Alger, 2013, 228p.
- **FERRAH Abdelaziz** « *La casbah d'Alger, ruine et espoir* » Edition ANEP, Alger 2003 ; 215 p.
- **FREY Pierre** « *Learning from vernacular : Pour une nouvelle architecture vernaculaire* » ; Edition : Actes Sud , 2010.176p.
- **GRAFMEYER Y.** « *Sociologie urbaine* », Edition Nathan, Paris, 1994, 124p.
- **GUINDANI Silvio et Ulrich Doepper** « *Architecture vernaculaire territoire, habitat et activités productives* » Edition : presses polytechniques et universitaires Romandes, 1990.220 p.
- **GUION P.** « *La casbah Alger* » Edition publisud. 1940.
- **HIRECHE Farid** « *L'art des jardins, petits paradis d'Alger* » Édition alternative urbaine ; Alger 2015.433p.
- **ICHEBOUDENE Larbi** « *De la Houma à l'espace « cité », une évolution historique de l'espace social algérois* » in « *Alger lumière sur la ville* » Edition DALIMEN, Alger, 340p.
- **ILLICH Ivan** « *Le Genre vernaculaire* » Edition Seuil, Paris, 1983.252p.
- **JEMMA-GOUZON Danielle** « *Village de l'Aurès archives de pierres* » Edition Harmattan, Paris,1989. 184p.
- **KHELIFA Abderehmane, Aissaoui Zohra et Chenoufi Brahim** « *Carreau de faïence à l'époque ottomane en Algérie* » Édition Barzekh, Alger, 2003,144 p.
- **LESBET Djaffar** « *La casbah d'Alger gestion urbaine et vide sociale* » Edition :O.P.U. place centrale de Ben Aknoun (Alger),1985,128p.
- **LEVIS-STRAUSS Claude** « *L'Anthropologie Structurale* » Edition PLON, Paris, 1958, 452 p.
- **LIPOVETSKY Gilles** « *Narcisse au piège de la postmodernité?* », dans Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise. Montréal, Editions Liber, 2002,120p.
- **LOUHAL Nourreddine** « *Chroniques algéroises, La casbah* » Edition A.N.E.P, Alger, 2011, 152p.
- **LUCIEN Golvin** « *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane* » Edition EDISUD Aix-en-Provence, 1988, 141p.

- **LYNCH K.** « *L'image de la cité* », Edition Dunod, Paris, 1971,221p.
- **MAHROUR Kaci** « *Casbah architecture et urbanisme* » Edition OREF GAM.
- **MECHTA Karim** « *Maghreb architecture et urbanisme / patrimoine, tradition et modernité* » Edition Publisud , (école d'architecture de Grenoble) Paris,1991,217p.
- **MENDEL Gérard** « *Une histoire de l'autorité* » Edition la découverte, France, 2002, 280 p.
- **MISSOUM Sakina** « *Alger à l'époque ottomane : la médina et la maison traditionnelle* » Édition EDISUD, Aix-en-Provence, 2003, 273p.
- **NORBERG SCHULZ C.** « *L'art du lieu* », collection Architectes, Edition Moniteur, Paris, 1997, 314p.
- **OULEBSIR Nabila** « *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930* », Edition de la MSH, 2004, 411p.
- **PANERAI P.DEPAULE J-C et DEMORGON M.** « *Elément d'analyse urbaine* ». Edition Archives d'architecture moderne, Bruxelles ,1980.
- **PERTRUCCIOLI Attilio**, « *Dar al Islam* » Edition : Mardaga, 1990,190p.
- **PEZEU-MASSABUAU Jacques** « *Construire l'espace habité, L'architecture en mouvement* » collection villes et entreprises, Edition le Harmattan, 2007, Paris, 206p.
- **POULOT Dominique** « *Patrimoine et modernité* » Edition le Harmattan, 1998,314p.
- **QUELLEC Jean-Loic** « *Habiter le désert ; maison du Sahara* » Edition HAZAN, Paris octobre 2006,197p.
- **RAVEREAU André** « *La casbah, et le site créa la ville* » Edition Actes Sud Sindbad, Arles, 2007, 232p.
- **RIEGL Alois** « *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse* » Edition du Seuil, Paris, 1984 (première édition en 1903) ,122p.
- **RUDOLFSKY Bernard** « *Architecture sans architectes* » Edition Chene, 1977, Paris. (Traduction de l'édition américaine de 1964).
- **SAIDOUNI Maouia** « *Eléments d'introduction à l'urbanisme* », Edition Casbah, 2000, Alger, 174p.
- **THEOPHILE Gautier et Charles Baudelaire:** « *Modernisme et modernité : Baudelaire face à son époque* »,1986
- **TWITCHELL HALL E.** « *La dimension cachée* » (*The Hidden Dimension*, 1969) Edition Le Seuil, Paris, 1971, p25.

- UNESCO « *Medina : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel* », Edition du centre du patrimoine mondiale, n° :09, Paris, décembre 1995.
- ZUCHELLI A. « *Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine* » (volume 2).Edition. O.P.U., Alger 1983, 481p.

#### Dictionnaires :

- **Émile Littré**, « *Dictionnaire de la langue française* », 1863-77
- **Larousse** Encyclopédie[en ligne : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun>]
- **Le petit Larousse** Dictionnaires de la langue française ,2009
- **Le Robert** Dictionnaires de la langue française, 2004
- **Quatèmère de Quincy**, « *dictionnaire historique d'architecture* », T2, Paris, 1832
- **Universalis** Encyclopedie, 2009.
- **Utiles MediaDICO** Dictionnaires

#### Rapports :

- **Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise** « *Habitat et modes de vie Tome 1 Un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées* » décembre 2012 .p13
- **ARIBI R.** « *La législation du patrimoine culturel en Algérie* » rapport dans le cadre Unimed cultural héritage II.EPAU.
- **Communauté urbaine du Grand Lyon** « *Du patrimoine de l'humanité au territoire de l'urbanité, Mise en cohérence des outils du patrimoine, phase 1* », juin 2009, [Enligne : [http://www.urbalyon.org/Document/Du\\_patrimoine\\_de\\_l-humanite\\_au\\_territoire\\_de\\_l-urbanite\\_-\\_Mise\\_en\\_coherence\\_des\\_outils\\_du\\_patrimoine\\_-\\_phase\\_1\\_-\\_Diagnostic-2282](http://www.urbalyon.org/Document/Du_patrimoine_de_l-humanite_au_territoire_de_l-urbanite_-_Mise_en_coherence_des_outils_du_patrimoine_-_phase_1_-_Diagnostic-2282)]
- **FAIRCLOUGH Graham** « *Les nouvelles frontière du patrimoine* » in le « *patrimoine et au-delà* » Édition du Conseil de l'Europe paris 2009. [En ligne : [https://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/PatrimoineBD\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/PatrimoineBD_fr.pdf)]
- **G.CNERU** « *Avant-projet du PPSMVSS de la casbah d'Alger* »2007.
- **G.CNERU** « *Manuel des techniques de constructions de la casbah d'Alger* » PPSMVSS PHASE III, Edition finale, Novembre 2009.p.20
- **G.CNERU** « *Rapport de présentation phase 3 Edition finale, PPSMVSS casbah d'Alger* » 2009.
- **GIGOT Mathieu** : « *Analyser la patrimonialisation des espaces urbains ;Cahier n°1* » - Février 2012. Doctorant en géographie, UMR CITERES-CoST, Université François-Rabelais, Tours



- **ICCROM** « *Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale* », Rome, 1996, p93.
- **LAFAYE Caroline Guibet** « *L'esthétique de la postmodernité.* » [En ligne :[http://nosphi.univ-paris1.fr/docs/cgl\\_art.pdf](http://nosphi.univ-paris1.fr/docs/cgl_art.pdf)]
- **Nomadéis** « *Bâti vernaculaire & Développement urbain durable* » 2012, Etudes et conseil en environnement et développement durable,[enligne :[http://www.nomadeis.com/Rapport\\_Etude\\_Bati\\_Vernaculaire.](http://www.nomadeis.com/Rapport_Etude_Bati_Vernaculaire.)]
- **OPGI** « *Le rapport sur le cadre bâti ancien à Oran* », 2005, p43. 137
- **Programme d'Aménagement Côtier (PAC)**"Zone côtière algéroise", « *Protection des sites culturels sensibles –Diagnostic-*», Centre d'Activités Régionales Juin 2004
- **Robin C.** « *De l'ethno-architecture aux anthropologiques de l'espace* ». 1992. Les cahiers de la Recherche Architecturale. « *Architecture et culture* ».N°27-28(1er tri) :7-14
- **UNESCO** « *Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable* », Juillet 2008, p13
- **UNESCO** « *Etude et document sur le patrimoine culturel, méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels* », 1984,118p.
- **UNESCO** « *La réhabilitation Urbaine des quartiers anciens, le cas de Lisbonne* », Actes de la conférence internationale, octobre 2001.
- **VERNIERS Michel, Valéry PATIN** « *Patrimoine urbain* » 22/23 mars 2010. in « *Méthodologie d'évaluations économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité* », Edition AFD ; France .mai 2012.
- **Wilaya d'Alger** « *PDAU d'Alger, Les projets prioritaires réhabilitation du centre historique* », aout 2009.
- **YVONNE BERNARD** « *L'habitat à l'épreuve de la réalité pratique : quelques hypothèses prospectives* » [En ligne : [http://www.habiter-autrement.org/01\\_tendances/06\\_tend.htm](http://www.habiter-autrement.org/01_tendances/06_tend.htm)]
- **ZADEM Rachida** : « *Contribution pour une mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde des ensembles urbains ou ruraux d'intérêt historique ou architectural* », [enligne :[http://www.rehabimed.net/Publicacions/Actes\\_del\\_Col%B7loqui\\_Internacional/zadem%20rachida.pdf](http://www.rehabimed.net/Publicacions/Actes_del_Col%B7loqui_Internacional/zadem%20rachida.pdf)]

### Colloques, séminaires, travaux scientifiques :

- **AABID Fouad** « *Standards Minergie dans les pays a climat tropical-humide* » Mémoire dans le cadre du projet de Master en ingénierie mécanique : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ; Janvier 2011.
- **ATEK Amina** « *Pour une réinterprétation du vernaculaire dans l'architecture durable, cas de la casbah d'Alger* » Mémoire de magistère, spécialité architecture et développement durable, université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Septembre 2012
- **ATIF Shama**, « *Typologie de logements Marocains, modèles d'habitats entre persistance et mutations* » Énoncé Théorique De Master EPFL - ENAC - SAR 2010 / 2011.
- **AUGUSTIN Bernard, Doutté Edmond.** « *L'habitation rurale des indigènes de l'Algérie* ». In: Annales de Géographie. 1917, t. 26, n°141. pp. 219-228,  
[enligne :[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003\\_4010\\_1917\\_num\\_26\\_141\\_8629](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003_4010_1917_num_26_141_8629)]
- **BAKLOUTI Naceur** « *L'habitat traditionnel en Tunisie* », [En ligne :<http://www.rehabimed.net>]
- **BELHOCINE MESSACI Nadia.** « *Une lecture spatiale du phénomène migratoire. Cas des Ath Waghlis. Algérie* ». 10<sup>ème</sup> assemblée générale du CODESRIA. Décembre 2002, Kampala.
- **BENABBAS M.** « *Influence du développement sur l'aspect des agglomérations Auressiennes cas des agglomérations de la vallée oued Abdi* » in science et technologie n31 : juin 2010, p 89.
- **BISSON Marie-France,** « *Vernaculaire moderne ? Vers une compréhension de la notion d'architecture vernaculaire et de ses liens avec la modernité architecturale.* » mémoire, université du QUÉBEC MONTRÉAL, AOÛT 2007
- **BOUAOUINA Nora** « *Alger à travers sa Houma* » dossier in esprit critique « *la communauté n'est pas le communautarisme* » vol 10, n°1, p1, Paris 2007, [En ligne:<http://www.espritcritique.fr/dossiers/article.asp?t03code=63&varticle=esp1001article03&vrep=1001>]
- **BOULFEKHAR Sarah** « *L'architecture vernaculaire comme modèle pour assister la conception environnementale des bâtiments* » Mémoire de Master Design Global, spécialité (Architecture Modélisation Environnement) Qualité environnementale des bâtiments : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ; Septembre 2011.

- **BOURAFIA Ilhem** « *L'habitat rurale entre aspiration et production cas d'el Tarf et Annaba* » mémoire de magistère, soutenu le: Juin 2012.
- **CHABI Nadia** « *Philosophie du patrimoine* », cours de post graduation, université Constantine 3, 2013.
- **CHAOUCHE S.** « *L'habitat rural en Algérie : vers une uniformisation de l'architecture* » in science et technologie n°20 : décembre 2003, p 114-125.
- **DEKOUMI Djamel** «*Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine* » Thèse de doctorat soutenue en 2007.
- **DOUMIT Laudy Maroun** « *La valorisation du patrimoine Endokarstique Libanais* » Thèse de doctorat de Géographie Option « Aménagement Touristique et Culturel » Soutenu le 17 décembre 2007. p.33, [enligne :<http://www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers-thematiques /fiche-patrimoine.pdf>]
- **FOURA M.** « *Le mouvement moderne de l'architecture : naissance et déclin du concept de l'architecture autonome.* » [En ligne :[http://www.webreview.dz/IMG/pdf/\\_achitecture.pdf](http://www.webreview.dz/IMG/pdf/_achitecture.pdf)]
- **HASSAS KHALEF Naima** « *Etude du patrimoine architectural de la période ottomane : entre valeurs et confort* », mémoire de magistère, Option : Architecture et développement durable, Soutenu en juin 2012.
- **MELIOUH Fouzia, Kheira Tabet Aoul** « *L'habitat espaces et repères conceptuels* » in courrier du savoir N°01, Novembre 2001, pp. 59-64.
- **SARTHE Yves** : « *Les hommes et leurs activités dans la plaine des Issers* » In: Méditerranée, 5e année, N°2, 1964. pp. 133-145, [En ligne :[http://www.persee.fr/doc/medit\\_0025-8296\\_1964\\_num\\_5\\_2\\_1118](http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1964_num_5_2_1118)]
- **SRITI Leila** « *Architecture domestique en devenir. Formes, usages et représentations le cas de Biskra* ». Thèse de doctorat, spécialité architecture en milieux arides et semi-arides : Université Mohamed Khider, Biskra 2012/2013.
- **SRITI Leila et TABET-AOUL K.** « *Evolution des modèles d'habitat et appropriation de l'espace :le cas de l'architecture domestique dans le Ziban* » Courrier du Savoir – N°05, Juin 2004, pp. 23-30.
- **STOCK Mathis** « *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trilogique des dimensions spatiales des sociétés humaines* » (Université de Reims Champagne-Ardenne) & EA MIT (Université de Paris 7) & Laboratoire Chôros, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

- **TOUBAL Ramdane, Dahli Mohamed** « *La Kabylie, entre permanence et recomposition spatiale* ». Article de communication. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie.
- **TRICAUD Pierre-Marie** « *Conservation et transformation du patrimoine vivant/ Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs* » Thèse de doctorat Aménagement de l'espace, Urbanisme. Soutenue le 15 décembre 2010.

#### Revue :

- **ARMENGOL Josep** « *Afronter la réhabilitation aujourd'hui le cas des centres historiques* » In Méthode Rehabimed architecture traditionnelles Méditerranéenne. p57
- **BENCHABANE Mounjia** « *Le patrimoine lieu d'expression éthique et esthétique cas d'une maison Fahs d'Alger ,1830* » In vies de villes, revue n° 13 Décembre 2009.p28.
- **Bougherira-Hadji Quenza** « *Typologies modernes versus typologies traditionnelles dans les médinas algériennes* » In méthode Réhabimed architecture traditionnelle «Outil 4 : analyse urbaine et architecturale »
- **BUKUMBA T. et KABAMBA K.** « *Urbanisation et détérioration de l'environnement et de l'habitat à Kananga* » In Zaïre-Afrique, n°241, janvier 1990, p.25
- **KACI Mebarek** « *L'architecture rurale traditionnelle en Kabylie, un patrimoine en péril* » In vie des villes, revue n° 05Mai, 2006; page85.
- **LESBET Djaffer** « *La maison la mieux entretenue « Ed-dalla » est la régénérescence de la casbah* » In vies de villes, revue n°21 février 2015 « pour une sauvegarde active et participative de notre patrimoine »
- **LESBET Djaffer** « *Sauvegarde et les acteurs : cas de la casbah d'Alger* » In vies de villes, revue n°5 Mai 2006 « l'urgence de se réapproprier notre patrimoine »
- **OUAGUENI Yassine** « *Les valeurs sociales et culturelles de l'habitat traditionnel* » In Méthode RehabiMed, architecture traditionnelles Méditerranéenne, Réhabilitation Ville et Territoire.

#### Chartes et conventions :

- **Charte d'Athènes** pour « *la restauration des monuments historiques* », 1931.
- **Charte de Venise**, charte internationale sur « *la conservation et la restauration des monuments et des sites* », 1964.
- **Charte du patrimoine bâti vernaculaire** ,1999.
- **CNERU** « *Les zones homogènes* » PPSMVSS PHASE III, Edition, Novembre 2009.

- CNERU « *PPSMVSS CASBAH d'Alger, rapport présentation, phase III Edition finale* », novembre 2009.
- CNERU « *Manuel des techniques de construction de la casbah d'Alger* » Edition Novembre 2009.
- **Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural** de l'Europe 1985.
- ICCROM, « *Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale* »Rome, 1996
- **Recommandation de Nairobi** sur « *la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* », 1976.
- UNESCO la convention de la protection du patrimoine culturel et naturel ,1972

### Sites internet :

- « *Association d'Ighzer pour la protection des sites touristiques* ». [Enligne]. <http://www.amistimimoun.org/5Echeances/Ighzer.pdf>.
- AL HUFFINGTON POST ALGERIE. « *Un coup de balai à la basse casbah pour la protection de ce patrimoine* ». [Enligne]. [http://www.huffpostmaghreb.com/2015/06/07/casbah-nettoyage\\_n\\_7527028.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2015/06/07/casbah-nettoyage_n_7527028.html). (consulté en 2015)
- Algérie ancienne. « *Le Pegnon d'Alger les ilots d'El-Djazair* » [Enligne]. <http://www.algerie-ancienne.com/Salon/Turque/gravur/001.htm>. (consulté en 2013).
- Algérie Focus AF. « *D'Alger à Oran, comment intégrer à la modernité nos villes et leurs patrimoine ?* ». [Enligne]. <http://www.algerie-focus.com/2014/09/dalger-a-oran-lepineuse-question-du-patrimoine/> (Consulté en 2014).
- Architecture. « *L'habitat intermédiaire* ». [Enligne]. <http://archi-architecture.blogspot.com/2010/11/l-habitat-intermediaire.html> (consulté en 2013)
- Association DARNA. « *La casbah d'Alger* ». [Enligne]. <http://darnadz.org/casbah/149/la-casbah-d-alger/>. (consulté en 2012).
- BABAZMAN. « *Repères autour du plan de sauvegarde de la casbah d'Alger* ». [Enligne]. <http://www.babzman.com/reperes-autour-du-plan-de-sauvegarde-de-la-casbah-dalger-partie-2/>(Consulté en 2015).
- Blog at wordpress.com. « *Five points of architecture*». [Enligne]. <http://archidialog.com/tag/five-points-of-architecture/>(consulté en 2014).
- Blog Tarek sur la route. « *Pourquoi vous devez visitez Fès Maroc* ». [Enligne]. <https://tareksurlaroute.wordpress.com/>. (consulté en 2015)
- Casbah d'Alger. « *Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger PPSMVSS* ». [Enligne]. <http://www.casbahdalger.dz/plan.html>
- Casbah fondation. « *Volontariat par Ness El Kheir* ». [Enligne]. <http://casbahfondation.e-monsite.com/pages/volontariat-par-ness-el-kheir.html>.
- Encyclopédie de l'Agora. « *Postmodernisme* ». [Enligne]. <http://agora.qc.ca/dossiers/Postmodernisme>
- Etude et recherche d'Auteuil. « *Conclusion sur la modernité* ». [Enligne]. <http://www.erf-auteuil.org/conferences/conclusion-modernite.html>. (consulté en 2013)
- Etudes littéraires. « *Le souci de la modernité au XIXème siècle* ». [Enligne]. <http://www.etudes-litteraires.com/modernite-xix.php>. (consulté en 2014)
- Habitat Alternatif. « *Habitat nomade : yourte, tente, tepee* ». [Enligne]. <http://www.habitat-alternatif.com/yourte-tepee.html>. (consulté en 2014)



- **Habiter autrement (Alternative Housing and living).** «L’habitat à l’épreuve de la réalité pratique, Quelques hypothèses prospectives ». [Enligne]. [http://www.habiter-autrement.org/01\\_tendances/06\\_tend.htm](http://www.habiter-autrement.org/01_tendances/06_tend.htm)
- **Kabyle.** « La maison traditionnelle kabyle ». [Enligne].<http://www.kabyle.com/archives/la-berberie/fiches-guide-culture-berbere/article/la-maison-traditionnelle-kabyle> (consulté en 2012).
- **Les toits du monde.** « Histoire de la yourte Mongole ». [Enligne]. <http://www.lesoitdumonde.ca/blog-post/histoire-de-la-yourte-mongole.html>
- **Liberté Algérie.** « Restauration de la casbah d’Alger : conserver l’authenticité pour s’ouvrir à la modernité ». [Enligne]. <http://www.liberte-algerie.com/culture/conserver-lauthenticite-pour-souvrir-a-la-modernite-119902/print/1> (Consulté en 2015).
- **MIDDLE EAST EYE.** « Le dernier souffle de la casbah d’Alger ». [Enligne]. <http://www.middleeasteye.net/fr/reportages/le-dernier-souffle-de-la-casbah-d-alger-1489313090>. (Consulté en 2015).
- **Service pédagogique château Guillaume le conquérant.** « La notion de patrimoine » ». [Enligne]. <http://www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers-thematiques/fiche-patrimoine.pdf> (Consulté en 2012).
- **Sociologie.** « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie, et grande Kabylie : du danger des transitions montagnardes ». [Enligne]. <http://www.socialalgerie.net/spip.php?article162>. (Consulté en 2012).
- **Université Nice Sophia Antipolis.** « L’analyse de la perception de la place ». [Enligne]. <http://www.espaces-publics-places.fr/approfondissement-th%C3%A9orique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch>.
- **Wikiarquitectura.** « Maison Citroën ». [Enligne] [http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison\\_Citr%C3%B6han](http://fr.wikiarquitectura.com/index.php/Maison_Citr%C3%B6han)
- **Wikiwand.** « Habitat troglodytique ». [Enligne]. [http://www.wikiwand.com/fr/Habitat\\_troglodytique](http://www.wikiwand.com/fr/Habitat_troglodytique) (consulté en 2013)
- **Yann Arthus-Bertrand photographies.** « Algérie vue du ciel ». [Enligne]. <http://www.yannarthusbertrand2.org>.

## Liste des figures :

---

<b>Figure 1 :</b> Principaux acteurs responsables de la protection et de la conservation du patrimoine	<b>20</b>
<b>Figure 2 :</b> Structuration du tissu de la Médina de Fès (Maroc) en quartiers distincts. ....	<b>31</b>
<b>Figure 3 :</b> Fragment du tissu de la Medina de Fès avec son réseau de voiries. ....	<b>32</b>
<b>Figure 4 :</b> Ilot dans la Medina de Fès au Maroc desservies principalement par des ruelles qui mènent à des impasses. ....	<b>32</b>
<b>Figure 5 :</b> Quartier San Bartolomeo à Venise, début XVIème siècle (Muratori) .....	<b>36</b>
<b>Figure 6 :</b> Quartier San Bartolomeo à Venise, en 1950 (Muratori) .....	<b>36</b>
<b>Figure 7 :</b> Essai de mémorisation des éléments marquant du paysage urbain d’après Kévin LYNCH.....	<b>37</b>

<b>Figure 8 :</b> Exemples schématiques illustrant des types d'habitation avec différent modes de groupement. ....	<b>49</b>
<b>Figure 9 :</b> Maison Kabyle (Algérie) illustrant la séparation entre espace homme/animal.....	<b>50</b>
<b>Figure 10 :</b> Exemples schématiques illustrant l'habitat individuel avec plusieurs façons de se disposer. ....	<b>52</b>
<b>Figure 11 :</b> Exemples schématiques d'habitat collectif illustrant plusieurs possibilités d'agencements et de superpositions. ....	<b>54</b>
<b>Figure 12 :</b> Plan et coupe schématique de l'habitat Troglodyte élémentaire (exemple de Matmata en Tunisie) .....	<b>61</b>
<b>Figure 13 :</b> Plan et coupe schématique du model d'habitat troglodyte verticale (Matmata, Tunisie) .....	<b>62</b>
<b>Figure 14 :</b> Plan et coupe de modèle d'habitats troglodytes latéraux (Matmata, Tunisie).....	<b>64</b>
<b>Figure 15 :</b> Exemple d'un habitat semi-nomade : cas des huttes avec l'organisation des espaces domestiques.....	<b>66</b>
<b>Figure 16 :</b> Croquis illustrant un exemple d'une petite installation nomade .....	<b>68</b>
<b>Figure 17 :</b> Croquis illustrant un exemple d'organisation en plan d'une khaima (tente noire) ...	<b>69</b>
<b>Figure 18 :</b> Croquis illustrant la structure d'une yourte .....	<b>70</b>
<b>Figure 19 :</b> Relevé d'une maison rural du Rif (Maroc), articulée autour d'une cour centrale.....	<b>72</b>
<b>Figure 20 :</b> La maison Citrohan, Croquis une des versions préalables à celle de 1927.....	<b>83</b>
<b>Figure 21 :</b> Exemple schématiques illustrant le modele du Corbusier Dom-ino [Slab Housing].1910~1929 .....	<b>83</b>
<b>Figure 22 :</b> Croquis d'Eliinbar (2011) illustrant les cinq points d'une nouvelle architecture selon le Corbusier.....	<b>84</b>
<b>Figure 23 :</b> La Mecque au centre du monde/Portulan d'Al-Sharfi. (Copie de 1551,conservée à la BnF, Manuscrits Arabe 2278 fol. 2v) .....	<b>95</b>
<b>Figure 24 :</b> Maison du ksar de Taghit (J. Bachminski et D. Grandet, 1985, p. 23) .....	<b>102</b>
<b>Figure 25 :</b> Habitat rural des plaines, Mechta Maharez .....	<b>107</b>
<b>Figure 26 :</b> L'évolutivité de l'habitat rural.....	<b>108</b>
<b>Figure 27 :</b> Plan typique d'un village formant un cercle dont les bâtisses juxtaposées figureraient les rayons. ....	<b>110</b>
<b>Figure 28 :</b> Schéma illustrant les trois parties de la maison kabyle. ....	<b>112</b>
<b>Figure 29 :</b> Élévation d'une maison Chaouia et lesdétails des ouvertures au niveau des façades, présentant différentes combinaisons .....	<b>114</b>

<b>Figure 30</b> : Exemple d'une fiche technique type, d'une maison de la casbah lors de l'élaboration du diagnostic .....	<b>124</b>
<b>Figure 31</b> : Carte des zones homogène dans le secteur sauvegardé de la casbah d'Alger .....	<b>128</b>
<b>Figure 32</b> : Projets prioritaires prévu pour résoudre les problèmes urgents à Alger .....	<b>137</b>
<b>Figure 33</b> : Stratégie du plan blanc et son programme de réhabilitation du centre historique d'Alger .....	<b>138</b>
<b>Figure 34</b> : Identification des zones homogènes .....	<b>140</b>
<b>Figure 35</b> : Lancement du concours « pour une casbah propre » par l'association (ASCA).....	<b>142</b>
<b>Figure 36</b> : Médina d'Alger vue de mer ; deux époques différentes.....	<b>149</b>
<b>Figure 37</b> : Situation de la wilaya d'Alger par rapport à la façade maritime de l'Algerie .....	<b>151</b>
<b>Figure 38</b> : Vue générale de la Casbah avec ses limites physiques, Géomorphologie .....	<b>151</b>
<b>Figure 39</b> : Situation de la Casbah par rapport à la wilaya d'Alger.....	<b>151</b>
<b>Figure 40</b> : Situation et limites de la Casbah d'Alger .....	<b>153</b>
<b>Figure 41</b> : Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger au X <sup>ème</sup> siècle.....	<b>156</b>
<b>Figure 42</b> : Alger avant 1830, principaux axes routiers.....	<b>157</b>
<b>Figure 43</b> : Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger avant 1830 .....	<b>159</b>
<b>Figure 44</b> : Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger entre 1830 -1850.....	<b>161</b>
<b>Figure 45</b> : Lecture de l'organisme urbain de la médina d'Alger entre 1850-1900.....	<b>163</b>
<b>Figure 46</b> : Croissance rapide de la ville d'Alger et naissance de nouveaux quartiers périphériques. :.....	<b>165</b>
<b>Figure 47</b> : Plan schématique localisant les différents projets de grands ensembles à Alger durant la période : 1930-1960 .....	<b>167</b>
<b>Figure 48</b> : Carte de la baie d'Alger : la ville-médina minérale et la ville-Fahs, végétale. ....	<b>168</b>
<b>Figure 49</b> : Intériorité à l'échelle de la ville.....	<b>170</b>
<b>Figure 50</b> : Intériorité à l'échelle du quartier .....	<b>170</b>
<b>Figure 51</b> : Intériorité échelle de la maison.....	<b>170</b>
<b>Figure 52</b> : Intériorité à l'échelle du carreau de céramique .....	<b>170</b>
<b>Figure 53</b> : Carte d'Alger et de ses environ année 1832.....	<b>171</b>
<b>Figure 54</b> : Gravure d'Alger de 1570-1571 .....	<b>173</b>
<b>Figure 55</b> : Vue générale de la Casbah avec ses 3secteurs distincts .....	<b>176</b>
<b>Figure 56</b> : Maison 02 avec wast al dar , Sidi Driss Hamidouche .....	<b>182</b>
<b>Figure 57</b> : Maison 02-2: avec chbak, RAI AH RABAH .....	<b>182</b>
<b>Figure 58</b> : Maison 03: à ALWI , Smala RABAH.....	<b>183</b>

<b>Figure 59</b> : Croquis illustrant deux cas de configurations de l'espace Squifa .....	<b>184</b>
<b>Figure 60</b> : Croquis illustrant, Dans les grandes demeures et les palais où « la Squifa » peut devenir « la Driba ».....	<b>185</b>
<b>Figure 61</b> : Croquis illustrant, le patio où est manifestée la vraie façade de la maison, L'ornementation intérieure est souvent présente .....	<b>187</b>
<b>Figure 62</b> : « Les mesure dans la proportion » ; plan et élévation type de la parcelle-maison algéroise.....	<b>189</b>
<b>Figure 63</b> : Croquis illustrant le S'hin : espace d'abri et de desserte.....	<b>190</b>
<b>Figure 64</b> : Possibilités de développements de l'espace « k'bou » dans les maisons de la casbah d'Alger.....	<b>192</b>
<b>Figure 65</b> : Croquis illustrant les terrasses (Stah) espace, autrefois privé réservé aux femmes	<b>193</b>
<b>Figure 66</b> : Croquis de détail des ouvertures (plusieurs cas de figures.) .....	<b>200</b>
<b>Figure 67</b> : Croquis de détail rue professeur Soualeh et la ruelle Lounasse Mustapha .....	<b>200</b>
<b>Figure 68</b> : Type de parcelles au niveau des 3 tissus de la Medina (casbah) d'Alger. ....	<b>203</b>
<b>Figure 69</b> : Parcelles organiques, de formes irrégulières situées principalement dans la partie haute de la Medina.....	<b>204</b>
<b>Figure 70</b> : Exemple d'ilots de la haute casbah avec des parcelles organiques .....	<b>205</b>
<b>Figure 71</b> : Tissu urbain mixte, présentant des parcelles organiques et autres régulières. ....	<b>206</b>
<b>Figure 72</b> : Tissu urbain mixte au sein de la médina d'Alger, présentant des parcelles organiques et autres régulières. (Partie Sud -Est de la casbah d'Alger) .....	<b>207</b>
<b>Figure 73</b> : Tissu colonial en damier occupant la partie basse de la casbah d'Alger.....	<b>208</b>
<b>Figure 74</b> : Exemple de « l'ilot parcelle » ; (immeuble donnant sur la place des martyrs) .....	<b>209</b>
<b>Figure 75</b> : Entité urbaine moderne dans la partie basse de la casbah d'Alger.....	<b>210</b>
<b>Figure 76</b> : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses à travers l'aménagement d'un marché couvert informel.....	<b>211</b>
<b>Figure 77</b> : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par des rajouts illicites.....	<b>211</b>
<b>Figure 78</b> : Rajout sur terrasse non conforme à la réglementation, habitabilité réduite .....	<b>213</b>
<b>Figure 79</b> : Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une toiture en tuile et de la tôle.....	<b>213</b>
<b>Figure 80</b> : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par l'aménagement d'un espace de jeux pour enfant à l'échelle du quartier.....	<b>214</b>

<b>Figure 81</b> : Parcelles vides sans vocation précises occupée par les gravats des maisons effondrées.....	214
<b>Figure 82</b> : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses ,espaces aménagés en aire de stationnement .....	215
<b>Figure 83</b> : Appropriation des parcelles issues de l'effondrement des bâtisses par l'aménagement d'une aire de jeux.....	215
<b>Figure 84</b> : Parcelles devenues comme un immense dépotoir ,issues de l'effondrement des bâtisses .....	215
<b>Figure 85</b> : Parcelle aménagée en aire de stationnement (photo du milieu) /Appropriation de l'espace vide par des rajout illicite en utilisant des matériaux étranger a ceux utilisés dans la casbah d'antan.....	216
<b>Figure 86</b> : Parcelles vides dans la basse casbah occupées de différentes manières.....	216
<b>Figure 87</b> : Rue de la casbah (Houinat Ezzian).....	218
<b>Figure 88</b> : Rue de l'ours (sidi Ramdan).....	218
<b>Figure 89</b> : Illustrant la disposition des portes d'entrées empêchant toute visibilité directe d'une maison à l'autre.....	220
<b>Figure 90</b> : Illustrant le moyen de transport d'autrefois : l'âne .....	220
<b>Figure 91</b> : Alger avant 1830 .....	222
<b>Figure 92</b> : Alger 1860.....	222
<b>Figure 93</b> : Alger 1900 .....	222
<b>Figure 94</b> : Alger 2013 .....	222
<b>Figure 95</b> : Situation de rue sidi Driss Hamidouche .....	224
<b>Figure 96</b> : Croquis rue de la casbah en 1940.....	225
<b>Figure 97</b> : La rue de la casbah, fortement fréquentés par la population de passage.....	225
<b>Figure 98</b> : Croquis de la rue sidi Driss Hamidouche ex rue de la casbah en 1940.....	226
<b>Figure 99</b> : Croquis de la rue sidi Ramdane 1940.....	227
<b>Figure 100</b> :Vue sur la mosquée sidi Mohamed charif 1940.....	228
<b>Figure 101</b> : Plan illustrant la structure viaire dans la médina d'Alger (état actuel) .....	230
<b>Figure 102</b> : Place des Martyrs, la typologie d'habitation de la première phase 1830-1854.....	233
<b>Figure 103</b> : Maison de rapport sur place des martyres. Module de base de trois mètres. ....	233
<b>Figure 104</b> : Typologie du bâti et son état de conservation, quartier de la lyre. (Basse casbah) .....	234
<b>Figure 105</b> : Tissu haussmannien du 19 <sup>ème</sup> siècle dans la basse casbah .....	235
<b>Figure 106</b> : Ilot de la haute casbah, illustrant les différentes typologies de parcelle-maison....	237



<b>Figure 107:</b> Maison (C-D) ayant subi une subdivision. (Plan des niveaux Wast Ed-Dar, ilot de la haute casbah).....	238
<b>Figure 108 :</b> Dar Bakir. Maison Fahs (plan du niveau wast ed-Dar).....	238
<b>Figure 109 :</b> Maison (E), Douira, (plan des niveaux sqifa et wast ed-Dar) .....	239
<b>Figure 110 :</b> Echantillon de maisons se tenant par Qbou et niches interposés, casbah d'Alger.	250

## Liste des Photos :

---

<b>Photo 1 :</b> Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon : sidérurgie, construction navale et extraction houillère Japon ; Critère : (ii) (iv).....	26
<b>Photo 2 :</b> Aires protégées de la Région Florale du Cap /Afrique du Sud Critère de sélection (ix)(x). .....	27
<b>Photo 3 :</b> Les remparts de la Medina de Fès .....	30
<b>Photo 4 :</b> La Medina de Fès (Maroc).....	30
<b>Photo 5 :</b> Salon principal de réception à Tanger (Maroc). .....	50
<b>Photo 6:</b> Exemple des 30 logements semi-collectifs à Pacé.....	53
<b>Photo 7 :</b> Fabrication artisanale des briques de terre à Djenné, au Mali qui seront par la suite utilisé pour la construction des demeures traditionnelles. ....	55
<b>Photo 8 :</b> Le yaodong ou "maison-grotte" en Chine.....	59
<b>Photo 9 :</b> Usage de la roche en Église troglodyte dans le Cooper Pedy (Australie) .....	59
<b>Photo 10 :</b> Habitat troglodytique (à gauche) et hôtel (à droite) de Cappadoce en Turquie.....	60
<b>Photo 11:</b> Troglodyte à Pétra en Jordanie et le site de Matmata en Tunisie. ....	60
<b>Photo 12:</b> Vue sur la cour d'une habitation troglodyte verticale.....	63
<b>Photo 13 :</b> Habitations troglodyte de type latéral en état de dégradation.....	64
<b>Photo 14 :</b> Exemple de village lacustres du lac Inlé ; Myanmar en Birmanie .....	65
<b>Photo 15:</b> Campement nomade dans le Sahara (Ourzazet ; Maroc).....	68
<b>Photo 16:</b> Exemple de typologie d'habitat rural (Maroc) .....	72
<b>Photo 17:</b> Kasbah Nekob dans le Jebel Sagho, Maroc.....	74
<b>Photo 18:</b> Habitat traditionnel des ksour : la vallée du Mzab, Algérie. ....	74
<b>Photo 29:</b> Habitat type médina de Meknès (Maroc) .....	74
<b>Photo 20:</b> Habitat urbain de la Medina de Fès (Maroc) .....	74
<b>Photo 21:</b> Habitat des villes d'eau : le Houche Khraïfe à Gabes. ....	74
<b>Photo 22:</b> Maison à cour centrale (Tunis).....	75
<b>Photo 23:</b> Unité d'habitation de Marseille .....	85

<b>Photo 24:</b> Villa Savoye de le Corbusier classée monument historique en 1965. ....	<b>85</b>
<b>Photo 25 :</b> Femmes portant El Haik, une etoffe symbole de pureté et de pudeur dans la médina d'Alger .....	<b>94</b>
<b>Photo 26 :</b> Habitants d'une médina au Maroc (avec habits traditonnels musulmans) .....	<b>94</b>
<b>Photo 27 :</b> Vue sur les terrasses de la médina d'Alger (à gauche) .....	<b>97</b>
<b>Photo 28:</b> Quartier des Tanneurs dans la medina de Fès (au milieu ) .....	<b>97</b>
<b>Photo 29:</b> Maisons à patio dans la medina de COnstantine (à droite).....	<b>97</b>
<b>Photo 30:</b> Quelques scènes de la vie quotidienne dans la médina d'Alger durant la période ottomane.....	<b>98</b>
<b>Photo 31:</b> Vue aérienne du KSAR DE Ain Madhi (Laghouat).....	<b>101</b>
<b>Photo 32 :</b> Vue aérienne du Ksar d'Ighzer ( située à 22 km au nord de Timimoun).....	<b>101</b>
<b>Photo 33 :</b> Sahara Algérien, tente des Touaregs du Tassili N'Ajjers. ....	<b>104</b>
<b>Photo 34 :</b> « Ikber », un modèle de construction ancestral bien préservé par les Touaregs du Tassili .....	<b>104</b>
<b>Photo 35 :</b> Vue aérienne d'un Village dans les montagnes de Kabylie.....	<b>110</b>
<b>Photo 36 :</b> Vue sur le village Kabyle Tigrine.....	<b>112</b>
<b>Photo 37 :</b> Vue sur l'entrée Axxam.....	<b>112</b>
<b>Photo 38 :</b> Vue sur les constructions en ciment, béton et autres matériaux exogènes qui altèrent l'aspect morphologique d'un village chaoui traditionnel. ....	<b>114</b>
<b>Photo 39 :</b> Travaux d'étayement de la bâtisse n° 21 Rue Djouab Mutapha avant et après.....	<b>126</b>
<b>Photo 40 :</b> Travaux d'étayement de la bâtisse n°21 Impasse Ahmed Allem avant et après. ....	<b>126</b>
<b>Photo 41 :</b> travaux de mesure d'urgence dans le Sabat Brahim Fateh , avant et après .....	<b>126</b>
<b>Photo 42 :</b> Participation de Djamila Bouhired aux travaux de nettoyage .....	<b>142</b>
<b>Photo 43 :</b> Au environ de Ain Mezouaqua dans la haute casbah après évacuation des ordures	<b>142</b>
<b>Photo 44 :</b> Participation des jeunes du quartier au nettoyage.....	<b>142</b>
<b>Photo 45 :</b> Visites guidées de la médina et de ses lieux historiques.....	<b>143</b>
<b>Photo 46 :</b> Dar-Es-Djour : quartier Sidi Ben Ali, maison sauvegardée par « Ed-DALLA » .....	<b>144</b>
<b>Photo 47 :</b> Dar-El-Attochi, quartier Sabate-el-Ar'sse maisons après interruption de la Dalla ...	<b>144</b>
<b>Photo 48:</b> Surélévation illicite dans le Quartier Souk el Djemaa.....	<b>145</b>
<b>Photo 49 :</b> Construction illicites dans le Quartier Souk el Djemaa.....	<b>145</b>
<b>Photo 50 :</b> Surélévation illicite dans le Quartier Amar Ali .....	<b>145</b>
<b>Photo 51 :</b> Façade maritime de la ville d'Alger de nos jours, avec la vieille ville reléguée en arrière-plan.....	<b>149</b>

<b>Photo 52</b> : Le patio : « Le 8 en floraison » « puits des signes ».....	188
<b>Photo 53</b> : Vue sur « l'îlot Lallahoum » dans la basse casbah.....	199
<b>Photo 54</b> : Intérieur de « l'îlot Lallahoum » où les parcelles sont devenues dépotoirs.....	199
<b>Photo 55</b> : Ilots haussmanniens avec parcelles en damier situés entre la rue Bab Azzoun et le boulevard Che Guevara.....	209
<b>Photo 56</b> : Rajout illicite non conforme à la réglementation et nuisible au paysage urbain .....	212
<b>Photo 57</b> : Rajouts au niveau des terrasses, nuisibles au paysage urbain par la différence de matériaux.....	212
<b>Photo 58</b> : Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une pièce en tôle .....	212
<b>Photo 59</b> : Rajout illustrant l'appropriation de la terrasse par la construction d'une pièce en brique creuse.....	212
<b>Photo 60</b> : Permanence des éléments de décor, nouveau revêtement de la façade. ....	225
<b>Photo 61</b> : Echoppes fermées et pavage dégradé (rue sidi Driss Hamidouche 2013).....	225
<b>Photo 62</b> : Etalements des bâtisses dans la rue sidi Driss Hamidouche.....	225
<b>Photo 63</b> : Echoppes donnant sur la rue sont toutes fermées. ....	225
<b>Photo 64</b> : La rue sidi Driss Hamidouche en 2013.....	226
<b>Photo 65</b> : Rue propre mais son pavage désaffecté à certain endroit.....	226
<b>Photo 66</b> : La rue Ramdane en 2013. ....	227
<b>Photo 67</b> : Pavage de la rue Sidi Ramdane.....	227
<b>Photo 68</b> : Vue sur les échoppes et la fontaine dans le quartier Sidi Mohamed charif. 2013 ....	228
<b>Photo 69</b> : La rue sidi Mohamed charif en 2013.....	228
<b>Photo 70</b> : Façade urbaine au niveau de la place des martyrs Alger.....	233
<b>Photo 71</b> : Typologie du bâti datant du 19 <sup>ème</sup> siècle.....	235
<b>Photo 72</b> : Les barres Soccard.....	236
<b>Photo 73</b> : Institut de musique.....	236
<b>Photo 74</b> : Parking à étage.....	236
<b>Photo 75</b> : Elargissement des fenêtres d'une ancienne maison /la rue de la haute casbah.....	240
<b>Photo 76</b> : Remplacement des auvents en bois par des plaques de tôles ondulées dans la rue Sidi Mohamed charif.....	240
<b>Photo 77</b> : Porte blindée d'une maison traditionnelle dans la rue Brahim Fatah.....	240
<b>Photo 78</b> : Antennes paraboliques sur les terrasses, rajouts nuisibles au paysage urbain.....	241
<b>Photo 89</b> : Vue sur les façades des maisons non entretenues dans la haute casbah.....	241

<b>Photo 80</b> : Appropriation des parcelles (en aire de stationnement) issues de l'effondrement des bâtisses .....	241
<b>Photo 81</b> : Façade d'une maison récente dans le quartier Sidi Ramdane.....	241
<b>Photo 82</b> : Occupation de la terrasse dans le quartier Lalahoume .....	242
<b>Photo 83</b> : Surélévation illicite à Arbadji.....	242
<b>Photo 84</b> : La place d'Alger et le marché et la Djenina ; avant 1845. ....	243
<b>Photo 85</b> : Place du gouvernement durant la période coloniale (actuelle place des martyrs)...	243
<b>Photo 86</b> : Fouilles archéologiques dans la place des martyrs (2012) .....	243
<b>Photo 87</b> : Ain Bir Chabana ; la rue Sidi Driss Hamidouche.....	244
<b>Photo 88</b> :Ain Sidi Ramdane.....	244
<b>Photo 89</b> :Ain EL Mezaouka ; fontaine jaune .....	244
<b>Photo 90</b> : Nouvelles typologies de construction dans la casbah d'Alger .....	248
<b>Photo 91</b> : Les types récents dans le centre ancien. ....	249
<b>Photo 92</b> : Vétusté et dégradation des constructions de la casbah d'Alger.....	252
<b>Photo 93</b> : Paysage « médinale » en mutation.....	253
<b>Photo 94</b> : Les rues de la casbah d'Alger, hier et aujourd'hui .....	254

### Liste des Tableaux:

---

<b>Tableau 1</b> : Principaux usages du sous-sol outre que l'habitat troglodyte.....	58
<b>Tableau 2</b> : Législation en Algérie (instruments d'urbanisme) .....	120
<b>Tableau 3</b> : Illustrant les mesures d'urgence par catégorie.....	125
<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif et cout des opérations entreprises sur le site de la casbah d'Alger ...	136

## Résumé :

---

Occupant une place privilégiée dans le patrimoine universel, l'habitat traditionnel constitue une référence du passé qui continue d'être une source d'inspiration pour contribuer à construire notre futur. C'est pourquoi, il est important de se pencher sur l'aspect patrimonial de ce type d'habitat, non seulement pour ses valeurs tangibles mais aussi pour ses valeurs intangibles. S'intéresser à l'habitat traditionnel avec ce qu'il comporte comme caractéristiques, c'est étudier les traces ADN des sociétés arabo-musulmanes. Jalon de l'histoire des communautés musulmanes, l'habitat traditionnel doit être sauvegardé et transmis aux générations futures. Cependant, de nos jours des pressions considérables s'exercent sur l'habitat traditionnel et menacent son authenticité. En fait, la contemporanéité avec ses nouvelles exigences porte atteinte à son intégrité. Ce dernier est, aujourd'hui, coupé de ses racines, notamment la réalité sociale, culturelle, économique...qui lui a donné naissance.

La présente étude qui s'inscrit dans la thématique générale de l'habitat investit le domaine du patrimoine historique mineur en Algérie. Ces noyaux historiques sont menacés par la contemporanéité si l'attitude des différents acteurs : décideurs, autorités locales, citoyens..., vis-à-vis de l'ancien voire le traditionnel ne change pas. En fait, une série de mesures doit être prises pour inciter à la réhabilitation de ce patrimoine de plus en plus rare et qui a de moins en moins de chance d'être reproduit et cela à travers la sensibilisation et la formation d'une part, et sa compréhension d'autre part. Dans cette perspective, notre travail prend appui sur l'exemple choisi, celui de la casbah d'Alger. Ce centre historique de la capitale algéroise est altéré par la substitution systématique des constructions traditionnelles par de nouveaux types d'édifications ignorant le contexte historique, par la perte de l'usage résidentiel, le manque voire l'inexistence d'entretien du bâti etc., malgré les efforts fournis par les autorités publiques depuis les années 70 jusqu'à l'avènement de la loi 98.04 <sup>1</sup>et la création de la notion de secteur sauvegardé.

Cependant, face aux effets de la modernité, ce quartier traditionnel est soumis à un processus de dépréciations (économique, sociale, architecturale...) qui s'accroît de jour en jour, des abus qui sont régulièrement alimentés par des projets inachevés, des travaux exécutés dans l'urgence, le tout renforcé par l'absence de bilans à court terme et de perspectives à long terme. De ce fait, l'intérêt global de notre recherche est de participer à la revalorisation de ce

---

<sup>1</sup> La loi 98.04 relative à la protection du patrimoine et plus précisément son **chapitre III**, la notion de secteur sauvegardé est née.



patrimoine, d'aider à préserver ce secteur urbain afin qu'il puisse intégrer tous les facteurs émergents et qu'il puisse parvenir à jouer un rôle actif dans l'ensemble du système urbain.

**Mots clés** : Patrimoine bâti mineur, Habitat traditionnel, Médinas, Casbah d'Alger, Menaces, Modernité, Contemporanéité, Revalorisation, Réhabilitation.

## **Abstract:**

---

Occupying a special place in the universal heritage, traditional housing is a reference from the past that continues to be an inspiration to help build our future. Therefore, it is important to reflect on the heritage aspect of this type of habitat, not only for its tangible values but also for its intangible values. Interest in traditional housing with what he behaves like characteristics, is studying the traces of Arab-Muslim societies DNA. Milestone in the history of Muslim communities, the traditional habitat must be preserved and transmitted to future generations. However, nowadays there is a considerable pressure on the traditional habitat that threaten its authenticity. In fact, the contemporary with its new requirements affect its integrity. The latter is now cut off from its roots, including the social, cultural, economic reality ... which gave it birth.

This study, part of the general theme of habitat invests the field of minor historical heritage in Algeria. These historic cores are under threat from contemporaneity if the attitude of the different actors: policy makers, local authorities, citizens ... towards the old or traditional does not change. In fact, a series of measures should be taken to encourage the rehabilitation of this heritage increasingly rare that has less chance of being reproduced and that through awareness and training on the one hand, and secondly understanding. In this perspective, our work builds on the example chosen, that of the Kasbah of Algiers. The historic center of the Algerian capital is affected by the systematic substitution of traditional buildings by new types of constructions ignoring the historical context, the loss of residential use, lack of maintenance or lack of built etc. despite efforts by the authorities since the 70s until the advent of the law 98.04 and the creation of the concept of conservation area.

However, faced with the effects of modernity, this traditional area is subjected to a process of depreciation (economic, social, architectural ...) that is growing day by day, abuses that are regularly fed with unfinished projects, work performed in an emergency, all enhanced by the absence of short-term balance sheets and long-term prospects. Accordingly, the total interest of our research is to participate in the appreciation of this heritage, to help preserve the urban sector so that it can integrate all emerging factors and it can reach an active role throughout the urban system.

**Keywords:** minor Built Heritage, Traditional housing, Medinas, Casbah of Algiers, threats, Modernity, Contemporaneity, Revaluation, Rehabilitation.

يحتل السكن التقليدي مكانة خاصة في التراث العالمي، إذ يعد مرجعا أساسيا لأنه يستقي من الماضي باعتباره مصدر الهام – ليساهم في بناء المستقبل و لكونها على قدر كبير من الأهمية، ووجب الالتفات إلى مثل هذه الجوانب التراثية المعمارية، ليس فقط بسبب قيمتها المادية، بل بسبب قيمتها المعنوية كذلك. إن الاهتمام بالسكنات (البنائات) التقليدية بكل ما تحتويه من خصوصية معناه في الحقيقة القيام بدراسة آثار المجتمعات العربي-إسلامية (العربية الإسلامية). لقد عرفت السكنات / البنائات التقليدية ضغوطات كبيرة هددت عراققتها، كما ساهمت الحياة العصرية بأبعادها المتعددة في المساس بشموليتها التي انفصلت عن جذورها فتأثير الواقع الاجتماعي و الاقتصادي و الثقافي و الذي كان سببا في ميلادها.

تعد هذه الدراسة جزء من الموضوع العام للسكن، إذ تحاول ان تسلط الضوء على ميدان من التراث التاريخي الثانوي (الأصغر) في الجزائر. هذا التراث سيبقى محل تهديد من قبل متطلبات الحياة المعاصرة اذا لم تعد الجهات الفاعلة (أصحاب القرار، السلطات المحلية، المواطنون...) إلى تغيير نظرتها إلى كل ما هو تقليدي و عريق. على هذا الأساس و يجب اتخاذ سلسلة من التدابير الرامية إلى تشجيع إعادة تأهيل هذا التراث النادر و الذي لا يمكن انتاجه بسهولة و يسر و ذلك من خلال عمليات التحسيس بمدى اهميته و كذلك من خلال عمليات التكوين ضمن هذا الاطار يكمن عملنا هذا، و الذي ينص على اختيارنا لمدينة القصبه بالجزائر باعتبارها المركز التاريخي للعاصمة و الذي تعرض إلى التغيير باستبدال مبانيه التقليدية بمباني عصرية جديدة تتجاهل السياقات التاريخية لتلك البنائات القديمة. و على الرغم من الجهد المبذول من طرف السلطات ابتداء من سبعينات القرن الماضي و إلى غاية صدور القرار رقم 04-98 الخاص بحماية الممتلكات التراثية و ظهور تبعه لذلك مفهوم المناطق المحمية .

لقد كان تأثير الحداثة جليا على هذا الشكل من الاحياء التقليدية حيث تعرض إلى بخس قيمها المتعددة ( الاقتصادية، الاجتماعية، المعمارية...)، هذه القيم التي بدأت تتناقص يوما بعد يوم نتيجة التجاوزات التي احدثتها المشاريع غير المنتهية، و الاشغال التي تتم لدواعي استعجالية، زيادة على غياب استراتيجيات على المدى القريب او رؤى و افاق على المدى البعيد. إن الغاية من دراستنا هذه هي المساهمة في إعادة تقييم هذا التراث و المساهمة كذلك في الحفاظ عليه من خلال دمج كل العوامل التي من شأنها ان تؤدي دورا فاعلا في مجمل النظام الحضاري.

**كلمات البحث:** التراث المبني البسيط، السكن التقليدي، المدن القديمة، قصبه الجزائر، والتهديدات، الحداثة، المعاصرة، إعادة التقييم وإعادة التأهيل.